HISTOIRE ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

EXTRAIT DES REGISTRES
de la Société Royale de Médecine.

Ce Volume, qui contient la seconde Partie des Mémoires de la Societe Royale de Médecine pour l'année 1783, *renfermant des Observations intéressantes sur le traitement de la Rage & sur celui de la Morsure de la vipere : c'est d'après les ordres du Gouvernement qu'il a été publié avant ceux de* 1781 *&* 1782, *qui n'ont point encore paru. M.* Lenoir, *Conseiller d'État, Lieutenant Général de Police, & Membre de la Société Royale de Médecine, à la générosité duquel on doit les Médailles qu'elle a distribuées dans les concours ouverts sur le traitement de la Rage, ayant remis à la Compagnie une somme que M. de Calonne, Contrôleur Général des Finances a destinée pour diminuer les frais d'impression de ce Volume, il a été arrêté que chaque Exemplaire sera vendu* 4 *liv.* 4 *s. en feuilles, au lieu de* 11 *liv. prix au-dessous duquel il auroit été impossible de le taxer sans la bienfaisance du Gouvernement. La Société Royale de Médecine a voulu que le Public fût informé de cette délibération & des motifs qui l'ont dictée.*

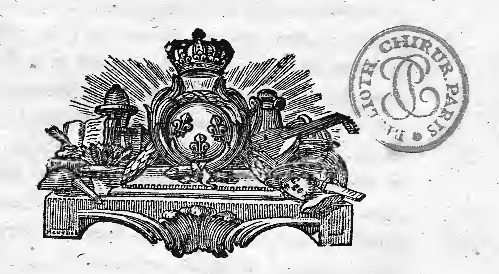
Vicq d'Azyr, *Secrétaire perpetuel.*

Au Louvre, ce 28 Janvier 1785.

HISTOIRE ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

ANNÉE M. DCC. LXXXIII.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PHILIPPE-DENYS PIERRES,
Imprimeur Ordinaire du Roi, de la Société Royale de Médecine, &c.

Et ſe trouve

Chez THÉOPHILE BARROIS, Libraire de la Société Royale de Médecine,
Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXXIV.

TABLE

DE L'HISTOIRE.

Fin de la Table de l'Hiſtoire.

TABLE

DES MÉMOIRES.

Fin de la Table des Mémoires.

ERRATA

POUR L'HISTOIRE.

PAGE 3, *ligne* 17, au lieu de produites, *lisez* déja faites.

POUR LES MÉMOIRES.

PAGE 331, *ligne* 21, au lieu de ſolicite, *liſez* ſollicite.
lig. derniere, *meta*, liſ. *metu.*
332, *lig.* 14, *eluceſcit : non*, liſ. *eluceſcit non.*
lig. 24, *argenti viri*, liſ. *argenti-vivi.*
333, *lig.* 20, *hujuſque*, liſ. *huc-uſque.*
lig. 26, *fætumque*, liſ. *fœtumque.*
339, *lig.* 6, *pauberioribus*, liſ. *pauperioribus.*
lig. 18-19, *amplectentur*, liſ. *amplectantur.*
lig. 28, *Authoris*, liſ. *Authori.*
341, *lig.* 4-5, *hyſteriam ; quam multum laborabat*, liſ. *hyſteriam, quâ multùm laborabat.*
342, *lig.* 10, *vomitaritionem*, liſ. *vomituritionem.*
342, *lig.* 27, *recrudeſeit*, liſ. *recrudeſcit.*
343, *lig.* 13, *nil videntur*, liſ. *nil videatur.*
lig. 14-15, *irritare ; producere*, liſ. *irritare, producere.*
347, *lig.* 27, *illuſtriſſimi*, liſ. *illuſtriſſimus.*
354, *lig.* 22, *vita*, liſ. *vitam.*
356, *lig.* 31, *anteponendum*, liſ. *anteponendam.*

HISTOIRE



HISTOIRE
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

ANNÉE M. DCC. LXXXIII.

SECONDE PARTIE.

La Société Royale de Médecine ayant reçu un très-grand nombre de Mémoires ſur la nature & le traitement de la Rage, ſoit pour concourir au prix qu'elle avoit propoſé ſur cet objet, ſoit par la voie ordinaire de la Correſpondance, a nommé des Commiſſaires qu'elle a chargés de lui en rendre compte. D'après leur rapport la Compagnie a vu qu'elle étoit dépoſitaire

d'une collection immense d'Observations, dont elle s'est regardée comme comptable, & dès ce moment elle a pris la résolution de les faire examiner, de réunir celles qu'elle jugeroit les plus utiles à conserver, & d'en publier la collection; mais indépendamment des difficultés que la rédaction d'un ouvrage de ce genre présente par lui-même, le rapport des Commissaires lui en a fait appercevoir une nouvelle. Plusieurs de ceux qui ont envoyé ces Mémoires & Observations à la Société Royale, sont en contradiction sur les points les plus importans du traitement, & exposent des faits d'où l'on tire des conséquences opposées.

Après un mûr examen, la Compagnie a résolu d'imprimer les Mémoires & Observations de tous les Auteurs dont le travail a paru fait avec soin, & dont la probité est connue. Eux seuls répondent de leurs assertions. Dans un sujet encore incertain, sous plusieurs rapports, il y auroit du danger à prendre une résolution trop prompte. La Société Royale présente donc aux gens de l'Art un Recueil de faits qu'elle croit intéressant, & dont la lecture décidera au moins quelques-unes des questions relatives aux diverses méthodes conseillées pour la guérison de la Rage.

Parmi ces méthodes, il en est une qui mérite sur-tout une grande attention; elle consiste dans le traitement local de la plaie. Quoique la Société Royale ne prononce pas qu'il doive être le seul, elle déclare qu'elle le regarde comme indispensable, comme le plus important, que sans lui tous les autres procédés sont incertains, & que parmi ces derniers, ceux qui portent le trouble dans l'économie animale ou qui affectent fortement les nerfs, exposent à des dangers plus ou moins grands. Ces assertions sont trop bien démontrées, pour que la Société Royale ne se fasse pas un devoir de les placer en tête de son Recueil.

Malheureusement il n'en est pas tout-à-fait de la

Médecine comme de la Physique expérimentale ; dans cette derniere on dispose à-peu-près de toutes les circonstances, & un petit nombre de faits bien observés peut établir une vérité. En Médecine, au contraire, il y a toujours dans les expériences plusieurs accessoires dont on n'est pas le maître. Il est presqu'impossible de réduire, on ne dira pas à une seule cause, mais même à un petit nombre de causes, les agens dont les effets dépendent ; d'où il résulte que dans les recherches de ce genre, il faut une longue suite d'Observations faites & recueillies avec autant de lumieres que d'impartialité, pour mériter la confiance publique.

Cette réflexion est principalement applicable aux essais, faits ou à faire, sur le traitement de la Rage. 1°. Il n'est pas démontré que tous ceux qui sont mordus par un chien enragé soient exposés à le devenir, soit parce que les morsures produites peuvent avoir épuisé le venin, soit parce qu'il y a quelques cas dans lesquels les virus les plus âcres, n'ont aucune prise sur l'économie animale. 2°. Dans plusieurs circonstances il est douteux, si l'animal qui a mordu étoit réellement atteint de la Rage. 3°. L'effroi, la crainte donnent aux symptômes une intensité qu'il ne faut pas attribuer seulement au principe du mal. 4°. Le déchirement de la peau, qui est très-sensible, & des rameaux nerveux peut seul occasionner des accidens qu'il ne faut pas confondre avec ceux de la Rage.

Nous prions qu'en lisant les Mémoires & les Observations qui composent ce Recueil, & en général tout ce qui a été écrit sur la Rage, on ne perde jamais de vue ces différentes sources d'erreur.

Ce Volume est composé, comme ceux que la Société Royale a déja publiés de deux Parties (*a*) ; l'Histoire

(*a*) Ce Volume a été précédé par les Recherches de M. Andry sur la Rage. On ne répétera point ici ce qui se trouve dans ce premier Recueil ; mais on

qui comprend les Obſervations iſolées, & les Mémoires qui contiennent les Diſſertations dans leſquelles les réflexions & les faits ſont réunis, de maniere à former un enſemble. C'eſt pour remplir les vues du Gouvernement, que ce Volume eſt publié avant ceux qui devoient le précéder. M. Lenoir, Lieutenant-Général de Police, & Membre de la Société Royale, à la généroſité duquel on doit le Prix propoſé ſur le traitement de la Rage, a obtenu du Roi, pour l'impreſſion de ce Volume, une ſomme qui ſera entiérement employée à en diminuer le prix & à en rendre l'acquiſition moins coûteuſe pour le Public.

L'ordre des matieres contenues dans l'Hiſtoire de ce Volume eſt le ſuivant.

Dans la premiere Section on a placé les diverſes Obſervations envoyées ſur la nature, les préſervatifs & le traitement de la Rage communiquée: on a rangé dans la ſeconde Section celles ſur l'Hydrophobie ſpontanée; dans la troiſieme ſe trouvent les extraits des Mémoires qu'il n'a pas été poſſible d'imprimer dans toute leur étendue: & dans la quatrieme enfin, on a réuni les Réflexions & les Remarques ſur quelques faits particuliers, ou ſur des procédés curatifs nouvellement propoſés.

---

prévient le Public, que ces deux Ouvrages réuniſſent toutes les Obſervations envoyées juſqu'ici à la Société Royale, ſur la nature & le traitement de l'Hydrophobie.



SECTION PREMIERE.

OBSERVATIONS SUR LA RAGE COMMUNIQUÉE.

Traitement préservatif employé avec succès.

OBSERVATION PREMIERE.

Par M. Roure, Professeur d'Anatomie à Aix.

Un gros chien de troupeau parut dans le lieu de Rianes, la nuit du 3 au 4 Février 1780; il y mordit cinq personnes, deux desquelles furent cruellement maltraitées, ainsi que plusieurs chiens, dont deux moururent de la Rage: ce que les Magistrats ont attesté.

Sur le bruit qui en parvint à MM. les Procureurs du pays de Provence, je fus chargé de me rendre sur les lieux, & d'y donner mes soins aux infortunés qui avoient été mordus.

Arrivé à Rianes le 7 Février 1780, j'y visitai Jean-Baptiste Goi, Négociant, résidant à Bourguoin; la nommée Génevieve, veuve Garron; Roch Barthélemi, Boulanger; Laurent Louchon, Charbonnier; & le nommé Jaufret, Cordonnier: tous les cinq blessés par l'animal enragé (a).

Le nommé Goi avoit trois plaies, l'une au bras assez légere, & deux à la jambe gauche; dont l'une étoit

(a) Quelques-unes des plaies avoient déja été cautérisées, je fis scarifier les autres.

très-considérable par son étendue & sa profondeur, pénétrante dans le tissu des muscles, déchirés & emportés, ainsi que les téguments ; l'autre étoit profonde, mais peu étendue.

Cet homme, peu de tems après sa blessure, avoit ressenti des anxiétés, des défaillances, de l'oppression ; on l'avoit saigné au bras, & deux de ses plaies avoient été cautérisées.

A mon arrivée les symptômes avoient disparu ; il étoit seulement fort effrayé des suites de son état. Je fis scarifier une des plaies qui n'avoit pas été reconnue, parce qu'elle étoit masquée par des caillots de sang durcis, qui la recouvroient. Je les fis panser avec un mêlange d'onguent basilicum & d'onguent mercuriel ; j'ordonnai une friction aux environs avec un gros de pommade mercurielle, & dans la crainte d'irriter la partie par le frottement, je fis employer une fausse-tente de charpie pour étendre l'onguent. Le pansement fut réitéré soir & matin, excepté la friction qui n'eut lieu qu'une fois par jour. Le Malade fut mis au régime végétal.

Aux douleurs près que les plaies lui causoient, il fut assez bien jusqu'au 13 Février. Il se plaignit alors de vives douleurs de tête ; son air devint sombre & rêveur ; ses plaies se remplirent d'une sanie très-abondante & jaunâtre, couleur qui étoit également imprimée aux muscles. J'eus recours alors aux lotions d'eau marinée, & j'ajoutai à son traitement l'usage intérieur de l'alkali volatil fluor, dont il prit douze gouttes, soir & matin, dans un demi-verre d'eau. J'en versai même quelques gouttes dans une de ses plaies.

Les mêmes moyens furent réitérés le soir, & continués ensuite. Son état parut s'améliorer. Le 14 les plaies furent vermeilles, le visage serein, & les douleurs de tête se dissiperent.

Le 27 il s'établit une douce salivation ; les frictions

& l'alkali volatil furent ſupprimées : on n'en reprit l'uſage que le premier Mars, tems auquel la ſalivation avoit ceſſé.

Le 3 il ſe plaignit d'un engourdiſſement conſidérable au bras mordu; il éprouva des nauſées; les ſymptômes diſparurent le lendemain.

Le 15 la langue fut pâteuſe: il ſe plaignit de dégoût, d'amertume à la bouche ; il fut purgé. Le lendemain les plaies tendoient à cicatrice; tout fut ſupprimé, & le panſement ſimplifié. Le 25 Mars, le nommé Goi partit du lieu de Rianes en bonne ſanté ; ſes plaies étant preſqu'entiérement cicatriſées.

OBSERVATION SECONDE.

LA nommée Garron avoit été cruellement mordue à l'une & à l'autre jambe, à la droite ſur-tout, où il y avoit cinq plaies conſidérables, dont quatre avoient été cautériſées, je fis ſcarifier & cautériſer la cinquieme. Il y avoit de plus d'autres morſures, qui n'avoient d'étendue que celle répondante à la dent de l'animal qui s'y étoit implantée. La jambe gauche n'offroit qu'une plaie, mais conſidérable, pénétrante dans le tiſſu graiſſeux, & quelques déchirures ſuperficielles. Ces plaies étoient très-douloureuſes, ſur-tout celles de la jambe droite, dont le gonflement étoit très-fort, très-étendu, occupant même tout le pied.

Par le même, 1780.

Cette femme avoit le pouls élevé, elle éprouvoit des friſſons, des tremblemens ; ſon ſommeil étoit troublé, & ſans ceſſe interrompu par l'image du chien qui l'avoit bleſſée. Elle étoit vivement affectée, ainſi que le premier Malade, des ſuites de ſon état.

J'établis chez cette femme le même ordre de panſement, que j'avois adopté pour le premier Malade. J'eus recours aux frictions, & attendu l'état de gonfle-

ment des jambes, je fis faire à chaque panſement des onctions d'huile camphrée.

Le 9, je la trouvai ayant paſſé une nuit orageuſe. Son ſommeil avoit été ſans ceſſe interrompu par l'image renaiſſante de l'animal ; elle avoit éprouvé des convulſions aux jambes : je fis ajouter à ſon traitement l'uſage intérieur de l'alkali volatil fluor, à la doſe de douze gouttes, ſoir & matin, dans un demi-verre d'eau.

Le 10 au matin, elle reſſentit des douleurs de tête, des maux de cœur, des douleurs aux jambes ; le ſoir tout étoit diſſipé, à la douleur de tête près, qui diſparut le lendemain.

Le 19, le ſommeil fut interrompu par des ſoubreſauts, des tremblemens, & la Malade ſe plaignit d'un engourdiſſement à la main droite.

Le 20, elle éprouvoit les mêmes ſymptômes, de plus un ſentiment de chaleur à l'eſtomac qui ſe propageoit juſqu'au goſier, & des picotemens aux gencives ; l'uſage de l'alkali fut ſuſpendu.

Le 21, cet état parut diminué, & il alla enſuite en déclinant.

Le 2 Mars, elle reſſentit des ſoubreſauts, des tremblemens ; ſon état lui inſpiroit le plus grand effroi pour l'avenir.

Le 10 Mars, elle éprouva un état de ſpaſme qu'elle rapportoit à la région de l'eſtomac, & qui ſe propageoit juſqu'à l'arriere-bouche ; & comme cet état ſe ſoutenoit le 12, elle fut remiſe à l'uſage de l'alkali.

Le 15, elle ſe plaignit de dégoût, d'amertume à la bouche ; la langue parut chargée : l'alkali volatil fut ſupprimé, & elle fut purgée avec un minoratif.

Le 19, on ceſſa les panſemens ; les plaies étoient cicatriſées : il ne reſtoit que l'engorgement des jambes.

Le

Le 25, on mit fin aux frictions (*a*), & la Malade fut laiſſée jouiſſant d'une bonne ſanté.

OBSERVATION TROISIEME.

ROCH BARTHÉLEMI, âgé d'environ vingt-trois ans, avoit été terraſſé par le chien, & mordu à la jambe; il avoit lutté long-tems contre l'animal furieux: il s'étoit bleſſé à la main contre un collier de fer dont le chien étoit armé, & n'avoit trouvé ſon ſalut qu'en ſe précipitant dans une maiſon, dont il avoit fermé la porte après lui. Par le même.

Ses vêtemens mordus & déchirés en différens endroits, l'avoient garanti d'un grand nombre de bleſſures. Il étoit réſulté de ſa morſure deux plaies étroites, mais profondes, qui furent cautériſées.

Roch Barthélemi fut panſé, ainſi que les deux autres Malades; je fis introduire dans ſes plaies de petites tentes de charpie, chargées du médicament ci-deſſus: il paſſa à l'uſage des frictions, qui furent continuées pendant quarante jours ſans interruption: il fut mis au régime végétal.

Le Malade n'éprouva pendant ſon traitement aucun ſymptôme fâcheux; une pâleur extrême & une ſombre triſteſſe ſe firent ſeulement remarquer.

OBSERVATION QUATRIEME.

LE nommé Louchon n'avoit été mordu au bras que légérement. Cet homme ſe repoſant ſur le peu d'étendue de ſes bleſſures, qui ſe bornoient à la peau, ne ſe propoſoit aucun remède. Par le même.

(*a*) Il auroit été à deſirer que M. Roure eût fait connoître la quantité de mercure qu'il a employée; réflexion qui peut s'étendre aux autres Obſervations du même Auteur.

Je le décidai à s'assujettir au traitement établi pour les autres ; excepté l'alkali, dont Roch & lui ne firent aucun usage. Je fis r'ouvrir avec l'instrument tranchant ses plaies déja cicatrisées ; elles furent entretenues dans cet état pendant un tems convenable : il n'éprouva pendant la durée de son traitement, aucun accident notable.

OBSERVATION CINQUIEME.

Par le même.

LE nommé Jaufret, Cordonnier, avoit été mordu à la fesse ; sa blessure étoit considérable. Il éprouvoit des nausées fréquentes, des bâillemens ; son visage étoit changé, son air morne, abattu, & son sommeil sans cesse troublé par l'image de l'animal qui l'avoit blessé. Son pouls étoit élevé & plein.

On le saigna, sa plaie fut cautérisée ; il passa au régime établi & au pansement adopté, & il commença l'usage des frictions.

Le 9, il avoit passé une nuit orageuse ; son sommeil avoit été troublé par des rêves affreux. Il éprouvoit de vives douleurs de tête, des tremblemens ; son visage étoit altéré, son air morne & rêveur : il étoit survenu des aphtes aux lévres ; il fut mis à l'usage de l'alkali volatil fluor, à la même dose que les deux autres Malades.

Le 10, au matin, il me parut beaucoup mieux ; la nuit avoit été plus tranquille : mais le soir il fut affecté d'une colique violente, qui le saisit à l'aspect d'un chien qui s'étoit introduit dans son appartement ; elle fut soudainement calmée par la prise d'alkali volatil du soir.

Depuis il n'éprouva plus aucun symptôme fâcheux ; son traitement fut continué sans interruption jusqu'au 25 Mars : sa plaie étoit entiérement cicatrisée depuis quelques jours.

Ainsi le régime végétal, les saignées, le cautere actuel, les frictions mercurielles, l'alkali volatil fluor

pris intérieurement, employé en topique, les onctions d'huile camphrée, les lotions d'eau marinée, l'onguent mercuriel, allié à un ſuppuratif pour les panſemens, ſont les moyens qui ont été mis en uſage, mais avec des modifications relatives à la nature des bleſſures & à celle des ſymptômes.

Cette méthode a été couronnée du plus heureux ſuccès, comme il conſte par le certificat envoyé à la Société Royale; le traitement a été exécuté ſous les yeux des Magiſtrats du pays: les perſonnes de l'Art y ont été appellées, & le procès-verbal ſigné par les uns & les autres, eſt entre les mains de MM. les Procureurs du pays.

OBSERVATION SIXIEME.

Par M. Séganville, Médecin à Lavaur, 1781.

LE nommé Joſeph Caribeu, habitant de Lavaur, fut mordu par un chien enragé le premier Avril dernier, à la partie moyenne externe de l'avant-bras droit. Le chien s'y étoit ſi fort attaché, qu'on avoit eu toutes les peines du monde à lui faire lâcher priſe; heureuſement un autre chien paſſa, & celui qui étoit enragé l'ayant apperçu, quitta l'homme pour ſe jetter ſur lui. Le jeune homme, âgé de dix-huit ans, fort & robuſte, d'un tempérament ſanguin, fut porté dans ſa maiſon, où je me rendis ſur le champ.

Ayant appellé un Chirurgien, je fis faire des ſcarifications ſur la plaie, qui étoit large de quatre travers de doigt; il en avoit coulé beaucoup de ſang. Deux heures après le Malade ayant repris ſes ſens, fut ſaigné du bras. On eut l'attention de laver la plaie avec de l'eau ſalée, & d'y appliquer un emplâtre véſicatoire. Le lendemain matin le Malade prit un vomitif, & le ſurlendemain je fis donner huit grains de pilules de Belloſte, préparées ſuivant le procédé de M. Baumé. Il uſa habituellement d'une tiſane faite avec le *gallium luteum*. Une fois le

jour ſeulement, on ajoutoit à un verre de cette tiſane quatre gouttes d'alkali volatil fluor. On lui donna tous les jours un bol fait avec le muſc, le camphre, le nître, & le ſyrop de pavot. Sa plaie fut panſée avec l'onguent baſilicum, auquel, de tems en tems, on ajoutoit un peu de précipité rouge. Tous les trois jours il fut panſé avec les pilules de Belloſte. Ce traitement réuſſit au mieux pendant vingt jours. Le vingt-unieme, à cinq heures du matin, on vint chez moi pour me dire que ce jeune homme ſi tranquille étoit devenu furieux. Je le trouvai dans une agitation épouvantable, voulant s'en aller, & ſe jetter ſur des hommes qui le retenoient. Je le fis ſaigner du bras; une heure après il fut ſaigné du pied: je lui preſcrivis une tiſane antiphlogiſtique dont il but beaucoup. Quatre heures après il fut encore ſaigné; le calme étant un peu revenu, je lui donnai un julep calmant: le Malade repoſa pendant quatre heures. Le lendemain il fut aſſez tranquille; on continua le même régime: il prit dans la journée trente grains, en deux fois, de poudre tempérante de Sthal; on continua le traitement, qui a duré ſoixante jours. Le Malade jouit de la meilleure ſanté poſſible; il travaille tous les jours.

Il eſt très-sûr que le premier chien étoit enragé; car le chien que celui-ci avoit mordu, & qui fut enchaîné par ordre des Magiſtrats, périt de la Rage huit jours après ſa morſure.

OBSERVATION SEPTIEME.

Par M. Réveillon, Méd. à Mâcon, 1781.

ON annonça dans les Papiers publics de 1777, un nouveau remède contre la morſure des chiens enragés. La baſe de cette préparation eſt un inſecte appellé par les Naturaliſtes *Scarabœus Melontho.* M. l'Evêque de Mâcon me chargea de voir ſi l'on pouvoit trouver cet inſecte: comme la ſaiſon étoit avancée, il ne me fut

pas possible d'en faire une récolte suffisante; il me dit alors d'écrire en Prusse pour m'en procurer: en donnant cette commission, je priai un Médecin du Collége de Berlin de me marquer la confiance que l'on pouvoit accorder à ce remède; il me répondit qu'une des conditions essentielles à la réussite, étoit qu'il fut administré dans les vingt-quatre heures de la morsure; mais que cependant on pouvoit le faire prendre un peu plus tard, à la vérité, avec moins de certitude. Le premier Malade sur lequel j'en fis usage, fut un nommé Perrier, Charetier: cet homme avoit été mordu, il y avoit plus d'un mois; il étoit sans inquiétude sur cet accident: il avoit continué son métier. Aux premieres impressions d'Hydrophobie, il se méprit sur sa situation; il ne demanda du secours que la veille de sa mort: je lui appliquai le remède; mais comme il avoit déja l'horreur des boissons, il me fut impossible de lui faire prendre une ample infusion de fleurs de sureau qui est recommandée; il périt. Le jour qu'il fut mordu, il étoit dans un cabaret à Saint Laurent, avec le sieur Perraud, habitant de la Paroisse de Griege en Bresse: le même chien, au même instant, mordit à la main le sieur Perraud. La mort de Perrier donna de vives inquiétudes sur son sort: sa famille me pria d'aller le voir; il étoit Malade, & ses parens regardoient déja les maux dont il se plaignoit, comme les signes précurseurs de l'Hydrophobie. Après l'avoir examiné attentivement, je m'assurai qu'il avoit une fiévre double-tierce; je lui donnai le remède, en lui disant que c'étoit un fébrifuge. Il fut violemment purgé; la fiévre passa, & il n'a eu aucun accident.

OBSERVATION HUITIEME.

Au mois de Janvier 1779, il vint un homme de Tournus, me demander le remède pour le sieur Buchalet. Les circonstances qui accompagnerent cet accident Par le même.

méritent d'être rapportées. Le sieur Buchalet étoit parti de grand matin pour aller à quelques lieues de Tournus: à une demi-lieue de la Ville, il apperçut un chien qui avoit déja fait beaucoup de dégât, & qui venoit à lui; la contenance de cet animal lui inspira de la frayeur: il se cacha derriere une haie; le chien passa sans l'appercevoir. Il se félicitoit d'avoir échappé au danger, & lorsqu'il le vit éloigné d'environ quarante pas, il crut pouvoir reprendre sa route, sans courir aucun risque: à peine fut-il sur le chemin, que le chien furieux vint à lui, & le mordit très-gravement à la joue & à la cuisse. Il y avoit sept jours que Buchalet avoit été mordu; il avoit été remis aux soins de M. Deboux. J'adressai à ce Médecin la composition & les instructions que j'avois reçues de Berlin; je le priai de me faire savoir l'effet qu'il auroit produit, & la suite de cette maladie; M. Deboux me marqua deux mois après que Buchalet étoit parfaitement rétabli, & que le seul effet sensible qu'il avoit apperçu du remède, étoit un écoulement fort abondant d'urines; que cet écoulement avoit duré vingt-quatre heures sans douleur, & que le Malade avoit repris ses occupations. Je sais qu'il se porte bien au moment où j'écris.

OBSERVATION NEUVIEME.

Par le même.

LE 20 Octobre 1779, une fille du Vigneron de M. Dufour, à Saint-Clément, âgée de neuf ans, fut mordue par un chien étranger; ses parens ne firent aucune attention à cet accident, & il s'étoit écoulé déja trente-cinq jours, lorsqu'ils en instruisirent Madame Dufour: cet enfant se plaignoit de douleur dans la gorge, & de difficulté d'avaler; on parvint, à force de prieres & de promesses, à lui faire prendre le remède: mais il fut impossible de la faire boire, soit répugnance ou fantaisie, elle ne voulut jamais s'y

ſoumettre. Les urines coulerent librement ; elle vécut encore cinq jours, & elle périt avec les accidens de l'Hydrophobie.

La mort de cet enfant, la difficulté de placer le remède dans les circonſtances que l'on m'avoit indiquées, me faiſoient craindre d'échouer, lorſque M. Dumerac me parla d'un breuvage qu'on débitoit à Tullin en Dauphiné ; il m'ajouta qu'on lui en avoit fait les plus grands éloges, & qu'il en avoit la recette : il eut la complaiſance de me la communiquer. Malgré le peu de confiance qu'on doit accorder aux différentes compoſitions que le Public débite, je crus qu'il falloit s'arrêter aux Obſervations pour le traitement d'une maladie, où la Médecine eſt encore obligée de ſe livrer à l'empyriſme. Afin de ne rien négliger, & pour remplir les vues bienfaiſantes de M. l'Evêque, j'écrivis à une perſonne de ma connoiſſance à Grenoble ; je le priai de demander aux Médecins de cette Ville ce qu'ils penſoient du remède de Tullin, & s'ils en avoient vu des effets marqués ; ſi enfin l'on pouvoit y compter dans les cas de morſure de chien enragé, pour ſavoir ſi la formule qu'on m'avoit donnée étoit conforme à celle des Médecins du pays : j'en demandai la recette ; mon ami me répondit que ces Médecins lui avoient aſſuré, que je pouvois y prendre la plus grande confiance, & que s'ils avoient le malheur d'être mordus, ils n'emploieroient pas d'autres ſecours. Je vais rendre compte des traitemens que j'ai faits par ce moyen.

OBSERVATION DIXIEME.

Le 20 Mai 1779, il vint chez moi une fille du Vigneron de Saint-Sorlin, de M. Danche, Perruquier à Mâcon, âgée de quatorze ans ; elle avoit été mordue par le chien du ſieur Saurey. D'après les informations que je pris, il n'eſt pas poſſible de douter que ce chien

Par le même.

ne fût enragé. Il avoit fait à la Malade, qui eſt le ſujet de cette Obſervation, deux bleſſures profondes à l'avant-bras; je panſai les plaies, & je lui donnai le breuvage qu'elle prit fort exactement. Elle jouit aujourd'hui d'une bonne ſanté, & elle n'a eu aucun accident.

Le 20 Septembre 1779, M. Morel, Curé de Varennes en Mâconnois, m'écrivit qu'il avoit dans ſa Paroiſſe quatre perſonnes qui avoient été mordues par un chien qu'il ſoupçonnoit être enragé : encouragé par l'expérience que je venois de faire à Saint-Sorlin, j'allai à Varennes; je penſai les Malades : je leur préparai le breuvage; il fut pris avec beaucoup d'exactitude ſous les yeux de M. le Curé. Pour mettre en état de juger ce que l'on doit penſer de cette Obſervation, je vais tranſcrire la Relation que m'a fourni M. Morel, ſans me permettre d'y changer un ſeul mot.

Varennes, le 28 Novembre 1779.

« Monſieur,

» Nous arrivons au port; il faut eſpérer que nous » ne ferons pas naufrage. Quarante jours ſe ſont enfin » écoulés depuis l'accident funeſte qui m'a ſi fort affligé, » & dont votre zèle & l'efficacité de votre remède ont » probablement empêché les ſuites funeſtes. Je me ſuis » engagé à vous donner par écrit le détail des circonſ- » tances qui ont accompagné cet accident.

» Vers le milieu du mois de Septembre, un jeune » chien que j'élevois dans ma maiſon, fut mordu juſ- » qu'au ſang par un chien étranger, qu'une chienne » chaude avoit attiré dans notre voiſinage. Comme il » eſt aſſez ordinaire de voir les chiens en pareil cas ſe » faire la guerre, & ſe déchirer impitoyablement ſans

» qu'il

» qu'il en résulte rien de fâcheux, la morsure faite au » mien ne me donna pas la moindre inquiétude; il ne » me vint pas dans l'idée de prendre aucune précaution. » Cependant il y a très-grande apparence que c'est-là » la source de tous nos malheurs: du moins je l'ai jugé » ainsi, & je crois que vous serez de mon avis.

» Le 19 Octobre, qui étoit un mardi, sur les sept » heures du soir, le jeune chien, qui jusques-là avoit » été souple, doux & caressant, nous parut entiérement » changé. Ma niece qui en faisoit son jouet ordinaire, » & dont il prenoit en bonne part les petites agaceries, » lui ayant passé la main sur le dos pour le caresser, » en fut mordue sur le champ. Quelques instans après » survint une querelle entre ce chien & les chats de la » maison: la fille qui est à mon service voulut frapper » le chien; il s'éleva contre elle, & lui fit à un de ses » doigts une morsure assez profonde. C'étoit à l'heure » du souper, j'appellai le chien pour le faire boire & » manger: il fit l'un & l'autre comme à son ordinaire, » ce qui me rassura entierement, & me donna lieu de » croire qu'il n'avoit mordu que parce qu'on l'y avoit » provoqué.

» Le jour suivant, sur les quatre heures après midi, » j'appris qu'il venoit de sauter sur un chien & sur deux » moutons, & que, quelques heures auparavant, il avoit » mordu deux filles de la Paroisse; l'une qui avoit voulu » le prendre sur ses bras, & l'autre qui n'avoit fait que » lui mettre sa main sur la tête. Je commençai alors à » avoir des inquiétudes; je me rappellai qu'il avoit été » mordu par un chien étranger, il y avoit environ un » mois: je craignis qu'il ne fût devenu enragé; cepen- » dant je l'avois vu boire, il n'y avoit qu'un instant, je » me rassurai encore; je pensai que c'étoit peut-être » l'effet de cette maladie qui fait périr tant de chiens. » J'allai me promener dans la prairie; je l'emmenai avec » moi pour pouvoir examiner sa contenance. J'observai

» dans cette promenade, 1°. qu'il alloit & venoit avec
» une eſpece d'inquiétude, & qu'il s'éloignoit de moi,
» beaucoup plus que de coutume ; 2°. qu'il ſecouoit
» continuellement la tête avec laquelle il faiſoit un
» mouvement ſemblable à celui d'une perſonne qui
» éternue ; 3°. qu'il s'élevoit à deux ou trois pieds de
» terre pour prendre les mouches, & qu'il couroit ſur
» les oiſeaux avec un air de fureur & de malice, qui
» ne lui étoit pas naturel ; 4°. qu'il étoit reſſerré &
» conſtipé à un tel point, qu'il ne rendoit ſes matieres
» qu'avec la plus grande peine, & en jettant des cris
» de douleur. De retour de la promenade, il entra dans
» la cuiſine, où ſe trouverent deux chats, ſur leſquels
» il ſe jetta auſſi-tôt. On le fit ſortir de la maiſon, &
» on le relégua dans une cour bien fermée, où il ne
» pouvoit nuire à perſonne. Sur les huit heures du ſoir
» il ſe mit à crier ou heurler d'une voix rauque &
» caſſée, ce qu'il n'a ceſſé de faire juſqu'à la fin. Au
» milieu de la nuit, j'entendis qu'il rongeoit la porte
» d'entrée, & qu'il faiſoit tous ſes efforts pour s'éva-
» der ; je me levai auſſi-tôt, j'appellai mes Domeſ-
» tiques, & l'ayant pourſuivi quelques tems, nous
» fûmes aſſez heureux pour le ſaiſir d'une maniere qui
» le mettoit hors d'état de nous mordre : je le fis
» enfermer dans une petite écurie où l'on avoit mis
» auparavant de l'eau, du pain & de la viande. Le
» jeudi matin j'allai le viſiter ; j'ouvris un peu la porte
» de l'écurie qui eſt fort baſſe, & à l'aide d'une piece
» de bois que je plaçai à ſon ouverture pour empêcher
» le chien de ſortir, je pus le voir ſans courir aucun
» riſque : il avoit la queue baiſſée, les yeux fixes,
» rouges & étincelans ; cependant je l'appellai, il parut
» qu'il me reconnoiſſoit : je lui fis donner une ſoupe
» qu'il mangea devant moi. Le ſoir du même jour on
» lui en donna une autre ; je ne ſais s'il mangea cette
» ſeconde : le vendredi matin étant allé auprès de lui,

» je trouvai le plat dans lequel on avoit mis la ſoupe, » ainſi que le vaſe où étoit ſon eau remplis de terre & » de balayures. Je lui jettai de la viande & du fro- » mage; il eſſaya de manger de l'un & de l'autre, mais » ne pouvant rien avaler, il ſe mit à crier: je jugeai » qu'il éprouvoit de la douleur dans la gueule ou au » goſier. Le ſoir je lui jettai encore de la viande, il fit » les mêmes efforts & pouſſa les mêmes cris. Je voulus » lui donner de l'eau fraîche; mais il ſe jetta avec » fureur ſur le vaſe, & en fit répandre toute l'eau. Le » Samedi matin j'allai le viſiter de nouveau: il étoit au » fond de l'écurie où il avoit tout emporté, la viande, » les pots & les plats; je l'appellai: pour cette fois il » ne reconnut, ni n'entendit ma voix; cependant il » s'approcha de la porte: je lui jettai à manger, il prit » un morceau qu'il emporta & qu'il lâcha tout de ſuite. » Je profitai de ce tems pour lui donner de la nouvelle » eau; mais il vint fondre ſur le vaſe, dès qu'il l'apper- » çut, avec un air plus furieux encore que le jour » précédent. Deux heures après ne l'entendant plus » crier, j'allai ouvrir doucement la porte; je vis qu'il » étoit étendu ſur la terre, j'eſſayai avec un bâton de » le faire remuer, mais il n'avoit plus de mouvement, » il venoit d'expirer.

» Voilà, Monſieur, notre malheureuſe aventure, » telle qu'elle s'eſt paſſée. Vous voyez ſi j'ai eu raiſon » de m'allarmer & de m'effrayer d'avance. Quelques » perſonnes ont voulu me raſſurer, en diſant qu'il » n'étoit pas certain que le chien fût enragé; mais il » n'eſt pas poſſible de s'y tromper (a): pour ſe con-

(a) Il eſt important d'obſerver ici que les détails de cette Lettre ne prouvent point, d'une maniere certaine, que le chien fût atteint de la Rage; il en eſt de même de l'Obſervation huitieme, & de tant d'autres. Il eſt malheureux que les maladies des chiens ſoient auſſi peu connues. Leur rapport avec celles de l'homme les rendent dignes de l'attention des Médecins.

» vaincre, il ſuffit de rapprocher les circonſtances. Ce » chien étoit âgé de ſix mois; il n'avoit jamais mordu » perſonne: il ne commença à mordre qu'un mois après » avoir été mordu lui-même par un chien inconnu; il » ſe jetta alors ſur différens animaux: ſa voix changea » & devint enrouée; il heurla continuellement: bientôt » il ne put manger; il prit la boiſſon en horreur: enfin » il périt le quatrieme jour, qui eſt le terme ordinaire » des enragés. Ne ſont-ce pas là les véritables ſymp- » tômes de la Rage? Comment dire après cela qu'on » n'eſt pas aſſuré qu'il fût enragé? Nous ſerions bien » à plaindre ſi cette prétendue incertitude étoit notre » unique reſſource, & le ſeul motif de notre ſécurité » & de notre eſpérance. Heureuſement au milieu de » mes inquiétudes, j'en ai trouvé de plus réels & » de plus ſolides. 1°. Lorſque le chien a mordu, ſa » rage ne faiſoit que de commencer; il mangeoit & » buvoit encore: les morſures n'ont pas été bien » fâcheuſes, à l'exception de celle de ma Domeſtique » qui étoit aſſez profonde. Les autres toutes faites au » bras, quoiqu'il en ſortit du ſang, ne reſſembloient » qu'à des égratignures; 2°. la tranquillité des perſonnes » mordues a toujours augmenté: depuis long-tems elles » ne paroiſſent plus s'occuper de leur malheur; 3°. enfin » la réputation du remède que vous avez adminiſtré, & » les précautions ſcrupuleuſes que vous avez priſes pour » le donner dans toute ſa force nous ont raſſuré: encore » à force d'y réfléchir, ſouvent la peur me les a fait » juger bien foibles. Vous m'avez demandé les noms » & l'âge des perſonnes qui ont été mordues; les voici. » Antoinette Duverney, âgée de vingt-huit ans. » Marguerite Coiſſard, âgée de vingt-deux ans. Marie » Revol, âgée de treize ans, & Claudine Morel, ma » niece, âgée de ſept ans & demi.

» Il ne me reſte plus qu'à vous faire mes très-ſinceres » remercimens de toute la part que vous avez bien

» voulu prendre à notre accident, & de tous les ſoins
» que vous avez apportés pour y remédier ».

J'ai l'honneur d'être, &c.

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Signé MOREL, Curé de Varennes.

OBSERVATION ONZIEME.

LE 20 Juillet 1780, Claudine Trois, âgée de douze ans, fille de Matthieu Trois, Patron, établi à Mâcon depuis dix ans, demeurant au fauxbourg de la Barre, Paroiſſe de Charnay, maiſon de Prince, Charpentier, fut mordue au bras par un chien étranger (*a*), entre ſept à huit heures du ſoir, ſans qu'elle le provoquât: le même chien, que les gens du quartier pourſuivirent, paſſa par Saint-Clément; il rencontra ſur le grand chemin la nommée Bouillé, âgée de ſept ans, qui jouoit avec d'autres enfans: il s'attacha à elle; il la terraſſa, & la mordit au bras en deux endroits. Le ſieur Bouillé, Charon, qui travailloit vis-à-vis, s'apperçut de cet accident, & accourut pour la dégager; le chien la quitta & mordit ce dernier à la main: il ſe ſauva enſuite, ſans qu'on ait pu ſavoir ce qu'il étoit devenu. J'ai panſé leurs plaies; ils ont tous les trois pris le remède & jouiſſent d'une bonne ſanté. Par le même.

OBSERVATION DOUZIEME.

LE 28 Octobre 1780, M. d'Igé m'adreſſa la fille de Claude Bernardet d'Igé, qui avoit été mordue par un Par le même.

(*a*) Il eſt incertain ſi ce chien & le chat de l'Obſervation douzieme, étoient atteints de la Rage.

chat : les circonstances qui accompagnerent cet accident, ne permettent pas de douter que cet animal ne fût enragé ; après avoir fait une morsure très-profonde au bras de cet enfant, il se jetta avec fureur sur deux chevres, qui passoient dans le Village ; il leur fit plusieurs dentées ; M. d'Igé donna des ordres pour assommer les chevres, & les voisins de Bernardet tuerent le chat. J'ai pansé la plaie ; la jeune fille a pris le breuvage & se porte bien.

RECETTE DU REMÈDE DE TULLIN.

Prenez de racines d'églantier, de scorsonaire, de marguerite sauvage, de feuilles de rhue, d'absinthe, de petite sauge, de chacune une petite poignée, autant de sel commun, & une tête d'ail. On concasse & on pile les racines les plus dures, comme sont les trois premieres, dans un mortier, & ensuite on y ajoute les autres drogues, ainsi que le sel & l'ail, on broie bien le tout ensemble ; cela fait, on jette le mêlange dans un pot de terre neuf & vernissé, avec trois chopines de vin blanc ; on laisse macérer à froid pendant douze heures. La maniere de faire usage de ce remède, est d'en prendre pendant neuf jours, un grand verre tous les matins à jeun, observant de demeurer trois heures après sans rien prendre ; l'on peut dormir ou agir indifféremment après le remède. Le neuvieme jour on presse le marc qui est resté dans le vase, & on en fait boire le suc au Malade.

OBSERVATION TREIZIEME.

Par M. Gallé, Médecin à Mezin, 1780.

LE 25 Février 1780, le nommé Bernard, Gardeur de brebis, restant chez le nommé Planté, Paroisse de Pondenan, âgé de treize ans, fut mordu par un loup qu'on crut enragé, & me fut amené le lendemain 26 du même mois, ayant quinze plaies sur le corps ; savoir

ſept au bras droit, ſix à la jambe du même côté, une à la lévre inférieure, & une ſur le front à la racine des cheveux, étant toutes fort ſimples & ſans dilacération.

Cet enfant étoit effronté, hardi, intrépide. Il me raconta le combat qu'il avoit eu à pluſieurs repriſes avec le loup, contre lequel il avoit lutté long-tems, quoiqu'il eût été terraſſé pluſieurs fois. La joie & la ſatisfaction qu'il manifeſtoit, me firent comprendre que ſon eſprit étoit libre de toute alarme & de toute crainte de Rage, dont on ne ceſſoit cependant de l'entretenir inconſidérément. Je fis mettre ſur le champ en pratique le traitement propoſé en pareil cas par M. Baudot, Médecin de la Charité-ſur-Loire, de ſorte qu'après avoir fait appliquer ſur chaque plaie une quantité ſuffiſante d'emplâtre véſicatoire, qui fut levé ſix heures après, on lui fit matin & ſoir des lotions d'eau chaude & d'huile ſur chaque plaie, & dans tout le contour, ſuivies d'une friction avec l'onguent mercuriel double, à la doſe d'une dragme pour toutes les plaies dans chaque panſement. Cet enfant, quoiqu'ayant les pieds nuds, étant légérement vêtu dans une ſaiſon encore froide, & reſtant dehors pendant preſque toute la journée, ſoutint douze frictions ſans aucun effet ſenſible, en jouiſſant de la meilleure ſanté, & s'évada le ſeptieme jour ſans prendre congé de ſon Chirurgien ni de moi. J'ai appris depuis qu'il avoit été reprendre ſa même tâche, & qu'il s'étoit très-bien porté, ſans jamais avoir entendu parler du loup dont il avoit reçu tant de plaies ; enſorte que je n'ai pu ſavoir ſi ce loup avoit fait quelqu'autre ravage, & s'il étoit réellement enragé (*a*).

(*a*) Ici M. Gallé ne donne cette Obſervation que pour ce qu'elle vaut. Celles que nous avons reçues dans ce genre ſont très-nombreuſes. Nous nous ſommes contentés d'en donner & d'en rapporter quelques-unes, pour en faire mieux connoître l'inſuffiſance.

OBSERVATION QUATORZIEME.

Par M. Fourot, Médecin à Champlite en Franche-Comté.

LE 5 Avril 1779, une louve enragée parut dans la paroiſſe d'Autel, en Franche-Comté, Bailliage de Gray; après s'être jettée ſur deux garçons qu'elle maltraita horriblement, elle atteignit un troupeau de vaches. Avant d'y arriver, elle tua un petit chien qui précédoit de loin des Voyageurs. La louve prête à ſe jetter ſur le troupeau de vaches, mordit un cochon qui n'en étoit pas éloigné; elle ſe jetta enſuite ſur deux vaches qu'elle mordit en pluſieurs parties du corps, d'où miſe en fuite, elle fut droit à un homme du même Village qui pêchoit ſur le bord de la Saône: à la vue de la louve il ſe mit en défenſe, & s'efforça de l'écarter avec la perche de ſa ligne; la louve n'en fut point intimidée, elle lui ſauta au viſage, lui fit une plaie à la joue gauche & au menton. Durand (c'eſt le nom du particulier) ſe tint ferme en reculant pour prendre une pioche qui étoit près de lui. La louve animée, d'un ſecond ſaut, le ſaiſit au côté, lui imprima profondément ſes dents, lui déchira ſes vêtemens & lui pinça les chairs; mais Durand, ſans céder à l'effort, fait lâcher priſe à l'animal, & s'éloigne encore pour prendre ſa pioche: la louve ſe jetta une troiſieme fois ſur lui; à l'inſtant il courbe ſon corps, baiſſe la tête, & oppoſe le coude que l'animal ſaiſit; Durand toujours ferme, atteignit enfin ſa pioche, en aſſenna un coup ſur la tête de la louve, qui chancella & tomba à ſes pieds: Durand redouble ſes coups, lui enfonce le crâne; le ſang & la cervelle lui jailliſſent au viſage: Durand fut reconduit chez lui; la Communauté ſe diſpoſa à lui procurer des ſecours, & à reconnoître le ſervice ſignalé qu'il venoit de rendre par ſon courage.

Durand, mordu le matin du 5, ne fut ſecouru que le 8 à quatre heures du ſoir. A mon arrivée il avoit le viſage ardent, l'œil vif, la langue rouge, la parole précipitée;

précipitée; il étoit dans son lit, plein de bon sens & de résignation. Je m'informai de son caractere: on me dit qu'il étoit simple, paisible & doux. Il s'étoit excédé de fatigue pendant les deux jours précédens par un voyage forcé. Je lui proposai un bain tiéde, il l'accepta; au sortir du bain je lui fis laver ses plaies: il se recoucha; je les examinai; j'en trouvai cinq, dont une seule étoit importante: il en avoit deux au visage. Je passai le bistouri sur les bords des plaies; j'allongeai les angles, il coula beaucoup de sang. Les plaies du bras & celle du côté étoient peu considérables, les vêtemens ayant arrêté les dents de l'animal. Je me prêtai volontiers aux vives instances des assistans, qui desirerent que je brûlasse toutes les plaies avec un fer rouge qu'ils m'avoient préparé (*a*).

Les plaies furent lavées avec l'eau chargée de thériaque & de sel, ensuite j'ai fait des frictions dans la circonférence des plaies, jusqu'à parfaite guérison, avec l'onguent basilicum, augmenté des deux tiers de mercure, & les plumaceaux furent recouverts d'onguent de la mere, avec partie égale de mercure.

Du 9 Avril jusqu'au 25 Mai les frictions mercurielles ont été continuées, même à haute dose; des pilules mercurielles ont été données trois fois par jour: le camphre a été plusieurs fois administré avec le nître; j'ai aussi employé le musc & le castoreum, & j'ai été obligé de faire une fois une saignée au Malade.

Ces différens remèdes ont été rendus nécessaires par des paroxismes, que M. Fourot croit avoir été des accès de Rage; mais ces paroxismes ont eu lieu dans l'absence de M. Fourot, qui n'en a vu que le déclin, & qui par conséquent ne peut prononcer sur leur nature. M. Fourot ne nous a point fait connoître la dose du mercure qu'il

(*a*) M. Fourot est trop instruit pour ignorer combien cette précaution est usitée; il seroit bien à souhaiter que tous les habitans des campagnes connussent, comme ceux de Champlite, l'importance de ce moyen.

a employée. Le traitement a été terminé en quarante-neuf jours.

Une remarque importante, est que Durand, vers la fin de son second accès, éprouva une éruption sur tout le corps, qui dura pendant trois jours, & qui finit par une desquamation universelle.

Les autres personnes mordues par la même louve, ont été traitées par une méthode inconnue, & sont mortes à la fin du premier accès.

M. le Curé de la Paroisse & les Notables ont certifié ces faits.

OBSERVATION QUINZIEME.

Par M. Doumil le jeune, Maître en Chirurgie, à Nevers.

LE 4 Février 1782, un chien enragé mordit sept personnes dans cette Ville. Pour donner à ces infortunés les secours nécessaires, MM. les Officiers Municipaux demanderent M. Baudot, Médecin à la Charité-sur-Loire, conjointement avec moi. Il fut décidé qu'on les traiteroit par la méthode ordinaire, c'est-à-dire, par les scarifications faites sur les plaies, les vésicatoires appliqués sur les dernieres, & que vingt-quatre heures après, les plaies seroient pansées avec un mêlange de styrax, d'onguent de la mere & de camphre, que l'on feroit ensuite des frictions à la circonférence des plaies avec l'onguent mercuriel double camphré, de deux jours l'un; & tous les jours des frictions huileuses: enfin que si quelque symptôme de Rage venoit à paroître, on auroit recours aux antispasmodiques, tels que le laudanum liquide, le camphre, &c. (M. Baudot n'ayant pu demeurer à Nevers que pendant vingt heures, je me suis trouvé seul chargé du traitement).

Les moyens dont il s'agit furent ponctuellement observés. Mais leur usage n'ayant pas eu l'effet que l'on devoit en attendre, j'ai été obligé de varier ce traitement, & j'y ai suppléé comme il suit. J'ai trouvé

plus de reſſources dans les préparations mercurielles priſes intérieurement. J'ai employé un ſyrop fondant, compoſé de quinze grains de *ſublimé corroſif*, diſſous dans une once d'eſprit de vin, étendu dans une chopine d'eau diſtillée, & autant de ſyrop de guimauve. J'ai fait prendre tous les jours à jeun une cuillerée de ce ſyrop fondant. J'ai fait obſerver la diéte végétale & lactée, j'ai ſupprimé l'uſage du vin qu'on avoit permis aux Malades. J'ai employé les lotions faites avec l'infuſion des plantes anodines ſur les plaies & à leur circonférence; les panſemens de ces dernieres ont été faits avec l'onguent de la mere, pour en entretenir la ſuppuration le plus long-tems poſſible.

Cette méthode m'a ſi bien réuſſi dans le traitement de cette maladie, pour combattre les accidens qui s'étoient développés malgré les premiers moyens que j'avois exactement employés, que j'oſe aujourd'hui la communiquer.

Le 3 Février 1782, Claude Fourmillon, de la paroiſſe de Coulanges-les-Nevers, âgé de quarante-ſix ans, d'un tempérament foible & pituiteux, fut mordu à la partie poſtérieure & moyenne de la jambe droite, ſur le trajet du tendon d'achille, par un chien qui étoit dans le plus violent accès de Rage. La plaie étoit très-profonde. Une autre plaie avoit été faite au ſein du même côté; cette derniere étoit ſi ſuperficielle, qu'à peine pouvoit-on appercevoir l'endroit affecté, elle fut parfaitement guérie en quatre jours. Le Malade ſe refuſa à ce qu'on mît en uſage les moyens propres à la faire ſuppurer. Je pratiquai des ſcarifications ſur la plaie de la jambe, j'y appliquai enſuite un véſicatoire: il produiſit douze heures après ſon effet. La plaie fut panſée avec un mêlange de ſtyrax, d'onguent de la mere & de camphre; les frictions mercurielles, camphrées & huileuſes, furent faites à la circonférence de la plaie, les premieres de deux jours l'un, & les dernieres tous les jours. Le 9

ſurvinrent un défaut d'appétit, de l'inſomnie, des mouvemens ſpaſmodiques dans preſque toutes les parties du corps, un prurit inſupportable à la circonférence de la plaie, avec une forte inflammation. Le 11 le prurit à la plaie, la douleur & l'inflammation avoient fait des progrès conſidérables. Les autres accidens étoient toujours les mêmes. Je donnai au Malade un bol, composé de ſix grains de camphre, & d'un demi-grain de laudanum liquide dans ſuffiſante quantité de conſerve de roſes. Le remède ne fut répété qu'une fois, parce qu'il ne produiſit la premiere fois qu'un moment de calme, & que la ſeconde il ne fit aucun effet. Alors je défendis au Malade de continuer les frictions huileuſes & mercurielles. J'ordonnai le ſyrop fondant, pris à la doſe d'une cuillerée, tous les matins à jeun, dans un verre de lait, & le régime lactée & végétal pour toute nourriture. La plaie fut panſée avec l'onguent de la mere ſeulement, & des lotions furent faites ſur toute l'étendue de l'inflammation, avec l'infuſion des plantes anodines pluſieurs fois répétées chaque jour. Le 14, le Malade dit être ſoulagé; j'examinai la plaie, l'inflammation étoit détruite, & la ſuppuration étoit très-abondante. Le 18, il n'y eut point de mouvement ſpaſmodique, & le ſommeil fut tranquille. J'ai continué les remèdes dont il s'agit juſqu'au 27, ſans que le Malade ait éprouvé le plus léger accident. Le 28, après avoir ſupprimé le ſyrop fondant, le régime végétal & lactée, ainſi que les bains anodins, j'ai fait donner au Malade des frictions huileuſes & mercurielles. Le 8 Mars, le prurit, la douleur & l'inflammation à la plaie ont reparu, la ſuppuration étoit preſque ſupprimée, il ſurvint des mouvemens ſpaſmodiques dans les cuiſſes & aux hypocondres. L'inſomnie & des rêves agitoient le Malade, qui croyoit toujours voir le chien qui l'avoit mordu. Alors je proſcrivis entiérement les frictions huileuſes & mercurielles, je donnai encore une fois le ſyrop fondant à la même doſe, je preſcrivis la

diéte végétale & lactée, les bains anodins, & la plaie fut pansée avec l'onguent de la mere. Le 12, le prurit & l'inflammation étoient entiérement dissipés, la suppuration fut très-abondante, enfin tous les accidens céderent jusqu'au 18, que le Malade eut le dévoiement, & une légere salivation, qui ne durerent que vingt-quatre heures. Je fis cesser l'usage du syrop fondant, en continuant toujours le même régime, & les lotions anodines. Le 24 le Malade eut des inquiétudes sur son état, avec de l'insomnie, & l'appétit lui manqua; il me pria de lui donner le syrop qui lui avoit fait tant de bien (c'étoit son expression): je lui en fis réitérer l'usage, à la dose d'une cuillerée tous les matins à jeun dans un verre de lait. Le 27 le sommeil devint tranquille; la suppuration de la plaie étoit toujours très-abondante: il survint en même-tems un appétit excessif. Je continuai les moyens ci-dessus jusqu'au 4 Mai, tems où la plaie fut entiérement consolidée. Le Malade n'a point éprouvé de nouveaux accidens, & jouit d'une bonne santé.

OBSERVATION SEIZIEME.

Par le même.

Le 3 Février 1782, Pierre Tréforier, Vigneron, de la paroisse Saint Martin de Nevers, âgé de quarante-deux ans, d'un tempérament foible & très-sensible, fut mordu par le même chien, à la partie moyenne, antérieure & externe de la jambe gauche. La plaie étoit superficielle; il reçut une autre morsure au tiers inférieur & externe de la jambe droite: cette derniere étoit très-profonde, & jointe à une extravasation de sang qui s'étendoit à toute sa circonférence. Je pratiquai de profondes scarifications sur les plaies, auxquelles j'appliquai ensuite des vésicatoires. Quinze heures après ils produisirent l'effet qu'on devoit en attendre, & le Malade fut pansé avec le mêlange de styrax, d'onguent de la mere & de camphre; les frictions huileuses & mercurielles

camphrées furent faites comme au Malade précédent. Les moyens dont il est question n'empêcherent point le développement de quelques accidens. Le 14 le Malade eût beaucoup d'agitation dans le sommeil, des rêves qui lui représentoient toujours le chien qui l'avoit mordu, & du dégoût pour les alimens : il éprouva du prurit, de la douleur, de l'inflammation aux plaies qui suppuroient fort peu. Le pouls étoit foible & fréquent ; les accidens dont il s'agit furent les mêmes jusqu'au 17. Alors j'ordonnai au Malade de cesser les frictions huileuses & mercurielles, & à leur défaut je fis faire sur les plaies & dans toute l'étendue de l'inflammation des ablutions, avec l'infusion des plantes anodines plusieurs fois répétées par jour, & les pansemens avec l'onguent de la mere pour provoquer la suppuration. Ensuite je prescrivis le régime végétal & lactée pour toute nourriture, le syrop fondant fut pris à la dose d'une cuillerée tous les matins dans un verre de lait ; ce dernier remède purgea le Malade deux jours de suite, il me dit que cette évacuation lui avoit sauvé la vie. Le 22 le sommeil fut tranquille, le prurit, la douleur & l'inflammation aux plaies étoient entiérement dissipés ; la suppuration étant très-abondante, & l'appétit entiérement rétabli, tout fut à merveille jusqu'au 4 Mars. Je tentai de nouveau l'usage des frictions huileuses & mercurielles, après avoir fait cesser les moyens ci-dessus, & avoir abandonné le Malade à sa nourriture ordinaire ; le 10 il eut des inquiétudes dans le sommeil, des mouvemens spasmodiques aux cuisses ; le prurit, la douleur & l'inflammation reparurent aux environs des plaies dont la suppuration étoit presque supprimée, & un spasme convulsif attaqua la gorge, ce qui gênoit la déglutition. Le 12, je donnai encore une fois le syrop fondant à la même dose, j'ordonnai le régime végétal & lactée, les bains anodins furent appliqués plusieurs fois par jour sur les parties affectées d'inflammation, & les plaies furent pansées

avec l'onguent de la mere ; le 15, tous les accidens céderent & le sommeil fut tranquille : le spasme à la gorge disparut, l'inflammation autour des plaies fut entiérement détruite, & la suppuration de ces plaies étoit très-abondante : j'ai continué le traitement en question jusqu'au 28 Avril. Les plaies sont parfaitement consolidées ; le Malade n'a point éprouvé de nouveaux accidens, & continue son travail ordinaire.

Six autres Observations rapportées par M. Doumil, à la suite de celle-ci n'en sont qu'une répétition. Elles concernent le sieur Augier, Fourreur à Nevers, mordu à la jambe droite ; le sieur Mathieu Leroi, de Nevers, mordu à la jambe gauche ; le sieur Antoine Brossard, aussi de Nevers, blessé au bras & à l'avant-bras ; le sieur Colé, Tisserand de Nevers, mordu à la jambe : le sieur Duvivier, mordu comme tous les précédens, par un chien, à la cuisse & à la jambe ; & la nommée Françoise, de Saint Martin en Nivernois, mordus par un loup à l'oreille, au bras & à la main. Ces différens particuliers ont été soumis au traitement, exposé dans les deux premieres Observations, & ont cru être réellement attaqués de la Rage. Mais le chien étoit-il réellement enragé, comme M. Doumil l'annonce ? C'est ce qui n'est pas prouvé par les détails que nous avons reçus.

M. Doumil ajoute, dans une derniere Observation, qu'un habitant de la même paroisse de Saint Martin, qui avoit été mordu en 1782 par un loup enragé, & qui avoit été soumis au traitement de M. Baudot, exposé tout au long dans ce Volume, mourut dans les accès de la Rage la plus effrayante.

OBSERVATION DIX-SEPTIEME.

M. NORMANDE, Médecin à Lourdes, a communiqué quatre Observations, qui tendent à prouver que les

Par M. Normande, Médecin à Lourdes.

frictions mercurielles ont été ſouvent utiles dans le traitement préſervatif de la Rage communiquée à des hommes, à des chevaux, à des vaches & à des cochons. Il aſſure que le ſuc de croiſette, mêlé avec quelques gouttes d'alkali volatil, & donné trois fois dans le jour, eſt très-recommandé & employé avec ſuccès dans le pays qu'il habite, pour combattre la même maladie. M. Normande n'a point indiqué la doſe du ſuc de croiſette, & n'a point expoſé avec autant de préciſion qu'on auroit pu le deſirer, les preuves de l'exiſtence de la Rage dans les chiens, qu'il a regardés comme les foyers de la contagion; reproche qui peut être fait à un grand nombre d'Auteurs.

RAGE COMMUNIQUÉE,

Suivie de la mort.

OBSERVATION DIX-HUITIEME.

Par M. Route, Médecin à Aix, en Février 1782.

ELZEARD ROCHE, natif d'Aix, âgé d'environ quinze ans, fut mordu au pied gauche le 3 ou le 4 Novembre 1781, par un chien ſoupçonné de Rage.

Il réſulta de ſa morſure quatre petites plaies, deux ſur le pied, & deux au talon. Tout le traitement conſiſta à les baſſiner avec du vin chaud, elles furent promptement cicatriſées.

Elzeard Roche a joui de l'apparence de la plus parfaite ſanté, juſqu'au quarante-cinq ou quarante-ſixieme jour de la morſure. Il reſſentit alors à la jambe gauche une douleur qui augmenta de jour en jour, devint plus vive, gagna la cuiſſe & le fit boiter en marchant.

Le 26 Décembre, ſoupant avec ſes parens, il éprouva de l'horreur pour la boiſſon, & il ne put l'avaler qu'avec beaucoup de difficulté.

L'Hydrophobie

L'Hydrophobie fit des progrès ; on se rappella alors la morsure, & la sécurité fit place aux plus vives alarmes.

Je reçus ordre de MM. les Procureurs du Pays d'aller donner mes soins à cet enfant le samedi 29 Décembre, cinquante-six jours après la morsure. Je le trouvai très-agité à la vue de la boisson, dont il n'avaloit que quelques gouttes avec les plus grands efforts. La douleur à la jambe & à la cuisse gauche étoit des plus vives ; mais nul gonflement, nulle marque que les cicatrises dussent se r'ouvrir, la tête étoit saine, le pouls petit, irrégulier ; le Malade se plaignoit de chaleur, & d'une forte constriction au gosier : il avoit l'air abattu.

Je lui fis donner aussi-tôt une friction de deux dragmes d'onguent mercuriel double sur la cuisse malade ; il prit avec peine dix gouttes d'alkali volatil fluor dans une cuillerée de liquide : j'ordonnai une infusion de fleurs de tilleul, dont on devoit tenter de lui faire avaler quelques cuillerées ; je fis placer des vases remplis de vinaigre sur des réchauts, pour imprégner l'appartement de sa vapeur : je recommandai d'oindre souvent le col du Malade avec l'huile d'olive chaude, & de profiter des instans de calme pour lui faire passer du riz cuit à l'eau, avec la fleur d'orange & le sucre.

Le soir, la douleur de la cuisse & de la jambe étoit presqu'entiérement dissipée ; le pouls me parut un peu plus élevé : il avoit eu une légere moiteur, mais il se plaignoit vivement de la constriction au gosier, & il desiroit en détacher des glaires épaisses, qui, disoit-il, le fatiguoient beaucoup : je réitérai la prise d'alkali.

Le Dimanche au matin, 30 Décembre, je le trouvai dans de violentes convulsions : il avoit été très-agité pendant la nuit ; il cherchoit à mordre : il avoit éprouvé des spasmes, une suffocation considérable à la seule invitation de boire ; il desiroit détacher ce qui lui serroit le gosier, & il ne crachoit qu'avec beaucoup de peine une salive très-épaisse.

Comme je desirois d'établir promptement la salivation vu l'urgence des symptômes, & dans l'espérance de dissiper par là l'embarras du gosier, je fis réitérer la friction sur la cuisse, à la même dose que le jour précédent.

Une heure après la friction il fut calme, s'excusa auprès de ses parens de ses écarts, qu'il dit avoir été involontaires. Je le pressai de boire, & il avala avec moins de peine un demi-verre de sa boisson de tilleul.

Environ sur les onze heures du matin je le trouvai assez tranquille, la salivation s'étoit établie, il ne se plaignoit plus de l'embarras au gosier; l'horreur de l'eau étoit bien diminuée, il but un verre plein avec assez de facilité.

A midi il survint de nouvelles convulsions: je lui fis donner un lavement préparé avec le camphre, le musc, le nître, dans une infusion de fleurs de tilleul; il expira environ une demi-heure après qu'il l'eut pris.

Deux phénomènes m'ont frappé, dans ce Malade dont la Rage étoit confirmée depuis dix jours environ, lorsque j'ai tenté quelques remèdes. La premiere friction a fait cesser la douleur dans la partie malade: la seconde a beaucoup diminué l'Hydrophobie; le Malade a pu avaler du liquide, & la constriction & l'embarras du gosier ont cessé lorsque la salivation s'est établie. N'est-il pas raisonnable de penser, que s'il avoit été permis de la soutenir plus long-tems & de la moins presser, on auroit pu espérer quelque succès (*a*)?

Je demandai qu'il me fût permis de faire l'ouverture du cadavre; mais MM. les Procureurs du Pays crurent devoir se refuser à mes instances.

(*a*) On a commis une faute essentielle dans ce traitement, en oubliant de rompre les cicatrices & de r'ouvrir les plaies.

OBSERVATION DIX-NEUVIEME.

Par M. Beauvais de Préau, Docteur en Médecine à Orléans, 1780.

Le nommé Etienne Champion, d'Orléans, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament assez fort, sujet à l'ivrognerie, a été attaqué, étant pris de vin, le jeudi 11 Mai dernier, sur les cinq heures du soir, par un gros chien soupçonné d'être enragé ; qui après lui avoir fait une plaie assez profonde, avec déchirement à la main gauche, & une autre moins grande à la partie inférieure & interne de l'avant-bras près du poignet, le mordit à la partie supérieure & postérieure de la cuisse droite, dans laquelle il lui enfonça les dents de la profondeur d'un pouce & demi ; le terrassa & lui fit une quatrieme plaie au bas-ventre, heureusement légere, parce que ses habits le garantissoient en partie. Ce malheureux jeune homme, en cherchant à se défendre, perdit encore la premiere phalange du doigt indicateur de la main droite. Dans cet état, il se présenta à notre Hôtel-Dieu pour y être pansé de ses blessures. M. Ballay, un des Chirurgiens en chef, appellé le premier, commença par faire laver les plaies avec l'eau imprégnée de sel marin, & mit pour premier appareil des compresses trempées dans la même eau. Trouvant le pouls agité, il le fit saigner du bras, lui prescrivit une boisson d'orge nîtrée, & lui conseilla une diette modérée & le repos. La nuit fut assez tranquille.

Le lendemain 12, M. Hardouineau, premier Médecin de l'Hôtel-Dieu, vit le Malade, approuva le traitement de M. Ballay, & convint avec lui de le continuer, ce qui a été suivi jusqu'au 14. Dans cet intervalle point de fiévre ; nulle agitation : les nuits étoient tranquilles. On donnoit au Malade, outre les bouillons, une soupe & deux œufs frais dans les vingt-quatre heures.

Le 14, on commença les frictions aux environs des

plaies, avec deux gros & demi de pommade mercurielle, compoſée avec parties égales de graiſſe & de mercure. On les panſoit avec un mêlange de ſuppuratif & de la même pommade, auſſi par parties égales. A ces remèdes extérieurs on jugea à propos de joindre l'uſage intérieur d'une ſolution de ſublimé corroſif, à la doſe de deux grains dans une pinte d'eau, dont le Malade prenoit deux cuillerées par jour; & celui des poudres contre la Rage, dont les Religieuſes de notre Hôtel-Dieu font un ſecret, & que je ſoupçonne être peu différentes de celles de *Palmarius*. Ce traitement dura neuf jours, & le Malade alloit aſſez bien ſans offrir aucun ſymptôme d'Hydrophobie. Juſqu'au ſixieme jour du traitement, Champion avoit occupé un lit dans la grande ſalle commune des Malades, parmi leſquels ſa préſence excitoit des craintes & des murmures. Pour les calmer on ſe décida à le placer dans une ſalle haute, deſtinée à recevoir les pierreux, alors vacante, & qui eſt en très-bon air. On lui donna pour le ſoigner un Gardien qui ne devoit pas le quitter. Ce déplacement ſembla faire naître des inquiétudes au Malade; mais il les calma bientôt par une boiſſon copieuſe d'eau-de-vie, dont on aſſure qu'il fit uſage conjointement avec ſon ſurveillant, & ce durant trois jours. On avoit ſoin de tenir les plaies ouvertes & de les faire ſuppurer.

Le dixieme jour, depuis les frictions, on ajouta au traitement ordinaire, en ſubſtituant aux deux grains de ſublimé, ſix grains de la même préparation mercurielle, & ſix grains de ſel ammoniac, diſſous dans une pinte d'eau de riviere, dont on faiſoit prendre deux cuillerées étendues dans du lait, ce qui a duré deux jours.

Le treizieme le Malade ſe plaignit de douleurs dans les reins, le bas-ventre & la mâchoire inférieure, de chaleur à la bouche & de mal à la gorge. L'inſpection de celle-ci laiſſa voir toute l'arriere-bouche enflammée, les glandes ſalivaires engorgées, principalement les

amygdales. On ſupprima les frictions & la boiſſon mercurielle. On y ſubſtitua des lavemens émolliens, des gargariſmes, avec la décoction de guimauve dans du lait tiéde, & on fit redoubler la boiſſon orgée.

Le quatorzieme au matin la ſalivation s'établit ; les boiſſons paſſoient ſans répugnance, mais avec douleur. Sur le ſoir le Malade eut des anxiétés & des douleurs vagues dans tous les membres. A neuf heures il tomba ſans connoiſſance ; le viſage étoit marbré. Il jettoit une ſalive écumeuſe ; cet état dura un quart-d'heure, au bout duquel le Chirurgien lui trouvant le pouls plein & inégal, le viſage haut en couleur, lui fit une ſaignée copieuſe du bras. La ſalivation parut revenir : le pouls devint mol & la peau moite ; mais ce calme apparent fut de peu de durée. Les anxiétés & les douleurs reparurent un peu avant minuit : le Malade éprouvoit la plus grande agitation ; il ſe rouloit avec efforts ſur ſon lit. L'écume parut de nouveau à la bouche, & il mourut à minuit dans l'état le plus violent.

L'ouverture du cadavre fut faite par M. Ballay, en préſence ſeulement de M. Mauſſion, auſſi Chirurgien de l'Hôtel-Dieu & des Éleves.

On ouvrit d'abord le col, depuis le fond de la bouche juſqu'à la poitrine. L'œſophage, le larynx & la trachée-artère furent trouvés dans leur état naturel. Les poumons étoient affaiſſés ; ils contenoient très-peu d'air, & leur ſurface externe étoit rouge & enflammée. Le ventricule droit du cœur, l'oreillette du même côté, & toutes les veines étoient gorgées d'un ſang noirâtre & fluide. Les viſcères du bas-ventre n'offrirent rien de particulier ; ils étoient dans leur état naturel à l'exception des inteſtins grêles, dont la couleur parut rouge & enflammée. L'iléon étoit gangrené à environ quatre travers de doigt de ſon extrémité, & on appercevoit différentes taches noires dans toute l'étendue de ce même inteſtin. Le cerveau étoit dans ſon état naturel.

OBSERVATION VINGTIEME.

Par le même.

UN jeune Écolier, de dix à douze ans, fut mordu, il y a environ quarante-cinq ans, à la jambe, par un chien enragé, qui lui fit une blessure assez considérable. On lui administra les secours convenables & connus alors avec assez de succès, pour qu'il n'essuyât aucun accident durant l'espace de six mois que la plaie étoit bien cicatrisée, & le jeune homme dans un état de santé parfaite. A cette époque, il reçut d'un de ses camarades, aujourd'hui Docteur en Médecine à Orléans, de qui je tiens le fait, un coup de pied dans la jambe à l'endroit de la cicatrice. Il faut observer que cet Écolier portoit ce jour-là les mêmes bas qu'il avoit lors de son accident. Sur le champ le malheureux jeune homme tomba à la renverse, avec les symptômes les plus effrayans, & qui caractérisent un accès de Rage marqué. On le transporta chez lui, où il lui prit un second accès, durant lequel il mourut.

OBSERVATION VINGT-UNIEME.

Par M. Faure, Docteur en Méd. de la Faculté de Bordeaux, 1780.

LE 8 Mai 1780, en présence de plusieurs Chirurgiens de la Maison, j'ai ouvert, à l'Hôtel-Dieu de Paris, le cadavre d'une jeune fille de dix-neuf ans, morte dans les symptômes suivans d'Hydrophobie.

I. Elle n'a été sensiblement malade que l'espace d'une demi-journée. La veille de sa mort elle commença à se plaindre : c'étoit un violent mal de tête, pour lequel elle vint à midi à l'Hôtel-Dieu. Vers la fin du même jour parurent des mouvemens convulsifs, de l'oppression, des palpitations, une douleur de gorge, une strangulation, de l'horreur pour les liquides, de l'écume à la bouche, les yeux étoient saillans & hagards, elle faisoit des prieres continuelles pour qu'on ne l'étouffât point, le délire survint & la mort.

II. J'ignore les remèdes qu'on lui a administrés.

III. Elle ne se souvenoit pas même d'avoir été mordue par aucun animal.

IV. Le corps étoit charnu & en embonpoint, bien proportionné dans ses parties, & de la meilleure constitution.

V. Toute la partie supérieure du tronc, principalement le col & la tête, étoient livides & gorgées de sang; les yeux pleins, saillans hors de leurs orbites.

VI. Dans la capacité de la bouche, rien de remarquable, sinon un peu d'écume dans le fond, qui découloit des narines mêmes. Les dents, le palais, la langue, le gosier, &c. étoient parfaitement sains.

VII. Les glandes parotides, (sous-maxillaires), sublinguales, la thyroïde, le thymus, étoient fort grosses, gorgées de sang, saines d'ailleurs. En parlant de la grosseur de ces glandes, il ne faut pas oublier que le sujet étoit jeune.

VIII. Le larynx, la trachée-artère, les bronches, étoient couvertes d'écume; cette écume étoit extrêmement blanche & éclatante, elle existoit même dans les divisions cellulaires des bronches (*a*).

IX. Les poumons adhéroient par-tout à la plévre, se déchiroient plutôt que de s'en séparer, étoient très-gorgés d'un sang noir & enflammé, sur-tout le gauche: d'ailleurs ils étoient sains.

X. Le cœur étoit très-volumineux, proportion gardée au reste du corps. L'oreillette antérieure très-grande, très-noire, très-gorgée de sang dans sa substance; enduite extérieurement d'une croûte lymphatique de demi-ligne

(*a*) Cette Observation paroît d'autant plus intéressante, qu'elle nous offre 1°. tous les principaux organes de la respiration; l'appareil destiné de près ou de loin à cette fonction importante: ceux des actions vitales; le cœur & ses appartenances; *seuls* dans l'état de souffrance. 2°. *L'écume n'existoit que dans le conduit aërien*, d'où le voile du palais, abattu, interceptoit tellement le passage dans la bouche, qu'il n'y en avoit pas une bulle, & qu'elle passoit directement dans les fosses nasales du cadavre, & couloit par les narines. 3°. *Les organes salivaires ne paroissoient pas former le siége de la maladie, au moins dans le cas présent, ce n'étoit pas la salive qui formoit la bave écumeuse; elle sembloit remonter au contraire de la poitrine.*

d'épaiſſeur : pleine d'un ſang noir fort épais, & de végétations rameuſes, de même nature que l'incruſtation extérieure. Le ventricule antérieur plein d'un ſang, qui formoit ſemblables végétations. Les deux caves étoient gorgées d'un ſang de même qualité. L'oreillette poſtérieure rapetiſſée, flétrie, blanche, ratatinée, amincie comme une foible membrane cellulaire, réduite à preſque rien. Le ventricule poſtérieur n'avoit rien de remarquable, ſes parois étoient extrêmement fortes & épaiſſes. Il y avoit une végétation polypeuſe dans le principe de l'aorte.

XI. L'œſophage, l'eſtomac, le tube inteſtinal étoient ſains dans tout leur trajet.

XII. Tous les viſcères du bas-ventre étoient en fort bon état.

XIII. Le crâne n'a pas été ouvert.

Je n'ai vu cette fille qu'après ſa mort. Ce que j'en ai dit avant, je le tiens des aſſiſtans.

OBSERVATION VINGT-DEUXIEME.

Par M. Thieſſet, Méd. à Troyes, 1774.

PENDANT les neiges du mois de Décembre 1774, une louve Hydrophobe, de petite taille, de l'eſpece connue par les Chaſſeurs, ſous le nom de *loups-levriers*, mordit vingt perſonnes à ſix lieues de Troyes, dans différens villages : les frictions mercurielles en ont préſervé treize. De neuf qui avoient été mordus à la tête, ſept ont péri. Des ſept qui ſont morts, ſix n'avoient eu aucune évacuation ſenſible, quoique quelques-uns euſſent reçu juſqu'à vingt frictions, de deux gros d'onguent mercuriel double. Le ſeptieme avoit eu un flux d'urine aſſez conſidérable pendant pluſieurs jours. Cette évacuation me raſſura ſur l'état de cet homme, chez lequel j'avois obſervé pendant tout le cours du traitement les ſymptômes avant-coureurs de la Rage, qui diſparurent après cette évacuation. Loin de regarder la ſalivation

ſalivation comme néceſſaire, je l'évitois à cauſe des accidens fâcheux qui peuvent en réſulter. Je connois des Obſervations de maladies vénériennes, guéries par un flux d'urine abondant, occaſionné par le mercure; & je croyois que l'Hydrophobie pouvoit céder à la même évacuation. La mort de cet homme, qui arriva le cinquante-huitieme jour depuis ſes bleſſures, & après vingt-deux frictions, me fit penſer que dans les maladies ſpaſmodiques, une plus grande ſecrétion d'urine qu'à l'ordinaire eſt plus ſouvent un ſymptôme ſpaſmodique qu'un effet qui puiſſe les calmer; auſſi je n'ai abandonné les autres bleſſés qu'après les avoir fait ſaliver, ou ſuer abondamment: & il ne leur eſt arrivé aucun accident. Ces deux évacuations paroiſſent les ſeules indiquées par la nature de la maladie. Dans l'Hydrophobie déclarée, le Malade ſue & bave juſqu'à la mort; & il n'eſt ſoulagé de ſes convulſions, que lorſqu'il a jetté de la bave à flot. Des treize bleſſés qui ont été préſervés, dix ont ſalivé & trois ont ſué. Il y a huit mois que le traitement eſt fini, & ils ſe portent très-bien.

Dès que l'horreur de l'eau étoit déclarée, les ſaignées copieuſes & réitérées, les vomitifs, les antiſpaſmodiques, l'alkali volatil, les préparations mercurielles, & les frictions à doſes outrées, n'ont pu arracher de la mort aucuns de ceux, chez leſquels ce ſymptôme étoit déclaré, quelque célérité que j'aie employée dans l'adminiſtration de ces remèdes. Il y a cependant des Obſervations contraires; mais ont-elles été faites ſur de véritables Hydrophobes?

Il ne m'a pas été poſſible d'employer les bains, deſquels j'aurois pu tirer quelques ſecours. Les pays qui ont été affligés de cette maladie, ſont preſqu'entiérement dépourvus d'eau. Les Malades auxquels je l'ai propoſé, n'ont pas du moins voulu s'y ſoumettre,

L'ouverture des cadavres, qui est sans danger (*a*), ne m'a rien appris de plus que ce qui se trouve dans la plupart des Auteurs. Cinq à six heures après la mort, & malgré la rigueur de la saison, ces cadavres tomboient dans un état de putréfaction, qui permettoit à peine de les approcher. Le ventre étoit extraordinairement tendu, l'air qui y étoit renfermé en quantité sortoit avec explosion, aussi-tôt que le scalpel pénétroit dans la cavité de l'abdomen.

Dans un Mémoire communiqué à M. l'Intendant de la Province, on demande si l'Hydrophobie peut s'inoculer par la cohabitation entre mari & femme?

Un Manœuvrier du Mesnil-Saint-Loup, qui a été mordu, n'a point discontinué d'habiter avec sa femme; je sai de leur propre aveu qu'ils ont eu de fréquentes communications, & il n'en est survenu aucun mal. Cet homme avoit été blessé grievement, il a eu des symptômes qui m'ont fait craindre qu'il ne tombât dans le troisieme degré de l'Hydrophobie. Il avoit une plaie assez profonde d'un pouce & demi de long, sur la partie latérale de la poitrine, deux incisions transversales dessus & dessous le pouce, & deux impressions de dents sur l'articulation de l'index (*b*).

Un Sabotier d'Estissac, qui a été mordu, & qui a manqué de périr, avoit plusieurs ulcères aux jambes. Depuis le traitement il ne s'en est pas ressenti, & il en paroît guéri.

OBSERVATION VINGT-TROISIEME.

Par M. Gallé, Méd. à Mezin, 1781.

LE 13 du mois de Mars 1781, un gros mâtin, traversant un troupeau de cochons dans les pâturages de ma métairie, mordit au nez deux truies de différens âges.

(*a*) Le Chirurgien qui m'aidoit, s'est blessé en faisant l'ouverture d'un cadavre, & il n'en est résulté aucun accident.

(*b*) La Rage ne s'étant point développée dans ce particulier, l'Observation ne présente rien d'étonnant.

La morſure fut cruelle, profonde, avec effuſion de ſang, & un déchirement très-conſidérable de toute cette partie, dans l'une & dans l'autre. Le Métayer leur cautériſa cette partie par le moyen de l'huile bouillante, & les fit baigner pendant pluſieurs jours. Inſtruit de cet événement, & imaginant que ces deux truies ne pouvoient pas, pendant quelque tems, prendre leur nourriture ordinaire, & que le chien devoit être enragé, j'ordonnai qu'elles fuſſent nourries de ſon détrempé dans l'eau, ſéparées du reſte du troupeau, & enfermées dans une loge particuliere, juſqu'à ce que l'eſcarre fût tombée, la plaie cicatriſée, la faculté de ſe nourrir avec les autres recouvrée, & qu'il ſe fût écoulé un tems ſuffiſant pour n'avoir plus à craindre de Rage.

N'apprenant pas que le chien eût fait d'autres ravages dans les environs, & doutant qu'il fût enragé, je n'établis aucun traitement préſervatif contre la Rage, & je commis au hazard ces deux truies, dans l'intention de les faire tuer, auſſi-tôt qu'elles ſeroient menacées de Rage, pour ne point expoſer les gens de la métairie à quelqu'accident funeſte.

L'eſcarre étant tombée & la plaie cicatriſée, les deux truies furent en état de manger à leur ordinaire; & ne ceſſerent de boire la même quantité d'eau blanchie, qu'on leur fourniſſoit ci-devant pour leur boiſſon. Mais le 16 Avril ſuivant, la plus jeune des deux truies ceſſa de manger & de boire, paroiſſant fort abattue. Les Métayers l'ayant fait ſortir, dans l'idée que l'influence d'un air libre pourroit la faire revenir de cet état; on la vit s'agiter çà & là, mordre & briſer les morceaux de bois qui ſe rencontroient ſur ſon chemin, faire ſes efforts pour gravir contre les murs & les endroits les plus eſcarpés, fouir & creuſer le fumier & le terrein de la loge où on la renferma bientôt après: élever, renverſer & faire rouler, par toute la loge, une auge conſidérable & très-peſante; creuſer & détacher plu-

ſieurs pierres, en pouſſant des cris effroyables : ce qui continua preſque ſans interruption pendant deux jours entiers, au bout deſquels elle mourut par les effets de la Rage, & au moment où on attendoit un fuſil pour la tuer.

La truie la plus âgée étoit pleine quand elle fut mordue, & elle avoit mis bas quelques jours avant que la Rage ſe déclarât, ce qui arriva le 21 Avril, cinq jours après que la plus jeune en eût été atteinte. On la ſépara de ſes petits pourceaux qui étoient fort jeunes, & preſque hors d'état de prendre une nourriture ſuffiſante. Les accidens que la mere éprouva furent les mêmes que ceux de la truie déja morte, & ſe reproduiſirent de tems en tems, avec d'autant plus de fureur, qu'étant à portée d'entendre les grognemens de ſes petits, elle s'élançoit avec la plus grande impétuoſité ſur la porte de la loge, toutes les fois qu'elle les entendoit. Curieux de ſavoir combien de jours elle vivroit dans cet état, j'ordonnai qu'on découvrît le toît de la loge pour lui jetter les herbes qu'elle pourroit manger, & pour examiner tous les mouvemens qu'elle feroit. On ne put pas verſer de l'eau dans ſon auge, parce qu'elle étoit renverſée. On crut qu'elle mangeoit, parce qu'elle ſe jettoit ſur les herbes avec fureur & avec une eſpece de voracité. Je craignis de faire redreſſer ſon auge, parce qu'on ne le pouvoit, qu'en expoſant à la fureur de cet animal ceux qu'on auroit commis pour cet effet : je crus d'ailleurs que cet animal pouvoit vivre ſans eau, ſi réellement elle avoit mangé toutes les herbes qu'on lui fourniſſoit journellement, par rapport à la grande quantité de ſuc qu'elles contenoient ; mais, quelque ſoin que je fiſſe prendre de cette truie, elle mourut cinq jours après. Tous les petits furent nourris avec la farine d'orge, d'avoine & de froment détrempée dans l'eau, & lorſque les jeunes cochons furent en état, on leur fournit une ſuffiſante quantité d'herbes tendres, & toujours fraîches ;

en leur donnant pour boiſſon de l'eau blanchie avec le ſon. Par ce moyen ces jeunes animaux ont pris de l'accroiſſement & de la force reſpectivement à leur âge, & n'ont manifeſté, juſqu'à préſent, aucune incommodité ni tendance à l'accident de leur mere.

OBSERVATION VINGT-QUATRIEME.

Par M. Achard, Méd. à Marſeille, 178....

LE nommé Fraize, Ménager, domicilié dans le territoire d'Aubagne, à trois lieues de Marſeille, fut mordu pendant l'hiver dernier par ſon chien, qu'il ne croyoit pas atteint de la Rage. D'ailleurs le préjugé aſſez généralement adopté dans ce pays, qu'*un chien enragé ne mord jamais ſon Maître*, augmentoit la ſécurité de cet infortuné, quoique l'animal eût diſparu dès la morſure faite.

La plaie ſe cicatriſa bientôt. Fraize continua ſes exercices ordinaires, aſſociant les travaux de la campagne aux plaiſirs de la chaſſe. Huit mois s'écoulent ſans que le moindre ſymptôme de Rage ſe manifeſte. Le Malade ni les parens ne ſoupçonnoient pas que le venin de cette maladie exiſtât ; ils ont même douté que ce hydre pût ſéjourner ſi long-tems dans un corps, ſans ſe manifeſter au dehors, & ce n'a été qu'après l'apparition de l'Hydrophobie, qu'ils ont été détrompés.

Vers la mi-Août, le Malade obligé de décharger des barrils de vin qu'il tranſportoit dans un village voiſin, reçut un coup ſur le thorax, ſans aucune marque externe de contuſion; il ſurvint un crachement de ſang, qui fut accompagné d'une petite fiévre & d'une douleur ſourde dans la cavité de la poitrine; il courut chez M. Brun, Chirurgien à Aubagne, qui le ſaigna au bras, & qui lui preſcrivit des béchiques vulnéraires. Les ſymptômes parurent ſe calmer, la douleur devint plus violente, & le crachement de ſang ceſſa, ainſi que la fiévre.

Les choſes étant dans cet état, le 30 Août, M. Brun

jugea à propos de faire une ſeconde ſaignée; il y avoit alors un principe de ſuffocation, & le Malade commençoit à ſe plaindre d'une difficulté dans la déglutition. Le Chirurgien s'informa ſi quelque chien avoit mordu cet homme, on répondit que non; le Malade même aſſura n'avoir jamais été mordu. Malgré cette aſſertion, M. Brun jugea que les mercuriaux pourroient être indiqués, attendu que les ſymptômes exiſtants lui parurent ceux de l'Hydrophobie.

Le lendemain 31 il vint à Marſeille, & me demanda mon avis, ſur l'état de Fraize; je lui conſeillai d'inſiſter ſur les mercuriaux (*a*). A peine étoit-il retourné à la maiſon du Malade, que les ſymptômes les plus terribles ſe manifeſterent; des accès de fureur, l'horreur des liquides, des convulſions affreuſes, firent avouer à ſes proches la morſure qu'il avoit reçue huit mois auparavant.

La nuit ſuivante parut aſſez tranquille, on le laiſſe ſeul quelques inſtans; il s'échappe & avoue à ceux qui le ramènent, qu'il alloit ſe pendre. Tous les remèdes employés depuis furent inutiles, les ſyncopes ſurvinrent & ſe ſuccéderent mutuellement, le Malade périt le 2 de Septembre. On ne voulut point permettre l'ouverture du corps.

OBSERVATION VINGT-CINQUIEME.

Par M. Gallet Dupleſſis, Docteur en Médecine à Carcaſſonne, 1778.

UN homme âgé de quarante-ſix ans, d'une conſtitution bilieuſe, fort & robuſte, du pays de Sault, revenant de ſon travail, conduiſoit devant lui deux vaches & une jument avec ſon poulain... Un loup d'une moyenne groſſeur, ſembloit s'être porté exprès derriere des buiſſons pour l'attaquer. En effet cet animal laiſſe paſſer

(*a*) M. Ramel pere, D. M. donna auſſi ſes avis pour le traitement, comme M. Ramel fils, nous l'a appris par une lettre le 5 Juin 1784.

tranquillement les vaches & la jument, & s'élance avec fureur sur l'homme qui suivoit son bétail. Il se dresse contre lui, & le mord profondément à la joue, au bras & à la cuisse. Le paysan se défendant vigoureusement, terrasse le loup, le couche par terre, lui met la main dans la gueule; il en eut la moitié du médius emporté: il tire de sa poche un mauvais couteau, avec lequel il a le courage d'égorger le loup. Le secours qui vint après coup, servit à conduire le blessé chez lui. Le Chirurgien à qui on s'adressa, pansa simplement les blessures sans faire attention à la cause qui les avoit produites. Depuis cet événement arrivé dans le mois d'Avril, il se passa plus de deux mois, sans que le blessé éprouvât aucun symptôme de Rage. Guéri de ses blessures il alloit journellement à son travail. Environ trois mois après, le tems de la moisson étant arrivé, ce misérable vint avec plusieurs de ses compagnons aux environs de Carcassonne, où il travailla paisiblement; il leur avoit déja dit en faisant le chemin de s'éloigner tous, parce que leur haleine exhaloit une puanteur insupportable: il croyoit toujours sentir l'infection de celle du loup, lorsqu'il le mordit à la joue; il se plaignoit même alors d'une espece d'étranglement & de sécheresse au gosier, qui l'empêchoient, disoit-il, d'avaler les solides & les liquides, sans cependant témoigner en avoir de l'horreur. Quelques jours après, en Juillet 1778, sur les quatre heures du soir, se sentant suffoqué, il quitta brusquement le travail & ses compagnons, & il se sentit tout-à-coup saisi de l'horreur invincible des liquides & des solides, même de l'air qui faisoit sur lui la même impression lorsqu'il alloit contre le vent; il vint à Carcassonne où un Chirurgien le saigna. Je le vis le samedi matin avec tous les signes de la Rage confirmée, il passa ainsi jusqu'au soir, en se tenant la main devant la bouche, dans la crainte, disoit-il, d'être étouffé par le mouvement de l'air: il

demanda à être enfermé, on le mit dans un cachot à l'Hôpital; il employa une partie du Dimanche à se confesser, & se tenant continuellement à genoux, il tomba, & mourut paisiblement sans aucun mouvement de fureur.

L'ouverture du cadavre de cet Hydrophobe & Aérophobe en même-tems, présenta les Observations suivantes. Les substances corticale & blanche étoient un peu desséchées, & de couleur brune: la pie, & la dure-mere avoient la même sécheresse. Les ventricules ne contenoient aucune espece de sérosité. La langue étoit séche & brunâtre. L'œsophage, ainsi que la trachée-artère & tout ce qui constitue l'arriere-bouche, étoit sec & d'un rouge livide. Le poumon étoit sphacelé dans plusieurs points. La partie gauche du cœur étoit affaissée & molle, l'autre moitié étoit dans l'état naturel; l'oreillette de ce côté étoit flasque, & contenoit un sang noir & grumelé. La partie concave du diaphragme étoit livide. La vésicule du fiel étoit plus volumineuse qu'à l'ordinaire, elle contenoit une humeur noirâtre. *

OBSERVATION VINGT-SIXIEME.

Par M. Mignot de Genety, Docteur en Médecine, à Thiers, 1781.

LE Dimanche 9 Septembre, Marie Guittard, âgée de soixante ans, du village de Gardelle près Thiers, portant quelques ustensiles de la main gauche, fut mordue assez légérement au dos de cette main par un chien étranger, que l'on poursuivoit comme enragé, & qui fut tué, non loin de-là, le même jour ou peu après. Cette femme fut d'abord très-inquiéte de cet accident, & son imagination parut un peu troublée des suites qu'il pouvoit avoir;

* *Nota.* Je ne pensai point à visiter les parties génitales; je ne sus qu'après coup, & lorsqu'il ne fut plus possible d'avoir le cadavre, que ce particulier avoit dit lui-même, que depuis quelques jours il avoit continuellement une éjaculation de semence, avec un sentiment de prurit dans ces parties.

avoir ; mais au lieu de s'adresser aux gens de l'Art, en état de lui donner des conseils & des secours efficaces, sa famille s'adressa aux personnes à secret.

Une Dame, Bourgeoise de cette Ville, lui prêta volontiers une pierre de serpent, comme un remède infaillible, & qui devoit être appliquée sur la plaie.

Malgré cette promesse, on s'adressa encore à une autre Dame de la Ville, qui est dans l'usage d'y distribuer la poudre d'écailles d'huîtres, qu'elle regarde comme un remède certain, pour prévenir & arrêter les suites quelconques des morsures de chiens ou autres animaux enragés.

L'application de la pierre & la poudre d'écailles d'huîtres, prise à l'intérieur, eurent au moins l'avantage de tranquilliser la Malade, & de calmer la vive inquiétude qu'elle avoit eu d'abord sur les suites de sa morsure. En conséquence cette femme a passé près d'un mois assez tranquillement, toujours avec un peu de foiblesse, de morosité & de langueur, mais mangeant, buvant avec les autres, & faisant passablement toutes ses fonctions. Sur la fin de la premiere semaine de ce mois d'Octobre, elle se plaignit d'une grande foiblesse dans les jambes, puis d'une prostration universelle de forces, & enfin d'un sentiment d'engourdissement & de stupeur, non-seulement à la main blessée, mais dans toute l'étendue de l'avant-bras, du bras & de l'épaule, du même côté, accompagné de mal-aise, d'angoisse, d'inquiétude, de mélancolie, de bâillement & de pandiculations, comme l'on a coutume de l'observer au moment de l'invasion d'une grosse fiévre. Elle fut dans cet état, qui alloit toujours en empirant, jusqu'au mercredi matin 10 Octobre, où après avoir passé une nuit très-fâcheuse, elle fut jugée très-malade par ses parens. En effet, elle éprouvoit alors une oppression considérable ; l'inspiration étoit courte & entrecoupée de sanglots, avec une expiration brusque & plaintive, une chaleur interne, consi-

dérable ſur-tout à la gorge, où elle portoit ſouvent la main, en indiquant avec les doigts que c'étoit-là ſon plus grand mal. Elle prenoit cependant encore les bouillons & la boiſſon qu'on lui préſentoit. D'ailleurs elle ne témoigna aucune averſion, ni horreur particuliere pour les liquides, & ne donna aucun ſigne de fureur, malgré ſon état d'angoiſſe & d'anxiétés affreuſes, qui augmenterent ſucceſſivement juſqu'à ſa mort, ainſi que l'oppreſſion. Tout ſon corps étoit couvert d'une ſueur graſſe, les extrêmités étoient froides. Elle mourut dans la nuit du vendredi 12 au ſamedi 13 Octobre, ſans qu'il y ait eu ni Rage ni Hydrophobie.

OBSERVATION VINGT-SEPTIEME.

Par le même.

Au mois de Février 1764, un loup enragé fit de grands ravages dans pluſieurs villages voiſins de Thiers, & juſques dans les fauxbourgs de cette Ville : il mordit dans ces divers endroits, quinze à vingt perſonnes, dont la majeure partie périt, pluſieurs dans toute la fureur de l'Hydrophobie, quelques-unes de maladies inflammatoires, ſuites du déſordre de leur traitement, ou du peu de précautions que l'on prit dans l'adminiſtration des remèdes.

Au moment où ce ravage arriva, j'étois à Paris, mais ſur le point de revenir à Thiers, lorſqu'on m'écrivit ce fâcheux événement, en me recommandant de porter avec moi de la poudre d'écailles d'huîtres calcinée : ce qui m'étoit fort aiſé, & ce que je fis en effet.

J'arrivai à Thiers le 20 Mars 1764, & j'y trouvai un nouvel Hoſpice, qu'on y avoit établi pour le traitement de toutes les perſonnes mordues par l'animal enragé; j'appris qu'il étoit déja mort pluſieurs de ces malheureux, dont quelques-uns, à ce qu'on m'aſſura, avoient donné les ſignes de la Rage la plus furieuſe.

MM. les Chirurgiens de la Ville, alors au nombre de

ſept, étoient les ſeuls maîtres de ce traitement général, fait par les ſoins, la vigilance & les invitations de M. le Commiſſaire départi de la Province, qui avoit chargé ſon Subdélégué à Thiers, de faire préparer pour ce traitement un Hoſpice & des lits pour tous ces miſérables; & l'on avoit loué pour cela une maiſon entiere aſſez vaſte. Je me rendis à l'invitation de MM. les Chirurgiens, & même avec empreſſement, attendu que la choſe étoit très-intéreſſante pour moi, qui n'avois jamais eu occaſion de voir des Hydrophobes. J'étois même alors un peu pyrrhonien ſur tout ce que l'on avoit dit, ou écrit de tous les ſymptômes ſinguliers, attribués à cette étrange maladie, que je ne regardois encore, que comme une eſpece de mélancolie, ou délire particulier, ayant pour objet l'averſion des liquides. J'étois bien perſuadé qu'avec un jugement bien ſain & une ame de trempe forte, on ne pouvoit jamais tomber dans un pareil délire, malgré les morſures des animaux quelconques, prétendus enragés. Je regardois, en un mot, l'Hydrophobie, comme la ſuite d'une imagination puſillanime, qui affoiblie & altérée par toutes les hiſtoires que l'on avoit débitées ſur les ſuites affreuſes de la morſure des animaux enragés, étoit capable de rendre funeſtes, par la ſeule inquiétude, les accidens les plus légers des morſures de chiens & autres animaux ſuſpects.

On commençoit alors à vanter les frictions mercurielles pour la cure de l'Hydrophobie, & c'étoient ces frictions qui faiſoient le traitement principal de cet Hoſpice. On y joignoit auſſi quelques antiſpaſmodiques, tels que le muſc, le ſel ſédatif, la poudre de guttete, le camphre, le ſafran Oriental, &c.

Pour prévenir les accidens de la Rage, l'on paſſoit aux frictions mercurielles après les préparations les plus légeres, & l'on adminiſtroit ces frictions à forte doſe, & à des intervalles trop courts, quelquefois même ſans

méthode & ſans doſe; auſſi vis-je périr aſſez vîte, & peu de jours après mon arrivée, deux de ces Malades de fiévres inflammatoires, qui me parurent occaſionnées par les frictions mercurielles données trop-tôt, trop fortement doſées, ou trop multipliées.

L'on m'aſſuroit de plus avoir vu quelques-uns de ces malheureux périr affectés des ſymptômes les plus ſinguliers de la Rage, & je cherchois à m'aſſurer par moi-même de la réalité de cette contagion hydrophobique, & de tous les accidens qui l'accompagnent. Sept à huit jours après mon arrivée, l'on vint m'avertir qu'un enfant de douze ans, venoit de donner des ſignes peu équivoques d'Hydrophobie.

Je me tranſportai ſur le champ à l'Hoſpice, où je trouvai cet enfant déja ſéparé des autres Malades, & dans un appartement particulier deſtiné à ceux en qui l'Hydrophobie s'étoit déja manifeſtée. Je trouvai le Malade aſſez tranquille dans ſon lit, où de tems en tems ſeulement il s'enfonçoit bruſquement, cherchant pour ainſi dire à ſe cacher, & à envelopper ſa tête ſous ſes couvertures. Son viſage, qui étoit naturellement doux, timide & intéreſſant, ne me parut pas fort altéré, à l'exception des yeux qui s'égaroient de tems en tems. Je lui parlai avec beaucoup de tranquillité & de douceur; lui faiſant d'abord quelques queſtions gaies à la portée de ſon âge, & aſſez étrangeres à ſa maladie, auxquels il me répondit aſſez juſte & à propos: pour lui donner plus de confiance & gagner ſon amitié, je m'aſſis ſur ſon lit en continuant mes queſtions; je paſſai ſans affectation aux accidens qu'éprouvoit alors le Malade. Il me répondit d'une voix un peu enrouée, ainſi qu'aux queſtions précédentes, qu'il ſe ſentoit mal à la gorge, beaucoup de chaleur au goſier, de la ſécherreſſe, & qu'il étoit fort altéré. Je propoſai au Malade quelque boiſſon agréable pour ſe déſaltérer, ſoit bouillon, ſoit tiſane ou eau chaude, avec du ſucre ou du

ſyrop ; ſon pouls étoit petit, concentré & très-fréquent. Il me répondit qu'il ne pouvoit pas boire, malgré le deſir & le beſoin qu'il en avoit ; je l'aſſurai qu'il n'y auroit que la premiere cuillerée difficile à avaler, & qu'après cela il ſe ſentiroit fort ſoulagé : mais afin de l'engager davantage à faire ſous mes yeux de nouveaux eſſais pour prendre quelque boiſſon, je lui montrai un écu de ſix livres, en lui diſant que ce ſeroit la récompenſe de la premiere taſſe de boiſſon que je lui verrois prendre. — Oh, Monſieur, vous badinez, & vous ne me donneriez pas cet écu. — Si fait, mon ami, il eſt à toi, & je te le laiſſe, à condition que tu boiras ou du bouillon, ou de la tiſane, ou de l'eau avec du ſucre, ou de l'eau & du vin, ce que tu voudras, en un mot, pourvu que tu boive. — En diſant cela je lui mis l'écu dans ſa main, qu'il retira bruſquement dans ſon lit pour y dépoſer cet écu, en ſouriant d'aiſe, malgré ſa maladie. En même-tems il demanda une taſſe d'eau chaude avec du ſucre, que je lui fis porter ſur le champ ; prenant alors cette taſſe d'une main bruſque, mais tremblante, il s'efforçoit, en détournant les yeux & même la tête, de porter obliquement & de côté la taſſe à ſa bouche ; mais à chaque fois que la taſſe touchoit à ſes lévres ou à ſon viſage, il l'en éloignoit précipitamment, & avec des mouvemens convulſifs au viſage, aux bras & aux épaules, avec des ſoulevemens ou bondiſſemens convulſifs, qui partoient de la région épigaſtrique, & ſe portoient juſqu'au pharinx. Il eſſaya pluſieurs fois de porter, de la même maniere, cette taſſe à ſa bouche, dans le deſſein de gagner l'écu, mais toujours vainement, avec des grincemens de dents & des mouvemens convulſifs qui ne faiſoient qu'augmenter, & devenoient plus forts à chaque nouvelle tentative qu'il faiſoit, ſi bien qu'à la derniere fois ayant porté cette taſſe ſi bruſquement & ſi près de ſa bouche, qu'il s'en répandit quelques gouttes entre ſes lévres & ſes dents, il entra alors dans une

convulſion terrible, & beaucoup plus vive que les précédentes. Je n'oublierai jamais le contraſte ſingulier que faiſoit dans ſa phyſionomie, le deſir de porter cette taſſe à ſa bouche, & d'avaler l'eau qu'elle contenoit, pour gagner ſon écu, avec la répugnance ou plutôt la réſiſtance invincible qu'il éprouvoit à l'approche de cette boiſſon.

La derniere convulſion fut ſi vive, que je ne jugeai pas à propos d'exiger de nouveaux eſſais de ce petit malheureux; aſſez convaincu par tous les accidens que je viens d'énoncer de la réalité de l'Hydrophobie, & de l'impoſſibilité phyſique d'avaler quelque liquide dans ce jeune ſujet, c'eſt-à-dire, dans cet âge qui n'eſt pas encore imbu de préjugés, ou au moins qui n'eſt pas ſuſceptible de cette force d'imagination & de prévention morale ſi capable d'influer ſur la phyſique, & d'altérer toutes les opérations organiques. Pour ne pas attriſter ce petit malheureux, je lui laiſſai l'écu dans ſon lit, en lui diſant qu'il ſeroit plus heureux dans quelqu'autre tentative, pour appaiſer ſa ſoif & gagner en même-tems cet écu. Dès le ſoir du même jour cet enfant fut très-mal, & entra en fureur; il fallut l'attacher: je me rappelle que la ſéchereſſe de ſon goſier étoit accompagnée d'une petite toux, avec une excrétion viſqueuſe & écumeuſe. Il ne put abſolument rien prendre, & après avoir été toujours de plus en plus mal, & avoir paſſé une nuit affreuſe, il périt dès le lendemain au matin, c'eſt-à-dire, environ vingt-quatre heures après l'Hydrophobie déclarée. Je ne me rappelle pas dans quelle partie du corps il avoit été mordu.

J'aſſiſtai à l'ouverture qui fut faite de ſon cadavre, l'après-midi du jour même de ſa mort; & je me ſouviens très-bien que la gorge & la trachée nous parurent très-ſéches, très-enflammées, & remplies de crachats écumeux, viſqueux & preſque ſecs, tels que je lui en avois vu rendre la veille; que la rougeur & la ſéche-

reſſe paroiſſoient ſe proroger dans les diviſions de la trachée, & dans les bronches, & qu'enfin l'eſtomac & les inteſtins, dans un état preſque météoriſé, nous offrirent des vers lombricaux, très-nombreux & très-longs.

Deux jours après la mort de ce jeune ſujet, les ſymptômes de l'Hydrophobie s'annoncerent dans une jeune femme d'environ vingt-ſix ans, laquelle, je crois, avoit été mordue au bras par l'animal enragé. Je vis cette femme au moment même où j'en fus informé, & on ſe diſpoſoit alors à la ſéparer des autres Malades, pour la mettre dans l'appartement deſtiné à l'Hydrophobie déclarée. Cette malheureuſe, qui conſervoit encore quelque raiſon, étoit déſeſpérée de ce changement, & de ſa ſéparation des autres Malades. Elle me dit en me voyant entrer: — Eh, Monſieur, je vois bien que je ſuis perdue, ils vont me mettre dans cette malheureuſe chambre, dont perſonne n'eſt encore revenu. — Je tâchai de la conſoler, & de lui perſuader que c'étoit pour ſon avantage, afin qu'elle fût traitée avec plus de ſoin, à l'abri du mouvement & du bruit de la ſalle commune. Lorſqu'elle fut aſſez habillée pour monter de ſon pied dans cet appartement, je lui pris un bras pour l'aider à monter les degrés, mais avec précaution. Cette femme en montant me dit, & me répéta pluſieurs fois: — Monſieur, prenez garde, je ne ſuis pas ma maîtreſſe, je vous mordrai; — en même-tems elle crachoit en grinçant des dents, & cherchoit même quelquefois à me mordre: ce que j'évitois en lui tenant la tête du côté oppoſé à celui où je me détournois moi-même en lui parlant. Arrivés dans l'appartement fatal, nous la mîmes au lit; ce fut pour elle un grand chagrin de ſe voir couchée dans cet appartement. Elle en parut plus furieuſe, & en me tenant à-peu-près les mêmes propos, elle eſſaya encore à pluſieurs fois de me mordre les bras ou le viſage. A force de précaution, j'évitai toujours l'atteinte de tous ces

petits aſſauts. J'eſſayai enſuite très-vainement de lui faire préſenter à boire; la vue ſeule de l'eau & de tous liquides, ſuffiſoit pour lui donner des convulſions. Le pouls étoit très-fréquent & convulſif; la fiévre paroiſſoit fort vive. Ce que j'obſervai de plus particulier dans cette femme, & que je n'avois pas vû auſſi ſenſiblement dans le jeune enfant, fut une excrétion fréquente, dans laquelle elle pouſſoit des crachats viſqueux, ronds & écumeux, à la plus grande diſtance; car du chevet de ſon lit, qui étoit au fond d'une chambre ſpacieuſe, elle lançoit ſes crachats à l'autre extrêmité de la chambre. Le délire, la Rage & les mouvemens convulſifs de cette femme ne firent qu'augmenter de plus en plus dans la ſoirée de ce jour-là, & la nuit ſuivante; il fallut la lier fortement: elle ne voulût abſolument rien prendre, & elle périt dans la journée du lendemain, c'eſt-à-dire, environ trente-ſix heures après les ſymptômes déclarés de l'Hydrophobie.

Son cadavre ouvert nous donna les mêmes ſignes de ſéchereſſe, de viſcoſité & d'inflammation à la gorge, à la trachée, ainſi que dans les bronches & leurs ſous-diviſions. La ſurface externe des poumons nous parut couverte en pluſieurs endroits de ces petits placards de croûte purulente, que l'on obſerve ordinairement dans les cadavres des ſujets morts à la ſuite de péripneumonies, pleuréſies, &c. L'eſtomac & le conduit inteſtinal nous parurent plus ſenſiblement météoriſés que dans le ſujet précédent.



SECTION

SECTION SECONDE.

OBSERVATIONS SUR LA RAGE,

OU

HYDROPHOBIE SPONTANÉE (*a*).

OBSERVATION PREMIERE.

Par M. Gallet Duplessis, Méd. à Carcassonne.

DANS un Village éloigné de Carcassonne d'une lieue, un Brassier (nom qu'on donne dans ce pays aux Laboureurs) travailloit à sa vigne le dernier du mois de Juin passé. Son frere aîné, à qui il avoit des obligations, le força à quitter son travail pour aller labourer son champ. Il y fut avec répugnance, & ne prit chez lui qu'un morceau de pain avec lequel il dîna. Ce repas ne satisfit point son appétit, & il se promit de se dédommager par un ample soupé. Le soir ayant fini sa journée, il se rendit chez son frere, où en effet il trouva le soupé préparé; mais avant de se mettre à table, son aîné lui dit qu'il falloit aller plutôt enfermer du fourrage: il eut beau lui représenter que ce travail ne pressant point, il se feroit après soupé, & qu'il avoit faim, le frere insista par des menaces, & obligea tous ceux qui travailloient à obéir à son commandement. Le fourrage enfermé,

(*a*) Cette distinction est importante, parce que dans la plupart des cas rapportés par les Auteurs, il y a plutôt Hydrophobie, que véritable Rage *spontanée*.

on fut ſe mettre à table. Pendant le repas les deux freres ſe prirent de querelle. L'aîné reprocha mal-à-propos à l'autre qu'il étoit un fainéant, & que s'il avoit été laborieux, il n'auroit pas eu beſoin d'implorer ſon ſecours dans les néceſſités où il s'étoit trouvé. Le cadet fut ſi ſenſible à ce procédé, qu'il quitta la table à la moitié du repas, & ſe retira chez lui navré de douleur. Il paſſa la nuit dans des agitations cruelles, & dans un trouble qui ne lui laiſſerent aucun repos. Le lendemain il revint à ſon travail: & frappé des reproches de ſon frere qui ſe préſentoient ſans ceſſe à ſa mémoire, il perdit le goût. Il paſſa ainſi dans des agitations continuelles, depuis le 2 de Juillet juſqu'au 4. Le ſoir du même jour il refuſa tout-à-fait les alimens, & malgré la ſoif qu'il éprouvoit, il ne pouvoit approcher de ſes lévres un verre plein d'eau; l'air même qu'il reſpiroit lui étoit inſupportable. Le 5, l'horreur de l'eau fut portée à ſon dernier période. La vue, & le bruit d'un ruiſſeau, le mirent dans des tranſes cruelles; l'air l'étouffoit. Il ne lui fut plus poſſible de rien avaler. Dans la nuit du 6 au 7, il lui prit de tems en tems des envies de mordre les perſonnes qui étoient autour de lui. Le ſeptieme jour il paſſa rapidement des momens de foibleſſe à des mouvemens de fureur; & la journée s'étant ainſi écoulée, il eut ſur le ſoir une convulſion, qui fut ſuivie d'une foibleſſe dans laquelle il mourut. Il me paroît que cette Hydrophobie doit être miſe dans la claſſe de celles qui reconnoiſſent pour cauſe les affections particulieres de l'ame. Cet homme ne fut pas ſoigné, & il eſt à préſumer qu'on n'auroit pas trouvé dans tous les moyens connus, celui qui étoit néceſſaire à ſon traitement; il ſeroit cependant à deſirer qu'on pût en découvrir un, aſſez efficace pour combattre la Rage ſpontanée, qui a réſiſté juſqu'ici aux ſecours qu'on a employés.

OBSERVATION SECONDE.

Par le même.

Un jeune homme amoureux d'une femme, en étoit paſſionnément chéri, & leur intelligence fut intime pendant quelque tems; mais le jeune homme négligea ſes aſſiduités, au point qu'il ceſſa de voir ſa maîtreſſe, qui ne put le ramener à elle, malgré ſes plaintes réitérées & ſes vives inſtances. Après quelque tems paſſé dans les reproches, ils ne ſe virent plus. La Demoiſelle outragée d'un pareil mépris, feignit de ſe venger en recevant les viſites d'un ami de ſon amant, qui par ſa conſtance & par les aſſurances les plus preſſantes, parvint avec le tems à ſe l'attacher ſincerement, & à vaincre la réſolution qu'elle avoit priſe de ne plus former d'engagement. Aſſurée de ſa nouvelle conquête, elle oublia tout-à-fait ſon premier amant. Celui-ci s'appercevant du prix qu'elle mettoit à ſa nouvelle liaiſon, forma le deſſein de mettre en uſage tous les moyens poſſibles pour ſupplanter ſon rival. Prieres, attentions, proteſtations, ſermens, larmes, rien ne fut négligé; la femme n'ayant pas perdu la ſenſibilité qu'elle avoit reſſenti au premier affront, demeura inflexible, & dédaigna toutes ces démonſtrations: elle ne voulut ni l'entendre davantage, ni le voir. Un jour que le hazard les fit ſe rencontrer l'un & l'autre, le jeune homme lui renouvella ſes ſentimens, & la preſſa de renouer les liens qui les avoient ſi étroitement unis. La femme obſtinée dans ſes refus, lui ôta toute eſpérance par ſa réſolution. Alors dans un de ces momens paſſionnés, où l'on ne connoît que la fureur, le jeune homme ſe mordit au doigt du milieu de la main, juſqu'à s'emporter la peau. Le lendemain il ſentit des élancemens au doigt mordu avec une douleur qui s'étendoit ſur tout le bras. La tête ſe prit, il eut des mouvemens convulſifs qui ſe ſuccéderent d'un moment à autre. Il fut ſaiſi de

l'horreur de l'eau ; il refusa tous les alimens : l'air même le suffoquoit ; il menaça de mordre tout le monde, & le quatrieme jour il mourut dans les accès de la Rage la plus confirmée. La Demoiselle fut si sensible à cette perte, dont elle n'auroit jamais cru être la cause, qu'elle renonça sérieusement à toute sorte d'engagement, & vécut célibataire.

OBSERVATION TROISIEME.

Par M. Martin de la Caze, Éleve de l'École-pratique de Chirurgie de Paris.

LE sieur Balthasar Mathieu, natif d'Almas, près de Saint-Flour en Auvergne, âgé d'environ trente-cinq ans, vivoit depuis son bas-âge à Paris : il étoit domicilié lors de son décès à l'Hôtel de la Pucelle d'Orléans, rue des Mathurins ; Porte-faix de sa profession, & d'un tempérament sanguin, il étoit plus sensible du côté du moral que son état ne sembloit l'indiquer. Il avoit toujours mené une vie fort réglée, & ne se rappelloit pas avoir eu de maladie, à l'exception d'une légere douleur de rhumatisme qu'il avoit ressentie depuis deux ans.

Depuis trois semaines ayant appris qu'un de ses freres vouloit le battre pour des raisons qu'il est inutile de détailler ici, il en fut saisi de crainte. Le samedi 28 Octobre 1780, la femme de ce frere alla le trouver à la place de Cambray, & lui dit plusieurs choses qui lui firent de la peine ; il la quitta fort en colere, & se retira chez lui sentant des lassitudes aux jambes, & un peu de foiblesse dans le reste du corps : à cette époque un enchifrenement, dont il étoit affecté depuis trois jours, le quitta. Sa femme l'engagea à se coucher ; alors il ressentit un léger frisson : on le couvrit plus qu'à l'ordinaire ; il reposa peu cette nuit, son sommeil fut interrompu par des rêves désagréables.

Le Dimanche 29, il commença à se sentir un peu d'aversion pour les liquides, tels que l'eau, le bouillon, &c. Cette répugnance, augmentée pendant la

journée, ne l'empêcha pas de manger deux ſoupes, & un morceau de pain ; la nuit fut aſſez tranquille, il dormit ſans agitation.

Le lundi 30, on me pria de l'aller voir ; il venoit de la Meſſe. M. Goſſe, mon ami, l'avoit déja interrogé ſur l'état de ſa ſanté ; il lui avoit répondu, *qu'il ſentoit une preſſion à la poitrine, & qu'il avoit crainte de l'eau.* Ces ſymptômes paroiſſant hydrophobiques à mon ami, il le queſtionna de maniere à ne lui donner aucune inquiétude, en le priant de lui dire s'il n'avoit pas été piqué par quelques mouches, ou mordu par quelque animal; il aſſura que rien de pareil ne lui étoit arrivé. En entrant chez lui, il me dit d'approcher doucement de ſa bouche, parce qu'on faiſoit, diſoit-il, en allant vîte, avancer une trop grande quantité d'air qui le ſuffoquoit. Le pouls étoit dur, fort & non accéléré, puiſqu'il ne battoit que ſoixante-quatre à ſoixante-ſix fois par minute, ce qui eſt à-peu-près ordinaire aux perſonnes adonnées aux travaux pénibles ; ſon viſage étoit naturel & ſa peau un peu ſéche. Il répondit de la maniere ſuivante aux queſtions que je lui fis: Après m'avoir donné le détail de ce qui étoit cauſe de ſa maladie, il me dit que depuis deux ans il avoit une douleur de rhumatiſme, qui ſe portoit tantôt à l'épaule droite, tantôt à la gauche, mais qu'elle n'étoit jamais ni bien forte, ni continuelle. L'inſpection de la partie ne me laiſſa rien voir de remarquable. J'examinai la bouche, & je ne pus appercevoir des boutons qu'il prétendoit ſentir du côté gauche de la langue; elle ne préſentoit rien de particulier. Il ne reſſentoit aucunes douleurs dans les autres parties du corps. Je lui préſentai de l'eau dans une taſſe; il avança ſon bras en tremblant, ſaiſit la taſſe & la porta à ſa bouche : on le voyoit s'agiter & entrer en convulſion, à meſure qu'il l'avançoit. Auſſi-tôt qu'elle eût touché les lévres, ſes yeux devinrent fixes, ſa reſpiration parut prompte & labo-

rieuſe, ſon pouls étoit toujours régulier, dur & fort, mais ſans accélération; il avala l'eau, & l'agitation ne ceſſa que lorſqu'il eut abandonné la taſſe. Dès qu'il appercevoit les liquides, il étoit prêt à ſuffoquer; ſa poitrine ſe reſſerroit: il reſſentoit un picottement à la plante des pieds, qui montoit le long des jambes & des cuiſſes, puis à la paume des mains, d'où il ſe propageoit le long des avant-bras, des bras & des épaules, enſuite à la tête, aux gencives & dans tout le tronc: il le comparoît *à la morſure des groſſes fourmis qui montent ſur les chênes;* ce picottement commençoit & finiſſoit avec la convulſion. En appliquant ma main ſur ſon ventre, je ſoulevai les couvertures du lit: il lui ſurvint un accès qui fut très-court; je lui en demandai la raiſon: il me répondit qu'il *provenoit de l'agitation de l'air produite par les couvertures*, & qu'il lui arrivoit toutes les fois qu'on faiſoit des mouvemens dans la chambre, ou qu'on s'approchoit trop près de ſon lit, qu'il ſentoit alors un étouffement qui lui faiſoit exécuter des mouvemens involontaires: je paſſai de nouveau ma main fort doucement ſur ſa poitrine; dans ce moment il entra une perſonne, & l'accès le reprit, mais il fut plus fort que le précédent; il crioit, & faiſoit ſigne à cette perſonne de ſe mettre de côté, & d'aller doucement: je ſentois ſa poitrine ſe reſſerrer en tout ſens; mon doigt, mis entre deux côtes, me parut être preſſé par leur bords; la verge étoit en érection. Après l'accès il me dit dans ſon patois d'Auvergne, afin qu'on ne le comprît pas, que cela étoit fréquent depuis le commencement de ſa maladie, que pendant les nuits du 28 au 29, & du 29 au 30, il avoit vu ſa femme pluſieurs fois, mais que ce deſir étoit à préſent paſſé, & que quoiqu'il fût en érection dans le moment des accès, il n'éjaculoit pas. Sa femme me diſant que les urines étoient ſupprimées, je lui fis faire une décoction de chiendent nîtrée, & lui propoſai la

ſaignée, pour laquelle il parut avoir de la répugnance : je me retirai, après lui avoir ordonné un lavement, avec l'eau & l'huile ; le ſoir je retournai chez lui, il ne voulut pas encore ſe laiſſer ſaigner : le lavement lui avoit fait rendre des matieres aſſez conſiſtantes & de mauvaiſe odeur ; ſon état étoit le même, que lorſque je l'avois quitté. Je lui fis prendre deux cuillerées, d'une potion compoſée de trente gouttes de laudanum liquide de Sydenham, de deux onces d'eau de fleurs d'orange, d'une demi-once de ſyrop de pivoine, & de quatre onces d'eau de lys : la nuit fut aſſez tranquille.

Mardi 31, à cinq heures du matin on vint m'appeller, il étoit fort agité & parloit beaucoup ; il conſentit alors à la ſaignée : je lui tirai quatre palettes d'un ſang, qui refroidi, ne préſenta rien de particulier. Bientôt après il rendit environ un poiſſon d'urine, ſemblable à-peu-près à du méconium délayé : elles ne précipiterent point, & furent toujours troubles ; je lui fis continuer ſa tiſane, & il urina trois ou quatre fois dans la journée : deux heures après la ſaignée, il vomit environ trois cuillerées d'une bile de conſiſtance & de couleur ordinaire ; il prit quelques lavemens dans la journée : les accès devinrent moins fréquens, & il mangea une ſoupe que ſa femme lui préſenta vers le ſoir ; une heure après l'avoir priſe, il fit inutilement des efforts pour vomir : les accès devinrent plus fréquens ; il alla trois fois à la garde-robe aſſez copieuſement : les matieres étoient conſiſtantes, mêlées de glaires, & d'une odeur infecte ; je lui fis prendre un lavement qui le débarraſſa encore de quelques matieres ſemblables aux premieres. Le ſon des cloches l'agitoit vivement ; il rendoit des vents par la bouche & par l'anus : il ſua un peu pendant la nuit.

Mercredi premier Novembre, je le vis à ſix heures du matin ; ſon horreur pour les liquides avoit augmenté, mais la douleur à l'épaule étoit paſſée, il ſe ſentoit un

bien-être général : les accès ne ſurvenoient que quand on lui préſentoit des liquides, & lors que l'air étoit agité, ſoit par le mouvement des aſſiſtans, ſoit par la vibration des cloches ou d'un inſtrument à corde. Un violon, dont je me ſervis, augmenta beaucoup les convulſions; il me prioit de finir & de m'en aller. Tous les ſens devinrent plus exquis, & les facultés intellectuelles ſembloient être augmentées ; il voyoit à une grande diſtance des corps très-petits : la lumiere trop vive l'incommodoit, ſa pupille me parut un peu retrécie. Il ſavoit diſtinguer parmi pluſieurs perſonnes, quoiqu'aſſez éloignées, celles qui avoient bu ou touché quelque liqueur, dont l'odeur l'incommodoit, comme de l'eau-de-vie, du vinaigre, &c. Il les prioit pour lors de s'écarter. Toute l'habitude de ſon corps étoit devenue plus ſenſible ; il me fit porter la main ſur ſon bras gauche pour me faire ſentir des boutons; mais je ne pus les appercevoir, ni par le toucher ni par la vue : il diſoit qu'il les ſentoit crever de tems en tems. On vint le confeſſer, & il reçut beaucoup de viſites, ce qui le fatigua extrêmement, & augmenta la violence de ſes accès. A ſix heures du ſoir je lui fis prendre un bain de pieds, & trois cuillerées de ſa potion, ce qui le tranquilliſa : il ſua abondamment ; on lui changea deux fois ſa chemiſe : les draps même & l'oreiller étoient mouillés ; cette ſueur étoit fœtide. Il dormit pendant trois heures d'un ſommeil tranquille ; à ſon réveil il ſe ſentit ſoulagé : quatre heures après il lui ſurvint des angoiſſes, des nauſées & des convulſions violentes.

Jeudi 2, on vint m'appeller de grand matin : je trouvai le pouls dans le même état que la veille ; le viſage rouge & les yeux n'étoient point enflammés : il avoit un léger mal de tête comme le jour précédent ; je propoſai un bain : il me dit qu'il vouloit aller à l'Hôtel-Dieu pour le prendre. Je le ſaignai du pied ; il fit enſuite un tour dans la chambre & ſe coucha. Il ſua abondamment après avoir

pris,

pris, au moyen d'un tuyau de fer-blanc, de cinq lignes de diamètre & de dix-huit pouces de long, environ un demi-ſeptier d'une infuſion de tilleul, mêlée avec demi-once d'eau de fleurs d'orange. Quelques heures après les accès recommencerent; les cloches qui ne ceſſoient de ſonner le fatiguoient beaucoup; il étoit furieux lorſque quelqu'un entroit: il n'y avoit que ſa femme & moi qui puſſions l'aborder, en l'approchant très-doucement: je priai qu'on ne laiſsât entrer que les perſonnes néceſſaires; le Malade m'approuva beaucoup: il raiſonnoit avec tout le diſcernement poſſible; il ne perdoit pas même pendant les accès ſa préſence d'eſprit, & répondoit avec juſteſſe à toutes les queſtions que je lui faiſois. Quand il entroit quelqu'un, quoique fermement perſuadé qu'il ne lui vouloit aucun mal, il ſe ſentoit oppreſſé; il lui ſembloit qu'on alloit le ſaiſir pour le battre: il demandoit qu'on lui appliquât la main ſur le front; mais ſi elle s'abaiſſoit vers les yeux il crioit, la repouſſoit avec la ſienne, & entroit en convulſion: ce jour-là il deſira qu'on lui mît la main, & qu'on appuyât ſur la région épigaſtrique, à la hauteur du cartilage xiphoïde. A une heure & demie, M. Paulet averti (*a*) par M. Goſſe, mon ami, fut curieux de voir le Malade: il eut d'abord de la peine à l'aborder, quoique celui-ci le reconnût & ſe rappellât ſon adreſſe. Cependant à force de tentatives, & en allant très-doucement, il parvint à lui toucher le pouls, & à le faire répondre à toutes les queſtions qu'il lui fit. Dans ce moment le Malade rencontrant les yeux de M. Goſſe qui le fixoit, ſe mit à crier, & eut un accès des plus violens. Il me dit de ne pas l'abandonner, qu'il me voyoit avec plaiſir à ſon côté, mais qu'il ne falloit pas le fixer. M. Paulet le viſita le ſoir avec M. le Commiſſaire Laumonier; ils eurent

(*a*) MM. Paulet & Alphonſe Leroy ont vu pluſieurs fois ce Malade, & lui ont donné des avis.

d'abord de la peine à l'aborder, mais peu-à-peu ils parvinrent à le toucher. Je fus le voir à neuf heures du ſoir ; je trouvai le pouls augmenté en dureté & en vîteſſe, ſa peau étoit ſéche & ſes convulſions très-fortes. Je lui fis boire de l'infuſion de tilleul, pour laquelle il avoit marqué moins de répugnance, & je fis préparer le bain que j'avois propoſé ; il y entra à onze heures trois quarts de la nuit : il y plongea d'abord ſes jambes, & l'accès le prit ; il s'agita, & on fut obligé de le ſoutenir pendant l'eſpace d'un quart-d'heure : il parvint à y entrer juſqu'au ſommet de la poitrine. Lorſqu'il entra dans le bain, je vis que pendant l'expiration il ſe faiſoit un enfoncement conſidérable dans l'eſpace triangulaire, qui eſt entre la clavicule & le bas du col ; dans l'inſpiration au contraire une élévation ſe manifeſtoit au même endroit : à la même époque, c'eſt-à-dire, en entrant dans le bain ſes yeux étoient fixes, il ſerroit fortement les mains des perſonnes qui le tenoient : l'accès étant paſſé, il portoit très-ſouvent ſa lévre inférieure entre les dents, ce qui avoit eu lieu pluſieurs fois dans ſon lit. Il me pria de ne pas le quitter, & d'ôter la lumiere qui l'incommodoit, & d'éloigner les vapeurs qui ſortoient du bain. Il y urina trois fois ſans aucune douleur, & ſans appercevoir la légere cuiſſon qu'il avoit reſſentie depuis ſa maladie. Il reſta dans ſon bain juſqu'à une heure un quart ; en en ſortant il fut pris d'un nouvel accès, occaſionné par l'eau qu'il fit mouvoir. Il pouſſa des cris convulſifs ; quatre perſonnes furent obligées de le tenir. Il revint peu-à-peu, & gagna ſon lit en s'appuyant ſur les épaules d'un de ſes freres, & ſe cachant la tête. Son pouls avoit diminué de dureté & de vîteſſe : il ſe trouvoit aſſez bien ; je lui fis prendre trois cuillerées de ſa potion. Il dormit une demi-heure, & redemanda de ſa potion ; le reſte de la nuit fut aſſez tranquille.

Vendredi 3, à cinq heures & demie du matin, on vint m'appeller. Je le trouvai étendu ſur le plancher couvert

d'un drap. Il prioit qu'on lui cachât la tête. Dès qu'il m'apperçut il ſe mit à crier, ſe leva & chercha à s'échapper par la fenêtre: cinq de ſes freres le ſaiſirent; mais il en renverſa un d'un coup de pied, en écarta deux avec ſes bras, & entraîna les deux autres. On lui jetta un linge ſur la tête, qui l'arrêta auſſi-tôt. On le porta ſur le lit. Il prit ce linge entre ſes dents & le mordit: il crioit qu'on l'attachât; je lui fis lier les bras & les jambes, & les efforts ceſſerent. Il parloit d'un ton ferme, ſans s'arrêter par intervalle comme il l'avoit fait le jour précédent; il ſe mettoit en colere de tems en tems, & demandoit un tonneau pour le mettre ſur ſa tête. Je lui fis donner un grand carton cylindrique; mais il répéta que c'étoit un tonneau défoncé des deux côtés qu'il lui falloit, afin, *diſoit-il*, *que le vent ne vînt pas par-devant*, *mais d'en haut.* Je lui répondis qu'il lui écraſeroit la poitrine; il me dit qu'il *falloit l'échancrer au-devant.* Ce fut alors que la ſalivation commença à ſe manifeſter; il cracha même ſur le viſage de ſa femme: il revint cependant un peu à lui, & me pria de me tenir derriere le rideau pour me dérober à ſa vue, diſant que s'il me voyoit je le ferois mourir. Cette crainte de ma préſence avoit eu lieu depuis le moment que je l'avois fait lier; il m'en demanda cependant pardon, & me tendit par-deſſus la couverture le bras que je venois de lui faire délier, pour me laiſſer toucher ſon pouls. Les pulſations étoient intermittentes & foibles. Son viſage étoit rouge, mais les yeux ne l'étoient pas; il parloit continuellement d'un ton plaintif: ne vouloit voir que ſa femme & un de ſes freres. Il deſira qu'on lui détachât l'autre main, en me promettant qu'il ſeroit tranquille; il demanda à boire ſans tube: on lui en donna dans une taſſe d'étain. Il but environ un demi-poiſſon, & ne voulut plus la lâcher, diſant que *c'étoit la coupe de la nouvelle alliance*, *qu'il ne boiroit plus qu'avec elle*; depuis ce moment il

fut aſſez tranquille, ſon pouls s'affoibliſſoit de plus en plus.

Un des aſſiſtans, aſſis devant lui, lui toucha par hazard les pieds; il lui dit de continuer, que cela lui faiſoit un grand plaiſir. J'avois envoyé chercher de l'alkali volatil fluor, pour eſſayer les effets de ce remède ſi vanté depuis quelque tems. Après qu'on lui eût frotté la poitrine & l'épigaſtre avec l'huile d'olive, on lui donna douze gouttes d'alkali volatil étendues dans de l'eau, auſſi-tôt l'accès devint plus violent & continuel; il crioit à haute voix de le tenir ou de l'attacher: il faiſoit des efforts conſidérables; la reſpiration devint fort laborieuſe, & il ne fut pas poſſible de lui faire des frictions mercurielles, qu'un Médecin très-inſtruit conſeilloit. Sa voix s'affoiblit; il articuloit difficilement, & me demandoit: une heure après on vint m'appeller. Il me tendoit le bras, & me diſoit de lui toucher le pouls, qui ſe faiſoit à peine ſentir; je lui demandai où il avoit mal: il porta la main à ſa gorge pour montrer qu'elle étoit dans un état de reſſerrement: la ſalivation augmentoit; il crachoit continuellement, & étoit dans le tourment le plus affreux. Les ſpectateurs me demandant continuellement quelque choſe pour le tranquilliſer, je lui donnai quarante gouttes de laudanum liquide, dans un demi-poiſſon d'eau: il l'avala avec aſſez de facilité; l'accès fut moins fort & eut quelque interruption: cet état ne dura qu'une demi-heure, pendant lequel il reprit ſon bon-ſens, parla à ſa femme & à ſes parens qui le tenoient. La tête & les extrêmités avoient perdu leur chaleur, le pouls ne s'y faiſoit plus ſentir, une ſueur froide ſortoit de toute l'habitude de ſon corps, les linges qui l'environnoient en étoient tous mouillés. Il expira à trois heures & demie après-midi, ayant un rire ſardonique, dont il a conſervé l'empreinte après ſa mort.

État du cadavre.

Le ſamedi 4, à huit heures, le corps n'exhaloit

aucune odeur désagréable ; je n'apperçus ni plaie, ni contusion, ni cicatrices ; on observoit seulement le long de la colonne vertébrale une tache noire qui étoit due au frottement & aux mouvemens continuels qui avoient eu lieu pendant la maladie ; l'écartement des paupieres étoit semblable à celui d'un homme qui veille : on remarquoit à la sclérotique plusieurs taches assez étendues & noires ; mais je les ai souvent observées sur les yeux des cadavres de personnes mortes à la suite des fiévres malignes & putrides. La bouche étoit à demi-ouverte, je n'observai rien dans son intérieur que de très-naturel.

Le crâne étant enlevé, on n'apperçut aucune altération à la dure-mere, à l'arachnoïde & à la pie-mere, les veines du cerveau paroissoient seulement un peu engorgées ; la substance cérébrale ne présentoit rien de particulier : elle étoit même un peu consistante ; les ventricules latéraux contenoient seulement une petite quantité de matiere lymphatique, comme cela arrive à la suite d'une mort violente. Le plexus choroïde étoit engorgé, les autres parties du cerveau n'offroient rien que de naturel.

Le poumon étoit d'un brun noirâtre ; on remarquoit, çà & là, des taches noires, plus ou moins étendues, à-peu-près rondes : il étoit adhérent aux parois de la poitrine, au médiastin, & même au diaphragme du côté gauche. Le péricarde contenoit environ deux cuillerées de liquide. Le diaphragme n'étoit pas enflammé, seulement quelques-unes des veines phreniques supérieures paroissoient un peu dilatées. Les veines étoient remplies d'un sang qui n'avoit rien de particulier. Les artères étoient vuides. La trachée-artère, l'œsophage, le larinx & le pharinx ne présentoient rien que de très-naturel. Les glandes sublinguales, sous-maxillaires & parotides, étoient dans un bon état.

Le premier coup de scalpel qui pénétra dans le bas-

ventre, fit ſortir avec ſifflement une aſſez grande quantité d'air, d'une très-mauvaiſe odeur, qui ſuſpendit malgré moi, & pendant quelques ſecondes, ma reſpiration. La partie convexe du foie étoit dans ſon état naturel; la partie concave étoit noirâtre, & ſembloit avoir des nuances violettes. La véſicule du fiel étoit à demi-pleine. L'eſtomac étoit fort rétreci; les veines étoient engorgées: on ne trouva dans ſon intérieur aucune parcelle d'alimens, mais ſeulement une partie du laudanum liquide qu'il avoit pris une heure avant ſa mort, mêlé avec quelque matiere glaireuſe: le pilore parut un peu rétreci, ſans aucune autre altération apparente. Le duodenum avoit dans ſa premiere courbure deux taches livides d'environ huit lignes de diamètre, & une dans ſa ſeconde courbure; le reſte de cet inteſtin étoit enflammé, & contenoit une matiere aſſez épaiſſe & noirâtre. Le jéjunum étoit enflammé dans ſon commencement, & l'iléon vers ſa fin; mais cette inflammation ſe terminoit à la valvule ileo-cœcale: tous les inteſtins grêles étoient remplis d'air, mais ne contenoient aucune autre matiere. Le grand arc du colon étoit rétreci, & ne paroiſſoit point enflammé; il ne contenoit ni air ni matieres. Le cœcum étoit rempli d'air, mais le rectum étoit entiérement vide. La veſſie contenoit environ un poiſſon d'urine aſſez épaiſſe; je n'y apperçus rien de particulier. Les muſcles du ventre ſe rompoient avec la plus grande facilité.

Remarques.

Cette maladie paroît différer de l'Hydrophobie communiquée par pluſieurs circonſtances. 1°. Le Malade n'a pas cherché à mordre, même dans les accès les plus violens. 2°. Il n'a jamais eu les yeux égarés, étincelans & enflammés. 3°. Il a eu horreur des liquides dans le commencement de la maladie. 4°. Il n'avoit aucune difficulté à avaler ces mêmes liquides, puiſque parvenus dans ſa bouche les convulſions ceſſoient; il paroiſſoit même les ſavourer avec plaiſir. 5°. L'agitation des fluides, comme l'air, les vapeurs, &c. qu'il n'ava-

loit pas, produisoit sur lui le même effet que les liquides qu'on lui présentoit. 6°. La présence de certaines personnes & le regard de quelques autres, faisoit sur lui un effet encore plus terrible. 7°. Il ne ressentit le resserrement au pharinx que deux heures avant sa mort; la suffocation qu'il avoit éprouvée paroissoit venir de la poitrine. 8°. Les sensations de notre Malade m'ont paru plus vives que chez les autres hommes; tous ses sens étoient beaucoup plus exquis, sur-tout l'odorat & l'ouïe. 9°. Il avaloit une assez grande quantité de liquides lorsqu'on pouvoit les dérober à sa vue. 10°. Il n'y a aucune Observation qui fasse mention des taches noires que nous avons vues sur la sclérotique.

Il nous paroît, d'après ces faits, que cette Hydrophobie spontanée a des caracteres suffisans pour qu'on puisse la distinguer de l'Hydrophobie communiquée; nous ne savons pas si la spontanée est contagieuse: pour décider cette question, nous avons gardé des linges qui ont été entiérement imbibés de la salive du Malade, dont nous nous proposons de faire usage sur les animaux, lorsque le tems & les circonstances nous le permettront.

OBSERVATION TROISIEME.

Par M. Séganville, Docteur-Méd. à Lavaur, en 1781.

LE nommé Jean Raynaud, Maréchal, âgé de trente-cinq ans, habitant du lieu de Labastide, fauxbourg de Lavaur, le 10 du mois de Mai dernier, ayant beaucoup mangé & beaucoup bu à son soupé, éprouva le même soir une chaleur si brûlante, qu'à trois heures du matin ne pouvant plus y tenir, il se leva, & se rendit chez un Chirurgien pour se faire saigner. En arrivant il demanda à boire; on lui donna de l'eau avec du vinaigre, dont il but quelques gorgées. Il vouloit ensuite être saigné; mais le Chirurgien lui fit entendre qu'il le saigneroit plus commodément dans sa maison. Lorsqu'ils y furent

arrivés, le Chirurgien le ſaigna en effet du bras, & comme le Malade avoit éprouvé quelques envies de vomir, voulant ſuivre cette indication, le Chirurgien lui donna une once de vin émétique, que le Malade avala avec peine, & il repoſa une heure : à ſon réveil il vomit, & ayant voulu lui préſenter de l'eau tiéde pour faciliter le vomiſſement, il jetta le gobelet par terre ; commença à entrer en furie, cria, menaçant tout le monde, & voulut ſe jetter par la fenêtre. A ce bruit les voiſins s'aſſemblerent; des hommes forts le ſaiſirent : à onze heures du matin on me fit appeller. Je le trouvai attaché ſur ſon lit, ſes yeux étoient rouges, enflammés. Ils étoient quelquefois fixes, & quelquefois agités par des convulſions plus ou moins vives. Son pouls étoit petit, ſerré & très-précipité. Il vomit des matieres glaireuſes verdâtres, ſemblables à celles que rendent les enfans travaillés de vers: il avoit l'habitude de la peau brûlante ; auſſi crioit-il qu'il étoit dans le feu. La voix étoit rauque, les lévres ſéches & arides.

Pour calmer ces accidens, j'ordonnai de le ſaigner du pied, ce qu'on fit avec beaucoup de peine. Après la ſaignée, on eſſaya de lui faire avaler un bol, fait avec le camphre, le muſc & le laudanum. Il rejetta tout; deux heures après on réitéra la ſaignée, qui produiſit un calme inſtantané. Mais bientôt après les accidens augmenterent. Il ſe plaignoit d'une ſoif inextinguible, & friſſonnoit dès qu'on lui préſentoit quelque liquide. Le plus petit bruit redoubloit ſa fureur. Il ne vouloit voir perſonne devant lui, & ſur-tout qui ſe remuât. Il crioit qu'on lui interceptoit la reſpiration ; il fut tourmenté par de violentes convulſions, depuis midi juſqu'à quatre heures du matin. La foibleſſe ſuccéda à ces grands mouvemens, & il périt à cinq heures.

Je m'informai s'il n'avoit point été mordu par quelque chien. Tous ſes parens & amis m'aſſurerent qu'ils n'avoient jamais rien entendu qui y eût rapport.

SECTION

SECTION TROISIEME.

EXTRAITS DE DIVERS MÉMOIRES,

Sur la nature & le traitement de la Rage.

PARMI les Mémoires que la Société Royale a reçus, il y en a plusieurs, dont elle a résolu de ne publier que la partie pratique, c'est-à-dire, celle qui contient des Observations; si elle supprime la partie théorique, il ne faut point en conclure qu'elle l'a désapprouvée, mais seulement qu'elle l'a regardée comme inutile: soit parce que le récit des Observations est suffisant pour faire connoître l'opinion de l'Auteur sur la nature de la Rage, soit parce que sa doctrine, sur ce sujet, ne differe point de celle qui a déja été exposée dans ce Volume ou dans d'autres Ouvrages, & qu'il étoit superflu de la répéter ici.

Nous devons faire mention d'un Mémoire bien fait, & entiérement théorique, qui a été envoyé par M. Pelet, Docteur en Médecine, résident à Millaud en Rouergue, non moins recommandable par ses lumieres & par une longue expérience, que par la générosité avec laquelle il secourt les pauvres, sans que son grand âge ait ralenti son zèle. Plusieurs articles sont remarquables dans son Mémoire; 1°. il pense que les passions de l'ame influent beaucoup sur la Rage, & que la frayeur & l'inquiétude poussées à l'excès, sont suffisantes pour la produire; assertion, que cependant il n'appuie par aucun fait.

2°. Il trouve quelqu'analogie entre la nature & la durée de la fiévre maligne, & les accidens & les époques de la Rage, qui se déclare souvent du trentieme au quarantieme jour. 3°. Il regarde, comme le soin le plus pressé, celui de rassurer les Malades, & de calmer leurs alarmes. 4°. Il conseille le quinquina dans le traitement de cette maladie. 5°. Le safran oriental lui paroît aussi devoir être utile pour diminuer le spasme nerveux.

§. I.

Observations & Réflexions extraites d'un Mémoire intitulé: Recherches sur le Traitement de la Rage par le feu, *& envoyé par M. Robert de Kiavalle, D. M. & Correspondant à Josselin en Bretagne.*

OBSERVATION PREMIERE.

MARGUERITE LE COUEDIC, âgée d'environ cinquante ans, du village de Marue, Paroisse Saint-Caradec, Évêché de Saint-Brieux, fut mordue au doigt index de la main gauche, le 18 Mars 1782, par le chien du nommé François le Maux, du village du Cornet de la même Paroisse; ce chien qui réunissoit tous les symptômes extérieurs de la Rage, mordit aussi, dans le même accès, le chien du nommé Alno, Laboureur, & celui de M. l'Abbé Tanguy, de la même Paroisse: Alno fit assommer sur le champ son chien; M. l'Abbé Tanguy fit mettre le sien à l'attache, dans une loge ouverte, qui communiquoit avec sa cour, & il ne le fit tuer que lorsqu'il le vit attaqué d'une Rage bien décidée. Il suffira, sans doute, d'avoir établi les preuves de la Rage, dont étoit attaqué le chien de François le Maux, lorsqu'il mordit Marguerite le Couëdic; ce chien fut tué incontinent après l'avoir mordue, & cette pauvre fille persuadée, dès ce moment, de la réalité de la Rage

de l'animal qui l'avoit mordue, le fut encore davantage lorsqu'elle apprit, plusieurs mois après, l'histoire du chien & du cochon de M. l'Abbé Tanguy, qui en faisoit la preuve: dès le premier instant que Marguerite le Couëdic fut mordue, la crainte de la Rage, le chagrin & l'inquiétude s'emparerent d'elle; elle connut & elle vit toute l'horreur de sa situation: mais que faire? à qui s'adresser dans le fond d'une campagne éloignée de tous secours? J'étois alors dans une maison de campagne, éloignée d'une lieue & demie de Saint-Caradec; Marguerite le Couëdic en fut avertie, & elle vint m'y trouver le troisieme jour après sa morsure: cette pauvre fille me fit tout le détail de son accident, & elle me demanda ensuite un remède, croyant, dans sa simplicité, qu'il n'étoit question, pour être guérie, que d'avaler un breuvage, & de retourner ensuite à ses occupations ordinaires: je m'efforçai vainement de lui faire comprendre que la maladie, qui devoit être la suite du malheur qu'elle venoit d'essuyer, exigeoit des saignées, des bains d'eau tiéde, des frictions mercurielles, &c. &c. un régime, une longue suite de remèdes, en un mot, un traitement méthodiquement suivi, qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & qu'il falloit promptement commencer ce traitement, si elle vouloit prévenir la Rage dont elle étoit menacée; j'ajoutai qu'il falloit commencer par brûler la plaie, ou par en enlever la cicatrice, & dans la crainte qu'on ne remplît qu'imparfaitement cette premiere indication, je proposai d'y mettre le feu moi-même sur le champ: elle y consentit; je fis en conséquence rougir un instrument de cuisine, dont la forme me parut convenable: je fis mettre un linge sur les yeux de la Malade, & après avoir fait fixer sa main gauche, dans la situation la plus convenable, par le plus fort de tous les paysans du canton; j'appliquai le fer très-rouge sur toute la surface de la plaie, qui avoit environ neuf à

dix lignes de longueur, ſur peu de largeur, & commençoit déja à ſe cicatriſer : le fer rouge fut fixé ſur cette plaie aſſez de tems pour faire pénétrer l'action du feu au-deſſous du fond de la plaie. Après cette cruelle opération je renvoyai cette fille chez elle, en l'engageant à recouvrir l'eſcarre avec du beurre frais peu ſalé, & à ſe faire ſaigner du bras le lendemain, & en lui recommandant fortement tous les autres remèdes, & ſur-tout les bains & le mercure ; c'étoit tout ce que je pouvois faire alors étant éloigné de neuf lieues de chez moi : l'air & les yeux égarés de cette infortunée commençoient déja à donner de l'inquiétude aux perſonnes de la maiſon où nous étions ; je propoſai, pour derniere reſſource à cette pauvre Malade, de venir à Joſſelin, & je lui offris tous les traitemens, ſecours & aſſiſtances dont j'étois capable, n'exigeant d'elle autre choſe que de ſe procurer un logement qu'il m'étoit impoſſible de lui fournir : je l'engageai à me venir trouver avant trois jours, & je partis de ce pays pour revenir chez moi ; je l'ai depuis ce tems attendue inutilement. Je n'ai entendu parler d'elle, que quand j'ai pris des informations ſur ſon compte, il y a environ cinq mois : le réſultat de ces informations porte, 1°. que Marguerite le Couëdic fut aſſez contente de mon premier eſſai, pour ne m'en pas venir demander un ſecond.

2°. Que la plaie de ſa brûlure, après l'eſcarre tombée, fournit pendant long-tems, une matiere purulente de bonne qualité, avant de ſe cicatriſer.

3°. Que cette fille s'eſt toujours bien portée depuis, & ſe porte encore bien aujourd'hui.

OBSERVATION SECONDE.

OLIVIER SAMSON, âgé d'environ quatorze ans, étant occupé à garder les moutons de ſon pere, Laboureur,

demeurant au village de la Ville-Besnar, en la Paroisse de Guesgon, Évêché de Vannes, à deux lieues de distance de Josselin, fut mordu à la main droite, le 5 Juin 1782, par sa chienne, qui avoit quitté la maison depuis deux jours, avec tous les symptômes d'un accès de Rage commençante; cette chienne étoit habituée à garder les moutons avec le fils de Samson, & étoit particuliérement attachée à son jeune maître, dont elle partageoit communément les jeux, les occupations & la nourriture : elle étoit d'humeur assez douce, cependant elle le surprit auprès d'un buisson, & se précipitant sur sa main, elle lui fit, à nu, une plaie de dix à onze lignes de longueur, & de quatre à cinq lignes de largeur, avant qu'il pût se mettre en défense, & appeller à son secours ses parens, qui étoient alors fort peu éloignés de lui; cet animal furieux prit aussitôt la fuite, mais ce ne fut pas sans attaquer & mordre tous les animaux qui se trouverent sur son passage: on en assomma quelques-uns : on essaya d'en conserver d'autres, dans lesquels la Rage s'est déclarée à différentes époques.

Le pere Samson & toute sa famille furent d'abord persuadés que la chienne devoit être réellement enragée, puisqu'elle avoit attaqué celui de ses maîtres qu'elle avoit jusques-là le plus chéri; toute la famille fut, pendant huit jours, dans une consternation, qui ne lui permit de prendre aucun parti: enfin, après toutes réflexions, cet homme m'amena son fils, le 13 Juin 1782; je trouvai sa plaie en assez bon état : je proposai d'y mettre le feu sur le champ, & je tins moi-même le fer rouge appliqué sur la plaie, afin de n'avoir aucun doute sur l'intégrité de cette opération; je fis fixer la main de l'enfant sur une table, qui l'empêchoit d'éviter le feu: mais un mouvement de côté qu'il fit malgré lui, empêcha le feu de porter sur une des extrêmités de la plaie, & il fallut recommencer cette douloureuse opéra-

tion; elle fut enfin parfaite, & je puis aſſurer que le feu pénétra, au moins à une ligne de profondeur au-deſſous du fond de la plaie. J'offris enſuite au pere de cet enfant tous mes ſoins, avec les traitemens, alimens & médicamens qui lui étoient néceſſaires, n'exigeant de lui que de loger ſon fils dans mon voiſinage, s'il étoit poſſible; je lui indiquai même un logement dans lequel ſon fils alloit être reçu, à ma priere, & ſur mes ſollicitations réitérées; mais à peine cet homme & ſon fils furent-ils ſortis de chez moi, qu'ils s'enfuirent l'un & l'autre vers leur village, ſans que depuis j'en aie entendu parler, juſqu'à ce que j'aie fait des recherches ſur leur compte: il y a deux mois que je mandai l'oncle du petit bleſſé, qui avoit aidé à lui fixer la main, lorſque j'avois appliqué le feu ſur ſa plaie: ce fut de lui que j'appris ce qui ſuit:

1°. Que le jeune Samſon s'imaginant, en ſortant de chez moi, que le traitement qu'on lui deſtinoit, conſiſtoit à le brûler ainſi trois à quatre fois par jour, ſupplia ſon pere, avec tant d'inſtance, de le reconduire au village, que celui-ci ne put s'y refuſer.

2°. Que l'eſcarre de la brûlure s'étant détachée, au bout de quelques jours, la plaie avoit beaucoup ſuppuré, qu'on l'avoit panſée avec le beurre, & qu'elle s'étoit aiſément cicatriſée.

3°. Que ce jeune homme n'avoit eu recours à aucun autre traitement.

4°. Enfin qu'il s'étoit toujours bien porté depuis ſon accident, qu'il ſe portoit encore bien actuellement, qu'il avoit crû, & acquis beaucoup de force pour ſon âge.

OBSERVATION TROISIEME.

IL y a environ dix ans, ſans que je puiſſe m'en rappeller l'époque, que je fus conſulté par une pauvre

femme de la campagne pour sa vache, qui étoit alors prête à mettre bas un veau, & qui venoit d'être mordue à la tête par un chien décidément enragé (*a*); cette pauvre femme me fit connoître, en versant des larmes, que cette vache, avec l'espoir de son veau, faisoit le fond de sa petite fortune. Je lui recommandai de faire brûler la plaie de sa vache, avec un fer bien rouge, par le Maréchal du village, & de réitérer trois fois la même opération, sur la même partie, en laissant seulement assez d'intervalle entre chaque brûlure, pour le détachement des escarres.

J'avois un reste de turbith minéral; je le divisai en doses convenables pour cet animal (*b*), & je le donnai à cette femme, en lui recommandant de faire entrer chaque dose de ce remède dans une masse de mie de pain blanc, pêtrie entre les mains, & de mêler ensuite le tout avec le son de seigle destiné à nourrir cette vache; j'insistai sur la nécessité d'attacher cette vache, contre toute coutume, avec deux fortes cordes neuves, dont l'une seroit attachée aux cornes & l'autre au jarret de l'animal.

La bonne femme partit avec mes instructions & mes remèdes; elle ne m'a jamais parlé depuis cette époque, & il me fallut, au bout de quinze à seize mois, faire beaucoup d'informations, pour apprendre:

1°. Que la vache n'avoit point enragé.

2°. Que son veau avoit prospéré.

3°. Que les brûlures avoient été bien faites, suivant ma consultation, sans aucun égard pour la sensibilité de la vache; mais que jamais cette femme n'avoit pu former des bols avec le turbith & la mie de pain, & que croyant la forme du bol nécessaire à l'efficacité du

---

(*a*) On ne dit point sur quelles preuves est appuyée l'assertion de ce fait.

(*b*) L'Auteur auroit dû dire, avec précision, quelles étoient les doses de turbith minéral.

remède, elle l'avoit jetté dans son étable, par la seule difficulté de l'exécution.

Réflexions. Les Observations, qu'on vient de lire, nous offrent trois individus préservés des funestes effets de la Rage, par la seule action du feu, qui a dû en détruire ou en faire évaporer la cause matérielle; les Observations doivent naturellement nous conduire à des réflexions & à des raisonnemens théoriques sur le traitement de cette maladie. Le virus hydrophobique a été comparé à presque tous les virus connus, par les différens Auteurs (*a*). Les uns lui ont trouvé de l'analogie avec le venin de la vipère, les autres avec le virus vénérien, &c. quelques autres enfin l'ont comparé au virus variolique, & ont suivi & étendu la comparaison de la petite vérole naturelle à la petite vérole inoculée : nous adhérons fortement à ce dernier parti; voici les motifs de notre croyance.

1°. La petite vérole artificielle, nous offre dans l'homme, la ressemblance avec la Rage, la plus complette qu'il soit possible d'établir entre deux maladies; & nous ne pouvons même assez nous étonner, que l'analogie & les rapports qui existent entre ces deux maladies, & leurs façons d'agir, n'aient pas été apperçus généralement par tous ceux qui se sont occupés de l'une & de l'autre.

L'Inoculateur introduit la petite vérole dans le corps de l'homme, par une petite ouverture qu'il fait à la peau, avec un instrument qui laisse dans la plaie une goutte de matiere variolique; & l'animal enragé introduit la Rage dans le corps, au moyen de l'ouverture qu'il fait à notre peau, avec sa dent recouverte de quelques gouttes de salive infectée du virus hydrophobique.

(*a*) Voyez les Recherches de M. Andry, qui a réuni tout ce qui se trouve d'intéressant dans les autres Écrivains.

Dans

Dans l'un & l'autre cas, l'inſtrument qui fait la plaie eſt chargé du miaſme virulent qui lui eſt propre, & toutes les fois que cette derniere condition manque, il n'y a ni petite Vérole ni Rage à craindre.

Dans l'un & l'autre cas, il s'écoule un tems déterminé, depuis l'introduction du virus étranger juſqu'au développement de la maladie qui doit en être la ſuite.

Dans l'un & l'autre cas la plaie ſe guérit aſſez aiſément, ſans que la préſence du virus paroiſſe d'abord y apporter aucun obſtacle.

Dans l'un & l'autre cas enfin, le premier développement de la maladie s'annonce par l'endroit qui a donné entrée au virus.

C'eſt ainſi que dans l'inoculation de la petite vérole, avant que cette maladie ſe déclare, on voit, au bout de quelques jours, la plaie de l'Inoculateur qui s'étoit d'abord guérie, ſe gonfler, rougir & faire éprouver une légere démangeaiſon, promptement ſuivie de petits boutons, qui ont déja le caractere variolique; c'eſt à la vue de ces premiers ſymptômes, auxquels les Inoculateurs ont donné le nom d'infection locale, que l'on reconnoît le ſuccès de l'opération: ainſi dans ce cas il y a d'abord une petite vérole locale, & enſuite une petite vérole générale. Tout ſe paſſe de la même maniere dans la Rage; la dent de l'animal enragé laiſſe dans la plaie, qu'elle fait, quelques gouttes de ſalive imprégnée du virus hydrophobique, qui s'y fixe & s'y concentre: cette plaie ſe cicatriſe auſſi aiſément que ſi elle ne contenoit aucun mauvais levain; mais, avant que la Rage ſe déclare, la partie mordue ſe gonfle, elle rougit, les bords de la plaie ſe r'ouvrent: on éprouve dans les environs une chaleur & un prurit à-peu-près ſemblables à ce qui ſe paſſe dans l'infection locale de la petite vérole inoculée; ne pourroit-on pas dire alors qu'il exiſte une ſorte de Rage locale, qui n'eſt que le prélude de la Rage générale, puiſqu'il eſt conſtant que le mal paroît ſe commu-

niquer & s'étendre du lieu de la morſure dans les autres parties du corps ? Pluſieurs Malades m'ont aſſuré avoir reſſenti, à cette époque, un fourmillement ſemblable à celui du mercure, qui pénétreroit dans tous les membres, au travers des membranes & des enveloppes; & que cette ſenſation étoit d'abord partie des environs de la morſure, qui devoit communiquer la Rage (*a*).

Il eſt évident que ſi la partie mordue eſt enlevée, détruite ou brûlée juſques dans la partie ſaine, & au-deſſous du fond de la plaie, avant que le virus, qui y eſt cantonné, ſe ſoit communiqué au reſte du corps, alors la Rage ne ſauroit s'enſuivre ; il paroît que tous les Médecins ont ſenti cette vérité, puiſque tous ceux qui ont écrit ſur cette matiere, recommandent fortement de couper, ſcarifier, & même de brûler les parties mordues, &c. de les faire ſuppurer longtems, &c.

Il ſe préſente ici naturellement une queſtion ; quand doit-on cautériſer la morſure faite par un animal enragé? Il ſeroit à déſirer de pouvoir fixer, d'une maniere certaine, juſqu'à quel tems on a droit de compter ſur l'efficacité du cautère actuel dans ces circonſtances ; on vient de voir, dans ma ſeconde Obſervation, que ce ſecours a été avantageux à Olivier Samſon, huit jours après qu'il avoit été mordu : & ſi j'étois obligé de fixer un terme au-delà duquel il n'y auroit plus rien à eſpérer de l'action du feu, ſur une morſure d'animal enragé, je dirois que quand la cicatrice & les environs de la plaie n'ont encore ſouffert aucun changement, quelques tems qu'il ſe ſoit écoulé depuis la morſure : on peut

(*a*) Cela eſt arrivé, entr'autres un homme que je traitai il y a dix ans, & dont l'hiſtoire reſſemble à celle du Malade traité par M. Oudot, rapportée page 93, des Recherches ſur la Rage de M. Andry. Cet homme après avoir été guéri d'une Rage commençante, eut une rechûte, ou un nouvel accès deux mois après que je l'avois traité ; il mourut chez lui à huit lieues de Joſſelin, après avoir ſouffert pendant cinq jours. Il répéta pluſieurs fois, que s'il avoit ſuivi mes conſeils il ne fût pas mort.

eſpérer que le feu ſera avantageux, pourvu qu'il ſoit appliqué aſſez long-tems ſur la partie mordue, pour en faire évaporer toute l'humidité, & pour brûler tous les environs de la plaie, juſqu'à une ligne au moins au-delà de tous ſes bords (*a*). De cette maniere, en détruiſant la plaie, ou ſa cicatrice, il détruira auſſi le virus qui y eſt contenu; mais ce moyen énergique ſera-t-il également utile toutes les fois qu'on commencera à éprouver dans la plaie la chaleur & la démangeaiſon qui accompagnent ſon gonflement?

Quoique ce remède ne puiſſe, à la rigueur, avoir lieu dans tous les cas, puiſqu'il eſt des parties ſur leſquelles on ne peut appliquer le feu, & des plaies trop grandes pour pouvoir être ſuffiſamment cautériſées, & parce qu'enfin beaucoup de Malades n'auroient pas le courage de s'y ſoumettre; il ſeroit pourtant bien à deſirer que l'on connût parfaitement tous les avantages que l'on a droit d'en attendre: ce n'eſt qu'en multipliant les expériences que l'on pourra eſpérer d'approfondir cette matiere; il ſeroit peut-être avantageux, pour y réuſſir avec plus de sûreté, de tenter la voie que nous offre l'analogie, qui ſe trouve entre la Rage & la petite Vérole inoculée: puiſque tout eſt ſemblable dans les deux maladies, ne pourroit-on pas les ſoumettre l'une & l'autre aux mêmes expériences? Ainſi je propoſe de ſoumettre la partie inoculée à l'action d'un fer rouge, pour vérifier ſi, par ſon moyen, on peut réuſſir à empêcher une petite vérole artificielle d'éclore, bien entendu que l'opération ſera réitérée ſur pluſieurs ſujets, qu'ils ſeront tous dans les diſpoſitions les plus favorables à l'inoculation, que le feu ſera appliqué à différentes époques; & que ſi l'on réuſſit, par

(*a*) Il faut, pour cette opération, toute ſimple qu'elle eſt, un courage décidé dans la perſonne qui s'y ſoumet; lorſque la plaie eſt d'une certaine étendue, & dans celui qui l'exécute un deſir de réuſſir au-deſſus de toute compaſſion aveugle & déplacée.

son effet, à détruire le levain variolique, insinué par l'inoculation, on ne manquera pas de soumettre les mêmes Malades à une seconde inoculation, dans une autre saison, pour s'assurer s'ils sont susceptibles de recevoir la petite vérole par cette voie. Tous ces faits indiqueront, 1°. si le feu peut empêcher l'inoculation de réussir; 2°. jusqu'à quel tems on le verra constamment produire cet effet: 3°. si l'infection locale ayant lieu, le feu peut encore empêcher l'inoculation de se communiquer à la masse des humeurs.

§. II.

Extrait d'un Mémoire intitulé: *Observations & Réflexions sur le Satyriasis & l'Hydrophobie spontanée*, par Etienne-Michel Bouteille, D. M. à Manosque en Provence.

OBSERVATION,

Communiquée par M. Salva, Docteur en Médecine, à M. Bouteille.

UN homme âgé d'environ trente-six ans, Domestique du sieur Lachaux, Négociant de Sisteron, fut attaqué le lundi 10 Novembre 1783, d'une érection presque continuelle, avec émission très-abondante de semence. Dans cet état, ce particulier continua de faire son travail accoutumé. Le vendredi 14 Novembre, il étoit à charrier du sable sur la rive de la Durance. Fatigué des mouvemens pétulans qui l'impatientoient, il imagina, pour les appaiser, de s'étendre, ventre à terre, sur le bord de la riviere, & de tenir plongée, pendant quelque tems, la verge dans l'eau courante.

Le 15 étant dans sa maison, il se plaignit d'accablement. Il soupa cependant comme à son ordinaire. Le 16

il étoit triste, rêveur, & toujours agité des mêmes mouvemens de salacité. On appella un Chirurgien qui lui fit donner un lavement, & qui lui fit une saignée au bras.

Le 16 au matin, sur les dix heures, je fus appellé auprès du Malade. Je le trouvai tranquillement assis auprès du feu, ayant la tête fort libre, quoiqu'il eût déliré pendant une partie de la nuit. Son délire ne rouloit que sur des objets analogues à sa maladie. Il étoit sans fiévre, mais son pouls étoit fort dur. L'œil étoit bon, mais le regard farouche, le ventre souple & point douloureux; les selles étoient faciles, & le cours des urines étoit libre.

Depuis l'époque du 10, il n'avoit point habité avec sa femme. Cette continence, dans un homme pressé par des desirs impérieux, est bien extraordinaire. La raison qu'il m'en donna est aussi singuliere que la continence elle-même. Il étoit retenu, me dit-il, par la crainte de mourir entre les bras de sa femme, ou de l'étrangler elle-même dans le moment de la jouissance. Dans la suite il fut moins maître de lui, & toutes les fois qu'il avoit l'imagination montée sur cet objet, il falloit se hâter de faire retirer sa femme.

Après beaucoup de questions, je demandai depuis quel tems il avoit pris du bouillon; on me répondit qu'il ne pouvoit pas en avaler. J'en fais apporter un pour faire l'épreuve. Au moment qu'on le présenta au Malade, il frémit, il s'agita, & si l'on avoit insisté, il seroit entré en fureur. Je fis apporter de l'eau: même répugnance, même effet. J'ordonnai qu'on versât de l'eau près de lui, sans qu'il pût l'appercevoir; le bruit de ce liquide, qu'on versoit d'une certaine hauteur, lui fit une impression si violente, qu'il se seroit jetté par la fenêtre, si deux hommes vigoureux ne l'eussent retenu. La vue d'un miroir que je lui mis devant les yeux, lui fit la même sensation.

La journée du 17 se paſſa aſſez tranquillement, à l'exception des momens où on lui préſentoit à boire.

La nuit ſuivante il fut dans un délire violent. On vint m'appeller. J'exigeai qu'on le mît à l'attache ; & cela prit beaucoup de tems, faute de gens qui vouluſſent, ou qui oſaſſent le lier. Je fus chez lui ſur les trois heures après-midi. Je le trouvai dans le délire, trempé dans la ſueur de la mort, & faiſant les mêmes mouvemens que s'il avoit été *in coïtu.* Il crachoit ſur tous ceux qui étoient autour de ſon lit. Il avoit toujours la même horreur pour la boiſſon. Quelques perſonnes cependant ont prétendu qu'une heure avant ma venue, il étoit parvenu à avaler un peu d'eau. Je le quittai dans cet état à ſix heures du ſoir. Deux heures après on vint me dire qu'il avoit expiré.

Ce malheureux eſt mort de la même maniere, que ſix perſonnes que j'ai vu en 1772, mourir à Siſteron, Hydrophobes, à la ſuite des morſures qui leur avoient été faites par un chien enragé. J'ai dû préſumer que l'Hydrophobie de cet homme avoit la même origine, mais mon ſoupçon ne s'eſt pas trouvé fondé. Le Malade a toujours aſſuré qu'il n'avoit jamais été mordu par aucun chien, par aucun animal ; ſa femme & toutes les perſonnes qui vivoient familiérement avec lui, ont porté le même témoignage. D'ailleurs cet homme n'avoit ſur ſon corps aucune égratignure, aucune cicatrice, ou empreinte quelconque de morſure. Ce ſera donc ici un nouvel exemple d'Hydrophobie ſpontanée, & il me ſemble que c'eſt un des plus ſinguliers.

Ce ſujet étoit d'un caractere aſſez tranquille. Il n'avoit jamais été plus paſſionné pour les femmes que tout autre homme. Il n'avoit jamais fait d'excès avec la ſienne. On ignore s'il en avoit fait avec d'autres perſonnes du ſexe ; mais on eſt aſſuré qu'il n'avoit jamais eu de mal vénérien.

L'érection habituelle & l'émiſſion fréquente de la

ſemence, ont duré ſeules pendant cinq jours, & conjointement avec l'Hydrophobie, pendant trois autres jours. Le cours de toute la maladie a été de huit jours. Dans le cadavre le membre viril n'avoit conſervé aucun indice des violentes érections, dont il avoit été ſi longtems affecté.

REMARQUES,

Par M. Bouteille.

L'OBSERVATION de M. Salva, offre l'enſemble de deux maladies, auſſi extraordinaires que terribles, du Satyriaſis & de l'Hydrophobie ſpontanée; la réunion de cette derniere maladie avec la premiere, préſente une complication qu'il eſt important d'examiner.

Le Satyriaſis, eſt une maladie qui a été connue des Anciens, indiquée ſuccinctement par Galien (*a*), décrite au long par Aretée (*b*) de Cappadoce: & par Cœlius (*c*) Aurélianus, & qui a été preſqu'oubliée par les Médecins des ſiécles poſtérieurs. Parmi les Auteurs que j'ai lus, les uns n'en diſent rien, les autres en parlent en peu de mots empruntés de Galien ou copiés d'Aretée & de Cœlius: il ne me paroît pas qu'aucun de ces Auteurs, plus ou moins modernes, en ait parlé d'après ſon expérience; l'Obſervation que Foreſt rapporte, & à laquelle lui-même ne croit pas beaucoup, eſt accompagnée d'un trait de gaillardiſe, qui annonce moins une hiſtoire qu'une plaiſanterie indécente: celle que Jean Kunſner a inſérée dans les Œuvres de Léonelli, eſt encore plus ridicule par la maniere dont il prétend que la maladie fut guérie, & celle du Muſicien (*d*), que Timée dit

(a) *Galen. de locis affectis, Lib. VI. Cap. VI.*

(b) *Aretei Cappad. Opera. de cauſ. & ſign. morb. acut. Lib. II. Cap. XII. & de Curat. morb. acut. Lib. II. Cap. XI.*

(c) *Cœlii Aureliani Siccenſis de morb. acut. & Chron. Lib. VIII. Vide acut. morb. Lib. III. Cap. XVIII.*

(d) Encyclop. Tom. XXIX. p. 123. édit. de Genev.

avoir guéri par l'ufage du nître, annonce moins un malheureux Satyriaque qu'un Mafturbateur, que l'ufage même du mariage n'avoit pu corriger de fon infame habitude; ce n'eft donc point dans de telles fources que nous pouvons efpérer de puifer la vérité: mais il faut remonter plus haut, & nous en tenir à ce que les Anciens ont dit fur cette maladie. Aretée en a donné une Defcription, qui, comme toutes celles de cet Auteur, eft un Tableau fait de main de maître. La Defcription de Cœlius, quoique moins élégante, vaut celle d'Aretée, au moins pour la fidélité. L'un & l'autre cependant ont peut-être chargé leur récit de quelques traits, ou inutiles, ou étrangers au fujet. Or comme le point effentiel d'une fcience, eft de voir chaque objet dont elle traite bien diftinctement de tout autre, même de ceux qui l'avoifinent le plus; je regarde l'Obfervation de M. Salva, bien précieufe en ce qu'elle préfente un nouveau Tableau du Satyriafis, non-feulement reffemblant à celui qu'anciennement en ont fait Aretée & Cœlius; mais formé de traits plus nets, plus rapprochés, & par cela même plus caractériftiques.

S'il manque à l'hiftoire de notre Satyriaque quelques-uns des traits, qu'Aretée ou Cœlius ont employés dans leur Defcription; c'eft une preuve qu'ils ne font pas effentiels à la maladie, en effet, quelques-uns de ces fymptômes paroiffent n'être que des accidens fans conféquence, tels que la rougeur & la vapeur humide du vifage, le vomiffement pituiteux, la démangeaifon des aiffelles dont parle Aretée. Il en eft qui font tellement indifférens à cette maladie, qu'elle peut exifter avec les fymptômes oppofés: ainfi parmi les fymptômes du Satyriafis, Cœlius compte la conftipation, &, au contraire Aretée la liberté des felles, & même leur abondance; d'autres fymptômes, compris dans l'énumération que font ces Auteurs, paroiffent appartenir à d'autres maux: par exemple la fituation courbée dans laquelle, felon

ſelon Aretée, les Malades ſe tiennent, eſt un ſymptôme propre du *Tabes Dorſalis*, maladie bien différente du Satyriaſis. L'inflammation des parties génitales appartient au priapiſme, & les prieres que Cœlius dit, que les Satyriaques adreſſent en ſuppliant aux perſonnes d'un ſexe différent du leur, pour les engager à ſatisfaire leur paſſion, ſont une effronterie familiere à la fureur utérine; d'où il réſulte que l'abſence de tels ſymptômes, ou accidentels ou étrangers, ne fait pas que la maladie du ſujet dont il s'agit en ſoit moins véritablement le Satyriaſis décrit par les Anciens, puiſqu'elle en a les ſignes vraiment diagnoſtics.

Le Satyriaſis eſt une maladie aiguë; Cœlius & Aretée ſont d'accord là-deſſus: celui-ci dit même que la maladie eſt très-aiguë, & le plus ſouvent mortelle dans ſept jours. Ce caractere, auquel il me ſemble qu'on n'a pas donné aſſez d'importance, ni fait aſſez d'attention, en mérite cependant beaucoup, puiſqu'il établit une différence eſſentielle & tranchante, entre le Satyriaſis & pluſieurs autres maladies avec leſquelles on pourroit le confondre, telle que la manie amoureuſe, la phthiſie Dorſale, &c. Le prognoſtic d'Aretée s'eſt vérifié à l'égard du ſujet, dont la maladie commença le 10, & finit le 18 du même mois. Ce dernier trait complette la reſſemblance, ou pour mieux dire l'identité de la maladie de cet homme, avec le Satyriaſis de Cœlius & d'Aretée.

Mais un ſymptôme inconnu aux Anciens, c'eſt l'Hydrophobie ſpontanée qui eſt ſurvenue au Satyriaque dont il s'agit, le quatrieme jour de ſa maladie, & qui n'a ceſſé qu'à ſa mort.

Ce que l'Hydrophobie de notre Malade a de très-remarquable, n'eſt pas tant d'être ſpontanée, que d'être ſymptôme du Satyriaſis: ce phénomène n'avoit pas encore été obſervé. Les vaiſſeaux ſpermatiques, les organes virils étoient les parties où l'éréthiſme s'étoit

monté au plus haut degré. Elles étoient le fiége, le foyer de la cause morbifique, & si les autres parties étoient affectées de spasmes, de convulsions, ce n'étoit que sympathiquement par la correspondance que le reste du corps a avec les organes de la génération; correspondance que les phénomènes de la puberté ont démontrée. Dans le Satyriasis donc, où les parties viriles sont dans l'orgasme le plus fougueux, tandis que toute la machine se ressent de l'irritation, devons-nous être surpris que les parties gutturales participent, plus que toute autre, aux spasmes, aux convulsions, à l'éréthisme, qui des organes virils se communiquent à toute la machine?

Dans l'Hydrophobie communiquée, il existe une preuve particuliere de cette correspondance spéciale. On a observé comme un symptôme singulier, que plusieurs Hydrophobes ont été violemment attaqués de priapisme, avec éjaculation de la semence. Il est constaté par-là, que l'impression faite sur le gosier par le venin rabieux, se fait ressentir sympathiquement & vigoureusement aux organes virils: par réciprocité, ces derniers organes étant agités par le *stimulus* qu'ils éprouvent, ne doit-elle pas se faire sentir par la même voie de correspondance aux parties gutturales? Cela arrive en effet, & c'est de-là que proviennent l'essoufflement (*a*) très-pressant, dont au rapport de Cœlius, les Satyriaques sont attaqués. Pourquoi ne pourra-t-il pas aussi en résulter cette angine spasmodique qui produit dans la déglutition des liquides une difficulté insurmontable, & des tourmens inexprimables, causes de l'horreur de l'eau: en deux mots, puisque l'Hydrophobie cause quelquefois le priapisme voluptueux, pourquoi le priapisme, signe constitutif du Satyriasis, ne causeroit-il pas à son tour l'Hydrophobie?

(a) *Anhelatio crebra, creberrima.* Cœlius, ibid.

Obſervons encore ſpécialement ſur ce ſujet, que l'orgaſme voluptueux a une influence particuliere ſur la ſalive & ſes canaux. Les Satyriaques, dit Aretée, ont l'odeur du bouc, & comme dans ces animaux, quand ils ſont en rut, *une ſalive écumeuſe* (a) inonde leurs lévres. L'action ſecrétoire & excrétoire des organes ſalivaires, eſt auſſi aiguillonnée par l'énergie de la même cauſe, qui provoque l'action des parties génitales. Bien plus l'*œſtre* vénérien agit ſi fortement ſur les liqueurs ſalivaires, qu'il peut en pervertir le caractere naturel, & leur donner la virulence de la bave des animaux enragés. On en a vu un exemple à Veniſe en 1774. Un homme (*b*) voulut faire lâcher priſe à un chien accouplé. Ses efforts furent long-tems inutiles, enfin il y parvint en pinçant la queue de l'animal. Celui-ci furieux, ſe lança ſur l'homme, le mordit, & cette morſure cauſa à cet homme un priapiſme hydrophobique, qui fut bientôt ſuivi de la mort.

En outre il y a quelques Obſervations, qui prouvent que la Rage a été excitée par la morſure d'un chien qui n'étoit point enragé, & qui ne l'eſt pas devenu (*c*); ne ſeroit-ce pas que l'animal alors étoit en chaleur? L'œſtre vénérien qui agite ces animaux, leur donne quelquefois l'allure de ceux qui ſont enragés: ils ſont inquiets, errants, acariâtres, quelquefois mordants; dans l'homme même les tranſports de l'amour, que M. de Sauvages appelle *Rage amoureuſe*, n'ont-ils pas, ſuivant la réflexion de ce ſavant Profeſſeur de Montpellier, certains ſymptômes de l'Hydrophobie (*d*)? *Undènam in hâc amatoriâ Rabie, ſpaſmi, morſus ut in Hydrophobiâ?* Auſſi voyons-nous que parmi les cauſes propres à développer le venin rabieux, introduit par la morſure, dans le corps, il n'en

(a) *Labris ſpuma, quemadmodum hircis in libidinem ruentibus, inſidet, quin etiam non abſimilis odor eſt.* Aretæus, pag. 47.

(*b*) Journal Encyclop. 1776.

(*c*) Zwinger, Rech. de M. Andry, p. 15.

(*d*) Differt. ſur la Rage, dans une note au bas de la trentieme page.

eſt point de plus efficace que la fougue de la volupté. Les exemples que j'en ai cités, celui que j'ai rapporté dans ma ſixieme Obſervation ne le prouvent que trop.

Une autre conſidération importante, vient à l'appui de ce qui a été dit. Parmi les exemples d'Hydrophobie ſpontanée, les plus frappans, les mieux caractériſés, ſont ceux où la maladie eſt l'effet d'une vive & prompte émotion de l'ame dans l'excès d'une paſſion violente. Or quelle paſſion plus effrénée, plus impérieuſe que celle de la volupté pouſſée à ſon dernier période, telle qu'elle eſt dans le Satyriaſis. Si donc les tranſports de la colere dans Poiſel, le trouble de la peur dans la femme du Cordonnier, ont ſuffi pour amener l'Hydrophobie, faut-il être étonné que l'amour & le beſoin du plaiſir, devenu furieux, ayent produit dans notre Satyriaque une Hydrophobie ſi forte, que le bruit de l'eau, la vue d'une glace, mettoient ce malheureux en fureur.

Parmi les Hydrophobes ſpontanés, on en cite un (*a*) dont la maladie fut la ſuite d'un verre d'eau froide, avalé au moment où le buveur étoit fort échauffé; l'impreſſion de l'eau froide ſur des parties excitées par le priapiſme, n'a-t-elle pas pu influer de même à exciter l'Hydrophobie?

Après toutes ces conſidérations doit-on trouver étonnant qu'un Satyriaque ſoit devenu Hydrophobe? Si ce fait a quelque choſe de ſurprenant, ce n'eſt pas qu'il ſoit arrivé une fois, mais qu'il ne ſoit arrivé qu'une fois, & que cette eſpece d'Hydrophobie ſoit la moins commune, tandis qu'il paroît qu'elle devroit être la plus fréquente: la ſurpriſe ſera moins grande, ſi l'on réfléchit que cette Hydrophobie étant un ſymptôme accidentel d'une maladie très-rare, les occaſions de l'obſerver ont dû être encore plus rares que les Satyriaſis mêmes. Peut-être auſſi

(*a*) Koëler, cité par Morgagni; voyez Recherches d'Andry, page 9.

ce ne ſont pas les Obſervations qui ont manqué, mais les Obſervateurs. Combien de faits inſtructifs infructueuſement arrivés, faute d'un œil qui ait ſu les appercevoir, & combien auſſi de faits obſervés que la négligence, ou différentes circonſtances ont laiſſé dans l'oubli? Sans l'attention que M. Salva donne à tout ce que ſa pratique lui offre de remarquable, l'événement arrivé à Siſteron ſeroit perdu pour la Médecine; il ſeroit perdu encore ſi l'établiſſement de la Société Royale n'offroit aux gens de l'Art un moyen facile & honorable de conſerver les Obſervations utiles, que la pratique leur fournit, en les dépoſant dans les archives de cette Compagnie.

Vues curatives.

Je viens à l'article qui ſeroit le plus important, & qui malheureuſement eſt celui ſur lequel je n'ai que peu de connoiſſances, encore ſont-elles confuſes & incertaines; mais comme cet état d'indéciſion & de pénurie eſt pénible à un eſprit qui croit entrevoir la vérité: j'ai fait quelques efforts pour parvenir à diſſiper cette obſcurité qui m'enveloppoit.

Je me ſuis demandé quel étoit le traitement convenable à cette eſpece d'Hydrophobie ſpontanée: & j'ai vu que la réponſe, à cette queſtion, ne pouvoit être que conjecturale.

L'Hydrophobie ſpontanée ne peut être ſoumiſe à un traitement uniforme. Ce traitement doit être diverſifié ſelon la différence des maladies dont l'Hydrophobie eſt le ſymptôme.

Aretée & Cœlius nous ont tracé, chacun à ſa maniere, le traitement du Satyriaſis, & il s'en faut de beaucoup que leurs moyens de guériſon ſoient les mêmes.

Cœlius, ſuivant la marche timide d'une ſecte (*a*)

(*a*) La ſecte des Méthodiſtes.

ennemie des purgatifs, des ſpécifiques, des narcotiques, & de preſque tous les remèdes internes énergiques, ſe borne à des remèdes externes relâchants.

Faire garder le lit au Malade, lui ordonner un ſilence abſolu, éloigner de lui la préſence des perſonnes du ſexe, appliquer chaudement ſur les parties de la génération, & aux environs de l'aîne, des cataplaſmes, des fomentations, donner des lavemens chauds, d'eau ou d'huile, preſcrire des bains ſemblables, appliquer aux cuiſſes juſqu'au pubis des ventouſes, tantôt ſéches, tantôt ſcarifiées, employer les ſang-ſues, recourir à la ſaignée le troiſieme jour, ou dans les trois premiers jours, voilà le précis de ſa méthode. Il blâme celle de Thémiſon, qui preſcrivoit des fomentations froides, des cataplaſmes froids, & la boiſſon d'eau froide, comme peu aſſortie au caractere de la maladie, & contrariant l'effet des remèdes convenables.

Aretée, moins livré à des préjugés de ſecte, recommande un traitement plus varié, plus actif que celui de Cœlius. Il veut que l'on ſaigne le Malade au bras & au pied, que l'on répete fréquemment ces ſaignées, & que chaque fois on tire beaucoup du ſang, juſques même à la défaillance; l'objet de ces ſaignées ſyncopales eſt de rendre l'eſprit calme & raſſis, d'appaiſer l'inflammation, & de modérer l'ardeur de l'organe viril. Il parle auſſi de l'application des ventouſes & des ſang ſues.

Il veut encore que l'on purge tout le corps avec l'hiéra: & cela paroît fondé ſur ce qu'il obſerve, que des ſymptômes violens & convulſifs du Satyriaſis, ſont quelquefois diſſipés par une diarrhée (*a*), qui évacue beaucoup de matieres bilieuſes: le vomiſſement peut auſſi les expulſer, dit-il, mais non ſans danger.

(a) *Hæc omnia quandoque diſcutiuntur, ſi alvus perturbata multas pituitoſas bilioſaſque humiditates ejecerit: eaſdem quoque vomitus non abſque diſcrimine effuderit.* Aret. pag. 47.

Il propose ensuite un long & profond sommeil, comme le véritable moyen curatif du Satyriasis, moyen qu'il avoue cependant n'être pas sans risque. Le Satyriasis (*a*), dit-il, se guérit par le refroidissement & la stupeur des parties irritées : or, qu'est-ce que le sommeil ? Un état dans lequel les nerfs sont relâchés & engourdis, ou pour mieux énoncer l'idée de l'Auteur par ses propres expressions, le sommeil considérable est le refroidissement, le relâchement, l'engourdissement même des nerfs, il est donc par là même le remède du Satyriasis ; mais pour être efficace, ce sommeil doit être profond & de longue durée. Il semble que par-là Aretée indique ouvertement l'utilité des narcotiques ; cependant il ne les prescrit pas expressément du moins pour l'usage intérieur : car pour l'extérieur, il recommande non-seulement les refroidissans propres à éteindre une partie de la chaleur naturelle des organes irrités, mais encore les calmans anodins, stupéfians & assoupissans. Ainsi il prescrit d'envelopper les reins, les parties génitales, le périnée de laine grasse, fréquemment arrosée d'huile, de vin, &. d'y appliquer le plantain, le solanum, les feuilles de pavot en cataplasme, la ciguë en fomentation. La mandragore, l'acacia entrent aussi dans les topiques, dont le but est, selon l'Auteur, de refroidir (*b*) & d'engourdir les parties irritées.

A ces moyens il ajoute les lavemens préparés avec la décoction de mauve, l'huile & le miel, le demi-bain préparé avec la décoction d'armoise, de sauge & de conyse.

La diéte doit consister en alimens rafraîchissans, peu nourrissans, tels que les herbes potageres, la mauve, la bette, l'endive, la courge, le melon, les concombres. La

(a) *Nempe medela non vacat discrimine ; ea per somnum profundum, longissimumque præstatur. Si quidem refrigeratio, & resolutio, stuporque nervorum multus somnus est : stupor vero ac refrigeratio Satyriasin medicatur.* Aret. ibid.

(b) *Quæcumque torporem, frigoraque injiciunt.*

viande eſt interdite, le vin proſcrit (*a*). Aretée l'accuſe d'échauffer les nerfs, d'efféminer l'eſprit, de rappeller les deſirs voluptueux, de rendre la ſemence plus abondante, & le beſoin de jouir plus preſſant.

On ne ſauroit trop remarquer l'attention que l'Auteur a de nous prévenir, que ſi la maladie ſe prolonge, ſi la plénitude n'a pas été aſſez diminuée, s'il eſt à craindre qu'il ne ſurvienne des convulſions auxquelles les Malades ſont fort expoſés; il faut alors changer de méthode, & recourir à des remèdes d'un autre genre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, il indique particuliérement le *caſtoreum* bu avec de l'eau miellée.

Ces procédés curatifs ne ſont appuyés d'aucune Obſervation qui en certifie l'efficacité. Ils n'ont pour garant que l'autorité de ces Auteurs, qui devient d'autant moins reſpectable, qu'ils l'affoibliſſent eux-mêmes en ſe contrediſant mutuellement ſur des points eſſentiels: la diſette d'Obſervation rend difficile, ou pour mieux dire, impoſſible l'examen néceſſaire pour apprécier, à leur juſte valeur, les remèdes propoſés par Aretée & par Cœlius. Je me bornerai à quelques réflexions, que je déduirai de l'Obſervation de M. Salva.

Nous avons vu que le Malade fut ſon premier Médecin, lorſque pour calmer les mouvemens tumultueux de l'organe viril, il le plongea dans l'eau froide de la Durance. Ce remède, loin de lui avoir été ſalutaire, paroît avoir aggravé ſon mal; & cet effet prouve la vérité de l'aſſertion de Cœlius, qui dit : *Fit ut ex frigidis & conſtrictivis rebus augeatur, vel geminetur veneris cupiditas.*

Il eſt bien vrai qu'au moment de l'application de l'eau froide, l'érection ceſſe, mais c'eſt pour revenir enſuite avec plus de violence, & loin d'énerver cette

(a) *Vinum eſt nervorum calefactio, animæ remollitio, voluptatis revocatio, genituræ creatio, veneriſque excitatio.* De curat. acut. L. II. Ch. XI.

partie,

partie, l'eau froide eſt un des meilleurs moyens pour lui redonner de la vigueur.

Les ſaignées locales, opérées par les ventouſes ſcarifiées, ou par les ſang-ſues appliquées au voiſinage des parties génitales, ſemblent mieux appropriées au Satyriaſis, que les autres ſaignées; mais d'ailleurs je leur crois peu, ou point de vertu, contre la trop grande âcreté de la ſemence, cauſe principale du Satyriaſis. En général les évacuations ſanguines, incapables de corriger une acrimonie humorale quelconque, ſont, ou inutiles ou préjudiciables dans les maladies qui dépendent d'une telle cauſe.

Le principe du mal me paroît être dans les parties viriles; c'eſt contre elles que l'art du Médecin doit être dirigé. Or cette cauſe, à ce que je penſe, ne peut être que l'impreſſion trop forte que la ſemence fait ſur les organes qui ſont ſoumis à ſon action, ſoit qu'elle ait acquis une qualité trop ſtimulante, ſoit qu'ils ſoient devenus trop ſenſibles à ſon *ſtimulus*. Pour guérir le Satyriaſis, il faudroit donc, 1°. réfréner la trop grande activité de la ſemence & émouſſer ſon énergie; 2°. diminuer l'éréthiſme, & la ſenſibilité des fibres organiques.

1°. On s'eſt long-tems occupé de la recherche des ſubſtances, qui, ſoit en alimens, ſoit en médicamens, puſſent les unes provoquer l'activité de la ſemence, les autres réfréner ſon énergie. Il paroît que le ſuccès n'a pas répondu aux eſpérances, & que l'expérience a démenti les promeſſes de ceux qui ont vanté les remèdes, ſoit aphrodiſiaques, ſoit anti-aphrodiſiaques. Les plus renommés ſont peu dignes de leur réputation. Quant aux anti-aphrodiſiaques, qui ſeuls concernent l'objet actuel, je n'en connois point dont je n'aie éprouvé l'inefficacité: je parle ſur-tout du camphre, de la ciguë, de l'agnus-caſtus & du nître.

J'ai ſouvent employé le camphre dans les différens cas, où il eſt recommandé par les Auteurs les plus

graves. Je n'en ai jamais obtenu les effets ſalutaires que j'en attendois. Toujours j'ai obſervé qu'il agiſſoit comme ſtimulant, comme échauffant. Je l'ai vu conſtamment échouer dans les cas d'irritation des voies urinaires, & notamment dans la dyſurie, cauſée par l'application des cantharides. Les émulſions, la tiſane de riz, & ſur-tout celle de racine de guimauve & de graine de lin, ſont alors bien plus utiles que le camphre, que Groënevelt nous donne comme le correctif des cantharides. Dans l'épidémie miliaire de Forcalquier, le vinaigre camphré & les véſicatoires furent des remèdes fort employés: malgré l'uſage de ce vinaigre, nombre de Malades furent attaqués de dyſurie & de ſtrangurie.

Un jeune homme qui étoit tourmenté par des érections, & épuiſé par des pollutions nocturnes, uſa inutilement de ſemences d'agnus-caſtus en émulſion. On lui conſeilla de ſe ſervir du camphre, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement; mais bientôt il fut obligé de renoncer à ce remède, qui avoit aggravé l'un & l'autre ſymptôme.

Dans les fréquentes occaſions où j'ai adminiſtré l'extrait de ciguë, même à forte doſe, jamais je ne me ſuis apperçu qu'il refroidit la puiſſance générative. J'ai vu au contraire un Payſan, attaqué d'un cancer au nez, uſer beaucoup de cet extrait, & être ſi ardent dans ſes careſſes, que ſa femme en étoit ennuyée & fatiguée.

Le nître rend le cours des urines plus abondant, & ſouvent il calme la dyſurie. Je l'ai trouvé inefficace contre les érections, & contre les pollutions involontaires. Mon expérience contredit celle de Timée (*a*); mais elle eſt conforme à celle de M. Tiſſot (*b*), qui parle d'un Malade auquel le nître nuiſit, en lui procurant des pollutions plus fréquentes, au lieu de les calmer.

(a) *Caſuum Med. Lib. III. Obſerv.* 52.
(b) *L'onaniſme, Sect. XI. pag.* 240.

Puiſque nous ignorons le correctif d'une ſemence trop ſtimulante, & devenue comme venimeuſe par une âcreté qui approche de la cauſticité, l'indication de la mitiger ne peut être remplie par un tel moyen. Peut-être ſera-t-il moins difficile d'énerver la ſenſibilité organique?

2°. La Médecine a des moyens efficaces pour calmer l'éréthiſme des nerfs & des fibres; elle en a même pour ſuſpendre tout-à-fait, pendant un certain tems, cette ſenſibilité, lors même qu'elle eſt portée au plus haut degré dans la violence des douleurs. Ces moyens ſeroient-ils praticables dans le Satyriaſis?

Dans mon Mémoire ſur la Rage, j'ai propoſé différens procédés pour tranquilliſer le ſyſtême nerveux; mais leur action trop lente les rendroit inſuffiſans dans une maladie qui a une marche ſi rapide & une durée ſi courte. Ils ne pourroient être de quelque utilité que dans le principe du mal, ou mieux encore avant ſon invaſion. Mais lorſque le Satyriaſis eſt déclaré, il faut des ſecours auſſi actifs que le péril eſt preſſant. Où chercher ces moyens de guériſon promptement efficaces? S'il faut en croire Aretée, le moyen eſt trouvé: le Satyriaſis (*a*), dit-il, ſe guérit par un ſommeil profond & très-long. Ce ton décidé, dans un empirique ignorant, pourroit être effronterie; dans Aretée il doit être le langage de la conviction, le laconiſme de ſon aſſertion exige qu'on en peſe chaque terme: la guériſon eſt opérée par le *ſommeil*, par un ſommeil *profond*, par un ſommeil *très-long*; le ſommeil n'eſt donc annoncé comme le remède du Satyriaſis, que lorſqu'une très-longue durée eſt jointe à la force de l'aſſoupiſſement, au point peut-être de rendre ce ſommeil périlleux, du moins peut-on le préſumer ainſi par l'aveu que fait l'Auteur, que ce traitement n'eſt pas ſans danger.

(a) *Ea* (*medela*) *per ſomnum profundum, longiſſimumque operatur.* De cauſ. & ſig. acut. Cap. XII. pag. 47. Edit. Hallerian.

Mais comment ce ſommeil étoit-il excité ? Aretée n'en dit rien. Son ſilence ſur un objet ſi important a de quoi ſurprendre, mais non de quoi embarraſſer. Il eſt facile de ſuppléer à l'omiſſion de l'Auteur, au moyen d'un remède très-connu, très-uſité, doué d'une vertu éminemment ſoporifique. Le pavot & ſes préparations, en procurant un ſommeil plus ou moins profond, plus ou moins long, ſuſpendent, auſſi plus ou moins, la ſenſibilité trop vive de la fibre organique, émouſſent le ſentiment de toutes les parties du corps, & calment ainſi tout orgaſme, tout éréthiſme, qui eſt dû à l'impreſſion d'un *ſtimulus* trop irritant ; la ſenſibilité même naturelle, eſt alors enchaînée au point que la ſecrétion & l'excrétion, ſont, ou diminuées ou interrompues dans preſque tous les organes : or, cet engourdiſſement général, s'il eſt fort & de durée, ne pourroit-il pas produire la guériſon du Satyriaſis, par la ceſſation durable des mouvemens de ſalacité, qui conſtituent cette maladie ? Aretée l'aſſure : & ſi aucune Obſervation ne garantit ſa promeſſe, aucune auſſi ne la dément ; & le raiſonnement conclut en ſa faveur.

L'opium, loin d'être un aphrodiſiaque, ainſi qu'on le penſe communément, ſeroit-il donc un anti-aphrodiſiaque ? Peut-être eſt-il l'un & l'autre, ſuivant la doſe à laquelle il eſt donné, & ſelon les circonſtances dans leſquelles il eſt adminiſtré. Un peu de vin porte à l'amour, l'ivreſſe profonde endort, & les ivrognes de profeſſion ne ſe ſoucient guères des femmes. De même une doſe modique d'opium pourra exciter des mouvemens d'érection, qu'une plus forte doſe feroit diſparoître : un foible narcotique ne cauſera qu'un ſommeil léger, interrompu & favorable aux ſonges ; & ces rêves dans un homme voluptueux, rouleront ſur des objets obſcènes, & ſeront ſuivis de pollutions qui n'auroient pas eu lieu, ſi un fort narcotique avoit plongé cet homme dans un ſommeil profond.

D'ailleurs ne feroit-il pas permis de douter de cette vertu aphrodifiatique attribuée à l'opium? Les Auteurs les plus refpectables, il eft vrai, affurent qu'il en eft doué; mais fi les autorités font nombreufes, les faits font très-rares, très-peu concluans. On cite en preuve les Turcs. On veut que ce foit pour s'exciter à l'amour qu'ils prennent de l'opium; mais il eft des gens qui penfent peut-être avec plus de raifon, que c'eft au contraire pour modérer l'impétuofité de la volupté, en rendant plus tardive l'éjaculation, qui, dans ces Orientaux, eft naturellement trop prompte. Cette qualité de remédier à la trop prompte éjaculation, avoit déja été reconnue dans l'opium par Ettmuller. Le retard que, de l'aveu de tous les Médecins (*a*), l'opium occafionne dans le cours des autres excrétions, n'autorife-t-il pas à penfer qu'il doit moins provoquer que retarder celle de la femence?

L'opium, comme le vin, lorfqu'on eft dans l'ufage d'en prendre, devient de premiere néceffité: lorfque fon effet eft paffé, l'homme tombe dans un état d'affaiffement qui lui fait defirer fon reftaurateur. M. Lorry, de qui j'emprunte ces expreffions, en prouve la vérité par deux Obfervations: & celle que je vais rapporter, en fera une preuve auffi frappante que finguliere.

J'ai vu à Montpellier une Demoifelle, âgée de quarante ans, qui depuis quatre années s'étoit mife à l'ufage journalier des narcotiques. Elle avoit été obligée, comme c'eft l'ordinaire, d'en augmenter fucceffivement la dofe, au point, que lorfque je la vis, pour la premiere fois, elle prenoit de l'opium fans le pefer, de la groffeur d'une noifette, buvant par-deffus une cuillerée à café de laudanum liquide. Chaque matin elle ufoit de ce remède. Elle vaquoit enfuite toute la journée à fon

---

(*a*) Mém. fur l'action de quelques médicamens, & en particulier de l'opium. Voyez Mém. de la Société Royale de Méd. Tom. II, pag. 155.

travail, & le ſommeil, ou pour mieux dire, l'aſſoupiſſement ne venoit que dans la nuit. Le matin en s'éveillant elle ſe trouvoit dans une foibleſſe ſi grande, qu'elle ne pouvoit ſe mettre ſur ſon ſéant. Tous ſes membres étoient tremblans, & dans l'impuiſſance d'agir, & de ſoutenir le corps. Pour diſſiper cette extrême langueur, pour raffermir les membres vacillans, elle étoit obligée, avant de ſortir du lit, de prendre ſon opium, qui lui ſervoit de corroboratif quotidien. C'eſt elle-même qui me fit ce récit, que j'aurois refuſé de croire ſi M. Tioche, Médecin de la Charité, que je ſuivois en pratique, & qui étoit préſent, ne m'eût aſſuré qu'elle me diſoit la vérité ſans aucune exagération.

Peut-être donc n'eſt-il pas déraiſonnable de regarder l'opium comme un anti-ſpaſmodique énervant, & de croire, qu'en cette qualité, il eſt propre à combattre le Satyriaſis, avec d'autant plus d'efficacité, que les expériences, tentées ſur les animaux, prouvent que l'action de ce remède, porte principalement ſur les nerfs inférieurs de la moëlle épiniere.

L'opium en outre eſt recommandé par pluſieurs Auteurs renommés, dans la cure de l'Hydrophobie. Le Docteur Nugent (a) l'employa avec ſuccès dans le traitement d'Elizabeth Bryant, dont la guériſon, ſelon M. Pouteau, ne fut due qu'à l'uſage de l'opium & du liniment huileux. S'il eſt quelque eſpece d'Hydrophobie où ce remède puiſſe réuſſir, ce doit être celle qui ſurvient ſpontanément au Satyriaſis.

Je n'héſiterai donc pas de donner dans cette occaſion mon ſuffrage à l'opium. Je l'aſſocierois volontiers au caſtoreum recommandé par Aretée.

(a) Eſſai ſur la Rage, pag. 37.

§. III.

Extrait d'un Mémoire envoyé par M. Virard, Médecin à Grenoble.

OBSERVATION SUR LA RAGE.

Le 30 Novembre 1781, un homme âgé de vingt-deux ans, fut mordu par un chien vraiſemblablement enragé, puiſqu'il mourut le 15 Mai dernier, dans un paroxiſme de Rage.

Une femme âgée de quarante-deux ans, qui avoit été mordue par le même chien, me fut amenée; je lui fis appliquer un véſicatoire ſur la plaie, qui étoit à la partie poſtérieure de la jambe: j'y fis appliquer enſuite un plumaſſeau, chargé de digeſtif animé, arroſé de douze gouttes d'alkali volatil fluor, le tout recouvert d'un emplâtre de ſuppuratif: je fis continuer le même panſement pendant trois jours. Je faiſois prendre à la Malade, pendant ce tems, toutes les cinq à ſix heures, ſix gouttes d'alkali volatil, dans une verrée d'eau de ſureau: je continuai le même régime pendant huit jours, & la plaie fut cicatriſée parfaitement. Il parut ſur toute la ſurface de la peau une éruption verruqueuſe, qui ſécha au bout de ſix jours, & tomba en écailles. Quand cette femme apprit la mort du jeune homme, qui avoit été mordu par le même chien, elle en fut effrayée; mais ſa ſanté n'en ſouffrit pas. Ce qui prouve que le virus hydrophobique étoit parfaitement détruit. Elle jouit à préſent de la plus parfaite ſanté.

§. IV.

Observation extraite d'un Mémoire envoyé par M. Faugerolle, Maître en Chirurgie à Rauzan, près Castillon sur Dordogne.

Le nommé . . . . âgé de vingt-neuf ans, d'un tempérament sanguin & bilieux, fut mordu le 23 Septembre 1781, au gras de la jambe gauche, avec effusion de sang & déchirure à la peau, par un chien qui prit la fuite ; il mordit aussi dans la même Paroisse plusieurs chiens, qui sont devenus enragés à leur tour. Ce garçon se déchaussa, imprégna de sa salive un morceau de papier qu'il mit sur sa plaie, chaussa son bas, & continua son travail. Il ne fit point part à ses parens de son aventure, n'imaginant pas que le chien qui l'avoit mordu fût enragé. Le 14 Octobre, vingt-un jours après l'époque de sa morsure, ce jeune homme se sentit singuliérement ému, & fut saisi d'un trouble difficile à exprimer. Il fit part de son étonnement à son frere, qui travailloit avec lui, & qui lui conseilla de s'en retourner au logis éloigné d'un quart de lieue : ce qu'il fit, non sans peine ; car il fut obligé de s'asseoir, & de se reposer plusieurs fois, éprouvant une prostration de forces étonnante. De retour chez lui, ses parens le trouverent triste & rêveur : il leur fit part de son émotion, se déchaussa, & visita son ancienne plaie qui lui causoit de la douleur ; il la lava avec un peu de vin tiéde, & dit que cette plaie provenoit de la morsure qu'un chien lui avoit faite, il y avoit environ trois semaines. Il soupa en famille, se coucha peu de tems après, & dormit environ deux heures, d'un sommeil fort agité : il réveilla son frere qui étoit couché à côté de lui, & lui dit d'un ton

terrible

terrible & effrayant, de se lever & de s'enfuir, sinon qu'il le mordroit, qu'il étoit enragé; que c'étoit fait de lui. Dans ce moment, ainsi que dans son sommeil, le chien qui l'avoit mordu se peignoit à son esprit, & l'effrayoit singuliérement. Son pere surpris de ce qu'il venoit d'entendre, accourut pour le tranquilliser : le jeune homme lui dit d'un ton bien décidé, qu'il avoit une extrême envie de mordre; qu'il le prioit de ne pas s'approcher de lui. Il demanda son Curé, à qui il recommanda de s'opposer à ce qu'on l'étouffât, dans le cas où il viendroit à perdre entiérement la raison. Le Curé le lui promit, & détermina les parens à m'envoyer chercher pour lui donner des secours. Il étoit huit heures du soir, quand j'arrivai près du Malade; il parut content de me voir : il me dit qu'il ressentoit depuis l'après-midi une douleur aiguë à la tête, qui augmentoit toujours; qu'en ce moment elle étoit insupportable : il étoit inquiet, agité, tourmenté d'anxiétés, de mal-aise dans tout le corps; il poussoit de grands soupirs, il respiroit avec peine; il avoit les yeux étincelans, le visage rouge, & il étoit saisi d'effroi : il demandoit à être seul, & se plaisoit dans l'obscurité; le plus léger bruit l'importunoit : il faisoit souvent des efforts pour sortir de son lit; il sentoit un resserrement très-douloureux aux hypocondres, sur-tout au gauche. Je lui présentai de l'eau qu'il ne voulut pas voir : il étoit fort altéré; je lui offris à boire de l'eau panée qu'il accepta, y ayant fait mettre un peu de vin rouge pour en changer la couleur qui le révoltoit : je fis entrer un chien dans sa chambre; dès qu'il l'entendit, il devint furieux & s'enfonça dans son lit : son pouls étoit plein, fort, vigoureux, inégal & convulsif.

Ne pouvant me tromper sur le caractere de sa maladie, je lui proposai la saignée du pied, comme un moyen qui calmeroit sa douleur de tête, qui étoit insupportable : il me répondit brusquement qu'il ne le

vouloit pas, mais qu'il me laiſſoit le maître de le ſaigner au bras; qu'il feroit en outre tout ce que je lui preſcrirois pour ſon ſoulagement. Sans perdre de tems je le ſaignai au bras, & laiſſai ſortir, par une large ouverture, environ vingt onces de ſang: cette ſaignée fut ſuivie d'une légere ſyncope; la douleur de tête ſe calma pour un peu de tems, ainſi que le délire: trois heures après je lui fis une ſeconde ſaignée, à-peu-près auſſi abondante que la premiere, qui fut ſuivie auſſi d'une ſyncope plus forte que la premiere. Son ſang étoit d'un rouge vif & fort écumeux: il eut dans cette ſyncope de légeres nauſées. Je lui fis donner un lavement, par l'effet duquel il évacua beaucoup. Je lui donnai enſuite une dragme de pilules mercurielles qui le purgerent un peu. Le 15 au matin il en prit une autre dragme, par l'effet de laquelle il fut très-bien purgé. A cette époque la douleur qui avoit été fixée à la tête devint vague: elle parcouroit alternativement & rapidement les jambes, les cuiſſes & la poitrine. Quand cette capacité étoit affectée, il reſpiroit avec beaucoup de peine; mais cette douleur ſe replaçoit bruſquement à la tête. La douleur à l'hypocondre gauche, ſe faiſoit toujours très-vivement reſſentir. Dans le même jour il reçut deux frictions de deux dragmes de pommade mercurielle, dont une le matin & l'autre le ſoir, ſur la jambe gauche, à l'endroit de la plaie qui étoit très-ſenſible. Le ſoir même il prit un lavement émollient, & il évacua un peu. Le 17 on fit une friction toujours de deux gros de pommade mercurielle, & toujours à l'endroit de ſa plaie; un lavement fut donné le ſoir, & le 18 une dragme de pilules mercurielles, qui le purgea peu. Le ſoir du même jour on fit une friction d'une dragme ſeulement; je lui trouvai la bouche enflammée, & les glandes ſalivaires engorgées: ce qui l'inquiétoit beaucoup. A cette époque, il étoit toujours fatigué d'anxiétés, de terreurs paniques, de convulſions, &

le pouls étoit dur & tendu. Je lui proposai un bain d'eau tiéde, afin d'éviter une salivation trop abondante, & de pouvoir faire passer, par ce moyen, une plus grande quantité de mercure dans le sang ; le Malade y consentit. Il fut mis en ma présence dans un bain d'eau, agréablement tiéde, où il resta une heure. Le 19 il reçut une friction d'une dragme ; le soir on lui donna un lavement. Je le quittai pendant trois jours, ayant été occupé auprès d'une femme en couche : mon absence l'inquiéta vivement ; il ne voulut prendre aucun remède pendant ce tems. Le 22 au soir, époque de mon retour, je le trouvai avec l'envie de mordre & le délire : il ne vouloit point m'entendre ; il avoit un ton brusque & décidé. Cependant je parvins à le purger dans la même nuit ; toujours avec les pilules mercurielles : il fut bien évacué. Le 23 il reçut une friction de deux dragmes de pommade mercurielle. Le matin 24 une pareille. Le soir il prit un gros de pilules mercurielles qui opéra assez bien ; le soir il prit une friction de même dose. A cette époque la salivation devint très-abondante. Le 25 il prit un bain d'eau tiéde ; alors tous les symptômes diminuerent, & le Malade devint docile : il n'avoit point encore bu de bouillon ni de tisane, sans qu'il y eût un peu de vin rouge. Dès-lors il en cessa l'usage, & sa vue supporta la transparence de l'eau. Le 26 il reçut une friction d'une dragme seulement. Le 27 il fut purgé avec un gros de pilules mercurielles. Le 28 il prit un bain, & comme il se trouvoit sensiblement mieux, & qu'il salivoit assez abondamment, il ne reçut pas de friction le 29 ; mais il prit un bain le matin, & le soir un lavement. Le 30 il reçut une friction d'une dragme ; alors on lui fit les frictions sur diverses parties du corps, telles que les jambes, les cuisses & le dos. Le 31 il ne fit aucun remède : le 1er Novembre il prit un lavement ; le 2 un bain : le 3 une friction, toujours d'une dragme ; le 4 une prise de pilules mercurielles :

le 5 un lavement; le 7 un bain: le 8 une friction; le 10 un bain: le 12 un bain; le 14 une friction: le 17 une prise de pilules mercurielles; le 20 un lavement: le 22 une friction; le 24 un bain. A cette époque, tous les symptômes de l'Hydrophobie ayant disparu, j'ai cessé toute espece de traitement, si ce n'est l'usage des bains d'eau tiéde qu'il a continué encore quelque tems, pour détruire un léger mal-aise, une grande lassitude dont il se plaignoit, & quelques légers purgatifs, donnés de loin en loin jusqu'à parfaite guérison.

Ce jeune homme, depuis l'époque de son traitement, fini le 24 Novembre 1781, s'est toujours très-bien porté.

J'observerai que, quoique les Chirurgiens modernes aient généralement banni de leur pratique le cautere actuel, ou le feu; il est expédient de recourir à ce moyen, quand on est appellé à tems (*a*), & que la nature des parties mordues le permettront, & d'en hâter la suppuration, de l'entretenir autant qu'il sera nécessaire; sinon d'inciser la plaie en tout sens, pour la dégorger, & ensuite établir la suppuration. Méthode que je crois préférable à toutes les lotions dont on se sert communément.

Pendant tout le traitement, le Malade a constamment fait usage de la tisane préparée avec la décoction légere de bardane, qu'il a continuée long-tems après sa guérison parfaite.

(*a*) Il est toujours nécessaire de r'ouvrir la plaie. Dans le cas présent, la cicatrice étoit sensible, & il auroit été sage de la rompre par les moyens connus. Ce défaut de précaution, qui cependant n'a point empêché le succès, peut répandre quelqu'incertitude sur l'Observation.

§. V.

Extrait d'un Mémoire sur la Rage, envoyé par M. Duboueix, Médecin à Cliſſon, en Bretagne.

Ce Mémoire eſt ſur-tout deſtiné à la recherche des ſignes diagnoſtics de la Rage dans les chiens. L'Auteur auquel une pratique étendue a fourni l'occaſion de voir pluſieurs cas de cette nature, aſſure que les chiens enragés n'ont pas tous horreur de la boiſſon. Il en a vu qui buvoient ſans peine, & même aſſez abondamment. Nous avons extrait de ſon Mémoire l'Obſervation ſuivante.

Au mois de Juillet 1776, une femme nommé Boſſart, du village d'Oliveau, à un quart de lieue de cette Ville, fut mordue au bras nu par un chien enragé (*a*), qui lui fit douze à treize grandes plaies : ſon fils vint ſur le champ nous demander du ſecours ; nous fîmes auſſitôt cautériſer profondément toutes les plaies, avec le manche d'une pelle rougie au feu. Le bras fut enſuite frictionné avec une demi-once environ de pommade mercurielle. Nous recommandâmes de panſer pendant douze à quinze jours les plaies avec de la même pommade, ce qui ne fut point exécuté ponctuellement. Malgré cela & avec ces ſeules précautions, cette femme fut préſervée de la Rage.

Immédiatement après la cautériſation, nous avions appliqué ſur la plaie un emplâtre véſicatoire, qui débordoit un peu l'eſcarre.

(*a*) Les chiens qu'il mordit devinrent enragés.

§. VI.

Nous avons reçu une Dissertation sur la Rage, envoyée par M. Beaussier de la Bouchardiere, Docteur en Médecine à Vendôme, dans laquelle l'Auteur, qui fait sur cette maladie les réflexions les plus judicieuses, conseille pour son traitement les frictions mercurielles camphrées, le mercure pris intérieurement & quelques antispasmodiques. Il loue beaucoup, & avec raison, l'usage où sont quelques personnes de l'Art d'emporter les parties mordues, par une incision profonde, & d'y appliquer ensuite le feu. Ce Mémoire contient une Observation, que nous n'insérerons point ici, parce qu'elle a été publiée dans le Journal de Médecine, en Août 1773. Elle est relative à une jeune fille mordue par un chien, dont il s'en faut de beaucoup, d'après l'exposé de l'Observation elle-même, que la Rage fut confirmée.

Plusieurs de nos Confreres ont recommandé de laver long-tems & profondément la plaie avec l'eau; il est probable que de pareilles lotions peuvent emporter une partie du virus (a). On peut les mettre en usage, en attendant que l'on se soit procuré les instrumens nécessaires pour les scarifications, l'incision ou l'ustion de la plaie.

§. VII.

Observation extraite d'un Mémoire sur la Rage, par M. Housset, Médecin à Auxerre.

Le jeudi 26 Juillet 1781, une louve partie de Gilevesque, Paroisse distante de deux lieues d'Auxerre, au

(a) Mais il ne faut pas s'en rapporter uniquement à elles.

midi, s'achemine vers cette ville, paſſe à dix heures & demie du ſoir dans le village de Vallau; ſon arrivée fait aboyer pluſieurs chiens: un d'entr'eux craignant l'approche du loup, gratte à la porte de ſon maître, *Louis Michaut*, fait les efforts les plus grands pour entrer dans ſon logis: cet habitant éveillé, croit que des voleurs veulent entrer chez lui; il ſe leve, ouvre la porte, ſe trouve auſſi-tôt ſaiſi par un animal qui ſe dreſſe & applique ſes pattes ſur ſes épaules: *Michaut* ſe ſentant bleſſé à la joue, veut ſe débarraſſer de l'animal qui ſe retire après lui avoir mordu la jambe.

Cet animal quitte Vallau, va au Moulin-Milhau, bleſſe un homme & quelques chiens, paſſe le long du port, attaque le chien de l'Aubergiſte *Venaut*: le combat de la louve & du chien excite l'attention du maître; celui-ci ne veut pas ſe ſervir de ſon fuſil, parce qu'il craint de tuer ſon chien; la louve ſe contente de l'avoir bleſſé. Elle part auſſi-tôt pour dévaſter d'autres Paroiſſes circonvoiſines, parcourt les rives de l'Yonne, arrive à Apoigni, ſitué ſur la route de Paris, au nord d'Auxerre, dont il n'eſt éloigné que de deux lieues; attaque ſur les trois heures du matin, un homme âgé d'environ quarante-huit ans, qui s'étoit levé & tranſporté ſur les bords de la riviere, pour ſatisfaire à des beſoins naturels; la louve ſaute ſur lui, le bleſſe au viſage, au bras, à la cuiſſe, & lui déchire la jambe avec ſes griffes. La bête ne l'a pas plutôt quitté, qu'elle va attaquer un jeune homme, âgé de quinze à ſeize ans, qui chargeoit du fumier; celui-ci s'imagine voir un chien qu'il veut détourner; il eſt mordu à la partie ſupérieure interne, & à la partie externe de la cuiſſe: comme ce jeune payſan ne faiſoit pas de réſiſtance, la louve l'abandonna pour attaquer *Claude Saget*, âgé de trente ans; il étoit armé d'un bâton; il s'en ſert pour ſe défendre: mais la force de la louve eſt ſi grande, qu'elle le terraſſe deux fois. La louve ne l'a pas plutôt renverſé,

qu'elle l'abandonne ; mais aussi-tôt, que se retournant, elle apperçoit qu'il se releve, elle revient sur ses pas pour l'attaquer de nouveau: *Saget* se défend, mais il est encore terrassé & abandonné; une premiere expérience rend le vaincu plus circonspect: sa prudence est cause qu'il s'est retiré du combat sain & sauf.

Le bruit de ces différens combats entre la louve, l'homme & les chiens se répand bien vîte; les blessés courent à la ville pour chercher du secours : on s'adresse au nommé Allionne, qui se charge de préparer l'*omelette*, dont la description est insérée dans les Recherches sur la Rage de M. Andry, & dans le deuxieme Volume des Mémoires de la Société Royale de Médecine; il les a pansés avec zèle & charité: il leur a fait prendre le remède à jeun, avec les précautions mentionnées dans la recette, & le leur a appliqué sur toutes les plaies en ma présence. Je jugeai à propos de prescrire à ces blessés les frictions avec l'onguent mercuriel camphré, d'après les expériences de MM. Lassone & Baudot. J'ajoutai à l'application de l'onguent l'usage intérieur d'un mêlange d'eau de Luce, d'écailles d'huîtres, de poudre de guttete & d'yeux d'écrevisses, mises à doses très-modérées dans un petit verre de vin, pris de quatre heures en quatre heures pendant neuf jours; je fis aussi tremper dans la même composition des compresses pour étuver les plaies; elles furent appliquées & retenues par des bandes, comme dans les pansemens ordinaires.

Ce moyen a parfaitement réussi; il n'est mort que le malheureux *Louis Michaut :* il se contenta de l'usage intérieur & extérieur de l'omelette, & de l'application de l'onguent mercuriel ci-dessus indiqué. Le Chirurgien l'avoit saigné du bras le jour même de sa blessure; mais *Michaut* après douze à quinze jours de traitement, se crut à l'abri de tout danger : il travailla avec sécurité; trois mois s'écoulerent, le blessé jouit de la santé la plus vigoureuse; sa plaie encore ouverte se ferma, & *Michaut* se

ſe trouva hors d'état de marcher : il fut privé du mouvement depuis le tronc juſqu'aux pieds ; la Rage s'empara de lui : il voulut mordre à droite & à gauche ; la vue de l'eau redoubla ſes accès de fiévre & de rage : il reſta en cet état pendant neuf jours, & mourut à la ſuite d'agitations extrêmes.

Cet événement fut une preuve convaincante de l'état où ſe trouvoit la louve, quand elle commença à errer dans la campagne ; on ignoroit juſqu'alors qu'elle fût enragée : ces différentes expéditions décéloient un animal en fureur, mais non atteint de la Rage ; on auroit même cru le contraire d'après la maniere modérée dont elle agit contre *Saget* (a).

§. VIII.

M. NORMANDE, Médecin à Lurde en Bigorre, nous a remis un Mémoire, dans lequel nous avons remarqué trois Obſervations dont nous rapporterons ici le réſultat.

La premiere concerne les accidens arrivés à un Chirurgien des amis de l'Auteur, qui, pour avoir couché dans le même lit, qu'un enfant ſoupçonné d'avoir été atteint de la Rage, fut frappé de la crainte la plus vive ; reſta pendant huit jours dans un état ſpaſmodique inquiétant, éprouva des accès de convulſions, & fut guéri par les ſoins de M. Normande.

Dans la ſeconde Obſervation, il s'agit d'un Malade auquel une humeur dartreuſe qui s'étoit jettée ſur le goſier, avoit occaſionné un reſſerrement conſidérable de cette partie, & une grande difficulté d'avaler, avec quelques ſymptômes analogues à l'Hydrophobie. Le trai-

(a) Nous penſons, comme M. Houſſet, que la marche tranquille, & en quelque ſorte réfléchie de l'animal, ne ſembloit pas annoncer qu'il fût atteint de la Rage. Il auroit été bien à deſirer que l'on eût rapporté ce qui eſt arrivé à la ſuite des autres morſures faites par l'animal.

tement dirigé par M. Normande a eu un plein ſuccès, & le Malade a été guéri en peu de tems.

Dans la troiſieme Obſervation, ſont rapportés en abrégé les accidens de la Rage, dont a péri un jeune Chirurgien, mordu par un chien enragé, quinze jours avant le paroxiſme dont M. Normande a fait mention. Il n'y a d'ailleurs aucuns détails relatifs au traitement qui doivent être conſervés.



SECTION QUATRIEME.

RÉFLEXIONS
SUR UN PROCÉDÉ CURATIF NOUVELLEMENT PROPOSÉ;
Et sur quelques Faits particuliers.

§. I.

Des propriétés de la Belladona, dans le traitement de la morsure faite par un animal enragé.

M. BURCHARD FRÉDÉRIC MUNCH, publia à Gottingue, une Dissertation sur l'efficacité de la Belladona, dans le traitement de la Rage. Nous donnons ici un extrait de cette Dissertation qui n'est pas assez connue en France.

Pline & Apulée avoient déja parlé de l'usage externe des feuilles de Belladona, contre la morsure des chiens enragés; mais le premier qui ait conseillé l'usage interne de cette plante, est Théodore Turquet de Mayerne, Médecin du Roi d'Angleterre. Il dit que la décoction de quelques bayes de Belladona, est un spécifique dans l'Hydrophobie (*a*); mais il ne s'étend pas davantage sur

(*a*) Voyez *Praxeos Medicæ syntagma de morbis extern.* (Cet Ouvrage parut en 1695, après la mort de Turquet de Mayerne).

les propriétés & les effets de ce remède, qu'il donne contre cette maladie, avec beaucoup d'autres, & ne dit pas l'avoir employé. Auſſi ce remède a-t-il été négligé ou oublié depuis ce tems, juſqu'à ce qu'il fût communiqué par un Ouvrier qui travailloit aux mines, nommé Richter. Cet Ouvrier ſe ſervoit depuis long-tems, dans les mêmes vues, de la racine de Belladona en poudre; mais il la préparoit en cachette: il fit part de ſon ſecret en 1728, à M. Hanſen, qui le communiqua à M. Munch le pere. M. Schmidt, Miniſtre Luthérien, avoit déja publié ce remède dans le Journal d'Hanovre en 1763, ſans dire d'où il le tenoit; il le vante beaucoup, & aſſure qu'il a produit de bons effets pour guérir la Rage: mais il ne détaille aucune Obſervation; il donne à la plante dont il s'agit, le nom de *Solanum majus*, & il indique la doſe qu'il faut en donner d'une maniere très-incertaine. En 1768, on recommanda le même remède, & on détermina le nom de la plante, ſous celui de la Belladona (*a*); on a confirmé les premiers effets, & on a parlé de pluſieurs expériences faites ſur des hommes & ſur des animaux: mais les Obſervations ne furent pas détaillées, & la doſe ne fut pas plus clairement déterminée qu'auparavant. Enfin M. Munch le pere, qui avoit employé la Belladona dans différentes maladies, & notamment dans la morſure des chiens enragés, publia pluſieurs Obſervations dans le Magaſin d'Hanovre en 1768; il y recommande non-ſeulement la racine, mais auſſi les feuilles de Belladona: il y détermine la doſe de l'une, & des autres, relativement à l'âge & à la force des hommes & des animaux, & finit par le détail de quelques Obſervations dans leſquelles il indique la maniere dont il a employé ce remède, & les heureux effets dont il a été ſuivi. Quelques mois après, & dans la même année, il publia, par la même voie, les nouvelles expériences qu'il avoit eu

(*a*) Voyez Magaſin Hanov. 33, *Stuck*, pag. 513.

occaſion de faire. Les Obſervations, publiées par M. Munch, engagerent pluſieurs Médecins & d'autres perſonnes à employer, pour préſerver de la Rage, la racine & les feuilles de Belladona; mais il n'y eut que M. Ruling, qui, en 1773, publia l'hiſtoire d'une jeune fille cruellement mordue par un chien enragé, & à laquelle il adminiſtra, avec le plus grand ſuccès, la poudre préparée de feuilles de Belladona. Dès l'année 1770, M. l'Archiatre Schroder avoit écrit à M. Munch qu'il avoit employé, avec ſuccès, la racine de Belladona dans le traitement de quatre hommes, dont trois avoient été mordus par un chien enragé, & le quatrieme par un chat auſſi enragé. Ces expériences heureuſes engagerent M. Munch à continuer ſes Obſervations; mais il ne les publia qu'en 1779, époque à laquelle il communiqua onze Obſervations à M. l'Archiatre Richter, qui les fit imprimer dans la Bibliotheque chirurgicale. Ces Obſervations ſont très-détaillées, très-intéreſſantes, & annoncent que ce remède eſt non-ſeulement préſervatif, mais même curatif de la Rage. M. Munch a aujourd'hui plus de cent Obſervations ſur l'efficacité de la racine & des feuilles de Belladona. Parmi les Obſervations, publiées par M. Richter, il y en a deux dans leſquelles on voit que le remède a été donné dans le premier degré de la Rage.

L'Auteur de la Diſſertation, n'aſſure pas cependant que la vertu ſalutaire de la Belladona, puiſſe avoir lieu lorſque la Rage eſt déclarée, & que les ſignes de l'Hydrophobie ſont manifeſtés; il ne connoît que M. Schmidt, qui ait aſſuré que la Belladona, donnée de force à des Malades qui étoient dans un tel accès de fureur, qu'on avoit été obligé de les lier; leur avoit rendu la ſanté; mais il ne dit pas que ces Malades fuſſent Hydrophobes. A la page 30, il rapporte deux Obſervations à-peu-près ſemblables, & ſuivies du même ſuccès. Ces Obſervations ſont de M. Munch le pere. M. Balthaſar-Frédéric Munch, après avoir parlé des précautions que l'on doit

prendre en prescrivant & en employant ce remède, décrit les symptômes qu'il produit sur ceux qui le prennent; ces symptômes sont la sécheresse de la langue, de la bouche, de la gorge, la difficulté d'avaler même les fluides, la soif, l'immobilité, la protubérance, la rigidité des yeux qui sont comme couverts d'un nuage; les objets éloignés paroissent distincts, ceux qui sont proches paroissent doubles: les yeux sont affectés d'ardeur, de pression, quelquefois de douleur, de rougeur; la pupille est presque toujours dilatée. Les Malades éprouvent des vertiges, sur-tout s'ils sont debout. Quoique la respiration soit libre, ils ressentent une certaine gêne, mais qui n'est pas de durée. Le pouls est petit & prompt. Peu après avoir pris le remède ils éprouvent une langueur, une lassitude, une propension au sommeil, une pesanteur dans les membres, une gêne dans tous leurs mouvemens. Ces symptômes vont en augmentant, & sont suivis d'un sommeil tranquille, & qui rétablit tout dans l'ordre naturel. Au commencement ils ont des frissons vagues, le visage pâlit, mais peu après la chaleur survient, ainsi que la rougeur du visage; la peau qui étoit âpre & séche, devient molle & humide, le pouls est plein, & la transpiration est suivie d'une sueur abondante, & d'un sommeil qui fait disparoître tous ces symptômes alarmans. La crise produite par l'usage de la Belladona, se fait par les sueurs & par les urines. Quelquefois il survient une tumeur, accompagnée de douleur & de tension dans la partie mordue; & cette douleur s'étend jusqu'aux parties voisines; alors le remède n'excite pas de sueurs, quoique donné à grandes doses; mais si on le continue, la tumeur disparoît, & les sueurs s'annoncent. Ce symptôme arrive le plus souvent, lorsque le virus rabieux a été déposé simplement sur l'épiderme, sans qu'il y ait eu de blessure: & si la tumeur paroissoit avant l'usage de la Belladona, la premiere dose de ce médicament l'augmentoit, mais les autres doses la dimi-

nuoient, & alors la sueur paroissoit. Dans quelques enfans, dont différentes parties avoient été infectées de la bave d'un chien enragé, M. Munch le pere a observé, outre la tumeur, une rougeur qui occupoit tout le corps, mais qui s'effaçoit en continuant l'usage du remède, & qui n'en empêchoit pas les effets salutaires.

L'Auteur s'efforce, dans la troisieme partie de la Dissertation, de prouver que la Belladona n'agit pas seulement comme remède empyrique dans la guérison de la Rage, mais qu'il satisfait à toutes les indications que le Médecin doit remplir dans cette maladie. Dans la quatrieme, il ne craint pas d'avancer que la Belladona est le remède le plus convenable à employer dans le premier degré de la Rage. Dans la cinquieme, il essaie de faire voir, par l'analogie, qu'il convient de le donner, même si le Malade est Hydrophobe. Il détaille dans la sixieme Section, les précautions que le Médecin doit prendre en administrant ce remède, & les doses convenables aux différens âges, &c. &c.

L'année derniere il a paru un Avis sur l'usage de la Belladona, par M. Munch; cet Avis a été publié en Allemand, & la traduction qui suit, en a été faite par M. le Docteur Wurtz, Correspondant de la Société.

Comment on doit employer avec succès la Belladona dans la Rage, tant des hommes que des animaux; avec une courte instruction sur la façon de la cultiver dans les jardins, & de préparer ses racines & feuilles pour l'usage interne; par M. Munch, *Supérieur des Pasteurs, à Clotze (dans la Principauté de Lunebourg), &c. à Gottingue*, 1783.

L'Auteur, après avoir fait les premiers essais de l'efficacité de son remède contre la Rage, a publié pour la premiere fois ses expériences, dans le Magasin

d'Hanovre 1768, piece 38 & 103. Après en avoir multiplié les tentatives, il en a mieux déterminé la dose, & a envoyé ses Observations à M. *Richter*, célebre Médecin & Conseiller de la Cour à Gottingue, qui les a insérées par extrait dans sa Bibliotheque chirurgicale, Vol. V, piece 2, pag. 557, & piece 3, pag. 377, &c. On trouve aussi dans le même Ouvrage des Observations du même Auteur, sur l'efficacité de la Belladona, dans le traitement de la morsure des vipères, Vol. VI, piece 5, pag. 169; & il compte y faire insérer successivement celles qu'il fera sur l'efficacité de la même plante dans le traitement de la Rage. Son fils en a déja décrit plusieurs dans sa Dissertation inaugurale, publiée à Gottingue 1781, sous le titre *de Belladona, efficaci, in Rabie canina remedio.* Le même a aussi fait insérer dans la Bibliotheque ci-dessus mentionnée de M. Richter, Vol. VI, piece 2, pag. 338, une Observation de son pere, sur l'heureux effet de la Belladona, administrée à une fille de huit ans, à Voll-Prechtshausen, qui avoit déja ressenti tous les accès de la Rage, le neuvieme jour après la morsure.

M. Munch (pere) se propose dans cet Ouvrage, de donner aux Curés de campagne, une instruction succincte, d'après le conseil d'un de ses amis, sur la maniere d'employer la Belladona, contre un fléau aussi terrible. Il renvoie les Lecteurs, pour le détail de ses Observations, aux Ouvrages ci-dessus mentionnés, & en promet la suite. Le Public, dit M. Wurtz, ne peut que savoir le plus grand gré à notre Auteur, d'avoir voulu familiariser les Curés de campagne avec sa méthode, & d'avoir placé par conséquent le remède si près du mal.

Dans le premier paragraphe, il parle de la maniere de cultiver la Belladona dans les jardins.

Dans le second, il traite de la préparation de la racine pour en faire un usage convenable.

Dans le troisieme, il enseigne la méthode d'en ôter les feuilles, & de les sécher.

Dans

Dans le quatrieme, il compare l'efficacité de la poudre de la racine de Belladona, avec celle de ses feuilles, & dit, que deux grains de la premiere font autant d'effet que quatre des secondes.

Dans le cinquieme, il parle de l'application de la racine chez les hommes, tant contre la Rage qu'on a lieu de craindre, que contre ses premiers accès, lorsqu'elle a déja commencé. La Belladona agit principalement par la sueur; mais il y a des personnes, chez lesquelles cette excrétion se fait avec la plus grande difficulté, & chez lesquelles la Belladona même ne la produit pas: alors elle occasionne une tumeur, tant à la partie mordue qu'aux parties voisines.

Cette tumeur paroît sur-tout après la premiere dose de la Belladona; après la seconde elle est diminuée, & après la troisieme elle ne paroît plus du tout.

Son usage cause aussi quelquefois un tiraillement dans la partie mordue: il faut alors continuer l'usage de la Belladona, jusqu'à ce que ce tiraillement ait cessé, & que la croûte, qui couvre peut-être encore la plaie, soit tout-à-fait desséchée & tombée.

Mais si après un certain tems, il se présente de nouveau un pareil tiraillement dans la partie affectée, il faut recommencer l'usage de la Belladona, & en grande dose, jusqu'à ce que ce symptôme ait cessé.

On peut préparer le Malade à l'usage de la Belladona, en lavant la plaie sur le champ après la morsure, avec de l'eau salée ou du vinaigre, ou à leur défaut avec de l'urine, après avoir laissé bien saigner la plaie.

On peut se servir aussi de la même précaution, chez les personnes qui ont été infectées de la salive de l'animal enragé.

Alors on donne au Malade, aussi-tôt qu'il est possible & avant que la Rage se soit déclarée, une prise de poudre de la racine de Belladona, après quarante-huit

heures une ſeconde, & quarante-huit heures après une troiſieme.

Si à la troiſieme doſe on n'appercevoit pas une tumeur à la partie mordue, ſi le tiraillement n'y avoit pas encore totalement ceſſé, & que la plaie ne fût pas tout-à-fait ſéche, on feroit prendre une ſeconde fois de la Belladona (après un intervalle de ſoixante-douze heures, pour laiſſer un peu de repos) & on donneroit alors cinq priſes de poudres de feuilles pulvériſées, alternativement d'un jour à l'autre.

Si cependant cette plante affoibliſſoit le Malade au point qu'il n'eût pas encore repris un peu de forces vers le ſecond jour; on pourroit lui donner tous les trois jours une priſe de ces poudres, quoique cependant un grand intervalle entre chaque priſe ne ſoit pas ſans quelque inconvénient dans ces circonſtances.

Le Malade prendra la poudre dans une décoction d'avoine ou dans de l'eau froide, dans laquelle pourtant il la fera macérer deux heures auparavant; ſe couchant après, & en attendant tranquillement l'effet.

Si le Malade reſſentoit de la ſéchereſſe dans la bouche ou dans le goſier, il boiroit un peu d'eau fraîche ou du lait, ou il mettroit un peu de ſucre dans ſa bouche, & s'il reſſentoit quelque envie de dormir, on n'interromproit pas ſon ſommeil.

Le lendemain matin il boira, auſſi-tôt après ſon réveil, quelques taſſes de thé chaud dans ſon lit, ou de la décoction d'avoine, & reſtera couché encore quelques heures après, pour attendre & favoriſer la tranſpiration.

En cas que la premiere priſe de poudre excitât une forte diarrhée, on différeroit de donner la ſeconde, juſqu'à ce que celle-ci fût appaiſée.

Si le Malade reſſentoit une foibleſſe dans les yeux, ou voyoit les objets doubles, il ſe garderoit de lire

ou de les fatiguer d'une maniere quelconque. Lorſque la plaie de la morſure ſera grande & profonde, on la couvrira avec un linge, mais non pas avec un emplâtre.

Si la Rage vient à ſe déclarer pendant l'uſage de la Belladona, ou ſi elle eſt déclarée auparavant, il faudra faire garder le lit au Malade; s'il peut ſuer, on peut eſpérer que le paroxiſme ceſſera bientôt après.

Si la Rage ſe déclare après l'uſage de la Belladona, & ſi la premiere & ſeconde priſe de poudres ne la guériſſent point, ou paroiſſent même l'augmenter, on ſaignera le Malade au pied, & on continuera l'uſage de la Belladona, mais en plus grande doſe, s'il eſt poſſible de la donner encore, dans un ſyrop, ou dans des confitures.

Cette doſe de la racine de Belladona variera, ſuivant l'âge, le tempérament du Malade, & le période de la maladie.

Je déterminerai donc la doſe de cette racine de Belladona dans le traitement de la Rage, ſuivant la différence des âges, & je ſuppoſerai toujours des Malades naturellement ſains & robuſtes; car dans d'autres cas on ne donne pas une doſe auſſi forte, & il faut même quelquefois varier le traitement.

J'en appelle ici, dit l'Auteur, à l'expérience & aux Obſervations, dont on a décrit un aſſez grand nombre dans la Bibliotheque chirurgicale de M. Richter, mentionnée ci-deſſus, pouvant aſſurer très-poſitivement, que j'en ai actuellement près de cent quarante, faites ſur des Malades de différens âges, qui ont été, à ce qu'ils diſent, mordus de chiens enragés, ou qui ont été ſouillés de leur ſalive, & auxquels j'ai donné la racine de Belladona avec le plus grand ſuccès.

Quoiqu'il me ſoit impoſſible de garantir ici, que tous aient été mordus de chiens réellement enragés,

le nombre cependant de ceux, dont je ſuis abſolument certain, eſt le plus grand.

Il dit avoir appris par l'expérience, que la Belladona, lorſqu'elle n'eſt pas donnée à une doſe trop forte, ne fait pas avorter. Mais pour qu'on puiſſe ſe convaincre que la doſe qu'il a indiquée ici, convient à l'âge ou à la conſtitution de chaque Malade, il faut examiner ſi la premiere doſe produit une bonne ſueur, ou à ſon défaut un gonflement conſidérable à la partie infectée.

Si l'un ou l'autre effet ſe trouvoit aſſez remarquable, on pourroit continuer de donner les poudres ſuivantes, dans les doſes indiquées.

On trouvera communément, que la premiere priſe de poudre produit un plus grand effet que les deux ſuivantes, quoique plus fortes en doſe.

Si la premiere d'entr'elles affectoit aſſez vivement le Malade, pour qu'il n'eût pas encore repris des forces le lendemain, jour d'intervalle, il ne faudroit pas en augmenter la doſe à la ſeconde priſe.

L'Auteur donne enfin la maniere d'adminiſtrer la Belladona (*a*) pour les animaux; tels que les chevaux, les bêtes à cornes, les chévres, les brebis, les chiens, les cochons & la volaille.

(*a*) Nous avons cru devoir rapporter ici ce que pluſieurs modernes diſent de ce remède, dont l'uſage exige les plus grandes précautions, & ne doit être tenté que par les Médecins les plus habiles & les plus expérimentés.



Table des Doses de la racine de Belladona en poudre, suivant les différens âges.

A l'Age de Ans.	Premiere Dose.	Seconde & troisieme Dose.	
	Grains.	*Grains.*	
1	1	$1\frac{1}{2}$ dans du lait, & le faire têter aussi souvent que l'enfant le desire.	
2	2	2	
3	2	$2\frac{1}{2}$ jusqu'à 3.	
4 — 5	$2\frac{1}{3}$	3. $3\frac{1}{2}$ — 4.	
6 — 7	4	$4\frac{1}{2}$.	5. $5\frac{1}{2}$.
8 — 9	$4\frac{1}{2}$	5 — 6 grains.	
10 — 11	5	$5\frac{1}{2}$.	$6\frac{1}{2}$.
12 — 13	6	7.	8.
14 — 16	$6\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$.	$8\frac{1}{2}$.
17 — 50	10	12.	13 — 14.

L'Auteur en conseille ordinairement un peu moins pour les femmes.

50 — 60	6	8.	9.
60 — 70	4 — 5	6 — 7	
70 — 80	3	4.	
A une femme enceinte.	3	$3\frac{1}{2}$.	

L'Auteur donne à une nourrice la Dose qu'exige son âge, & il fait nourrir l'enfant par une autre.

§. I I.

Histoire (a) *du traitement fait à Senlis, à quinze personnes mordues par un chien enragé; par MM. Poissonnier Desperrieres, Andry, Vicq-d'Azyr, Delalouette le fils, & Thouret.*

LE 27 Janvier 1780, entre cinq & six heures du matin, un chien rencontra sur le grand chemin de Senlis à Compiegne (vers l'endroit où commencent les avenues qui conduisent au château du Plessis) un Marinier de la paroisse de Saint-Léger (*b*); il se jetta sur lui & le blessa. Cet homme revint sur ses pas pour se faire panser à l'Hôpital de la Charité de Senlis, & raconta qu'un voleur n'ayant pu l'arrêter, ni le joindre, avoit envoyé son chien après lui, & que ce chien, contre lequel il s'étoit défendu, lui avoit emporté une partie du petit doigt. Il avoit effectivement toutes les chairs qui recouvrent la derniere phalange du petit doigt emportées, ainsi que l'ongle. Comme il n'étoit pas alors question à Senlis d'autres personnes blessées par un chien, il partit de l'Hôpital à sept heures & demie, & continua son chemin.

Le chien prit la route du Plessis. Un nommé Pellebois, qui demeure à cinquante pas du grand chemin, se levant avant la pointe du jour, voulant sortir pour aller chercher un de ses neveux qui demeure dans son voisinage, ouvrit sa porte; mais à peine étoit-elle entr'ouverte,

(*a*) L'Histoire du traitement fait à Senlis, par les Commissaires de la Société Royale de Médecine, à quinze personnes mordues par un chien enragé, n'ayant été insérée que par extrait dans la Partie historique du troisieme Volume de nos Mémoires, nous avons cru devoir la faire paroître en entier dans ce Recueil, afin de compléter la Collection des Observations sur la Rage que nous publions aujourd'hui. Cette Histoire est sur-tout intéressante par les détails exacts des symptômes & de la marche de cette maladie cruelle, que les Commissaires ont suivie, avec le plus grand soin, dès son développement, & dans tous les périodes qu'elle a parcourus.

(*b*) Cette Paroisse est distante de deux lieues de Compiegne, & sur les bords de l'Oise.

que le chien se précipita pour entrer chez lui, en poussant des hurlemens horribles: il fut obligé d'employer toutes ses forces pour résister aux efforts du chien, & n'en vint à bout qu'avec peine. L'animal furieux mordit la porte en plusieurs endroits, & y laissa l'empreinte de ses dents qu'il étoit facile d'appercevoir encore quelques jours après. Le chien continua sa route en faisant le tour du château du Plessis, & alla au village de Villers Saint-Frambourg, distant de Senlis d'une lieue & demie.

Là, vers sept heures & demie, il mordit quatre femmes, un homme & un enfant; 1°. Pauline-Claude Dumont: 2°. Julie Rose, femme de Louis Rougemont; 3°. Jeanne Bosquillon: 4°. le nommé Jacotin; 5°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon: 6°. Jean-Baptiste Foucault. Il revint ensuite par le même chemin, & terrassa, vers les huit heures & demie, l'enfant du nommé Trepin, demeurant au Plessis. Le sieur Cherubin, Garde-chasse, entendant ses chiens aboyer, & les cris d'un enfant, pensa d'abord que quelqu'un de ses chiens s'étoit jetté sur cet enfant; il ouvrit sa porte, & appercevant un chien étranger, il mit deux de ses chiens à sa poursuite: le chien étranger lâcha prise, & s'enfuit. La crainte qu'eut le Garde-chasse que ses chiens n'eussent été mordus par cet animal qu'il regardoit comme enragé, les lui fit tuer tous deux à leur retour.

Le chien vint du Plessis à Senlis, où il mordit huit autres personnes dans différens endroits de la ville, & un nombre considérable de chiens. On ne peut rendre compte de la route qu'il a suivie à Senlis; il a erré çà & là dans la ville, ainsi qu'on est à même d'en juger par les demeures des personnes qu'il a blessées. Il a exercé sa fureur dans cette ville, depuis huit heures & demie jusqu'à dix qu'il en est sorti pour se porter à Villemeterie, qui en est un fauxbourg distant d'un quart de lieue. Il entra chez le sieur Gueret, terrassa trois de ses chiens. Le sieur Gueret accourut au bruit, prit l'animal furieux

pour un chien enragé, & le tua d'un coup de fusil (*a*).

On ne peut rien prononcer sur le premier homme qui a été mordu: on paroîtroit fondé à croire que c'est le même chien qui l'a blessé, & que c'est aussi le même qui a voulu entrer chez le nommé Pellebois ; mais on ne peut en être convaincu, si l'on fait attention que cet événement s'est passé le 27 de Janvier, entre cinq & six heures du matin, & qu'un rapport sur la description d'un animal que l'obscurité de la nuit dérobe à la vue ne peut être bien certain, sur-tout de la part d'un homme effrayé: & qui croit être poursuivi par des voleurs. Il n'en est pas de même des autres Malades: on leur a présenté le chien qui avoit été tué par le sieur Gueret, ils l'ont tous reconnu pour être le même que celui qui les avoit blessés: ainsi on ne peut attribuer à plusieurs animaux les morsures qu'ont éprouvées les quinze personnes soumises à notre traitement.

Les Magistrats de la ville de Senlis ne tarderent pas à être instruits de ce malheur; ils s'assemblerent aussitôt, & ordonnerent à tous ceux qui avoient été mordus de se rendre à la chambre du Conseil, pour y être examinés, & faire leur déclaration. M. Joly, Chirurgien de la ville, fut chargé de se transporter dans les villages voisins, & spécialement à Villers Saint-Frambourg, pour y visiter & secourir les personnes blessées, & en rendre compte aux Magistrats.

Quoiqu'on ne pût décider affirmativement que le chien fût réellement enragé, cependant, vu le grand nombre de personnes & d'animaux sur lesquels il s'étoit jetté, MM. Trouillard & Duval, Médecins, MM. Joly

(*a*) Malgré toutes les recherches que l'on a faites dans le pays pour savoir à qui ce chien appartenoit, on n'a pu rien découvrir. Ainsi on est privé des éclaircissemens que l'on auroit desirés, relativement aux circonstances qui ont précédé l'accès de Rage dans lequel il a fait tant de ravages. Ce chien étoit de grande taille; ses dents étoient fort longues, car, à quelque distance que fussent les ouvertures qu'elles avoient faites dans les parties charnues, elles pénétroient d'outre en outre, & elles ont formé chez la plupart des sinus profonds,

&

& Geneſt, Chirurgiens, M. Briſſon, Prieur de la Charité, M. la Forêt, Apothicaire, qui avoient été priés de ſe rendre à l'aſſemblée, déciderent qu'il convenoit de traiter les Malades comme ſi dès ce moment on eût été certain que ce chien étoit atteint de la Rage; que dans de pareilles calamités il n'y avoit pas de tems à perdre, que tous les inſtans étoient précieux; & que tout conſidéré il y auroit moins d'inconvéniens à faire ſubir un traitement inutile à ceux qui avoient été mordus, qu'à attendre le développement & la naiſſance d'accidens auxquels il ſeroit alors impoſſible de remédier, & qui jetteroient l'alarme & l'effroi dans toute la ville. Il fut en conſéquence arrêté que l'on ſuivroit le plan du traitement préſervatif indiqué dans la méthode publiée par M. de Laſſone, & que ce traitement ſeroit modifié ſuivant les ſymptômes qui ſe préſenteroient, & ſuivant le tempérament, l'âge & le ſexe des Malades.

MM. les Magiſtrats ordonnerent, que pour rendre plus facile l'exécution de ce traitement, on raſſembleroit dans un même lieu toutes les perſonnes bleſſées, ſi elles n'avoient pas les moyens ſuffiſans pour ſe faire traiter chez elles; & en acceptant les offres généreuſes de M. le Prieur de la Charité, on conclut que les hommes ſeroient placés dans une ſalle de cet Hôpital, & les femmes à l'Hôtel-Dieu, du conſentement de MM. les Adminiſtrateurs (*a*).

MM. les Magiſtrats donnerent avis à M. l'Intendant

(*a*) Deux Malades ſe rendirent dès le même jour dans les aſyles qui leur furent offerts; quelques-uns ne s'y ſont préſentés que quelques jours après, ſoit à cauſe de leur éloignement, ſoit à raiſon de la confiance qu'ils avoient dans le toucher d'un habitant de la paroiſſe de Gonvieux, Election de Senlis, qui, ſe diſant deſcendant de Saint Hubert, aſſuroit avoir la puiſſance de donner aux Malades un répit de cent un ans, ſoit enfin parce qu'ils ajoutoient foi au bruit populaire, & malheureuſement trop répandu, que l'on étouffe tous ceux qui ont eu le malheur d'être mordus par un chien enragé. L'Hôpital de la Charité a reçu ſept Malades, tant hommes qu'enfans; l'Hôtel-Dieu a donné aſyle à cinq femmes: & trois ſont reſtés chez elle, pour y recevoir les ſecours de l'Art, que le Gouvernement avoit enjoint de donner à tous les bleſſés.

de la Généralité de Paris, de ce cruel accident: M. l'Intendant en écrivit à la Société de Médecine, & en même-tems il donna les ordres pour que tout fût fourni aux Malades. D'après sa requisition, MM. Desperrieres, Andry, Vicq-d'Azyr & Lalouette se sont transportés à Senlis le 31 de Janvier. Après avoir visité les Malades, dont les plaies avoient été pansées & dilatées par M. le Prieur de la Charité, on convint du traitement qui seroit fait à chaque Malade; & M. de Lalouette accepta l'invitation qui lui fut faite, de rester pour faire le traitement, conjointement avec MM. les Médecins & Chirurgiens, & M. le Prieur de la Charité de Senlis. On continua donc de traiter les Malades, malgré les réclamations de plusieurs personnes qui trouvoient absurde que l'on soumît à des remèdes longs & à des pansemens douloureux ceux qui avoient eu le malheur d'être blessés, sur le simple soupçon que le chien qui les avoit mordus étoit enragé.

Des quinze Malades qui ont été traités, il en est mort cinq; & parmi ces cinq, il y en a trois qui sont morts de la Rage: de ces trois, deux avoient été mordus au visage.

Les trois qui sont morts de la Rage, sont:

1°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg, décédée à l'Hôtel-Dieu le 27 Février;

2°. M. Gravan, de Senlis, décédé en sa maison le 8 de Mars;

3°. Gervais Briquet, décédé à l'Hôpital de la Charité le 3 d'Avril;

Les deux qui sont morts sans éprouver aucun symptôme de Rage, sont:

1°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin, du Plessis, décédé à la Charité le 29 de Février;

2°. Jeanne Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg, décédée à l'Hôtel-Dieu le 18 de Mars.

Les autres Malades, au nombre de dix, ſe portent bien juſqu'à ce jour.

Il eſt de notre devoir de rendre témoignage au zèle, à la charité, aux ſoins de MM. les Officiers municipaux, de MM. les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu, de M. le Prieur de la Charité, & de M. la Forêt. Il n'y avoit pas de jour qu'ils ne viſitaſſent, qu'ils ne conſolaſſent les Malades, qu'ils ne leur donnaſſent tous les ſecours dont ils avoient beſoin; & le vif intérêt qu'ils prenoient à leur état, ſe communiqua promptement à toute la ville. Preſqu'au moment de l'accident, M. l'Intendant de Paris s'étoit tranſporté à Senlis : il voulut voir chaque Malade; & après les avoir conſolés & encouragés, il diſtribua des ſecours d'argent à ceux qui avoient des beſoins urgens, & dont l'abſence pouvoit préjudicier à leur famille. Nous avons été pluſieurs fois témoins de l'attendriſſement & de la reconnoiſſance de ces infortunés, & cette reconnoiſſance allégeoit leur malheur, ſuſpendoit leur inquiétude, & leur faiſoit attendre avec patience le tems où ils ſeroient rendus à leurs affaires & à leurs proches. Enfin nous avons été convaincus, en viſitant les Hôpitaux de la ville de Senlis, qu'il étoit poſſible de donner aux pauvres les mêmes ſecours que les riches peuvent ſe procurer chez eux dans leurs maladies, pourvu qu'on ne cherche pas à en raſſembler un trop grand nombre dans un même lieu, & qu'il n'y ait que peu de perſonnes pour les ſervir.

Avant de donner l'hiſtoire de chaque Malade, nous croyons devoir expoſer la compoſition des principaux médicamens que nous étions convenus d'employer. Nous prévenons cependant que, dans certains cas, M. de Lalouette a été obligé de diminuer ou de modifier différemment les préparations qui ont fait la baſe du traitement, & que l'état des plaies a ſouvent exigé de la variété dans les panſemens.

La tiſane étoit compoſée de rhue & de feuilles

d'oranger, de chaque une poignée par pinte ; on aciduloit cette tisane avec une cuillerée de vinaigre, & on y ajoutoit suffisante quantité de sucre. Chaque Malade devoit en boire au moins une pinte par jour.

Le bol étoit composé de seize grains de cinabre artificiel, de quatre grains de camphre, de huit grains de musc, & de suffisante quantité de conserve de roses. Il fut convenu que cette dose seroit réduite à la moitié, au tiers & au quart, à raison de l'âge.

Les lavemens étoient composés d'oxymel simple, depuis deux onces jusqu'à quatre.

Le digestif que l'on employoit pour panser les plaies étoit composé de baume d'Arcæus, de basilicum, & d'huile de millepertuis : on l'a animé de poudre de cantharides ou de poudre de précipité rouge, lorsqu'on a voulu s'opposer à la cicatrice des plaies.

Dans le commencement on étuvoit les plaies & les environs avec de l'eau salée, à laquelle on ajoutoit un peu de vinaigre ; on imbiboit les compresses de cette mixture.

Outre les frictions mercurielles administrées tous les jours, en commençant par les jambes, & en parcourant successivement les autres parties du corps où l'on est dans l'usage de les appliquer, on a fait des frictions locales avec le même onguent, toutes les fois que l'état des plaies & des parties environnantes le permettoit : on en a été souvent empêché par des érysipeles qui sont survenues, ou par l'état sanieux de la suppuration que procuroit le mercure, ou par la mauvaise forme que prenoient les plaies. L'onguent mercuriel étoit fait à parties égales.

On a fait des frictions & des embrocations locales huileuses, mais rarement. M. de Lalouette les a vues plusieurs fois suivies de la tuméfaction des parties, ce qui les lui a fait abandonner.

Tels sont les principaux remèdes que nous nous

ſommes déterminés à employer, & dont M. de Lalouette s'eſt ſervi pour le traitement des Malades.

Nous diviſerons en deux Claſſes les Malades qui ont été traités. La premiere ſera compoſée de ceux qui ont été mordus à nu; la ſeconde, de ceux qui l'ont été à travers leurs vêtemens.

La premiere Claſſe ſera diviſée en deux genres; dans le premier genre ſeront compris ceux qui ont été mordus à la face: dans le ſecond, ceux qui l'ont été à d'autres parties.

Premiere Claſſe: des Malades qui ont été mordus à nu; elle comprend dix Malades.

Premier genre: des Malades qui ont été mordus à la face (*a*); il renferme trois Malades, ſavoir:

(*a*) La plupart des Auteurs regardent comme mortelles les plaies qui ont été faites à la face, ou à la tête: on trouve cependant dans Ravelly un fait contradictoire à cette opinion; c'eſt l'hiſtoire d'un homme, dont le viſage avoit été horriblement déchiré en pluſieurs endroits par une louve enragée. Cette Obſervation eſt intéreſſante, & nous avons cru devoir la rapporter. L'Auteur ne dit pas quels ſont les remèdes qui ont été employés pour guérir cet homme; il dit ſeulement que tous ceux qui avoient été mordus, ont été panſés, ou guéris extérieurement de leurs bleſſures, juſque même audit homme: ce qui eſt, ajoute-t-il, une eſpece de miracle; que quelques ſemaines après il en mourut trois, & que perſonne de ceux qui ont été mordus n'eſt mort depuis ce tems. Il eſt cependant probable que Ravelly a ſuivi le traitement méthodique qu'il conſeille dans le cours de ſon ouvrage, & qu'il aura employé le mercure doux ou le cinabre d'antimoine.

Le 19 Octobre 1695, une louve enragée paſſant ſur les quatre à cinq heures du matin par le village de Vaux, proche de Metz, ſe jetta ſubitement & avec fureur ſur ſept perſonnes .... Cette louve continuant ſon chemin vers Juſſy, elle y déchira cruellement tout le viſage & la tête d'une femme, & l'étrangla ſur le champ.... Elle paſſa de-là à Sainte-Ruffine.... Enfin étant arrivée près de Longeau, le nommé Claude le Roy, Couvreur de profeſſion, & habitant de Chaté, en fut attaqué comme les autres; mais il ſe donna un combat entre les deux, le plus ſingulier & le plus cruel qu'on ait peut-être vu dans les cirques des anciens.

Claude le Roy, qui n'avoit pour toutes armes que ſa regle ordinaire, diſcernant à peine de vingt pas de loin la louve qui venoit à lui, & ſe trouvant à portée de cette bête monſtrueuſe, lui déchargea deux coups ſur la tête, qui l'étourdirent pour quelques momens; mais la regle s'étant caſſée, & l'homme ſe diſpoſant à ſe retirer, l'animal reprit ſes forces & ſa férocité: ſe jetta ſur lui, les pattes de devant ſur ſes épaules, & le ſaiſit ſi fort au coude du bras gauche, qu'elle le retint enchaîné de cette maniere pendant une demi-heure de combat, ſans qu'elle quittât jamais

1°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg;

2°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin, du Plessis;

3°. Gervais Briquet, de Senlis.

---

prise, tirant tantôt en arriere, tantôt à côté le bras qu'elle tenoit avec ses crochets. Le malheureux Couvreur se voyant dans le désespoir d'échapper à la fureur de la louve, jusques-là même qu'il étoit souvent obligé de s'en approcher, & d'enfoncer le coude dans sa gueule lorsqu'elle le tiroit, prit heureusement un petit couteau dans sa poche, & en donna dans le corps de la bête plusieurs coups qui ne portoient point; mais il y en eut enfin un qui pénétra entre deux côtes, d'où il sortoit beaucoup de sang. La louve tenoit toujours ferme; elle n'abandonnoit point le coude, & le Couvreur refouilloit toujours dans la plaie qu'il avoit faite; mais comme il ne pouvoit avancer plus avant son couteau, il le retira de la plaie pour la percer au cou: il ne put y réussir après plusieurs coups qu'il y porta, & il fut obligé de remettre le couteau dans la plaie, qu'il agrandit à la fin si fort, que la louve abandonna le bras, lui tourna le derriere, & elle sembloit tomber par terre de foiblesse.

La trève ne dura pas long-tems: cette bête furieuse se jetta un moment après sur le Couvreur, avec plus de force & plus de cruauté qu'auparavant; elle lui emporta la moitié d'une joue avec ses dents: elle revint à la charge encore deux fois, le mordit à la main droite, & lui déchira toutes les chairs qui enveloppent la mâchoire inférieure du côté droit. Enfin cet homme qui n'avoit rien pour se défendre, & qui commençoit à manquer de force & de courage, ne put éviter que la louve le mordît au gras d'une jambe, & ce coup le fit tomber par terre; il eut néanmoins la force & l'adresse d'embrasser la louve par le cou, dont il tourna la gueule par-dessus & derriere le bras, en sorte qu'elle ne pouvoit plus le mordre. Ils furent encore une demi-heure tous deux couchés par terre à se chamailler; mais l'homme dont la louve continuoit de déchirer le visage avec ses pattes, tout mouillé de son propre sang & de celui de la bête, fut obligé de la lâcher; & celle-ci, continuant de perdre toujours son sang par la plaie, se retira, & alla mourir à une petite distance près d'un ruisseau. Il faut remarquer que le sang que la louve répandit, & qui pénétra dans les chairs du Couvreur, étoit si noir & si adhérent, que l'on fut plus de quinze jours à le pouvoir déterger avec de l'eau chaude, du vin & de l'eau-de-vie savonnée, & qu'on ne put l'emporter qu'avec la peau des parties.

La louve avoit blessé sept personnes au village de Vaux. De ces sept, deux sont mortes de leurs blessures, trois avoient eu le visage déchiré. A Jussi elle étrangla une femme & mordit quatre autres personnes, dont l'une, qui est morte depuis, fut blessée en quatre endroits au visage. A Sainte-Ruffine elle mordit une femme au bras & à la main; & en sortant de ce village, elle déchira tout le gras de la jambe d'un homme, qui a pensé mourir de la seule blessure: enfin elle attaqua Claude le Roy, près de Longeau. Quelques semaines après le traitement, il en est mort trois: savoir, Paul-Nicolas Vieillard, qui a eu le délire, quelque tems seulement avant de mourir; Marguerite Arquel, dont la mort a été inopinée & surprenante; & Claude Bodson, qui périt avec tous les symptômes de la Rage, le cinquante-deuxieme jour de

Second genre ; il contient ſept Malades, ſavoir :

1°. Jean-Baptiſte Cailleux, de Senlis ;

2°. Nicolas Dreux, de Senlis ;

3°. M. Gravan, de Senlis ;

4°. La femme de Jacques-François Brié, de Senlis ;

5°. Pauline-Claude Dumont, de Villers Saint-Frambourg ;

6°. Julie-Roſe, femme Rougemont, de Villers Saint-Frambourg ;

7°. Jeanne Boſquillon, de Villers Saint-Frambourg.

Deuxieme Claſſe ; elle eſt compoſée de cinq Malades, ſavoir :

1°. M. de Bray, de Senlis ;

2°. Jacotin, de Villers Saint Frambourg ;

3°. Jean-Baptiſte Foucault, de Villers Saint-Frambourg ;

4°. Antoine le Févre, de Senlis ;

5°. Madame Laurent, de Senlis.

On ſuivra dans l'expoſé des Journaux l'ordre des Malades, tel qu'il vient d'être préſenté.

Il faut s'attendre que la conduite que nous avons tenue ſera critiquée, peut-être par les mêmes gens qui trouvoient ridicule que l'on fît quelques remèdes à des perſonnes mordues par un chien, dont on n'avoit pu conſtater la Rage. Nous ne perdrons pas notre tems à leur répondre ; mais nous devons prévenir deux objections que l'on pourroit nous faire.

La premiere eſt qu'on auroit pu faire précéder quelques remèdes préparatoires avant d'en venir aux frictions.

La ſeconde, qu'on auroit pu employer une plus grande quantité de mercure.

Nous répondons à la premiere objection, qu'il a fallu attaquer bruſquement.

ſes bleſſures. *Voyez Ravelly*, page 4, 5, 6, &c. Voyez auſſi dans la Lettre de M. Jacques Odoardi, *Recherches ſur la Rage*, *page* 360 *& ſuiv.* quelques exemples de perſonnes guéries, quoique mordues à la face ; Horſtius. Lib. VII, *de Morb. contag. & malign.* Obſervation 23, & les Obſervations de MM. Darluc, Hoin & Blais.

1°. Parce que l'on ignoroit le tems que l'on avoit devant soi, & que l'Hydrophobie se déclarant quelquefois très promptement après la morsure, il étoit nécessaire de gagner le mal de vîtesse, & d'administrer avec célérité, même sans préparation, le mercure, qui depuis 1733, est regardé comme le prophylactique le plus puissant contre cette maladie (*a*).

(*a*) L'Ouvrage de Desault fut imprimé à Bordeaux, en 1733; à Paris, en 1734, puis en 1738.

Ravelly, Médecin stipendié de la ville de Metz, est certainement le premier qui ait proposé l'usage interne des préparations mercurielles contre la Rage.

Page 168, de son Ouvrage, il vante le remède suivant.

Prenez vingt grains d'antimoine diaphorétique, dix grains de cinabre d'antimoine, douze grains de sel volatil de corne de cerf, & cinq grains de camphre: faites-en un bol, & donnez-le au Malade. Réitérez-le souvent, avec les conditions & les précautions que j'ai dit de garder.

Un peu plus haut, à la même page 168, après avoir conseillé l'usage de la thériaque diatessaron, il dit; on doit se purger tous les huit jours avec des pilules mercurielles.

Et page 181, il s'exprime de la maniere suivante:

La seconde chose à dire, c'est du mercure; car, comme nous savons qu'il est presque le seul spécifique, ou du moins le plus certain de tous les remèdes contre la vérole, dont le venin est atrabilaire, on ne doit pas hésiter de le donner dans la Rage. La question est, si la voie de la salivation est plus utile qu'une autre. Je dis que, comme il faut disposer les humeurs par les bains pour les rendre fluides, & exalter le venin qui est fixe & fort lent, il seroit à craindre que ces bains n'exaltassent le venin de la Rage, & ne le missent en action, sans le corriger, comme pourroient faire les sudorifiques & les diurétiques qui le subtilisent en le tempérant. Or, pour peu que ce venin soit en action, il est bien difficile de le guérir. Il faut toujours en prévenir le mouvement; car il est de la nature de ces cancers qu'aucun remède ne peut arrêter, ni adoucir. Ainsi il vaut mieux donner le mercure sans procurer la salivation, pourvu qu'on en prenne une suffisante quantité.

Prenez donc douze ou quinze grains de mercure doux, ou bien dix à douze de cinabre d'antimoine, qui est encore ici meilleur, à cause de son soufre précipitant & anodin; douze grains de poudre d'yeux d'écrevisses, ou bien de coquilles de mer, cinq grains de sel volatil de succin ou karabé; faites-en un bol avec quelque conserve ou sirop, & donnez tous les matins à jeun. Il faut purger au commencement de ce remède, & tous les sept à huit jours pendant son usage, qui doit être de quelques semaines. Le purgatif le plus propre sont les pilules mercurielles. Il est bon de faire agir quelquefois le remède par la transpiration, avec douze à quinze grains d'antimoine diaphorétique, qui précipite si sûrement tous les acides impurs & venimeux dans l'habitude du corps. Si l'on craignoit la salivation dans le long usage du mercure, il faut prendre dans un bouillon, ou dans la tisane quinze à vingt grains de sel de tartre qui l'empêche, & l'arrête même dans sa plus grande force. La quantité de mercure ne doit rebuter

2

2°. Parce que les morsures ayant été faites le 27 Janvier au matin, tous les Malades n'ont été réunis dans les Hôpitaux que le 3 de Février, que le traitement n'a été commencé sur dix, que le sixieme jour de l'accident, & n'a pu être pratiqué sur deux que le huitieme jour (*a*). Or, il y avoit à craindre qu'en perdant du tems

personne, puisqu'on peut la diminuer, selon l'effet qu'elle peut produire ; & ce seroit un fort petit mal que la salivation, si elle en arrivoit. Mais pour éviter toutes ces craintes, servons-nous de cette décoction qui est si commune & si salutaire aux maux les plus terribles & les plus pressans.

Prenez quatre onces de bois de gayac, deux onces de son écorce, trois onces de salsepareille, & une once & demie de bois de sassafras: il faut raper & concasser ces bois. Prenez encore une livre de vif-argent, & une livre d'antimoine cru concassé, que vous mettrez tous deux à part dans un linge noué ; faites infuser le tout pendant vingt-quatre heures dans dix pintes d'eau, & faites-le bouillir jusqu'à la diminution des deux tiers. Il faut prendre cinq à six onces de cette décoction le matin dans le lit, & une heure ou deux après provoquer la sueur. On fera encore bouillir dix ou douze pintes d'eau sur les mêmes drogues, jusqu'à la diminution d'un tiers, pour la tisane ordinaire, y ajoutant sur la fin quelques raisins de Corinthe, un peu de réglisse & de coriandre. On doit être saigné & purgé avant de prendre ce remède, qu'il faut continuer quarante à cinquante jours, & le rendre purgatif une fois la semaine, avec une demi-once de séné en infusion dans un grand verre de la tisane ordinaire.

Il ne faut pas s'imaginer que ce remède qu'on ne donne presque que pour la vérole, ne soit propre qu'à cette maladie ; c'est au contraire une *panacée*, s'il y en a dans la médecine, pour les maladies les plus longues & les plus dangereuses.

Après Ravelly vinrent Tauvry, Astruc, qui conseillerent l'usage du mercure; Robert James, qui en 1731, fit sur des chiens ses premieres expériences avec le turbith minéral, qu'il donna ensuite à différentes personnes mordues par des chiens enragés, en 1733, 1734, 1735; en 1744, M. Bertrand, de Marseille, employa le même remède ; il fut suivi par M. Bouillet, de Beziers, &c. &c. Mais M. Desault est celui qui a le premier employé les frictions mercurielles contre la Rage ; il fit ses expériences en 1730 & 1731, & son ouvrage fut approuvé par *Nicolas Andry*, le 5 Février 1732. La Dissertation d'André Cantwel n'a paru qu'en 1737. Le Frere du Choisel n'a employé les frictions qu'en 1749, & d'après Desault. Ses Observations n'ont été connues qu'en 1756, & alors on connoissoit depuis peu celles de M. Darluc. Ce n'est donc que depuis la publication des Observations de M. Desault, qu'on a administré les frictions, soit à Paris, soit dans les autres Villes de l'Europe, & cette méthode n'est connue que depuis quarante-huit ans.

Quant à quelques préparations mercurielles employées extérieurement pour panser les plaies, on sait que *Julien Paulmier*, *Jean Bauhin*, *Arnold Weickard*, *Guillaume Fabrice*, *Mathiole*, *Ravelly*, p. 190, &c. &c. en ont conseillé l'usage.

(*a*) Deux Malades sont entrés à l'Hôtel-Dieu le 27, deux à la Charité

aux préparations, les accidens ne se déclarassent avant d'avoir commencé le traitement principal.

Nous répondrons à la seconde objection, qu'on auroit pu donner une plus grande quantité de mercure, si on eût administré les bains comme il avoit été décidé. Mais le grand froid, l'indocilité des Malades que nous avions à traiter, nous força bientôt d'y renoncer. De plus, la boisson de rhue, de feuilles d'oranger, de zest de citron, augmentoit par son action tonique les effets du mercure, qui auroient pu devenir funestes, si on l'eût porté à la dose employée ordinairement, lorsque l'on fait usage des délayans & des adoucissans. On verra d'ailleurs par les Observations qui suivent, que plusieurs de ceux qui ont reçu le moins de frictions ont été tourmentés par la salivation.

M. de Lalouette est resté à Senlis depuis le premier de Février jusqu'au 9 de Mars, tems où des affaires l'ayant obligé de revenir à Paris, il a été remplacé par M. Thouret jusqu'au 18 du même mois; il y est retourné le 26, aussi-tôt qu'il fut instruit de l'attaque survenue à Gervais Briquet.

Après ces réflexions, nous allons exposer l'historique du traitement pratiqué, soit sur les cinq Malades qui sont morts d'Hydrophobie, ou d'autres maladies, soit sur les dix qui jouissent jusqu'à présent d'une santé parfaite.

Nous n'avons rien changé dans les Journaux de M. de Lalouette, & nous les publions tels qu'il les a rédigés.

---

le 30; des huit restans qui ont été reçus, soit à la Charité, soit à l'Hôtel-Dieu, cinq sont entrés le 31 au soir; Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, le premier de Février, & deux le surlendemain.

PREMIERE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à nu.

PREMIER GENRE DE LA PREMIERE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus au visage.

OBSERVATION PREMIERE.

La nommée Catherine Champion, femme Bosquillon, du village de Villers Saint-Frambourg, âgée de cinquante-cinq ans, étoit plus grasse que maigre, d'une petite stature, foible, lente, d'un caractere sombre & triste, naturellement affectée de la plus noire mélancolie; elle avoit toujours de l'humeur, & répondoit à peine aux questions qu'on lui faisoit. Cette femme étoit incommodée depuis nombre d'années d'un asthme humide qui ne lui laissoit jamais la liberté de respirer; elle éprouvoit quelquefois des accès pendant lesquels elle étoit prête à suffoquer. En tout tems elle n'expectoroit qu'avec la plus grande difficulté. Lorsqu'elle fut visitée le 3 Janvier au soir, on lui trouva deux déchirures d'un travers de doigt de longueur, au-dessus de la commissure gauche de la lévre, une déchirure à la lévre inférieure, une autre d'un pouce de longueur qui pénétroit dans la bouche à la partie inférieure & moyenne de la mâchoire inférieure du même côté. Du côté droit elle avoit une autre déchirure de la longueur de plus de deux pouces, commençant à l'aile du nez, perçant la joue de part en part, de maniere qu'on pouvoit passer aisément deux doigts dans sa bouche, & allant, en

décrivant une portion de cercle, se terminer jusqu'à un travers de doigt au bord de la commissure droite de la bouche; elle avoit en outre plusieurs piqûres séches à la partie externe de la main droite : elle avoit une déchirure transversale de deux pouces de long à la partie externe du même poignet, une autre un peu plus petite plus haut, & une troisieme à la partie externe de la main gauche.

Immédiatement après avoir été ainsi déchirée, le Chirurgien de l'endroit rapprocha les bords des plaies de la face, &, pour mieux les contenir, il y fit plusieurs points de suture.

La Malade arriva à l'Hôtel-Dieu le 31 Janvier au soir, quatre jours après son accident; nous crûmes avec raison, M. le Prieur de la Charité & moi, que la chose la plus pressante étoit de r'ouvrir toutes ses plaies : elles furent toutes ébarbées, & on les pansa avec des sétons & des plumaceaux imbibés d'eau de Luce. Pendant la nuit cette femme dormit peu; la fiévre fut médiocre le lendemain, & les bords des plaies commencerent à s'enflammer. On lui fit une friction de deux gros de pommade mercurielle : elle prit le bol antispasmodique, & deux lavemens; on continua le même pansement, & on fit une friction locale sur la main. Le soir la fiévre devint plus forte, & la Malade eut trois évacuations dans la journée. La nuit suivante fut meilleure, & la fiévre diminua; les plaies commencerent à suppurer, on fit le même pansement : vers le soir la fiévre augmenta un peu. Le même état continua le troisieme jour du traitement; le soir la fiévre augmenta encore, les plaies suppurerent peu, & la totalité du visage se gonfla. La fiévre diminua le quatrieme au matin; les bords des plaies étoient dures : le côté droit suppuroit très-peu, le gauche suppuroit davantage; elle eut tous les jours une ou deux évacuations, jusqu'au 5 où elle n'en eut pas, & où les urines furent très-abondantes. On lui

continua tous les jours les frictions à la dose de deux gros, le bol à dose entiere, & deux lavemens; la fiévre étoit très-diminuée, le sommeil assez bon: & le 5 les plaies, qui commençoient à suppurer, avoient procuré du dégorgement au visage; la langue alors commença à se charger. La nuit du 5 au 6 fut peu tranquille, & la Malade éprouva des coliques; il y avoit le matin peu de fiévre, mais un peu de chaleur & de la disposition à la moiteur: je lui fis donner un lavement émollient; je ne prescrivis que demi-dose du bol, mais j'insistai sur la friction, qui fut encore de deux gros: elle eut dans la journée plusieurs petites évacuations, accompagnées de coliques, & qui lui durerent jusqu'au 8; les urines furent peu abondantes. Je fis prendre pendant ce tems des lavemens émolliens, & une tisane faite avec le riz, la gomme arabique, édulcorée avec le sucre; j'y ajoutai, par pinte, demi-once de syrop diacode, & j'y fis infuser une pincée de feuilles de rhue. Le 8, voyant que les coliques continuoient, je réduisis la friction à un gros, & je continuai à ne donner que demi-dose du bol; la Malade n'avoit pas dormi, la langue étoit chargée, les évacuations avoient été très-fréquentes, & le pouls étoit vif. Le 9 la Malade n'avoit évacué qu'une fois dans la nuit, & avoit assez bien dormi; les coliques avoient cessé, les gencives étoient échauffées, le pouls étoit dur & fiévreux, & pendant la nuit elle eut trois selles, accompagnées de quelques coliques. Le 10 elle reçut encore sa friction; alors on s'apperçut de quelques aphtes dans l'intérieur des joues, les gencives étoient gorgées, & les matieres qu'elle rendoit étoient glaireuses: je fis suspendre les frictions. Le 11 au matin, le pouls étoit fiévreux; la Malade avoit eu trois selles pendant la nuit: elle avoit senti un frémissement avec chaleur dans les doigts & les poignets, que je trouvai dans un état de rétraction violente qui ne leur permettoit aucun mouvement. Je lui fis prendre huit grains de

muſc, quatre grains de camphre, & quatre gouttes de laudanum; peu de tems après le mouvement revint, mais à la ſuite de douleurs très-aiguës. Dans la journée elle eut une évacuation, éprouva un mal-aiſe conſidérable, & s'abandonna à la triſteſſe la plus grande; elle ne ſe plaignoit plus de coliques: le pouls étoit fiévreux & irrégulier. La ſaleté de la langue, les aphtes, & l'humidité ſurabondante de la bouche, m'engagerent à lui faire prendre un minoratif composé de deux onces de manne, de deux onces de caſſe en bâton, & de ſix gros de ſyrop de noirprun que je preſcrivis pour le lendemain 12; cinq heures après l'avoir pris, la Malade n'avoit pas encore évacué: on lui donna un lavement qui détermina quatre ſelles; elle avoit peu dormi, & le pouls étoit toujours le même: le ſoir il devint plus petit & plus concentré; je lui fis prendre un bain de pieds, & elle eut encore deux évacuations par l'effet du ſecond lavement. Le 13, le pouls qui étoit encore concentré & petit, devint plus dur; la Malade avoit mal dormi; elle avoit ſenti pendant la nuit un frémiſſement univerſel, & ſes mains s'étoient encore roidies ainſi que ſes pieds; elle éprouva pluſieurs fois dans le jour le même frémiſſement, & ſes mains, qui avoient repris le mouvement le matin, s'étoient roidies à pluſieurs repriſes dans la matinée: on la mit dans le bain, où elle reſta près de deux heures. Les frémiſſemens devinrent moindres; vers le ſoir le pouls étoit plus réglé, l'état de la Malade parut meilleur, & elle n'eut pas d'évacuation. Regardant ces accidens comme des ſignes précurſeurs de l'Hydrophobie, je réſolus d'employer la poudre de Dower: cette poudre eſt un mêlange de deux onces de tartre vitriolé, de deux gros d'opium pur, & de deux gros d'ipécacuanha, dont on donne dans les accès demi-gros toutes les trois heures; l'opium y entre à la doſe de près de quatre grains ſur chaque demi-gros. Je n'oſai pas la preſcrire à la doſe indiquée; j'en fis prendre douze grains ſeule-

ment le ſoir: elle procura des nauſées qui furent ſuivies d'un vomiſſement, après lequel la Malade s'endormit. La nuit du 13 au 14 fut aſſez calme; le matin le pouls étoit comme la veille au ſoir: elle avoit encore éprouvé des frémiſſemens, mais plus légers; il n'y avoit pas eu d'évacuations: elle prit un lavement, après l'effet duquel elle ſe mit au bain où elle reſta deux heures.

Les coliques ayant ceſſé & les évacuations étant modérées, je penſai après trois jours de repos pouvoir recommencer les frictions; j'en fis donner une de deux gros, & le ſoir je preſcrivis douze grains de la poudre de Dower: cette doſe fit encore vomir la Malade, & elle rendit un ver de ſix pouces au moins de longueur; elle dormit la nuit ſuivante. Le pouls étoit peu fiévreux le 15 au matin, & elle paſſa la journée aſſez bien; elle reçut une friction de deux gros, & le ſoir elle prit le bol. Le 16 la journée fut aſſez bonne: elle avoit bien dormi; elle prit encore ſon bol, & reçut ſa friction: pendant ces deux jours elle n'eut point d'évacuations, mais elle reſſentit quelques nauſées, & une légere ſalivation ſe déclara; le pouls étoit bon. Le 17 il devint dur & enfoncé, & ſon aſthme commença à la gêner plus qu'il n'avoit fait depuis le traitement. Le 18 elle eut une mauvaiſe nuit; le pouls devint plus dur, plus enfoncé, & l'oppreſſion augmenta: elle reſſentit un frémiſſement interne. Le même état continua le lendemain, elle eut une évacuation, les urines furent abondantes, & la ſalivation continuoit. Le 20, à ma viſite du matin, je trouvai la Malade avec une oppreſſion des plus violentes, le pouls vacillant, intermittent, à peine ſenſible, & une ſueur univerſelle; les membres étoient devenus roides depuis ſix heures du matin, après un frémiſſement général: les yeux étoient convulſifs, à peine pouvoit-elle expectorer, & elle faiſoit alors des efforts conſidérables, accompagnés de ſuffocation. Je preſcrivis une potion compoſée d'eau de méliſſe ℥ ij,

d'eau de fleurs d'oranges & d'eau de canelle simple, de chaque ℥ j, de liqueur d'Hoffman ʒ j, d'oxymel scillitique & de syrop de noirprun, de chaque ℥ ß; cette potion ranima le pouls. Je lui fis prendre un bain de jambes, ce qui parut diminuer la roideur des extrêmités: les convulsions des yeux cesserent alors; mais l'oppression étoit toujours violente, sans expectoration, avec des nausées: je prescrivis quatre bols, composés chacun de deux grains d'assa-fœtida, & d'autant de coraline de Corse, à prendre d'heure en heure, & une décoction de coraline à la dose d'un gros & demi, sur une chopine d'eau acidulée avec le syrop de vinaigre; la Malade eut trois évacuations dans l'après-midi, & tous les accidens disparurent, à l'exception de l'oppression qui continua, mais avec moins de violence. Le 21 le pouls étoit meilleur, les jambes étoient redevenues un peu roides; la Malade avoit évacué dix fois pendant la nuit, & avoit un peu sommeillé. Les plaies, un peu avant qu'elle eût été prise d'accès d'asthme, suppuroient moins, quelques moyens que l'on employât pour exciter la suppuration: on lui appliqua un vésicatoire à chaque bras, après lui avoir fait prendre un bain des extrêmités inférieures; l'oppression étoit toujours très-forte. Le soir elle se sentit beaucoup mieux, & elle dormit plusieurs heures dans l'après-midi: j'avois prescrit les mêmes bols & la même potion rendue plus laxative par une plus grande quantité de syrop de noirprun; mais la Malade ne voulut pas se prêter à prendre ni l'un ni l'autre de ces remèdes, & elle n'évacua pas ce jour-là. Le 22 le pouls étoit plus tranquille; la potion qu'elle avoit prise dès le matin lui avoit procuré une évacuation, & les vésicatoires avoient pris: la langue étoit très-chargée, & la salivation, quoique médiocre, continuoit: elle prit un demi-bain; je lui prescrivis pour le lendemain une purgation composée de manne ℥ ij, de syrop de noirprun ℥ j, de follicules de séné ʒ j, dans une décoction de

de quatre onces de caſſe en bâton. La nuit du 22 au 23 fut agitée ; le matin la reſpiration étoit encore pénible, le pouls étoit gêné : elle avoit éprouvé dans le dos, dans les mains & dans les jambes, des frémiſſemens auxquels avoit ſuccédé la roideur des extrêmités, qui ſe termina par une ſenſation très-douloureuſe. Ces ſymptômes étoient ceſſés, mais la langue étoit très-chargée, & la ſalivation continuoit. La purgation produiſit quatre ſelles & un meilleur état.

Le lendemain 24, le pouls étoit foible, la Malade avoit un peu dormi ; mais elle avoit éprouvé un frémiſſement univerſel : je lui fis prendre un lavement avec quatre onces de miel mercurial, qui produiſit deux évacuations, leſquelles furent ſuivies de calme ; & en même-tems je preſcrivis l'uſage de la gelée, que je préférai aux potages, dont la Malade avoit fait uſage, toutes les fois que les accidens multipliés qu'elle éprouvoit ne s'y étoient pas oppoſés : j'ordonnai auſſi quelques cuillerées de vin de Rota, dont la Malade prit avec plaiſir ; la langue étoit toujours très-chargée. La nuit du 24 au 25 fut peu tranquille ; le pouls étoit aſſez mou, foible, la langue étoit dans le même état : la Malade éprouvoit des nauſées & étoit fort agitée : ſon oppreſſion habituelle m'empêcha de lui adminiſtrer un vomitif ; je lui preſcrivis le même minoratif dont elle avoit fait uſage le 23 : peu de tems après l'avoir pris, elle but un verre de tiſane. Cette purgation produiſit neuf ſelles ſans coliques ; elle ne voulut pas boire pendant l'effet du purgatif, afin, diſoit-elle, d'en faciliter l'action. A trois heures de l'après-midi, lui ayant préſenté de la boiſſon, (c'étoit le trentieme jour de ſa morſure) elle me dit d'un ton très-affirmatif qu'elle ne pouvoit pas boire, mais que ce n'étoit pas par mauvaiſe volonté. A l'aſpect de la boiſſon que je lui préſentai, ſes yeux s'allumerent, & la parole devint breve & décidée ; s'étant cependant rendue à mes inſtances, elle but. La

déglutition étoit très-difficile, & en même-tems la respiration étoit pénible & entrecoupée; le pouls étoit très-foible: j'ordonnai douze grains de poudre de Dower, & autant de musc, à prendre en une dose. Les symptômes ont été bien plus marqués vers les six heures, lorsqu'on lui présenta ce mêlange délayé dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges. Comme elle étoit dans la même salle que les autres femmes mordues, nous craignîmes qu'elles ne s'apperçussent du genre de maladie dont elle étoit atteinte, & nous prîmes sur le champ le parti de la transporter dans un endroit où elle fût seule: on l'enveloppa dans des couvertures, & on la plaça sur un fauteuil pour pouvoir la porter plus facilement. Il falloit traverser une cour, & il avoit neigé. A l'aspect de la neige, quoiqu'il fît nuit, elle poussa un cri, & se couvrit la tête de ses couvertures. Aussi-tôt après qu'elle fut transportée, les symptômes augmenterent encore, & la vue d'une cuillerée d'eau qu'on lui présenta, lui occasionna des mouvemens spasmodiques dans les mains; le pouls étoit petit & serré: on sentoit au toucher un frémissement sensible dans la peau des bras, & une tension dans les muscles; elle poussoit des gémissemens plaintifs & entrecoupés, se plaignoit d'un resserrement à la gorge & au creux de l'estomac, d'une chaleur interne considérable, & faisoit des efforts pour vomir. Vers neuf heures elle prit une seconde dose de la même poudre; tous les accidens augmenterent sensiblement. Vers les onze heures du soir elle poussa un cri, entra en convulsion, & dit que tout son corps se roidissoit en entendant le bruit de l'eau que l'on versoit dans un bassin à l'extrêmité de la chambre. Je lui fis prendre une troisieme dose de la poudre, que je portai à dix-huit grains. Vers minuit, en me retirant, je l'engageai à boire, & je recommandai aux gardes de lui en présenter pour l'y déterminer. Cette idée seule lui fit pousser des cris, la fit entrer en convulsions; & elle

m'assura d'une voix très-entrecoupée qu'elle ne pourroit pas boire, mais qu'elle s'efforceroit. Le pouls étoit foible & convulsif; on lui fit prendre une pareille dose de poudre à trois heures, & une autre à cinq heures: ces deux doses ne lui procurerent aucun calme, & les mêmes accidens persévérerent. Le pouls étoit un peu plus fort & plus réglé.

Les symptômes hydrophobiques affectant les parties de la déglutition d'une maniere très-marquée, & la Malade s'étant plaint dans le commencement d'un resserrement à la région de l'estomac, je lui fis appliquer un emplâtre vésicatoire en forme de collier autour du cou, & un autre à la région épigastrique. J'ordonnai en même-tems un bain de vapeurs; elle le soutint pendant une demi-heure, mais l'agitation continuelle dans laquelle elle étoit, & le froid qu'elle ressentit, me déterminerent à l'en faire retirer. Je la fis coucher aussitôt dans son lit, parfumé de baies de génievre: je lui fis avaler en même-tems une mixture faite avec de l'eau de fleurs d'oranges ℥ ij, de syrop ʒ ij, d'esprit volatil aromatique huileux, trente gouttes; la déglutition étoit aussi difficile. Quelques minutes après, la Malade me dit que ce que je lui avois donné l'avoit soulagée, mais elle ne put me dire quel étoit le genre de soulagement qu'elle éprouvoit; elle ne sua pas: vers les sept heures du matin le pouls étoit foible, & elle eut quelques minutes de sommeil; une heure & demie après, son état étoit plus violent, elle avoit la même horreur du liquide, & une chaleur interne considérable: le pouls étoit plus fort, & convulsif; elle ne cessoit de parler en conservant toute sa raison: on lui donna encore une prise de poudre de Dower, qui ne lui procura aucun soulagement; elle en prit une dose de demi-gros à onze heures; son état étoit le même, mais la déglutition étoit presqu'impossible. Pour mieux exprimer ce que cette femme éprouvoit, je me servirai de ses

expressions. Comme elle parloit toujours sans aucune intermission, elle interrompoit subitement le sens de ce qu'elle disoit, & elle annonçoit qu'elle sentoit venir une *volée*; elle continuoit à parler, & deux minutes après, elle poussoit des gémissemens entrecoupés de sanglots, & elle étoit prise de quelques convulsions: pour lors son regard devenoit égaré, elle vouloit parler avec vivacité, & sa parole étoit entrecoupée, sa respiration gênée; cet état duroit un quart-d'heure, pour recommencer après un quart-d'heure tout au plus de repos. En lui demandant comment elle s'appercevoit qu'elle alloit avoir un accès, elle répondoit qu'elle sentoit quelque chose courir, monter & descendre dans différentes parties de son corps: cet état devint de plus en plus violent. Le pouls vers les trois heures étoit plus fort; mais il faut observer qu'il n'avoit de consistance sous le doigt que dans les momens de calme: car autrement il étoit petit, mou, vacillant, irrégulier, quelquefois intermittent. En même-tems la sensibilité de tout le corps augmenta, & tout ce qui l'excitoit réveilloit les convulsions. L'impression de l'air sur ses bras en les mettant hors du lit, lui en occasionnoit. Je lui fis encore prendre une dose de demi-gros de poudre: vers les six heures l'accès devint très-violent; elle poussoit des cris: les convulsions ne la quittoient pas; elle éprouvoit de la suffocation: la respiration étoit empêchée par les sanglots fréquens; elle prit encore un demi-gros de poudre, à laquelle j'ajoutai huit grains de musc: quoique la déglutition fût alors plus facile, la Malade paroissoit éprouver la même difficulté par le tremblement, la suffocation, & un regard plus allumé, lorsque l'on approchoit quelque liquide; elle commença à cracher de la salive écumeuse: le crachement étoit peu abondant, mais fréquent, & très-souvent elle ôtoit la salive avec ses doigts. Vers les dix heures son pouls devint plus fort, plus régulier; la sensibilité au contact, ou au

courant d'air, étoit la même, ainsi que le crachement qui étoit très-fréquent. Dans ce moment la vue se perdit ; elle se mit à son séant sur son lit, & dit, *qu'elle sentoit bien que ses yeux étoient dérangés, & qu'ils lui pointoient dans la tête.* A mesure que cet état augmentoit, le moral de cette femme éprouvoit des changemens : on peut se rappeller qu'elle étoit triste, taciturne & de mauvaise humeur ; à mesure que sa maladie acquéroit plus d'intensité, & que son état étoit plus fâcheux, elle devenoit plus affectueuse, tous ses sentimens étoient doux, tendres, & portés à la reconnoissance : son esprit paroissoit plus vif, à mesure que ses sensations l'étoient davantage ; sa mémoire lui rappelloit des faits, qui, autrefois, avoient excité sa sensibilité : & elle jouissoit de la présence d'esprit la plus parfaite (*a*). L'état de cécité dura moins d'une demi-heure, pendant lequel tems l'axe de la vue étoit dérangé, & après lequel elle vit clair, aussi-bien qu'à l'ordinaire. L'horreur du liquide, à cette époque, parut

(*a*) Elle ne m'a jamais témoigné avoir la moindre inquiétude sur le genre de maladie qu'elle éprouvoit ; elle m'a toujours assuré que son asthme étoit la cause de ses douleurs ; elle regardoit le crachement qu'elle avoit comme une expectoration salutaire. On pourroit cependant présumer qu'elle eût quelques soupçons sur son état, d'après ce qu'elle dit à M. Duval, Médecin : je vais le rapporter pour ne rien omettre, quoique je n'en aie eu connoissance qu'après la mort de cette femme.

Douze heures avant sa mort, elle dit à M. Duval : *Monsieur, venez que je vous explique ce qu'il faudroit pour me guérir. Il faudroit me mettre dans une cage où il n'y eût ni air, ni jour, & me donner de la nourriture.* Le même soir, M. Duval voulut lui tâter le pouls, & l'ayant un peu découverte, elle s'écria : *Ah ! Monsieur, recouvrez-moi donc, regardez comme cela me met, comme cela me fait trembler tout le corps.* Elle lui dit aussi *qu'elle sentoit qu'elle avoit les yeux & la bouche de travers, qu'elle n'avoit jamais été dans cet état, qu'elle avoit été incommodée de son asthme, mais qu'elle s'appercevoit bien que ce n'étoit pas son asthme qui la tourmentoit ;* & elle ajouta *qu'elle brûloit, qu'elle avoit le feu dans le corps.* Le Médecin lui dit qu'il falloit boire pour éteindre ce feu ; & elle répondit : *Je sens bien que j'ai besoin de boire, mais je ne le puis pas.* Il lui versa à boire du pied de son lit, & elle se mit à crier : *Ah ! ah ! seulement de vous voir verser, voyez comme cela me met.* Elle éprouvoit dans ce moment un spasme général. Peu après elle lui dit : *Remettez-vous du côté de la porte, Monsieur, afin que je ne sente pas tant d'air.*

moins forte ; je dis parut, parce que je ne puis affirmer qu'elle le fût effectivement : car alors il y avoit un tel dérangement dans l'économie animale, & il y avoit une telle confusion de sensations, qu'il n'est pas extraordinaire que la vue d'un liquide ne l'affectât plus autant ; elle sentoit, à ce qu'elle disoit, des flammes courir le long de son dos & de son ventre, au point qu'elle se persuadoit qu'il y en avoit effectivement, & elle exigea que je la touchasse, afin que j'en fusse moi-même persuadé : elle demandoit à chaque instant à boire avec précipitation & beaucoup de véhémence, pour se rafraîchir la bouche, & elle avaloit assez facilement ; à cet instant le pouls étoit plus fort, & elle avoit une sueur onctueuse. Cet état violent a toujours continué le même. A une heure du matin, après avoir pris une prise de poudre, ses dents se serrerent, & elle refusa la boisson ; les accès devinrent encore plus violens, mais la tête n'étoit plus aussi présente. A quatre heures elle perdit tout mouvement & toute connoissance, & resta dans cet état jusqu'à huit qu'elle mourut.

L'extérieur du cadavre de cette femme ne nous a rien présenté de particulier, si ce n'est de fortes phlyctènes autour du cou, & à la région épigastrique, qui étoient l'effet des emplâtres vésicatoires qui avoient été placés sur ces parties. Après avoir coupé la peau & les muscles, en suivant le bord interne de la mâchoire inférieure, & après avoir disséqué les parties latérales du cou, nous avons enlevé le sternum & les cartilages des côtes, & avons ouvert ensuite les muscles du bas-ventre, pour examiner, 1°, les organes de la déglutition : 2°. ceux de la respiration ; 3°. ceux de la digestion : & nous avons observé ce qui suit :

La langue & l'arriere-bouche étoient séches, & il n'y avoit aucun signe de phlogose dans ces parties ; les muscles du pharinx ne donnoient non plus aucun signe

d'inflammation; l'œſophage étoit dans ſon état naturel: le larinx étoit ſain, ainſi que la trachée-artère, qui contenoit, ſur-tout vers ſon extrêmité inférieure, un peu d'écume, plus abondante vers les diviſions des bronches. La partie membraneuſe qui unit les anneaux cartilagineux, étoit un peu plus rouge qu'elle n'a coutume de l'être.

La cavité de la poitrine ne contenoit aucune féroſité; le poumon gauche étoit dans l'état naturel, le droit un peu flétri, adhérent à la plèvre par ſa partie latérale inférieure, & au diaphragme: leur couleur & leur conſiſtance étoient dans l'état naturel. L'ouverture de la veine cave & des veines axillaires, a fourni beaucoup d'un ſang très-fluide & très-noir; le péricarde ne contenoit aucune féroſité: le cœur paroiſſoit dans ſon état naturel. En ouvrant l'œſophage nous ſommes parvenus à la cavité de l'eſtomac, à la membrane interne duquel nous avons obſervé, du côté de ſa grande courbure & vers ſon fond, pluſieurs points de phlogoſe; nous en avons auſſi obſervé pluſieurs, mais médiocres, dans les inteſtins grêles. Le cœcum & le rectum étoient conſidérablement diſtendus par des vents; les inteſtins ne contenoient aucune matiere fécale.

Le foie ne nous a préſenté aucun phénomene particulier, ni pour ſa conſiſtance, ni pour ſa couleur. La véſicule du fiel n'étoit ni plus pleine, ni plus diſtendue que de coutume; la bile a paru d'une conſiſtance très-fluide, mais de couleur ordinaire: la rate étoit très-petite, & tous les autres viſcères étoient dans leur état naturel; la cavité du bas-ventre ne contenoit non plus aucune féroſité.

L'ouverture de la tête nous a préſenté la dure-mere & les ſinus très-remplis de ſang; la ſurface externe du cerveau, & la pie-mere, étoient couvertes de vaiſſeaux ſanguins très-diſtendus: la ſubſtance du cerveau étoit très-ferme & gorgée de ſang; les plexus choroïdes en

étoient aussi remplis ; les ventricules du cerveau ne contenoient aucune sérosité ; le cervelet offroit les mêmes indices d'engorgement.

OBSERVATION SECONDE.

LE nommé Jean-Rieul-Barnabé Trepin, enfant âgé de cinq ans, petit, mais fort, très-colere, très-obstiné, pleurant presque toujours, & poussant des cris affreux à la moindre contrariété, avoit été terrassé, & mordu au visage; il avoit au front, 1°. huit ou dix marques de dents qui étoient séches : 2°. une déchirure d'un travers de doigt de longueur, à la paupiere supérieure gauche, au-dessous de l'orbite ; 3°. deux morsures à la tempe gauche : 4°. une contusion au-dessous de l'œil ; 5°. trois morsures à la partie externe de la main gauche ; 6°. une morsure à la partie interne de la même main.

Cet enfant n'entra à l'Hôpital de la Charité que le 5 Février, huit jours après avoir été mordu. Notre premier soin fut de faire appliquer un emplâtre vésicatoire sur le front & sur les plaies des mains, qui étoient presque fermées, & de faire suppurer celles qui ne l'étoient pas encore. Le vésicatoire produisit l'effet qu'on en avoit attendu; le pouls étoit bon ; je prescrivis un demi-gros de pommade mercurielle en frictions, douze grains de la masse du bol, un lavement, & la tisane de rhue ; (il n'a jamais voulu prendre ni tisane, ni lavement, ni bol, quelques moyens que l'on ait employés pour l'y déterminer). Il dormit bien le premier & le second jour du traitement; les plaies commencerent alors à suppurer, & la suppuration étoit louable. Le soir le pouls devint plus fréquent, il fut ensuite plus dur & plus vif, jusqu'au sixieme jour. Après avoir essayé plusieurs boissons, il consentit à prendre de l'eau & du syrop de vinaigre; il reçut tous les jours un demi-gros de pommade en frictions. Dès le troisieme jour il avoit perdu

l'appétit ;

l'appétit: il avoit eu chaque jour deux ou trois ſelles. La langue ſe chargea le ſeptieme; il n'y eut pas d'évacuation: il éprouva de la triſteſſe, & eut de la fievre qui ſe calma le ſoir; la friction fut encore continuée ce jour-là & le ſuivant, la fievre étant preſque ceſſée, & l'enfant éprouvant un mieux marqué: il évacua une fois. Le ſoir il parut une éruption ſcarlatine, qui ſe ſoutint pendant quatre jours, en parcourant tout le corps; la langue étoit chargée: je lui fis prendre une très-légere décoction de racine de ſcorſonere pendant tout le tems de l'éruption, durant lequel il eut toujours un peu de fievre. Le douzieme jour, le pouls étant bon, je voulus le purger; mais on ne put lui rien faire avaler. Le treizieme jour j'eſſayai de lui faire prendre dix-huit grains de jalap trituré avec du ſucre, le tout mêlé dans la pulpe d'une pomme cuite; il en prit la plus grande partie, & eut trois évacuations. Le quatorzieme au matin il étoit bien; mais le ſoir il lui ſurvint une fievre aſſez forte, qui ne dura qu'une partie de la nuit. Le quinzieme il étoit mieux, & il y eut un peu de ſueur. Le ſeizieme la fievre revint, mais elle étoit plus modérée; il eut une ſelle: il parut des aphtes à la langue, & la ſalivation ſe déclara; les plaies jettoient peu, parce qu'il arrachoit tout ce qu'on appliquoit deſſus pour exciter la ſuppuration. Le même état ſe ſoutint le dix-ſeptieme. Le dix-huitieme jour je voulus lui faire reprendre le jalap, mais on ne put le lui faire avaler: la fievre augmenta, & ſe ſoutint aſſez forte pendant toute la journée. Le dix-neuvieme, voyant la ſalivation augmenter, les aphtes s'étendre davantage, & la bouche très-gonflée, je lui preſcrivis quatre grains de diagrede, délayés dans un peu d'eau & de vin, & du petit-lait pour boiſſon; il prit l'un & l'autre, eut deux ſelles, & urina beaucoup. Le vingtieme je lui fis prendre une boiſſon émulſionnée; le ſoir la fievre augmenta: pendant la nuit du vingt au vingt-un, il ſe plaignit beaucoup;

la ſalivation devenoit plus abondante : on ne pouvoit ni le faire boire, ni le faire gargariſer, & il n'eut pas d'évacuation. Le vingt-deux l'enflure gagna les joues, le pouls étoit moins dur, la ſalivation toujours très-abondante devint ichoreuſe ; j'émétiſai l'émulſion, mais il en but à peine quelques gorgées ; la tenſion augmenta, il étoit impoſſible de lui rien faire tenir ſur la joue ; il arrachoit tout : on n'avoit jamais pu lui tirer du ſang, par rapport aux contorſions qu'il faiſoit quand on le contrarioit : les lévres & les dents commencerent à noircir le vingt-trois, & les eſcarres devinrent gangréneuſes. Le pouls étoit petit, très-déprimé, & à peine ſenſible ; l'affaiſſement devint général : on ne put uſer, ni de déterſifs, ni de quinquina, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement. Les eſcarres gagnerent les lévres, l'affaiſſement devint plus grand, le froid gagna les extrêmités le vingt-quatre : cet état continua ainſi le vingt-cinq. Le vingt-ſix, le pouls ayant repris un peu de vigueur, on ſcarifia tout l'intérieur des lévres & des joues ; les alvéoles ſe trouverent cariées, & il tomba cinq dents : on toucha les parties ſcarifiées avec l'eſprit de ſel ajouté au vin ; l'extrême foibleſſe de l'enfant, qui juſqu'alors s'étoit refuſé à tout, permit cette opération, laquelle fut, à la vérité, infructueuſe : le ſoir les extrêmités étoient froides. Le vingt-ſept au matin, le pouls reprit quelque vigueur, & la connoiſſance revint ; mais la gangrene gagnant toujours, l'enfant mourut à onze heures, le trente-cinquieme jour de ſes morſures.

La gangrene, obſervée par l'ouverture du cadavre du petit Trepin, avoit produit les ravages ſuivans. Toute la partie externe de la joue gauche, depuis l'angle de la mâchoire, étoit gangrénée ; toutes les gencives étoient détruites : le bord alvéolaire ſupérieur, & toute la mâchoire inférieure du même côté, étoient dénudés ; la partie interne des lévres étoit gangrénée, & la gangrene s'étendoit vers la partie interne de la joue gauche :

toutes les dents étoient tombées ; les bords alvéolaires étoient cariés : la moitié gauche de la langue étoit gangrénée, depuis sa base jusqu'à sa pointe ; l'amygdale droite & le voile du palais du même côté étoient gangrénés : le pharynx étoit d'un rouge livide ; le larynx étoit dans son état à-peu-près naturel : du reste, nous n'avons rien observé de plus dans ce sujet.

OBSERVATION TROISIEME.

LE nommé Gervais Briquet, enfant de douze ans, petit, mais fort, musculeux, vif, gai, spirituel, & jouissant d'une bonne santé, avoit été mordu au visage : il avoit, 1°. une plaie transversale d'un pouce & demi de longueur à la joue gauche, placée à un travers de doigt au-dessous de l'oreille. (Cette plaie avoit été dilatée par M. le Prieur de la Charité, pour réunir deux morsures peu éloignées l'une de l'autre, & qui formoient un sinus). 2°. Une déchirure d'un pouce de longueur à la même joue, située à deux travers de doigts de la commissure des lévres ; l'incision & la déchirure furent pansées avec un digestif animé. On commença son traitement le premier Février, par une purgation le matin ; & le soir on lui donna une friction d'un gros de pommade, un lavement, & douze grains de la masse du bol : la suppuration commençoit à s'établir ; la purgation fit peu d'effet ; il se porta très-bien le lendemain, reçut sa friction, prit le même bol, & la tisane de rhue. Le troisieme jour au matin, le pouls étoit enfoncé, l'enfant avoit mal dormi & rêvé ; il eut deux selles : je lui fis faire une friction avec deux scrupules d'onguent mercuriel ; il prit aussi un bol & un lavement. Le 4 il dormit mieux, mais le pouls étoit le même ; il avoit eu trois selles pendant la nuit, ce qui me fit suspendre la friction ce jour-là ; & comme je soupçonnai qu'il avoit eu des coliques, je lui fis donner un lave-

ment de graine de lin & le bol ; il eut encore dans la journée plusieurs évacuations, & je fus informé qu'il se plaignoit du ventre, ce dont il ne voulut pas convenir avec moi, dans la crainte d'être mis à la diete. Le 5 il se plaignit de quelques douleurs de ventre ; le pouls étoit cependant meilleur, les urines étoient très-abondantes, & il n'eut que trois selles : j'ordonnai une tisane mucilagineuse & adoucissante, à laquelle je fis ajouter quelques feuilles de rhue, un lavement de graine de lin, & une friction de deux scrupules. Le pouls étoit bon le 6, & les urines continuerent à être abondantes jusqu'au 9 ; le pouls fut assez vif, jusqu'à cette époque, excepté le 6 où il y eut huit selles : elles se modérerent à trois ou quatre chaque jour. Le 10 le pouls devint réglé, le Malade n'eut plus qu'une selle chaque jour, dormit bien ; la langue commença à se charger, & les gencives parurent se gorger : les plaies suppuroient peu, & on fut obligé de les toucher le 12 avec la pierre infernale, pour détruire les bourgeons charnus qui commençoient à former la cicatrice. Le Malade resta dans le même état jusqu'au 18, excepté le 14 & le 15 où le pouls fut plus élevé : quoique les gencives fussent gorgées, je lui fis prendre tous les jours le bol à la dose de seize grains, un gros d'onguent mercuriel en friction, & le lavement composé de trois onces d'oxymel & d'eau ; je continuai la même tisane, à la différence près que j'augmentai la dose de la rhue. Je suspendis les frictions le 17, la bouche étant humectée, la langue très-chargée, l'appétit diminué, & l'odeur de la bouche annonçant l'effet du mercure. Le 18 les urines devinrent abondantes, elles le furent encore davantage le 19 ; ce jour-là le pouls fut plus élevé. Le 21 il se déclara une vraie salivation, légere à la vérité ; je purgeai le Malade avec de manne ℥ ij, de follicules & de sel végétal ʒ j. La purgation procura quatre évacuations : la salivation continua les 22 & 23 ; je réitérai la même purgation,

qui lui procura cinq ſelles. Le 24 la ſalivation exiſtant encore, quoique moindre, je le purgeai une troiſieme fois le 25 ; il eut dix évacuations. Pendant tout ce tems il étoit dans le meilleur état : le pouls étoit bon, ainſi que le ſommeil ; je recommençai les bols le 27, mais j'en retranchai le cinabre. La nuit du 29 Février au 1er Mars, il eut des ſueurs abondantes : je ceſſai de lui adminiſtrer des remèdes. Le 6 Mars les plaies ſuppurerent toujours, mais la ſuppuration étoit peu abondante : on le tint à un régime adouciſſant juſqu'au 18, où il ſortit de la Charité.

Le procès-verbal que nous avons dreſſé le 20 Mars, de l'état dans lequel nous avons trouvé les Malades, dit que la cicatrice de la plaie du petit Briquet, qui étoit fermée du 17, paroiſſoit de bonne nature, & que le Malade étoit dans le meilleur état : cet enfant, depuis la fin de ſon traitement, avoit pris un embonpoint conſidérable, & étoit dans un état de vigueur très-marqué.

Le vendredi 24, à dix heures du matin, (le cinquante-huitieme jour de ſes morſures), cet enfant étant à l'Egliſe ſentit une impreſſion très-vive, occaſionnée par l'air qu'il aſpiroit : ſon expreſſion étoit qu'il *avoit un trou dans le nez par où entroit le vent, & que cela lui répondoit & lui battoit dans la tête & dans les tempes.* Sa mere fut obligée de lui couvrir la tête ; & pour retourner chez lui, il marchoit à reculons, pour éviter la ſenſation qu'il éprouvoit en fendant l'air.

De retour à la maiſon, ſa mere lui donna un verre de vin, qu'il vomit peu de tems après avec des matieres noires ; ſuivant ſon rapport, il mangea du riz qu'il dit avoir aſſez bien paſſé : quant à la boiſſon, il ſe plaignoit qu'elle lui faiſoit lever le cœur ; il eut pluſieurs évacuations ce jour-là, & dormit bien. Le ſamedi il éprouva les mêmes ſenſations au moindre courant d'air ; ſon pere vint dans l'après-midi avertir M. le Prieur de la Charité & M. le Blanc, que ſon enfant étoit incommodé. Auſſi-

tôt qu'ils s'y furent transportés, ils s'apperçurent que le moindre souffle lui causoit de l'agitation & des tressaillemens considérables: ils lui présenterent à boire; l'enfant but avec la plus grande agitation, la déglutition étant très-difficile, & la respiration devenant entrecoupée: il se plaignit d'éprouver de la douleur, par le bruit des voitures & le tremblement qu'elles imprimoient à la maison. Il fut transporté à la Charité à neuf heures du soir: aussi-tôt M. le Prieur de la Charité appliqua le cautere actuel sur les cicatrices. Il a remarqué que la joue étoit gonflée; mais, lui ayant demandé s'il avoit éprouvé quelque douleur à ses cicatrices les jours précédens, il a assuré n'avoir rien senti.

Après avoir employé, sans aucun succès, les narcotiques sur la femme Champion, les acides sur le sieur Gravant, qui est le sujet de la sixieme Observation, lorsque nous visitâmes les Malades, pour constater leur état, lorsqu'ils sortirent des Hôpitaux, nous étions convenus qu'en cas que les accidens de la Rage se déclarassent sur Briquet, ou sur quelqu'autre Malade, après avoir appliqué le cautere actuel sur les cicatrices, il faudroit tenter des médicamens qui favorisassent la sortie du virus par les sueurs. Les personnes de l'Art avec qui nous avions déterminé ce parti ayant délibéré entr'elles, firent prendre toutes les trois heures dix ou douze gouttes d'eau de Luce dans quelques cuillerées de boisson, continuerent ainsi toute la nuit & le lendemain. L'enfant se leva quelques minutes le Dimanche matin; il avoit eu une selle & avoit uriné beaucoup: il avoit eu quelques sueurs, avoit dormi assez bien, & conservoit sa gaieté. Lorsque j'arrivai l'après-midi, je le trouvai dans l'état suivant: il étoit au lit, & avoit une forte moiteur par toute l'habitude du corps; le visage étoit rouge; en soufflant de très-loin de son côté, il poussoit des sanglots, son visage s'enflammoit, & on observoit des spasmes dans toute sa physionomie. Le pouls étoit

peu dur, mais fort irrégulier; en lui présentant à boire, l'approche du liquide lui causoit de la suffocation, & la déglutition étoit très-pénible: la parole étoit entrecoupée de sanglots, & il disoit sentir remuer sa peau; mais cette sensation n'étoit sensible que pour lui.

Ce même état se soutint toute la soirée; quelquefois la moiteur devenoit une sueur légere, quelquefois la peau se séchoit: alors elle étoit ardente; mais on observoit des changemens subits, & il n'étoit pas une demi-heure dans le même état. Vers les onze heures du soir il s'endormit; son sommeil étoit assez tranquille, mais il étoit aisément interrompu, & le réveil étoit accompagné de mouvemens spasmodiques, sur-tout dans les muscles de la face & dans ceux de la respiration. Je lui fis continuer l'alkali volatil; il avoit pour ce médicament une si grande répugnance, qu'il ne vouloit plus rien prendre, dans la crainte que l'on n'en mît dans sa boisson.

Le lundi matin, (c'étoit la fin du troisieme jour de l'accès), je trouvai le Malade assez tranquille, mais aussi sensible à l'impression de l'air, avec les mêmes difficultés d'avaler; le pouls étoit convulsif, & il avoit à peine de la moiteur à sept heures: il eût une selle; il se plaignit de sentir quelque chose courir dans son dos & dans ses bras: il disoit que ce qu'il sentoit, montoit & descendoit continuellement: il éprouvoit aussi quelquefois la même sensation dans la tête & dans les tempes, quelquefois il n'en sentoit dans aucune partie; son pouls vers cette heure étoit mou, le Malade avoit beaucoup de force, & l'horreur à la vue de la boisson étoit moindre.

Je lui fis prendre un bain chaud, dans lequel il resta trois quarts-d'heure: comme il se plaignit alors d'y éprouver du froid, on l'en sortit, on le coucha après avoir bassiné son lit, & aussi-tôt on lui fit prendre deux cuillerées d'un mêlange composé d'eaux de chardon-béni

& de fleurs d'oranges, de chaque ℥ ij, de syrop de stœchas ℥ j, de teinture de vanille ʒ j, d'esprit vol. aromat. huil. ʒ j, & peu après un bouillon. A peine fut-il au lit, qu'il se déclara une sueur assez forte; il eut un peu de sommeil, mais fut agité à son réveil: il conservoit assez de force, & buvoit avec la même difficulté. Il resta dans le même état pendant toute la journée, & éprouva de très-légers frémissemens, urina abondamment, sua beaucoup, ressentit quelques douleurs dans le ventre, & dormit par intervalles: je continuai l'usage de la même mixture par cuillerées, que l'on rapprochoit plus ou moins, selon les circonstances. Il prit un second bain à sept heures du soir: on profita d'un moment où la sueur l'avoit quitté, & où il falloit le changer; le plus léger mouvement qu'imprimoit la moindre agitation à l'air l'incommodoit beaucoup: la vapeur de l'eau du bain réveilloit les spasmes, on la détourna. A peine y fut-il une demi-heure, qu'il se plaignit de douleurs de ventre, & qu'il étoit prêt à se trouver mal; aussi-tôt on le sortit de l'eau, en l'en retirant il étoit comme une masse, n'avoit plus de force, & ne pouvoit plus s'aider: le pouls étoit misérable & convulsif, la sensibilité, à l'impression de l'air, étoit la même. Après l'avoir couché, on lui fit prendre deux cuillerées de la potion & un bouillon; en buvant il éprouva beaucoup de spasmes: peu après la sueur se déclara, & il s'endormit. Les escarres du cautere actuel n'étoient pas encore détachées; on les pansoit avec le suppuratif, & l'on faisoit dans les environs une forte friction de deux gros de pommade mercurielle. La sueur continua pendant toute la soirée; le pouls se développa & devint plus réglé. Il dormit beaucoup pendant la nuit, but abondamment avec la même difficulté, mais avec moins d'horreur; la sueur continua. Le mardi de grand matin, le pouls étoit petit, mou & irrégulier; il se plaignit vers les sept heures, de douleurs dans la cuisse

gauche,

gauche, & d'une douleur piquante dans le talon ; il avoit une agitation considérable : le visage étoit enflammé, la sensibilité étoit la même ; la déglutition étoit plus facile. Il prenoit pour boisson une infusion de *Gallium-Luteum*, édulcorée avec un peu de syrop de vinaigre : c'étoit le seul liquide qu'il voulut prendre, encore fut-on obligé par la suite de retrancher le *Gallium*. La douleur quitta la cuisse, & se jetta sur les bras qu'il ne lui fut plus possible de remuer, ainsi que les jambes, & qui furent dès ce moment presque paralysés. La sueur continua ; il sommeilla un peu dans la matinée, urina beaucoup ; la sensibilité étoit la même. Vers les dix heures l'agitation recommença, la respiration redevint plus entrecoupée, mais la déglutition étoit plus facile. A cette agitation succéda un abattement considérable, pendant lequel le pouls étoit très-petit, & à peine sensible. Vers midi la déglutition devint encore plus facile, & le Malade demanda à boire : il lui survint des douleurs dans le cou ; je lui fis prendre toutes les trois heures un bol composé avec le camphre & le nître. Il se déclara vers une heure un crachement fréquent ; ce qu'il rendoit étoit une salive écumeuse : cette sputation ne dura pas plus d'une heure, & s'arrêta tout-à-coup ; les sueurs & les urines continuerent à être abondantes pendant toute la journée : le pouls étoit tantôt plus foible, tantôt plus fort, & toujours convulsif ; l'immobilité des bras & des jambes étoit toujours la même. L'extrême sensibilité de cet enfant, augmentée par tous les objets extérieurs, me fit naître l'idée d'examiner quelle seroit sur lui l'impression de l'harmonie : on joua de la guittare près de lui ; le son de cet instrument ne lui donna aucuns spasmes : au contraire, l'attention qu'il prêtoit en écoutant, sembla les suspendre, & le pouls, qui étoit élevé auparavant, devint plus foible, & en même-tems plus réglé. Les sueurs & les urines qui étoient toujours abondantes, causerent de l'altération

au Malade qui demandoit ſouvent à boire, & qui buvoit aſſez facilement, quoique toujours avec des ſanglots: on le changea de lit le ſoir, mais il ne put s'aider aucunement des extrêmités. A peine fut-il couché, que les ſueurs & les urines reprirent leur cours avec abondance. Le pouls vers les neuf heures du ſoir s'éleva, & la fievre à onze étoit forte; il éprouvoit toujours la même ſenſibilité à l'agitation de l'air, & ſe plaignoit beaucoup.

La fievre dura pendant toute la nuit; il ſommeilla peu, rêva, & parla beaucoup; il eut quelques douleurs à l'eſtomac, ſua beaucoup, urina fréquemment, & rendit une quantité conſidérable de vents: il n'eut pas de ſelles.

Le mercredi matin il finiſſoit ſon cinquieme jour; la fievre avoit preſque ceſſé, la ſenſibilité étoit toujours très-grande, la déglutition étoit encore plus facile, & le Malade avoit de la gaieté. Cet enfant, qui avoit beaucoup de douceur dans le caractere & beaucoup d'enjouement, ſourioit à tout ce que l'on diſoit pour l'égayer; nous avons conſtamment obſervé que ſon rire avoit quelque choſe de convulſif, & qu'il étoit réellement ſardonique. Il éprouva une douleur au jarret; du reſte il ne ſentoit du mal nulle part. Il rendoit toujours beaucoup de vents: le pouls étoit réglé; il demandoit à boire, avaloit plus facilement, mais il éprouvoit encore des ſpaſmes lorſqu'il prenoit la boiſſon, & la parole étoit toujours entrecoupée de ſanglots. La ſueur continua toute la matinée; la douleur du jarret diſparut, les accidens diminuerent, mais il étoit comme une maſſe & immobile: le mieux ſe ſoutenant pendant toute la journée, il ſentit encore courir dans ſes jambes & ſes talons, & les urines étoient toujours abondantes. Vers le ſoir la fievre commença à s'élever avec une grande chaleur; on retrancha la teinture de vanille de ſa mixture: la fievre fut aſſez forte pendant toute la nuit; il fut très-agité, ſua beaucoup, eut de l'altéra-

tion, but abondamment, & presque sans difficulté: pendant cet accès de fievre, la sensibilité à l'impression de l'air extérieur étoit plus grande; la nuit se passa dans cet état, sans que le Malade pût dormir.

Le jeudi matin il avoit encore de la fievre, mais elle étoit beaucoup moindre; la suppuration des plaies étoit bien établie, & on continuoit les frictions locales. La sueur avoit une odeur forte & particuliere; il reçut un lavement qui le fit évacuer beaucoup, & après lequel il dormit un peu: il urinoit copieusement & fréquemment; les sueurs furent médiocres dans la matinée; il éprouva des douleurs dans les jambes, & se plaignit de picotemens dans les talons. Son état étoit réellement meilleur en tout: la sensibilité, quoique très-grande, étoit moindre; la suffocation, lorsqu'on approchoit la boisson, étoit sensiblement diminuée: la déglutition se soutenoit assez libre, & le mouvement des mains paroissoit un peu revenu. Il eut encore vers la fin de la matinée un crachement de salive mousseuse, qui dura peu: il évacua quatre fois dans la journée; son pouls fut plus fort & plus réglé: il s'endormit à plusieurs reprises, & rendoit toujours une quantité surprenante de vents. Vers le soir la peau étoit plus moite; vers les neuf heures le visage devint plus rouge, la sensibilité plus grande, l'agitation, en buvant, augmenta un peu, & l'altération recommença avec un accès de fievre qui fut assez violent. Vers les onze heures la sueur recommença, il se plaignit de sentir courir dans ses bras & dans ses jambes; il rendoit toujours beaucoup de vents, & la sensibilité augmenta, ainsi que la difficulté de la déglutition, quoique cependant à cet instant elle fut sensiblement beaucoup moins grande que les jours précédens: il sanglotoit toujours en parlant; la fievre continua pendant toute la nuit, & il n'en avoit presque plus à huit heures.

Le vendredi matin il eut un sommeil très-agité &

interrompu, & ſua beaucoup; tous les accidens parurent avoir diminué d'intenſité. Quand l'accès fut fini, le Malade eut une ſelle, & ſe plaignit encore des mêmes douleurs dans les jambes & dans les bras où il ſentoit courir, & des mêmes picotemens dans les talons: il eut encore pluſieurs ſelles dans la journée; les urines & les ſueurs furent fréquentes & abondantes, & il parut une éruption miliaire: la ſenſibilité à l'impreſſion de l'air diminua; l'agitation qui lui étoit cauſée par le mouvement que l'on faiſoit autour de lui, ne lui produiſoit plus aucun effet, mais le ſouffle d'une perſonne qui étoit au pied de ſon lit, dirigé vers lui, excitoit encore des ſpaſmes, & la ſuffocation: la parole étoit moins entrecoupée de ſanglots, & la déglutition étoit facile; on ſuſpendit tout médicament, dont on avoit déja modéré les doſes, & on tint le Malade à la boiſſon. Il lui ſurvint, vers les ſept heures du ſoir, un accès de fievre, qui fut aſſez fort juſqu'au milieu de la nuit, & qui fut accompagné d'agitation & de rêves; l'éruption ſe ſoutint.

Le ſamedi matin, vers la fin de ſon huitieme jour, le meilleur état continuoit; il buvoit beaucoup & facilement: les ſueurs & les urines étoient abondantes; la main gauche faiſoit quelques mouvemens, mais il éprouvoit toujours des picotemens dans les jambes & les talons: il eut une ſelle dans la journée, & quelques petits boutons de l'éruption commençoient à blanchir. On obſerva un aphte à la langue, un autre à l'intérieur de la lévre inférieure, & les gencives étoient un peu gorgées; le pouls varioit beaucoup, étoit tantôt foible, tantôt plus fort, mais aſſez développé, quoique la fievre, depuis le commencement de l'éruption, ait toujours ſubſiſté, & qu'il n'y ait pas eu d'intermittence parfaite entre les accès. Vers le ſoir la fievre augmenta & fut aſſez forte; la ſueur l'accompagna, & les accidens ordinaires prirent plus d'intenſité.

Le Dimanche matin, vers la fin du neuvieme, le Malade avoit encore une fievre aſſez forte, l'éruption miliaire s'étoit bien ſoutenue; il avoit peu dormi, & avoit eu quelques grincemens de dents; la déglutition étoit moins pénible: la ſenſibilité étoit la même que la nuit précédente; la parole & la reſpiration étoient très-entrecoupées de ſanglots, & ces deux accidens augmentoient viſiblement, lorſqu'on lui préſentoit à boire, ou qu'il ſentoit quelque agitation dans l'air. Cet état ſe ſoutint le même pendant toute la matinée, & une partie de l'après-midi: la langue n'étoit pas chargée, & étoit aſſez humectée. Vers les cinq heures du ſoir, la déglutition devint plus pénible; la tête qui avoit toujours été préſente ſe dérangea, & il commença à délirer: il ſurvint des convulſions qui occuperent tous les muſcles de la face & des yeux. Ce délire ne fut pas abſolument continu, & il eut quelques inſtans de préſence d'eſprit; il n'expectora pas, mais les muſcles de la bouche, la langue & les lévres exprimoient hors de la bouché une écume qu'il ne rejettoit pas, mais qui reſtoit ſur les lévres: les yeux avoient un mouvement convulſif qui les portoit à gauche & à droite; & dans une forte criſe qu'il éprouva vers les dix heures, ils reſterent pendant quinze minutes fixes, avec un mouvement d'oſcillation léger: cet état continua pendant toute la nuit, la déglutition étant preſque impoſſible; les grincemens de dents étoient fréquens & conſidérables: il eut des ſueurs; l'éruption paroiſſoit la même.

Vers les cinq heures du matin, le lundi, il vomit à trois repriſes différentes des matieres brunes & noires en très-grande quantité, après s'être plaint un peu auparavant de douleurs conſidérables dans les bras & dans les jarrets. La premiere fois qu'il vomit, il pouſſa le flot des matieres avec force juſqu'au pied de ſon lit, & il rendoit toujours une quantité ſurprenante de vents; le pouls étoit très-précipité, dur & fort: le viſage enflammé;

les convulſions de la face étoient très-violentes, ainſi que les grincemens de dents. Cet état continua juſqu'à ſix heures & demie, où le pouls, après cinq ou ſix pulſations fortes & plus éloignées, ne battit plus; en même-tems le viſage pâlit, & tout mouvement ceſſa. Il mourut à la fin du dixieme jour de l'attaque, & le ſoixante-huitieme de ſes morſures.

Il faut obſerver que dans cet enfant, la ſenſibilité morale s'accrut en proportion que celle de ſes organes, & que l'eſprit, pendant toute cette maladie, avoit éprouvé un développement très-marqué.

L'ouverture du cadavre du petit Briquet, faite le mardi matin 4 Avril, nous a préſenté l'état ſuivant. La bouche étoit aſſez ſéche, ainſi que l'arriere-bouche, & il n'y avoit nul ſigne d'inflammation dans ces parties; l'œſophage & le pharynx, le larynx & la trachée-artere étoient dans l'état naturel; les poumons étoient un peu affaiſſés, & conſervoient leur couleur naturelle; le cœur étoit très-ſain, les oreillettes étoient un peu gorgées, & le ſang de toutes ces parties étoit aſſez fluide & noir: le péricarde & la cavité de la poitrine ne contenoient aucune ſéroſité, ainſi que la cavité du bas-ventre où les viſceres étoient à ſec; le foie étoit dans ſon état naturel, ainſi que la rate, les reins & le pancréas, ſoit pour leur couleur, leur volume, ſoit pour leur conſiſtance; l'eſtomac & les inteſtins grêles contenoient une aſſez grande quantité d'un fluide viſqueux & brun approchant du noir: nous y avons trouvé des vers lombricaux au nombre de quatorze, ſavoir, un dans l'eſtomac, & les autres dans les inteſtins grêles; les gros inteſtins ne contenoient rien: la veſſie étoit racornie, & dans un état de criſpation conſidérable; l'ouverture de la tête ne nous a préſenté rien autre choſe, ſi ce n'eſt le cerveau d'une conſiſtance aſſez dure: il n'y avoit aucun engorgement ſanguin, ni dans ſa ſubſtance, ni dans ſes plexus, ni dans ſes membranes;

ſes ventricules ne contenoient aucune ſéroſité : le cervelet étoit dans ſon état naturel.

SECOND GENRE DE LA PREMIERE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à nu en d'autres parties que le viſage.

OBSERVATION PREMIERE.

JEAN-BAPTISTE CAILLEUX, âgé de quinze ans, petit, très-peu formé, d'un tempérament phlegmatique, d'une conſtitution lâche & d'un caractere triſte, avoit été mordu en deux endroits de la main droite, au milieu de ſa face externe. Ces deux morſures formoient un ſinus ; elles furent réunies en une ſeule par une inciſion : il avoit de plus une déchirure ſur le pouce de la même main, & trois marques de dents à la jointure du pouce avec le métacarpe, ſur laquelle il s'étoit formé de petites croûtes. Il entra à la Charité le 30 de Janvier.

A ſon arrivée dans l'Hôpital, on dilata l'ouverture du ſinus qu'il avoit à la main, & on rappella la ſuppuration aux autres plaies : on appliqua un véſicatoire, dans l'endroit où l'impreſſion des dents étoit marquée par des croûtes, & il fut purgé le 1er Février. On lui adminiſtra les trois premiers jours un gros de pommade mercurielle, une demi-doſe du bol & un lavement ; le pouls étoit bon, le ſommeil paiſible, & il eut chaque jour une évacuation. Vers la fin du troiſieme jour la main ſe dégonfla : le quatrieme il s'établit une ſuppuration ſanieuſe & abondante ; il éprouva du mal-aiſe, eut quatre ſelles. On ſuſpendit la friction le 5 ; il eut un mauvais ſommeil, la fievre ſurvint, le mal-aiſe

augmenta, la foibleſſe étoit très-grande; il n'eut point de ſelles: lors du panſement il s'évanouit. Quelques douleurs d'entrailles me déterminerent à ajouter le riz à ſa tiſane, & diminuer la doſe de rhue: le ſoir il fut un peu mieux, la fievre étoit moindre, il n'avoit pas d'appétit, la langue étoit un peu chargée; la nuit ſuivante il dormit fort mal, le pouls étoit fiévreux, la foibleſſe conſidérable: il avoit eu une évacuation la veille; il en eut encore une dans la journée: il ſentoit des bouffées de chaleur momentanées, éprouvoit de petites ſueurs, & étoit fort triſte. Je lui avois fait donner la veille une friction d'un gros; il en reçut une le 6, & prit la demi-doſe du bol.

Le 7 le pouls étoit encore fiévreux & très-foible; il n'avoit pas dormi: il éprouva quelques coliques, l'abattement étoit conſidérable; la langue étoit pâteuſe & ſale: je lui ordonnai huit grains d'ipécacuanha, & de l'eau de veau pour boiſſon. Ce médicament procura deux vomiſſemens; il eut pluſieurs évacuations ſanguinolentes, qui furent calmées par un lavement émollient. Le ſoir la langue parut aſſez nettoyée: il eut encore une ſelle ſanguinolente pendant la nuit, mais ſans colique; il ne dormit point: le ventre étoit ſouple; le lendemain il vomit ſa boiſſon: le pouls étoit fiévreux & foible; le Malade étoit dans le plus grand abattement. Il étoit plongé dans la triſteſſe la plus profonde: je lui fis prendre une taſſe d'infuſion de tilleul, à laquelle je fis ajouter dix gouttes d'eau de Luce; je preſcrivis pour la journée une boiſſon légérement acidulée. On lui fit une friction d'un gros; il prit la demi-doſe du bol, & deux lavemens émolliens: il eut quatre ſelles ſans colique dans la journée, le ſoir le pouls étoit moins fiévreux, il avoit plus de force, moins de dégoût, & ne vomit plus ſa boiſſon. La nuit ſuivante fut aſſez bonne; il n'eut qu'une ſelle: le pouls étoit plus fort moins fiévreux, & le matin il avoit une légere ſueur;

il prit encore sa même infusion avec l'eau de Luce, & les mêmes médicamens que la journée précédente : on raviva les plaies qui suppuroient à peine. Vers midi la langueur, la foiblesse, le mal-aise augmenterent un peu, & il eut quelques coliques passageres ; il eut deux selles dans la journée, & son état se soutint le même : je lui fis prendre huit gouttes d'eau de Luce dans de l'eau rougie, ce qui lui procura une sueur d'une heure, à la suite de laquelle il s'endormit, & le pouls se releva. La nuit fut bonne ; il avoit moins de foiblesse : le matin il eut une selle, & vomit encore sa boisson ; il se plaignit qu'elle lui pesoit sur l'estomac ; je lui fis prendre le matin la même dose d'eau de Luce dans le vin comme la veille, & je prescrivis la friction & le bol comme les jours précédens : le soir le pouls étoit fiévreux ; le Malade éprouva encore de la foiblesse, & ne se sentoit aucun appétit. La nuit du 10 au 11 fut bonne ; le Malade étoit dans le même état que la veille au soir, quoique le vomissement fût cessé : il prit les mêmes remèdes ; le soir il vomit un peu de soupe qu'on lui donna. La nuit suivante il dormit, eut quelques sueurs, & le matin il étoit mieux : il prit dans la journée trois bols composés chacun avec un grain d'ipécacuanha, six grains de rhubarbe, quatre grains de sel d'absynthe, & suffisante quantité de conserve de roses ; la langue étoit chargée : il eut une selle, il ne vomit pas, & le soir l'abattement fut considérable, ainsi que la foiblesse du pouls. Le lendemain 13, il fut purgé avec une once & demie de manne, quatre onces de casse en bâton, un gros de sel végétal dans une décoction de vingt grains d'ipécacuanha concassé : cette purgation procura dix évacuations. Depuis ce moment le pouls devint meilleur. Les frictions furent continuées les 14, 15 & 16, pendant lesquels le Malade reprit des forces, dormit bien, & eut tous les jours deux ou trois évacuations ; le pouls se développa, & devint naturel & réglé : l'ap-

pétit reparut, & le Malade étoit plus gai; on continua le bol & les lavemens pendant ces trois jours. Le 17, les gencives étant gorgées, il ne prit que sa tisane qu'il continua le 18, dans lequel une légere salivation commença. Le 19 il reçut une friction d'un gros; m'étant apperçu le 20 que la langue se chargeoit de nouveau, que la salivation continuoit, & qu'il y avoit quelques aphtes dans la bouche, je lui fis prendre un lavement, avec la casse & le cristal minéral qui lui produisit quatre selles, & le surlendemain il prit un minoratif, composé d'une once & demie de manne, d'un gros de follicules, & d'un gros de sel végétal; il évacua huit fois par l'effet de ce minoratif, & il continua à se bien porter. Le 25 on lui réitéra la même purgation qui l'évacua cinq fois: le 26 il se reposa; & je lui fis continuer, depuis le 27 jusqu'au 24, l'usage du bol antispasmodique, duquel j'avois retranché le cinabre.

Les plaies ont toujours très-peu suppuré; cependant elles ont été tenues ouvertes jusqu'au 18 de Mars, c'est-à-dire, cinquante-deux jours, à dater du moment de ses morsures.

On a appliqué un digestif animé avec la poudre de cantharides, pour s'opposer à la cicatrice: lorsqu'elle se formoit malgré son usage, on la détruisoit avec la pierre infernale. On a fait des frictions locales, toutes les fois que l'on a jugé que le mercure pouvoit être administré, sans nuire à l'état du Malade.

Il paroît que chez ce Malade la tristesse tenoit beaucoup de l'inquiétude qu'il avoit eu sur son état, pendant tout le tems de son traitement, ainsi que l'on peut s'en convaincre par les propos qu'il me tint à mon départ de Senlis. Il me dit qu'il croyoit à cette heure qu'il ne mourroit pas. Je lui demandai s'il avoit craint quelque danger, & il m'assura qu'il avoit été bien persuadé qu'il devoit mourir de son accident, mais que pour le présent il étoit tranquille.

Le procès-verbal de visite faite le 20 Mars, atteste qu'il jouit de la plus parfaite santé, & que sa plaie est cicatrisée.

OBSERVATION SECONDE.

NICOLAS DREUX, âgé de quarante-six ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, usé par le travail, maigre, mou, lâche & sans force, avoit à la partie externe de la main droite trois morsures, une quatrieme à l'articulation de la premiere phalange avec la seconde du doigt annulaire, & une cinquieme au petit doigt de la même main. Il entra à la Charité le premier Février, cinq jours après avoir été mordu; je lui fis aussi-tôt appliquer un emplâtre vésicatoire sur les morsures où il n'y avoit que des croûtes, & un digestif animé sur celles qui avoient tendance à se fermer; je prescrivis pour le soir deux gros d'onguent mercuriel en friction, la dose entiere du bol, & un lavement avec l'oxymel: le vésicatoire r'ouvrit les plaies; la friction ne fut que d'un gros le second jour, & de deux gros le troisieme. Le Malade n'éprouva rien de remarquable jusques vers l'après-midi, où il eut huit selles, & où le pouls devint très-concentré: les évacuations furent encore fréquentes la nuit suivante, & accompagnées de colique; le matin le pouls étoit bon: je lui fis prendre de l'eau de riz, dans laquelle je fis ajouter par pinte une once de sucre, une demi-once de gomme arabique, une demi-once de syrop diacode. Les douleurs & les selles diminuerent; il y avoit le soir de l'altération; le pouls étoit assez bon: le lendemain matin il fut petit & concentré; il y eut encore plusieurs selles, avec moins de douleurs: elles cesserent entierement le soir. Je prescrivis pour le lendemain douze grains d'ipécacuanha, & ensuite un minoratif composé de manne, de casse, deux onces de chacune. Les évacuations furent médiocres; il n'y

eut point de colique : le ſoir on lui fit une friction d'un gros; on lui donna le bol & un lavement ſimple : la ſoirée ſe paſſa bien, ainſi que la nuit. Le lendemain, qui étoit le 7, il eut trois évacuations, ſans colique; on lui adminiſtra une friction de deux gros : le ſoir le pouls étoit enfoncé; il eut dix ſelles, & les urines furent abondantes : je lui preſcrivis une demi-doſe du bol avec demi-gros de diaſcordium. Les évacuations furent de même le 8; elles ceſſerent pendant la nuit, qui fut très-bonne : j'ordonnai l'eau de riz avec les feuilles de rhue; le pouls étoit vif. Le 9 il devint plus foible, mais réglé : le Malade n'avoit pas dormi, & les ſelles recommencerent, quoique ſans colique; on revint à l'uſage de la tiſane mucilagineuſe calmante, qui ſuſpendit les évacuations : je preſcrivis le même bol. Le mieux continua le 10. Pendant ces trois jours le même régime fut obſervé, & le Malade reçut chaque jour une friction de deux gros d'onguent mercuriel : je ſubſtituai la thériaque au diaſcordium, à raiſon de la foibleſſe; les urines étoient toujours abondantes. Pendant les deux jours ſuivans je réduiſis les frictions à un gros & demi; la langue étoit chargée, & les gencives étoient gorgées : on les ceſſa pendant deux jours, continuant le même régime, parce que le dévoiement revint de nouveau; cependant le pouls fut toujours réglé. Le 15 le dévoiement ceſſa : je fis donner la friction à la doſe d'un gros & demi; il parut quelques aphtes à la partie interne de la levre ſupérieure : on continua la tiſane adouciſſante, ſans ſyrop diacode, juſqu'à la fin du traitement, & la thériaque avec demi-doſe du bol. Il reçut encore une friction le 16, où il eut ſept évacuations. La ſalivation commença le 17, & continua juſqu'au 20, où il fut purgé avec un minoratif, compoſé de deux onces & demie de manne, & de ſix gros de catholicum double. La purgation n'opérant pas, je lui fis prendre un lavement fait avec quatre

onces de miel mercurial, & un gros de criſtal minéral qui l'évacua trois fois. Le ſurlendemain je le purgeai avec deux onces de manne, un gros & demi de follicules de ſéné, & autant de ſel végétal : cette purgation opéra doucement, mais il tomba dans un état de foibleſſe & de dégoût conſidérable qui dura juſqu'au 26, où il commença à pouvoir reprendre quelques alimens, & où les forces revinrent un peu : je lui fis prendre des gelées, & quelques cuillerées de vin de Rota ; je ſuſpendis tout médicament ; il dormit peu, & le pouls étoit très-mou & lâche, d'une lenteur à ne pas avoir plus de cinquante pulſations par minute : chaque jour il avoit une ſelle ou deux ; pendant tout ſon traitement les urines furent abondantes. Il étoit en aſſez bon état le 29 : je fis recommencer l'uſage du bol ; le 33 le dévoiement reprit ſans colique, & dura toute la journée du lendemain ; un gros de diaſcordium le tranquilliſa pendant les nuits : il fut pendant ces deux jours d'une foibleſſe, qui me fit craindre qu'il ne retombât dans le même état d'où il venoit de ſortir, ce qui me fit ceſſer tout médicament, & il fut mis à un régime adouciſſant. Pendant tout le traitement les plaies ont peu ſuppuré, malgré tous les moyens qu'on a employés : la cicatrice a été formée le 19 Mars, cinquante-trois jours après la morſure. Le procès-verbal de ſortie annonce qu'il jouit de la meilleure ſanté, quoique la veille il eût fait excès de vin : la plaie étoit cicatriſée depuis vingt-quatre heures.

OBSERVATION TROISIEME.

LA femme de Jacques-François Brié, âgée de quarante-huit ans, d'un tempérament robuſte & d'une bonne ſanté, ſéche & uſée par le travail, avoit à la partie externe de la main gauche trois coups de dents, & deux à la partie interne du même poignet. Ces morſures étoient marquées par de petites croûtes très-ſéches.

Elle entra à l'Hôtel-Dieu le premier Février au soir; on lui appliqua aussi-tôt un emplâtre vésicatoire sur ses morsures: je lui ordonnai le bol, un lavement laxatif, & une purgation pour le lendemain. Le vésicatoire mordit bien; elle eut neuf évacuations à la suite de sa purgation: le pouls fut toujours réglé, & dans l'état naturel jusqu'au 4, où il devint un peu vif, & où elle eut une légere sueur. Le 5 le pouls étoit dans le même état de vîtesse, & les urines furent abondantes jusqu'au 8; elle reçut chaque jour une friction de deux gros: le 8 on réduisit les frictions à un gros, parce qu'il survint de légeres coliques. Les urines furent moins abondantes, les coliques cesserent vers le soir, & le 9 les urines reprirent leur cours: on continua la tisane mucilagineuse, à laquelle je fis ajouter la rhue, & les frictions furent recommencées: la dose en fut de deux gros ce jour-là, mais le lendemain les gencives devinrent douloureuses; le pouls fut plus élevé, il y eut quelques douleurs d'estomac; la langue se chargea, ce qui me fit réduire la dose de l'onguent mercuriel à un gros jusqu'au 14, où m'étant apperçu que la bouche étoit très-humectée, qu'il y avoit des aphtes à l'intérieur des lévres, & un commencement de salivation, je fis cesser les frictions; elle prit tous les jours le bol & des lavemens émolliens, & il y eut chaque jour trois ou quatre selles, accompagnées de légeres sensations de colique; le pouls, qui avoit presque toujours été élevé, devint dur le 15, & les regles parurent; elles continuerent du 15 au 19. Pendant ce tems il y eut chaque jour cinq ou six selles avec un peu de colique, & une salivation un peu plus marquée qui diminua le 20, à la cessation des regles. La dureté du pouls disparut, lors de l'apparition du flux menstruel; & lorsqu'il cessa, le pouls n'étoit plus élevé, mais naturel & réglé. Le 20 elle fut purgée avec un gros & demi de follicules, un gros & demi de sel végétal, & deux onces de manne.

Ce minoratif occaſionna quelques coliques, qui céderent à un lavement émollient; les évacuations furent abondantes, & le 23 je la purgeai de nouveau avec deux onces de manne, demi-gros de follicules, autant de ſel végétal, & demi-once de catholicum double: cette purgation produiſit ſix ſelles, rappella l'appétit, & le lendemain les aphtes parurent diminuées, ainſi que la ſalivation, & les urines furent très-abondantes. Le 26 je réitérai la même purgation; il n'y avoit plus que très-peu de ſalivation: la Malade, qui pendant preſque tout ſon traitement dormit bien, étoit alors dans un très-bon état; je continuai le bol, dont je retranchai le cinabre, depuis le 27 juſqu'au 34, tems où la Malade ceſſa tout médicament. Pendant cet intervalle elle reprit de l'embonpoint, & ſa plaie qui ſuppura aſſez abondamment, quoiqu'elle ſe ſéchât quelquefois, étoit preſque fermée, ſuivant le procès-verbal de viſite fait le cinquante-quatrieme jour des morſures.

OBSERVATION QUATRIEME.

LE ſieur Gravan, Commis à la Recette des Tailles, & dans la ſoixante-douzieme année de ſon âge, d'une petite ſtature, maigre & délicat, naturellement triſte, inquiet & mélancolique, avoit à la partie latérale interne de la main droite, à la racine du pouce, deux morſures, dont une oblongue aſſez profonde, & une autre dans la main. Dès le premier moment de ſon accident, il ſe regarda comme un homme dévoué à la mort, & il effraya tous ſes compagnons d'infortune, lorſqu'il ſe rendit à la chambre du Conſeil. Juſqu'au moment où on commença ſon traitement, il avoit ſuivi un régime convenable à ſon état, & avoit pris des boiſſons délayantes. On ſaupoudra, dès le 31 Janvier, les plaies avec la poudre de cantharides: on lui donna le premier Février une friction de deux gros: comme il étoit natu-

rellement resserré, il prit un lavement qui lui procura trois fortes évacuations; à la seconde il tomba en syncope: le soir il prit le bol; le pouls étoit naturel: il ne dormit pas, ce qu'il attribua au froid de la saison. La nuit suivante il dormit: le lendemain matin il se plaignit de mauvais goût dans la bouche; on lui prescrivit une purgation composée d'un gros de follicules, d'un gros de sel végétal, d'une once de manne, & de demi-once de syrop de pommes. Cette purgation n'ayant pas opéré, quatre heures après l'avoir prise, on lui donna un lavement qui détermina six évacuations: il éprouva dans la journée des bâillemens, & eut un peu de fievre; le soir il reçut une friction d'un gros. La fievre existoit encore le lendemain: il avoit peu dormi; la main étoit gonflée: le soir il fut dans un meilleur état, ce qui détermina à lui faire faire une friction de deux gros. Le 4 il étoit sans fievre, la nuit avoit été tranquille, quoiqu'il n'eût presque pas dormi: on continua comme la veille le bol, le lavement & la friction. Le 5 même régime, en réduisant la dose de la friction à un gros & demi: il eut des urines très-abondantes, qui continuerent le 6 & le 7: on réduisit alors la dose de pommade à un gros, parce que l'odeur de la bouche & le gonflement des gencives annonçoient l'impression du mercure. Le 7 la salivation se déclara, les selles & les urines continuerent à être abondantes; le pouls, qui étoit d'abord vif, devint élevé & dur. Le 11 la langue & l'intérieur des joues étoient couverts d'ulceres, le visage étoit très-gonflé, & il n'y avoit pas eu de sommeil. Dans la journée & le lendemain le visage se dégonfla en partie, & le Malade eut dix selles: il fut purgé le 13, avec deux onces de manne & trois onces de casse; ce minoratif lui fit rendre dans la matinée des glaires ensanglantées, & il eut de l'accablement: les évacuations le soir devinrent meilleures & bilieuses; le pouls étoit moins vif, & le mal-aise général se dissipa en partie. La salivation fut moindre ce jour-là

& le suivant: il fut mis à l'usage des adoucissans & des bains de pieds. La nuit du 14 la salivation fut considérable; le lendemain matin il prit une pinte d'eau de casse, qui procura peu d'évacuations: la salivation fut suspendue, & on apperçut aux jambes un gonflement œdémateux. La nuit du 16 il saliva beaucoup, & fut purgé le 17: la bouche & la langue, dont le volume étoit considérablement augmenté, étoient couvertes d'escarres très-profondes, & toutes les trois ou quatre heures il rendoit au moins une livre de salive: les urines couloient peu; il y avoit beaucoup de foblesse; la purgation opéra peu: le pouls étoit assez réglé, mais le Malade n'avoit pas de sommeil. Le 20 il fut purgé en deux verres, avec de la manne deux onces, de sel de Glauber deux gros, de follicules un gros, & il eut dix évacuations; la salivation étoit toujours la même, & il ne dormoit pas; le pouls, qui étoit réglé, étoit foible, & le Malade étoit exténué. Les différens gargarismes déterſifs que l'on employoit ne détachoient pas les escarres, & il n'évacuoit pas: je lui prescrivis les 22, 23 & 24, un lavement purgatif, qui procura deux à trois selles, & le soir un demi-gros de thériaque, avec quatre gouttes de laudanum: il dormit, & la salivation commença à diminuer. Le visage étoit presque tout-à-fait dégonflé depuis plusieurs jours; la salivation recommença le 25 & le 26; il fut purgé avec deux onces de casse, autant de manne, un gros de follicules, & autant de sel végétal; il évacua cinq fois. Les 27, 28 & 29, la salivation étoit un jour moindre, & l'autre jour plus forte. Pendant ces trois jours il éprouva un froid universel & léger, au moment où il s'endormoit, & il disoit que ce frissonnement le réveilloit chaque fois qu'il commençoit à s'endormir: les urines furent très-abondantes; les escarres étoient en partie tombées, & la salivation étoit considérablement diminuée; les forces étoient plus relevées. Le trente-quatrieme jour du trai-

tement il fut purgé de nouveau, & eut trois évacuations : il continua toujours l'uſage de la thériaque avec le laudanum, ſans le ſecours deſquels il ne pouvoit ſommeiller : il ſe trouva mal à la ſeconde évacuation que procura la purgation. Pendant tout le cours de ce traitement la main ſuppura. Le 7 on avoit r'ouvert plus profondément la morſure qui étoit à la partie interne. Comme le 23 la ſuppuration paroiſſoit vouloir ſe ſupprimer, on y appliqua un véſicatoire qui la rappella, & elle devint aſſez abondante. La nuit du 34 au 35 il dormit bien : le matin le pouls étoit mou & lâche ; il avoit pris à ſix heures du matin une taſſe de bouillon, & à ſept heures & demie une ſoupe qu'il avala ſans aucune difficulté : il aſſura ne s'être pas encore auſſi bien trouvé.

Après avoir mangé ſa ſoupe & bu ſon bouillon ſans aucune difficulté, à ſept heures & demie du matin il ſe rendormit : je m'y tranſportai à huit heures, & il ſe réveilla ; il m'aſſura avoir très-bien repoſé, & ſe ſentir mieux qu'il ne s'étoit trouvé depuis le commencement de ſon traitement. Je lui trouvois la phyſionomie plus raſſurée & plus de vigueur : il avoit l'habitude de garder beaucoup de ſalive dans la bouche, quoiqu'on l'exhortât à cracher ſouvent pendant cette ſalivation ſi longue & ſi douloureuſe qu'il avoit éprouvée : je lui trouvai la parole plus breve, & différente de ce qu'elle étoit ordinairement ; il bégayoit un peu : croyant que cet accident venoit de la ſalive qu'il avoit dans la bouche, je l'invitai à cracher ; il m'aſſura qu'au contraire il avoit la bouche ſéche. Préſumant alors que l'embarras de la parole étoit dû à la ſéchereſſe des organes, je l'engageai à boire, ce qu'il accepta. Sa femme lui apporta un verre de boiſſon ; il s'aſſit rapidement ſur ſon lit en voyant le verre : il le prit avec vivacité, le porta de même à ſa bouche, & voulant avaler, il dit que la boiſſon ne pouvoit pas paſſer : il faiſoit en avalant le même mouve-

ment qu'une personne qui a mal à la gorge, & la main avec laquelle il tenoit le verre n'étoit pas assurée ; après avoir avalé quelques gorgées, il éloigna avec précipitation le verre de sa bouche. Vers les neuf heures il éprouva un frisson d'une heure, semblable à ceux qu'il avoit éprouvés les 27, 28 & 29 de son traitement, & qui étoient beaucoup plus légers. Comme mes Confreres devoient arriver à Senlis vers les dix heures du matin, je ne pris aucun parti sur l'état du sieur Gravan, & différai, pour aviser ensemble aux moyens curatifs que l'on tenteroit. Les calmans narcotiques n'avoient produit aucun bon effet sur la femme Champion ; il fallut recourir à d'autres secours. Mes Confreres étant arrivés, & ne doutant plus que les symptômes qui s'étoient déclarés ne fussent ceux de la Rage, ils résolurent de tenter l'acide du vinaigre, auquel on avoit attribué des succès dans cette maladie. On résolut donc de lui faire prendre des lavemens dans lesquels on ajouteroit du vinaigre ; de lui faire prendre des boissons pareillement acidulées, de l'exposer à une évaporation de vinaigre. Comme chez la femme Champion la déglutition avoit paru sensiblement plus facile après l'effet d'un vésicatoire autour du cou, on prescrivit une application de teinture de cantharides sur cette partie : on fut obligé de cesser l'évaporation du vinaigre, aussi-tôt qu'on l'eut commencée ; cette vapeur lui causoit des suffocations considérables, & la plus grande agitation : on s'en tint donc aux boissons & aux lavemens acidulés. A midi il commença à se plaindre de douleurs dans tous les membres : à quatre & cinq heures même difficulté d'avaler, & mêmes phénomenes en prenant la boisson. Le pouls étoit mou, gros & irrégulier, & ne se soutenoit pas long-tems dans le même état : on renouvella l'application de la teinture autour du cou, qui produisit un effet assez prompt, pour qu'à huit heures on ait pu enlever tout l'épiderme des parties sur lesquelles on

l'avoit appliquée. Le froid produit par l'application du beurre ſur les parties dépouillées, lui produiſit un friſſonnement univerſel: il avala avec un peu moins de peine, mais les phénomenes qui précédoient l'action de boire étoient les mêmes: il eut des envies de vomir, & cracha quelques glaires. Le pouls étoit dans le même état: il n'y eut aucune augmentation, ni diminution dans ſa ſituation, depuis ſix heures du ſoir juſqu'au lendemain, ſi ce n'eſt qu'il éprouva de la roideur dans l'articulation des pieds. Par les efforts continuels pour vomir qu'il fit toute la nuit, il rendit à-peu-près demi-ſeptier de glaires mouſſeuſes. Il faut obſerver que, lorſque ces accidens ſurvinrent, la ſalivation n'étoit pas parfaitement terminée. A ſix heures du matin le pouls étoit petit, foible & irrégulier, la peau onctueuſe: il avoit la même difficulté pour avaler, & la boiſſon lui faiſoit, même à l'aſpect ſeul, pouſſer des ſoupirs entrecoupés de ſanglots. L'évaporation du vinaigre lui ayant cauſé de la ſuffocation, j'eſſayai de lui préſenter, à quelque diſtance du nez, des linges imbibés de vinaigre tiéde: cette épreuve lui cauſa des friſſonnemens. Enfin à huit heures du matin, le Malade dit, pour la premiere fois, que ſeulement de voir de la boiſſon le faiſoit friſſonner; lorſqu'on lui en préſentoit il avaloit avec précipitation: la déglutition étoit plus facile à neuf heures. Lorſqu'on lui panſa la main qui ſuppuroit bien, on la lui plongea dans l'eau tiéde; il éprouva encore du friſſonnement. J'obſerverai que toutes les fois que quelque choſe lui cauſoit du friſſonnement, il avoit en même-tems une inſpiration entrecoupée de ſoupirs & de ſanglots qui entraînoient avec eux une légere ſuffocation: ces phénomenes accompagnoient la déglutition, & ils ont été les mêmes chez la femme Champion & le petit Briquet. Le pouls étoit ſans conſiſtance & mal réglé; il s'étoit levé de nouvelles phlyctènes autour du cou, que l'on panſa comme la veille. Le ſieur Gravan reſta dans

le même état jusqu'à midi, où les envies de vomir le quitterent: à quatre heures il demanda une soupe, on lui en donna une très-légère, qu'il mangea, en portant chaque cuillerée à sa bouche avec la plus grande précipitation, & qu'il avala avec grande difficulté; la voix alors devint plus forte, la parole plus breve, & les yeux furent plus vifs; le pouls étoit mou & sans ressort, la peau fraîche, tant soit peu humide: les traits du visage étoient très-changés; il avoit la plus grande tranquillité d'esprit: il attribuoit son frissonnement à la fievre qu'on lui faisoit croire qu'il avoit, & ses suffocations & sa difficulté d'avaler aux phlegmes glaireux qui bouchoient, selon lui, les passages. A six heures sa force parut augmenter; il avaloit avec plus de vivacité, frissonnoit à l'approche du verre de ses lévres, & vers la fin le retiroit précipitamment, en paroissant s'étrangler: il lui est même presque toujours arrivé, si on ne lui ôtoit pas le verre des mains, de jetter par terre ce qui restoit dedans; il en a cassé plusieurs qu'il jettoit avec le mouvement très-marqué de l'horreur: il prit dans la journée plusieurs lavemens, dans lesquels on mettoit trois onces de vinaigre; le dernier l'évacua deux fois. A neuf heures du soir, l'agitation devint plus grande, & à onze heures il commença à frissonner & à s'agiter au courant d'air, lorsque l'on ouvroit la porte. Une prise de tabac faisoit le même effet. L'agitation augmenta encore, & la respiration devint plus entrecoupée de sanglots. Le voyant dans une agitation si forte, je me déterminai à lui donner deux grains d'opium pur, dissous dans le vinaigre, édulcoré avec autant de syrop. Ce remède ne lui procura aucun sommeil, mais il eut de la tranquillité qu'il reprenoit aussi-tôt qu'elle avoit été troublée, soit par la boisson, soit par quelqu'autre cause extérieure. A six heures & demie du matin l'agitation recommença avec violence; il vouloit se lever, & se précipitoit hors du lit, lorsque l'on ne le retenoit pas. La respiration étoit très-gênée &

entrecoupée : il crachoit de la ſalive écumeuſe ; la vue étoit très-égarée, & il avoit beaucoup de force : le pouls pendant ce tems-là étoit mou, & l'on ſentoit des pulſations qui étoient quelquefois plus dures & précipitées ; le Malade pouſſoit des gémiſſemens plaintifs. Cet état alloit toujours en augmentant ; & comme il ſe plaignoit de douleurs dans toutes les parties du corps, je réitérai la potion calmante qu'il avoit priſe la veille au ſoir : il l'avala avec la plus grande agitation, & elle produiſit du calme ſans ſommeil. Dans les momens de calme le pouls étoit plus élevé ; la déglutition devenoit de plus en plus facile ; mais après avoir avalé, il y avoit un étranglement & une agitation plus forte. A trois heures ſon état devint très-violent, & ſa force étoit très-grande : on lui attacha les pieds, ce qui le rendit très-furieux ; ſon agitation étoit ſi grande & ſi continue, qu'il n'étoit plus ſenſible au courant d'air : il le fut cependant encore lorſque je lui fis découvrir les jambes, pour voir ſi les liens étoient bien fixés. A travers les couvertures, il ſe frottoit ſans ceſſe les parties naturelles ; l'agitation & la fureur étoient ſi fortes, qu'à cinq heures l'aſpect de la boiſſon ne l'augmentoit plus : il avaloit aſſez bien, mais la déglutition étoit toujours ſuivie d'étranglemens & de ſanglots : il crachoit ſouvent & peu, & chaque fois avec de grands efforts. A ſix heures il entra dans de très-grandes fureurs, en jurant beaucoup, ce qui ne lui étoit pas ordinaire. Les yeux étoient étincelans, la parole très-précipitée & peu diſtincte, il eut des mouvemens convulſifs : il avoit eu juſqu'alors toute ſa connoiſſance, mais à cette époque les idées commencerent à ſe troubler ; le pouls ſe ſoutenoit aſſez fort, & il continuoit à cracher. A ſix heures trois quarts il lui prit une convulſion très-conſidérable, avec rétraction de tous ſes membres, dans laquelle il mourut.

Nous avons procédé le lendemain, 9 Mars, à l'ouverture du cadavre du ſieur Gravan. Nous avons d'abord

examiné la langue, le pharynx, le larynx, les poumons & l'eſtomac.

La bouche ni l'arriere-bouche ne contenoient aucunes matieres glaireuſes; au contraire, ces parties étoient ſéches. Le pharynx n'offroit aucun ſigne d'inflammation; en l'ouvrant, nous l'avons trouvé, ainſi que l'œſophage, dans l'état naturel, très-légérement enduit d'un peu de ſéroſité lymphatique. Le larynx étoit auſſi dans l'état naturel & ſans inflammation; la trachée-artere contenoit une aſſez grande quantité de lymphe mouſſeuſe: le poumon gauche étoit adhérent à la partie latérale des premieres vertebres dorſales, par une concrétion oſſeuſe formée dans l'épaiſſeur de ſa membrane propre. Le poumon droit étoit plus flétri, & adhérent par ſa partie latérale externe à la plevre.

L'eſtomac contenoit un peu de fluide, réſultant des boiſſons que le Malade avoit priſes vers la fin de ſa vie. Il y avoit quelque points d'une très-légere phlogoſe; ſa membrane interne, en approchant du pylore, paroiſſoit très-mollaſſe, & comme macérée, & cet état approchant de la macération étoit plus marqué dans le duodenum.

Les inteſtins étoient dans l'état naturel: quelques points d'une très-légere phlogoſe ſe faiſoient remarquer vers la fin de l'iléum.

Le foie, la rate, le pancréas & les reins n'offroient rien de remarquable.

La véſicule du fiel n'étoit pas trop pleine; la bile qu'elle contenoit, avoit la couleur & la conſiſtance ordinaires.

Le bas-ventre, la poitrine & le péricarde ne contenoient preſque point de ſéroſité.

Le cœur étoit dans l'état le plus ſain, ne contenoit aucune concrétion réſultant de la coagulation du ſang; l'aorte renfermoit une très-grande quantité d'un ſang preſque fluide, noir & non écumeux: le ſang veineux étoit de même qualité.

L'ouverture du crâne nous a présenté les phénomenes suivans.

La dure-mere nous a offert des vaisseaux sanguins assez gorgés; le sinus longitudinal contenoit beaucoup de sang.

La pie-mere étoit adhérente à la dure-mere, par de petites concrétions le long de la partie droite de la faulx: on observoit entre les membranes de la pie-mere & les circonvolutions du cerveau, une sérosité gélatineuse en assez grande quantité; les vaisseaux sanguins étoient très-gorgés à la surface du cerveau, qui étoit d'une consistance très-ferme.

Les ventricules contenoient beaucoup de sérosité; les plexus choroïdes ne paroissoient pas gorgés: le cervelet étoit dans l'état naturel; les ventricules supérieurs contenoient beaucoup de sérosité.

L'extérieur du cadavre ne présentoit rien de particulier, soit au tact, soit à la vue.

OBSERVATION CINQUIEME.

LA nommée Julie Roger, femme Rougemont, âgée de trente-sept ans, de petite stature, délicate, assez sanguine, d'un caractere vif & gai, spirituelle, d'une très-grande sensibilité, jouissoit d'une bonne santé, & nourrissoit un enfant dont elle étoit accouchée depuis six mois, lorsqu'elle fut mordue.

Aussi-tôt après son accident, elle cessa d'alaiter son enfant. Elle avoit deux plaies considérables à l'avant-bras droit, l'une placée à la partie interne & moyenne, de trois pouces de longueur, résultante d'une incision faite pour réunir les déchirures, suite de deux coups de dents; l'autre à la partie moyenne externe, où l'on avoit aussi fait une dilatation: elle avoit une troisieme blessure à la troisieme phalange du petit doigt de la main du même côté, & de plus trois autres morsures

à la partie interne de la main gauche, & une à la partie du métacarpe qui répond au pouce.

Cette femme entra à l'Hôtel-Dieu le premier jour de ſon accident: on la ſaigna du bras ; on lui fit ſur le champ les inciſions & dilatations jugées néceſſaires, puis on panſa avec des compreſſes d'eau marinée, après avoir étuvé les plaies avec cette même eau.

Le lendemain on lui fit une friction locale de demi-gros, ce qu'on continua pendant le traitement, toutes les fois que l'état du bras & celui de la Malade le permit: on la purgea le 31, qui étoit le quatrieme jour du traitement; la ſuppuration commença à s'établir dès le 5, & nous lui fîmes prendre ce jour-là, & le lendemain une friction de deux gros de pommade mercurielle. Le 7 & le 8 la doſe de pommade fut réduite à un gros & demi: pendant tout ce tems la Malade dormit bien, le pouls étoit bon; elle avoit une, ou deux ſelles chaque jour, & elle prenoit un ou deux lavemens à l'oxymel, & le ſoir deux ſcrupules du bol. Le pouls fut plus dur & plus élevé le 9: il lui ſurvint de légeres coliques, & elle eut quatre ſelles: je ne ceſſai pas pour cela les frictions qui furent données à deux gros, les matieres étant ſtercorales & très-bien digérées, je multipliai ſeulement les lavemens adouciſſans ; les ſelles furent au nombre de trois ou quatre par jour : le lait couloit bien par les voies naturelles; le ſommeil étoit bon: le pouls ſeulement avoit quelquefois plus de vivacité. Le 15 les gencives devinrent douloureuſes & un peu gorgées, ce qui me détermina à réduire la doſe de la pommade à un gros.

Les coliques avoient ceſſé, mais le 16 le pouls fut dur, concentré, & elles recommencerent : la Malade eut ce jour-là ſept à huit ſelles. Les douleurs de ventre continuerent encore les jours ſuivans ; elles étoient légeres à la vérité, & les évacuations redevinrent d'une bonne qualité, ainſi que le pouls qui étoit dans l'état

naturel : la dose de pommade fut d'un gros ces deux jours ; mais l'engorgement des gencives n'ayant pas continué, je prescrivis le 18 la friction à la dose de deux gros : je retranchai aussi la dose du bol, & n'en donnai qu'un scrupule. Le 19 le pouls devint vif & dur, la Malade ne dormit pas, ce qui me détermina à la laisser reposer : dans la nuit elle eut six selles. Son état ayant été meilleur toute la journée du 20, & le pouls étant revenu dans son état naturel, elle reçut encore une friction d'un gros, & se reposa les 21 & 22 ; elle éprouva un mal-aise général : le pouls étoit foible ; elle eut trois selles, des urines très-copieuses : la langue étoit chargée, & la bouche mauvaise. Cet état fut le même le lendemain, & la foiblesse augmenta : je la purgeai le 24 avec deux onces de manne & une once de catholicum double, ce qui l'évacua quatre fois : elle avoit peu dormi ; elle n'eut pas un meilleur sommeil la nuit suivante : elle étoit très-foible ; elle éprouvoit des sueurs, aussi-tôt qu'elle étoit levée, & ne pouvoit se tenir debout : elle avoit eu dans les vingt-quatre heures sept évacuations bilieuses, & n'avoit pas d'appétit ; elle prit une rôtie au vin & au sucre le 25 & le 26, & je la purgeai le 27, avec la manne & le catholicum, ce qui lui procura quatre fortes évacuations. Depuis le 26 les nuits étoient meilleures. Le 29 le sommeil n'ayant pas été aussi bon que les nuits précédentes, je réitérai la même purgation le 30 : pendant ces deux jours les urines furent abondantes, la force & l'appétit lui revinrent à mesure qu'elle fut purgée, & toutes les fonctions étoient bonnes d'ailleurs. Pendant tout ce tems elle continua la demi-dose du bol, & comme elle étoit dégoûtée de sa tisane, je lui fis prendre de l'eau, dans laquelle on fit fondre du sucre trituré long-tems avec quelques gouttes d'essence de citron, pour suppléer à l'écorce de citron dont on ne pouvoit se procurer.

Elle conserva ce bon état jusqu'au trente-cinquieme,

où l'après-midi il lui ſurvint un accès de fievre, ſans dureté dans le pouls; elle éprouva une douleur ſubite dans l'eſtomac, avec un frémiſſement qui ne fut pas long. Cet accident lui donna une inquiétude très-vive; le ſoir le pouls étoit dur, & la peau étoit diſpoſée à la ſueur: elle fut aſſez tranquille pendant la nuit, & dormit un peu. Le 36 tous les accidens étoient diminués, & la douleur d'eſtomac étoit diſparue; elle eut cinq ſelles; elle éprouvoit un grand dégoût. Le ſoir le pouls étoit petit, mollet & concentré; cependant elle étoit mieux, & ſa peau étoit onctueuſe.

La fievre ceſſa le 37, & je la purgeai le 38: la purgation lui procura ſix évacuations, & rétablit l'appétit. Depuis cette époque, elle a toujours joui de la meilleure ſanté: pendant les derniers accidens ſa boiſſon fut du petit-lait. Ses plaies ont toujours abondamment ſuppuré: on a été très-ſouvent obligé de brûler les chairs fongueuſes qui croiſſoient très-promptement à l'avant-bras, ce qui chez elle, ainſi que chez preſque tous nos Malades, a interrompu fort ſouvent les frictions locales.

Le procès-verbal de ſa ſortie, fait cinquante-quatre jours après l'accident, porte qu'elle avoit les gencives un peu rougeâtres & mollaſſes; que la plaie de la partie interne du bras eſt cicatriſée, que celle de la partie externe ſuppure encore un peu, & que les autres, ainſi que celle de la racine du pouce gauche, ſont cicatriſées; que du reſte elle ſe porte bien.

OBSERVATION SIXIEME.

LA nommée Pauline-Claude Dumont, fille âgée de dix-ſept ans, de petite taille, mais forte, jouiſſant d'une très-bonne ſanté, & d'un caractere très-enjoué, avoit trois grandes plaies à l'avant-bras gauche, où elle avoit eu ſept coups de dents, que l'on avoit été obligé de

réunir par des incisions, pour ouvrir des sinus, par lesquels les ouvertures communiquoient ensemble; elle avoit de plus un coup de dent au coude droit, à la partie postérieure du condyle externe.

Elle entra à l'Hôtel-Dieu le jour de son accident: on lui fit aussi-tôt toutes les incisions nécessaires; on la saigna du bras: on la pansa avec la charpie & des compresses imbibées d'eau marinée: les deux jours suivans on fit une friction locale d'un gros de pommade mercurielle.

Le premier Février, qui étoit le quatrieme jour du traitement, la fievre de suppuration étoit à sa fin, & la suppuration commençoit à s'établir: on lui fit, ce jour-là seulement, une friction d'un gros; le lendemain la fievre étant cessée par une sueur, & la Malade ayant bien dormi, je prescrivis la friction à la dose de deux gros; & le bol, dont je n'avois donné que demi-dose, à celle de deux scrupules qui étoit la dose complette: elle eut encore une sueur de quatre heures pendant la nuit du 5 au 6, & un peu de fievre jusqu'au 9. Le 8 on fut obligé d'envelopper le bras dans un cataplasme émollient; les bords des plaies étoient durs: & le gonflement, ainsi que la tension, étoient considérables.

Le 10 le pouls étoit assez bon, quoique la Malade eût moins dormi, & le bras étoit très-diminué de volume.

Depuis le 5, jusqu'à cette époque, on avoit administré tous les jours une friction de deux gros. Le 11 le pouls étoit plus élevé & fiévreux, & les gencives étoient un peu gorgées: je réduisis la dose de la pommade à un gros; elle rendit des urines très-abondantes: le gonflement des gencives n'augmenta pas; je fis administrer les deux jours suivans deux gros de pommade: la langue commença à se charger vers le 14; je diminuai la dose de pommade de demi-gros jusqu'au 16, où ne m'appercevant d'aucun effet nuisible du mercure, j'en

ordonnai deux gros. En général le pouls étoit aſſez élevé, cependant ſans dureté, & il y avoit chaque jour depuis une juſqu'à trois évacuations : les nuits étoient très-calmes.

Dans l'après-midi du 16, elle eut ſix évacuations; elles continuerent pendant la nuit, & furent accompagnées de coliques : une boiſſon adouciſſante & des lavemens émolliens y remédierent.

Je diminuai de moitié la doſe du bol, & perſiſtai encore dans l'adminiſtration des frictions, qui ne fut que d'un gros ce jour-là, & de deux gros les trois jours ſuivans. Alors les gencives plus gorgées fournirent une plus grande quantité de ſalive : j'arrêtai l'uſage du mercure. Le pouls, qui depuis le 16 avoit toujours été plus élevé, devint fiévreux le 23, le 24 & le 25; je la purgeai le 27 avec deux onces de manne, deux gros de ſel de Glauber, autant de follicules, & demi-once de ſyrop de pommes: je réitérai la purgation deux jours après.

Depuis le 19 juſqu'au 28, les urines furent très-abondantes: le 30 elles le furent encore. La Malade ſe ſoutint toujours dans un très-bon état; elle reprit des forces & de l'appétit: elle fut purgée une troiſieme fois le 33, & ſe rétablit fort bien. Elle continua l'uſage des bols juſqu'au 38, où après avoir bien dormi, & mangé le matin une ſoupe comme à ſon ordinaire, il lui prit un friſſon qui lui dura deux heures, & qui fut ſuivi d'un accès de fievre aſſez violent, lequel ſe termina par une ſueur qu'elle conſerva juſqu'à neuf heures du ſoir, où la fievre étoit médiocre. Le lendemain elle eut encore un accès avec altération; le viſage, dans le fort de l'accès, étoit enflammé, & il finit le ſoir par un ſaignement de nez; elle étoit alors à l'époque de ſes regles qui lui avoient manqué le mois d'auparavant. Le quarantieme jour la fievre étoit entiérement ceſſée, & la Malade continua à ſe bien porter, juſqu'à ſa ſortie de l'Hôpital.

Le procès-verbal de visite porte, que les trois plaies de son avant-bras suppuroient encore, que les gencives sont un peu gorgées, & que du reste elle se porte bien.

OBSERVATION SEPTIEME.

JEANNE BOSQUILLON, fille de quarante-huit ans, de la plus grande délicatesse, d'un tempérament foible, d'un caractere triste, étant presque sourde, n'ayant pas assez de jugement pour connoître les inquiétudes, sujette pendant six mois de l'année à un dévoiement, qui l'avoit réduite à un état de maigreur excessif, avoit à la partie externe de la main gauche, trois morsures séches couvertes de croûtes, & deux déchirures à la partie interne de la main droite, à la racine du pouce.

Cette fille entra à l'Hôtel-Dieu le lundi 31 Janvier au soir, quatre jours & demi après avoir été mordue; on lui fit aussi-tôt une saignée du bras. On dilata les deux déchirures, & on les réduisit en une seule plaie: on appliqua un emplâtre vésicatoire sur la morsure séche de la main gauche. Le mardi, que je compte pour le premier jour de son traitement, elle avoit un peu de fievre qui se dissipa; le soir on lui donna la dose ordinaire du bol, un lavement à l'oxymel, & la friction d'un gros: elle eut dans la journée trois évacuations. Le lendemain le pouls étoit bon: on continua le lavement & le bol; j'augmentai la dose de pommade d'un gros: le pouls fut dur les trois jours suivans; le premier il étoit assez élevé, & les deux autres il fut enfoncé: il fut assez bon le 6, & après il devint vif, sans dureté, jusqu'au 10: le sommeil fut parfaitement bon jusqu'au 16; elle eut tous les jours trois ou quatre selles, sans douleurs de colique: le pouls, qui avoit été vif jusqu'au 10, redevint réglé & bon, & continua à l'être jusqu'au 17, excepté le 12 & le 13 où il fut un peu dur. Les urines furent très-abondantes le 3 & le 5, & con-

tinuerent ainſi juſqu'au 12: la langue commença à ſe charger le 8; les frictions furent continuées à la doſe de deux gros juſqu'à cette époque : mais commençant à m'appercevoir de l'impreſſion du mercure par l'odeur de la bouche, je réduiſis la friction à un gros dès le 9, & continuai à cette doſe juſqu'au 16, où j'en donnai deux gros. L'impreſſion du mercure annoncée ſe manifeſta le 10 par un aphte, le 13 par la douleur des gencives, & le 15 par une légere ſalivation. Le 17 la Malade fut attaquée d'un rhume aſſez fort; dans la journée elle eut pluſieurs ſelles, qui devinrent plus multipliées le lendemain, & qui le ſoir furent accompagnées de légeres coliques. Le pouls devint mou & ſans reſſort; il n'y eut plus de ſommeil : je preſcrivis les lavemens émolliens, & des boiſſons adouciſſantes. L'état de la Malade fut le même le 19; les épreintes qu'elle avoit me déterminerent à ajouter à ſa boiſſon demi-once de ſyrop diacode, & à lui preſcrire demi-gros de parties égales de thériaque & de diaſcordium, ce qui lui procura du repos pendant la nuit, & ſuſpendit les évacuations: je retranchai le ſyrop diacode; & comme elle s'étoit plaint la veille de mal de cœur, je lui fis prendre deux grains d'ipécacuanha, quatre grains de ſcille ſéche en poudre, avec un peu de thériaque, en trois bols, à trois heures l'un de l'autre; elle eut quelques ſelles, & le mal fut moindre: le ſoir je continuai le mêlange de diaſcordium & de thériaque, qui la fit repoſer: elle n'eut que deux ſelles pendant la nuit. Le pouls, qui avoit été foible la veille, le devint encore davantage: je lui fis prendre deux onces de manne, & demi-once de catholicum double. Ce minoratif l'évacua beaucoup; elle eut quelques nauſées pendant ſon effet, mais il lui ſurvint une foibleſſe conſidérable : elle prit le ſoir un demi-gros de thériaque; elle dormit, & éprouva quelque mieux le lendemain, où elle eut encore neuf évacuations. J'ignorois que cette fille fût ſujette, la

moitié de ſa vie, au dévoiement; elle étoit preſque ſourde, & dans un état approchant de l'imbécillité, qui l'empêchoit de ſatisfaire aux queſtions qu'on pouvoit lui faire, de ſorte que j'attribuois ces évacuations multipliées aux effets du mercure, & je le laiſſois dériver par cette voie, que je regardois comme la criſe qu'il avoit choiſie: je penſai ſeulement à ſoutenir ſes forces par des gelées de corne de cerf, quelques cuillerées de vin, & à modérer les ſelles avec demi-gros de diaſcordium délayé dans le vin. Le ſoir la foibleſſe étoit très-grande, il y eut de la fievre qui dura trois jours, & qui augmenta le ſoir: la langue étoit à peine chargée; cependant la Malade ſe plaignoit du mal de cœur. Les ſelles étoient un peu modérées, & les urines furent très-abondantes pendant ces trois jours; elles le furent encore le lendemain 27, mais le pouls étoit à peine ſenſible, & il y avoit un anéantiſſement conſidérable, qui fut un peu moindre le 28 & le 29; mais elle avoit toujours des ſelles fréquentes, glaireuſes le plus ſouvent: d'autres fois les glaires blanches étoient délayées dans une matiere bilieuſe très-fétide. On continua toujours le même régime; la peau étoit écailleuſe & d'une aridité étonnante: le pouls étoit moins foible; je preſcrivis un bain tiéde: elle y reſta un quart-d'heure, & le lendemain je lui fis prendre huit grains d'ipécacuanha, avec un tiers de grain de tartre ſtibié, ce qui la fit beaucoup vomir, & l'évacua conſidérablement par le bas; le ſoir elle prit demi-gros de thériaque, avec quatre gouttes de laudanum & quatre grains de muſc. Le 31 la Malade éprouva du mieux; elle avoit un peu dormi: les ſelles furent moins fréquentes, & elle rendit beaucoup d'urines: je lui fis encore prendre un bain où elle reſta un quart-d'heure. Du 32 au 35, elle éprouva un mieux marqué; la foibleſſe étoit moindre, les urines couloient toujours abondamment: je continuai la thériaque avec le laudanum & le muſc; mais le 36 au matin, je la

trouvai

trouvai avec le pouls précipité & petit, de la chaleur à la peau, & se plaignant beaucoup, sans pouvoir désigner où elle sentoit du mal; l'appétit qui étoit un peu revenu, avoit disparu: les selles étoient toujours modérées & les urines abondantes. Le 37 le pouls étoit le même; elle eut un tremblement très-léger dans les muscles de l'avant-bras: la langue étoit peu chargée; du reste elle étoit dans le même état que la veille.

L'aphte de la bouche étoit guéri depuis plusieurs jours; le soir la fievre fut marquée, accompagnée de rougeur au visage, & j'apperçus un peu d'enflure aux mains: elle avoit assez bien dormi. Cet état se soutint le même jusqu'au 43; l'enflure des mains & des pieds augmentant insensiblement, on observa vers la partie inférieure des jambes une éruption de petites taches rouges fort nombreuses & de peu d'étendue: la Malade éprouvoit de la douleur dans l'intérieur de la bouche, quoique l'on n'y apperçût rien, & s'affoiblissoit de jour en jour. Le 44, la douleur gagna le gosier, ce qui rendit la déglutition difficile; mais on n'observa ni répugnance pour la boisson, ni spasmes: l'œdeme étoit le même; l'éruption des jambes étoit un peu flétrie: la langue étoit humectée & peu chargée; il y eut des selles peu abondantes, & les urines vinrent en petite quantité. La nuit du 45 fut moins calme; l'haleine devint fétide, & le mal de gorge augmenta. Comme on soupçonnoit des aphtes dans l'intérieur de la bouche, du gosier & de l'œsophage, on prescrivit le vin de quinquina. Le 46 l'enflure gagna les bras; les dents & les lévres se couvrirent de mucosité noirâtre; le pouls étoit petit & déprimé, & l'affaissement considérable: la Malade conservoit sa connoissance; la gorge étoit toujours très-douloureuse, & la déglutition difficile. Pendant la nuit elle but à plusieurs reprises, & sans répugnance; l'affaissement augmenta beaucoup: le pouls devint de plus en plus foible. A huit heures du matin elle étoit sans connois-

ſance ; elle avoit à peine le pouls ſenſible : l'intérieur de la bouche étoit enduit d'une croûte noirâtre, ainſi que les lévres & les dents. Elle expira à huit heures & demie, le quarante-ſeptieme jour du traitement, & le cinquante-unieme de ſes morſures : elle rendit une très-grande quantité de ſang diſſous & corrompu, qui paroiſſoit venir du goſier ; elle n'eut ni délire, ni convulſion, & au moment de ſon décès, la plaie étoit encore humide & couverte de pus.

On inſiſte ſur tous les détails de ſa fin, qui n'ont d'ailleurs rien que de très-ordinaire, pour mettre à portée de juger qu'elle n'eſt morte avec aucun ſymptôme d'Hydrophobie, même le plus équivoque : il eut été à deſirer que l'on eût pu joindre ici le procès-verbal de l'ouverture de ſon cadavre; mais des circonſtances particulieres ont empêché de le faire, & elle a été enterrée plutôt qu'on ne l'avoit préſumé.

SECONDE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à travers leurs vêtemens.

OBSERVATION PREMIERE.

ANTOINE LEFEVRE, Garçon marbrier, âgé de ſeize ans, petit, maigre, peu formé pour ſon âge, & d'un caractere doux & tranquille, avoit été mordu à la région hypogaſtrique, du côté gauche, à deux travers de doigt de l'os des iſles: il avoit deux coups de dents, diſtans l'un de l'autre d'un pouce, & qui étoient marqués par de petites croûtes.

Il entra à la Charité le premier Février, cinq jours

après ſon accident : on lui appliqua ſur ſa morſure un véſicatoire, & on lui fit prendre une demi-doſe du bol, un lavement, une friction d'un gros chaque jour, & la tiſane : il dormit bien, eut deux ſelles, & le pouls étoit bon. Le troiſieme jour il ſe plaignit d'un mauvais goût dans la bouche ; dans la nuit il lui prit un peu de fievre, & il évacua beaucoup avec douleur de ventre. Malgré cet état, le Gardien lui fit prendre une purgation preſcrite la veille, de ſorte que le matin, à ma viſite, je le trouvai avec de violentes coliques, rendant des ſelles fréquentes & ſanguinolentes ; le véſicatoire qui étoit très-humecté étoit deſſéché, & le Malade fort abattu : je preſcrivis auſſi-tôt des lavemens, avec la graine de lin & le ſuif, & une tiſane de riz avec la gomme arabique, & demi-once de ſyrop diacode par pinte, ce qui calma les douleurs & diminua les évacuations qui ne furent plus teintes ; la fievre étoit auſſi diminuée le ſoir : la nuit ſuivante il n'eut que deux ſelles, & les accidens étoient ceſſés. Je continuai le même régime le lendemain & le 6, faiſant ajouter les feuilles de rhue à la tiſane adouciſſante : la langue ce jour-là me parut fort chargée ; il avoit éprouvé pendant la nuit quelques coliques. Le 7 les coliques étoient ceſſées ; je le purgeai avec une once & demie de manne, & demi-once de catholicum, dans une décoction de dix-huit grains d'ipécacuanha concaſſé : il prit de l'eau de veau pour boiſſon ; il fut beaucoup évacué, mais il éprouva encore quelques légeres coliques : le ſoir la langue étoit plus nette. Il avoit reçu le 6 une friction d'un gros ; je lui en fis donner le 8 une d'un gros & demi, & les lui fis continuer les jours ſuivans à la doſe d'un gros : je réduiſis la maſſe pillulaire à un tiers, & je ſuſpendis les lavemens à l'oxymel, qui conſtamment lui donnoient quelques douleurs d'entrailles ; il ſe porta bien pendant cet eſpace de tems : le pouls étoit réglé ; il avoit chaque jour une ou deux ſelles, & dormoit bien. Le 17 le pouls étant

élevé, & les gencives un peu gorgées, je suspendis les frictions. Le pouls fut le même le 18 & le 19, & redevint naturel le 20: je fis reprendre les frictions le 19, & les continuai jusqu'au 22, où la bouche devint très-douloureuse & très-humectée de salive. Les urines furent abonbantes le 12, le 13 & le 15; elles le furent encore les 19, 20 & 22: mais ce jour-là le ventre n'ayant pas été libre comme à son ordinaire, & craignant que la salivation ne se déclarât, je prescrivis un lavement composé de trois onces de miel mercuriel, & d'un gros de cristal minéral, ce qui lui procura deux fortes selles. Je le purgeai le 25 avec deux onces de manne, quatre onces de casse, & un gros de follicules: cette purgation lui procura cinq selles, lui fit perdre l'appétit, & le fit tomber dans un état de foiblesse considérable. Le pouls devint mollet, lent, & resta dans cet état jusqu'au 28, où le Malade commença à desirer les alimens & reprit vigueur. Je recommençai le bol, & le continuai jusqu'au trente-cinquième jour du traitement, qui étoit le quarantieme de la morsure. Le procès-verbal de visite fait le cinquante-quatrieme, dit: la plaie où étoit placé le vésicatoire suintoit encore hier, & paroît aujourd'hui presque séche. Lefevre est en très-bon état.

OBSERVATION SECONDE.

La femme du sieur Laurent, Aubergiste, âgée de cinquante ans, grande, forte, assez grasse, vive, naturellement gaie, mais vivement tourmentée par l'inquiétude que lui donnoit son accident, quoiqu'elle affectât un air de sécurité, avoit à la partie inférieure, & un peu postérieure du bras gauche, à quatre pouces au-dessus du coude, trois morsures formant un triangle, & à deux pouces l'une de l'autre: on les avoit pansées avec le baume d'Arcæus, l'onguent de la mere, & on avoit mis par-dessus des compresses d'eau marinée. Le 30, c'est-à-dire

trois jours après avoir été mordue, la Malade éprouva un frisson considérable, des douleurs violentes, qui remontoient de la plaie à l'épaule, & il survint un peu de délire. Le cas paroissant urgent, on prit le parti d'appliquer le cautere actuel sur toute la circonférence des plaies, & on fit ensuite une incision cruciale, profonde, de trois pouces de long sur deux de large. Le lendemain on enleva les lambeaux & les graisses; on pansa ensuite avec de la charpie imbibée d'eau de Luce, on mit par-dessus des plumaceaux enduits d'un digestif animé, & on enveloppa le tout avec un emplâtre d'onguent de styrax, pour contenir l'appareil. Sur tout le bras on appliqua des compresses d'eau marinée, dans laquelle on ajouta un peu de décoction de quinquina. Les accidens se calmerent, de maniere que le 31, qui étoit le second jour de son traitement, la tête étoit très-tranquille, les douleurs étoient moindres, & elle avoit à peine de la fievre. Le pouls fut parfaitement bon le 3; elle avoit assez bien dormi, & avoit eu une selle à l'aide d'un lavement; elle commença l'usage du bol, reçut une friction locale assez forte, & une friction de demi-gros aux jambes: la boisson passoit assez difficilement; le soir il survint de l'inflammation dans toute la circonférence du bras où on avoit fait la friction locale, & il devint dur & tendu jusqu'à sa partie supérieure. Cet accident, que j'attribuai à la friction locale, ne causa heureusement pas de fievre. Comme la Malade attendoit ses regles, elle prit un bain de pieds. La nuit suivante elle dormit quatre heures, & fut éveillée en rêvant qu'elle étoit dans la riviere & dans de la boue: on lui donna beaucoup à boire; elle but considérablement, urina de même, & eut quatre selles. Le lendemain la dureté & l'inflammation étoient beaucoup diminuées par un cataplasme que l'on appliqua dessus tout le bras: on lui donna le bol à dose entiere, & une friction de demi-gros; on mêla l'onguent mercu-

riel avec le digestif, & on modéra la friction locale. Le soir la Malade eut le pouls plus agité, sentit des feux & des sueurs momentanées; elle étoit plongée dans la plus grande tristesse, & tourmentée par les idées les plus lugubres: je lui fis raser le dessus de la tête, & lui fis faire une friction avec la teinture de cantharides, & je fis ensuite couvrir la tête d'une calotte de laine. La nuit du 4 au 5 fut plus tranquille; la Malade n'eut pas de rêves: le pouls étoit bon; la plaie commençoit à rendre un pus de meilleure qualité: je fis continuer deux fois dans le jour la friction, avec la teinture de cantharides sur la tête; la Malade reçut aussi une friction d'un gros & demi de pommade mercurielle: elle eut trois selles & urina abondamment; sa langue étoit séche: elle le fut encore le 6, où le pouls devint un peu concentré; elle avoit dormi quatre heures à plusieurs reprises, s'étoit éveillée par des rêves inquiétans qui l'avoient beaucoup fatiguée, & se trouva toute en larmes à son réveil: elle continua le même régime, & sa friction avec l'onguent mercuriel fut de deux gros; elle n'eut pas d'appétit; le soir le pouls étoit vif, & il y avoit un peu de fievre: elle n'eut point de selles, & ne rendit que le lavement. La nuit suivante fut meilleure, les regles parurent; la Malade se trouva bien toute la journée, & urina beaucoup: la langue étoit séche & chargée; je continuai les bols & suspendis les frictions. Le bon état se soutint jusqu'au 8 au soir, où le pouls devint dur & concentré, & où la Malade éprouva une légere oppression; les regles furent très-abondantes pendant ce tems: la plaie rendoit un pus louable & assez abondant. Il n'y eut rien de remarquable les deux jours suivans, pendant lesquels le pouls fut toujours un peu vif & concentré; les regles diminuerent graduellement, & les urines furent très-abondantes: la Malade avoit le ventre assez resserré. Les regles parurent encore jusqu'au 13; la langue étoit

chargée, & la Malade n'avoit pas d'appétit: je recommençai les frictions dès le 11, par deux gros, je n'en donnai qu'un le lendemain, & je revins à deux gros, aussi-tôt que les regles furent entierement cessées; la Malade étoit en très-bon état, dormoit bien, & commençoit à avoir l'ame tranquille. Ce bon état se soutint le même sans changement, ni altération: après avoir continué les frictions à la dose de deux gros depuis le 11 jusqu'au 18, je la fis reposer deux jours. Le 18 elle eut de légeres sueurs qui ne se soutinrent pas; on recommença les frictions le 21 & les deux jours suivans, à la dose d'un gros & demi; du 24 jusqu'au 29, à celle de deux gros: ce fut alors que je fis cesser les frictions. Le mercure ne parut pas causer de crises chez cette femme, si ce n'est que les gencives étoient un peu gorgées. Je la purgeai le vingt-neuvieme & le trentieme jour du traitement; elle fut évacuée cinq fois à la premiere médecine, & six à la seconde: on l'avertit que nos Confreres viendroient la voir ce jour-là. Cette annonce lui causa une révolution qui la fit trouver mal; elle éprouva le soir des tintemens dans les oreilles, de la rougeur & de la chaleur au visage, qui lui a duré une heure: cette révolution réveilla sa tristesse, qui étoit d'autant plus grande, qu'elle avoit appris la mort de la femme Champion décédée il y avoit trois jours. Le 32 elle se remit assez bien, & continua à se bien porter jusqu'au quarantieme où elle apprit que le sieur Gravan se mouroit; elle éprouva ce jour-là des tintemens d'oreilles, sa tête étoit étonnée: elle se plaignit d'un mal-aise & de lassitude dans les jambes, & d'un serrement d'estomac considérable.

Comme elle attendoit ses regles, je lui fis prendre un bain de pieds: jusqu'à cette époque elle avoit toujours continué la dose entiere du bol & les lavemens, & avoit pris la boisson prescrite, beaucoup affoiblie, parce qu'autrement elle lui causoit un dégoût insurmontable.

Le 41 sa physionomie étoit fatiguée & démontée, & elle avoit toujours de l'inquiétude ; elle fut dans ce même état jusqu'au 45 (*a*), où elle reprit sa tranquillité & le sommeil. Pendant ces cinq jours-là elle avoit eu dans la nuit des rêves effrayans (*b*).

La plaie fut pansée selon les regles de l'Art : on lui fit plusieurs fois des frictions locales autour de la plaie, & elles ont presque toujours causé une légere inflammation, l'engorgement des glandes cutanées, & une éruption douloureuse. Le cinquante-quatrieme jour où l'on dressa le procès-verbal de visite, on s'expliqua en ces termes à ce sujet : la plaie est encore ouverte & suppure un peu ; elle jouit de la plus parfaite santé.

OBSERVATION TROISIEME.

LE fils de M. de Bray, Avocat à Senlis, âgé de sept ans, d'une bonne santé, & d'un caractere vif & gai, fut mordu à la partie moyenne inférieure & externe du bras gauche : il avoit une plaie de la longueur d'un pouce, provenant de la réunion de deux ouvertures faites par les dents, qui avoient pénétré & avoient formé un sinus. Cet enfant, depuis son accident jusqu'au 31 Janvier que nous le visitâmes, avoit observé un régime adoucissant & délayant ; il prit dès le premier jour un

(*a*) Des propos dictés par la foiblesse, ou par la méchanceté, dont elle connoissoit cependant toute la fausseté, avoient augmenté ses inquiétudes : ses craintes ne se sont dissipées que depuis la visite du lundi 13 de Mars. Deux femmes inconnues entrerent chez elle pour y prendre leur repas ; elles parlerent en sa présence de l'accident arrivé à Senlis le 27 de Janvier, & l'assurerent qu'on avoit déja fait étouffer, entre des matelats, quatre des Malades que l'on avoit traités, & que le lendemain les Médecins devoient venir pour faire étouffer tous les autres Malades.

(*b*) Elle eut encore une révolution le 28 de Mars ; elle apprit que Briquet étoit retourné à la Charité, & étoit attaqué de la Rage : elle se rendit elle-même à cet Hôpital, & pénétra dans la salle où il étoit pour l'y examiner. Comme Briquet n'avoit pas alors de convulsions, & avoit toute sa connoissance, elle se tranquillisa ; le 2 Avril sa plaie suppuroit encore, & elle se porte très-bien.

quart

quart de la masse du bol, un lavement, & le soir une friction de demi-gros : il fut purgé le lendemain avec une once & demie de manne, un gros de follicules, & un gros de sel végétal; & le soir il reçut encore une friction de demi-gros. Le lendemain & le jour suivant les frictions ne furent que d'un scrupule; pendant ces deux jours le pouls fut élevé, & je n'observai aucun changement dans l'état du Malade : il dormoit bien, alloit à la selle une ou deux fois, & avoit bon appétit. Le cinquieme jour le pouls fut tranquille, & il y eut des urines abondantes, qui continuerent ainsi les jours suivans jusqu'au 9, & qui furent accompagnées de sueurs pendant la nuit. Les frictions, qui, du 3 au 8, avoient été, tous les jours, de deux scrupules, furent données le 8 à la dose d'un gros, & je continuai le bol & les lavemens à la dose ordinaire : je fus obligé de suppléer plusieurs fois les lavemens à l'oxymel par des lavemens émolliens; les premiers procurant des selles très-abondantes accompagnées de coliques. Les sueurs qui recommencerent le 13, furent très-fortes les trois premiers jours, & continuerent jusqu'au 18, où le soir il survint quelques coliques qui existoient encore le 19, mais moins fortes. Le 17 & le 18 je laissai reposer le Malade, parce que je m'appercevois que les gencives se gorgeoient. Le 19 je prescrivis encore une friction d'un gros & le bol. Le 20 il parut des aphtes dans l'intérieur des joues; le pouls s'étoit élevé depuis deux jours : je fis cesser l'usage du mercure; je prescrivis un bain de pieds, & un lavement de deux onces de casse & d'un gros de cristal minéral. Le 12 le pouls étoit encore élevé, cependant il y eut encore des sueurs : j'ordonnai le même lavement, & le 22 je purgeai avec une once & demie de manne, deux onces de casse, & demi-gros de sel de Glauber; le Malade évacua cinq fois, & eut encore ce jour-là de légeres sueurs, qui furent suspendues le 23, & recommencerent le 24. Je le purgeai le 25,

& je m'apperçus le 26 que les aphtes disparoissoient. Je recommençai le 27 l'usage du bol, dont je supprimai le cinabre, & lui fis donner des lavemens simples. Le 30 les sueurs recommencerent, & continuerent jusqu'au 35. Depuis le 27 le ventre étoit resserré, & les lavemens l'évacuoient à peine. Le 32 le fondement étoit très-échauffé, & les environs en étoient rouges & suintoient : je fis prendre des demi-bains au Malade, & des bouillons d'herbes potageres ; le ventre se lâcha : l'enfant qui éprouvoit du mal-aise se sentit mieux ; j'ajoutai le 36 un gros de sel végétal au premier bouillon, ce qui procura trois grandes évacuations. Le 38 il eut encore quelques coliques, mais qui ne durerent pas ; il s'est bien porté depuis cette époque jusqu'à celle où on dressa le procès-verbal de visite. La plaie suppura toujours assez abondamment : comme elle étoit placée à l'endroit du bras où l'on fait les cauteres, dès le cinquieme jour on y mit une boule de cire pour s'opposer à la cicatrice, & diminuer la douleur des pansemens. Le procès-verbal fait le cinquante-quatrieme jour après l'accident, dit que la boule de cire que l'on a mise dans la plaie du bras de l'enfant, y entretient une suppuration abondante, & qu'il est du reste en bon état.

OBSERVATION QUATRIEME.

LE quatorzieme Malade qui a été soumis à notre traitement, est le nommé Jean-Baptiste Foucault : cet enfant, âgé de onze ans, étoit petit, peu avancé, son teint étoit jaune ; il portoit depuis long-tems une glande engorgée à l'angle droit de la mâchoire : il avoit à la partie externe un peu postérieure de l'avant-bras droit, trois déchirures, dont deux communiquoient ensemble.

Cet enfant se présenta à la Charité le premier Février dans l'après-midi, le sixieme jour depuis sa morsure : on élargit les ouvertures, & on les fit communiquer

ensemble. Il ne put entrer à la Charité que le 2 : on lui fit prendre les frictions à la dose de deux scrupules, le tiers du bol & le lavement ; & on continua les deux jours suivans, pendant lesquels l'enfant se porta bien. Le quatrieme jour le pouls étoit plus élevé, & il y avoit de la chaleur à la peau ; la langue étoit d'un rouge vif : je lui prescrivis du petit-lait, un lavement émollient, sans cependant interrompre, ni le bol ni les frictions ; le soir la chaleur diminua. Le lendemain le Malade avoit bien dormi, il eut quelques coliques ; je continuai les délayans & adoucissans, ainsi que la friction & le bol ; le soir la langue se chargea : elle s'humecta les jours suivans, pendant lesquels le pouls resta vif & dur : chaque jour le Malade avoit une ou deux selles. Le 9 il survint une crise par les urines, qui furent on ne peut pas plus abondantes pendant tout le traitement, excepté le 14 & le 17, où le Malade éprouva de légeres coliques. De cette époque je fis donner les frictions à la dose d'un gros, & les continuai jusqu'au 17, où le Malade se reposa. Les coliques étant cessées le 19, je prescrivis encore une friction : le Malade n'en prit pas le 20 ; ce jour-là je trouvai la bouche fort humectée. Le 21 on fit encore une friction ; le soir il se déclara une légere salivation, & le pouls devint élevé. Le 23 le Malade reçut la derniere friction ; la salivation n'étant pas augmentée, je purgeai le 25 & le 30 avec un gros de follicules, un gros de sel végétal, & deux onces de manne ; ces deux purgations l'évacuerent bien, & le pouls devint réglé & naturel dès le lendemain de la premiere. La crise par les urines a continué jusqu'au 31 : je retranchai le bol le trente-cinquieme jour, & il n'a pris aucun médicament depuis ce tems jusqu'à sa sortie de la Charité, où il étoit en bon état.

OBSERVATION CINQUIEME.

LE nommé Jacotin, de Villers Saint-Frambourg, âgé de plus de ſoixante-dix ans, grand, maigre, ſans infirmités, mais épuiſé, ſoit de miſere, ſoit de fatigue, ſe livrant fréquemment à la boiſſon, faiſant beaucoup d'uſage d'eau-de-vie, pour laquelle il ſacrifie tout & ſe prive d'alimens; d'un caractere gai & ſans inquiétude, fut mordu à la partie ſupérieure interne de la cuiſſe gauche, où il avoit deux ouvertures aſſez pénétrantes, & placées à un pouce l'une de l'autre: il entra à la Charité le 3 Février, huit jours après avoir été mordu. Je lui fis auſſi-tôt appliquer un emplâtre véſicatoire ſur les plaies; on lui adminiſtra une friction de deux gros, & deux lavemens, & il fut purgé le lendemain: il avoit aſſez bien dormi les deux jours précédens. La nuit du 3 il ſe releva onze fois pour uriner, ce qui troubla un peu ſon ſommeil; cependant à chaque fois il ſe rendormoit auſſi-tôt: il paſſa toute cette journée en fort bon état, & il prit chaque jour le bol en entier, le lavement & une friction de deux gros; mais la nuit ſuivante il ne put repoſer: il eut douze ſelles, ſans cependant aucune douleur de coliques. Le matin le pouls étoit petit & concentré; les évacuations furent auſſi fréquentes dans la journée, & continuerent pendant toute la nuit du 4 au 5. Le 5 au matin la langue étoit chargée & la bouche pâteuſe; je lui fis prendre douze grains d'ipécacuanha, auquel j'ajoutai un grain de tartre ſtibié: je lui avois preſcrit, dès le premier inſtant de la diarrhée, une tiſane mucilagineuſe adouciſſante; je la lui fis continuer: le vomitif produiſit beaucoup d'effet par haut & par bas; le ſoir il prit demi-gros de diaſcordium qui le fit un peu repoſer. Le lendemain 6, il avoit le pouls vif, fort & gros; il n'avoit eu qu'une ſelle & beaucoup d'urines. Le 7 ſe paſſa de même, mais le 8 les évacua-

tions recommencerent à être fréquentes & abondantes; le pouls étoit mou & fiévreux, & le Malade n'avoit pas reposé : j'interrompis les frictions que j'avois administrées le 6 & le 7, & le bol dont je n'avois donné que demi-dose, mêlée avec autant de diascordium : je fis continuer les lavemens émolliens, auxquels j'ajoutai une tête de pavot en décoction. Le 9 il dormit mieux; le pouls étoit moins fiévreux: il n'y eut que trois selles; les urines redevinrent abondantes: je continuai le même régime le lendemain ; alors l'état du Malade devint meilleur : la bouche étoit moins mauvaise & la langue moins pâteuse. Le Malade étoit très-foible : j'ajoutai à la thériaque dont il avoit pris la veille un demi-gros, une demi-dose de la masse pilulaire, & je fis continuer ainsi jusqu'au 13. Le 12 le pouls qui étoit devenu plus fort & mou, fut assez affaissé. Le 13, aux urines qui étoient assez abondantes, se joignit une légere sueur: le Malade dormoit bien, avoit chaque jour une ou deux selles, mais il étoit dans un état de foiblesse considérable. Le 14 & le 15 le pouls fut assez dur & élevé, & les sueurs qui furent très-fortes suppléerent aux urines. Le 12 & le 13 il continua l'usage de la thériaque avec un tiers du bol, reçut une friction d'un gros, que je portai à un gros & demi le 14: alors je retranchai la thériaque, & prescrivis une dose entiere du bol ; la dureté du pouls me fit suspendre tout médicament le 15. Le 16 les sueurs continuerent; le Malade devint très-foible, eut beaucoup d'évacuations, un dégoût considérable; la langue étoit pâteuse, & il ne dormit pas. Cet état fut le même le 17 & le 18, à l'exception des selles qui étoient très-modérées : la bouche étoit mauvaise & la langue chargée. Je le purgeai le 19 avec deux onces de manne, une once de catholicum double, dans une décoction de demi-gros de follicules : cette purgation l'évacua doucement. La nuit suivante les sueurs abondantes recommencerent, & continuerent jusqu'au 25.

Le 20, après un léger mouvement de fievre, il expectora une très-grande quantité de crachats épais & visqueux, & se plaignit d'une foiblesse extrême: il ne pouvoit se lever; & se remuoit dans son lit avec la plus grande difficulté; j'avois suspendu tout médicament, & je lui faisois prendre de la gelée de corne de cerf, & quelques cuillerées de vin de Rota: il refusa tout autre aliment jusqu'au 26, où le pouls acquit un peu plus de force; alors je recommençai les bols antispasmodiques de camphre & de musc, d'où je retranchai le cinabre: son état s'améliora un peu: les sueurs, qui avoient été interrompues le 25, recommencerent le 28. Le 32 le Malade commença à se lever, mais à peine put-il rester quelques instans hors du lit: cet état de foiblesse diminua insensiblement par un régime analeptique. La plaie du Malade suppura toujours jusqu'au cinquante-quatrieme jour des morsures, ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal de visite. Il y est dit aussi que les gencives sont gonfiées & mollasses; que l'on observe des taches scorbutiques sur les mains, pour lesquelles on conseille l'usage des remèdes appropriés en pareils cas.

CERTIFICATS.

NOUS soussignés Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de la ville de Senlis, invités par MM. les Maire & Échevins de ladite ville, de nous rendre à l'Hôtel commun pour entendre la lecture du Mémoire ci-dessus & des autres parts, & après l'avoir prise, attestons qu'il est vrai en tout son contenu.

Fait en la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville de Senlis le 8 Août 1780. DUVAL, Docteur en Médecine; JOLLY, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu; GENEST,

Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi; TIRLET; LAFOREST, Maître en Pharmacie; THÉODOSE BRISSON, Prieur & Chirurgien de la Charité.

Nous soussignés, certifions & attestons à tous qu'il appartiendra, que le cruel accident du 27 Janvier dernier, arrivé en notre ville, ayant exigé de notre part la plus grande attention, nous avons invité MM. les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de Senlis, & M. le Prieur de la Charité, de se rendre à l'Hôtel commun, où nous leur avons proposé d'adopter la méthode de M. de Lassone pour le traitement des personnes mordues; ce qu'ils ont accepté avec d'autant plus de raison, que ce traitement étoit autorisé par le Gouvernement, & que par le nombre des blessés assemblés sous nos yeux, on pourroit juger par la suite de ses effets, & lui assurer le degré de confiance qu'il méritoit déja.

Que dans cette circonstance nous avons sollicité auprès de M. l'Intendant de Paris les secours nécessaires; que ce Magistrat s'est empressé de nous en accorder, en envoyant à Senlis MM. Desperrieres, Andry, Delalouette, Vicq-d'Azyr & Thouret, Médecins, de la Société Royale de Médecine, qui ont employé les remèdes désignés dans le Mémoire des autres parts.

Qu'en conséquence nous avons assisté, avec la plus scrupuleuse exactitude, à tous les traitemens des différens Malades, aux pansemens de leurs blessures, & à l'ouverture des cadavres de ceux qui ont péri dans l'Hydrophobie; & que tout ce qui est relaté au même Mémoire, est conforme à ce qui s'est pratiqué en notre présence, & a été consigné dans des procès-verbaux alors signés de nous.

Certifions en outre que depuis le traitement subi par le fils de M. de Bray, Avocat & Assesseur en la Maréchaussée, la veuve Laurent, les nommés Lefevre, Dreux, Foucault, Jacotin, Pauline Dumont, la femme Rougemont, la femme Brillet & Cailleux, il n'est sur-

venu à ces perſonnes aucun accident des ſuites de leurs morſures, & que toutes jouiſſent actuellement de la meilleure ſanté poſſible.

Nous ne pouvons nous empêcher de donner ici un témoignage public de notre reconnoiſſance au zèle, tant de MM. les Députés de la Société Royale de Médecine, que de MM. les Médecins, Chirurgiens & Apothicaire de notre ville, qui dans ce malheureux événement ont donné des preuves de leur humanité: nous en devons autant aux ſoins du Frere Théodoſe Briſſon, Prieur de la Charité, dont les talens diſtingués, comme Chirurgien, ont procuré les plus grands ſecours.

Fait au Bureau de l'Hôtel de Ville de Senlis, à l'Aſſemblée convoquée par MM. les Maire & Échevins, le 8 Août 1780. DESLANDES, Lieutenant-Général & de Police; ROZE, Lieutenant-Particulier & Subdélégué; BOSQUILLON, Procureur du Roi; LE BLANC, Conſeiller au Préſidial, Maire & Subdélégué; FOULLON, Avocat & Échevin; FOURNEY, Procureur & Échevin; MAVRÉ, Échevin; BENOIST, Échevin; DE BRAY, Aſſeſſeur de la Maréchauſſée.

§. III.

Réſultat de divers traitemens faits à dix-ſept perſonnes mordues par un loup enragé, près de Brive, dans le mois de Mai 1784.

MM. REBIERE, freres, Chirurgiens à Brive, nous ont communiqué dans une Lettre en date du 5 Août 1784, le réſultat de divers traitemens faits à dix-ſept perſonnes mordues par un loup enragé. Nous avons penſé qu'il ſeroit utile d'en donner connoiſſance aux perſonnes de l'Art. Ces Obſervations ſeront publiées par la ſuite avec plus de détails; mais quelques circonſtances de ces traitemens nous ont paru mériter la plus grande attention, &

& nous les avons, ſans délai, inſérées dans ce Volume.

De dix-ſept perſonnes mordues par le loup enragé, dix ſont mortes de la Rage. Neuf ont péri du 2e au 3e jour de l'Hydrophobie; une ſeule n'a ſuccombé qu'à la fin du 5e jour. Trois ſeulement ont eu un délire furieux. Aucune n'a eu le deſir de mordre.

Le premier bleſſé eſt mort le 15e jour, à dater de celui de la morſure; le ſecond, le 18e; le troiſieme, le 19e; le quatrieme, le 28e; le cinquieme, le 30e; le ſixieme, le 33e; le ſeptieme, le 35e; le huitieme, le 44e; le neuvieme, le 52e; le dixieme, le 68e jour.

Le premier a reçu quatre frictions, de deux gros chaque d'onguent mercuriel, fait à parties égales.

On n'a pas de détail poſitif ſur le ſecond.

Le troiſieme, l'un des plus bleſſés, n'a été vu & panſé que le 7e jour. Il a reçu quatre frictions, de deux gros chaque.

Le quatrieme a reçu neuf frictions, auſſi de deux gros chaque; la ſalivation a commencé après la ſixieme friction, & a continué juſqu'à l'Hydrophobie: alors elle a ceſſé.

Le cinquieme n'a été vu que le 6e jour de ſes bleſſures, & a pris dix frictions, de deux gros chaque; la ſalivation a commencé après la cinquieme friction, a été modérée, & a continué juſqu'à la mort.

Le ſixieme a reçu treize frictions, de deux gros chaque; la ſalivation a commencé après la ſixieme friction, & a continué doucement juſqu'à la mort.

Le ſeptieme n'a reçu que ſept frictions; la ſalivation a été abondante juſqu'à la mort.

Le huitieme a reçu onze frictions; la ſalivation a commencé à la ſixieme, a été modérée, & elle a continué juſqu'à la mort.

Le neuvieme a reçu quatorze frictions; on a employé deux onces ſix gros d'onguent; une ſalivation douce a

commencé à la quatrieme friction, & a continué jusqu'à la mort.

Le dixieme a reçu douze frictions, de deux gros chaque; la salivation a paru à la cinquieme, & a été modérée jusqu'au 5 Juillet qu'on cessa les frictions.

Presque tous les Malades ont pris de plus chaque jour deux grains de panacée mercurielle, jusqu'à ce que la salivation ait paru; alors ils l'ont cessée. Outre la salivation ils ont éprouvé sur-tout pendant la nuit des sueurs presque continuelles, que l'on a attribuées en partie à la valériane, dont ils faisoient usage.

Les plaies ont été toujours ouvertes, & cautérisées souvent par le beurre d'antimoine. Tous à leur mort avoient les plaies en suppuration, excepté le dixieme dont les plaies étoient parfaitement cicatrisées depuis huit jours; elles avoient été ouvertes pendant soixante jours.

On a fait l'expérience de la vipère sur le quatrieme, le cinquieme & le septieme Malade. Sur le quatrieme, au second jour de l'Hydrophobie, & sur les deux autres au premier jour. On a fait mordre chaque Malade en deux endroits différens; à un des doigts de la main & à la partie moyenne de l'avant-bras. On s'est servi de plusieurs vipères bien vivantes que l'on a irritées auparavant. Les Malades ne se sont plaints que d'une petite douleur momentanée, & le seul effet que nous avons observé, disent MM. Rebiere, a été une petite aréole, de couleur de rose, sur les morsures, mais sans gonflement; du reste il n'y a pas eu le moindre changement dans l'état des Malades: de sorte que l'on peut regarder, ajoutent MM. Rebiere, le venin de la vipère comme nul dans le traitement de l'Hydrophobie.

Le fait mérite une grande attention, soit parce que le venin de la vipère qui produit des gonflemens assez considérables, des échymoses & autres accidens funestes a été, suivant le rapport des Observateurs, sans action

dans cette circonstance, soit parce que, quel qu'ait été son résultat, il ne s'en est suivi aucun effet avantageux pour les Malades. N'est-il pas permis d'espérer, que d'après cet essai, on renoncera absolument à une pratique aussi peu fondée, & qui ne peut qu'augmenter le mal, en ajoutant une irritation nerveuse à celle qui existe déja ?

On avoit projetté de tenter, dans cette circonstance, l'usage de la Belladona, que l'on a tant vantée en Allemagne, comme nous l'avons dit, pour le traitement de la Rage; on essaya en conséquence d'en faire prendre une dose au neuvieme blessé, pendant qu'il étoit attaqué de l'Hydrophobie : mais il fut absolument impossible de lui faire prendre cette poudre, & cette difficulté d'avaler des substances quelconques a été la même dans toutes les autres personnes qui ont eu le malheur d'être atteintes de la Rage. Le dixieme blessé a pris vingt grains de la poudre de feuilles de Belladona, quinze jours avant que l'Hydrophobie fût déclarée. Et deux autres Malades en ont pris la même dose : l'effet en a été si violent, qu'aucun des autres Malades n'a voulu consentir à en faire usage (*a*).

MM. Rebiere ajoutent que ces différens Malades, qui étoient des habitans de la campagne, ont été traités dans leurs maisons; que malheureusement ils n'ont observé aucun régime : que pendant le cours de leur traitement, ils se sont exposés chaque jour aux ardeurs du soleil le plus brûlant, qu'ils se sont livrés à tous les travaux de la récolte, & qu'ils n'ont quitté leurs occupations fatigantes, qu'au moment où les symptômes

(*a*) M. Andry a employé cette année le même remède; il en a fait prendre six prises à une jeune Dame, qui avoit été mordue par un chien inconnu, & qui fut soupçonné d'être enragé : il n'a observé aucun effet violent; ce dont il a été témoin, c'est que cette Dame, après avoir pris la poudre dont il s'agit, avoit la gorge séche, qu'elle éprouvoit des sueurs, & que le troisieme jour les endroits mordus se gonflerent; mais cette tuméfaction disparut peu-à-peu.

de la Rage se sont manifestés. Nous pensons avec MM. Rebiere, qui se sont livrés avec le plus grand zèle au traitement de ces malheureux, qu'il auroit été très-utile de les réunir dans un Hospice, où sous les yeux des gens de l'Art, ils auroient suivi exactement leurs conseils. Il est probable qu'alors on en auroit conservé un plus grand nombre.

§. IV.

Sur la morsure de la Vipère.

Le mal local étant dans le traitement de la morsure de la vipère & autres animaux venimeux, comme dans celui de la Rage, l'objet important, & peut-être le seul à considérer; nous avons cru devoir ajouter ici l'extrait de deux Mémoires où cette doctrine est bien établie, & fondée sur la théorie la plus saine & sur des faits bien observés.

Dans tous ces cas, pour guérir, il faut agir sur les filets ou réseaux nerveux, qui ont été déchirés ou qui sont tourmentés par la présence d'une humeur âcre; il faut détruire leurs hachures pour empêcher l'irritation de se propager jusqu'à leur origine, & donner en même-tems issue aux matieres âcres qui blessent les parties sensibles. Il faut sur-tout attaquer le vice dans son foyer, & s'opposer par-là à ce qu'il se communique aux humeurs, & qu'il ne devienne général. La Médecine & la Chirurgie peuvent facilement remplir ces indications. Le traitement interne doit être fortifiant & tonique, comme il convient dans toutes les circonstances, où l'on doit combattre l'affaissement & la diminution des forces nerveuses.

Traitement de la morſure de la Vipère. Extrait des Remarques critiques de M. le Roux, Maître en Chirurgie, de l'Académie des Sciences & Arts de Dijon, Correſpondant de la Société Royale de Médecine, &c. ſur l'Ouvrage de M. l'Abbé Fontana, concernant le poiſon de la Vipère.

M. LE ROUX avoit établi dans ſa Diſſertation, qui a remporté le premier Prix de la Société Royale de Médecine le 11 Mars 1783, que l'irritation nerveuſe locale, produite par la bave vénéneuſe dépoſée dans la partie bleſſée, étoit la principale cauſe des ſymptômes de la Rage. Parmi les exemples de maladies preſqu'auſſi graves que l'Hydrophobie, qui ne reconnoiſſent point d'autres cauſes que l'irritation locale, il cite la morſure de la vipère. Dans le nouvel ouvrage, dont nous avons extrait cet article, M. le Roux prouve ce qu'il avoit avancé. Après avoir combattu l'opinion de M. Fontana, qui attribue les effets du venin de la vipère à ſon action ſur le ſang, avoir rétabli l'irritation nerveuſe locale dans tous ſes droits, avoir démontré que cette irritation eſt une véritable phlogoſe, une eſpece d'inflammation qui commence dans le lieu affecté, & qui ſe propage par ſympathie dans tout le ſyſtême ſenſitif; l'Auteur de cet ouvrage paſſe en revue les différentes méthodes qui ont été employées juſqu'à préſent pour remédier à la morſure de la vipère. Il fait voir l'inutilité de pluſieurs de ces moyens, & penſe ainſi que M. l'Abbé Fontana, que l'alkali volatil appliqué extérieurement & pris intérieurement n'eſt pas ſpécifique pour guérir la morſure de la vipère, qu'on ne doit ſeulement le regarder que comme un puiſſant tonique capable d'aider la nature.

Il feroit bien à deſirer (dit M. le Roux) qu'à l'imi-

tation de M. Fontana, on examinât avec la même attention, plusieurs remèdes qui ne jouissent que d'une réputation usurpée, souvent appuyée sur des apperçus chymiques peu réfléchis; la pratique de l'Art en deviendroit plus simple, plus salutaire; les Malades ne seroient plus fatigués, par une énorme quantité de drogues inutiles, dégoûtantes ou dangereuses, qui affoiblissent souvent la constitution & détruisent les forces vitales. Cette tâche aussi étendue qu'elle est difficile, ne peut être entreprise par un particulier, ... elle appartient de droit aux Compagnies, composées de Membres éclairés, qui peuvent se partager le travail, ou le proposer en détail . . . .

M. le Roux indique ensuite un procédé curatif, plus méthodique que celui qui a été employé jusqu'ici.

Dans la morsure de la vipère il y a deux indications à remplir; la premiere, dit M. le Roux, est de diminuer la sensibilité des nerfs, la seconde d'affoiblir le poison âcre, irritant, &, ce qui seroit plus sûr & plus prompt, de l'extraire.

La nature semble nous indiquer la route que nous devons suivre. La partie blessée se gonfle extraordinairement, le sang s'accumule dans les vaisseaux sanguins, les rompt souvent, d'où il suit des extravasations dans le tissu cellulaire, la séparation & l'infiltration de la sérosité. Ces accidens produisent deux effets. Le premier de comprimer les nerfs, ce qui diminue leur sensibilité. Le second est d'accumuler la sérosité infiltrée dans le lieu de la blessure, qui délaye le venin miscible à l'eau, le sature avec le tems, & le rend sans action. Les accidens produisent aussi quelquefois la gangrene de la partie blessée, ce qui, sous quelques rapports, équivaut à l'extraction du venin.

La nature succombe souvent à ce travail laborieux.

L'Art doit venir à son secours, l'aider, la soulager, la délivrer. M. Fontana a reconnu que les deux moyens les plus efficaces pour parvenir à ce but, étoient la ligature & l'amputation. Par le premier, l'Art fait promptement ce que la nature auroit fait lentement. Par le second, on enleve la cause irritante, & on n'en craint plus les effets.

L'homme n'est gueres mordu par la vipère qu'aux extrêmités. Si un doigt de la main est mordu à la derniere phalange, il faut faire une ligature au même doigt, proche son articulation avec le métacarpe.

J'ai vu, dit M. le Roux, ce seul moyen réussir à une femme de campagne, qui vint me consulter au mois d'Août 1783. Elle avoit été mordue au doigt index de la main droite par une vipère, que ceux qui l'accompagnoient tuerent sur le champ. On lui fit aussi-tôt une ligature, & le doigt enfla beaucoup. Quand je l'examinai, il y avoit une échymose ou meurtrissure à la derniere phalange dans le lieu de la morsure. La Malade n'avoit pas de maux de cœur, ni aucun accident nerveux, quoiqu'il y eût déja six heures que la blessure avoit été faite; je lui recommandai de tremper son doigt & sa main dans l'huile d'olive, afin de favoriser l'enflure & la saturation du venin; & de n'ôter la ligature que le lendemain matin. Cet accident n'a eu aucune suite.

Ambroise Paré a été guéri de la même maniere, pendant qu'il étoit à Montpellier avec le Roi Charles; il alla voir Desarges, Apothicaire, chez lequel il fut mordu par une vipère au bout du doigt index. Il ressentit sur le champ une extrême douleur; il se fit une forte ligature au-dessus de la plaie, appliqua de la thériaque délayée dans de l'eau-de-vie, & peu de jours après il fut guéri (*a*).

(*a*) Voyez Ambroise Paré, Liv. XXI, Ch. XXII, pag. 766.

On trouve une Obſervation à-peu-près ſemblable dans le Mercure de France du mois d'Août 1758, page 121. La perſonne qui fut mordue à la ſeconde phalange du doigt index de la main droite, fit ſur le champ une ligature avec de la paille d'avoine, ſuça la plaie en appuyant les dents avec force ; de retour chez elle, elle fit une autre ligature plus ſolide, fit des ſcarifications à la plaie, autour de laquelle il y avoit déja des veſſies remplies d'une ſéroſité ſanguinolente, & appliqua ſur le tout de la cendre au lieu d'alkali. Il ne ſurvint pas d'accident. Il eſt à préſumer que la ligature ſeule a guéri ces deux derniers bleſſés, en favoriſant, comme dans la femme de l'Obſervation précédente, l'engorgement & la ſaturation du venin. La thériaque, ou l'alkali de la cendre n'ont point produit le dernier effet, puiſque ſuivant les expériences de M. Fontana, ils n'ont aucune action ſur le venin.

Mais ſi on n'eſt appellé qu'après que l'enflure aura déja fait des progrès, il ne faut plus ſonger à la ligature, qui ne feroit que hâter la gangrene, & la perte du membre ou du Malade ; c'eſt alors que l'on doit avoir recours au ſecond moyen que propoſe M. Fontana, à l'amputation.

Par amputation, nous n'entendons pas conſeiller de couper tout le membre bleſſé, les parties ſaines comme celles qui ſeront infectées. Cette opération dans les grands animaux, dans l'homme ſur-tout, ſeroit plus dangereuſe que le mal même. Nous entendons une amputation partielle. M. Fontana qui a fait dans ce genre des expériences ſi ingénieuſes & ſi multipliées, ayant fait mordre à deſſein la peau ſoulevée à différens animaux, l'a amputée, & il n'eſt ſurvenu aucun ſymptôme de la maladie ; mais dans les morſures libres de la vipère, il faut pratiquer cette opération d'une autre maniere. Il faut tâcher de découvrir les petites ouvertures, que les dents vénéneuſes ont faites, & juger juſqu'où elles ont

ont pénétré. Il faut aussi faire attention à l'enflure, qui sera survenue depuis la blessure, & qui éloigne la plaie extérieure de l'intérieure. On incisera dans le lieu blessé, & non ailleurs. On fera une incision en étoile, d'une étendue & d'une profondeur suffisantes, pour parvenir jusqu'au lieu où le venin aura pénétré. On aura par ce moyen une grande ouverture extérieure, qu'on laissera saigner pendant quelque tems, & dans laquelle on introduira un fort caustique, comme la pierre à cautere, le beurre d'antimoine, la pierre infernale, &c. Les caustiques brûleront la plaie aussi profondément qu'il sera nécessaire. S'ils ne décomposent pas le venin, ils l'anéantiront en détruisant les parties sensibles auxquelles il sera adhérent, & par conséquent le rendront sans action. D'autres caustiques produiroient le même effet en en mettant une plus grande quantité.......

M. le Roux rappelle l'Observation consignée dans son Mémoire sur la Rage, concernant la guérison d'un Herboriste de Dijon, qui avoit été mordu par une vipère à la malléole externe de la jambe droite. Il joint des preuves d'analogie, à celles qu'il a données relativement à la maniere de traiter la pustule maligne, qui est produite par une cause locale. Il finit en disant que, dans quelque tems de la maladie qu'on soit appellé, ce sera toujours au traitement local qu'il faudra avoir recours, puisqu'il est le seul efficace, le seul sur lequel on puisse compter; il ajoute qu'il ne prétend pas cependant proscrire tous les remèdes intérieurs, qu'il y a des cas où l'émétique, l'alkali volatil & le quinquina pourront être employés utilement: le premier lorsqu'il y aura indication d'évacuer les premieres voies ; le second comme tonique, & le quinquina comme anti-putride.

⁂

Traitement de la morſure de la Vipère. Extrait d'un Mémoire communiqué à la Société Royale, par MM. Chauſſier & Enaux, Chirurgiens de Dijon, intitulé : Méthode de traiter les morſures des animaux venimeux, & particuliérement celles des animaux enragés.

ICI, comme dans la morſure d'un chien enragé, le poiſon eſt porté dans la plaie, & y paroît fixé. C'eſt donc là qu'il faut principalement l'attaquer ſi l'on veut le combattre avec efficacité ; ainſi le traitement doit être local : mais il faut en favoriſer le ſuccès par des remèdes internes, capables de ſoutenir les forces, & de rétablir l'harmonie dans les fonctions. L'alkali volatil, l'eau de Luce employés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ſont depuis long-tems regardés par tous les Praticiens, ſinon comme un ſpécifique, du moins comme un moyen très-convenable dans ces cas, & l'expérience journaliere en confirme les avantages.

Traitement local.

LE traitement local doit être différent, ſuivant le nombre & la nature des accidens.

Premier Cas. Si une perſonne vient d'être mordue par une vipère, ſi l'engorgement eſt peu conſidérable, s'il eſt borné à la partie, enfin, ſi le bleſſé n'éprouve encore ni maux de cœur, ni foibleſſes, il faut ſur le champ inſtiller, s'il eſt poſſible dans la morſure, une goutte d'alkali volatil, y appliquer une compreſſe épaiſſe, & de la largeur d'un pouce, trempée dans l'alkali volatil pur ; on la fait maintenir par un aide, & pendant ce tems on frotte en tout ſens, & pendant un quart-d'heure le membre avec de l'huile d'olives tiede : on l'enveloppe avec des linges doux, trempés dans la

même huile, & on fait prendre les remèdes internes dont nous parlerons ci-dessous. Si les accidens n'augmentent pas, si la douleur diminue, si le Malade éprouve du soulagement, on insiste sur ces moyens; on recommence toutes les demi-heures à frotter la partie avec de l'huile d'olives tiede: souvent ce traitement simple, secondé par l'usage intérieur de l'alkali volatil, suffit pour arrêter tous les accidens, & rétablir promptement le blessé.

Second Cas. Mais si l'engorgement local est très-considérable, si les douleurs sont vives, si le trouble s'est porté dans tout le corps, si le Malade éprouve des angoisses, des foiblesses, il faut employer des moyens plus énergiques; il faut détruire le centre d'irritation. Pour cet effet on aggrandira la morsure, ce que l'on obtiendra par le caustique, dont on dirigera principalement l'action sur le fonds de la plaie, dans l'endroit où le poison de la vipère aura été porté. Les Négres préviennent tous les accidens de la morsure des serpens les plus venimeux, en brûlant sur la partie blessée de la poudre à canon; d'autres en approchant un fer rouge, de maniere à exciter un suintement séreux superficiel. Dans quelques provinces on prévient tous les accidens, en brûlant sur le lieu de la morsure un petit morceau de coton, de linge, ou de charpie imbibée d'esprit-de-vin. M. Fontana, d'après un très-grand nombre d'expériences, pense que l'application de la pierre à cautère est le vrai spécifique du poison de la vipère; mais un caustique quelconque est également efficace. On peut l'employer de deux manieres différentes. 1°. Si les accidens, quoique graves, ne sont pas bien urgens, on prend une sonde de bois, mince & aiguë; on la trempe dans un caustique liquide, on appuie la pointe de la sonde sur la morsure; on tâche d'y insinuer une goutte de ce remède; ensuite on applique dans le même endroit un petit bourdonnet

ou tampon de charpie imbibé du même cauſtique; on le maintient en l'environnant de charpie ſéche, en le recouvrant d'un emplâtre agglutinatif: enfin on ſoutient le tout par un bandage ou par l'application de la main. Ce moyen ſimple ſuffira dans le plus grand nombre de cas. Il produit en peu de tems une eſcarre, qui détruit le poiſon en comprenant toute la partie infectée, & fait ceſſer ſur le champ l'irritation locale, & tous les accidens qui en dépendent.

2°. Si les accidens ſont urgens, ou ſi l'application premiere & ſuperficielle du cauſtique n'a pas compris toute la profondeur de la morſure; & n'a pas ſuffi pour en arrêter les progrès, il faut le porter plus profondément, & pour cela il faut aggrandir la morſure avec la pointe du biſtouri. Après avoir eſſuyé le ſang, on y porte un pinceau trempé dans le beurre d'antimoine. On place dans le fond un petit bourdonnet, imbibé du même cauſtique, ſoutenu par un bandage convenable. Par ce moyen on attaque plus ſûrement & plus promptement le centre de l'irritation, le foyer du poiſon. Deux ou trois heures après l'application du cauſtique, on leve l'appareil, on panſe la plaie avec un linge imbibé d'huile d'olives, ou un cérat adouciſſant. Bientôt la douleur diminue, les accidens s'éloignent; ils ceſſent même quelquefois dans l'inſtant de l'application du cauſtique, & il ne reſte plus que l'engorgement local. On le diſſipe en frottant de tems en tems le membre avec de l'huile d'olives tiede, dans laquelle on ajoute quelques gouttes d'alkali volatil. Au défaut d'huile d'olives, on peut employer, avec un égal ſuccès, le beurre frais, fondu, à une douce chaleur. M. Queſnay s'eſt ſervi dans ces cas très-avantageuſement d'un cataplaſme émollient, fait avec la mie de pain & le lait. La petite plaie, qui réſulte de l'inciſion que l'on a faite avant l'application du cauſtique, fournit une ſuppuration, qui

contribue à diſſiper plus promptement l'engorgement de la partie bleſſée. Quand il eſt entiérement paſſé, on ceſſe toute application relâchante ; la plaie n'eſt plus qu'une plaie ſimple, qui ſe guérit bientôt, & qui n'exige que des ſoins de propreté, & l'application d'un léger plumaceau.

Remèdes internes.

TANDIS qu'on s'occupe du traitement local, il ne faut pas négliger les remèdes internes. Ceux qui conviennent le mieux, & dont l'expérience a conſtaté l'efficacité, ſont les ſels alkalis volatils ; on en trouve pluſieurs préparations dans les Laboratoires & dans les Pharmacopées. La plus convenable eſt celle qu'on nomme *alkali volatil fluor*, ou l'eau de Luce qui ne differe du premier que par l'addition de quelques gouttes d'huile de ſuccin. L'un & l'autre ſont également efficaces, appliqués extérieurement, & étendus dans de l'huile ; l'alkali volatil eſt un puiſſant réſolutif inſtillé par gouttes dans une plaie : c'eſt un cauſtique léger, & c'eſt à ce titre, que l'on conſeille d'en inſinuer dans la morſure, & d'appliquer deſſus une compreſſe pénétrée de ce fluide. Pris intérieurement, & à petites doſes, c'eſt un tonique actif qui ranime les forces, rétablit les ſecrétions, & détermine principalement des ſueurs abondantes.

La maniere de faire uſage de l'alkali volatil eſt fort ſimple. Elle conſiſte à en faire prendre quelques gouttes au bleſſé, de deux en deux heures. On ne doit jamais le donner pur ; il feroit ſur la langue une impreſſion fâcheuſe : mais on l'étend dans une légere infuſion de thé, de vulnéraires, de fleurs de ſureau, de camomille, ou encore mieux dans une légere décoction de fleurs d'orangers. La doſe du remède doit varier, ſuivant l'âge, le tempérament, la force du Malade, & la

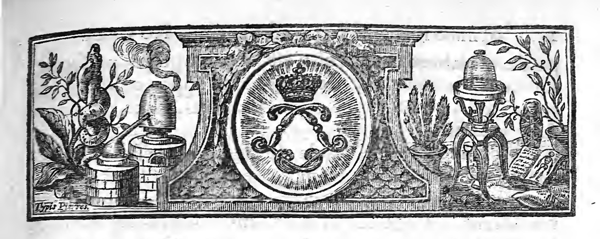
grandeur des accidens. Pour une jeune perſonne d'un tempérament foible, délicat & ſenſible, on donnera ſeulement trois ou quatre gouttes. On peut en donner douze ou quinze aux perſonnes robuſtes, & à celles dont les accidens ſont graves & urgens. Mais il ne faut jamais excéder cette doſe, car le remède agiroit comme un cauſtique ſur les parois de l'eſtomac. Quand les accidens diminuent, on donne le remède à moindre doſe, & plus rarement ſi le Malade a des ſueurs. On les favoriſe par le repos, par la boiſſon de quelqu'infuſion légere de thé, de fleurs de ſureau, &c. On ſoutient les forces par quelques cuillerées de vin vieux, quelqu'aliment doux & de facile digeſtion, & ce n'eſt que peu-à-peu & avec beaucoup de ménagement, que l'on permet des alimens ſolides.

Si l'alkali volatil manquoit dans une occaſion preſſante, on pourroit y ſuppléer par la préparation ſuivante, qui a déja été indiquée par M. de Morveau : faites fondre dans une cuillerée d'eau fraîche, un gros de ſel ammoniac en poudre : d'un autre côté, faites diſſoudre dans une pareille quantité d'eau, un demi-gros de ſel de tartre. Quand la diſſolution eſt faite, on verſe ces deux liqueurs dans une même phiole; on la bouche promptement, & on emploie ce mêlange comme l'alkali volatil. Seulement au lieu de le donner par gouttes, comme il eſt déja affoibli, on en mêle une cuillerée à café dans une taſſe de quelque boiſſon théïforme. Le ſel ammoniac & le ſel de tartre ſont des matieres que l'on trouve preſque par-tout, & qui ſe conſervent facilement. Il faut auſſi avoir l'attention de ne faire le mêlange que dans l'inſtant où l'on veut adminiſtrer le remède, parce que l'alkali volatil, que l'on produit de cette maniere, ſeroit bientôt évaporé.

Quelques Auteurs vantent auſſi beaucoup dans ce cas le ſuc de frêne. Ils conſeillent de piler les jeunes tiges & les feuilles de cet arbre, d'en exprimer le ſuc,

& d'en faire prendre, de deux en deux heures un verre au bleſſé. Ce moyen, ſans doute, ne peut être nuiſible. Il eſt propre à exciter la tranſpiration : mais nous conſeillons de préférence l'uſage de l'alkali volatil ; ſon efficacité eſt confirmée par une longue ſuite d'Obſervations : & il eſt à deſirer que MM. les Curés & les Chirurgiens de campagne en aient toujours un flacon. C'eſt un ſtimulant actif, utile dans une infinité de cas, & ſur-tout dans le traitement des aſphyxies & des ſyncopes.

Fin de l'Hiſtoire du Volume de la Société Royale de Médecine, pour l'Année 1783, ſeconde Partie.



MÉMOIRES DE MÉDECINE
ET
DE PHYSIQUE MÉDICALE,

Tirés des Registres de la Société Royale de Médecine.

ANNÉE M. DCC. LXXXIII.

PARTIE SECONDE.

DISSERTATION SUR LA RAGE,

Qui a remporté le premier Prix de la Société Royale de Médecine de Paris, le 11 Mars 1783.

Par M. LE ROUX, *Chirurgien-Major de l'Hôpital-général de Dijon, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même ville, & Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris.*

La vérité est souvent près de nous & très-simple, mais on ne la voit pas; on veut quelque chose de plus merveilleux, de plus inconcevable, de plus difficile à saisir.

LA RAGE est une Maladie horrible, dont le nom seul fait frissonner & répand la terreur dans les ames les plus courageuses; la force, les richesses, la grandeur, une

garde nombreuſe : rien n'eſt capable d'en préſerver. L'ennemi rode autour de nous, on l'apperçoit à chaque pas, il eſt à la campagne, dans les villes, dans l'intérieur de nos maiſons.

Le chien, cet ami fidele de l'homme, eſt en même-tems cet ennemi dangereux & redoutable. Il eſt de tous les animaux domeſtiques celui qui contracte le plus ordinairement la Rage & qui la communique le plus ſouvent. Lorſqu'il eſt attaqué, il ſe jette avec fureur ſur ce qui l'environne, porte au loin la déſolation & le déſeſpoir; dévore indiſtinctement les hommes & les troupeaux, & tranſmet encore à tous les êtres vivans que ſa dent terrible & meurtriere peut atteindre le germe brûlant & deſtructeur qui le conſume.

On voit ces ſcènes d'horreur ſe renouveller perpétuellement, & le Philoſophe, ami de l'humanité, ne peut aſſez s'étonner, & de la ſécurité des foibles humains qui réchauffent dans leur ſein le ſerpent qui doit leur donner la mort, & de l'indifférence des Gouvernemens qui n'ont fait encore aucun réglement aſſez ſévere pour éloigner des nations un danger ſi menaçant.

Cette indifférence n'eſt point dans le cœur de notre Auguſte Monarque; nous devons attendre de ſes ſoins paternels tout ce qu'on peut déſirer de plus avantageux à l'humanité. Il a reconnu que le bonheur n'exiſtoit pas ſans la ſanté, & il a chargé la Société Royale de Médecine des fonctions les plus importantes.

Cette Compagnie n'a pas, à la vérité, la puiſſance exécutrice ſuffiſante pour ſapper juſque dans leurs fondemens la ſource de pluſieurs maux affreux qu'il ſeroit cependant poſſible d'anéantir, ou au moins de rendre très-rares; mais elle s'occupe ſans relâche & avec un zèle infatigable à la recherche des moyens propres à y remédier. Pour parvenir à ce but important, aidée de la munificence d'un Magiſtrat auſſi éclairé que Citoyen (a),

(a) M. Lenoir, Lieutenant-Général de Police à Paris, qui a fait le fond du prix de 1200 liv.

elle a proposée dans son Assemblée publique du mois de Janvier 1780, de déterminer quel peut être le meilleur traitement de la Rage.

Si pour remplir les vues de la Société il falloit absolument présenter des expériences multipliées faites sur des animaux qu'on auroit fait mordre à dessein, nous ne pourrions pas y prétendre : le tems, des occupations nombreuses & toujours renaissantes ne nous ont permis d'en tenter aucune. S'il falloit encore produire des exemples de guérison de rage déclarée qui nous fussent particuliers, nous avouons de bonne foi qu'il ne s'en est point rencontré dans notre pratique, & nous avons les plus fortes raisons de douter de la vérité de ceux qui ont été publiés jusqu'à présent, & même qu'il en ait jamais existé. Mais s'il suffisoit, à l'aide des Auteurs qui nous ont précédés, & en élaguant tout ce qui se trouve d'inutile & d'erronné dans leurs opinions, dans leurs pratiques, de répandre un jour plus vrai sur la question, & d'appuyer sur des observations certaines le traitement le plus méthodique & le plus assuré pour prévenir l'hydrophobie ; nous oserions espérer quelqu'indulgence de la part de nos Juges.

Dans l'Ouvrage que nous avons publié en 1780 (*a*), nous avons déja examiné une partie des objets que nous allons discuter de nouveau ; mais ils n'étoient qu'apperçus : nous ne les avions présentés que comme des conjectures très-vraisemblables. Aujourd'hui que l'expérience nous a éclairé, qu'elle a tourné en certitude ce qui n'étoit encore que présomption, nous parlerons avec plus d'assurance.

Nous diviserons cette Dissertation en trois Parties. Dans la premiere, nous examinerons quelles sont les causes qui disposent & déterminent cette Maladie à

(*a*) Voyez Observations sur la Rage, suivies de Réflexions critiques sur les Spécifiques de cette Maladie. Par M. Le Roux, &c. A Dijon, chez Cappel, 1780. Cet Ouvrage peut être considéré comme une introduction à celui que l'on va lire.

naître ſpontanément dans pluſieurs eſpeces d'animaux, & en même-tems quels ſont les différens ſiéges d'où elle exerce ſes ravages ſur l'économie animale ; enfin, quels ſont ſes progrès & ſes ſymptômes, ſoit qu'elle vienne d'elle-même ou qu'elle ſoit communiquée.

Dans la ſeconde Partie nous analyſerons quelques-uns des principaux traitemens qui ont été propoſés ; nous nous permettrons de les apprécier & de les réduire à leur juſte valeur.

Enfin dans la troiſieme nous expoſerons la Méthode curative qui nous paroît la plus convenable, & qui a eu entre nos mains de très-grands ſuccès.

PREMIERE PARTIE.

On diviſe communément la Rage en deux eſpeces; ſavoir, en ſpontanée & en communiquée. La Rage ſpontanée eſt celle qui paroît venir d'elle-même, ſans cauſe manifeſte; mais cette dénomination eſt vicieuſe, parce qu'il n'y a point d'effet ſans cauſe. Ce ſeroit parler plus exactement que d'appeller celle-ci, Rage de cauſe interne. Elle eſt la premiere qui ſe déclare & la ſource de l'autre, que nous nommerons Rage de cauſe externe ou communiquée.

Les animaux carnivores, comme le Loup, le Chien, le Renard, le Chat, &c. ſont ceux, qui le plus communément contractent la Rage naturellement ; l'homme lui-même n'en eſt pas exempt, lorſqu'il ſe trouve, comme les précédens, dans les circonſtances propres à la faire éclore. Toutes les eſpeces d'animaux en général, la contractent par communication, quand le venin pernicieux qui en eſt le germe & le produit, leur a été inoculé par une morſure plus ou moins profonde.

Mais quelles ſont les circonſtances qui diſpoſent à la Rage de cauſe interne ou ſpontanée, & qui la déterminent? On a remarqué qu'elle naiſſoit de préférence

dans les ſaiſons rigoureuſes, comme dans les grandes chaleurs de l'Été & dans les grands froids de l'Hiver, lorſque la ſurface de la terre eſt deſſéchée, que les ſources ſont taries ou glacées, & que les animaux ne peuvent trouver à ſe déſaltérer. Outre cette cauſe, des alimens âcres, la colere, certaines maladies peuvent encore l'occaſionner. Nous allons examiner toutes ces cauſes, elles nous conduiront à la découverte du véritable ſiége de cette Maladie : queſtion ſur laquelle on a tant diſputé, & qui nous paroît très-ſimple.

La Rage de cauſe interne n'eſt point la ſuite ou l'effet d'un poiſon particulier qui ſe ſoit engendré dans les liqueurs, elle dépend d'une irritation ſpécifique qui ſe fait dans quelque lieu, à l'extrémité de quelques nerfs, le plus communément dans le trajet du canal alimentaire, dont on connoît l'extrême ſenſibilité, & eſt ſans doute produite par l'altération particuliere, le deſſéchement & l'acrimonie des ſucs qui s'y rencontrent, qui ont été ainſi viciés & pervertis, tant par l'abſtinence forcée de la boiſſon, que par les tourmens & la fatigue, que l'individu qui ſe trouve dans les extrémités que nous avons déſignées, éprouve néceſſairement.

Les animaux carnivores ſauvages ſont les plus expoſés à ces circonſtances qui déterminent la Rage de cauſe interne ; mais ils ne ſont pas ſoumis à nos obſervations. Nous prendrons donc nos exemples dans l'homme, parce que ce qui l'a produit dans celui-ci, peut auſſi l'occaſionner dans les autres.

M. Laurent rapporte dans le Journal de Médecine, Juillet 1757, qu'un Payſan de dix-huit ans tomba dans l'Hydrophobie pour avoir fait ſix lieues à pied par une chaleur exceſſive. M. Lavirotte cite un exemple ſemblable dans le Journal du mois ſuivant, pag. 81, arrivé à un jeune homme de trente ans, qui avoit fait une marche forcée à deux lieues de Paris. Nous joindrons à ces faits, que nous aurions pu multiplier davantage,

une obſervation qui nous eſt particuliere, & que nous avons trouvée aſſez intéreſſante dans ce tems pour la conſerver dans nos Recueils.

Le fils du Fournier de Talend, âgé d'environ vingt-deux ans, reſſentit le Dimanche au ſoir 8 Septembre 1765, une ardeur d'urine qui lui donna des mouvemens convulſifs. Il voulut boire de l'eau, mais à meſure qu'il l'approchoit de ſes lévres il ſentoit croître une répugnance dont il ne pouvoit rendre raiſon, & il éprouvoit les mêmes accidens que dans la mixtion. Cet état perſiſta pendant la nuit & le lendemain ſans inquiéter les parens: la mere raconta en riant l'accident de ſon fils, le Lundi ſoir, à un de mes Éleves, qui fut le voir ſur le champ. Le Malade poſſédoit toute ſa raiſon, il ſe plaignoit d'une chaleur brûlante dans l'eſtomac & à la gorge, & d'une ſoif ardente: ſon viſage étoit rouge & enflammé, ſes yeux égarés comme ceux d'un homme étonné & rempli d'inquiétude. Il voyoit l'eau à une certaine diſtance ſans en être effrayé, mais lorſqu'on l'approchoit de ſa bouche tout ſon corps entroit en contraction. Pour le faire boire on approchoit un vaſe rempli d'eau, mais bouché, & le peu qu'il en avaloit en aſpirant avec un chalumeau, lui donnoit des mouvemens convulſifs. Le lendemain je trouvai ce jeune homme dans un état déplorable & dans le dernier degré de l'Hydrophobie. Il avoit de l'écume à la bouche & étoit tenu dans ſon lit par quatre perſonnes: ſon pouls à peine ſenſible & ſes extrémités déja froides, me firent croire qu'il n'avoit plus que quelques inſtans à vivre. Je demandai s'il avoit été mordu par un animal quelconque; on me répondit que non: on nommoit & il paroiſſoit des chiens devant lui ſans lui donner d'inquiétude. Il mourut ſur les trois heures du ſoir. Cette Hydrophobie n'a point reconnu d'autre cauſe qu'un travail forcé, ſur-tout la veille du jour où elle ſe déclara, dans une carriere expoſée au ſoleil le plus ardent, & où il ne ſe trouvoit point d'eau.

Il n'eſt guere poſſible de ne pas reconnoître ici la dépravation des ſucs digeſtifs portée à ſon comble, & produite par les extrémités où les malheureux dont nous venons de parler ſe ſont trouvés. Voilà une cauſe d'irritation exiſtante & facile à ſaiſir.

Les alimens âcres ſont la ſeconde cauſe de la Rage, & nous croyons l'obſervation ſuivante capable de le prouver.

Un jeune garçon de treize ans, après avoir mangé une très-grande quantité de fruits de hêtre, qu'on avoit mis ſécher ſur un poële échauffé, fut attaqué d'une véritable Hydrophobie, caractériſée par tous les ſymptômes qui l'indiquent. M. Siélig le pere, qui ne fut appellé que quelques jours après l'accident, trouva le Malade fort foible, ſe plaignant de grandes oppreſſions, ayant des tranſports, le pouls irrégulier, tantôt fréquent, tantôt débile, avec une chaleur brûlante, la bouche remplie de bave, & quoiqu'il fût preſſé d'une ſoif dévorante, il ne pouvoit la ſatisfaire: car dès qu'il voyoit la boiſſon, il trembloit de tous ſes membres avec des mouvemens convulſifs; enfin il mourut ſix jours après le repas funeſte qu'il avoit fait. M. Siélig fils, qui a fait ſervir cette obſervation pour le ſujet d'une Thèſe ſur la Rage, qu'il a ſoutenue à Erlangen, ſous la préſidence de M. Schmiedel, le 8 Janvier 1762, n'héſite pas d'attribuer cette Hydrophobie aux fruits de hêtre mangés immodérément. Ces fruits, ſuivant les Auteurs qu'il a parcourus, ſont très-mal ſains; ils ont produit dans d'autres circonſtances des vertiges, des fievres lypiriennes, des pleuréſies, des dévoiemens; mais leurs qualités nuiſibles, ſi elles ne dépendoient pas d'une pourriture antécédente, ſont devenues plus actives dans le cas préſent, par l'eſpece de torréfaction à laquelle ils ont été expoſés, ce qui les a rendus aſſez âcres ou aſſez deſſéchés pour produire ſur les nerfs des inteſtins une irritation capable d'occaſionner la Rage. Il ne croit pas que

le ſiége de cette Maladie ſoit dans la tête. Le délire, dit-il, n'eſt pas de l'eſſence de la Rage. On trouve bien des malheureux qui, l'accès fini, recouvrent leur raiſon; & de plus, les irritations des nerfs dans le bas-ventre, ajoute-t-il, n'excitent-elles pas les plus violens dérangemens dans la tête par les effets de la ſympathie, comme l'expérience le prouve tous les jours? Il croit en conſéquence, que cette irritation ſe fait dans le foie & dans les ramifications de la veine-porte où il place le ſiége de la Rage. Mais pourquoi place-t-il le ſiége de la Rage dans le foie plutôt qu'ailleurs? La paire vague & le nerf intercoſtal, à qui il fait jouer le principal rôle, ſe diſtribuent à l'eſtomac & aux inteſtins auſſi bien qu'au foie, & paroiſſent avoir plus d'empire ſur les uns que ſur l'autre: cette vérité étoit ſans doute trop ſimple. Nous n'admettons pas tout-à-fait l'opinion de M. Siélig, qui dans un ſens ne s'éloigne pas de la nôtre, puiſque c'eſt toujours une irritation nerveuſe locale; mais il eſt viſible que l'huile âcre & rance des fruits de hêtre a fait ſon impreſſion ſur le canal alimentaire lui-même, qui eſt plus irritable, & dont la ſenſibilité eſt infiniment plus exquiſe que celle du foie.

Les animaux carnivores ſauvages, les chiens qui ont perdu leurs Maîtres ſont plus expoſés que l'homme à la diſette de boiſſons, aux fatigues & aux tourmens qui en réſultent, à vivre d'alimens âcres & putrides qui pervertiſſent les ſucs digeſtifs: ils doivent donc être plus ſouvent attaqués de la Rage. Voilà ſans doute l'explication la plus probable qu'on puiſſe donner de la fréquence de cette Maladie dans ces animaux, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir à leur défaut de tranſpiration, &c.

La colere & des paſſions fortes ont auſſi quelquefois déterminé la Rage. M. Maret, Chirurgien, en rapporte un exemple frappant inſéré dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie de Dijon, pag. cx de l'Hiſtoire.

Une fille preſſée par un jeune libertin lui réſiſta de toutes

toutes ſes forces ; ſes regles ſe ſupprimerent, & elle tomba preſque ſur le champ dans une véritable Hydrophobie, dont elle mourut le troiſieme jour. L'irritation nerveuſe portée à ſon comble, tant par la fureur que par la ſuppreſſion des regles, a donc ſuffi pour produire cette terrible Maladie ; mais où étoit le ſiége de cette irritation nerveuſe ? Il eſt probable qu'elle étoit à la matrice, & cette explication eſt plus vraiſemblable que de recourir à l'infection générale des liqueurs dans un ſi court eſpace de tems.

Enfin, certaines Maladies peuvent encore déterminer la Rage, & nous n'en citerons ici qu'un ſeul exemple extrait de M. Portal, pag. 15.

« Une Demoiſelle de vingt-deux ans eut une eſquinancie, dont elle périt. Elle éprouva avant de mourir » une telle horreur pour toute eſpece de liquide, qu'elle » donnoit les plus grandes marques de douleurs, toutes » les fois qu'on lui préſentoit quelque boiſſon. D'abord » elle eut de l'averſion pour l'eau pure, enſuite pour le » bouillon : elle prenoit encore un peu de ſyrop de » mûres pour ſe gargariſer ; mais elle finit par ne vouloir prendre ni voir aucune eſpece de liquide, quelque » foncé qu'il fût en couleur.

» On ſe convainquit par l'ouverture du corps, à » laquelle j'aſſiſtai, continue M. Portal, que le pharinx, » l'extrémité ſupérieure de l'œſophage, le larinx & la » trachée-artère, étoient enflammés dans toute leur » étendue, & gangrenés en divers points ».

Les ouvertures de cadavres des individus morts de la Rage ſpontanée, viennent à l'appui de l'obſervation que nous venons de rapporter. On trouve dans M. Portal, pag. 30, le Procès-verbal d'une de ces ouvertures qu'il a extraite du Tome VII, de la Collection académique, pag. 381, & que voici en abrégé.

Un homme qui étoit mort de l'Hydrophobie ſpontanée, puiſqu'il ne ſe ſouvenoit pas d'avoir été mordu par

aucun animal, avoit la lame interne de l'eſtomac en putréfaction; l'orifice ſupérieur de ce viſcere, l'œſophage fort rétréci, & la portion cave du foie enflammée & preſque gangrenée. Les autres dérangemens ne pouvoient point être conſidérés comme cauſe de mort.

Un chien mort de la Rage, que M. Portal a ouvert lui-même, avoit la ſurface interne du larinx & du pharinx très-enflammés; le cerveau, le cervelet & la moëlle épiniere étoient dans le meilleur état.

Les obſervations qu'on vient de lire, les réflexions qu'elles font naître & les conſéquences qu'on en doit tirer, prouvent, ſelon nous, que la cauſe & le ſiége de la Rage de cauſe interne ſont indiviſibles, & que tous les accidens ſont une ſuite de l'irritation que la cauſe excite dans le lieu même où elle a été fixée primitivement. La vérité eſt ſouvent près de nous & très-ſimple; mais on ne la voit pas, on veut quelque choſe de plus merveilleux, de plus inconcevable, de plus difficile à ſaiſir.

La Rage de cauſe externe ou communiquée, qui eſt celle qui ſe préſente le plus ſouvent à nos obſervations, & qu'on avoit ſeule en vue, avoit fait naître des idées différentes. Les uns, & c'eſt l'opinion la plus répandue, en avoient placé le ſiége dans les glandes ſalivaires; certains dans le foie, d'autres dans les membranes du cerveau & de la moëlle épiniere, &c. &c.

Ceux qui ont adopté la premiere opinion, ont cru que le venin qui avoit été dépoſé dans la plaie pénétroit dans la maſſe des liqueurs, qu'enſuite il en étoit ſéparé par les glandes ſalivaires où il infectoit la ſalive. Ils ſe ſont fondés ſur une ſuite de raiſons ſpécieuſes, & qui leur ont paru ſans réplique.

Un animal, ont-ils dit, mordu à la jambe, & qui devient enragé, reſſent des embarras, de la douleur à la gorge, a une ſalivation abondante; c'eſt la ſalive elle-même qui devient contagieuſe, & qui acquiert la pro-

priété de communiquer la Rage à un autre individu.

Mais ces phénomenes arrivent-ils par un transport réel du venin dans les parties affectées? Le venin a-t-il assez d'intelligence ou d'affinité avec elles pour les choisir de préférence? Quelles sont les routes qu'il prend pour y parvenir? La salive elle-même est-elle la seule liqueur de l'animal enragé qui soit contagieuse, & a-t-on fait assez d'expériences pour s'en assurer? Toutes ces questions, & beaucoup d'autres du même genre qu'on pourroit faire encore, sont difficiles à résoudre. Elles peuvent s'élever avec autant d'avantage contre toutes les opinions qui donnent à la Rage un siége d'élection, & les rendre également inconcevables.

Mais puisque la Rage de cause interne a son siége dans le lieu même où sa cause a été engendrée, pourquoi la Rage communiquée n'auroit-elle pas le sien dans celui où sa cause a été déposée, quelqu'éloigné qu'il soit du théâtre des principaux accidens?

Ceux qui réfléchiront sur l'appareil du systême nerveux, source unique de la sensibilité & de l'irritabilité, sur ses communications innombrables, qui établissent entre ses différens départemens une correspondance démontrée par l'Anatomie, ne seront point étonnés qu'une irritation faite dans un point devienne universelle : c'est l'archée de Van-Helmont qui met tout en fureur. La Rage est une maladie véritablement nerveuse & reconnue pour telle dès la plus haute antiquité. Les maladies de cette espece ont souvent des causes isolées, & qui produisent des phénomenes extraordinaires. Sans parler des affections qu'on appelle vapeurs, où l'on observe une extrême variété, nous en connoissons d'autres qui sont accompagnées sympathiquement d'accidens convulsifs affreux & même mortels, dont la cause est une irritation purement locale. On nous permettra d'en parcourir quelques-unes; elles donneront à notre opinion un degré de probabilité auquel il sera difficile de se refuser.

La premiere & la plus dangereuſe de ces affections eſt le tétanos. Il conſiſte dans une roideur convulſive de tout le corps, principalement de la mâchoire inférieure, qui empêche le Malade de parler, d'avaler, & néanmoins laiſſe tous les ſens dans leur intégrité. Cette maladie fait périr dans l'eſpace de quelques jours, & eſt ſouvent, peut-être toujours, occaſionnée par une irritation locale; nous allons en citer des exemples.

Le nommé Joſeph Malterre, Maçon, âgé d'environ quarante-cinq ans, en démoliſſant une vieille boiſerie, au mois de Mars 1781, marcha ſur un clou rouillé, qui perça la ſemelle de ſon ſoulier, & entra aſſez profondément ſous la plante d'un de ſes pieds. Cette bleſſure lui cauſa d'abord beaucoup de douleur, il fut obligé de ſe mettre au lit. Il ſe panſa avec le baume Samaritain, qui calma ſa douleur au bout de quelques jours. Il étoit guéri de ſa bleſſure & prêt à reprendre ſes travaux, lorſqu'il fut attaqué d'une roideur convulſive dans tout le corps, d'un reſſerrement à la mâchoire inférieure qui l'empêchoit de parler, & rendoit la déglutition difficile au tétanos, enfin, qui l'emporta dans l'eſpace de quatre jours, malgré toutes les potions antiſpaſmodiques & calmantes qu'on lui fit prendre. Son pied n'étoit plus ſenſible dans le lieu bleſſé, & la plaie étoit cicatriſée.

On trouve dans l'extrait du *Prima Menſis* de la Faculté de Médecine de Paris, inſéré dans le Journal de Médecine de Juillet 1782, une Obſervation de M. Desbois, Médecin de la Charité, qui a beaucoup de rapport avec la précédente. Un Ecolier de Philoſophie qui s'étoit bleſſé à la plante du pied avec un clou, fut pris quelques jours après, « le 10 Mai, à onze heures du ſoir, » d'une oppreſſion qui augmenta pendant la nuit. Le » matin à ſix heures on le trouva en pleine connoiſ» ſance, mais ſaiſi d'un tétanos violent, avec une vive » douleur, depuis le cou juſqu'aux reins. La reſpiration » étoit très-difficile, & il n'éprouvoit de ſoulagement

» qu'en se faisant comprimer fortement l'épigastre. A
» midi les artères sembloient être vuides, le pouls étoit
» flasque. On le saigna, les antispasmodiques furent
» tentés inutilement, les symptômes augmenterent, &
» le Malade mourut à onze heures du soir. Une heure
» avant sa mort il quitta son lit, & fit assez bien une
» Leçon de Mathématiques. Le cadavre étoit très-fœtide
» le lendemain; le tissu cellulaire étoit échymosé, &
» une légere piquûre de scalpel en faisoit sortir du sang.
» Le cœur étoit vuide, on trouva environ quatre onces
» de sang dans le thorax. Le foie étoit sain, mais sa
» membrane extérieure étoit d'un verd tirant sur le
» noir ».

Il y a quelques années qu'un homme fut placé à notre Hôpital pour une plaie considérable qu'il avoit à la partie inférieure & interne d'une jambe, avec grande perte de substance & dénudation du tibia. Il y fut pansé méthodiquement pendant près de cinq mois. L'exfoliation de l'os se fit, mais à peine la plaie fut-elle cicatrisée, que le tétanos attaqua le Malade, & le fit périr dans quatre ou cinq jours avec des mouvemens convulsifs horribles: il avoit la mâchoire serrée, & se tenoit roide dans son lit comme une barre de fer.

Cet effet terrible du tétanos à la suite des plaies a été reconnu par les Médecins de l'antiquité. Hippocrate en a fait le sujet d'un Aphorisme, où il l'annonce comme mortel (*a*). Aretée de Capadoce, est presque du même sentiment, & on va voir que les Observateurs modernes n'ont rien diminué de la sévérité de ce prognostic.

Le célebre le Cat, pendant l'espace de trente-un ans, a observé à l'Hôpital de Rouen une douzaine de Malades attaqués de cette espece de convulsion, & il ne s'est pas souvenu d'en avoir vu guérir aucun (*b*).

(*a*) Aph. 2. Sect. 5. Charter. Tom. IX.
(*b*) Voyez Dissertation sur la sensibilité des Méninges.

Elle arrive ſouvent aux Malades à qui on vient de faire la caſtration, & dépend de ce qu'on a trop ſerré la ligature du cordon des vaiſſeaux ſpermatiques. M. le Blanc, Chirurgien d'Orléans, aſſure qu'un Chirurgien-Major d'un grand Hôpital lui avoit dit, que de quatorze opérations de caſtration qu'il avoit faite, douze Malades étoient morts par la forte ſtriction de la ligature *à laquelle il étoit accoutumé* (*a*).

M. Morand a vu arriver à deux perſonnes à qui on avoit fait la même opération une convulſion, qui ôta aux Malades la poſſibilité d'ouvrir la bouche & d'avaler, ce qui les fit périr (*b*).

M. Lieutaud a été témoin du même malheur dans le même cas (*c*).

M. de Sauvages, dans ſa Noſologie IV Claſſe, Ordre 3, rapporte d'après M. Vandermonde, que dans les Iſles de Bourbon & de Madagaſcar, le tétanos ſuccede aux plaies même légeres, lorſqu'après la guériſon les convaleſcens s'expoſent à l'air froid, ou trempent la partie bleſſée dans l'eau froide. On les traite par les cardiaques, les ſudorifiques, les frictions avec un linge chaud, & lorſque ces remedes n'operent pas, on brûle la cicatrice profondément avec un fer chaud; moyen extrême, mais qui en a guéri pluſieurs.

Tous les gens de l'Art connoiſſent les accidens qui ſuccedent ſouvent aux piqûres faites par une lancette, une aiguille, une épine, une arête de poiſſon, &c. Tout récemment M. Bourienne, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires de l'Iſle de Corſe, en a vu d'affreux ſuccéder à la piqûre des arêtes de la Vive, eſpece de poiſſon de mer; ils étoient tels, dans la premiere Obſervation qu'il cite, *qu'il crut voir un homme dans un accès*

(*a*) Voyez Précis d'Op. de Chirurg. Tom. I. pag. 85.
(*b*) V. Opuſcules de Chirurg. ſeconde Partie, pag. 173.
(*c*) V. Précis de Méd. ſeconde Edit. pag. 549.

d'Hydrophobie : il avoit des mouvemens convulſifs, la peau ſeche & aride, le pouls petit, concentré; l'écume lui ſortoit de la bouche, il ne pouvoit articuler les ſons, on remarquoit des ſoubreſauts dans les tendons, &c. Cependant tout ſe calma preſque ſubitement par le moyen de trois taillades profondes qu'il fit dans le lieu de la piquûre, & par l'application de l'huile d'hypéricum ſur la partie bleſſée. On trouve dans ſon Mémoire qui m'a été communiqué en manuſcrit, & qui a été inſéré dans le Journal de Médecine, Chirurgie & Pharmacie Militaire, Juillet 1782, pag. 371, d'autres exemples où la même Méthode a eu le même ſuccès.

Cette cauſe peut agir dans toutes les parties où les nerfs jouiſſent de leur ſenſibilité exquiſe. Un Négre fut attaqué de coliques, de convulſions par intervalle, & enfin du tétanos auquel il ſuccomba. M. Barere ouvrit le cadavre; il n'y avoit rien d'altéré dans le cerveau, mais il trouva dans le canal inteſtinal quantité de vers, dont quelques-uns perçoient le colon, & bouchoient par leur préſence l'ouverture qu'ils avoient faite (*a*).

Les Obſervations en aſſez grand nombre que nous venons de rapporter, prouvent inconteſtablement que le tétanos, dont les Malades qui en font le ſujet ont été attaqués, dépendoit d'une irritation excitée dans la plaie même, ou par un corps étranger, où par une cicatrice, une ligature trop ſerrée, ou par une ſubſtance quelconque qui y agaçoient les nerfs d'une certaine maniere.

Cette irritation nerveuſe modifiée différemment par des agens de nature oppoſée, peut produire des convulſions & des criſpations d'eſpeces différentes; tantôt ce ſera le tétanos, comme on l'a vu ci-deſſus, une autre fois ce ſera l'épilepſie, & nous ne craindrons pas d'en citer des exemples tirés d'Auteurs dignes de foi.

Le fameux Lamotte, Chirurgien de Valogne, dans

(*a*) Voyez Obſ. Anatom. pag. 167.

ſon Traité complet de Chirurgie en cite plusieurs exemples. D'abord celui d'une jeune fille (*a*), qui mourut d'une épilepſie, cauſée par une pierre anguleuſe engagée dans les baſſinets du rein droit. 2°. Celui d'une autre fille de dix à douze ans attaquée également d'accès d'épilepſie, qui ſe terminerent par la ſortie de cinq petites pierres (*b*). Enfin l'obſervation d'un jeune homme qui reſſentoit une douleur vive au petit doigt de la main gauche, toutes les fois & immédiatement avant l'accès d'épilepſie, & à qui il conſeilla l'amputation du doigt pour le guérir (*c*). Il attribue ces épilepſies à une humeur âcre, qui des parties malades eſt portée au cerveau par le moyen de la circulation, où elle produit alors ſon effet; mais il ſe trompe évidemment, ce phénomene dépend de l'irritation locale faite à l'extrémité des nerfs, comme l'a penſé M. Briſſeau, dont il combat l'opinion fort mal-à-propos.

Ce dernier ſentiment eſt appuyé de l'autorité du célebre Van-Swieten, qui prétend, d'après les Obſervations de Médecine, qu'il y a des épilepſies qui dépendent d'une irritation locale (*d*); il aſſure même avoir vu un Malade, qui reſſentoit avant ſon accès un certain chatouillement au gros doigt du pied, comme s'il y avoit des fourmis qui montoient à la jambe, à la cuiſſe, au bas-ventre & juſqu'aux entrailles, & alors les convulſions s'établiſſoient. On pouvoit les arrêter en faiſant une forte ligature au-deſſus du genou, quand l'irritation commençoit à ſe faire ſentir, & il aſſure qu'on a, dans des cas pareils, tiré un grand avantage d'un cauſtique appliqué à l'endroit déſigné, & avec lequel on a brûlé profondément. Il avoit dit auparavant qu'il n'y auroit plus lieu de craindre la convulſion ſi l'on coupoit, ſi l'on comprimoit & ſi l'on brûloit un nerf, dont la léſion troubloit toutes les fonctions.

(*a*) Voyez Lamotte, Obſerv. 173, Tom. II, pag. 416.

(*b*) Ibid. Obſ. 174, p. 419.

(*c*) Ibid. Obſ. 177, p. 427.

(*d*) Voyez ſon Commentaire du § 234 de la Chirurgie de Boërhaave.

Nous

Nous ne citerons pas toutes les Obſervations de cette eſpece, que M. Tiſſot a raſſemblées dans ſon Traité d'Epilepſie, à l'Article des Epilepſies ſympathiques : nous nous contenterons de celle-ci qui nous a paru concluante.

Le Docteur Short a guéri une femme de l'Epilepſie, en lui faiſant l'extraction d'un ganglion qu'elle avoit à la jambe, à la partie inférieure des muſcles jumeaux où elle reſſentoit une douleur avant l'accès (*a*). Cette Epilepſie n'étoit ſûrement pas produite par une métaſtaſe au cerveau ; elle dépendoit de l'irritation locale, & fut guérie par l'extraction de la cauſe.

On a vu ci-devant que le tétanos, qui ſuccede aux plaies, étoit la ſuite d'une irritation nerveuſe locale, qui troubloit l'économie animale au point d'occaſionner la mort ; on vient de voir enſuite, que cette irritation changée étoit la ſource de certaines Epilepſies qui ſe guériſſoient en enlevant la cauſe irritante ; ce qui eſt une preuve démonſtrative de ſon exiſtence. On ne ſera plus étonné ſi nous aſſurons que les bleſſures venimeuſes reconnoiſſent la même cauſe diverſement modifiée ſuivant la nature du venin, & l'impreſſion particuliere qu'il fait ſur le genre nerveux. Nous trouverions ſans doute en ſuivant cette route une multitude de Maladies qui n'ont point d'autres ſources, parce qu'il n'y a dans le ſyſtême animal que les nerfs qui ſoient ſenſibles, & que rien ne s'exécute ſans leur moyen.

Le venin de la vipere ne produit qu'une irritation locale, & ne pénetre point dans le ſang. M. Méad, dans ſon Traité des Poiſons, prétend que tous les accidens, que celui de la vipere occaſionne, dépendent de l'irritation nerveuſe & du déchirement des membranes ; que ſi la maſſe des liqueurs ſe corrompt par la ſuite, c'eſt l'effet d'une circulation accélérée, du trouble des ſecrétions, & de la dégénéreſcence du ſang dans les petits

(*a*) Voyez Traité de l'Epilepſie de Tiſſot, pag. 94.

vaiſſeaux. C'étoit auſſi l'opinion de M. Queſnay, qui l'avoit puiſée dans l'Ouvrage de M. Lambert de Marſeille (*a*), & de feu M. Pouteau de Lyon (*b*).

Si, ſans s'arrêter aux phénomenes qui ſuivent la morſure de la vipere, on examine avec attention ceux de ſa curation, on ne pourra s'empêcher de penſer comme ces Auteurs, & d'être convaincu qu'ils ont trouvé la vérité. La partie s'enfle, il ſurvient des échimoſes qui ne ſont qu'une ſuite de l'étranglement des vaiſſeaux produit par le ſpaſme. Le Malade eſt attaqué d'anxiétés, de foibleſſes, de maux de cœur, de vomiſſemens : on diroit que le venin a pénétré dans les vaiſſeaux, qu'il a corrompu toutes les liqueurs, qu'il attaque même juſqu'au principe vital! Cependant qu'on applique ſur la partie malade une liqueur qui décompoſe le venin, tous les accidens ceſſent, & le Malade guérit : en voici un exemple.

Au mois de Mai 1781, un Herboriſte de cette ville, connu ſous le nom de Béoſt, fut mordu d'une vipere à la malléole externe de la jambe droite. Il revint chez lui avec beaucoup de peine, & on fut obligé de le mettre au lit. A mon arrivée ſur le ſoir, je lui trouvai le pied, la jambe & la cuiſſe exceſſivement enflés ; il y avoit autour de la morſure, même à un certain éloignement, des échimoſes irrégulieres. Le Malade n'avoit plus de pouls ; les mains étoient froides, il parloit avec difficulté, ſa voix étoit entrecoupée de ſanglots : il vomiſſoit des matieres verdâtres & porracées, ſe plaignoit de maux de cœur continuels ; on auroit dit qu'il étoit prêt à mourir. Je lui fis ſur le champ des ſcarifications ſur la morſure, & y introduiſis du beurre d'antimoine qui produiſit une eſcare profonde. Je lui fis donner un verre de vin en attendant l'alkali volatil, & recommandai qu'on lui fît prendre de ce dernier remede, quatre gouttes de deux

(*a*) Voyez Traité de la Gangrene, par Queſnay, pag. 115, 193, 196.
(*b*) V. Mêlanges de Chirurgie, par Pouteau, p. 169.

heures en deux heures dans une tasse de thé. L'effet du beurre d'antimoine fut si prompt, que les maux de cœur cesserent sur le champ, & que le Malade ne vomit plus. Le lendemain matin il n'y avoit plus d'enflure à la cuisse ni à la jambe, il n'en restoit qu'au pied & autour de la malléole. Le Malade avoit repris de la gaieté & du courage, & son pouls étoit dans l'état naturel.

Il est visible que le beurre d'antimoine avoit décomposé le venin, & fait cesser le spasme nerveux qu'il occasionnoit. Le venin n'avoit donc pas pénétré dans le sang, comme on l'auroit cru, il étoit donc toujours dans le lieu même où la vipere l'avoit déposé. Tous les accidens dépendoient donc de l'irritation qu'il y produisoit localement.

L'alkali volatil pris intérieurement n'a servi qu'à réveiller le ton des vaisseaux & à seconder les efforts de la nature; mais il est vraisemblable que le Malade auroit guéri sans cela, & que la décomposition du venin par l'acide marin auroit suffi. Si on a vu l'alkali volatil devenir véritablement spécifique, c'est lorsqu'on l'a employé extérieurement sur la partie blessée. Celui que le célebre de Jussieu appliqua sur la morsure qu'avoit reçu l'Etudiant, qui suivoit ses Cours de Botanique, ne guérit que parce que, de même que le beurre d'antimoine, il décomposa le venin & le rendit sans effet.

Nous sommes bien persuadés que toutes les plaies vénineuses sont dans le même cas; celles faites par le scorpion, le serpent à sonnettes, &c. &c. ces plaies ne se guérissent que par des applications locales qui décomposent le venin, l'adoucissent, & calment par ce moyen, changent ou détruisent l'irritation nerveuse.

Il en est de même des poisons pris intérieurement; ils produisent sur l'estomac & les intestins une irritation locale, plus ou moins forte relativement à leur degré d'activité. Le véritable contre-poison est le remede qui s'attache à la substance vénéneuse par les loix de l'affinité,

l'enveloppe, la décompoſe & la neutraliſe. Si on veut que ces poiſons pénetrent dans le ſang, il faut les délayer, les étendre, les adoucir au point de les empêcher de produire l'irritation locale; ſans cela, ils ſont trop étrangers à la nature pour être admis dans les vaiſſeaux: ceux-ci ſe froncent, ferment le paſſage, & ſont plutôt détruits que de devenir perméables.

S'il y a des maladies convulſives, dangereuſes & affreuſes, qui ne dépendent que d'une irritation locale; ſi les venins & les poiſons agiſſent ſur nos corps par le même méchaniſme, le venin de la Rage doit opérer de la même maniere; & nous croyons que ce ne ſera pas avancer un paradoxe, que de ſoutenir que ſon action eſt purement locale. Les accidens qu'il produit ne ſont pas plus ſinguliers que ceux des affections que nous avons parcourues; & ſi chacune de ces affections a des ſymptômes qui lui ſont propres, on ne doit pas être ſurpris que la Rage ait auſſi les ſiens: le mode de l'irritation fait tout.

La ſalive d'un animal enragé eſt bien véritablement le venin qui produira la Rage à un autre individu qui le reçoit par une morſure. Cette liqueur détériorée, devenue viſqueuſe & tenace par les mouvemens convulſifs de l'animal & la fréquence de ſa reſpiration, ſe colle aux parois de la plaie où elle eſt introduite, & y adhere fortement (*a*). Elle n'eſt point encore un poiſon décidé, quoiqu'avec beaucoup de diſpoſitions à le devenir, & il lui faut un tems ſouvent très-long pour l'acquérir.

Si cette ſalive dépoſée dans une plaie ſe mêloit avec le ſang, comme on l'a avancé, l'extrême diviſion à laquelle elle ſeroit expoſée pendant le long tems qu'elle circuleroit dans le torrent des liqueurs, anéantiroit ſans doute ſon action. Mais, dira-t-on, c'eſt un ferment qui change par degrés toutes les liqueurs, & leur fait prendre

---

(*a*) Voyez Diſſert. ſur la Rage, par de Sauvages, §. XVI.

ſon propre caractere ? Peut-on concevoir qu'une matiere quelconque expoſée à un grand mouvement, & ſans ceſſe diviſée & délayée, puiſſe fermenter ? Ne faut-il pas le repos dans les bornes circonſcrites pour que le mouvement ſpontané s'établiſſe, & ici l'action vitale ne s'y oppoſe-t-elle pas conſtamment ?

Si, comme d'autres le prétendent, le venin ſe tranſportoit de la plaie à la gorge pour infecter la ſalive par d'autres routes que la circulation, on verroit des traces de ſon paſſage ; cependant on n'en voit aucune, dit M. Vaughan (*a*) « on ne découvre ſon trajet par aucun » ſigne dans les vaiſſeaux lymphatiques, qui ſont entre » la bleſſure & les glandes conglobées voiſines, ni même » dans les glandes elles-mêmes ». Il ne quitte donc pas le lieu où il s'eſt fixé.

Dans l'intervalle qui s'écoule depuis le moment de ſon inſertion juſqu'à celui où il agit, il ne donne aucune preuve de ſa préſence. La veille de ſon exploſion le bleſſé n'éprouvoit aucune ſenſation ; il jouiſſoit de toutes ſes fonctions, rien ne paroiſſoit altéré chez lui ; ſes liqueurs étoient ſaines, nourricieres comme à l'ordinaire, point contagieuſes. On a vu des hommes habiter avec des femmes juſqu'au moment où le virus étoit prêt d'agir (*b*). On a vu des perſonnes ſe nourrir de lait de vaches, qui commençoient à éprouver les ravages de la Rage. (*c*). On a vu même des hommes manger des animaux tués pendant cette Maladie, ſans en éprouver d'accident (*d*), & d'autres ordonner comme préſervatif le foie de ces animaux (*e*). Le ſang n'étoit donc point infecté avant le développement de la Rage ; il ne l'étoit pas encore dans le commencement de ſon action ; mais où le poiſon exiſtoit-il ? La réponſe eſt déja faite.

(*a*) Recherches ſur la Rage, par M. Andry, pag. 186.
(*b*) Voyez M. Andry, p. 28 & 29.
(*c*) Ibid, p. 27.
(*d*) Voyez M. Andry, p. 30.
(*e*) Ibid, p. 61.

Lorſque le venin contenu dans la plaie eſt parvenu à ſon degré de développement, & qu'il commence à agir, pluſieurs Auteurs, & M. de Sauvages en particulier (a), prétendent que c'eſt alors qu'il ſe mêle dans le ſang & l'infecte. Nous avions adopté la même opinion en 1780 (b). Mais ſi on peut concevoir tous les ſymptômes qu'il produit par la ſeule irritation locale, pourquoi recourir à une infection qui préſente beaucoup plus de difficultés? Des cauſes de maladies que nous croyons quelquefois très-compliquées ſont ſouvent très-ſimples. Qui croiroit, en voyant un homme attaqué du tétanos, de l'Epilepſie, des accidens de la morſure d'une vipere, &c. que tous les phénomenes extraordinaires que l'on obſerve dans ces différentes affections ſont uniquement le produit d'une irritation locale? Cependant rien n'eſt plus vrai, & il faudroit avoir une opiniâtreté bien décidée pour le nier.

Mais cette ſalivation qui ſurvient dans la Rage, le reſſerrement à la gorge, la ſuffocation que le Malade éprouve, l'horreur de l'eau, &c. d'où cela dépend-t-il, ſi le venin n'eſt pas fixé à la gorge & mêlé dans la maſſe du ſang? Je demanderai à mon tour qu'on m'explique autrement que par l'irritation nerveuſe, le reſſerrement des mâchoires, l'état convulſif univerſel qui arrive dans le tétanos & dans l'Epilepſie de cauſes externes. L'écume abondante qui vient à la bouche dans cette derniere affection; les anxiétés, les foibleſſes, les maux de cœur, les vomiſſemens de bile verdâtre & porracées qui ſuivent la morſure de la vipere; tous ces ſymptômes ſont cependant produits par un vice local; pourquoi ceux de la Rage ne reconnoîtroient-ils pas la même ſource?

Mais comment concevoir l'infection de la ſalive dans un animal enragé? Comment cette liqueur naturelle-

(a) Voyez Diſſert. ſur la Rage, par de Sauvages, §. XVIII.
(b) Voyez mes Obſerv. ſur la Rage, p. 22.

ment si douce devient-elle vénéneuse & contagieuse? Je crois qu'elle le devient, & que c'est un effet des mouvemens convulsifs & du spasme universel. Elle éprouve alors un changement singulier & inexplicable, qui lui imprime un caractere propre à exciter sur le genre nerveux d'un autre individu les mêmes mouvemens que ceux par qui elle a été altérée. On a vu la salive devenir vénéneuse, & en état de communiquer la Rage sans que l'individu en fût atteint. Suivant M. Andry, page 17. « Malphighi raconte l'histoire de sa mere, qui devint » Hydrophobe en conséquence d'une morsure que lui » fit sa fille, prise d'une attaque d'Epilepsie. M. Pouteau, » celle d'un homme, qui, dans une violente colere, en » mordit un autre, lequel devint enragé. Le même, » d'après les Transactions philosophiques, rapporte qu'un » homme sortant du jeu & au désespoir d'avoir tout » perdu, se mordit au poignet & mourut de la Rage. » Manget cite l'exemple d'un Prêtre, qui fut attaqué » de la Rage pour avoir été mordu par un simple fébricitant. Suivant Zuinger, un enfant mourut de la Rage » à la suite d'une morsure faite par un chien, qui n'étoit » ni ne devient enragé. » M. Siélig observe que quelques personnes ont été attaquées de la Rage, après avoir été mordues par des animaux qui n'étoient qu'irrités, & nullement atteints de cette Maladie (*a*). La colere, la fureur des spasmes convulsifs & épileptiques, &c. peuvent donc communiquer à la salive une qualité délétere & contagieuse, capable de produire la Rage.

Il est probable que la salive n'a pas encore la qualité contagieuse dans le commencement de la Maladie, dans le premier période; elle ne l'acquiert que lorsqu'elle a été travaillée par la fievre rabifique & par les mouvemens convulsifs, enfin, quand l'Hydrophobie est complettement déclarée; & elle devient de plus en plus viciée, ainsi

(*a*) Voyez M. Andry, pag. 225.

que toutes les autres liqueurs, à meſure que l'animal approche de ſa fin.

Un chien couchant de grande taille, qui appartenoit à un Citoyen de cette ville, devint tout-à-coup de mauvaiſe humeur. Il buvoit & mangeoit encore quand il mordit pluſieurs chiens. Il courut le même jour à la campagne, où il attaqua différens animaux; enfin il paſſa la riviere à la nage pour en aller mordre d'autres qui étoient ſur la rive oppoſée. Il ſe ſauva, & fut tué dans une ville voiſine comme étant enragé. La certitude où l'on étoit ici que ce chien avoit bu, ſon paſſage dans la riviere perſuaderent qu'il n'étoit point malade; en conſéquence on ne s'occupa pas des animaux qu'il avoit bleſſés, qui effectivement n'éprouverent aucun accident.

Il y a lieu de préſumer néanmoins que ce chien étoit dans le premier période de la Rage, où pour l'ordinaire l'Hydrophobie n'exiſte pas, comme on le verra ci-après, & que la ſalive n'étoit point encore vénéneuſe.

Lorſque l'Hydrophobie exiſte, toutes les liqueurs deviennent contagieuſes. « Boerhaave & Van-Swieten, » ſon commentateur, regardent la chair des animaux » morts de la Rage comme capable de communiquer » cette Maladie. M. Brogiani eſt du même avis. Lémery » rapporte qu'un chien devient enragé après avoir lappé » le ſang d'un homme Hydrophobe qui venoit d'être » ſaigné. Balthaſar Timæus aſſure qu'un payſan, ſa » femme, ſes enfans & pluſieurs autres perſonnes furent » attaquées de la Rage pour avoir bu du lait d'une vache » enragée. Un Anatomiſte fut attaqué & mourut de la » Rage pour avoir diſſéqué le corps mort d'un chien » enragé (*a*) ». Pluſieurs autres exemples cependant prouvent qu'on a mangé impunément de la chair des animaux enragés. Ces faits contradictoires en apparence s'expliquent aiſément par les différens tems de la Maladie.

(*a*) Voyez M. Andry, pag. 31, 32.

Les

Les uns en ont mangé avant la corruption générale, dans le premier degré de la Rage; les autres dans l'Hydrophobie confirmée.

La Rage, soit spontanée, soit communiquée, dépend donc d'une irritation nerveuse, locale, interne ou externe. Les faits que nous avons rapportés nous en ont persuadé, & quiconque voudra les examiner attentivement, y réfléchir de bonne foi & sans préoccupation, ne tardera pas à s'en convaincre comme nous. L'absence rare de la douleur, de l'inflammation à la partie affectée n'en dissuadera pas, parce qu'on sait que la cause la plus légere en apparence produit quelquefois les symptômes les plus effrayans. On a vu des personnes tomber en convulsion par le simple chatouillement fait sur les lévres avec la barbe d'une plume, sans qu'il soit resté sur la partie affectée de vestiges d'inflammation. Il n'y en avoit point dans le pied du malheureux Maltere, ni dans celui de l'Ecolier de Philosophie, qui tomberent dans un tétanos mortel après la piquûre d'un clou rouillé (*a*). L'irritation rabibique n'est pas la même; mais l'une nous donne l'idée de l'autre, & toutes les deux sont également funestes.

Si nous consultons les ouvertures de cadavres, nous n'en trouverons aucunes qui s'opposent à notre opinion sur le siége que nous avons assigné à la Rage; plusieurs mêmes paroissent la confirmer. On a déja vu celles que nous avons citées pour la Rage spontanée, qui paroissent prouver que le siége & la cause s'en trouvent en même-tems dans le trajet du canal alimentaire. On verra que dans la Rage communiquée souvent ces parties ne sont point ou que peu affectées.

Un homme âgé de soixante ans, qui avoit été mordu au métacarpe gauche, & dont M. Portal rapporte l'histoire (*b*), qu'il a extraite de Morgagny, n'avoit point les

(*a*) Voyez ci-devant, pag. 17, 18.
(*b*) Voyez Obs. sur la nature & sur le traitement de la Rage, édit. de 1779, p. 38.

organes de la déglutition enflammés, la partie ſupérieure du pharinx étoit ſeulement un peu rouge.

L'ouverture des deux autres cadavres morts de la Rage communiquée (*a*), n'a préſenté dans l'un des ſujets qu'un peu de rougeur à la ſubſtance intime du larinx & du pharinx, & ces parties n'étoient nullement altérées dans l'autre ſujet. « Le cerveau, le cervelet & la moëlle épi- » niere étoient dans l'état naturel, ſoit pour la couleur, » ſoit pour la conſiſtance ».

Deux cadavres d'Hydrophobes, dont M. Vaughan (*b*) fit l'ouverture, ne préſenterent aucune marque d'inflammation dans les organes de la déglutition & de la digeſtion, tous les viſceres du bas-ventre étoient dans leur état naturel, nullement diſtendus par le ſang & nullement décolorés; dans l'un, les vaiſſeaux du cerveau étoient peut-être un peu gorgés de ſang.

L'ouverture des cadavres des enragés morts à Senlis, n'a abſolument rien préſenté dans l'arriere-bouche, ni dans l'œſophage. Deux avoient quelques points de phlogoſe dans l'eſtomac & les inteſtins, ce qu'on pourroit attribuer à la multitude de remedes & de purgatifs qu'ils avoient pris, peut-être à la ſalive mercurielle & corroſive qu'ils avaloient. Ils avoient en même-tems de l'engorgement aux vaiſſeaux & aux membranes du cerveau. Un d'entr'eux, le nommé Briquet, avoit toutes les parties de la déglutition dans l'état naturel, & aucuns veſtiges d'inflammation dans l'intérieur du crâne. Il eſt vrai qu'un enfant de cinq ans eſt mort avec la gangrene à la joue gauche, aux gencives, à la partie interne des lévres, à toute la langue, à l'amygdale droite & au voile du palais; mais ces ravages affreux ſont viſiblement l'effet du mercure qui a porté à la bouche avec fureur, & non celui du virus Hydrophobique.

(*a*) Ibid, pag. 41.
(*b*) Voyez M. Andry, pag. 171, 183.

Nous n'insisterons pas davantage sur les ouvertures de cadavres, qui dans cette Maladie comme dans beaucoup d'autres, ne donnent, contre l'opinion commune, presqu'aucune connoissance positive sur leurs causes & sur leurs siéges, & n'instruisent jamais que de leurs effets. Depuis assez long-tems que j'étudie & que je pratique l'Art de guérir, j'ai fait, tant dans les Hôpitaux qu'ailleurs, une très-grande quantité d'ouvertures de cadavres, & excepté les Maladies de causes violentes externes, celles d'obstructions des visceres & de poitrine, je n'ai rencontré que des effets, souvent même je n'ai rien apperçu qui pût donner lieu à des conjectures vraisemblables sur ce qui avoit pu produire la mort, & je suis persuadé que beaucoup de Praticiens se sont trouvés dans le même embarras que moi. Je n'ai jamais disséqué de cadavres d'Hydrophobes, mais j'ai lu attentivement le rapport de ceux qui ont été ouverts par les Auteurs principaux qui ont écrit sur l'Hydrophobie; j'y ai rencontré tant de variétés, tant de dissemblance, qu'il n'est pas possible d'en tirer aucune induction satisfaisante. Ceux qui en dernier lieu ont renouvellé l'opinion des Sectateurs d'Asclépiades, en prétendant que le siége de la Rage étoit dans les membranes du cerveau, de la moëlle épiniere, des ganglions cervicaux, &c. parce qu'ils ont trouvé ces membranes enflammées & les organes qu'ils renferment comme affaissés, ont encore pris un des effets pour la cause. Ce phénomene ne se rencontre pas toujours, mais quand cela seroit, y auroit-il quelque chose de bien étonnant, que dans une Maladie convulsive, telle que la Rage, l'irritation qui bouleverse tout le systême sensitif se communiquât aux enveloppes des nerfs & y produisît des étranglemens, des inflammations, &c. &c.? Ne rencontre-t-on pas souvent la même chose dans les cadavres de ceux qui sont morts d'autres Maladies convulsives?

Après avoir fait l'opération Césarienne à une femme qui venoit de mourir dans un accès d'Epilepsie qu'elle

avoit éprouvé pour la premiere fois, j'eus la curiosité de voir l'intérieur du crâne. Les membranes du cerveau & du cervelet étoient enflammées, les ventricules remplis d'une sérosité rougeâtre. Ce n'étoit certainement là que l'effet des convulsions épileptiques ; la véritable cause étoit l'irritation utérine, & s'il eût été possible de terminer l'accouchement, comme je l'ai vu arriver à plusieurs autres femmes qui étoient dans les mêmes circonstances, il est certain que les accidens épileptiques auroient cessé, & qu'ils n'auroient pas occasionné la mort.

On trouve même quelquefois des désordres bien plus considérables & bien plus sensibles ; une altération totalement putride dans les liqueurs, &c. On a vu ci-devant, page 18, l'ouverture du cadavre de l'Ecolier de Philosophie, mort du tétanos à la suite d'une piquûre au pied. Ce cadavre exhaloit une odeur fœtide, le sang étoit dissout, extravasé dans le tissu cellulaire & répandu dans la poitrine : on auroit dit que cette corruption générale étoit l'effet d'un poison ou d'un venin ; cependant il n'étoit que le produit du spasme nerveux. Il en est de même dans la Rage ; l'état inflammatoire des enveloppes nerveuses & de différentes parties, la prétendue sécheresse de la moëlle allongée & épiniere, la corruption même des liqueurs ne sont que l'effet du spasme nerveux.

Il nous reste à examiner les symptômes qui accompagnent la Rage, sur-tout dans son commencement, on verra qu'ils confirment notre opinion sur le véritable siége de cette Maladie.

La Rage communiquée, qui est celle que nous sommes à portée d'observer le plus souvent, commence plusieurs jours avant l'Hydrophobie. Quand le venin qui a été déposé dans la plaie est parvenu à son degré de maturité, qu'il a acquis le genre d'acrimonie qui lui est nécessaire pour agir sur la substance médulaire du nerf qu'il touche, il excite une irritation singuliere qui fait éprouver au blessé différens accidens que nous ne pouvons mieux dépeindre

qu'en rapportant l'hiſtoire de pluſieurs ſujets que nous avons vu périr de cette Maladie.

Un jeune enfant de cinq ans, nommé Jean Petit, mordu le 15 Mars 1780, & dont on trouvera l'Obſervation en entier dans la troiſieme Partie de cet Ouvrage, outre pluſieurs plaies graves qu'il avoit à la tête & au viſage, en avoit une dans le grand angle de l'œil qui pénétroit aſſez profondément ſous l'orbite. Je ne traitai pas cette derniere plaie ſuivant ma méthode, parce que n'ayant pas encore une certitude complette, que l'animal qui avoit fait les bleſſures fût enragé, je craignois d'expoſer mon Malade à perdre un œil ſans néceſſité. En conſéquence je me contentai de la panſer avec un bourdonnet garni de ſuppuratif & une emplâtre d'onguent de la mer. Cette plaie fut bientôt guérie malgré tous mes ſoins. Le 6 Mai ſuivant, le virus rabifique qui s'étoit conſervé dans cette plaie commença à agir, l'œil s'enflamma, la plaie du grand angle ſe r'ouvrit, il en ſortit une ſéroſité ſanguinolente & la fiévre ſe déclara. Qu'on remarque bien cette circonſtance : les autres plaies qui étoient cicatriſées ne changerent point de couleur ; une d'entr'elles qui étoit ſur le milieu de la tête où il s'étoit fait une exfoliation & qui étoit encore ouverte, ſuppuroit comme à l'ordinaire, ſans qu'on y remarqua aucune inflammation, aucun changement. (Nous inſiſterons encore dans la troiſieme Partie ſur cette particularité qui eſt déciſive pour notre opinion, & qui prouve que j'avois détruit le virus rabifique dans toutes ces plaies, mais que je l'avois laiſſé dans celle du grand angle de l'œil). Le pouls du Malade étoit fréquent & irrégulier, tantôt petit, tantôt plus fort, & quoique la peau fût toujours un peu humectée par la tranſpiration, on s'appercevoit de quelques ſoubreſſauts dans les tendons. L'enfant n'avoit plus ſa gaieté naturelle, ne demandoit plus à ſortir comme auparavant ; cependant il continuoit de boire, de manger ſans répugnance. Il crioit ſouvent la nuit pendant ſon

ſommeil, & quand on le réveilloit & qu'on lui demandoit ce qu'il avoit, il répondoit qu'il voyoit des fantômes qui le pourſuivoient & qui vouloient lui arracher l'œil. Il reſta dans cet état pendant ſix jours. Je commençois à me raſſurer ſur ſon ſort, lorſque le ſoir du 12 Mai il refuſa la boiſſon par intervalle. Le 13 il ne voulut plus boire tout-à-fait: il étoit dans une agitation continuelle, avec quelques mouvemens convulſifs au viſage, de l'écume à la bouche: on l'attacha dans ſon berceau: le pouls devint plus ſerré, & malgré cela il avoit des ſueurs abondantes & preſque continuelles. Sa reſpiration étoit courte & précipitée, & de tems en tems il pouſſoit de grands ſoupirs. Il avoit les yeux égarés & enflammés, l'œil bleſſé ſur-tout étoit d'un rouge de feu. Enfin il mourut la nuit du 16 au 17 Mai aſſez tranquillement.

Le 26 Avril 1780, la nommée Françoiſe Ethéveniot, âgée de trente-ſept ans, fut mordue par un chat à la partie latérale, externe & interne de l'avant-bras, à ſon articulation avec le poignet. Elle n'eut quelques inquiétudes ſur ſon ſort, que lorſque ſes plaies furent totalement guéries. On lui fit pour la tranquilliſer quelques ſcarifications ſur les cicatrices, on les brûla ſuperficiellement avec le beurre d'antimoine, on lui fit prendre douze gouttes d'alkali volatil matin & ſoir dans une taſſe de thé: on ne croyoit point du tout le chat enragé. Le 9 Juin ſuivant, quarante-quatre jours après la morſure, cette fille commença à reſſentir quelques élancemens au poignet. J'examinai les cicatriſes de ſes plaies, celle qui étoit à la partie interne du bras, ſur le trajet du tendon du cubital interne, me parut plus rouge que les autres, gonflée & douloureuſe. Je lui propoſai de faire de nouvelle ſcarifications: mon projet étoit d'emporter la place & de la brûler profondément, ſans égard pour les tendons & les ligamens, mais elle ne voulut pas abſolument y conſentir. Comme il y avoit une fievre irréguliere de la même nature que celle de l'enfant, je portai

un prognoſtic ſiniſtre, & fit prendre des bols avec le camphre, le muſc & l'opium, qu'elle continue pendant quelques jours, & qu'elle refuſa enſuite opiniâtrément. Les douleurs du poignet augmenterent, parurent s'étendre tout le long du bras juſqu'à l'épaule. La Malade devint inquiette, rêveuſe, ne dormit plus, fut abſolument Hydrophobe le 15 Juin, & on la trouva morte ſous ſon lit le matin du 18. Elle ne fut point furieuſe, ne perdit pas la raiſon, & ſe plaignit ſeulement d'un reſſerrement à la poitrine & d'une ardeur brûlante à la gorge qu'elle attribuoit à l'uſage de l'alkali volatil.

Jean Arbelot, dont on trouvera l'hiſtoire plus au long ci-après, bleſſé le 15 Mars 1780; ſortit de l'Hôpital le 18 Mai ſuivant, malgré un gonflement à la joue gauche qu'on prit pour une fluxion. Il revint le 22 avec la fievre rabifique. Sa phyſionomie étoit effrayante; je le fis mettre ſur le champ aux Petites-Maiſons. Il ne voulut prendre aucun remede, fut Hydrophobe le 24, devint d'une fureur extraordinaire, avec des juremens & des grincemens de dents effroyables. Il écumoit comme un épileptique. Il mourut la nuit du 26 au 27 du même mois. La plaie de la joue gauche cicatriſée, la premiere étoit couverte d'une croûte noirâtre.

Ces Obſervations m'ont mis dans le cas de faire quelques remarques aſſez intéreſſantes. La premiere, que la Rage eſt une Maladie plus longue qu'on ne l'imagine communément. L'enfant a été malade onze jours, qu'on peut partager en deux périodes: ſavoir, celui où l'Hydrophobie n'exiſtoit point, & celui où ce ſymptôme s'eſt déclaré. Le premier a duré ſix jours & le ſecond environ cinq. La fille n'a eu que dix jours de maladie, qui ont été également partagés en deux degrés, l'un d'environ ſix jours, l'autre de quatre. A l'égard de Jean Arbelot, je n'ai pu obſerver que la fin du premier degré, & le ſecond n'a duré que trois jours, mais il y a lieu de préſumer que le premier en a duré ſix, & qu'il a commencé dès le jour

du départ; le Malade n'avoit pas dormi la nuit précédente, & il s'en alla avec un empressement mêlé d'inquiétude qui étoit venu subitement, & qui indiquoit vraisemblablement le prélude de la fievre rabifique.

Cette marche de la Rage a été observée par quelques Auteurs, sans qu'ils y aient fait l'attention qu'elle méritoit. M. de Sauvages rapporte dans sa Dissertation, qui a gagné le prix de l'Académie de Toulouse (*a*), l'observation d'un Clerc de l'Abbaye d'Alais, qui commença par ressentir à une jambe blessée par un chien enragé, dont il avoit oublié la morsure, des douleurs suivies de fievre, de frissons & de sueurs alternativement, qui continuerent pendant huit jours, & finirent par le délire hydrophobique, qui ne subsista que deux jours.

M. Livré (*b*) qui a assez bien observé la Rage, la partage en trois degrés. Le premier qui est celui des premiers accidens, annoncé par les douleurs de la partie blessée, & dans tout le systême musculeux, sur-tout au voisinage de la plaie; les inquiétudes pendant le sommeil, la tristesse, &c. Le second est le commencement de l'horreur de l'eau, & le troisieme le tems de la plus grande fureur. Mais ces deux derniers n'en forment véritablement qu'un, qui augmente d'intensité à mesure que le Malade approche de sa fin, & qu'il est impossible de partager par aucun symptôme constant.

La plupart des Auteurs ne font point mention du premier degré; mais il faut observer qu'il y en a beaucoup qui n'ont vu la Rage qu'au second degré, sur-tout dans les Hôpitaux où l'on n'amene souvent les enragés que dans ce tems. Les Malades eux-mêmes, ont quelquefois contribué à tromper les Observateurs. Dans les premiers tems de l'irritation nerveuse, ils se font illusion sur ce qu'ils éprouvent : ils craignent les moindres éclair-

(*a*) Voyez M. de Sauvages, de la Rage, §. XXII & CXXI.
(*b*) Voyez M. Andry, pag. 253.

cissemens;

cissemens; leur imagination troublée leur fait chercher la solitude, l'obscurité & le silence; enfin l'Hydrophobie se déclare & paroît être venue subitement, tandis que ce n'est que la fin de la maladie. Nous croyons être fondés à l'assurer par les exemples que nous avons cités, & par l'examen que nous avons fait des symptômes qu'ont éprouvés les enragés morts à Senlis, & dont nous allons donner un extrait, très-court, mais suffisant pour notre objet.

La nommée Catherine Champion, femme Boquillon, éprouva pour premier symptôme de la Rage, une diminution dans la suppuration de ses plaies faites au visage & à la main droite. Bientôt après, le dix-sept de son traitement, son pouls dur & enfoncé, la respiration gênée, & le sentiment d'un frémissement interne annoncerent l'invasion de la fievre rabifique. Les accidens continuerent en allant en augmentant jusqu'au vingt-quatre, à trois heures de l'après-midi que l'Hydrophobie se déclara. Le premier période a duré huit jours, & le second quarante-une heure seulement.

Le nommé Gervais Briquet, âgé de douze ans, blessé à la joue gauche, a eu pour premier symptôme, le cinquante-huitieme jour de ses morsures, un gonflement à la même joue, avec sensibilité dans le nez par l'action de l'air, & des battemens dans la tête & dans les tempes. Le soixantieme jour, M. Lalouette fils lui trouva le pouls irrégulier, par conséquent la fievre rabifique. Le second période ne se déclara que le soixante-septieme jour, neuvieme de l'invasion de la Rage, & n'a subsisté qu'un jour, mais dans la plus grande violence.

Les symptômes commencerent à Jeanne Bosquillon, le trente-septieme jour de son traitement, par un tremblement léger dans les muscles de l'avant-bras qui avoit été blessé, avec enflure aux mains. La fievre fut marquée le même soir. Le quarante-quatre, cette fille de la plus grande délicatesse & d'un tempérament foible, eut pour

toute Hydrophobie une douleur dans l'intérieur de la bouche, dans le gosier, & la déglutition difficile. Elle mourut le quarante-septieme jour de son traitement. Sa maladie a duré dix jours.

Le premier période a été peu sensible au sieur Gravand, & l'Hydrophobie a paru venir subitement. Cependant, en lisant avec attention l'histoire de ce Malade, on voit que ses plaies qui avoient été faites à la main droite, se desséchoient le vingt-troisieme jour de son traitement, & qu'on fut obligé d'y appliquer un vésicatoire pour rappeller la suppuration. Le vingt-sept, & jours suivans, le Malade « éprouva un froid universel & léger, au » moment où il s'endormoit, & il disoit que ce frémis- » sement le réveilloit chaque fois qu'il commençoit à » s'endormir »; il éprouva de la répugnance pour la boisson, le trente-cinquieme jour à huit heures du matin, & mourut le trente-sept à six heures trois quarts. L'Hydrophobie n'a duré qu'environ deux jours, & les accidens ont été de la plus grande violence pendant les dernieres vingt-quatre heures. Je crois qu'on ne peut pas se refuser à regarder les frissonnemens des vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf, comme l'invasion de la fievre rabifique; ainsi, en laissant de côté, si l'on veut, le desséchement de la plaie du vingt-trois, & à ne compter que du vingt-sept, le premier degré a subsisté huit jours, & le second deux jours.

On voit par les exemples que nous venons de rapporter, que le premier degré est constamment annoncé par un changement quelconque à la partie blessée. Tantôt la plaie infectée s'enflamme, s'ouvre de nouveau & suppure, comme cela est arrivé à Jean Petit. Une autre fois les cicatrices changent seulement de couleur, & il s'y joint des douleurs dans le membre affecté, qui semblent monter vers l'origine des nerfs, comme on l'a vu à Françoise Ethéveniot & au Clerc de l'Abbaye d'Alais. Tantôt il y a un simple gonflement comme à Jean Arbelot

& à Gervais Briquet; d'autres fois il n'y a qu'une diminution dans la suppuration des plaies qui indique toujours l'érétisme, ainsi qu'on l'a observé à Catherine Champion & au sieur Gravand. Ceux qui voudront, ou qui seront à portée d'observer ce fait, dont presque tous les Auteurs sont d'accord, le remarqueront toujours. M. Vaughan qui voudroit le nier (*a*), ajoute encore à nos preuves contre son intention. De trois exemples qu'il cite, deux personnes ont senti de la douleur à la partie blessée, & la troisieme qui avoit été mordue à la joue, a souffert des tempes au commencement de la maladie. Cet accord prouve d'une maniere démonstrative ce que nous avons avancé ci-devant, c'est-à-dire, que le venin ne se mêle point dans le sang, au moins jusqu'au moment de son explosion. C'étoit aussi l'opinion de M. de Sauvages, qui l'établit dans son Mémoire (*b*) d'une maniere incontestable. Mais quand à ce période il pénétreroit dans les liqueurs (ce que nous ne croyons pas, & ce qui ne nous paroît pas nécessaire par les exemples que nous avons cités de maladies aussi dangereuses, où ce mélange n'existe pas, quoiqu'il y en ait toutes les apparences); il paroît bien prouvé qu'au moins jusqu'à ce terme il séjourne dans la plaie. L'exemple de Jean Petit, sur-tout, est sans réplique; car pourquoi la plaie de l'œil qui n'avoit point été brûlée par le beurre d'antimoine se seroit-elle r'ouverte, tandis que les autres seroient restées dans l'état où elles étoient? Le vice rabifique étoit donc encore dans l'une & n'existoit pas dans les autres; & si cela est arrivé une fois, pourquoi cela n'arriveroit-il pas toujours, quoiqu'il n'y en ait pas des marques aussi sensibles? Cette observation répand un trait de lumiere, qui doit éclairer singuliérement dans la curation.

La fievre qui se développe dans le premier période,

(*a*) Voyez M. Andry, pag. 187.
(*b*) Voyez Dissert. sur la Rage, §. XVI. & suivans.

& qui eſt le ſecond ſymptôme de la Rage commençante, eſt très-irréguliere & quelquefois à peine ſenſible, mais n'en exiſte pas moins. Elle peut être comparée à certaines fievres malignes nerveuſes, qui ont un commencement très-obſcur, & qui éclatent enſuite avec les accidens les plus graves & les plus dangereux: de même la fievre rabifique a des commencemens peu conſidérables; l'irritation nerveuſe qui part de la partie bleſſée & qui l'enflamme, lui donne naiſſance par degrés. Ce n'eſt d'abord que quelques friſſons qui viennent par intervalle: le pouls eſt ſerré, quelquefois fréquent, dur & concentré, d'autres fois mou & plus lent qu'à l'ordinaire. Il ſe développe dans certains ſujets, d'où réſulte une ſueur plus ou moins abondante, non critique, & comme par expreſſion qui laiſſe le Malade dans un état pire que celui où il étoit auparavant. A ces ſymptômes ſe joignent les ſoubreſauts dans les tendons, les inquiétudes, le ſommeil interrompu, troublé par des rêves fâcheux, un reſſerrement intérieur qui remplit le Malade d'effroi. Quelquefois des douleurs par tout le corps, & ſur-tout dans la partie bleſſée, qu'on a vu même tomber en paralyſie, &c. &c. La fievre marche toujours par accès inégaux, ſouvent obſcurément, & quand elle eſt parvenue juſqu'au point de produire l'Hydrophobie, la maladie eſt déja fort avancée, c'eſt ſon dernier degré qui doit être regardé comme incurable, malgré toutes les obſervations contraires.

Les ſymptômes du premier degré ſont plus ou moins évidens, & marchent plus ou moins rapidement dans les différens ſujets. Cela peut dépendre du tempérament du Malade, de ſa ſenſibilité, de ſa force individuelle, de la nature de ſes fluides, & ſans doute auſſi, de la quantité & de la qualité du venin qui fermente dans une ou pluſieurs plaies. Nous n'avons pas rapporté tous les accidens qui l'accompagnent, & qui varient quelquefois à l'infini; nous nous ſommes attachés ſpé-

cialement à faire distinguer les principaux, ceux qui le caractérisent : l'irritation nerveuse s'élevant dans la partie blessée, & excitant la fievre rabifique. Quant aux symptômes du second degré, ou de l'Hydrophobie déclarée, ils sont trop connus pour que nous en fassions un détail plus étendu.

La Rage spontanée doit avoir une marche beaucoup plus rapide que la Rage communiquée; on ne doit pas y distinguer aussi parfaitement les deux périodes, & cela doit être. La cause irritante est répandue sur une plus grande surface du canal alimentaire, elle agace des nerfs en plus grand nombre, plus sensibles, & qui communiquant plus immédiatement avec tout le systême sensitif, doivent le mettre en jeu plus rapidement. C'est aussi ce que nous avons remarqué au fils du Fournier de Talent, & au jeune garçon qui fait le sujet de l'Observation rapportée par M. Siélig.

SECONDE PARTIE.

On croiroit peut-être qu'il seroit nécessaire, pour parvenir à un traitement plus sûr de la Rage, qu'on pût découvrir la nature de son venin, comme on a reconnu à-peu-près celle du venin de la vipère. Redy & Charas ont goûté ce dernier, & lui ont trouvé la saveur de l'huile d'amandes douces. M. Méad en a mêlé avec la teinture de Tournesol, qui a rougi sensiblement; si le syrop de violettes n'a point changé, il assure positivement que le mélange n'est pas devenu verd, ce qui lui a fait conclure que le venin de la vipère étoit plutôt acide qu'alkali. Cette espece de découverte a cependant très-peu servi au traitement des morsures de vipère.

Pourroit-on tenter les mêmes Expériences avec la salive d'un animal enragé? Personne, je pense, ne se

hazardera d'en goûter ; mais en mêlant de cette ſalive, à l'imitation de Méad, avec d'autres ſubſtances, il ne ſera pas facile encore de la juger avec préciſion. La bave d'un animal enragé n'eſt point actuellement vénéneuſe, elle n'a qu'une diſpoſition sûre & certaine à le devenir; & pour cela, il faut qu'elle ſoit introduite dans une plaie, & qu'elle y ſoit expoſée au feu de la chaleur animale, qui ſeule lui donne l'affreux développement qui lui eſt néceſſaire. Ce n'eſt que dans ce tems qu'on pourroit analyſer avec ſuccès ce terrible poiſon; mais où le prendre ?

Nous ſerons donc livrés perpétuellement à des conjectures ſur ſon ſujet. Les uns avec Deſault pourront avancer que c'eſt une génération de vers particuliers; certains, avec Aſti & de Sauvages, aſſureront que c'eſt un alkali volatil ſulfureux & igné. D'autres avec le Camus diront qu'il tient de la nature du phoſphore, & pour donner à ce ſyſtême plus de vraiſemblance, ils aſſureront que c'eſt l'acide phoſphorique parvenu à ſon dernier degré d'activité.

Mais, que nous importeroit ſa nature s'il nous étoit poſſible de la détruire avant qu'elle n'eût atteint ſon horrible perfection? Examinons ſuccinctement les tentatives qu'on a faites pour parvenir à ce but.

Il n'y a point de maladie pour laquelle on ait propoſé tant de remèdes que pour la Rage ; qu'on ouvre plus de trois cens Ouvrages qui ont été compoſés à ſon ſujet, on ſera étonné de la multitude, de la variété, de l'oppoſition même qui ſe trouve dans les procédés curatifs. Tous les Auteurs annoncent cependant, qu'ils ont guéri par ces moyens diſparates, & vantent leurs ſuccès ! Nous ſommes perſuadés que beaucoup ont été dans la bonne foi, & voici à quelle occaſion.

Tous les individus bleſſés par des animaux enragés ne contractent point la maladie, il faut que la bave vénéneuſe ſoit introduite dans la plaie pour produire

cet effet. Or, beaucoup de circonſtances peuvent s'oppoſer à cette introduction. Des vêtemens très-épais qui nettoient la dent de l'animal; le ſang qui s'écoule; les lotions qu'on ne manque preſque pas de pratiquer ſur le champ, entraînent quelquefois le venin & l'empêchent de ſéjourner. Si on ajoute à cela, que beaucoup peuvent avoir été mordus par un animal qui n'étoit que dans le premier degré de la maladie, où les liqueurs ne ſont point encore corrompues, où la ſalive n'eſt point contagieuſe; on ne ſera plus étonné que beaucoup de gens de l'Art qui n'ont pas fait attention à toutes ces choſes, aient cru avoir préſervé d'une maladie dont la ſemence n'exiſtoit pas. Cependant, on ne peut pas douter qu'il n'y ait beaucoup de perſonnes qui aient été, non pas guéries, mais préſervées de la Rage. Le grand nombre de celles qui périſſent quand elles ſont abandonnées à la nature, comparé avec le grand nombre de celles qui réchappent, lorſqu'elles ſont ſoumiſes à un traitement méthodique, en eſt une preuve convaincante.

Les anciens avoient de la Rage à-peu-près les mêmes idées que nous, c'eſt-à-dire, qu'ils la regardoient comme l'effet d'un venin, qui, au bout de quelque tems pénétroit dans la maſſe du ſang & corrompoit toutes les liqueurs; mais ils avoient des vues plus ſaines ſur ſon traitement. Ils attaquoient ce venin par le fer & par le feu, dans le lieu même où il avoit été introduit; ils y déterminoient par de forts médicamens attractifs, une grande ſuppùration qu'ils entretenoient pendant deux ou trois mois; & cela, non-ſeulement dans le deſſein de détruire le poiſon qui étoit reſté dans la plaie, mais encore d'y attirer, par un écoulement continuel, celui qui pouvoit avoir pénetré dans l'intérieur, comme on attire une humeur étrangere quelconque par le moyen d'un cautère. C'étoit-là la baſe de leur traitement, ainſi que je l'ai fait voir dans mes Réflexions critiques ſur le

traitement de cette maladie (*a*) ; & s'ils employoient les remèdes intérieurs, ce n'étoit que ſecondairement & pour favoriſer le ſuccès du traitement local. Ils aſſurent que par cette méthode raiſonnée & conſéquente, ils ont préſervé de l'Hydrophobie preſque toutes les perſonnes qui s'y ſont ſoumiſes, & je n'ai pas de peine à les croire : ils n'annoncent rien que de naturel & de vraiſemblable, rien qui implique contradiction. Lorſque la Rage étoit déclarée, ils regardoient la maladie comme incurable & au-deſſus des forces de l'Art ; par conſéquent ils ne ſe ſont jamais flattés de l'avoir guérie, & Thémiſon eſt peut-être le ſeul d'entr'eux qui ait eu cette prétention. Ce Médecin méticuleux après avoir donné ſes ſoins à un de ſes amis qui mourut enragé, crut bonnement enſuite être devenu lui-même Hydrophobe, & s'en être guéri. Son imagination étoit ſi fort frappée, que chaque fois qu'il vouloit écrire ſur cette maladie, il ſentoit renaître ſa premiere terreur.

Les Modernes ont pris une route diamétralement oppoſée. Préoccupés de l'exiſtence d'un poiſon, pénétrant dans la maſſe du ſang & l'infectant, ils ont mis à contribution tous les regnes pour trouver un ſpécifique propre à le détruire, & n'ont regardé le traitement local, que comme un moyen de diminuer les forces de l'ennemi puiſſant qu'ils croyoient avoir à combattre. De-là encore cette foule de remèdes internes avec leſquels on prétend, non-ſeulement avoir préſervé de la Rage, mais même l'avoir guérie lorſqu'elle a été déclarée. Néanmoins, ce qui rendra toujours ces guériſons ſuſpectes, c'eſt la différence frappante des moyens qu'ils ont employés pour y parvenir. Les uns ont prétendu avoir guéri avec les antiſpaſmodiques & les aſſoupiſſans, d'autres avec les alkalis volatils, certains avec la poudre de Julien Paulmier, celle d'Anagallis, d'huîtres calcinées, &c. &c. & enfin pluſieurs avec le mercure.

(*a*) Voyez Obſ. ſur la Rage, par M. le Roux, pag. 22 & ſuiv.

Mais

Mais ſuivant M. Peyrilhe, « un homme qui auroit
» la patience de détacher d'un très-grand nombre de
» prétendues guériſons de la Rage, l'apparence de réa-
» lité que l'illuſion y a viſiblement gliſſée, n'en trouve-
» roit aucune qui inſpirât la moindre confiance aux
» remèdes connus (*a*) ». Ce ſeroit bien ici le lieu de faire cet examen, mais le tems & les bornes de cet Ouvrage ne nous le permettent pas : peut-être pourrons-nous y revenir par la ſuite. Nous nous contenterons pour le préſent d'en préſenter une ſeule, ſur laquelle nous ferons quelques réflexions.

Eliſabeth Bryant, fut mordue à Bath le 24 Juin 1751, par un chien enragé, au doigt du milieu de la main droite, aſſez près de l'ongle, dont il ſortit quelques gouttes de ſang ; enſuite ſur le dos de la main, où la peau fut pincée & percée, mais ſans qu'il en ſortît de ſang. Cette fille, dont on vit la frayeur croître par degrés, prit différens remèdes, & enfin les bains froids, qui lui donnerent de l'engourdiſſement, & quelques douleurs dans le bras & dans l'épaule du côté droit. Elle prit la poudre de Cobb, & s'en trouva tellement ſoulagée, qu'elle crut être guérie ; mais deux jours après, le 27 Juillet, elle fut attaquée de l'Hydrophobie. Elle reſſentit tout d'un coup une douleur au doigt du milieu & au dos de la main droite, où elle avoit été mordue, & il lui ſembloit que cette douleur avançoit, en déchirant les muſcles, tout le long du bras juſqu'à l'épaule, & de-là à travers la gorge, où elle éprouvoit un étranglement, qui lui faiſoit craindre d'être ſuffoquée ſur le champ. La ſeule préſence de l'eau lui cauſoit alors des convulſions affreuſes, & elle étoit réduite à l'extrémité lorſqu'elle entendoit des chiens aboyer ou hurler. Elle perdit auſſi la voix, ne ſe faiſant entendre que par des ſifflemens entrecoupés. Son pouls étoit élevé & irrégu-

(*a*) Voyez Hiſtoire de la Chirurg. Tom. II. pag. 176.

lier. Ce fut alors que M. Nugent fut appellé; il fit d'abord tirer à la Malade quinze onces de ſang. Il ordonna l'uſage de la poudre de Cobb, de trois heures en trois heures, avec une pillule de deux grains d'extrait thébaïque. Elle ſe trouva un peu ſoulagée dès le ſoir même. Le lendemain 28, elle fut ſaignée une ſeconde fois. On continua les mêmes remèdes avec ſuccès les jours ſuivans. Elle éprouvoit pendant les nuits des ſueurs abondantes, qui étoient très-ſalutaires. Le bras douloureux fut frotté avec l'huile d'olive chaude. Elle ſupportoit la vue de l'eau & des chiens ſans friſſonner; & enfin vers le 16 Août elle étoit preſque rétablie, lorſqu'une frayeur qu'on lui cauſa mal-à-propos ſur le danger de ſa maladie, la plongea de nouveau dans l'état convulſif le plus violent. On la ſaigna : on lui fit prendre un vomitif, le vin d'ipécacuanha; on revint à la poudre de Cobb : on lui preſcrivit auſſi des mixtures ſalines de ſel d'abſinthe & de ſuc de limons, avec quelques purgations amers & antihyſtériques. Elle ſe trouva alors beaucoup mieux, mais il lui reſtoit encore des douleurs piquantes à la main mordue, & des conſtrictions convulſives le long du bras. Cette circonſtance étoit toujours très-fâcheuſe, ainſi que l'obſerve M. Nugent; cependant comme la Malade avoit ſouffert récemment tant d'évacuations, il penſa que ces ſpaſmes pouvoient bien n'être cauſés que par des affections vaporeuſes qui attaquoient principalement les parties du ſyſtême nerveux, qui avoient déja été agitées & affoiblies par une cauſe différente; d'où il conclut que le camphre, l'aſſa-fœtida, le muſc, l'opium, le caſtoréum, & les autres antiſpaſmodiques donnés à grandes doſes, & diverſifiés ſuivant les circonſtances, pourroient être très-efficaces, non-ſeulement dans ce cas, mais encore dans l'Hydrophobie. En conſéquence il ordonna un bol compoſé de douze grains d'aſſa-fœtida, de dix grains de muſc, & de ſix de camphre à prendre deux fois par jour, avec les mixtures

ſalines. La Malade ſe porta alors de mieux en mieux, & recouvra peu-à-peu ſon embonpoint, qu'elle a toujours conſervé juſqu'au tems où l'Auteur a écrit l'Hiſtoire de ſa maladie.

Nous avons extrait cette Obſervation du Journal des Savans de Juillet 1755, n'ayant pu nous procurer l'Ouvrage de l'Auteur, & nous l'avons copiée en entier, afin que chacun fût à même de l'apprécier, & encore parce qu'il nous a paru que c'étoit celle où l'on avoit réuni le plus grand nombre des ſymptômes de la Rage. Je ne dirai pas cependant, que tous les accidens que cette fille a éprouvés, ſoient une fiction du Médecin, mais nous penſons qu'il a un peu ajouté de ſon côté, & que la frayeur de la Malade a fait le reſte. On voit dans celle-ci une imagination alarmée qui ſe démontre par degrés, & enfin tombe dans un état vaporeux violent. Une douleur, ſans doute légere dans le bras mordu, mais que la crainte a agrandie, qui pouvoit dépendre des bains froids qu'elle avoit pris, a ſuffi pour lui perſuader qu'elle étoit atteinte de la maladie qu'elle redoutoit, & alors toute l'économie animale a été bouleverſée. Mais l'enſemble des ſymptômes qu'on a lus ne ſont point ceux de la Rage. La Malade a cru ſouffrir, à la vérité, dans le lieu de ſes bleſſures, mais elles ne ſe ſont pas r'ouvertes, les cicatrices n'ont pas même changé de couleur. L'Hydrophobie s'eſt déclarée en même-tems que la douleur locale, & cela n'arrive jamais dans la Rage communiquée; on remarque toujours un intervalle plus ou moins long, & qui ſubſiſte ſouvent pluſieurs jours entre ce ſigne & l'Hydrophobie véritable : intervalle occupé par la fievre rabifique ; & quand l'Hydrophobie arrive, communément les douleurs ſont effacées & comme abſorbées par le délire qui s'établit alors; ajoutez qu'il y a toujours une ſalivation plus ou moins abondante, dont l'Auteur ne fait point mention. Si M. Nugent avoit vu beaucoup d'enragés, il ne s'en ſeroit point laiſſé

impoſer, & il auroit reconnu que la rechûte de la Malade, l'état convulſif le plus violent dans lequel elle tomba de nouveau après quelques propos indiſcrets, étoit, de même que le premier paroxiſme, une affection vaporeuſe produite uniquement par la frayeur.

Cette Obſervation a eu beaucoup de célébrité, elle a fait dans ſon tems l'impreſſion la plus vive ſur les gens de l'Art, à qui elle a ſervi de guide dans le traitement de l'Hydrophobie véritable ; je ne me rappelle pas cependant qu'aucun de ceux qui l'ont ſuivie, ait obtenu de véritables ſuccès. Auroient-ils tous manqué d'habileté ou d'exactitude dans l'emploi des moyens indiqués ? C'eſt ce qui ne peut ſe ſuppoſer, & nous croyons M. Verchere, qui a employé deux fois ces remèdes ſans aucun fruit, auſſi intelligent que M. Nugent (*a*).

Eliſabeth Bryant n'eſt pas la ſeule qui ait cru être enragée. M. Andry, pag. 17, rapporte qu'un homme éprouva long-tems des ſymptômes Hydrophobiques affreux, dont il fut délivré enfin au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avoit mordu n'étoit point attaqué de la Rage. La femme du Payſan de Duderſtad, dont Hoffman cite l'Hiſtoire, qui avoit couché avec ſon mari immédiatement avant qu'il eût la Rage, n'eut qu'une Hydrophobie cauſée par la frayeur, auſſi n'en mourut-elle pas (*b*). On verra ci-après l'exemple d'un jeune homme mordu par une louve enragée, dans des parties couvertes d'habillemens, & qui fut trois jours ſans vouloir boire, quand il eut appris qu'un de ceux qui avoient été mordus avec lui étoit mort enragé.

Ce qui eſt arrivé à ces trois ſujets, peut également être arrivé à d'autres qui auront eu l'eſprit auſſi foible

(*a*) Voyez M. Andry, pag. 357.
(*b*) Ibid. pag. 32.

& l'imagination aussi mobile. Des exemples semblables ont séduit des gens de l'Art, d'ailleurs d'un très-grand mérite, & ils en séduiront encore d'autres; mais je peux assurer que toutes les cures merveilleuses d'Hydrophobie déclarée ne soutiendront point un examen scrupuleux, & qu'en comparant les symptômes que les Malades auront éprouvés avec ceux de la véritable Rage, on y trouvera une différence marquée, à moins que les Rédacteurs n'y ajoutent ce qui y manque, ce qui n'arrive malheureusement que trop souvent.

Les réflexions que nous venons de faire sur l'Observation de M. Nugent, peuvent également s'appliquer à toutes les cures qu'on a cru avoir opérées par l'alkali volatil, par la poudre de Julien Paulmier, &c. &c. Des Observateurs attentifs & vrais, qui ont employé ces moyens, ont eu la bonne foi d'avouer qu'ils n'en avoient obtenu aucun succès. Pourquoi les uns ont-ils réussi, les autres non? La réponse se présente d'elle-même, & nous la laissons faire à nos Lecteurs; cependant on nous permettra encore une question. Comment peut-on assurer qu'on a guéri de la Rage lorsque l'Hydrophobie est déclarée? Ce symptôme ne paroît que dans le dernier degré de la maladie, lorsqu'elle est désespérée; ce n'est plus, comme l'a fort bien dit M. Peyrilhe, « qu'un signe » avant-coureur de la mort, que le premier indice d'une » longue agonie » (*a*).

Le mercure regardé aujourd'hui comme le spécifique le plus assuré contre la Rage, tant pour en préserver que pour en guérir lorsqu'elle a commencé, n'a pas plus de vertu que les remèdes précédens, & est beaucoup plus dangereux. Je suis bien fâché d'attaquer l'opinion des gens de la plus grande réputation, du mérite le plus distingué, mais l'intérêt de l'humanité l'exige, & ce doit être la loi suprême de tout honnête homme.

(*a*) Voyez Histoire de la Chirurg. Tom. II. pag. 156.

Si les expériences nouvelles, a dit quelqu'un, prouvent que le mercure est le remède de la Rage, ce sera une anecdote honorable à la Médecine, mais presque unique dans son Histoire; car c'est par le raisonnement que les premiers Médecins, qui ont proposé ce remède, en ont deviné l'efficacité, ou pour mieux dire l'application. Malheureusement ces raisonnemens, car il y en a plusieurs, sont très-foibles, très-mal fondés; il ne faut donc pas s'étonner que les conséquences en soient fausses. On en va juger par ceux que nous allons citer.

« Le venin de la Rage affecte principalement la salive » & les mucosités du gosier, qui, une fois corrompues » coulent dans la gorge, l'irritent, picottent toute la » bouche, & occasionnent l'horreur de l'eau, l'envie de » mordre, &c. (*a*). Il n'y a donc qu'à faire sortir de ces » glandes du gosier les mucosités qui y croupissent, les » tenir bien nettes par l'action du mercure qui agit long-» tems sur elles, par ce moyen, elles ne pourront plus » donner retraite au venin Hydrophobique (*b*) ».

C'est par des motifs aussi frivoles, qu'un des hommes les plus célebres de notre siécle, s'est efforcé de prouver que le mercure étoit le spécifique de la Rage. Désault qui l'a précédé, avoit eu une idée plus ingénieuse. Il regardoit le levain de la Rage comme le produit d'une multitude de petits vers qu'on apperçoit, dit-il, dans la bave des animaux enragés, & qu'on ne voit point dans celle de ceux qui ne le sont pas. Cette théorie singuliere qu'il avoit appliquée à presque toutes les maladies contagieuses, l'a conduit à employer le mercure contre la Rage, comme étant le premier des vermifuges.

Des fables de cette espèce ne méritent aucune réfutation; cependant, ce sont elles qui ont entraîné presque tous les Praticiens: on a employé le mercure d'un pôle

(*a*) Voyez Differt. sur la Rage, par de Sauvages, §. pag. 59 & suiv.
(*b*) Voyez Differt. sur la Rage, par de Sauvages, §. pag. 103.

à l'autre, & on a eu une foule d'Obſervations, qui ſemblent en conſtater l'efficacité.

Avant de nous donner des ſuppoſitions de cette eſpèce, il falloit examiner, 1°. ſi le venin de la Rage affecte réellement plus particuliérement la ſalive que les autres liqueurs. 2°. Si la ſalivation qui ſurvient aux Hydrophobes, eſt véritablement le produit du venin rabifique qui s'eſt dépoſé de préférence ſur les glandes du goſier. Nous avons répandu des doutes fondés ſur les deux objets, dans la premiere Partie de cet Ouvrage; & nous avons démontré, au contraire, que les accidens dépendoient d'une irritation nerveuſe, dont le ſiége étoit quelquefois très-éloigné. A l'égard de l'opinion de Déſault, ſans en examiner l'eſſence, la conſéquence qu'il en tire eſt fauſſe, & l'application qu'il en fait tombe d'elle-même. Le mercure n'eſt point le premier des vermifuges, on pourroit même aſſurer qu'il ne l'eſt pas du tout. J'ai traité de la vérole une femme groſſe, en lui faiſant prendre le mercure intérieurement & en frictions. Peu de tems après ſa guériſon elle accoucha, & eut enſuite de couches une fievre vermineuſe, pendant laquelle elle rendit, tant par le vomiſſement que par les évacuations du ventre, quarante-ſept vers tous vivans. J'ai de cette Obſervation un témoin irréprochable.

Mais comme c'eſt plutôt par les faits que par le raiſonnement qu'on doit juger de l'efficacité d'un remède, qu'on examine, ſans prévention, tous ceux qu'on nous a donné ſur l'efficacité du mercure; on verra qu'il y en a peu de parfaitement bien conſtatés. La plupart des Auteurs ſe ſont empreſſés de publier des Obſervations où la guériſon n'étoit qu'apparente. Nous en avons vu traiter une foule dans notre Hôpital, avant qu'il fût confié à nos ſoins: nous en avons traité nous-même avant d'avoir fait de plus ſérieuſes réflexions; on les renvoyoit au bout de quarante jours: on annonçoit leur

guérison comme un triomphe, & presque tous ces malheureux périssoient chez eux, il ne réchappoit que ceux qui ne devoient point avoir la Rage, c'est-à-dire, ceux qui avoient été mordus à travers des habillemens très-épais, qui les avoient garantis de l'infection. Ce qui est arrivé dans notre Hôpital, est arrivé presque par-tout. On a compté les Observations; la quantité a fait illusion, & on a crié au spécifique! Mais si on avoit attendu quelque mois seulement, qu'on n'eût point perdu de vue les malheureux qu'on avoit traités, qu'on se fût instruit de leur fin désastreuse; si même après avoir publié des guérisons illusoires, & qu'on connoissoit pour telles, on étoit revenu sur ses pas, comme on le devoit, que l'intérêt de l'humanité l'eût emporté sur l'amour-propre, l'erreur ne se seroit pas répandue, ne seroit pas devenue universelle, & le spécifique prétendu seroit bientôt tombé dans ce discrédit qu'il mérite. Mais loin de tout cela, on a toujours été en avant. Les malheurs, que quelques Observateurs de bonne foi ont publiés, n'ont fait aucune sensation contre le préjugé trop enraciné; le merveilleux s'en est mêlé, & on a été jusqu'à assurer qu'on avoit guéri des Enragés, des Hydrophobes.

Plusieurs cependant, en préconisant le mercure, ont senti qu'il étoit insuffisant; ils ne l'ont pas employé seul, ils lui ont réuni d'autres remèdes, & entr'autres le traitement local, qu'ils ont regardé néanmoins, seulement comme préservatif. Il faut voir comme M. de Sauvages en parle §. XCI. & suivans. On doit retrancher les parties mordues avec le rasoir, quand elles sont de peu de conséquence, cerner la plaie, & emporter les chairs jusque dans son fonds, amputer même un bras, une jambe, &c. D'autres à l'imitation des anciens, ont appliqué un fer ardent dans les blessures, les ont garnies de vésicatoires, ont déterminé une grande suppuration qu'ils ont entretenue pendant long-tems; ils ont eu des succès, mais loin de les attribuer uniquement à

ces moyens puiſſans, ils ont continué d'employer le mercure, ſous le ſpécieux prétexte de détruire un venin dans la maſſe du ſang, & qui cependant, ſuivant M. de Sauvages lui-même, n'y avoit pas encore pénétré (*a*).

Il n'eſt pas poſſible de lire, ſans ſurpriſe, l'hiſtoire des malheureux qui ont été traités par le mercure, & à qui on a donné la ſalivation, ſouvent ſans aucune néceſſité. J'en citerai pour exemple quelques Obſervations de M. Erhmann, ſavant Médecin de Strasbourg. Il a traité par le mercure, & a procuré une forte ſalivation au pere, à la mere, à trois freres, pour avoir couché, mangé & bu avec un enfant de quinze ans, avant que la Rage fût déclarée, c'eſt-à-dire, avant qu'il y eût aucun danger de contagion (*b*). Il rapporte encore l'exemple d'une Bourgeoiſe (*c*), à qui MM. Dolde, Médecin, & Becher, Chirurgien, donnerent le mercure, tant intérieurement qu'extérieurement, juſqu'à lui procurer la ſalivation, pour avoir été mordue à la cheville du pied par un chien, qui ne devint enragé que trois ſemaines après, & ce qui prouve combien la prévention aveugle quelquefois les meilleurs eſprits, c'eſt que M. Erhmann attribue tous les ſuccès qu'il a eu dans le traitement de la Rage au mercure, & fait des vœux (*d*) pour que ce remède ſoit toujours la baſe du traitement de cette maladie. Cependant il recommande préalablement de ſacrifier les morſures, de les brûler, d'y appliquer une emplâtre véſicatoire, qui dépaſſe les bords de la plaie, d'entretenir les plaies ouvertes le plus long-tems qu'il ſera poſſible (*e*): il ne s'apperçoit pas que c'eſt uniquement par ces moyens qu'il a prévenu la Rage! Bien plus, il porte l'illuſion juſqu'à croire que les accidens qu'il a procurés par le mercure étoient des ſymptômes d'Hydrophobie. Dans un de ſes traitemens mercuriels,

(*a*) Voyez Diſſertation ſur la Rage, §. XVI.

(*b*) Voyez M. Andry, pag. 134.

(*c*) Ibid. pag. 147.

(*d*) Ibid. pag. 137.

(*e*) Voyez M. Andry, pag. 140.

un jeune homme de dix-ſept ans, qui prenoit de ce minéral par toutes les voies, eut le matin du cinquieme jour « une chaleur forte & ſéche; & malgré une ſoif » ardente il refuſoit toute boiſſon: les frictions furent » redoublées, ce qui augmenta la ſalivation jufqu'au » ſoir; alors le Malade but copieuſement (a) ». Un autre jeune homme de vingt-quatre ans, traité auſſi par M. Erhmann, dont l'Obſervation eſt à la ſuite d'une Thèſe de M. Iſaac Ottmann, eut pendant le commencement de la ſalivation, une ſenſation incommode en avalant, à cauſe du gonflement des amigdales. Le cinquieme jour il commença à avoir horreur de la boiſſon. Il faut voir la tournure qu'on prend pour ſe perſuader que c'étoit l'Hydrophobie rabifique. « On » imagina d'abord que cette averſion provenoit de la » douleur vive qu'il reſſentoit à la gorge, mais on » s'aſſura du contraire par l'expérience ſuivante. On » lui préſenta un vaiſſeau plein d'une infuſion théi- » forme; il éprouva ſur le champ des convulſions ſur » tous les muſcles de la face, & un tremblement uni- » verſel; mais auſſi-tôt qu'il eut approché le vaiſſeau de » ſa bouche, il but avec avidité (b) ».

Un homme qui craint de boire, parce qu'il imagine que la boiſſon va lui cauſer une douleur affreuſe en paſſant par le goſier qui commence à s'ulcérer, tremble de frayeur & fait réſiſtance; mais enſuite il prend ſon parti, & ſe dépêche d'avaler pour abréger ſon tourment: voilà tout ce qu'on voit ici. Il n'y a point de Praticiens qui ne reconnoiſſe là un des ſymptômes qui précéde & accompagne ſouvent la ſalivation. Dans ce tems, la bouche eſt enflammée & ſenſible, le Malade ne peut avaler ſans de grandes douleurs : eſt-il étonnant qu'il refuſe alors la boiſſon? J'ai guéri un homme de vingt-

(a) Voyez M. Andry, pag. 14.
(b) Ibid. pag. 189.

cinq à trente ans, qui avoit gagné la vérole à Naples, & qui revint en France pour se faire traiter. Dans le commencement de la salivation il fut trois jours entiers sans vouloir avaler une seule goutte de fluide; le quatrieme jour la salive coula abondamment, l'inflammation de la bouche se calma, & il but autant qu'il fut nécessaire.

Nous ne voulons pas examiner en détail les guérisons de Rage déclarée opérée par le mercure (*a*), elles nous sont toutes suspectes; nous disons plus, nous les croyons fausses. Quand on est dans l'illusion on y entraîne les autres, & on a des attestations tant qu'on veut. Ne voyons-nous pas tous les jours, à la honte de la raison humaine, des charlatans, sans titres & sans talens, en imposer grossierement à l'aide d'une foule de certificats qu'ils étalent avec ostentation; sera-t-il plus étonnant que des gens de l'Art véritablement instruits, mais séduits les premiers par des apparences qui flattent leur amour-propre, en imposent davantage, & entraînent dans leur erreur un très-grand nombre de personnes? Nous pourrions citer de ce fait cent exemples pour un. Le tems & l'expérience qui marchent à pas lents, mais sûrs, détruisent peu-à-peu l'enthousiasme. Le bandeau tombe enfin & la vérité reparoît.

Si nous démontrons par des Observations bien constatées, que le mercure n'a point préservé de la Rage; si nous présentons des Hydrophobes salivans, périssant sous le poids du mal & du remède, pourra-t-on résister à ces preuves, & croire encore que le mercure peut guérir la Rage déclarée, quand il est insuffisant pour la prévenir? Nous prendrons toujours nos exemples dans

(*a*) Voyez celles que nous avons analisées dans nos Observations sur la Rage, pag. 14 & suivantes. Les objections que nous avons formées alors sont toujours subsistantes, & peuvent s'appliquer à toutes les prétendues cures de cette espèce; on pourroit même en faire de nouvelles encore plus concluantes.

le précieux Recueil de M. Andry, afin qu'il ſoit plus facile d'y recourir.

M. Thieſſet a vu mourir ſept perſonnes d'Hydrophobie, quoique traitées par le mercure, dont l'une périt le cinquante-huitieme jour de ſes bleſſures après vingt-deux frictions (*a*).

M. Oudot, Médecin de Beſançon, a donné des frictions mercurielles à une femme mordue au bras, juſqu'à ce qu'elles produiſiſſent la ſalivation. Elle eſt morte de la Rage cinq mois après l'accident (*b*). M. Andry attribue le retard du développement de la Rage, dans ce cas, au mercure qui avoit aſſoupi le venin, & prétend qu'il n'avoit pas été continué aſſez long-tems pour l'anéantir. Mais pourquoi ne pas l'attribuer plutôt à la ſuppuration de la plaie qui a duré quarante jours? d'ailleurs n'a-t-on pas vu mourir d'Hydrophobie, après un auſſi long intervalle ſans avoir pris de mercure.

M. Raymond, Médecin de Marſeille, a traité avec les frictions, le turbith minéral juſqu'à la ſalivation, un homme qui mourut le ſoixante-ſeizieme jour de ſes bleſſures. Il avoit réuni à ce traitement la poudre de Cobb, le mouron rouge, avoit brûlé la plaie avec un fer ardent; mais ſans doute ſuperficiellement, & ſans l'avoir ſcarifiée auparavant, ni y avoir appliqué de véſicatoire. Une Dame qui fut brûlée plus profondément guérit. Il cite encore l'exemple d'une fille d'environ douze ans, traitée par un Chirurgien, qui ne brûla point la plaie, mais qui lui fit des frictions mercurielles, dont il lui couvrit le corps, ce qui n'empêcha pas qu'elle ne tombât dans l'Hydrophobie le cinquante-cinquieme jour de ſa morſure. Il finit par dire que « ces exemples » paroiſſent démontrer qu'il n'y a juſqu'ici d'autre ſpé- » cifique prophilactique contre l'Hydrophobie, que » l'uſtion de la plaie (*c*) ».

(*a*) Voyez M. Andry, pag. 52.
(*b*) Ibid. pag. 125.
(*c*) Voyez M. Andry, pag. 290 & ſuivantes.

M. Blais, Médecin à Clugny en Mâconnois, en a traité onze par le mercure. Quatre ſont morts Hydrophobes, & un de la Rage ſans horreur de l'eau. Il attribue ces pertes à ce que les bleſſés ont employé les remèdes trop tard, & à ce qu'on a négligé dans le principe *les ſecours extérieurs*.

Mais des ſix qui reſtent, il en faut retrancher deux au moins qui ont été mordus dans des parties couvertes d'habillement, & qui par conſéquent n'ont point été expoſés à la contagion (*a*); il ne s'en trouve donc que quatre de guéris : mais il faut remarquer qu'on a ſuivi en tout la méthode de M. de Laſſone ; on a lavé les plaies avec l'eau chargée de ſel marin, on les a dilatées, on y a entretenu la ſuppuration pendant long-tems, & ces moyens ont ſuffi quelquefois pour extraire la bave vénéneuſe & préſerver de la Rage. Nous ne parlerons pas des autres bleſſés qu'il cite enſuite, qu'il croit avoir guéris par le mercure, tandis qu'il a fait ſcarifier les plaies, qu'il les a fait laver pluſieurs fois avec l'eau ſalée, & qu'on les a entretenues ouvertes & ſuppurantes avec la plus grande précaution (*b*).

M. Lafon, Chirurgien Juré, à Mareuil en Périgord, en a traité ſix par les frictions mercurielles, trois moururent pendant qu'ils étoient couverts de mercure. Etonné de cet événement auquel il ne s'attendoit pas, il eut recours pour les trois autres à une méthode qu'il donne comme ſpécifique. Cette méthode conſiſte à faire une ligature au-deſſus de la plaie, à la ſcarifier tout autour en forme de croiſſant, à la laver après l'avoir laiſſé ſaigner pendant un certain tems avec de l'eau ſalée, à la charger de poudre à canon, & à y mettre le feu (*c*), « qui produira deux effets : le premier ſera de

(*a*) Voyez à la ſuite de la Méthode de M. de Laſſone, dans la lettre de M. Blais, l'hiſtoire de Louis Grivel & de Creſpin la Roze.

(*b*) M. Andry, pag. 295 & ſuivantes.

(*c*) M. Andry, pag. 358.

» brûler les parties infectées de bave ou de salive, qui » ne manque jamais de s'échapper dans la plaie & » autour ; le second sera une escharre semblable au » cautère actuel, sans causer une douleur aussi considé- » rable ». Ces moyens sont assez bien vus, & peuvent préserver de la Rage. Ils étoient bien capables, puisqu'ils avoient réussi pour les trois autres Malades, de dessiller les yeux de M. Lafon ; mais ce qui fait voir combien les préjugés tiennent dans certaines têtes, c'est que le même Chirurgien a traité ensuite cinq personnes par le seul usage des frictions, & un pansement simple, & qu'il prétend les avoir préservées de la Rage. S'il s'est borné à cela, & s'il n'a point employé sa méthode spécifique, on peut assurer, ou que le chien qui a fait les blessures n'étoit point enragé, ou que la bave vénéneuse n'avoit point infecté les plaies.

M. Révolat, Médecin à Vienne en Dauphiné (*a*), rend compte de quatre traitemens qu'il a faits en différentes années. En 1771, il traita trois personnes par un traitement mixte. Il fit enlever avec le bistouri toutes les chairs qu'il soupçonna touchées par la bave de l'animal ; les purgea avec le mercure doux, la rhubarbe & le syrop de nerprun ; fit faire des frictions sur les plaies, & donna la potion de Solleysel. Deux de ses Malades guérirent, & une femme périt de la Rage, ce qu'il attribue à une fievre continue avec redoublement, qui arriva à celle-ci le quatrieme jour de son traitement, dura quatorze jours, & obligea de suspendre les remèdes. Mais n'est-il pas plus vraisemblable d'attribuer cette mort à ce qu'on n'avoit pas enlevé toutes les chairs tachées par la bave vénéneuse ? Ces personnes avoient été mordues par un chat enragé. Cet animal fait des blessures étroites & profondes : on sait rarement jusqu'où elles ont pénétré, & si on laisse un atôme du

(*a*) Voyez M. Andry, pag. 370.

venin, on n'a rien fait; j'en ai malheureusement l'expérience. (Voyez l'Observation de la nommée Ethéveniot, ci-devant pag. 45.) En 1773, un loup mordit plusieurs personnes. M. Révolat en vit deux d'abord; la premiere avoit des plaies trop considérables & trop multipliées, & certainement il n'auroit pas été facile de les cerner toutes; mais il y a apparence qu'on n'y fit rien. Le 16 Août elle devint Hydrophobe, & mourut le 17. La seconde Malade, négligée jusqu'à la mort de la premiere, fut traitée alors avec le mercure. Le 17 Août on lui donna le turbith minéral & une friction; le 18 deux frictions On a continué ainsi jusqu'au 24 deux frictions par jour, sans le pansement mercuriel de la plaie, à l'exception du 20, où elle n'eut qu'une friction, parce qu'elle prit encore le turbith. La quantité de ce minéral & le rapprochement des frictions pendant huit jours, n'empêcherent pas la Rage de se déclarer le 25. On continua le turbith & les frictions, & la Malade mourut le 30. Nous ne parlerons pas des autres Malades, que le même Médecin a traités dans les années suivantes, avec des événemens différens. Plusieurs sont morts encore couverts de mercure; on peut en voir le détail dans M. Andry, & nous sommes persuadés que ceux qui ont réchappé n'ont dû leur vie qu'au traitement local.

Je pourrois rapporter encore plusieurs autres traitemens qui sont venus à ma connoissance, entr'autres celui exécuté par M. François, Médecin à Autun, en Juillet 1781, dont j'ai les Mémoires sous les yeux. Il a fortement fait frictionner trois personnes mordues par un loup, qui sont mortes toutes les trois enragées (*a*). Enfin nous terminerons par une Observation concluante. Elle se trouve dans le Journal de Médecine de Juillet 1781,

(*a*) Les Mémoires de l'Auteur n'annoncent que la mort de deux Malades, mais le troisieme a péri aussi de la Rage quelque tems après. C'est un fait dont je me suis convaincu sur les lieux, & très-certainement M. François ne le niera pas.

pag. 54, & eſt tirée de l'Extrait *du Prima Menſis* de la Faculté de Médecine de Paris: la voici.

« M. Majault, Médecin de l'Hôtel-Dieu, a rapporté » l'Obſervation d'un enfant de neuf à dix ans, mordu » par un chien enragé, à qui l'on a adminiſtré le mer- » cure dès le jour de l'accident. Sa plaie étoit panſée » avec de l'onguent Napolitain; on lui a fait des fric- » tions mercurielles: il a pris à l'intérieur le *Calomelas*; » on lui a donné des lavemens mercuriels, la ſalivation » a été très-abondante, & malgré tous ces ſoins on n'a » pu ſauver ce malheureux de l'Hydrophobie & de la » mort ».

Après les Obſervations que nous avons rapportées, & ſur-tout la derniere qui eſt d'une authenticité irrévocable, il faudroit avoir une crédulité bien opiniâtre pour ſoupçonner ſeulement que le mercure pût être de quelqu'utilité pour préſerver de la Rage. Faiſons voir par ſurabondance, que donné par des hommes dignes de foi, même à grande doſe, lorſque la maladie a été déclarée, il n'a produit aucun effet ſalutaire. Nous prendrons encore nos témoignages dans M. Andry, où nous avons déja tant puiſé.

D'abord M. Baudot remarque que « lorſque l'Hydro- » phobie eſt déclarée, la méthode des frictions ne doit » pas juſqu'à préſent être regardée comme ſpécifique; » qu'on peut, à la vérité, rapporter quelques exemples » de guériſons; mais qu'ils ſont inſuffiſans, & que, pour » prononcer avec certitude, on doit attendre un plus » grand nombre de preuves (a) ».

M. Moreau, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Paris, eſt plus hardi que M. Baudot. Il aſſure « qu'aucun des Malades qu'on a conduits à l'Hôtel-Dieu, » & qui avoit déja l'horreur de l'eau, n'a été guéri. Il » ajoute même que les frictions, loin de ſoulager, irritent

(a) M. Andry, pag. 84.

le

» le mal, que les Hydrophobes à qui on le donne périſ-
» ſent en douze heures, » & ſur le champ il en cite un exemple (*a*).

M. Fothergill a traité par la ſaignée, la poudre de Cobb, les bains tiédes, les lavemens, les calmans, les frictions fortes, un homme qui avoit été mordu par un chat enragé, & qui mourut Hydrophobe le huitieme jour de la maladie (*b*).

M. Vaughan, homme de mérite, exact Obſervateur, a traité trois perſonnes dès les premiers ſymptômes de la Rage. Il leur a fait prendre les remèdes calmans les plus puiſſans, leur a donné des frictions mercurielles, juſqu'à la doſe de deux onces d'onguent à la fois, & ne les a point conſervés (*c*). M. Andry termine ainſi les réflexions de l'Auteur.

« Il recommande ſeulement un cautère actuel ſur la
» partie mordue, ou même de remplir la place, ſi elle
» eſt petite, de poudre à canon, à laquelle on mettroit
» le feu, pour déchirer & procurer un écoulement libre
» & continué. Peut-être même la poudre ainſi brûlée
» auroit-elle quelqu'action ſur le venin même. Il
» remarque au ſujet des remèdes adminiſtrés dans le
» cas préſent,

» Que l'opium à une doſe exceſſive, même à un demi-
» gros, n'a pas paru produire d'effet narcotique; que
» les bains chauds ont eu plus d'effet, mais un effet peu
» durable: *que l'onguent mercuriel, quoiqu'à doſe conſi-*
» *dérable, n'a rien produit, non plus que le mercure pris*
» *intérieurement*, ni les autres médicamens métalliques,
» ni le muſc, ni l'aſſa-fœtida, &c. ».

Quand un Médecin ſage, comme M. Baudot, doute de l'efficacité d'un remède; quand un Chirurgien d'une expérience conſommée, qui a été très-long-tems à la

(*a*) Ibid. pag. 211.
(*b*) M. Andry, pag. 158.
(*c*) Ibid. pag. 169.

tête du plus grand Hôpital de l'Europe, & qui par conséquent a vu plus d'enragés que perſonne, aſſure que ce remède eſt nuiſible, loin d'être utile; quand des hommes enfin, tels que MM. Fothergill & Vaughan, ſur-tout, qui réuniſſent aux talens les plus diſtingués, l'exactitude ſcrupuleuſe qui caractériſe les bons Praticiens, annoncent qu'ils ont employé ce remède dans le cas déſigné, même à la plus forte doſe, ſans en avoir obtenu le plus léger ſuccès; on doit s'en rapporter à leur témoignage, & rejetter au loin comme illuſoires quelques faits iſolés & invraiſemblables, avec quelqu'adreſſe qu'ils ſoient préſentés. Ainſi, quand on nous dira qu'on a guéri la Rage déclarée à des hommes & à des chiens, avec de fortes doſes d'onguent mercuriel & le turbith, nous ſommes fondés à le nier abſolument, & nous croyons que les Auteurs ſe ſont laiſſé ſéduire, comme M. Nugent, par des apparences trompeuſes.

Ces prétendues guériſons n'ont d'ailleurs rien de plus merveilleux que celles rapportées par MM. Livrey & Chabert. Le premier cite pluſieurs Obſervations d'un Curé de campagne, qui prétend avoir guéri la Rage déclarée avec la poudre de Julien Paulmier (*a*). Le ſecond préſente une Obſervation qui eſt trop curieuſe pour ne pas trouver place ici.

« Un chien devient enragé, & a tous les ſymptômes » de la Rage. On parvient à l'enchaîner; on expoſe dans » l'intervalle de deux jours ſept chiens à ſa fureur. Il » les mord; ces chiens enragent, & on les laiſſe mourir » de la maladie. Celui qui les avoit mordus eſt guéri par » l'Anagallis (*b*) ».

Si une Obſervation de cette eſpece étoit vraie, auroit-on beſoin de demander un autre ſpécifique de la Rage? Mais ſuppoſons-la pour un moment ainſi que les autres.

(*a*) Voyez M. Andry, pag. 238 & ſuivantes.
(*b*) Ibid. pag. 228.

Lequel croire de M. Mathieu (a), de M. Page, Curé de Chemiré, ou de M. Chabert? Faut-il les croire tous les trois? En ce cas nous avons donc trois ſpécifiques pour la Rage déclarée! Il ne reſte plus qu'à faire un choix, & ce choix ſera bientôt fait. Il n'y a perſonne qui ne préfere des remèdes de peu de conſéquence, & peu dangereux, au mercure, qui, donné bruſquement & à forte doſe dans des conſtitutions délicates, occaſionneroit des accidens graves & même mortels. Ainſi, s'il ſe trouvoit encore de ces ames foibles, dont la terreur trouble la tête, juſqu'au point de leur faire croire qu'ils ſont attaqués de la maladie qu'ils redoutent, & qui tombent en conſéquence dans des accidens violens, qui imitent ceux dont leur imagination eſt prévenue; & que l'homme de l'Art, ſe laiſſant ſéduire par ces apparences, donnât des doſes fortes & répétées de mercure; nous ne doutons pas que la plupart des malheureux qu'on y expoſeroit n'y ſuccombaſſent.

Il n'eſt pas néceſſaire de dire que la poudre de Julien Paulmier & celle d'Anagallis, ne ſont d'aucune utilité. L'expérience l'a confirmé à l'égard du mercure, nous croyons avoir prouvé démonſtrativement qu'il n'avoit, non plus, aucune vertu contre la Rage; nous ne pourrons donc pas nous empêcher par la ſuite d'imputer les malheurs dont il ſera la cauſe aux gens de l'Art qui l'emploieront.

Je ne ſuis pas étonné que la contrariété des moyens qu'on a employé au traitement de la Rage, les événemens différens dont ils ont été ſuivis, aient jetté quelques perſonnes dans le pyrrhoniſme, ſur la poſſibilité actuelle de la curation de cette maladie. Un Ecrivain moderne, qui mérite la réputation diſtinguée qu'il s'eſt acquiſe, prétend que perſonne ne peut ſe flatter de l'avoir guérie.

(a) Journal de Paris, 8 Mars 1781, n° 67.

Nous ſommes bien de ſon avis quant à la Rage déclarée; mais il entend que perſonne n'en a préſervé. « Les » Auteurs de ces guériſons nous préviennent tous, dit-» il, que leurs Malades n'avoient pas eu de ſymptômes » de Rage; & tant qu'aucun ſymptôme n'a paru, il » reſte incertain ſi la contagion a eu lieu ou non: car » on ſait que de pluſieurs perſonnes mordues, avec des » circonſtances abſolument égales à nos yeux, livrées » les unes & les autres aux ſeules reſſources de la Nature, » quelques-unes échappent à la fin malheureuſe qui » attend les autres (*a*) ».

Ce raiſonnement eſt très-ſpécieux, & ne peut être détruit que par les faits. Or, ſi d'un certain nombre de perſonnes également bleſſées & abandonnées à la Nature ou à de mauvais moyens, il en périt la plus grande quantité (*b*); que du même nombre ayant des bleſſures ſemblables, il en réchappe davantage lorſqu'elles ſont traitées méthodiquement: on doit conclure que le traitement a eu des ſuccès, & que s'il n'a pas réuſſi à tous, il faut en accuſer quelque négligence, quelqu'omiſſion dans l'emploi des vrais ſecours curatifs, & c'eſt ce que nous eſpérons pouvoir établir ci-après par des Obſervations exactes.

Nous ſommes bien de l'avis de M. Peyrilhe, qu'il n'y a point de ſpécifique pour guérir la Rage quand elle a commencé; nous allons plus loin, & nous doutons qu'on puiſſe jamais en trouver aucun de la maniere dont on l'entend communément; c'eſt-à-dire un antidote, qui pris intérieurement ou en friction, pénetre dans les vaiſſeaux, & aille détruire le venin rabifique, qui eſt ſuppoſé faire fermenter & corrompre ces liqueurs. Cela

---

(*a*) Voyez Hiſtoire de la Chirurgie, par M. Peyrilhe, Tom. II, pag. 155.

(*b*) Nous ne citerons à ce ſujet que les vingt-quatre perſonnes qui furent conduites à l'Hôpital de la Rochelle, au mois d'Avril 1767, & dont il en périt dix-huit de la Rage. Voyez les Obſervations communiquées par M. Dupuy, Médecin du même Hôpital, & inſérées dans l'Ouvrage de M. Andry, pag. 196 & ſuivantes.

ne nous paroît pas même possible, suivant nos principes; car si la Rage dépend d'une irritation locale, comme nous en avons les plus fortes présomptions, il n'y a point de venin répandu universellement à détruire; celui qui existe est dans la partie même où il a été déposé, & autant que ce lieu sera soumis à nos opérations, nous pourrons attaquer avec avantage l'ennemi qui y est caché, & avoir la certitude de le vaincre; peut-être même pourrions-nous encore le combattre efficacement lorsqu'il commence à déployer son activité. Le signe que M. Peyrilhe demande pour cela est trouvé: une sensation quelconque dans la partie blessée qui annonce, excite la fievre rabifique, & précede de plusieurs jours l'Hydrophobie, ou le dernier degré de la maladie. N'attendons pas, cependant, ce signe pour agir, il y auroit trop de danger & trop peu d'espérance de succès.

TROISIEME PARTIE.

Après avoir exposé notre opinion sur la cause & le siége de la Rage; après avoir démontré l'incertitude & l'inutilité des remèdes les plus accrédités de nos jours pour traiter cette affreuse Maladie, il nous reste à établir la méthode curative, qui nous paroît la plus naturelle, & qui a eu dans tous les tems les plus grands succès. Cette méthode est très-ancienne; mais nous l'avons perfectionnée, nous l'avons dépouillée d'accessoires inutiles ou dangereux, & rendue plus simple, moins effrayante & plus sûre. A ces titres nous croyons qu'elle méritera l'attention des gens de l'Art; nous croyons aussi qu'ils nous sauront gré d'avoir rappellé ces vrais principes, d'avoir repris la route qui nous avoit été tracée par nos peres, & dont nous nous étions malheureusement écartés. Ils ne regretteront pas sans doute des systêmes, tels que ceux que nous avons combattus; fruits trompeurs de l'imagination, & d'une analogie aussi trom-

peuſe avec leſquels on avoit fait cadrer les faits pour les rendre plus ſéduiſans, & qui nous ont entraîné pendant ſi long-tems dans des erreurs préjudiciables à l'humanité. Si, ſuivant eux, il n'y a rien de neuf dans mon Ouvrage, je penſe qu'ils y trouveront la vérité, & c'eſt aſſez.

Mais y a-t-il beaucoup de choſes nouvelles dans l'Art de guérir ? Peut-on mettre de ce nombre la multitude de prétendus ſpécifiques qu'on a publié depuis quelques années ſeulement contre la Rage, dont les uns effraient par leur danger (*a*), les autres excitent la pitié par l'évidence de leur inutilité. Jamais le mot de ſpécifique n'a été profané comme de nos jours! Un ouvrage qui les réduiroit à leur juſte valeur, en anéantiroit le plus grand nombre, & ſeroit d'une utilité inappréciable. Revenons donc à la nature; ne donnons que des préceptes ſimples & vrais; ils feront impreſſion ſur les eſprits juſtes, trop long-tems flottans & fatigués par des opinions abſtraites, des pratiques compliquées & contradictoires, qui les ont jettés dans l'incertitude & le découragement.

Nous avons dit qu'il y avoit deux eſpeces de Rage, l'une de cauſe interne ou ſpontanée, l'autre de cauſe externe ou communiquée.

La Rage de cauſe interne, eſt produite le plus ordinairement par une altération extraordinaire des ſucs digeſtifs, qui occaſionne ſur les houpes nerveuſes des voies alimentaires, une irritation qui eſt particuliere à cette altération.

(*a*) Le ſcarabé-méloé, que le Roi de Pruſſe a acheté comme un nouveau ſpécifique contre la Rage, quoiqu'il eût été propoſé comme tel par pluſieurs Auteurs, & entr'autres par Sennert, eſt un remède dont l'action eſt à-peu-près ſemblable à celle des Cantharides, & par conſéquent très-dangereux, ſi on en excede la doſe. M. Romme, dans les Annonces littéraires de Gottingue, en cite une exemple funeſte. Un enfant qui avoit été mordu par un chien enragé, prit un de ces inſectes infuſé dans l'eau-de-vie. Bientôt après il fut attaqué de vomiſſement, d'angoiſſes, de coliques, de convulſions, de ſueurs froides, de ſaignement de nez, de piſſement de ſang, de ſueurs de ſang, de déjections ſanglantes. Tous ces accidens continuerent juſqu'à ſa mort, qui arriva le 8 Juin. Voyez Journal de Phyſique, Septembre 1779, pag. 228.

La Rage de cause externe ou communiquée, est toujours déterminée par un venin local, au moins dans les premiers momens où elle commence à naître, & qui l'est vraisemblablement toujours, venin qui excite sur les nerfs qu'il touche la même irritation que dans la précédente.

Ces deux especes de Rage ne sont donc qu'une seule & même maladie, dont la cause est placée & agit dans les lieux différens. Les indications curatives doivent se tirer de la situation de la cause, & on doit attaquer cette cause dans le lieu même où elle s'est formée, ou dans celui où elle a été déposée.

Dans la Rage de cause interne, c'est donc à des remèdes intérieurs qu'il faut avoir recours, mais la curation de cette espece est bien équivoque, & nous n'avons que peu de chose à proposer.

On ne s'apperçoit le plus ordinairement de la Rage spontanée, que lorsqu'il n'est plus tems d'y remédier. L'âcre irritant a déja pénétré le velouté de l'estomac & des intestins, il s'est attaché aux houpes nerveuses qui sont par-dessous, il s'y est collé, il les titille toutes à la fois. Le mouvement convulsif nerveux est établi. Quelle substance pourroit délayer, adoucir, détacher l'un & calmer la fougue de l'autre? Cela paroît bien difficile. Je conçois qu'il est possible de corriger l'altération des sucs digestifs avant qu'ils n'aient fait une impression profonde; mais quand cette impression est faite, y a-t-il des remèdes assez puissans pour l'anéantir? On est donc forcé dans cette espece, comme dans l'autre, à un traitement préservatif.

Il faut regarder les Malades qui se sont trouvés dans les circonstances que nous avons désignées ci-dessus, comme empoisonnés, & ils le sont effectivement. Il faut les soigner comme on traiteroit un homme qui auroit avalé un poison, dont on ne connoîtroit pas la nature.

Les boiſſons très-abondantes, d'abord mucilagineuſes, enſuite aiguiſées avec l'émétique pour exciter une légere contraction dans le canal alimentaire, ſont, à ce qu'il me ſemble, les premiers remèdes qu'on doive employer. Ils réuſſiſſent contre preſque tous les poiſons végétaux, & ne ſont pas ſans ſuccès dans les autres. On leur fera ſuccéder le lait, les huiles douces pour envelopper l'âcre qui pourroit être reſté, & diminuer en même-tems l'irritation des entrailles. On finira par nourrir le Malade de farineux, & de toutes les ſubſtances qui réſiſtent à la pourriture & qui la contractent difficilement. Dans la maladie déclarée, on joindra aux moyens précédens, s'il eſt encore poſſible de les faire continuer, les antiputrides volatils, tels que le camphre, le muſc & les aſſoupiſſans à grandes doſes, comme l'opium & ſes préparations, ſans cependant faire un grand fond ſur leurs vertus.

Je ſuis bien fâché de ne pouvoir pas propoſer des moyens plus sûrs; mais il faut avouer qu'il y a des maux incurables, & qui éludent toutes les reſſources de l'Art.

La Rage de cauſe externe ou communiquée eſt bien plus ſoumiſe à nos moyens. Le tems qu'il faut au venin pour acquérir ſon développement, nous donne celui de l'attaquer efficacement & avec avantage, dans le lieu où il eſt en réſerve. Ce n'eſt point par des remèdes internes, plus ou moins aveuglément compoſés & combinés, qu'il faut chercher à le combattre: ces moyens n'ont jamais produit qu'une véritable illuſion. C'eſt à des médicamens appropriés, appliqués immédiatement dans les plaies après les avoir rendues ſaignantes, qu'on doit accorder ſa confiance.

Dès qu'un homme aura été mordu par un animal enragé, il faudra examiner avec attention ſes bleſſures. Un animal qui mord dans un accès de rage, ſerre ſes mâchoires avec toute la force dont il eſt capable; il applatit la partie qu'il ſaiſit, ſi elle en eſt ſuſceptible: ſes dents terribles pénétrent juſqu'à ce qu'elles trouvent

de

de la résistance. La plaie est donc toujours plus profonde qu'elle ne le paroît, il faut la sonder pour s'en assurer.

Lorsqu'on a découvert ses dimensions dans tous les sens, il faut la dilater avec le bistouri dans toute sa circonférence, & en étoile, afin que l'entrée soit plus large que le fond. C'est ici l'opération la plus essentielle, celle qu'il faut faire avec le plus de soin. C'est un malheur quand les plaies sont déja cicatrisées, parce qu'on ne peut plus juger de leur direction & de leur profondeur, & si on échappe un seul endroit, on n'a rien fait, & la Rage se développe. Il faut donc s'informer de l'espece d'animal qui a fait les blessures, de son âge, de sa force, de la maniere dont on a été mordu, de la direction des morsures, si le blessé ou les assistans peuvent s'en souvenir, & faire toujours les dilatations profondes, étendues & multipliées.

Dans ces différentes incisions il faut faire attention aux tendons, aux gros vaisseaux sanguins, pour les éviter autant qu'il sera possible. On laisse saigner la plaie, on la lave bien avec de l'eau de savon, ou on la trempe dans un bain de même nature. On tamponne la plaie de charpie séche, on la couvre de compresses & de bandes jusqu'au lendemain.

A la levée du premier appareil, on voit jusqu'au fonds de la plaie, on découvre les vaisseaux, les nerfs, les tendons, s'il s'en trouve dans son trajet. Une phiole de beurre d'antimoine, tombé en déliquescence, est ensuite le médicament le plus nécessaire & le plus efficace. On y trempe une sonde de bois, & on porte le caustique dans le fonds de la plaie, mais spécialement sur les bords en l'étendant même sur la peau environnante. Toutes les parties qui ont été touchées de ce médicament, deviennent blanches presque sur le champ, & sont brûlées quelquefois à plusieurs lignes de profondeur. On met par-dessus un large emplâtre vésicatoire qui s'étende

bien au-delà de la plaie, & le second pansement est fait.

Je n'applique pas le beurre d'antimoine au premier appareil, parce que j'ai remarqué qu'il étoit décomposé en partie par le sang qui s'écoule en plus ou moins grande quantité, & qu'il se précipitoit sous la forme d'une espece de poudre d'algaroth, qui n'est plus corrosive, & effectivement les escarres qui en résultent ont moins d'épaisseur ; aussi-tôt après leur chûte il faut recommencer l'application.

Je n'ai point employé le fer ardent pour cautériser les plaies : il effraie trop les Malades, n'est point aussi facile à manier, & ne brûle pas avec la même précision que les caustiques. Parmi ceux-ci, j'ai choisi le beurre d'antimoine liquide, parce qu'il brûle plus profondément & avec moins de douleur ; que les escarres qu'il forme tombent plus promptement, & qu'il n'occasionne aucun des accidens qu'on a quelquefois à redouter avec d'autres.

Je n'ai rencontré que deux fois des parties dangereuses à brûler, & je me suis repenti de les avoir ménagées. Quand on a une maladie aussi grave & aussi dangereuse que la Rage à redouter, il faut faire des sacrifices. Si l'occasion se présente de nouveau, je ne ménagerai rien que les artères trop considérables, dont l'ouverture pourroit entraîner en peu de tems la perte du Malade.

Au troisieme pansement j'enleve les vessies que le vésicatoire a produites, & j'applique en place un linge garni d'onguent de la mere, recouvert de beurre frais. Je continue ce pansement jusqu'à ce que l'escarre soit détachée, ce qui arrive le six ou le sept au plus tard.

Lorsque l'escarre est tombée, je mets dans l'ulcère, suivant sa grandeur, un ou plusieurs pois, ou de racine de gentiane ou d'iris de Florence, d'une forme & d'une grosseur proportionnée pour entretenir la suppuration comme celle d'un cautère. Si la plaie est fort

large, qu'il y ait des lambeaux d'emportés, je la remplis avec des bourdonnets garnis de ſuppuratif. A meſure que les chairs reviennent, je les brûle de nouveau avec le beurre d'antimoine, j'applique auſſi les véſicatoires à différentes repriſes, enfin, je ne permets à la plaie de ſe cicatriſer qu'après quarante jours révolus.

Je donne pour tout remède interne l'alkali volatil fluor dans une infuſion de fleurs de ſureau, à la doſe pour les adultes de douze gouttes matin & ſoir, que je diminue pour les enfans à proportion de l'âge. Je n'attribue à ce remède aucune vertu pour guérir de la Rage, mais je l'emploie comme tonique & ſudorifique. Pluſieurs de mes bleſſés n'en ont point pris, & ne s'en ſont pas plus mal trouvés.

Le régime n'eſt pas bien ſévere. Des alimens doux, de facile digeſtion le compoſent. Je laiſſe aux Malades la liberté de ſe promener, je les invite même à ſe diſſiper & ſe réjouir. Je n'ai embraſſé cette méthode ſimple qu'après avoir examiné ſans prévention celles qui étoient en uſage, après avoir recherché les cauſes de leurs déſavantages, & m'être rendu compte de celles de leurs ſuccès (*a*). Si je n'ai pas toujours réuſſi par ſon moyen, on verra que ce n'eſt pas le défaut de la méthode, mais celui de l'exécution. C'eſt ce qui va réſulter évidemment du compte que nous allons rendre de pluſieurs perſonnes qui ont été confiées à nos ſoins, & qui avoient été mordues par des animaux enragés.

Les 14 & 15 Mars 1780, une louve enragée mordit onze perſonnes dans les environs de Châtillon-ſur-Seine. Neuf furent envoyés ſucceſſivement à notre Hôpital, & deux reſterent dans leur pays. Nous allons rendre compte des neuf qui ont été ſous notre direction, & on verra dans les lettres qui nous ont été écrites, ce qu'elles nous ont appris des deux autres.

(*a*) Voyez auſſi mes Obſervations ſur la Rage, ſuivies de Réflexions véridiques ſur les ſpécifiques de cette maladie, imprimées à Dijon, chez Cappel 1780.

Nous partagerons nos bleſſés en trois claſſes. La premiere comprendra ceux qui ont été mordus à la tête, & qui ſont au nombre de cinq. Dans la ſeconde il n'y aura qu'une ſeule perſonne bleſſée à nud ſur le haut de la poitrine, & dans la derniere trois qui ont été mordus à travers leurs vêtemens.

PREMIERE CLASSE.

Louis François, natif de Biſſey-la-Côte, âgé de dix-ſept ans, a été mordu le 14 Mars à cinq heures du ſoir, & eſt entré à l'Hôpital de Dijon le 17 du même mois: Il étoit bleſſé grievement à la tête. Il avoit une plaie à la partie ſupérieure & moyenne du crâne au côté droit, qui s'étendoit depuis la ſuture ſagitale juſqu'auprès de la partie poſtérieure de l'apophyſe maſtoïde. Cette plaie étoit diviſée dans le milieu antérieurement, & formoit un T incliné, d'où réſultoit un lambeau à la partie ſupérieure, ſous lequel on appercevoit une grande étendue du pariétal à découvert juſques ſur la ſuture coronale. Une autre plaie à la partie antérieure de l'oreille droite, de la longueur de quatre travers de doigt qui commençoit dans l'entonnoir, partageoit le cartilage ſupérieur de l'oreille, & finiſſoit au cuir chevelu. Ces deux plaies paroiſſoient avoir été faites l'une par la mâchoire ſupérieure de l'animal, l'autre par la mâchoire inférieure. Deux autres plaies à la partie inférieure & antérieure du bras droit; l'une pénétrante juſqu'aux muſcles, l'autre ſuperficielle.

Après avoir lavé exactement toutes ces plaies avec une forte eau de ſavon, je les ſcarifiai, & ne brûlai d'abord que celles du bras, les autres fourniſſoient trop de ſang par les inciſions que j'avois faites. Je me contentai d'appliquer ſur celles-ci de la charpie ſéche, après les avoir lavées une ſeconde fois avec l'eau de ſavon. Le lendemain 18 du mois, j'emportai le lambeau de la plaie

ſupérieure, ce qui laiſſa le pariétal découvert de la largeur de plus d'un écu de ſix livres. Je n'ai brûlé cette plaie, ainſi que celle de la partie antérieure de l'oreille, que lorſque la charpie qui y adhéroit en a été ſéparée. J'étendis le beurre d'antimoine ſur l'os même. Auſſi-tôt après la brûlure j'appliquai des emplâtres véſicatoires qui produiſirent des veſſies, leſquelles enleverent l'épiderme dans toute leur circonférence. Sur toutes les excoriations j'appliquai un linge garni d'onguent de la mere, recouvert de beurre frais. Les eſcarres tomberent après huit jours de leur formation. La ſuppuration des plaies du bras fut entretenue par des morceaux de racine de gentiane que j'y faiſois introduire; celles de la tête, où il n'étoit pas ſi facile de faire tenir cette ſubſtance, furent brûlées chaque fois que les chairs me parurent trop pulluler, & autant de fois j'y appliquois un large emplâtre véſicatoire. Le vuide de cette plaie fut toujours rempli de bourdonnets garnis de ſuppuratif. L'exfoliation de l'os s'eſt faite ſenſiblement le trente-cinquieme jour. J'ai entretenu la ſuppuration des plaies juſqu'au quarantieme jour. Le bleſſé prenoit deux fois par jour dix gouttes d'alkali volatil fluor, dans une taſſe d'infuſion de fleurs de ſureau. Il eſt ſorti de l'Hôpital le 18 Mai parfaitement guéri.

Pierre Verdin, âgé de dix ans, natif de Maiſey-le-Duc, a été mordu le mercredi 15 Mars, eſt entré à l'Hôpital le 19 du même mois. Il avoit une plaie très-étendue au milieu du front, qui commençoit à la partie antérieure des pariétaux, & finiſſoit à la racine du nez, pénétrante juſqu'au coronal, qui étoit à découvert dans le milieu de la plaie, de la longueur de près de trois travers de doigt; il avoit en outre deux autres plaies ſur le pariétal droit, mais qui ne pénétroient que juſqu'à la calotte aponévrotique. J'ai lavé, ſcarifié & brûlé ces plaies le même jour, en étendant le beurre d'antimoine ſur l'os même. Il a été panſé d'ailleurs comme

le précédent, je lui ai appliqué le cauſtique & les véſicatoires à différentes repriſes. La ſuppuration a duré quarante jours. L'exfoliation s'eſt faite lentement, il s'eſt enſuite formé une cicatrice ſolide, adhérente à l'os. Il a pris pendant les quarante jours, deux fois par jour huit gouttes d'alkali volatil. Il n'eſt ſorti de l'Hôpital que le 27 Mai.

Marie Petit, âgée de deux ans, native de Maiſey-le-Duc, mordue le même jour, amenée à l'Hôpital le 20 Mars, avoit une plaie dans toute l'étendue de la joue gauche, la traverſant dans le milieu de haut en bas, & pénétrant dans la bouche ſur les dents molaires où ma ſonde toucha. Une ſeconde plaie ſur le milieu du front, deux autres ſur la tempe droite, & une ſur la tempe gauche. Cet enfant a été panſé de la même maniere que les précédens: j'ai brûlé ſes plaies pluſieurs fois avec le beurre d'antimoine, & ai appliqué de même les véſicatoires. J'ai entretenu la ſuppuration pendant quarante jours, enſuite j'ai panſé les plaies ſimplement, qui ſe ſont cicatriſées très-promptement. Cet enfant n'a point pris d'alkali volatil. Elle a eu une fievre continue pendant pluſieurs jours, pour laquelle je l'ai purgée pluſieurs fois. Elle eſt ſortie de l'Hôpital le 27 Mai en parfaite ſanté.

Jean Petit, frere de la précédente, âgé de cinq ans, a été mordu comme elle le 15 Mars, & amené à l'Hôpital le lundi 20 du même mois. Sa tête étoit remplie de plaies. Il en avoit une d'environ quatre travers de doigt tranſverſalement ſur la ſuture temporale gauche, qui pénétroit juſqu'aux muſcles. Une autre moins étendue ſur la tempe droite. Une troiſieme ſur la partie ſupérieure du coronal qui pénétroit juſqu'à l'os. Une autre verticale du côté gauche au-deſſus de l'oreille, qui deſcendoit ſur la joue, & qui avoit cinq travers de doigts de longueur; enfin une cinquieme à la paupiere inférieure de l'œil droit, du côté du grand angle, & qui pénétroit dans l'orbite: l'aſpect de la tête de cet enfant étoit horrible

à voir. Toutes ces plaies furent lavées avec l'eau de savon, à l'exception de celle de l'œil, à cause de la douleur qu'une goutte de cette eau occasionna. Je pansai ensuite avec le digestif vésicatoire qui procura une ample suppuration; mais je me contentai d'introduire dans la plaie de la paupiere un bourdonnet chargé de suppuratif. Quelques jours après, lorsque je m'apperçus que la suppuration commençoit à diminuer, je brûlai toutes les plaies de la tête avec le beurre d'antimoine; j'en étendis même sur la partie du coronal qui étoit découverte. Je répétai encore plusieurs fois cette opération après la chûte des escarres, qui ne furent pas longues à se séparer. Je n'osai pas brûler la plaie du grand angle de l'œil, & cette omission a été funeste. L'exfoliation du coronal s'est faite au bout de vingt-cinq jours. La plaie de l'œil a été bientôt guérie. Il y avoit quinze jours qu'elle étoit cicatrisée, lorsque je m'apperçus le 6 Mai que l'œil s'enflammoit avec douleur. Le lendemain la plaie de la paupiere se r'ouvrit, & il en sortit une sérosité sanguinolente. Il survint de la fievre qui me détermina à purger le Malade. Le 12 Mai l'enfant commença à refuser la boisson par intervalle. Le 13 il ne voulut plus boire tout-à-fait. On le sépara des autres, il avoit de la fievre & des sueurs presque continuelles; enfin il mourut la nuit du 16 au 17 Mai, avec des accidens médiocres. (Voyez le tableau de sa mort, ci-devant premiere Partie.)

Lorsque cet enfant mourut, Melchior Arbelot & Pierre Perret, dont on verra l'histoire ci-après, étoient déja sortis de l'Hôpital; mais les autres y étoient encore. Il ne fut pas possible de leur cacher cet événement, qui les effraya beaucoup. Quelques jours auparavant ils avoient encore appris que Michel Arbelot, Fermier dans leur pays, & qui avoit été blessé en même-tems qu'eux, étoit mort chez lui de la Rage le 5 Mai, & ils s'attendoient tous à éprouver le même sort.

On nous permettra quelques réflexions sur l'Obser-

vation précédente. Les plaies de Jean Petit, situées à la tête, étoient presque toutes cicatrisées lorsque la Rage se déclara. Il n'en restoit qu'une sur la suture coronale où l'os s'étoit exfolié: elle étoit platte & au niveau de la peau. Je les examinai avec attention plusieurs fois par jour pendant tout le cours de la maladie. Les cicatrices n'ont point changé de couleur, n'ont éprouvé aucun gonflement. La plaie encore ouverte est restée belle pendant tout ce tems du premier degré. Au second degré de la Rage elle devint pâle, & la suppuration s'arrêta, comme cela arrive à tous ceux qui périssent de maladies étrangeres à leurs blessures. J'avois donc détruit par mon pansement le virus rabifique ou la cause locale, dans toutes ces plaies, & je l'avois laissé dans celle du grand angle de l'œil, qui n'avoit été ni dilatée, ni brûlée avec le beurre d'antimoine, & ce fut aussi la seule où ce terrible poison commença à se manifester. C'est une faute que j'ai commise, je l'avoue, mais cette faute est utile à l'humanité. Elle prouve d'une maniere incontestable, & qui n'éprouvera d'objections, que par cette sorte de gens qui ne se rendent pas même à l'évidence, que le venin de la Rage séjourne, se conserve, & se développe dans le lieu où il a été déposé, & que c'est-là où il faut l'attaquer, si on veut prévenir ses affreux effets, sans s'amuser & perdre le tems à employer des remèdes internes, toujours inutiles, & souvent très-dangereux.

Jean Arbelot, natif de Courban, âgé de vingt-huit ans, a été mordu le 15 Mars. Il n'est entré à l'Hôpital que le 23 du même mois. Presque toute sa lévre inférieure a été enlevée en forme de triangle, dont une des pointes étoit sur le menton. Les dents incisives & canines, la partie antérieure de l'os maxillaire inférieur étoient à découvert, & présentoient un aspect affreux: la gueule du loup avoit été dans sa bouche. Il avoit une contusion avec échymose à l'œil droit. Une plaie

sous

ſous l'angle de la mâchoire inférieure du côté gauche, de deux pouces & demi de longueur, déja en partie cicatriſée. Une autre à la joue gauche, ſur le muſcle maſſéter, auſſi preſque cicatriſée. Une plus petite au-deſſus de la commiſſure des lévres du côté droit. Une autre plaie à la partie antérieure & latérale gauche de la poitrine déja cicatriſée. Deux autres ſur les fauſſes côtes, auſſi du côté gauche, & qui paroiſſoient avoir été faites par des coups de griffes. Cet homme de haute ſtature, fort & robuſte, avoit l'œil hagard, & l'inquiétude peinte ſur la phyſionomie. Il s'étoit battu courageuſement avec la louve, l'avoit renverſé, & en avoit été renverſé à ſon tour. Deux Chirurgiens avoient commencé à le traiter avec le mercure: je trouvai ſur ſa mâchoire inférieure un appareil qui en étoit encore rempli. Je fis tout laver, je ſcarifiai les plaies, & les brûlai avec le beurre d'antimoine le 24 Mars, à l'exception de celle de la mâchoire inférieure qui étoit en pleine ſuppuration, & où je ne mis qu'un emplâtre de ſuppuratif. Sur les excoriations des fauſſes côtes, j'appliquai la pommade véſicatoire. Le lendemain je mis les véſicatoires ſur toutes les brûlures. Enhardi cependant relativement à l'uſage du beurre d'antimoine, j'en mis auſſi ſur la mâchoire inférieure, brûlai toute la plaie, & même l'os le plus exactement qu'il me fût poſſible. L'os s'eſt exfolié le trente-cinquieme jour. Le Malade a pris l'alkali volatil, à la doſe de douze gouttes le matin & autant le ſoir pendant quarante jours; je n'ai laiſſé cicatriſer ſes plaies qu'après ce terme. Le matin du 18 Mai, l'envie de retourner dans ſon pays lui vint ſubitement. Il partit après avoir déjeûné, malgré un gonflement qu'il avoit à la joue gauche, qu'il prenoit pour une fluxion: je fus étonné, lors de ma viſite, de ne plus le trouver à l'Hôpital. Il revint à Dijon le 22, avec des ſymptômes qui ont augmenté par degrés; il a été furieux & Hydrophobe le 24, & eſt mort la nuit du 26 au 27 du même mois. (Voyez ce

que nous avons dit de ſa mort, premiere Partie.)

Cette Obſervation vient à l'appui de la précédente, & prouve la même choſe. Le gonflement à la joue gauche étoit produit par le virus rabifique qui s'étoit conſervé dans quelques-unes des plaies qui y étoient ſituées, & que je n'avois ſans doute ni dilatées, ni brûlées aſſez profondément. Il y a apparence que c'étoit celle faite ſur le trajet du muſcle maſſéter, & qu'elle s'étoit r'ouverte, puiſqu'on la trouva couverte d'une croûte noire. Dans une multitude auſſi étonnante de plaies, il eſt bien difficile de porter ſon attention ſur toutes, & la plus légere omiſſion eſt pernicieuſe.

SECONDE CLASSE.

Eliſabeth Bayot, âgée de douze ans, native de Maiſey-le-Duc, a été bleſſée le 15 Mars, & eſt entrée à l'Hôpital le 19 du même mois. Elle avoit deux contuſions aſſez conſidérables au-deſſus du ſein droit. Les ayant examinées avec attention, j'ai apperçu pluſieurs excoriations aſſez près les unes des autres, & un peu ſanglantes, qui m'ont paru avoir été faites par les dents antérieures de la louve, qui n'ont pu pénétrer ſur une ſurface dénuée d'embonpoint, applatie & rendue ſolide par le coffre oſſeux. Les griffes crochues de l'animal ſeroient entrées plus aiſément, leurs empreintes auroient été plus écartées, & le coup de patte n'auroit pas produit des contuſions ſi conſidérables. La jeune fille aſſura que la bête s'étoit jettée ſur elle juſqu'à deux fois, & qu'à la premiere elle avoit emporté ſon mouchoir entre ſes dents. C'eſt peut-être cette circonſtance qui l'a ſauvé de plus grandes bleſſures. Je me ſuis contenté à celle-ci d'appliquer le beurre d'antimoine ſur les excoriations ſanglantes, & de couvrir le tout de larges emplâtres de véſicatoires, dont j'ai entretenu l'écoulement pendant plus d'un mois, en le renouvellant de tems en tems. Elle

a pris huit gouttes d'alkali volatil, matin & ſoir, pendant le même-tems, & eſt ſortie de l'Hôpital le 27 Mai.

TROISIEME CLASSE.

Joſeph Pourchel, natif de Biſſey-la-Côte, âgé de 17 ans, a été mordu le premier, le mardi 14 Mars, à cinq heures du ſoir, eſt entré à l'Hôpital le 17 du même mois. Il avoit deux plaies à la partie moyenne du bras gauche; l'une à l'inſertion du muſcle deltoïde, l'autre ſur le muſcle biceps. Ces deux plaies étoient profondes, & pénétroient dans les chairs. Deux autres plaies qui ne perçoient que la peau, ſituées au bas ventre, l'une entre l'ombilic & le pubis, l'autre un peu plus bas ſur le côté droit. J'ai lavé, brûlé, ſcarifié ces plaies, j'ai appliqué le véſicatoire comme aux bleſſés précédents. Les eſcarres des brûlures ſont tombées le ſeptieme jour. J'ai entretenu les plaies avec la racine de gentiane, je les ai brûlées pluſieurs fois, parce que les chairs revenoient trop vîte, ſur-tout les plaies du ventre, où l'appareil tenoit difficilement; enfin, je les ai laiſſé cicatriſer après les quarante jours revolus. Après ce tems elles ont été longues à guérir. Ce ſujet avoit le ſang âcre, les cheveux roux & l'imagination vive. Il m'a donné des inquiétudes ſur la fin de ſon traitement. Une femme imprudente, arrivée le 7 Mai, lui apprit que Michel Arbelot, un de ſes compagnons d'infortune, reſté dans le pays, étoit mort de la Rage deux jours auparavant. Cette nouvelle effraya tous mes Malades qui en ſentoient l'importance, mais particuliérement celui-ci. Il devint rêveur, avoit l'air d'être pénétré d'une triſteſſe profonde, fuyoit la compagnie de ſes camarades, reſtoit preſque toujours dans ſon lit les rideaux fermés, &, lorſqu'il ſe levoit, il ſe réfugioit dans des lieux obſcurs & écartés, où j'ai été le trouver pluſieurs fois. On l'entendoit ſoupirer

profondément pendant la nuit, & lorſqu'il dormoit il faiſoit des rêves fâcheux, qui le réveilloient en ſurſaut, & le laiſſoient tout en ſueur. Il refuſoit ce qu'on lui préſentoit d'un ton bruſque, & ne vouloit ni boire ni manger: tout le monde le croyoit Hydrophobe. Cependant, quoique je n'euſſe pas fait encore mes remarques ſur les périodes de la Rage, la ſituation de ſes plaies faites ſur des parties couvertes d'habillemens me raſſuroit: elles ne changerent point de couleur, ne devinrent point douloureuſes, & alloient toujours d'une marche égale à la cicatriſation; tous les ſymptômes qu'il éprouvoit n'étoient produits que par la frayeur. C'eſt ce que je lui fis obſerver dans le plus grand détail en lui parlant avec bonté. Je lui fis en outre toutes les repréſentations dont je fus capable, & j'allai même juſqu'à l'embraſſer le troiſieme jour. Cette marque de ſécurité de ma part fut ce qui le raſſura, & il ſe détermina à boire ſur le champ. Cependant la fievre s'étoit allumée & continua pendant huit jours. Je le mis à l'uſage des délayans, & le purgeai deux fois.

Si je m'étois laiſſé ſéduire par les ſymptômes que ce jeune homme éprouva dans cette criſe, que j'euſſe ordonné quelques remèdes extraordinaires, je produirois aujourd'hui cette Obſervation comme une guériſon de Rage déclarée. Je ne fis autre choſe que ce que je viens de dire, & le jeune homme eſt ſorti de l'Hôpital en parfaite ſanté le 27 Mai.

Melchior Arbelot, natif de Courban, âgé de 47 ans, fut mordu le mardi 14 Mars à ſix heures du ſoir. Il arriva à l'Hôpital le vendredi 17. Il avoit trois plaies à la partie ſupérieure & antérieure de l'avant-bras, une quatrieme ſous l'avant-bras près le coude. Je l'ai traité comme les précédens pendant quarante jours, il eſt parti huit jours après, ſes plaies n'étant point encore cicatriſées. Mais ſon empreſſement à retourner chez

lui étoit si grand, que je ne voulus pas m'y opposer. Il avoit d'ailleurs été mordu à travers la manche d'une veste de laine assez épaisse & sa chemise.

Pierre Perret, natif de Maisey-le-Duc, âgé de cinquante-huit ans, a été mordu le 15 Mars à midi, & n'arriva à l'Hôpital que le 19. Il avoit deux plaies à la partie supérieure du bras; l'une sur le deltoïde, l'autre à la partie postérieure attenant l'omoplate, faites à travers les habits, néanmoins assez profondes. Je l'ai pansé comme les précédens, & il est parti avec Melchior Arbelot, quarante-six jours après son entrée à l'Hôpital, ses plaies n'étant pas encore totalement cicatrisées.

Voici ce que j'ai pu savoir des deux blessés qui sont restés dans le pays.

Copie d'une Lettre de M. Moncuit, Curé de Courban & Bissey-la-Côte, qui m'a été adressée.

« Monsieur,

» Il n'y a nul doute que le loup qui a dévoré mes » pauvres paroissiens ne fût enragé, parce que Michel » Arbelot, qui étoit un de ces infortunés, auquel trois » Chirurgiens ont administré les grands remèdes chez » lui jusqu'à ce jour, est mort ce matin après avoir » essuyé trois accès de rage. Les parens de ceux que » vous avez encore la bonté de traiter, vous supplient » comme moi, ainsi que tous ceux qui sont à supplier, » de les garder à l'Hôpital le plus long-tems qu'il sera » possible, &c. ».

Le 5 Mai 1780.

Lettre de M. Lacroix, Bourgeois à Châtillon-sur-Seine, adressé à M. de Charolles fils, Receveur, &c. qui constate les guérisons que nous avons annoncées, & rappelle le genre de mort des quatre sujets qui ont

ſuccombé : ſavoir, deux à notre Hôpital, & deux dans le pays, traités par les gens de l'Art des environs. Cette Lettre eſt datée du 7 Août 1780.

« Monſieur,

» Le traitement fait à Dijon, dans votre Hôpital, aux
» perſonnes mordues par le loup enragé, qui a fait tant
» de ravages dans nos cantons, a eu, à une exception
» près, le ſuccès le plus heureux. De neuf Malades qui
» ont été traités, quatre ſont actuellement au village
» de Maiſey-le-Duc, rendus à leurs travaux ordinaires,
» & jouiſſant de la meilleure ſanté. Deux autres ſont à
» Biſſey-la-Côte, également ſains de corps & d'eſprit; &
» j'ai eu occaſion d'en voir un autre à Courban der-
» nierement, qui eſt un bon Cultivateur, pere d'une
» groſſe famille, occupé à ſa récolte, & auquel il ne
» reſte pas même la foibleſſe, qui devroit être la ſuite
» d'un traitement auſſi ſérieux.

» Le nommé Jean Arbelot de Courban, & un enfant
» de Maiſey-le-Duc, envoyés à votre Hôpital, ont été
» les ſeules victimes de cette cruelle maladie. Le pre-
» mier étoit revenu dans ſon village, à la ſuite du trai-
» tement; lorſque la Rage s'eſt déclarée, il a été recon-
» duit dans votre Hôpital, où il eſt mort. Le ſecond y
» a été envoyé ſans eſpérance de guériſon, ſes plaies
» paroiſſoient trop conſidérables, & on n'a pas eu le
» tems de lui adminiſtrer les remèdes.

» Voilà, Monſieur, le détail que vous deſirez; permet-
» tez-moi ſeulement d'y ajouter, que quelques-uns des
» Malades que j'ai eu occaſion de voir, ne m'ont parlé
» qu'avec les expreſſions de la reconnoiſſance des ſoins
» charitables qu'on leur a donné dans votre Hôpital,
» & particuliérement de ceux du Chirurgien à qui ils
» doivent leur conſervation.

» Notre Faculté n'a pas été ſi heureuſe; elle avoit

» entrepris la cure d'un gros Fermier, pere de famille
» précieux; mais après deux traitemens successifs, il est
» mort à Courban dans l'accès de l'Hydrophobie la plus
» furieuse.

» Un Chirurgien de village, à peine connu, avoit
» également entrepris un enfant mordu, au Château
» de Crépan; on le croyoit guéri, mais il y a quelques
» semaines qu'il se plaignit d'une suffocation à la gorge,
» & cet accident qui n'empêchoit cependant pas l'enfant
» de boire, l'a emporté en peu de jours ».

J'ai l'honneur d'être, &c.

Autre Lettre qui m'a été adressée par M. Moncuit, Curé de Bissey-la-Côte & Courban, en date du 13 Novembre 1780, qui constate encore les guérisons annoncées.

« Monsieur,

» Melchior Arbelot, mon paroissien de Courban,
» Louis-François & Joseph Pourchel de Bissey-la-Côte,
» m'ont chargé de vous assurer de leurs très-humbles
» respects, & de vous remercier, ainsi que les respec-
» tables Dames Hospitalieres, de toutes les bontés que
» vous avez eu pour eux. Ils jouissent tous de la plus
» parfaite santé. Les deux premiers firent vigoureuse-
» ment sur la fin de Juin le voyage de Saint-Hubert.
» Joseph Pourchel a fait le même pélerinage, dont il
» est de retour il y a douze jours. Les paroissiens de
» Maisey-le-Duc, que vous avez aussi eu la charité de
» traiter, se portent tous très-bien. J'ai fait part à
» M. leur Curé du conseil charitable que vous m'avez
» donné d'examiner de tems en tems ceux qui sont
» sous notre direction, & de vous les renvoyer aussi-
» tôt que les premiers accidens se présenteroient. J'ai
» témoigné à M. Riembaut, chef des Chirurgiens qui
» ont traité défunt Michel Arbelot, le desir que vous

» avez de savoir plus particuliérement le détail du trai-
» tement qu'il lui a fait. Toutes les fois que nous nous
» voyons, je le fais ressouvenir de sa promesse. S'il ne
» l'effectue pas, c'est qu'il est trop occupé à cause de
» sa grande réputation; grands & petits ont confiance
» en lui. Je lui ai remis la brochure dont vous avez eu
» la bonté de me faire présent. J'ai tardé long-tems sans
» avoir l'honneur de vous écrire, afin de mieux m'assu-
» rer de la guérison de nos paroissiens, que je crois,
» moyennant l'aide de Dieu, être parfaite ».

Je suis, &c.

Autre Lettre de M. Lacroix, à M. de Charolles fils, en date du 23 Janvier 1782, qui certifie les guérisons annoncées.

« Monsieur,

» Vous desirez savoir l'état actuel des particuliers de
» nos environs, blessés par un loup enragé, & traités
» dans l'Hôpital de Dijon. De onze qu'ils étoient, trois
» qu'on a négligés d'y conduire, sont morts dans les
» accès de cette cruelle maladie. Un quatrieme blessé
» considérablement à la tête, & conduit à Dijon, y est
» mort également, mais il est le seul pour lequel les
» remèdes n'aient pas eu de l'efficacité. Tous les autres
» sont parfaitement rétablis, & jouissent de la meilleure
» santé. L'un d'eux domicilié à Courban, que j'ai vu
» pendant, & depuis nos vendanges, n'a pas cessé depuis
» son retour de continuer son travail, & se porte à
» merveille, quoiqu'il ait négligé toute espece de pré-
» caution; enfin, Monsieur, on ne fait aucun doute
» qu'ils ne soient entiérement préservés, & ils rendent
» toute la justice & le tribut de reconnoissance qu'ils
» doivent au zèle, au mérite & à l'humanité de M. le
» Roux, ainsi qu'aux secours de charité qui leur
ont

» ont été prodigués dans cet Hôpital. J'ai l'honneur » d'être, &c.

» M. Lacroix se trompe, lorsqu'il dit que trois » Malades sont morts de la Rage dans le pays, il n'y » en est mort que deux qui ne l'ont pas quitté, & deux » à notre Hôpital ; mais les circonstances qui ont pré- » cédé la mort de ces derniers, loin de diminuer la » confiance qu'on doit avoir dans la méthode qu'on a » employée, forment au contraire une preuve démons- » trative de sa sûreté. La Lettre de M. Lacroix atteste » toujours qu'aucun de ceux que nous avons annoncés » comme guéris n'est encore mort, & par conséquent » qu'ils sont tous préservés, puisqu'il y avoit à la date » de sa Lettre près de deux ans de leur traitement ».

AUTRES OBSERVATIONS.

Enhardi par les succès ci-dessus, nous n'avons pas hésité d'employer la même méthode sur deux blessés que nous avons eu à traiter depuis ce tems, & qui par la situation de leurs plaies au visage, avoient tout à redouter de la maladie : en voici l'Histoire.

Le nommé François Remy, âgé de seize ans, natif de Châtillon-sur-Seine, & Domestique à l'Abbaye des Génovefins, ou Chanoines Réguliers de la même ville, fut blessé le vendredi 5 Avril 1782, & arriva à Dijon le 9 du même mois : je ne pus commencer son traitement que le lendemain matin.

Voici quelles étoient ses blessures ; une plaie entre l'angle de la mâchoire inférieure & le menton, du côté droit, sur le trajet de la crête de l'os maxillaire inférieur. Après avoir ôté les croûtes qui la couvroient, je reconnus qu'elle pouvoit avoir un pouce de longueur, déchirée obliquement de derriere en devant, & de haut en bas. Elle pénétroit assez profondément dans les graisses. Deux autres petites plaies, aussi couvertes de croûtes, situées sur le dos de la main droite, & qui étoient déja presque guéries.

Le 10 du même mois, cinq jours après les bleſſures, je lavai les plaies avec l'eau de ſavon, je les ſcarifiai aſſez profondément, je les fis bien ſaigner, les lavai une ſeconde fois, & je panſai au premier appareil avec de la charpie ſéche, pour arrêter le ſang qui couloit aſſez abondamment, ſur-tout des plaies de la main. Le lendemain je brûlai les plaies le plus exactement qu'il me fût poſſible, en étendant le beurre d'antimoine dans l'intérieur, ſur les bords, & même ſur la peau environnante. Je couvris le tout d'un large emplâtre véſicatoire des boutiques. Cet emplâtre produiſit des ampoules conſidérables, & la ſéparation d'un épiderme épais, tant à la mâchoire qu'à la main. Les eſcarres des brûlures tomberent le ſeptieme jour. Pour en hâter la chûte, & faciliter l'écoulement des véſicatoires, j'appliquai ſur toute l'étendue des excoriations un linge garni d'onguent de la mere, recouvert de beurre frais. Lorſque la ſuppuration tariſſoit, & que les ulcères ſe rempliſſoient de chairs, je brûlois de nouveau & j'appliquois le véſicatoire lorſque leur écoulement ceſſoit. J'ai de cette maniere brûlé ſix fois, & appliqué les véſicatoires quatre fois pendant le cours du traitement, qui a duré quarante jours. Je n'ai laiſſé former les cicatrices qu'après ce tems, & le jeune homme eſt retourné dans ſon pays.

Il n'a pris aucun remède interne ; il logeoit dans une auberge, où j'avois recommandé qu'on ne lui donnât à manger que des choſes douces ; c'eſt le ſeul régime qu'il ait ſuivi. Il ſortoit tous les jours, ſe promenoit par la ville, & venoit ſe faire panſer chez moi.

Le chien qui a mordu ce jeune homme étoit un Danois de haute taille, doux naturellement, & qui n'avois jamais bleſſé perſonne, mais qui avoit été mordu auparavant par un chien enragé. Quand on s'apperçut qu'il refuſoit de boire & de manger, on eut la précaution de le tenir à l'attache, & ce fut dans ce tems qu'il bleſſa le jeune homme qui avoit coutume d'avoir ſoin de lui, & qu'il auroit dévoré ſans la chaîne qui le rete-

noit. Ce chien devint si furieux, qu'on fut obligé de le tuer, de sorte qu'il n'y a point de doute sur la nature de la maladie.

Autres Observations.

Le nommé Toussaint Sbille, Domestique, résidant à Dromont, dans la maison de campagne des RR. PP. Carmes de Dijon, âge de soixante ans, natif d'Arcelot, entra à l'Hôpital de Dijon le 18 Avril 1782, pour se faire traiter de plusieurs plaies qu'il avoit au visage, faites par un chien enragé qui l'avoit mordu la veille. Le nez de cet homme étoit comme mâché; mais après l'avoir lavé je reconnus qu'il y avoit trois plaies principales: l'une au grand angle de l'œil droit, qui pénétroit jusqu'à l'os, une seconde sur le milieu du nez qui découvroit le cartilage, & une troisieme à l'aîle gauche du nez. Tout le reste de cette éminence étoit excorié & saignant. Je découvris encore une plaie assez profonde sur la lévre supérieure attenant la commissure du côté gauche, & de l'étendue, de haut en bas, de trois quart de pouce.

Le chien qui a fait les blessures ci-dessus, étoit de petite taille. Il passa comme un furieux à neuf ou dix heures du soir par une ouverture qui se trouvoit sous la porte cochere de la cour, poursuivit deux chiens de haute taille qui s'enfuirent à son approche, mais qu'il atteignit. L'homme sortit de la maison pour s'instruire de la cause du bruit qu'il entendoit, & le petit animal lui sauta au visage.

J'ai pansé le blessé comme le précédent, c'est-à-dire, en lavant les plaies, en les scarifiant, en les brûlant avec le beurre d'antimoine, & en appliquant les vésicatoires qui firent tomber toute la surface du nez en suppuration. Je ne ménageai pas les incisions, & pour ne pas exposer mon Malade au malheur qui est arrivé à Jean Petit, (voyez ci-devant pag. 105.) je découvris la portion de

l'apophyse montante de l'os maxillaire que j'avois sentie auparavant avec la sonde, & j'y appliquai le beurre d'antimoine. J'ai renouvellé les brûlures au moins six fois, les escarres tombant très-promptement comme au précédent (a), & quatre fois les vésicatoires. Le blessé a pris tous les matins pendant quarante jours douze gouttes d'alkali volatil fluor, & aujourd'hui 14 Novembre il est encore en parfaite santé. J'ai reçu depuis peu des nouvelles du précédent, qui se porte également bien.

Voilà donc encore deux personnes, si on ne peut pas dire guéries, au moins préservées de la Rage, malgré des blessures au visage qui sont reconnues comme les plus dangereuses de toutes. On ne peut pas nier leur nature. Le premier chien avoit été mordu par un chien enragé, il l'est devenu lui-même, & on l'a tué dans les plus violens accès de la maladie.

Les chiens connoissent ceux de leur espece qui sont enragés, & les évitent. C'est un fait attesté par-tout le monde, & que l'expérience journaliere confirme. Celui qui a blessé le Domestique des PP. Carmes, en a mis en fuite deux de haute taille, par qui il auroit été dévoré dans une autre circonstance. Le genre de sa fureur n'étoit donc pas douteux; mais ce qui la constate encore davantage, c'est que des deux chiens qu'il avoit mordus, l'un à qui on découvrit des plaies apparentes fut tué le lendemain, l'autre à qui on n'en apperçut pas fut ménagé; mais il est devenu enragé après le retour de Toussaint Sbille, qui a souffert cette épreuve courageusement & sans accident.

Il nous reste pour completter les preuves de la supériorité de la méthode que nous avons employée, d'en comparer le résultat avec celui du traitement mercuriel fait à Senlis par quatre Commissaires de la Société Royale de Médecine. Nous sommes persuadés que cette

---

(a) Il faut remarquer, que lorsqu'on applique le beurre d'antimoine sur des plaies végétantes & en suppuration, les escarres se séparent beaucoup plus promptement qu'à la premiere application.

illustre Compagnie ne sera point fâchée d'un parallele, dont le but concourt si éminemment à ses vues, qui sont l'avantage de l'humanité & l'avancement de l'Art de guérir. Nous ne prendrons que les neuf blessés que nous avons soignés à-peu-près dans le même-tems que ses Commissaires traitoient ceux de Senlis.

Sous quelque face qu'on envisage mon traitement, il a un avantage évident sur le leur. J'avois neuf blessés, j'en ai préservé sept de la Rage, ce qui fait plus des trois quarts. A Senlis, il y avoit quinze blessés, & on n'en a conservé que les deux tiers. J'avois six personnes mordues à nud, j'en ai préservé les deux tiers; à Senlis il y en avoit dix, & il en est mort la moitié. J'avois cinq personnes blessées au visage, & j'en ai sauvé trois; à Senlis il n'y en avoit que trois mordues au visage, & elles sont mortes toutes les trois.

On objectera, sans doute, que des cinq personnes mortes à Senlis, il n'y en a que trois qui aient eu l'Hydrophobie; mais de ces deux personnes, Jeanne Bosquillon est véritablement morte de la Rage: elle a eu les symptômes précurseurs du premier degré, la maladie a suivi sa marche, & le second degré a été caractérisé par la douleur de la gorge, la difficulté d'avaler, &c. Si elle n'a eu ni Hydrophobie plus déclarée, ni mouvemens convulsifs apparens, on doit l'attribuer à sa foiblesse naturelle, à celle acquise par la salivation, & aux autres évacuations qu'on lui a procurées pendant le cours de son traitement, & qui l'avoient jettée, pour ainsi dire, dans l'anéantissement; d'ailleurs il n'est point extraordinaire de voir des personnes mourir de la Rage sans Hydrophobie, les Observateurs en font foi. M. Darluc s'exprime ainsi sur ce sujet: « Plusieurs » même n'ont eu cette horreur (de l'eau), qu'aux der- » niers momens: les enfans, les femmes voyoient l'eau » sans émotion, sans frémissement, sans trouble spon- » tané qui décele l'Hydrophobie dans plusieurs tempé-

» ramens. Ils la portoient à leur bouche, ils la touchoient
» avec leurs doigts, ſans cette fureur involontaire que
» ſa vue cauſe bien ſouvent. Cauvi, qui fait le ſujet
» d'une Obſervation inſérée dans le Journal de Méde-
» cine, but preſque toujours dans la Rage, & s'éton-
» noit de ce que l'eau qu'il avoit quelque répugnance
» à boire lui causât ſi peu de douleur une fois qu'il
» l'avoit avalée. Les Médecins qui ont vu mourir beau-
» coup d'Hydrophobes, peuvent avoir obſervés ces
» variétés (a) ». Nous en avons rapporté un nouvel exemple dans la Lettre de M. de Lacroix, inſérée ci-deſſus ; à l'égard du petit Barnabé Trépin, à la vérité il n'eſt pas mort de la Rage, le mercure qui a porté à la bouche avec fureur y a déterminé une gangrene à laquelle ce malheureux a ſuccombé.

On ne peut pas dire la même choſe de notre traitement ; il n'a été accompagné d'aucun danger. Tous nos Malades ont conſervé leur gaieté & leurs forces : ils n'ont été fatigués par aucune évacuation inutile. Marie Petit & Joſeph Pourchel ſont les ſeuls qui aient été purgés ; non pas à cauſe de leurs bleſſures, mais parce que la fievre leur étoit ſurvenue, à l'une ſans cauſe manifeſte, & peut-être ſeulement par erreur de régime ; & à l'autre par la terreur que lui imprima la nouvelle de la mort de Michel Arbelot.

On ne peut pas dire encore que notre traitement ait manqué ſur les deux ſujets qui ſont morts de la Rage ; c'eſt l'Artiſte qui a manqué. Si j'avois brûlé à Jean Petit la plaie qu'il avoit au grand angle de l'œil, je l'aurois préſervé comme les autres. Il eſt évident que j'ai commis la même faute ſur Jean Arbelot. Je n'ai pas aſſez dilaté les plaies de ſa joue gauche, je ne les ai pas cautériſées aſſez profondément : j'ai laiſſé dans les bleſſures déſignées de ces deux ſujets le virus rabifique qui s'eſt

(a) Voyez Journal de Médecine, Avril 1767.

développé dans ſon tems, & qui s'eſt annoncé dans le lieu même où il étoit en réſerve par des ſymptômes non équivoques.

On peut aſſurer au contraire, avec certitude, que le mercure a manqué abſolument ſur quatre des bleſſés de Senlis. Ils ont eu tous les quatre la ſalivation, ils ont pris une aſſez grande quantité de mercure pour anéantir le virus rabifique, ſi ce minéral en avoit le pouvoir, néanmoins les Malades ſont morts de la Rage bien caractériſée.

Mais il y a cinq perſonnes mordues à nud qui ont été préſervées de la Rage à Senlis; car nous ne comptons pas celles, que des vêtemens épais ont défendues de l'infection; mais ces cinq perſonnes mordues à nud n'ont point été préſervées par le mercure, nous le ſoutenons, parce que nous en ſommes perſuadés; elles doivent leur ſalut au traitement local. On a dilaté leurs plaies, on les a rendues ſaignantes, on y a excité la ſuppuration par les véſicatoires. Ces moyens font partie de ceux que nous employons, & quoiqu'ils ſoient moins sûrs que les cauſtiques, ils ont cependant réuſſi quelquefois à extraire la bave vénéneuſe: cette extraction, une fois faite complettement par quelque moyen que ce ſoit, ne laiſſe plus d'accident à redouter.

C'eſt par des moyens ſemblables, que ceux qui ont traité par le mercure, ont eu des ſuccès quand l'infection a été à craindre; tous les recommandent: il ne faut qu'ouvrir le premier Livre moderne pour en être convaincu. Cependant ils ont preſque tous pris le change; nous croyons l'avoir démontré dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage, & ils ont attribué à un remède impuiſſant dans ce cas, même nuiſible, ce qui dépendoit du traitement local qu'ils ne regardoient que comme acceſſoire & prophylactique. Un raiſonnement bien ſimple pouvoit les tirer de cette erreur; ou le mercure eſt un ſpécifique contre la Rage, ou il ne l'eſt pas. S'il eſt ſpécifique, c'eſt une véritable contradiction, & une cruauté déplacée que d'employer d'autres ſecours;

s'il ne l'eſt pas & qu'on ait des doutes ſur ſon ſujet, pourquoi ſur de ſimples probabilités faire ſouffrir une ſalivation fatigante, dégoûtante, ſouvent dangereuſe? Le parallele que nous venons de faire, prouve qu'il a tous ces inconvéniens ſans avoir aucun avantage; il eſt donc de la prudence, de l'humanité, je dirai plus, de la gloire des gens de l'Art, de l'abandonner malgré les autorités reſpectables qui le préconiſent.

Le traitement local eſt de la plus haute antiquité: tous ceux qui l'ont employé & qui l'ont ſuivi avec exactitude, ont eu des ſuccès (*a*). Pluſieurs Praticiens modernes y ſont revenus, en reconnoiſſant qu'il étoit le ſeul capable de préſerver de la Rage; mais de la maniere dont on le pratiquoit il étoit effrayant pour les Malades. Un fer ardent qu'il falloit plonger dans leurs bleſſures ſaignantes, révoltoit leur imagination, & les éloignoit de ce ſecours ſalutaire. Ceux qui avoient le courage de s'y ſoumettre n'étoient pas toujours préſervés. Le Chirurgien ému, intimidé par les cris, la crépitation des chairs, la fumée épaiſſe qui s'en exhaloit, n'appuyoit le feu que d'une main craintive & tremblante, & laiſſoit le poiſon dans une plaie profonde & ſinueuſe. Le beurre d'antimoine que nous lui avons ſubſtitué n'a pas cet aſpect redoutable: les bleſſés le voient ſans effroi. C'eſt une liqueur qui n'exhale ni vapeur, ni odeur; il brûle en ne produiſant qu'une douleur ſupportable. Le Chirurgien l'étend ſur une plaie ſuperficielle, le fait pénétrer dans une plaie profonde, le porte où il veut, ſur autant de ſurface qu'il le juge néceſſaire: il pourſuit avec lui tranquillement le venin, le décompoſe, & l'anéantit juſque dans ſes derniers retranchemens. Peut-on deſirer un ſpécifique plus commode & plus puiſſant?

(*a*) Voyez ce que nous en avons dit dans nos Obſervations ſur la Rage, depuis la page 22.

MÉMOIRE



MÉMOIRE
SUR LE TRAITEMENT
DE LA RAGE;

Par M. BAUDOT, Correſpondant à la Charité-ſur-Loire, qui a partagé le ſecond Prix propoſé ſur ce ſujet, par la Société Royale de Médecine.

An experientâ duce Methodus tuta?

Je ſoumets dans ce Mémoire à l'examen & au jugement des Membres de la Société Royale de Médecine, la Méthode que j'ai pratiquée depuis dix-huit ans. Après les éloges pompeux qu'on a prodigués à la poudre de Palmarius, à celle d'écailles d'huîtres calcinées & d'écreviſſes, à la racine de cynorrhodon, au lichen, & à une infinité d'autres méthodes empyriques, qui ont toutes échoué, ne dois-je pas craindre de m'être fait illuſion ſur l'expérience que je réclame en ma faveur?

Il eſt heureux pour l'humanité & glorieux pour la Société Royale, que cette Compagnie ſe ſoit occupée d'un ſujet ſi intéreſſant, & qu'un reſpectable Magiſtrat (*a*) en ait connu toute l'importance.

(*a*) M. Lenoir, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police.

M

La Rage, qu'on ne doit pas confondre avec l'Hydrophobie qu'on a remarquée dans des femmes hyſtériques & des hommes hypocondriaques, eſt ſans contredit un des fléaux les plus redoutables; elle a dans tous les tems fixé l'attention des Obſervateurs, & elle a toujours échappé à leur ſagacité; de ſorte que nous ſommes peut-être encore dans le cas de faire un aveu humiliant, en gémiſſant avec le célèbre Boerhaave, de ce qu'il n'y a juſqu'à préſent aucun antidote connu contre ce virus redoutable auquel on puiſſe avoir une foi certaine; je dis peut-être, parce que nous ſommes plus fondés que jamais à prononcer avec ce Médecin *nec deſperandum.... de inveniendo hujus ſingularis veneni antidoto ſingulari.*

Pendant plus de vingt années j'ai marché dans la voie ténébreuſe des anciens, & comme eux, pendant ce tems, j'ai eu beaucoup de malheurs & peu de ſuccès; j'ai enfin été conduit à des moyens d'un ordre différent.

En 1765, un loup enragé fit les plus grands ravages dans les Paroiſſes de Giri & de Saint-Bonneau. M. l'Intendant du Berry (*a*), informé & touché de ces malheurs, me chargea d'y porter des ſecours. La confiance dont ce Magiſtrat m'honora, excita mon émulation; dès ce moment je formai le deſſein de donner une application ſinguliere à cette partie intéreſſante de la Médecine; j'abandonnai les fauſſes opinions reçues ſur la nature de ce virus, ainſi que les différens moyens qu'on avoit juſqu'alors employés pour purifier des liquides qui ne furent jamais infectés; & en conſidérant l'importance du ſervice que rendroit à l'humanité un Médecin, qui, par une application ſuivie & des expériences multipliées, donneroit enfin une méthode certaine fondée ſur des indications priſes du caractere de cette maladie, & des terribles effets qu'elle produit; j'écartai ces vaines

(*a*) M. Dupré de Saint-Maur.

craintes de contagion personnelle (cause du peu de progrès des Médecins) pour examiner de près les symptômes qui caractérisent cette maladie, en prenant cependant des précautions dictées par la prudence, mais sans craindre que le souffle d'un homme ou d'un animal enragé fût capable de me causer du mal, non plus que les émanations des cadavres des animaux morts de la Rage. Je ne fus pas long-tems à être désabusé du peu de fondement des principes que j'avois reçus en 1738 ou 1739, d'un de mes Professeurs *(a)*, qui faisoit consister le virus hydrophobique dans des sels acides & corrosifs, qui devoient communiquer insensiblement leur qualité délétere à nos liqueurs. Je n'adoptai pas davantage le phosphore du savant M. le Camus, qui admettoit une matiere subtile, très-électrique, laquelle parcourant la masse des fluides, & s'unissant avec elle, causoit selon lui, sa perversion générale, d'où naissoient tous les symptômes de la Rage.

Indépendamment des Observations de quelques Médecins, ma pratique seule m'a fourni des preuves du peu d'analogie de ce virus avec les liqueurs animales autres que la salive : des Chirurgiens ont été impunément remplis de sang en ma présence en saignant des Hydrophobes ; un enfant a été allaité, sans aucune suite fâchause, par une chevre pendant trois semaines jusqu'au jour où la chevre est morte de la Rage. Le 21 Janvier 1775, une vache du Domaine de Mouron, Paroisse de Merves, tomba dans la Rage à la suite d'une blessure qui lui avoit été faite par un chien enragé; on n'y fit point d'attention, on prit les premiers symptômes de la Rage pour ceux de toute autre maladie naissante; & ayant besoin de lait pour un enfant de quinze mois, on attacha cette vache pour la traire avec plus de facilité: on tira de son lait, qu'on donna au degré

(a) M. Col de Villars.

de ſa chaleur naturelle à l'enfant. Les ſymptômes de la Rage de cette vache étant devenus plus apparens le même jour, les pere & mere de l'enfant, dans une peine étrange d'avoir donné ce lait à leur enfant, me prierent de leur indiquer les moyens de le préſerver de la Rage. Etant perſuadé que le virus hydrophobique ne ſe communiquoit point de cette maniere, je me contentai de les raſſurer, en leur diſant qu'il n'arriveroit point d'accident à l'enfant, qui effectivement a continué de jouir d'une bonne ſanté: le lait & le beurre de vaches mortes de la Rage n'ont procuré aucun mal à ceux qui en ont uſé, notamment en 1772, dans les Paroiſſes de Precy & de Garigny, où tant de vaches furent bleſſées par un loup enragé: en 1773, dans la Paroiſſe d'Aligny: en 1780, au mois de Juin, dans la Paroiſſe de Guarchy, où un chien enragé a bleſſé, tant au Domaine de Mézieres que chez différens Manœuvres, des vaches qui ſont mortes de la Rage, après avoir été traitées par des méthodes empyriques. Dans le même tems deux bœufs & deux vaches du Domaine du Bois-de-l'Aune, Paroiſſe de Saint-Andelin, ſont morts de la Rage à la ſuite des bleſſures faites par un chien enragé; un enfant étoit nourri du lait de ces vaches, & a continué de l'être juſqu'au jour de leur mort, ſans en avoir reſſenti la moindre indiſpoſition. Le 8 du mois de Juin 1781, une vache eſt morte de la Rage au bourg & paroiſſe de Trechy; la femme & les enfans du ſieur Fontaine, Cabaretier, ont uſé de ſon lait, ainſi qu'une Domeſtique de M. Duron. Les 8 & 9 Juin, deux vaches de Louis Chaſteau, une appartenant à Jean Simonet, une à Pierre Rivaillon, & celle de Jérôme Fraiſné, tous de la Paroiſſe de Chaugnes, ſont mortes de la Rage; leurs enfans avoient été nourris du lait de ces vaches, les peres & meres déſeſpérés, me demanderent des préſervatifs; je leur aſſurai qu'il n'arriveroit point d'accident. Une fille a habité impunément avec un

ſoldat pendant un mois, depuis le jour qu'il a été bleſſé par un chien enragé, juſqu'à celui où la Rage s'eſt déclarée, & où il eſt mort.

De tous ces exemples, j'ai eu lieu de conclure que ce virus n'a point d'analogie avec les différentes liqueurs animales, qui communiquent avec la partie où l'animal enragé l'a dépoſé ; il falloit donc chercher ailleurs que dans les humeurs la préſence du virus hydrophobique, & ſon action : les ſymptômes, dont j'ai été le témoin, m'ont appris qu'il exerce ſa malignité ſeulement ſur les nerfs de la partie bleſſée, & qu'il les diſpoſe inſenſiblement à des ſpaſmes d'une nature ſinguliere, qui prennent de nouveaux degrés de force, & ſe communiquent à tout le ſyſtême névrologique : & comme il n'eſt pas douteux que la ſalive eſt le véhicule de ce virus, je me ſuis fait cette queſtion : *A quoi peut-on attribuer la perverſion des ſucs ſalivaires ?* Elle eſt trop importante pour n'en pas tenter la ſolution, ou du moins la propoſer. Afin d'y parvenir, j'ai conſidéré que cette perverſion pouvoit ſe faire de trois manieres. 1°. Elle peut dépendre de l'affinité particuliere du virus de la Rage avec la ſalive, à l'excluſion des autres humeurs.

2°. Elle peut provenir de ce que les nerfs ayant été long-tems & fortement irrités, la lymphe nerveuſe a dégénéré de ſon état naturel, a acquis cette qualité vénéneuſe, & s'eſt mêlée immédiatement à la ſalive, à laquelle par ce mélange elle a communiqué ſon vice délétere.

3°. Eſt-ce enfin au couloir même, au changement ſurvenu dans ſon organiſation qu'on doit attribuer l'altération de cette ſalive, à ce que l'éréthiſme des glandes ſalivaires a changé leur configuration, & qu'au lieu de ſéparer une lymphe bienfaiſante, elles en ont formé une de nature toute oppoſée, & ont produit un *ſtimulus* ſemblable à celui qui a donné naiſſance aux premiers ſpaſmes?

Le premier ſentiment, qui n'eſt pas ſans fondement, a ſes Sectateurs, & ils alléguent que ce virus paroît avoir

de l'affinité avec les ſucs ſalivaires, ſéparés par les glandes de la gorge, comme le virus variolique avec l'humeur muqueuſe de la peau.

Il eſt démontré qu'aucun homme ou animal bleſſé par des animaux enragés n'ont communiqué la Rage que dans le tems où les ſymptômes qui la caractériſent ont paru avec l'horreur de l'eau & non plutôt.

Le ſecond ſentiment n'eſt qu'une hypotheſe fondée ſur des probabilités ſoumiſes à l'examen des Médecins.

Le troiſieme paroît appuyé ſur des baſes aſſez ſolides.

Le virus hydrophobique, que nous avons dit être l'ennemi abſolu des nerfs, étant introduit dans la plaie, n'eſt pas à la vérité ſans action, mais elle eſt ſi foible & ſi inſenſible qu'elle ne dérange aucune des fonctions; le bleſſé ne peut ſoupçonner le danger auquel il eſt expoſé, ſi ce n'eſt par l'exemple de ceux qu'il a vu périr de cette maladie, qui ne ſe déclare ſouvent qu'après un tems aſſez long, & après que les ſpaſmes inſenſibles de la partie bleſſée ont acquis, à raiſon de quelques circonſtances fâcheuſes ou des diſpoſitions particulieres du ſujet, plus d'intenſité, & ont communiqué plus ſenſiblement leur action aux nerfs les plus proches de la partie bleſſée, enſuite à d'autres plus éloignés, enfin aux nerfs des glandes ſalivaires. Ce ſentiment eſt confirmé par d'autres preuves tirées de l'analogie. Dans un violent accès d'Epilepſie, une bleſſure faite par le Malade a donné la Rage; un violent accès de colère d'un homme l'a auſſi produite; elle eſt pareillement ſurvenue à la ſuite de bleſſures faites par des animaux en fureur; cependant les épileptiques, non plus que les hommes & les animaux colériques n'avoient pas cette maladie; le ſtimulus qui l'a produite doit en ce cas ſa naiſſance à l'éréthiſme ſeul des glandes ſalivaires, d'où il paroît réſulter que c'eſt uniquement au couloir & au ſpaſme violent qui change la diſpoſition de ſes filtres, qu'on doit attribuer tout le mauvais effet & la perverſion de la ſalive.

A l'égard du caractere du virus hydrophobique, c'est par l'examen réfléchi de tous les symptômes qui accompagnent cette maladie, depuis l'insertion du virus jusqu'à la mort des blessés, que je crois être parvenu à le découvrir. Je sais que la maniere d'expliquer en quoi consiste le pouvoir destructeur du virus hydrophobique, n'est pas encore à la connoissance des Médecins ; j'ai seulement connu, par ses effets, que ce fluide délié est nuisible aux nerfs, & en trouble l'action; mais comment, & par quels principes ce virus exerce-t-il ses ravages ? c'est ce que j'ignore. Après m'être assuré par l'examen de tous les symptômes, que le virus de la Rage, de quelque nature qu'il soit, est un virus isolé dans la partie blessée elle-même, qu'il a son siége dans les nerfs de cette partie blessée, & qu'il n'a pas cette activité qu'on lui a supposée pour parcourir la masse des liqueurs, j'ai pensé que la principale indication qui se présentoit à remplir, consistoit à attaquer le virus dans son foyer ; pour y satisfaire j'ai employé un emplâtre vésicatoire très-puissant, & j'ai mis en usage la pommade mercurielle camphrée; je me suis trouvé en cela d'accord avec de célebres Médecins qui ont traité de la Rage; mais comme ils conviennent de bonne foi que le mercure n'a pas préservé de la Rage tous les blessés, aucun d'eux n'a osé assurer qu'il fût seul l'antidote si desiré. Je ne citerai que M. Pétiot, Médecin de Montpellier, qui sur la question qui lui fut proposée en 1749, n'a pas hésité de conclure: *In Hydrophobia Hydrargirosis neque rejicienda, neque penitus admittenda.* Il a donc fallu pousser mes recherches plus loin: j'ai considéré que les petits spasmes de la partie blessée prenoient des degrés de force, en se propageant de proche en proche, & qu'ils ne devenoient mortels que lorsqu'ils étoient parvenus aux nerfs des viscères les plus essentiels à la vie: de cette Observation j'ai conclu qu'il y avoit une seconde indication à remplir, & qu'elle

consistoit à rendre les nerfs sur lesquels le stimulus exerçoit son action, quoique d'une maniere lente & insensible, incapables de communiquer les premiers spasmes qu'ils ont reçus aux nerfs plus éloignés; il a fallu recourir à une substance capable de relâcher les fibres en éréthisme, pour en arrêter la propagation ultérieure. J'ai fait pratiquer des embrocations avec de l'huile d'olives chauffée, & j'ai eu des succès dont je vais rendre compte.

Ce seroit ici le lieu de m'étendre davantage sur la théorie de cette maladie, & d'entrer dans le détail des symptômes qui la caractérisent; mais comme j'y ai satisfait dans mes Essais antihydrophobiques, publiés en 1770, & que la Société Royale m'impose silence sur cet article, je me fais un devoir de me conformer à ce qu'elle a arrêté dans sa Séance publique le 16 Janvier 1778: elle demande des faits. Dans le détail où je vais entrer je ne parlerai que d'après mon expérience; les faits que je rapporterai sont extraits du Journal que j'ai tenu depuis l'année 1765, il contient un exposé de tout ce qui concerne les blessés par chiens ou loups enragés, avec leur âge, ainsi que le traitement que j'ai fait: pour éviter toute erreur, je ne ferai aucune mention de ceux qui ont été blessés par des chiens dont la Rage n'a pas été constatée: car il est essentiel de savoir que le peuple se trompe facilement sur les signes de la Rage des chiens. Souvent un chien qui a perdu son maître & qui a été battu par d'autres chiens, se jette sur quelques personnes; alors on le tue, parce qu'on le croit enragé: de même un chien qui s'est fatigué avec une chienne en chaleur, rend de l'écume, est chancelant sur ses jambes & se couche par terre; s'il est poursuivi par des enfans & qu'il en blesse quelqu'un, on le tue comme enragé; ce cas n'est pas rare. J'ai encore vu de jeunes chiens dans le tems de la sortie des dents être tourmentés d'envie de mordre, se jetter sur des volailles, déchirer des

hardes,

hardes, & bleſſer quelquefois légérement des enfans; dans ce cas on n'héſitoit pas de les tuer comme enragés. Ce ſont en partie ces mépriſes qui ont donné du crédit aux remèdes empyriques, parce qu'aucun de ceux qui ont été bleſſés par ces chiens prétendus enragés, & à qui on a adminiſtré la fameuſe omelette de racine d'églantier, ou toute autre préparation médicinale, n'eſt devenu enragé.

Je dois ici ajouter, que ce qui a encore beaucoup contribué à exalter ces prétendus ſpécifiques, c'eſt 1°. parce que tous les hommes ne ſont pas ſuſceptibles de recevoir le virus de la Rage, non plus que le variolique: la preuve de cette aſſertion, eſt que de pluſieurs perſonnes bleſſées par un animal enragé, les unes ſont attaquées d'Hydrophobie & les autres en ſont garanties, ſans avoir uſé d'aucuns remèdes. 2°. Parce que le virus n'avoit pas encore acquis ce degré d'activité qui lui eſt néceſſaire pour être pernicieux; & que dans l'une ou l'autre de ces ſuppoſitions, tout remède, bien ou mal adminiſtré, paroîtra victorieux, quelqu'abſurde qu'il ſoit.

Tous ceux dont je vais faire mention ont été bleſſés par des animaux enragés; ce qui le prouve, c'eſt que des hommes, des beſtiaux, des chiens bleſſés par ces animaux ſont morts de la Rage peu de tems après. La ſuite des faits ſera préſentée dans la plus exacte vérité, & je ne laiſſerai point ignorer les accidens malheureux qui ſont arrivés.

La méthode que je vais propoſer eſt ſimple & à portée de tout le monde; elle a eu plus conſtamment des ſuccès qu'aucune de celles qui ont paru, dont la plupart doivent leur exiſtence à l'empyriſme, à l'enthouſiaſme, à la crédulité de quelques perſonnes ſimples, & à la mauvaiſe foi, ſans en excepter le vinaigre blanc, que quelques Papiers publics ont annoncé avoir eu des ſuccès en Angleterre. Ma méthode n'exige point de ſaignées, d'émétique, de bains, de purga-

tions, de lavemens, d'alexipharmaques, & de boiſſons de toute eſpece: ce n'eſt pas un petit avantage pour une maladie à laquelle les habitans des campagnes ſont plus expoſés que ceux des villes, & qui ſont moins à portée de ces ſecours. D'ailleurs en multipliant les médicamens, quel eſt le Médecin en état de diſtinguer auquel eſt dû le mérite de la guériſon?

Les bleſſures faites ſur la peau découverte ſont beaucoup plus dangereuſes que celles faites à des parties vêtues, quoique ces dernieres ne ſoient pas exemptes de danger.

Les bleſſures légeres & ſuperficielles cauſent la Rage comme les profondes, ce qui eſt prouvé par l'expérience journaliere, le traitement eſt ſeulement différent.

Pour donner plus d'ordre à ce Mémoire j'établirai quatre diviſions.

La premiere contiendra le traitement des plaies en général & leur diviſion.

La ſeconde ſera deſtinée aux bleſſures faites à la tête & au ventre, parce qu'elles ont été réputées incurables par les Médecins de l'antiquité, en ce qu'elles avoiſinent des viſcères dont les fonctions ſont les plus intéreſſantes, & encore parce que dans celles de la tête, le virus a plus de facilité à ſe mêler avec la ſalive. Palmarius n'en entreprenoit pas même la cure.

Dans la troiſieme ſection il ſera fait une mention particuliere des bleſſés qui ont eu des ſymptômes évidens de Rage.

La quatrieme contiendra l'hiſtoire de quelques mauvais ſuccès.

§. I.

Je diſtinguerai les bleſſures en trois Claſſes.

La premiere comprendra les bleſſures ſimples & ſuperficielles.

La ſeconde, les bleſſures profondes ſans détachement de lambeaux.

Et la troiſieme celles où il y a emportement de chairs ou lambeaux.

PREMIERE CLASSE.

DANS les bleſſures ſimples & ſuperficielles, je fais appliquer un onguent véſicatoire après avoir fait laver la plaie avec de l'eau ſalée, ce qui ſe pratique dans toutes les ſolutions de continuité. Après ſept ou huit heures on leve l'appareil, on coupe les phlyctènes, on frotte légérement la plaie avec de l'huile d'olives chaude pendant quelques minutes, enſuite on fait une friction mercurielle camphrée auſſi très-légérement de crainte d'occaſionner de la douleur, & plus fortement ſur les parties environnantes, à une doſe qui ne puiſſe point provoquer la ſalivation, que je regarde comme un accident dans l'adminiſtration de ce remède, & non un moyen de guériſon comme l'ont penſé quelques Médecins & Chirurgiens. Lorſque l'onguent véſicatoire a produit beaucoup d'effet, on emploie les feuilles de bettes beurrées, & on entretient une douce ſuppuration avec de l'onguent de la mere.

La doſe de l'onguent mercuriel doit être proportionnée à l'âge des bleſſés.

Pour les enfans juſqu'à l'âge de ſix ans, la doſe eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un ſcrupule.

Depuis l'âge de ſix ans juſqu'à dix, la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros.

Depuis l'âge de dix ans juſqu'à quinze & ſeize, la doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à ſoixante grains, en augmentant à proportion de l'âge, de ſorte que la plus forte doſe n'excéde pas un gros & un ſcrupule. Après la friction on couvre la plaie d'une compreſſe qu'on ne change pas tous les jours. On réitere les frictions huileuſes

matin & soir, & les mercurielles ne se pratiquent que tous les deux jours. Ce traitement est continué pendant quinze, dix-huit ou vingt jours, à raison de l'état des blessures. Tous les blessés dont je vais faire mention ont été préservés d'Hydrophobie par cette méthode que j'ai variée suivant l'exigence des cas.

1765. Le 16 Novembre 1765, un chien enragé a blessé dans la Paroisse de Giri, M. Champion au bras droit, Michel Sursin à la jambe droite, & deux autres personnes qui seront portées dans d'autres Classes.

1766. Le 11 Mars 1766, le nommé Dion, Manœuvre, de la Paroisse de Munot, a été blessé au poignet de la main droite par un chien enragé.

1766. Le 30 Avril 1766, Etienne Maréchal, de la Paroisse de Beaulieu dans le Sancerrois, a été blessé au poignet de la main droite, en deux endroits, par un loup enragé qui a blessé d'autres personnes qui sont mortes de la Rage; le Chapitre IV en fera mention.

Le 8 Juin, un enfant de trois ans, fils du nommé le Maure, Voiturier, à la Charité-sur-Loire, a été blessé à la cuisse droite par un chien enragé.

Le 18 Juin, Cyprien Laporte, de la Paroisse de Saint-Bouise, a été blessé au doigt médius de la main droite par un chien devenu enragé à la suite des blessures qu'il avoit reçues du loup dont il est fait mention ci-dessus.

Le 22 Juin, le nommé Feuillebois, de la Paroisse de Raveau, a été blessé au doigt index de la main gauche par son chien devenu enragé.

Le 10 Juillet, le chien de Jean Bouton, Vigneron aux Aubus, Paroisse de Trousanges, ayant été blessé par un chien enragé, l'est devenu le 26, & a blessé le lendemain Jeanne Bouton, Françoise Vien, & Magdeleine Seve qui gardoient les bestiaux; elles avoient les jambes nues, & furent blessées aux talons & aux malléoles: Françoise Vien avoit une vieille plaie à une des malléoles; cette fille me rapporta que le chien y avoit déposé

beaucoup de bave, circonſtance qui préſentoit le plus grand danger.

Le 23 Décembre, une femme de la Paroiſſe de Sully, a été bleſſée au poignet de la main droite par un chien atteint de la Rage.

Le 24 Août 1767, le Frere Pierre, de l'Abbaye de Chalivoy, a été bleſſé à la partie moyenne de la jambe droite ſur le tibia par un chien enragé. 1767.

Le 9 Septembre, Marie-Anne Rogeat, âgée de quatre ans, de la Ville de Sancerre, a été bleſſée au bras gauche par un chien enragé.

Le 5 Septembre 1768, une fille de M. Lormel, Bourrelier à la Charité-ſur-Loire, âgée de trois ans & demi, a été bleſſée par un chien enragé à la partie moyenne externe du bras gauche. 1768.

Le 27 Septembre 1769, une fille de la Paroiſſe de Trouſanges, a été bleſſée au gros orteil du pied droit par un chien enragé. 1769.

Le 8 Octobre, une fille âgée de huit ans, de la Paroiſſe de Varennes, a eu le poignet de la main droite ſerré par les dents d'un chien enragé, ſans la plus légere excoriation. Comme il eſt intéreſſant de connoître le degré d'activité du virus hydrophobique, & ſi le ſimple attouchement eſt dangereux, je n'ai point fait de remedes à cette fille, qui a continué de ſe bien porter.

Le 10 Octobre 1769, une truie qui avoit été bleſſée par le chien ci-deſſus eſt devenue enragée. Jean Bouis, Manœuvre, Paroiſſe de Varennes, croyant que cette truie avoit les avives, la fit abattre, lui mit un bâton dans la gueule, & tint long-tems ſa main droite dedans. La chaleur de l'animal enragé ayant échauffé la main du Manœuvre, & ouvert les pores, il étoit fort à craindre que la bave vénéneuſe ne les eût pénétrés, & ne produiſît l'Hydrophobie. Pour éviter cet accident, j'ai fait pratiquer les frictions huileuſes & les mercurielles. 1769.

1770. Le 18 Octobre 1770, le chien du ſieur Antheaume, Chef de la Manufacture de chapeaux à la Charité-ſur-Loire, de préſent à Rennes en Bretagne, ayant été bleſſé par un chien enragé, l'eſt devenu, & a bleſſé à un doigt le ſieur Biere, Ouvrier, & un fils du ſieur Antheaume, & la Domeſtique de la maiſon à la jambe droite; cette fille avoit eu précédemment une plaie, & le chien en la mordant enleva la croûte qui la couvroit, ce qui rendoit la bleſſure plus dangereuſe, en ouvrant un paſſage libre au virus.

1771. Au mois de Juin 1771, le chien deſtiné à la garde de la vacherie de M. Barbier, Fermier de Corblins, Généralité d'Orléans, eſt devenu enragé, & a bleſſé le Garde de ces beſtiaux au genou droit, & un grand nombre de vaches & taureaux, dont une partie eſt morte de la Rage. Un Forgeron a été bleſſé par ſa vache enragée, à l'index de la main droite: le Maréchal qui avoit traité ces beſtiaux avoit mis ſes mains dans leur gueule pour leur faire avaler différens breuvages; ce Maréchal m'a dit qu'alors il avoit une légere écorchure proche l'ongle de l'index droit, ce qui pouvoit ouvrir un paſſage au virus. J'ai été invité par M. de Cypierre, Intendant d'Orléans, à me tranſporter ſur les lieux, pour donner des ſecours aux hommes bleſſés & aux beſtiaux. J'y arrivai le premier de Juillet, & j'appris que quinze vaches ou taureaux étoient morts de la Rage. J'ai préſervé d'Hydrophobie les trois perſonnes ci-deſſus mentionnées.

A l'égard de plus de ſoixante bêtes à cornes reſtantes, dont vraiſemblablement une partie avoit été bleſſée dans les étables ou dans les pâturages communs, par le chien, ou par les beſtiaux enragés, comme il n'y avoit point de plaie apparente qui indiquât le lieu du traitement, je me ſuis contenté d'employer le turbith minéral & le camphre à différentes doſes, ſuivant l'âge & la force des beſtiaux. Aucun de ces beſtiaux n'a péri.

Au commencement du mois d'Avril 1773, plusieurs vaches de la Paroisse de Mesves ont été blessées par un chien enragé, & le sont devenues du 20 au 25. Les nommés Claude Sautereau, Pierre Claudon, Jean-Jacques Normand & Antoine Reverdi, Manœuvres, propriétaires de ces vaches, ont mis à différentes fois leurs mains dans la bouche de ces animaux pour leur faire avaler des breuvages: elles sont mortes, & ces Manœuvres saisis de crainte se sont adressés à moi pour plus grande sûreté, je leur ai fait administrer les frictions ordinaires. 1773.

Le 22 Mai, le chien du sieur Galopin, Couvreur à la Charité-sur-Loire, a été blessé par un chien enragé; il l'est devenu le 5 Juin suivant, & a blessé à la main droite le fils dudit Galopin, le fils de René Coursel, aussi à la main droite, & le fils de Charles Tribou, à l'index de la main droite, les blessures étoient légeres.

A la fin du mois de Juillet, le chien de M. Bossuat, Meunier à Maurepoux, Paroisse de Narcy, a été blessé par un chien enragé, il l'est devenu le 27 Août suivant, & après avoir mis en pieces un habit, il a blessé son maître en deux endroits sur le dessus de la main droite.

Le chien de Louis Charton, Meunier à Pont-Charros, susdite Paroisse, ayant aussi été blessé à la fin de Juillet par le même chien, est devenu enragé le premier Septembre suivant, & a blessé le même jour Paul Varron, fils du Meunier des Pivotins, Paroisse de Vieil-Mannoy, sur le dessus de la main droite.

Il a blessé le 2 Septembre le nommé Planchart, Domestique dudit Charton; les blessures étoient situées, une au bas de la jambe droite, & une autre au pouce de la main droite, dessus & dessous.

Il a blessé le 3 dudit mois le fils dudit Charton, sur le dessus de la main droite, au pouce de la même main, & sur le dessus de la main gauche; & Pierre Gagnepain,

Domeſtique d'un Laboureur de la ſuſdite Paroiſſe, ſur le deſſus des deux mains.

Le 27 Décembre, un chien enragé a bleſſé Vincent Tourier, de la Paroiſſe de Raveau, à la hanche droite ; & Martin Millin, de la ſuſdite Paroiſſe, à la cuiſſe & à la jambe gauche.

1773. Le 30 Décembre 1773, la Domeſtique du Fermier de Billeron, Paroiſſe de Lugny, a été bleſſée à la jambe droite par un chien enragé.

1774. Le 26 Juillet 1774, la veuve Pierre Roy, de la Charité-ſur-Loire, a été bleſſée au pouce de la main droite par ſon chien, devenu enragé à la ſuite d'une bleſſure qu'il avoit reçue d'un chien atteint de la Rage.

1775. Le 25 Février 1775, François Joullin, Marguillier de la Paroiſſe de Saint Satur, a été bleſſé à la cuiſſe gauche par un chien enragé.

Le 20 Juillet, Jean Fournel, Voiturier de la ville de Lyon, a été bleſſé au pouce & ſur le deſſus de la main droite par le chien du ſieur Bardin, Aubergiſte à Bonny, route de Paris ; ce Voiturier s'eſt adreſſé à moi en paſſant en cette ville de la Charité ; je lui ai indiqué ma méthode, & ſix mois après en retournant à Paris, il s'eſt préſenté chez moi pour me remercier & me certifier ſa bonne ſanté.

Le 26 Novembre, Sébaſtien Jalot, de la Paroiſſe de Saint Bouiſe, a été bleſſé par un chien enragé, au petit doigt & au poignet de la main droite, au pouce de la main gauche, & à la partie moyenne, antérieure de la jambe gauche.

1776. Le 23 Avril 1776, un chien enragé a bleſſé au pouce & au coude du bras droit Edme Jetton, Domeſtique de Jean Gaucher, Laboureur, Paroiſſe de Saint Liger.

Et Cécile Guilletot, Domeſtique dudit Gaucher, à la partie ſupérieure interne de l'avant-bras droit.

Le 27 Mai, Henriette Minchin, Domeſtique chez M. Goudon,

M. Goudon, Paroiſſe de Garchin, a été bleſſée à l'index de la main droite par un chien enragé.

Le même jour, Pierre Spon, Manœuvre aux Vallées, Paroiſſe de Louargue, a été bleſſé à l'avant-bras droit, proche le coude, par un chien enragé.

Le 21 Octobre, un chien enragé a bleſſé Pierre Bertrand, de la Paroiſſe de Néronde, ſur le deſſus de la main droite.

Et un enfant de quatre ans, fils de Jacques Alliot, Métayer de la Rive, Paroiſſe de Saint Martin, au mollet de la jambe gauche.

Le 9 Février 1777, le nommé Galopin, Cuiſinier de M. de Quincy, Seigneur de la Charnay, Paroiſſe d'Argenvieres, a été bleſſé ſur le deſſus de la main droite par un chien devenu enragé, à la ſuite d'une bleſſure reçue d'un autre chien enragé. 1777.

Le 19 Octobre 1777, une fille de Me Regnaut, Vigneron à la Charité-ſur-Loire, âgée de deux ans, a été bleſſée au poignet de la main droite par un chien enragé. 1777.

Le 25 Mai 1778, Touſſainet Galopin, âgé de quinze ans, Domeſtique chez Louis Thibaut, Manœuvre à Cheſne, Paroiſſe d'Herry, a été bleſſé au poignet de la main gauche par le chien de la maiſon, devenu enragé deux mois après avoir reçu une bleſſure d'un chien atteint de la Rage. 1778.

Le 28 Octobre, la veuve de Guillaume Belin, âgée de ſoixante ans, de la Paroiſſe de Lugny, a été bleſſée à la partie antérieure moyenne de la cuiſſe gauche par un chien enragé.

La femme de M. Perrot l'aîné, Menuiſier à la Charité, a été bleſſée ſur la main droite le 11 Février 1779, par ſa vache, qui eſt morte ayant tous les ſymptômes de la Rage, ſuivant le rapport de M. Habert, Artiſte vétérinaire. 1779.

Le 3 Avril, le fils de Jacques Beſançon, de la Ville

de la Charité, âgé de cinq ans, a été bleſſé ſur la main droite, & aux doigts index & medius de la même main par un chien enragé.

Un chien enragé mort en convulſions le quatrieme jour de ſa maladie, a bleſſé le 19 Avril, Jean Seve, âgé de huit ans, proche le genou de la jambe gauche.

Le même jour, Louiſe Bran, âgée de vingt-neuf ans, au doigt annulaire de la main droite.

Et Léonard l'Allier, âgé de douze ans, à la partie moyenne externe de la jambe gauche.

Le 20, Jean Thévin, âgé de dix ans, au pouce de la main droite.

Et le 21, Louiſe Bran, âgée de cinquante-trois ans, à la partie inférieure de la jambe gauche, proche le coude-pied.

Et François Tardy, âgé de cinq ans, au genou droit. Ces ſix dénommés ſont de la Paroiſſe de Trouſanges.

Le 23 Avril, Louis Gandat, de la Paroiſſe de Germigny, âgé de dix-ſept ans, a été bleſſé au pouce de la main droite par un chien enragé.

Le 31 Juillet, Jacques Chauviot, âgé de neuf ans, de la Paroiſſe de Bulcy, a été bleſſé au poignet de la main droite, par un chien atteint de la Rage.

Le 8 Août, un chien enragé a bleſſé en trois endroits, ſur le tibia de la jambe droite, Anne Grognet, âgée de dix ans, de la Paroiſſe de Premery.

Et Magdeleine Paponnat, auſſi âgée de dix ans, même Paroiſſe, à la malléole interne de la jambe droite.

1780. Le 6 Janvier 1780, un fils de M. Chambrun, de la Paroiſſe de Donzy, âgé de vingt-ſept ans, a été bleſſé à la malléole externe de la jambe droite, & un peu au-deſſus, par un chien très-ſoupçonné d'être enragé.

Le 21 Mars, un loup enragé a bleſſé Jean Seve, Tiſſerand, Paroiſſe de Grou, âgé de vingt-ſix ans, au doigt index de la main gauche, au petit doigt, & ſur le poignet.

Le 6 Juin, Jean Narcy, âgé de ſoixante-ſix ans, Métayer à la Sanſonnerie, Paroiſſe de Vieil-Mannay, a été bleſſé au pouce & ſur le deſſus de la main droite par un chien enragé.

Le 26 Juin, Marie Moulinote, âgée de quatorze ans, Domeſtique de M. Boſſuat, Laboureur à Meſves, a été bleſſée par un chien enragé à la malléole interne de la jambe gauche, & à la partie moyenne interne du bras gauche.

Le 15 Juillet, un chien enragé a bleſſé le nommé Tourangeot, Charpentier de la Ville de la Charité, ſur le deſſus de la main droite.

Marie Touriere, âgée de dix-huit ans, à l'avant-bras droit, deſſus & deſſous.

Et François Guignard, âgé de neuf ans, au doigt medius de la main droite. Ces deux derniers ſont de la Paroiſſe de Raveau.

Le 24 Mars 1781, François Lavaut, âgé de quinze ans, fils d'un Voiturier par terre, de la Ville de la Charité-ſur-Loire, a été bleſſé à quatre heures du matin par un loup enragé, à la cuiſſe droite, à chair découverte; ce jeune homme conduiſoit ſa voiture; il eut quelque beſoin, ſur le champ il fut ſaiſi par le loup, qui ſe jetta enſuite ſur un chien, puis courut la campagne, chancelant ſur ſes jambes, annonçant beaucoup de foibleſſe, & fut tué à une lieue de la Ville. 1781.

Au commencement du mois de Février, le chien de Jean Filet, Vigneron à Eugnes, Paroiſſe de Chaugnes, a été bleſſé par un chien enragé, & l'eſt devenu le 11 Mai, & a bleſſé ce même jour Philippe Pouſé, auſſi Vigneron, âgé de vingt-ſix ans, à la partie moyenne externe de la jambe gauche.

Et le lendemain un enfant, dont il ſera fait mention ailleurs.

Ce chien a auſſi bleſſé pluſieurs vaches, à qui un Seigneur du canton a fait adminiſtrer des breuvages,

prétendus ſpécifiques, & qui ſont mortes enragées; ſavoir, deux appartenantes à Louis Chaſteau, ſont mortes le 8 Juin ſuivant: une à Jean Simonnet, auſſi le 8: une à Pierre Rivaillon le 9; & une à Jérôme Fraime, Menuiſier, auſſi le 9.

Le lait de ces vaches a été employé aux uſages ordinaires.

1781. Le 15 Mai 1781, un chien enragé a bleſſé au pouce de la main droite Magdeleine Jalot, âgée de douze ans, fille d'un Manœuvre du Village appellé Pertuis-du-Bois, Paroiſſe d'Herry.

Le 31 Juillet, un chat qui préſentoit des ſignes de Rage, a bleſſé ſur la main gauche Magdeleine Minchin, âgée de dix ans, fille d'un Manœuvre de la Paroiſſe de Trouſanges.

Le 22 Août, le chien de Balthazar Ferrant, Fermier de Madame la Préſidente Briſſon, Paroiſſe de Saint Bouiſe, eſt devenu enragé dix-huit jours après avoir été bleſſé par un chien enragé; il a bleſſé un Domeſtique du Domaine, âgé de dix-huit ans, à la partie inférieure de la jambe droite ſur le tibia.

Et le fils de François Bourſier, âgé de huit ans, dont il ſera fait mention au ſecond Chapitre.

Le 6 Septembre, un chien enragé a bleſſé à la partie inférieure de la cuiſſe gauche, proche le genou, Léonard Truchet, de la Paroiſſe de Germigny, âgé de vingt-ſix ans.

Joſeph Avette, âgé de quatre ans, fils du Thuilier de Saint-Satur, a été bleſſé au commencement de Septembre par un chien enragé à l'avant-bras droit & à la main, il fut conduit à Coſne, chez un M. Lecourieux, qui lui fit manger ſon omelette, compoſée d'écailles d'huîtres, de racine d'églantier, d'œufs & d'huile de noix; dans les premiers jours d'Octobre, il devint Hydrophobe avec des ſymptômes effroyables; il mourut le 4. La Domeſtique avoit couché avec cet

enfant jusqu'au jour de la Rage déclarée; la mere lui avoit donné des soins avec tendresse, & se conduisant avec toute l'imprudence possible, elle essuyoit continuellement la bave de cet enfant, & se frottoit souvent le visage avec les mêmes linges; de plus en forçant l'enfant de manger un grain de raisin, elle en fut mordue au doigt index de la main droite légérement; il paroissoit seulement un échymose à la naissance de l'ongle. Après la mort de cet enfant, cette femme fut saisie de la plus vive inquiétude. M. le Prieur de Saint-Satur, qui connoissoit tout le danger de cette imprudence, envoya chez moi cette femme & sa Domestique pour avoir des secours: à l'égard de la Domestique je me contentai de la rassurer. Mais le danger imminent dont cette femme étoit menacée, me décida à lui prescrire tous les soirs une friction, avec un gros de pommade mercurielle camphrée pendant douze jours, & des frictions huileuses tous les matins sur toute la main blessée.

Le 6 Octobre, Louis Camin, âgé de quinze ans, des Bois-de-Raveau, Paroisse du même nom, a été blessé au-dessus du coude & à la partie inférieure externe de l'avant-bras droit, par un chat qui avoit tous les symptômes de la Rage.

Sur la fin de Septembre 1781, le nommé Lestra, Garde des bois des Religieux de l'Abbaye de Roches, a été blessé légérement au doigt index de la main droite par une petite chienne de chasse, devenue enragée à la suite d'une blessure qu'elle avoit reçue d'un chien Danois enragé. 1781.

Le 27 Octobre, le fils de M. Baudelin, Soufflетier, de la Ville de la Charité-sur-Loire, âgé de six à sept ans, a été blessé au poignet & au doigt index de la main droite, par le chien de M. Merlin, devenu enragé.

Un chien ayant tous les signes qui caractérisent la Rage, a blessé les 2 & 3 Février 1782, dans la Ville de 1782.

Nevers, fauxbourgs & à une lieue plus loin, les dix personnes dont la dénomination va être faite; ce chien a enfin été tué à deux lieues de la Ville, blessant les chiens du Village.

Cet accident répandit l'effroi dans la Ville. Par délibération de MM. les Officiers Municipaux, je fus invité d'aller au secours des blessés; je fus assisté du Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, par qui je fis scarifier les plaies, qui étoient profondes & considérables, & qui a suivi le traitement très-long-tems. Les blessés étoient:

Marien Roy, âgé de treize ans, il avoit deux plaies, une située à la partie moyenne antérieure de l'avant-bras gauche, une autre à la partie moyenne externe de la jambe gauche; cette derniere plaie étoit très-profonde, elle a été scarifiée, & la suppuration a été entretenue très-long-tems.

Jean-Paul du Noier, Perruquier, âgé de trente-huit ans, il avoit une plaie à l'avant-bras gauche, proche le poignet extérieurement.

Jean Auger, Marchand Pelletier, âgé de quarante ans, il étoit blessé à la partie moyenne externe de la jambe gauche, la plaie étoit très-considérable en longueur & profondeur, elle a été scarifiée & tenue long-tems en suppuration.

Antoine Brossart, âgé de dix ans, il étoit blessé au sein gauche & à la partie moyenne externe du bras gauche.

Marie Joindo, Domestique, âgée de dix-neuf ans, elle étoit blessée aux doigts medius & annulaire de la main droite.

Claude Fournillon, Manœuvre, âgé de quarante-six ans, il étoit blessé au sein droit & au bas de la jambe droite par derriere; cette derniere plaie étoit profonde & très-étendue, elle a été scarifiée, & la suppuration a été entretenue pendant plus de deux mois. Il a éprouvé des mouvemens convulsifs.

Antoine Collet, Tisserand, âgé de soixante ans, il a

été bleſſé à la partie ſupérieure externe & à la partie inférieure de la jambe droite.

La Dame Duchaillet, Coëffeuſe, âgée de quarante-ſix ans, elle a été bleſſée ſur la partie ſupérieure du pied droit, proche le gros orteil, ſa chauſſure & ſon bas ayant été coupés, & proche le petit orteil du pied gauche.

Antoine Duvivier, Jardinier, âgé de trente-quatre ans, il a été bleſſé à la partie ſupérieure du pied gauche, proche le genou, & au-deſſus de la malléole interne du pied droit.

Et Pierre Threſorier, Vigneron, âgé de quarante-deux ans, il a été bleſſé à la partie moyenne externe de la jambe droite, & à la partie externe du genou de la jambe gauche.

Tous ces bleſſés ont été préſervés de l'Hydrophobie par le traitement que j'ai coutume d'employer, & je joins ici des Certificats (*a*) des parens de pluſieurs des bleſſés, & des rôles des lieux qu'ils habitent.

SECONDE CLASSE.

DANS les plaies profondes, ſans perte de ſubſtance, j'ai fait pratiquer des ſcarifications afin de donner iſſue au virus qui auroit pu être dépoſé au fond de la plaie, & j'ai ſuivi d'ailleurs le traitement indiqué dans les plaies ſimples, avec cette différence que j'ai entretenu une plus longue ſuppuration avec l'onguent de la mere, ou le baſilicum, ſuivant le beſoin.

Le 16 Novembre 1765, le ſieur Caziot, Chirurgien à Premery, a été bleſſé par un chien enragé à la partie inférieure interne de l'avant-bras gauche; la plaie étoit profonde & conſidérable. 1765.

(*a*) Ces Certificats ont en effet été préſentés à la Société Royale, & remis aux Commiſſaires Examinateurs de ces Mémoires.

1773. Le 4 Avril 1773, une louve enragée a bleſſé dans le Bourg d'Aligny & hors du Bourg,

Anne Baron, âgée de vingt-deux ans.

La femme du nommé Plotin.

La fille de Jean Beaulieu, âgée de quatre ans.

Et Antoine Thouveneau, âgé de vingt-neuf ans.

Cet accident exige un détail circonſtancié.

Anne Baron a été ſurpriſe par la louve, & a lutté avec elle plus d'un quart-d'heure; elle a été mordue dans toute l'étendue des deux bras, & à la partie ſupérieure externe de la cuiſſe gauche, ce qui n'a produit dans toutes ces parties que de fortes contuſions à cauſe de l'épaiſſeur de ſes vêtemens: elle fut enſuite ſaiſie à la main gauche, où les bleſſures furent profondes, tant deſſus qu'en dedans. Tout ceci ſe paſſoit dans l'intérieur du Bourg pendant les Vêpres; on en fut averti, on ſonna le tocſin afin d'aſſembler tous les habitans & de courir après la louve.

Antoine Thouveneau, armé d'un fuſil, chargé ſeulement de petit plomb, la pourſuivit dans les prés; la louve vint à lui, il lui donna un coup de fuſil & lui creva un œil: il fut ſe cacher derriere une haie pour charger ſon fuſil; il retourna à la louve, qui vint à ſa rencontre, lui donna un ſecond coup de fuſil à la tête, & ſe ſauva avec précipitation derriere une autre haie pour recharger ſon fuſil: & comme la louve approchoit d'un Village, Antoine Thouveneau réfléchiſſant ſur le déſordre qu'elle alloit y cauſer, il prit une ferme réſolution d'expoſer ſa vie pour garantir le Village. Il la pourſuivit, & l'animal revenant encore à lui, ſon fuſil ne fit point feu, il lui porta un coup de bourade; il la manqua, auſſi-tôt la louve lui mit ſes deux pattes ſur la poitrine: ce brave patriote, pour éviter la morſure au viſage, lui préſenta le coude du bras droit, qui entra & reſta dans la gueule de l'animal, qu'il embraſſa fortement de ſon bras gauche; le combat fut long, & le

combattant

combattant sentoit ses forces diminuer lorsque le secours arriva : il recommanda à deux hommes de saisir l'animal par le col ; il demanda son couteau, & il lui coupa la gorge : son bras droit ne fut débarrassé de la gueule de l'animal, que par le moyen d'un levier, tant il étoit serré. Cet homme a eu une plaie profonde à la partie moyenne externe de l'avant-bras droit. M. l'Intendant de la Généralité du Berry, informé par M. le Curé d'Aligny de ces accidens, me chargea de donner des secours à ces malheureux ; M. Simon, Chirurgien à Cosne, fit les scarifications & les pansemens.

Pendant le combat la fureur de l'animal a dû augmenter ; conséquemment le virus est devenu plus exalté & plus abondant : conditions qui rendent le danger plus considérable. Ils ont néanmoins été préservés d'Hydrophobie ; & ils ont reçu quelques secours de la part du Gouvernement. Ayant été appellé le 7 du mois de Mai de la présente année 1782, pour voir un Malade à Aligny ; j'ai rendu une visite à ces personnes qui m'ont témoigné leur reconnoissance.

Les deux autres sont morts Hydrophobes, il en sera parlé au Chapitre IV.

Le 27 Février 1775, un chien enragé a blessé la 1775.
femme de François Poisson, de la Paroisse de Groise, à la partie inférieure de la jambe droite, au-dessus des malléoles ; les plaies étoient profondes.

Le 15 Novembre 1778, un chien enragé a blessé 1778.
Edme Cotau, Maréchal, de la Paroisse de Vieil-Mannay, aux deux malléoles de la jambe gauche.

Et Jean Bonnet, Laboureur, de la Paroisse de Raveau, au gros orteil du pied gauche. Leurs plaies profondes ont suppuré long-tems.

Le 6 Novembre 1779, un chien enragé a blessé grie- 1779.
vement Claude Besson, Vigneron, à la Charité-sur-Loire, au talon & au-dessus de la malléole externe de la jambe gauche.

TROISIEME CLASSE.

DANS les plaies profondes, avec perte de substance, outre les secours indiqués dans les deux premieres Classes ; on a employé des digestifs, auxquels on ajoutoit une quatrieme partie de pommade mercurielle camphrée ; le soin de ces dernieres plaies a toujours été confié à un Chirurgien éclairé.

1768. Le 17 Octobre 1768, Marie Giraud, de la Paroisse de Precy, âgée de quinze ans, a été blessée par un chien enragé ; deux plaies profondes, avec déperdition de substance, étoient situées aux parties moyennes, externe & interne du bras gauche : elle avoit deux plaies plus légeres au même bras, & une au-dessous de l'omoplate droite.

1774. Le 13 Mai 1774, un chien enragé a blessé Silvain Foncelle, âgé de onze ans, de la Paroisse de Saint-Germain, à la partie inférieure de la jambe droite en quatre endroits, une plaie considérable en longueur & profondeur au-dessus de la malléole interne, une plus légere, trois doigts au-dessus de la grande plaie, deux autres moins considérables à la partie opposée au-dessus de la malléole externe. M. Robin, Chirurgien, a été chargé de faire les scarifications & pansemens jusqu'à parfaite guérison.

1779. Le 11 Février 1779, la veuve de Louis Chevallier, aux Hostes, Paroisse de Narcy, a été blessée par un chien enragé à la malléole externe de la jambe gauche, avec perte de substance. M. Pinsin, Chirurgien, a été chargé du traitement qui a duré plus de quarante jours.

1780. Le 12 Février 1780, un loup qu'on a assuré avoir tous les signes de la Rage, a blessé Guy Rossignol, âgé de vingt ans, de la Paroisse de Giri ; ses blessures étoient

ſituées à la partie moyenne interne du bras gauche, ainſi qu'à la partie oppoſée: elles étoient très-conſidérables, & furent bientôt accompagnées de mortification. M. Pinſin, Chirurgien, chargé du traitement, a employé avec ſuccès les digeſtifs animés, l'eſprit-de-vin camphré, l'onguent de ſtirax, & autres ſecours de ſon Art, indépendamment des frictions mercurielles & huileuſes.

§. I I.

Des plaies de la tête & du ventre.

LES mauvais ſuccès de pluſieurs Médecins de l'antiquité dans le traitement de ces bleſſures, le découragement du Médecin (*a*), qui a joui dans ce genre de la plus grande réputation, annoncent aſſez l'inſuffiſance des moyens qu'ils ont employés, ou la difficulté de préſerver de la Rage, dans ces cas.

Ma méthode a eu des avantages qu'on ne peut révoquer en doute: les exemples ſuivants en feront la preuve.

Le 16 Novembre 1765, le chien qui a bleſſé à Giri 1765.
M. Champion, Michel Surſin, & M. Caziot de Premery, a auſſi bleſſé la fille de Jean Surſin, âgée de treize ans, à la paupiere ſupérieure de l'œil gauche; les frictions huileuſes & mercurielles, à très-petites doſes & ſouvent répétées, l'ont préſervée d'Hydrophobie.

Le 15 Mai 1766, un chien devenu enragé à la ſuite 1766.
des bleſſures qu'il avoit reçues d'un loup attaqué de cette maladie, a bleſſé François Moindrot, âgé de trente ans, de la Paroiſſe de Savigny, au flanc droit; Moindrot fut témoin, trois ſemaines après, de la mort d'Etienne Foreſt, bleſſé par le loup ci-deſſus, & dont il ſera fait mention

(*a*) Palmarius.

au Chapitre IV: ſon inquiétude extrême lui fit perdre le ſommeil & l'appétit, ce qui me détermina à ajouter aux frictions mercurielles les antiſpaſmodiques opiatiques pendant douze jours.

Ce même chien bleſſa auſſi Jean David, âgé de dix ans, de la Paroiſſe de Ménetreol, en quatre endroits, proche le nombril, à la partie moyenne externe du bras gauche, & dans deux points du pariétal gauche; toutes les bleſſures étoient légeres. Cet enfant m'a déclaré que pendant tout le traitement il avoit reſſenti un fourmillement continuel dans le voiſinage de ſes bleſſures, & que ſon ſommeil étoit troublé par des rêves, qui lui repréſentoient le chien qui l'avoit bleſſé.

1779. Le 11 Février 1779, un chien enragé a bleſſé un fils de M. Baſton, Menuiſier, à la Charité-ſur-Loire, âgé de quatorze ans, au côté droit. C'eſt le même chien qui a bleſſé la petite Matthé, qui a eu des ſymptômes de Rage.

1779. Le 28 Février 1779, un chien enragé a bleſſé très-légérement à la joue droite une petite fille de M. Blondelet, de la Paroiſſe de Trouſanges, âgée de huit ans.

1781. Le 12 Mai 1781, un enfant âgé de trois ans, fils de Jean Bailli, Vigneron, à Eugnes, Paroiſſe de Chaugnes, a été bleſſé au ventre, proche l'ombilic, par le même chien qui a bleſſé Philippe Pouſé; ce chien étoit certainement enragé, puiſque les vaches qu'il a bleſſées ſont mortes de la Rage.

Le 22 Août, le fils de François Bourſier, âgé de huit ans, de la Paroiſſe de Saint-Bouiſe, a été bleſſé au côté droit du ventre, au-deſſous de l'ombilic, par le chien de Balthaſar Ferrant, dont il a été parlé au premier Chapitre.

Toutes ces bleſſures ont été traitées ſuivant la méthode indiquée dans la premiere Claſſe du premier Chapitre, ayant employé avec le plus ſcrupuleux ménagement les

frictions mercurielles au visage. Tous ont été préservés d'Hydrophobie.

§. III.

Des blessés qui ont eu des symptômes évidens de Rage.

J'ai varié cette méthode, dans des cas où des symptômes de Rage se développoient; alors j'ai mis en usage les saignées, les lavemens, les boissons nîtrées & les antispasmodiques, à des doses proportionnées à l'âge & au tempérament des Malades.

Les 24 & 25 Juin 1765, un loup enragé a blessé dans les Paroisses de Giri & de Saint-Bonneau, des bœufs, vaches, jumens & chiens, qui tous sont morts de la Rage. Il a aussi blessé Pierre Deplain, deux fils du nommé Bosquet, la veuve Perronet, & la femme du nommé Thibaudat; ces blessés ont fait usage des prétendus spécifiques, vantés dans le pays: cependant Pierre Deplain est mort Hydrophobe le trentieme jour de ses blessures: un des fils de Bosquet est mort le cinquante-troisieme jour: la veuve Perronet qui avoit fait son vœu à Saint-Hubert, dans les Ardennes, est morte, en y allant, à Troyes en Champagne, le quarante-deuxieme jour: & Edmée Thibaudat le cinquante-septieme jour. 1765.

M. Dupré de Saint-Maur, Intendant du Berry, ayant été informé de ces accidents, me chargea de me transporter promptement dans ces Paroisses pour y donner des secours aux blessés; il étoit trop tard, puisqu'à mon arrivée il ne restoit plus du nombre des blessés que le second fils de Bosquet; ce jeune homme avoit tous les signes du développement du virus hydrophobique, & de son action évidente sur les nerfs: ses blessures, au nombre de six, situées au bras droit, qui avoient été bien cicatrisées, se tuméfioient dans leur contour; elles étoient douloureuses, & tout le bras souffroit de l'engor-

gement: le Malade étoit trifte & rêveur, il avoit les yeux hagards, & il étoit continuellement occupé de l'animal qui l'avoit bleffé; la circonftance de la mort de fon frere rendoit fon état plus dangereux. J'ai fur le champ employé, avec fuccès, de fréquentes frictions mercurielles. Les cicatrices ont été ouvertes, irritées & panfées, comme il a été dit.

1766. Le 30 Novembre 1766, M. le Curé (a) de..... a été bleffé deux jours de fuite, aux deux jambes, par fon chien devenu enragé. Peu de jours après il fut faifi de fpafmes évidens, & très-fréquens au vifage, avec infomnie, & une inquiétude extrême, les frictions mercurielles & huileufes l'ont préfervé d'Hydrophobie fans autres médicamens.

1775. Le 18 Mai 1775, le chien de Pierre Champion, Métayer au petit Minier, Paroiffe de Vieil-Mannay, eft devenu enragé; il a tué une truie, a bleffé des cochons, des vaches & taureaux: étant rentré à la maifon, il a bleffé la femme dudit Champion, âgée de quarante-cinq ans, à la cuiffe gauche, les jupes & la chemife ayant été déchirées. J'ai employé les frictions mercurielles & huileufes. Cette femme a paffé huit jours dans un état de grande tranquillité. Le 26 Mai, neuvieme jour de fes bleffures, elle a fenti à la partie bleffée la plus grande démangeaifon; elle reffentit en même-tems des friffonnemens dans tout le corps, & des mouvemens irréguliers dans les extrémités fupérieures & inférieures, fur-tout du côté bleffé: elle éprouva auffi un fentiment de pefanteur à la région de l'eftomac, qui fut bientôt fuivi d'un tranfport qui dura toute la nuit; l'effroi fe répandit dans la famille; on ne doutoit pas qu'elle ne fût attaquée de la Rage. Je fus informé de ce fâcheux événement, je m'y rendis avec M. Pinfin, Chirurgien; nous trouvâmes cette femme tranquille en apparence, ayant

(a) Ce Curé m'a prié de ne point inférer fon nom dans mes Mémoires.

cependant les yeux hagards, & se plaignant de quelques frissonnemens dans tout le corps, elle avoit la langue vermeille & le pouls bien réglé. Notre premier soin fut de visiter la plaie, qui s'étoit trop-tôt cicatrisée, & dont les parties environnantes étoient remplies de petits boutons. Nous jugeâmes aisément que le virus n'avoit pas été détruit, que selon les apparences il avoit été introduit dans un tems où le chien étoit dans la force de la Rage; qu'il avoit une activité & une énergie capables de produire les plus vives impressions sur tout le systême nerveux: je fis pratiquer sur le champ d'amples scarifications, dans la vue d'ouvrir une issue au virus engagé sous les cicatrices; je fis ensuite saigner la Malade. Dans la nuit qui suivit ces opérations, elle fut encore agitée, mais bien moins, les mouvemens irréguliers des membres, & les frissonnemens continuerent le lendemain 28; je fis réitérer la saignée, je prescrivis l'usage de la tisane commune nîtrée, & tous les soirs pendant huit jours le bol composé d'un grain de laudanum, & de six grains de camphre dans de la conserve de bourache, sans discontinuer les frictions huileuses & les mercurielles. Le calme a réparu insensiblement, le délire, les frissons, les mouvemens irréguliers ont cessé par degrés, & après quinze jours la Malade a recouvré sa santé.

Le chien avoit aussi blessé plusieurs bestiaux; deux vaches & un taureau avoient des plaies apparentes: j'indiquai au sieur Habert, Artiste vétérinaire, la maniere de les traiter par le cautère actuel, les scarifications, & les frictions mercurielles à grandes doses; ces animaux ont été préservés d'Hydrophobie. D'autres vaches blessées, & qui n'ont point été traitées, sont mortes de la Rage.

Le chien du sieur Champion étoit certainement enragé, puisqu'une partie des bestiaux blessés est morte de la Rage.

La femme de Champion a eu des symptômes qui

annonçoient le développement du virus dans les lévres de la plaie; il avoit été sans action apparente pendant quelques jours: à ce terme il a réagi sur les nerfs de la partie blessée; les spasmes évidens de cette partie se sont communiqués aux nerfs de l'estomac, & sans les scarifications, les saignées, les antispasmodiques & autres secours, sa mort eût été inévitable.

1779. Le 11 Février 1779, un chien enragé a blessé la fille de M. Matthé, Bonnetier, à la Charité-sur-Loire, âgée de treize ans, à la malléole externe de la jambe gauche; elle a été traitée suivant la méthode indiquée: elle a joui de toutes les apparences d'une bonne santé jusqu'au 3 Avril suivant, qui étoit le cinquante-deuxieme jour de ses blessures, auquel jour elle éprouva des symptômes de Rage naissante; elle perdit subitement l'appétit: elle eût la vue troublée; elle sentit des secousses involontaires aux extrémités inférieures, qui de suite se communiquerent aux supérieures: elle fut saisie de vertiges; elle tomba par terre, & fut violemment tourmentée de mouvemens convulsifs des bras & des jambes. Ses parens effrayés s'adresserent à moi; je fis avertir sur le champ un Chirurgien, & comme je ne pouvois douter qu'un reste de virus, caché sous les cicatrices, n'occasionnât les accidens, je fis pratiquer des scarifications, & appliquer un grand emplâtre vésicatoire bien animé, qui en peu de tems renouvella une grande plaie; je prescrivis un bol composé de quatre grains de camphre, un demi-grain d'extrait d'opium, avec suffisante quantité de conserve de roses. Le lendemain matin la Malade fut saignée au pied; on lui fit boire beaucoup de tisane commune nîtrée: il y eut de la rémission dans les accidens ci-dessus mentionnés; le soir on lui donna le bol antispasmodique, avec un grain d'extrait d'opium (*a*): le troisieme jour les agitations nerveuses furent beaucoup

(*a*) J'ai employé l'extrait d'opium de M. Baumé, préparé par une longue digestion.

diminuées,

diminuées, ainſi que les vertiges; les bols, la tiſane furent continués pendant huit jours, & tous ces accidens diſparurent inſenſiblement: pendant ce traitement on n'a pas négligé les frictions huileuſes & les mercurielles, & on a entretenu une longue & abondante ſuppuration. Depuis ce tems la Malade a joui d'une bonne ſanté.

Un Médecin, qui, après avoir donné la preuve, que des perſonnes bleſſées par des animaux enragés, à la tête, au ventre & aux extrémités, ont été préſervées d'Hydrophobie, que d'autres qui ont eu des ſymptômes évidens de Rage, l'ont été également, garderoit le ſilence ſur quelques mauvais ſuccès, commettroit une infidélité, qui mériteroit les plus grands reproches. Cet aveu de ma part ſera le ſujet du quatrieme Chapitre.

§. IV.

Cas dans leſquels les Malades ſont morts de l'Hydrophobie.

Les 28, 29 & 30 Avril, un loup enragé a bleſſé deux enfans du nommé Riffaut, de la Paroiſſe de Surienvaux, l'un âgé de ſept ans & l'autre de neuf, Etienne Foreſt, de la Paroiſſe de Savigny, & Etienne Mareſchal, de celle de Beaulieu. Les deux fils de Riffaut ſont morts Hydrophobes en peu de jours, après avoir mangé la fameuſe omelette dans laquelle entre la racine de cynorrhodon. Cette mort détermina M. le Subdélégué de Sancerre à envoyer chez moi Etienne Foreſt & Etienne Mareſchal le 26 Mai. J'ai traité ces deux hommes ſuivant la méthode indiquée; Etienne Mareſchal a été préſervé d'Hydrophobie: Etienne Foreſt y eſt tombé dans la nuit du 6 au 7 Juin, jour de ſa bleſſure; j'y ai été appellé, & malgré tous mes ſecours il a péri à la fin du quatrieme jour. Les ſaignées, le cinabre, le

musc, le camphre, le laudanum, l'assa-fœtida, le succin, le castoreum furent mis en usage inutilement. Les circonstances fâcheuses qui paroissent avoir déterminé sa mort sont intéressantes; elles sont détaillées dans mes Essais publiés en 1770: voyez page 7 & les suivantes.

1772. Le 30 Septembre 1772, un loup enragé a blessé un grand nombre de vaches & de jumens qui sont mortes de la Rage; il a aussi blessé Jacques Masselon, de la Paroisse de Precy, & Marguerite Thomas, de celle de Garigny. Vingt plaies qui occupoient toute la face de Masselon, depuis le coronal jusqu'au-dessous du menton, y compris les oreilles, avec déchirement des chairs, pénétrantes jusqu'aux os, annonçoient une mort inévitable, & nécessairement l'Hydrophobie, à cause de la quantité du virus & de sa facilité à se mêler avec les sucs salivaires. Sur l'avis de Monsieur l'Intendant du Berry, je m'y rendis le 3 Octobre avec M. Pinsin, Chirurgien expérimenté, à qui je dois la justice de publier, que jamais en pareil cas on n'a montré plus de fermeté, d'humanité & moins de crainte de contagion, & que ses soins multipliés ont prolongé les jours de ce malheureux, jusqu'au 24 Octobre qu'il est mort Hydrophobe.

Marguerite Thomas avoit été renversée par le loup; elle avoit une légere égratignure au menton, qui ne paroissoit pas avoir été faite avec les dents, & que peut-être nous avons trop négligée; elle avoit une plaie transversale, très-considérable à la partie inférieure des muscles jumeaux de la jambe gauche, & une autre de même forme, pénétrante jusqu'à l'os à deux travers de doigt de la malléole externe; trois autres plaies plus petites à la partie antérieure, inférieure de la même jambe: ces plaies, dont les pansemens furent réguliers, suppuroient beaucoup. Cette fille a joui de toutes les apparences d'une bonne santé, & a été dans la plus grande sécurité jusqu'au quarante-deuxieme jour, qu'une femme impru-

dente lui annonça le genre de mort de Jacques Maſſelon. A l'inſtant elle fut ſaiſie d'effroi ; elle perdit l'appétit le même jour, la ſuppuration fut ſupprimée : elle éprouva très-ſenſiblement la progreſſion du virus hydrophobique, par un frémiſſement douloureux, qui de ſes plaies monta le long de la jambe, au genou, à la cuiſſe, à tout le côté gauche, & ſe termina à la gorge, avec une ſi forte compreſſion, qu'il lui ſembloit qu'on l'étrangloit. Ne peut-on pas croire que cette nouvelle fâcheuſe a rendu le ſyſtême nerveux plus ſenſible à la cauſe ſtimulante, ce qui a fait éprouver à cette fille les ſymptômes mentionnés, ainſi que l'horreur de l'eau & de la plus légere agitation de l'air ; elle ne douta plus de ſa mort : elle refuſa dès ce moment tous aliments, conſervant toute ſa raiſon, & occupée de ſentimens de Religion & de reconnoiſſance pour les ſoins que nous avions pris d'elle.

On a vu dans la ſeconde Claſſe du premier Chapitre, année 1773, que le 4 Avril une louve enragée avoit 1773.
bleſſé dans la Paroiſſe d'Aligny Anne Baron, la femme du nommé Plotin, la fille de Jean Beaulieu & Antoine Thouveneau ; qu'Anne Baron & Thouveneau ont été préſervés d'Hydrophobie. Il n'en a pas été de même des deux autres.

La fille de Jean Beaulieu, âgée de quatre ans, déchirée cruellement à la face & à la tête, dont la majeure partie du crâne étoit à découvert, & dont l'animal avoit ſucé le ſang en la tenant ſous ſes pieds, ne pouvoit éviter l'Hydrophobie, à cauſe de l'infection immédiate de la ſalive ; elle mourut en peu de jours : on ne put s'occuper que de panſer les plaies.

La femme de Plotin fut bleſſée très-profondément à la partie antérieure & moyenne de l'avant-bras gauche, ainſi qu'à la partie externe oppoſée. Cette femme fut traitée de la même maniere qu'Anne Baron & Thouveneau ; cependant elle eſt devenue Hydrophobe le 29

Mai, le cinquante-ſixieme jour de ſes bleſſures, & n'eſt morte que le 4 Juin, ſeptieme jour de la Rage déclarée, ce qui eſt extraordinaire.

Dans le petit nombre des bleſſés qui n'ont point échappé à l'Hydrophobie, on ne peut s'empêcher de convenir, que Jacques Maſſelon, de la Paroiſſe de Precy, & la petite fille de Jean Beaulieu, de celle d'Aligny, l'un & l'autre cruellement déchirés à la face & à la tête par des loups enragés, ne pouvoient échapper à ce malheur, nulle méthode ne pouvoit les en garantir.

Marguerite Thomas, de la Paroiſſe de Garigny, & la femme de Plotin, de celle d'Aligny, auſſi bleſſées par des loups enragés, ont été traitées ſuivant la méthode que j'ai indiquée; néanmoins elles ſont devenues Hydrophobes. On ne m'a point alors informé de leur état, & elles ſont reſtées ſans aucune eſpece de ſecours. Si la femme de Pierre Champion, du petit Minier, & la fille de Matthé, Bonnetier, à la Charité, euſſent été ainſi abandonnées, elles n'auroient pas tardé à être comme elles les victimes du préjugé.

Des cinq Hydrophobes dont j'ai fait mention, Etienne Foreſt, de la Paroiſſe de Savigny, eſt donc le ſeul ſur qui la méthode prophilactique & la curative aient été convenablement miſes en uſage, & aient été infructueuſes. On eſt peut-être fondé à me reprocher de n'avoir pas employé les ſcarifications, les puiſſants véſicatoires, & autres ſecours qui ont été ſi utiles à la femme de Pierre Champion & à la petite Matthé. Je ne répondrai à ces reproches, qu'en faiſant l'aveu qu'en 1766 (*a*), je n'avois pas dans ce genre l'expérience que j'ai acquiſe depuis.

(*a*) Depuis 1773, j'ai donné à mes moyens plus de perfection, & j'ai eu plus de ſuccès.

§. V.

Réflexions ſur les quatre Articles précédens, contenant des Recherches particulieres & ultérieures ſur les Maladies qui y ſont rapportées, & ſur leur traitement.

Nota. Cet article, un des plus intéreſſans du Mémoire de M. Baudot, lui a été renvoyé conformément à ſa demande, afin qu'il y fît des additions, & qu'il y ajoutât des réponſes à pluſieurs queſtions que la Société lui avoit faites ſur ſes Obſervations, dont pluſieurs ſont expoſées d'une maniere générale & trop rapide. Malheureuſement M. Baudot eſt mort peu de tems après, & nous n'avons reçu ni l'Article V de ſon Mémoire qui lui avoit été renvoyé, ni les réponſes aux queſtions qui lui avoient été faites. La Compagnie a pris le parti de publier ce Mémoire tel qu'il eſt reſté entre ſes mains.

CONCLUSION.

IL réſulte de toutes ces Obſervations & des Faits que j'ai rapportés, dont les principaux ſont étayés de Pieces juſtificatives.

1°. Que la Rage eſt une maladie ſpaſmodique, dont le ſiége réſide dans les nerfs de la partie bleſſée ; tous les Hydrophobes que j'ai interrogés, m'ont aſſuré que la douleur a commencé à la partie bleſſée, qu'elle s'eſt étendue (lorſque la bleſſure occupoit les extrémités inférieures) tout le long de la jambe & de la cuiſſe, qu'elle a gagné le tronc, & s'eſt terminée à la gorge où le virus a déployé toute ſon énergie: que (lorſque

la plaie occupoit les extrémités ſupérieures, telles que la main, l'avant-bras, &c.) la douleur s'eſt gliſſée le long du bras, à l'épaule, & s'eſt terminée à la gorge, & ainſi des autres parties. Cette uniformité de ſymptômes a eu lieu dans tous les ſujets. Et comme dans cette maladie il y a rémiſſion dans les accès, l'augmentation n'a jamais manqué de reprendre naiſſance à la partie bleſſée; donc le *ſtimulus* eſt en cet endroit ſeul; donc le ſiége de la Rage réſide dans les nerfs de la partie bleſſée. Pour donner plus de force à ces Concluſions, j'ajouterai que ſi, immédiatement ou peu de tems après la bleſſure, on pratique l'amputation de la partie bleſſée, on ne voit point paroître de ſymptômes de Rage, tous les Médecins ſont d'accord ſur ce point; de plus ma pratique qui a eu des ſuccès, auroit été infructueuſe dans la ſuppoſition, ou d'une infection générale, ou que le ſiége de la maladie fût ailleurs que dans la parti bleſſée.

2°. Que ma méthode a préſervé de la Rage la plupart de ceux qui ſe ſont adreſſés à moi, qu'ils doivent leur guériſon à l'uſage du mercure, aidé des frictions huileuſes, que le mercure a détruit le virus fixé ſous les nerfs de la partie bleſſée; que l'huile en relâchant les nerfs a empêché la propagation ultérieure des ſpaſmes, qui, ſi on leur eût donné le tems d'agir, auroient porté leur action ſur les glandes ſalivaires, d'où s'en ſeroit ſuivie la perverſion de la ſalive, l'horreur de l'eau, &c.

3°. Que les bleſſures faites à la tête, au viſage & au ventre, ont eu une terminaiſon preſqu'auſſi heureuſe que celles des extrémités.

4°. Que ma méthode n'eſt pas ſimplement prophilactique, mais qu'elle a été curative dans des cas où des ſymptômes évidents de Rage s'étoient manifeſtés; que ces bleſſés ſont redevables de leur guériſon aux moyens

ci-dessus combinés avec les saignées, les boissons nîtrées, les scarifications, les antispasmodiques, &c. Parmi les quatre exemples que j'ai rapportés, les deux derniers doivent fixer l'attention des gens de l'Art. La femme de Pierre Champion, du Petit Minier, a eu des symptômes qui ont donné de l'effroi à toute la maison. La fille de Matthé, Bonnetier, à la Charité, a éprouvé les symptômes les plus caractéristiques de la Rage; il ne leur manquoit que l'horreur de l'eau, & l'aversion pour la lumiere & l'agitation de l'air, symptômes qui constituent le degré le plus éminent de la Rage; j'avoue que je n'en ai point guéri lorsque ces symptômes ont paru. Je me trouve en cela d'accord avec des Médecins dignes de foi, qui conviennent de n'avoir pas été plus heureux, même en employant les frictions mercurielles à doses outrées. J'ai été témoin avant l'année 1765, qu'un Chirurgien, qui traitoit un Hydrophobe, le frictionna à si grandes doses, qu'en peu de tems la salivation la plus abondante fut établie, & persista jusqu'au quatrieme jour que le Malade mourut. Je pourrois encore citer beaucoup d'Observations de Médecins, qui prouvent que des Hydrophobes frictionnés à fortes doses n'ont pas échappé à la mort; mais je m'écarterois du but que je me suis proposé, qui est de ne rapporter que des Observations qui me soient propres: c'est pourquoi je me contenterai de conclure avec ces Médecins, que dans l'Hydrophobie confirmée, il faut chercher les secours dans d'autres moyens que dans les frictions mercurielles à des doses outrées (*a*).

Les Pieces justificatives que j'ai jointes à ce Mémoire, prouvent que les animaux que j'ai regardés comme ayant communiqué le germe de la Rage, en étoient réellement atteints, puisque des hommes & des animaux

(*a*) On en trouve des preuves dans le second Volume de la Société Royale.

bleſſés par eux ſont morts de la Rage quelques tems après.

La Société Royale a encore deſiré qu'on rapportât des exemples de Rage ſpontanée dans les hommes ; quoique l'on ne puiſſe douter qu'il y en ait eu, ma pratique ne m'en a point fourni d'exemple.



MÉMOIRE

MÉMOIRE

Qui a partagé le second Prix proposé par la Société Royale de Médecine, sur la nature & le Traitement de la Rage;

Avec un Examen critique des remèdes vantés pour sa guérison.

Par M. BOUTEILLE, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Correspondant à Manosque en Provence.*

Curatio incerta, tum prophylactica, tum thereapeutica cujus prima causa, inanis jactantia multorum specificorum, & neglectus methodi ex historia morbi excogitatæ. Boerhaave, §. 1141.

DEPUIS plus de deux mille ans on travaille à découvrir un remède contre la Rage, & après deux mille ans de recherches cette découverte est encore à faire. Quelle est la cause de ce défaut de succès? L'illustre Boerhaave l'a dit; c'est que les Médecins se sont trop occupés des remèdes vantés pour la guérison de l'Hydrophobie, & point assez d'un traitement méthodique, fondé sur l'histoire de cette maladie. Séduits par l'idée d'avoir trouvé un spécifique, ou amusés par l'espoir d'en trouver un, toute leur attention s'est bornée à faire, ou à répéter des expériences, plus ou moins infructueuses,

qui, la plupart, n'étoient ni dirigées ni appréciées par la réflexion. De ces essais empyriques, il n'a pu résulter que des notions vagues, & peu concluantes; aussi voyons-nous subsister aujourd'hui, à-peu-près la même incertitude qui régnoit autrefois dans le traitement de l'Hydrophobie. Ce traitement, après vingt siécles d'expériences, est toujours un problême à résoudre, & la Société Royale de Médecine, en proposant sa solution aux gens de l'Art, déclare, par-là même, combien les traitements connus sont incertains.

Pour trouver cette solution, j'ai lu les plus célébres Auteurs qui ont écrit sur cette matiere. J'ai parcouru, avec l'attention la plus réfléchie, une multitude d'Observations faites sur cette maladie, & particuliérement le précieux Recueil de M. Andry. Mais après avoir lu & relu, lorsque je me suis demandé, que résulte-t-il de tout cela? J'ai été embarrassé & indécis dans ma réponse. Un grand nombre des remèdes tour-à-tour vantés par les uns & blâmés par les autres; des succès qui donnoient les espérances les plus flatteuses, démentis successivement par des épreuves inefficaces, m'ont jetté dans l'incertitude. S'il n'avoit été question que d'opposition dans les sentimens des différens Auteurs, je ne m'en serois gueres mis en peine; il est facile de se débarrasser de toutes ces opinions, en prenant le sage parti de n'adopter aucun systême: ce qui est vraiment embarrassant, c'est qu'ici, non-seulement les Auteurs se contrarient les uns les autres, mais l'expérience elle-même contredit l'expérience, & les faits sont démentis par d'autres faits. Comment la vérité pourra-t-elle percer à travers ce nuage épais d'Observations contradictoires? Dans cet état des choses quel parti prendre? Faut-il attendre que le hazard, plus habile que nous, vienne inopinément nous révéler ce spécifique précieux après lequel nous soupirons depuis tant de tems? Faut-il par des nouvelles tentatives essayer de dérober à la Nature

un secret qu'elle s'obstine à nous cacher? Ou fideles à marcher sur les traces de nos prédécesseurs, devons-nous borner nos vues à répéter leurs expériences, afin de constater quel est, parmi les remèdes qu'ils ont prescrits contre la Rage, celui qui dément le moins les éloges qui lui ont été donnés? Chacun de ces expédients, a ses avantages & ses désavantages.

Les Observations que les anciens & les modernes nous ont transmises, méritent d'être consultées & méditées. Leurs Observations sont des matériaux, qui, bien choisis, peuvent fournir une base solide au traitement qu'il faut établir. Mais pour les mettre en œuvre, il ne faut pas seulement réitérer des expériences, tant & tant de fois répétées; il est encore nécessaire d'établir des principes, propres & à nous faire apprécier les expériences faites, & à nous diriger dans celles qui restent à faire, je dis qui *restent à faire*, parce que dans les maux réputés incurables, l'on peut & même l'on doit se permettre de tenter de nouveaux moyens de guérison. Mais ces épreuves doivent être les essais d'une prudence éclairée, & non les tentatives d'une ignorance téméraire; c'est au génie, c'est au savoir à indiquer ces moyens, à la raison & au bon sens à en diriger l'application. Car dans tous les cas il faut des principes de conduite.

Mais où puiser des principes capables de nous diriger dans l'emploi des remèdes anti-hydrophobiques connus, & de nous conduire dans la découverte des nouveaux moyens de guérison? Si je ne me trompe, ou pour mieux dire si Boerhaave ne me trompe pas, nous devons les puiser dans l'histoire même de la maladie. La connoissance expérimentale de la cause, de la nature, des symptômes, de la terminaison de la Rage, quatre objets qui forment l'histoire de cette maladie, sont autant de sources d'où ces principes doivent émaner: le point essentiel est que cette connoissance ne soit pas pure-

ment idéale & systématique, mais au contraire, comme j'ai dit, expérimentale, c'est-à-dire, fondée sur des faits reconnus pour vrais.

A travers l'obscurité formée par la contrariété des Observations, j'ai cru appercevoir quelques traits de lumieres, qui, rassemblés à un foyer commun, ont éclairé mes premiers pas dans la recherche qui est l'objet de cet Ouvrage ; en effet, de mes recherches & des faits rapportés par les Auteurs, il m'a paru résulter ces vérités essentielles.

1°. La Rage, cette maladie réputée incurable, a plusieurs fois été *guérie*. On trouve des exemples de ces guérisons dans Vanhelmont, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, dans la Dissertation du Docteur Nugent, &c. 2°. Elle est guérissable, & elle a été effectivement guérie par plus d'un remède. 3°. Elle a été guérie par des remèdes non-seulement différens, mais même contraires & opposés les uns aux autres : par des calmans anti-spasmodiques, & par des stimulans sialagogues ; l'opium & le mercure ; par les acides & les alkalis ; la vapeur du vinaigre, & l'eau de luce ; par les absorbans & par les vulnéraires, &c. 4°. Aucun de ces remèdes n'a été généralement efficace, celui qui a réussi dans un cas a échoué dans un autre.

De-là il m'a paru résulter que les moyens de guérir l'Hydrophobie ne sont pas inconnus : que l'efficacité de ces moyens est bornée à des cas particuliers, & subordonnée aux différentes circonstances dans lesquelles on les a employés : que leur vertu n'est point spécifique, mais dépend de l'à-propos de l'application, & qu'ainsi il s'agit moins de chercher de nouveaux remèdes que d'apprécier ceux que l'expérience a déja recommandés, & sur-tout de déterminer le cas particulier, le moment favorable, la maniere convenable de les administrer ; discussion importante que j'ose entreprendre dans ce Mémoire.

Le ſuccès de mon entrepriſe dépend donc, ſi je ne me trompe, de l'examen des faits conſignés dans les Obſervations. La connoiſſance hiſtorique des faits iſolés, indépendans les uns des autres, & ſouvent oppoſés, ou paroiſſant l'être, eſt plutôt curieuſe qu'inſtructive. Mais ſaiſir les rapports qui lient les faits, les ramener à un principe, en déduire des conſéquences exactes qui ſervent de regle pour la pratique: voilà ce qui forme la ſcience du Médecin; or tel eſt le plan ſur lequel j'ai rédigé cet Ouvrage; je l'ai diviſé en deux Parties. La premiere contient des notions pathologiques ſur la cauſe, la nature, les ſymptômes & la terminaiſon de la Rage: notions que j'ai déduites de l'Obſervation; elles ſervent de préliminaire & de principes pour le traitement de la maladie.

La ſeconde Partie eſt employée à déterminer ce traitement, conſéquemment aux principes établis: afin que ſi quelqu'un de ces principes ſe trouvoit erroné, ou quelque conſéquence mal déduite, cette erreur n'influât pas ſur la pratique; j'ai appuyé & juſtifié par des exemples connus chaque article du traitement preſcrit, & j'ai tâché ainſi de donner à mes regles une certitude également fondée ſur l'expérience & ſur le raiſonnement.

PREMIERE PARTIE.

Notions pathologiques.

I. LA Rage canine eſt une maladie venimeuſe. Sa cauſe eſt le venin particulier qui réſide dans la bave de l'animal malade, & qui eſt communiqué à la perſonne mordue par la voie de la bleſſure. Toutes ces aſſertions ſeront prouvées l'une après l'autre.

Cause matérielle de la Rage.

II. Le venin, cauſe matérielle de la Rage, eſt reconnu de tout le monde. Il ſeroit ridicule de s'arrêter à en prouver l'exiſtence. Mais, outre cette Rage communiquée, on parle encore d'une Rage & d'une Hydrophobie ſpontanée, qui n'eſt cauſée par aucun venin. Celle-ci n'eſt pas une maladie eſſentielle, mais un accident qui ſurvient quelquefois à d'autres maladies, par exemple à la fiévre ardente, maligne, à l'eſquinancie varioleuſe, ſcarlatine, rubéolique, au ſoda, à la péripneumonie, à l'épilepſie, à la céphalalgie, à la groſſeſſe, à l'hiſtérie, à la mélancolie, &c. Car pluſieurs fois on a vu des perſonnes atteintes de ces différentes maladies, être attaquées en même-tems de l'Hydrophobie, qui s'aſſocioit aux autres ſymptômes du mal.

III. Cette Hydrophobie ſpontanée eſt auſſi différente de la Rage venimeuſe, qu'une gonorrhée ſimple l'eſt de la gonorrhée vénérienne, & non-ſeulement on ne doit pas les aſſimiler l'une à l'autre; mais encore on doit être perſuadé que l'Hydrophobie venimeuſe n'a pas avec la ſpontanée plus de rapport, qu'avec la fiévre maligne, la péripneumonie, l'hiſtérie & autres maladies, dont l'Hydrophobie ſpontanée eſt une épiphénomène.

IV. L'Hydrophobie ſpontanée, ne dépendant pas d'une cauſe particuliere, mais étant l'effet de la même cauſe, qui produit la maladie principale, dont elle n'eſt qu'un ſymptôme, ne demande pas un traitement particulier. Son traitement doit être le même que celui de la maladie eſſentielle, & varier comme les différentes cauſes des maladies dont elle dépend; mais l'Hydrophobie venimeuſe eſt une maladie eſſentiellement diſtincte de toute autre; *morbus perſe*, &, dépendante d'une cauſe ſinguliere, elle exige un traitement particuliére-

ment dirigé contre cette cause. C'est de ce traitement seul qu'il sera question ici.

V. Le venin hydrophobique réside dans la bave, ou salive de l'animal enragé : il y *réside uniquement*, selon M. de Sauvages (*a*), dont j'adopte le sentiment; ceci forme un paradoxe difficile à éclaircir : on ne conçoit pas aisément comment le venin, pénétrant dans les voies de la circulation, se mêle avec le sang & les humeurs sans en infecter aucune, à l'exception de la salive, qui seule devient venimeuse. Mais parce que notre intelligence est en défaut, il ne faut pas se refuser à une vérité démontrée par des faits multipliés & authentiques : d'ailleurs ce paradoxe ne regarde pas seulement le venin rabieux, mais encore tous les autres venins ; chacun d'eux a la propriété d'affecter un, ou deux organes, préférablement, & comme exclusivement aux autres parties du corps, sur lesquelles sa virulence n'agit point, ou agit peu. Cette direction, cette influence caractéristique de chaque venin sur tel & tel organe, sur telle & telle liqueur, la même en tous tems, en tous pays, sur toute personne, est constatée par des faits nombreux qu'il seroit inutile d'entasser ici : il suffira de citer celui des cantharides, dont le venin attaque toujours les voies urinaires. Ainsi encore, suivant Hoffman (*b*), l'hellébore noir est particuliérement ennemi du gosier; & suivant l'Observation de M. Siélig (*c*), les fruits de hêtre attaquent le gosier, y produisent le spasme, & excitent la salivation.

VI. Les Observations concourent à prouver que la salive ou bave des animaux enragés est seule contagieuse. La sueur des Hydrophobes n'a jamais infecté personne de ceux qui les ont touchés ou maniés, lorsqu'ils suoient.

(*a*) Dissert. sur la nature & le traitement de la Rage, §. LXIX.

(*b*) Op. Tom. I. L. II. pag. 215.

(*c*) *De Hydroph. ab esu fructuum fagi.* Voyez Andry, Recherch. sur la Rage, pag. 15 & 164, 2e édit.

Des payſans (*a*) ont vécu pendant plus d'un mois, du lait & du beurre d'une vache enragée. Une chevre (*b*) allaita un enfant juſqu'au jour où l'on s'apperçut qu'elle étoit enragée, & le jeune nourriſſon n'a éprouvé aucun accident. M. le Camus (*c*), Docteur-Régent de Paris, a aſſuré avoir mangé impunément de la chair des animaux morts enragés, & la chair d'un bœuf qui avoit éprouvé tous les ſymptômes de la Rage confirmée, fut vendue dans une ville d'Italie (*d*), ſans qu'aucun de ſes habitants ait été attaqué de cette maladie. Le foie du loup (*e*) enragé eſt ſi peu regardé comme un aliment ſuſpect, que les anciens l'ordonnoient comme un remède contre l'Hydrophobie. Et Paulmier (*f*) faiſoit prendre pendant trois jours du ſang deſſéché du chien Hydrophobe.

VII. Les priapiſmes violents dont pluſieurs Hydrophobes ſont attaqués, ſemblent indiquer que le venin de la Rage, fait une impreſſion plus marquée ſur les parties génitales, ce qui ſeroit d'autant moins ſurprenant, que bien des faits annoncent qu'il exiſte entre le goſier & les organes de la génération, un rapport plus ſpécial : on a donc été fondé à ſoupçonner que la ſemence des Hydrophobes étoit contagieuſe : cependant il a été obſervé par Rivallier (*g*), Baudot (*h*) & autres Auteurs, que des hommes Hydrophobes, affectés de priapiſme, ont habité avec des femmes ſans leur communiquer la maladie dont ils étoient attaqués, & dont ils ſont morts. Voyez-en des preuves certaines dans les Obſervations de la troiſieme Partie ; Obſervation premiere, n° 68, Obſervation ſixieme, n° 12.

(*a*) Journal de Médecine, Tom. I.
(*b*) Baudot, Eſſais Anti-Hydroph.
(*c*) Andry, Recherches ſur la Rage, pag. 24.
(*d*) A Médole, ville du Duché de Mantoue. Andry, ibid.
(*e*) Plin. Hiſt. Natur. L. 29. Ch. 5. *Du Rey, Med. de ſtupendo, & lugendo infortunio ex upo Rabiente.* Voyez Journal de Méd. Tom. VII. pag. 95.
(*f*) *Pulmarius de morbis contag.*
(*g*) Sepulch. Bonneti. Cette Obſervation eſt des plus remarquables. Il eſt dit que cet Hydrophobe *priapiſmo ardentem cum uxore concubuiſſe liberoſque miniſtrantes momordiſſe, verum innoxiè omnia.*
(*h*) Andry, Recherches, pag. 23.

VIII.

VIII. Ces Obſervations, il eſt vrai, ſont démenties par des Obſervations contraires (*a*). Mais quand l'expérience ſemble contredire l'expérience : il faut qu'une ſaine critique diſſipe la contradiction, & choiſiſſe parmi les faits contraires, ceux qui paroiſſent les plus vrais, les mieux prouvés, & les plus plauſibles. C'eſt en ſuivant cette regle, que nous donnons la préférence aux faits ci-deſſus rapportés.

IX. Cette ſalive, pour être contagieuſe, doit être, pour ainſi dire inoculée à la peau entamée par la dent de l'animal. Il eſt peu croyable qu'un venin auſſi viſqueux que l'eſt la bave virulente, pénètre à travers le tiſſu de la peau entiere, à moins peut-être qu'il ne fût appliqué dans ces endroits où la peau eſt plus à découvert, comme aux lévres, aux mamelons; encore même, n'oſerois-je pas l'aſſurer, malgré quelques Obſervations (*b*) qui ſemblent le prouver. On a cru que cette bave, ſeulement appliquée ſur la peau (*c*), ſuffiſoit pour donner la Rage; on a pouſſé la crédulité juſqu'à ſe perſuader qu'en marchant nud pieds ſur les crachats d'un Hydrophobe, on pouvoit le devenir, & qu'une ſimple égratignure (*d*), faite par les griffes de l'animal enragé, pouvoit communiquer, & avoit en effet communiqué l'Hydrophobie. Mais des faits mieux obſervés & plus modernes ont détruit cette croyance. J'en rapporterai quelques-uns bien déciſifs.

1°. M. Lamorier (*e*), Chirurgien de Montpellier, mit le doigt dans le goſier d'un homme qui ſe plaignoit d'une grande difficulté d'avaler, pour découvrir la cauſe du mal; le lendemain cet homme fut pris d'une Rage ſi forte, qu'il diſoit être à même de dévorer une armée

(*a*) Hoff. *Med. Rat. Siſt.* Tom. II. page 196. *Vid. Van-Swiet.* Comm. Tom. III. pag. 545.

(*b*) *Ex Palmario Swiet,* Ibid. pag. 543, *& ex Schenchio,* Idem pag. 544.

(*c*) Galien, Matth. *in Dioſcorid,* voyez Sauvag. pag. 6.

(*d*) Hildan. Obſ. Chir. Cent. 1. Obſ. 86. *Vid. Swiet.* pag. 545.

(*e*) Sauv. Noſol. Méth. Art. VII, Ord, III.

entiere. Il mourut dans les accès de cette Rage, mais le Chirurgien en fut quitte pour la peur.

2°. Riou (*a*), Clerc de l'Abbaye d'Alais, pressa entre ses dents les doigts du Prêtre qui lui fit l'onction sacrée sur les lévres: six heures après il mourut dans la Rage & dans les convulsions, il n'est pas dit que le Prêtre ait éprouvé aucune suite fâcheuse.

3°. La Garde (*b*) d'un Hydrophobe mettoit le doigt dans la bouche de ce malheureux pour en arracher la salive épaissie qui le fatiguoit. L'Hydrophobe mourut dans trois jours, & la Garde n'eut aucun mal.

Le Frere Duchoisel (*c*) atteste avoir vu plusieurs personnes marcher sur la salive d'un enfant enragé, qui mourut le même jour, sans qu'aucun de ceux qui avoient *touché cette salive ou marché dessus*, en ait ressenti la moindre incommodité. Cette salive ou bave, dit ce Frere, ne sauroit nuire qu'en pénétrant dans les chairs, & passant dans le sang (*d*).

Symptômes de la Rage & leur caractère.

X. Les symptômes que le venin hydrophobique excite, sont purement spasmodiques & convulsifs. On a long-tems méconnu cette vérité. Les anciens Médecins regardant la Rage comme une espece de manie, prenoient pour des marques d'une imagination dépravée les songes alarmants, les frayeurs, l'horreur de l'eau, la voix aboyante, la fureur de mordre, tous les symptômes extraordinaires qui accompagnent cette maladie: mais, une histoire plus vraie de ces infortunés, a prouvé com-

(*a*) Sauv. Differt. sur la Rage §. XII.

(*b*) Journal de Méd. Tom. XXXIX.

(*c*) Ibid. Tom. V.

(*d*) La Nourrice de l'enfant dont parle M. Vaughan, le baisoit continuellement, recevoit son haleine sur la bouche, & sur son visage, le tout impunément. Andry, pag. 142. La Sœur Vialis reçut dans la bouche le crachat du Maître de Pension, qu'elle soignoit avec intrépidité, sans qu'il en résultât aucun mal.

bien peu leur état ressemble à celui des Maniaques. La plupart d'entr'eux jouissent de toute leur raison, ils connoissent leur état, en parlent en termes touchants, ils cherchent à attendrir les spectateurs sur leur sort. Ce qui annonce combien leur raison est saine, & que si elle paroît s'éclipser quelquefois dans les paroxismes, ce délire passager n'est qu'une suite de la violence des tourments qu'ils souffrent.

XI. L'illustre Boerhaave, & ses sectateurs, ont attribué les symptômes hydrophobiques au caractère inflammatoire du sang & des humeurs, caractère que le venin de la Rage leur imprime. Selon eux, la difficulté d'avaler, l'horreur de l'eau, le délire frénétique ne viennent que de l'inflammation locale de l'œsophage, de l'estomac, des méninges. Ils prouvent leur sentiment, soit par la qualité du sang des Hydrophobes, lequel, dans les premiers tems de la maladie, a été trouvé épais, sec, & même coëneux, soit par l'ouverture des cadavres qui a fait découvrir, dans les viscéres, des traces d'inflammation, de putréfaction, & de gangrene; mais ces preuves sont peu solides, puisque le plus souvent le (*a*) sang des Hydrophobes a été trouvé d'une bonne qualité, que très-souvent encore on n'a pu rencontrer dans les cadavres (*b*) aucune trace de la plus légere phlogose à l'œsophage, au ventricule, ni à aucun viscere, qui tous paroissoient dans un état naturel, quoique ces Hydrophobes, avant de mourir, eussent essuyé les plus violents accès de Rage.

XII. On est aujourd'hui dissuadé de ces opinions, & on a généralement adopté le sentiment qui range l'Hydrophobie parmi les maladies convulsives; & en effet la qualité, la marche, la nature des symptômes de cette maladie n'annoncent que spasme, & que con-

(*a*) Lister de Hydroph. Obs. 1.
(*b*) Obs. de M. Vaughan. Voyez Andry, pag. 130, 131, 139.

vulſion: & il ſuffit d'avoir été témoin de quelque accès de Rage, pour en être intimement convaincu. Ce ſentiment eſt encore confirmé par l'ouverture de ces cadavres, où l'on n'a pu trouver la moindre empreinte du mal dans les parties même qui ont été le plus affectées: cela ne peut être ainſi, que parce que l'affection de ces parties n'étoit autre choſe qu'un état ſpaſmodique & convulſif qui ceſſe à la mort, ſans laiſſer aucune trace de ſon exiſtence antérieure; les exemples qu'en donne le Docteur Vaughan ſont démonſtratifs.

XIII. Avoir reconnu le caractère ſpaſmodique des ſymptômes hydrophobiques, c'eſt avoir fait un grand pas vers la découverte du véritable traitement de la Rage. Mais, pour mettre bien à profit cette connoiſſance, il eſt eſſentiel de ſuivre pas à pas la marche du ſpaſme rabieux.

XIV. C'eſt d'abord un fait conſtant que ce ſpaſme commence toujours à la partie mordue. C'eſt-là où eſt ſon véritable foyer, ſon point d'appui, ſi je puis m'exprimer ainſi; on le voit enſuite ſe propager, plus ou moins vîte, ſe porter à la gorge, & y manifeſter les ſymptômes hydrophobiques: mille faits certifient la choſe. Il eſt bon d'en rapporter quelques-uns.

1°. Dans le fils d'Emmanuel Bœuf (*a*), l'Hydrophobie fut précédée par une douleur ſubite, qui s'élevant diſtinctement ſous *la cicatrice* preſqu'oblitérée de ſa plaie, s'étendit peu-à-peu le long du bras, & s'arrêta à la gorge.

2°. L'enfant, dont M. Vaughan fait l'hiſtoire, la veille qu'il fut pris de la difficulté d'avaler, ſe plaignoit d'une douleur dans la partie mordue, qui remontoit le long du bras vers la tempe du même côté, auſſi-tôt il reſſentit de la répugnance pour avaler (*b*).

(*a*) Journal de Médecine, Tom. IV.
(*b*) Recherches d'Andry, pag. 134.

3°. Elizabeth Bryant (*a*), dont la guérison a fait tant d'honneur au Docteur Nugent, plus d'un mois après avoir été mordue, de retour du marché, où elle avoit été, ressentit, tout d'un coup, une douleur au doigt du milieu, & au dos de la main droite, *précisément dans les endroits où elle avoit été mordue ;* la douleur avança le long du bras jusqu'à l'épaule, & de-là à travers la gorge, où elle lui sembloit se terminer & exercer sa plus grande force ; dès-lors elle ne pouvoit souffrir la vue de l'eau, ni en avaler une goutte.

XV. Ces Observations, & un grand nombre d'autres que je pourrois citer, prouvent qu'après la douleur qui se manifeste dans la partie mordue, le premier symptôme de l'Hydrophobie est la constriction spasmodique de la gorge : cet étranglement cause la difficulté d'avaler que les Malades ressentent au moment qu'ils sont pris d'Hydrophobie, ou peu auparavant de l'être. Celle-ci n'est donc qu'un effet subséquent de l'esquinancie spasmodique, puisque l'horreur que les Malades ont de l'eau ne leur vient que du tourment (*b*) inexprimable qu'ils éprouvent en voulant l'avaler. Cependant comme cette horreur de l'eau, qui va quelquefois jusqu'à la fureur & aux convulsions, est le symptôme le plus remarquable par sa singularité, & par son atrocité, il est arrivé de-là, que les spectateurs & les Médecins ont fixé leur principale attention sur lui, & ont donné son nom à la maladie même, sans s'occuper beaucoup de l'esquinancie (*c*), qui cependant est le symptôme véritablement constitutif de cette maladie, dont l'Hydrophobie & la Rage ne sont que des symptômes secon-

(*a*) Dict. de Santé, Tom. I. Voyez encore Journal de Méd. Tom. III. Courchet sentit comme une vapeur subtile, qui, montant distinctement le long du bras, alla se fixer au gosier.

(*b*) *Hydrophobi non timent aquam, sed timent cruciatum internum ab aquâ inductum. P. Salius de affectib. particu.* pag. 354.

(*c*) *Toto morbi decursu de strangulationis sensu conquestus est Ant. Julian, & alii meynenses.* Astruc. *de Hydroph.* pag. 87.

daires. Il eſt néceſſaire de nous arrêter quelque tems à nous en convaincre, parce que cette connoiſſance doit influer ſur le traitement.

XVI. Il n'eſt point, dans cette maladie qu'il a plu d'appeller *Rage*, de ſymptôme plus rare que la Rage même. Tous les Obſervateurs atteſtent ce fait. M. de Sauvages (*a*) a vu mourir un enfant de douze ans, & une fille Hydrophobe, ſans avoir jamais perdu leur douceur naturelle. Les Hydrophobes de M. Vaughan n'éprouverent pas le moindre reſſentiment de Rage. M. Darluc n'a obſervé la Rage dans l'Hydrophobie qu'une fois, & le Frere Duchoiſel jamais, quoiqu'il ait vu plus de trois cens Hydrophobes. Cette fureur de mordre paroît appartenir aux brutes, ou à des gens groſſiers, dont l'humeur ruſtique & violente s'aſſimile, en quelque ſorte, à la férocité des bêtes; & même dans les animaux enragés, la Rage n'eſt pas continuelle: pluſieurs Obſervations le prouvent, & notamment celle de M. Guillemau (*b*), ſur une chienne enragée, qui careſſa ſon maître & les voiſins, avec les plus vives démonſtrations de joie, & joua même, pendant quelque tems, avec d'autres chiens, quoique, peu auparavant, elle eût mordue, & qu'après elle mordit encore pluſieurs perſonnes, dont la plupart moururent enragées.

XVII. La Rage n'eſt donc point un ſymptôme eſſentiel, mais un accident (*c*) qui ſurvient à cette maladie, ainſi qu'à tant d'autres, comme à la manie, à la frénéſie, à la chapetonade, &c. (*d*).

XVIII. L'Hydrophobie eſt un ſymptôme plus particulier à cette maladie, & qui ſert mieux à la caractériſer, que la Rage; cependant ce n'eſt pas ce ſymptôme qui conſtitue eſſentiellement & primitivement la mala-

(*a*) Noſol. Méth. traduct. franç. *in*-8°. Tom. II, pag. 716. Journal de Méd. Tom. IV, & Rech. d'Andry, pag. 139.

(*b*) Journal de Méd. Tom. XXXIX.

(*c*) Sauv. Noſ. Méth. *Ibid.*

(*d*) Vomiſſement auquel ſont ſujets les nouveaux débarqués à Carthagènes. Noſ. Méth. Tom. III, pag. 98.

die. On a vu de ces Malades, loin d'avoir peur de l'eau, la voir avec plaisir, desirer ardemment de la boire, faire tout leur possible pour en goûter, la toucher du bout des lévres, & prendre toutes les attitudes imaginables, afin de pouvoir satisfaire leur desir pour cette boisson. Il ne faut, pour s'en convaincre, que lire l'histoire touchante des malheureux Jacques Corton (*a*), rapportée par Lister, & celle du Cuisinier de Saint-Saturnin, ci-après Observation sixieme.

XIX. Les bêtes enragées paroissent peu sujettes à cette horreur de l'eau. Le loup (*b*) enragé fut vu à Fréjus, passer & repasser plusieurs fois à la nage la riviere d'Argents. La chienne enragée, dont M. Guillemau parle, fut vue par des personnes dignes de foi, boire dans un seau différentes gorgées. Et le chien, dont la morsure causa la Rage à Paulin (*c*), mangea & but après l'avoir mordu, en présence du pere de cet enfant.

XX. P. Salius a reconnu, que si les Hydrophobes refusent de boire ce n'est pas par horreur de l'eau, mais par la crainte des tourments qu'ils éprouvent en voulant l'avaler; *Hydrophobi non timent aquam, sed timent cruciatum internum, ab âqua inductum, nam ab assumptione liquidorum magnoperè lædi, augustari, & suffocari sentiunt.*

XXI. L'Hydrophobie n'est donc qu'une suite, un effet de l'étranglement, & de la suffocation que ressentent les Malades par la difficulté d'avaler les liquides: cette angine spasmodique est donc le symptôme primitif, & comme radical de cette maladie; & l'Hydrophobie en est seulement un symptôme secondaire, d'où il suit, que pour dissiper cette horreur de l'eau, il ne faut pas la combattre directement, comme on a voulu

(*a*) De Hydroph. Observ. I.
(*b*) Journal de Méd. T. IV & XXXIX.
(*c*) Mém. de la Société Royale de Médecine, Tome II, pag. 489. Observation par M. Raymond, Médecin de Marseille.

le faire tant de fois, mais qu'il faut y parvenir en détruiſant la difficulté d'avaler, & la conſtriction ſpaſmodique, cauſe de cette difficulté : en deux mots la guériſon de l'Hydrophobie ne conſiſte pas à faire que les Hydrophobes deſirent de boire, mais qu'ils le puiſſent.

XXII. La marche que le ſpaſme ſuit pour ſe communiquer de la partie bleſſée à la gorge, eſt quelquefois aſſez lente, pour qu'il ſoit permis de croire que cette communication ſe fait au moyen du tranſport du venin, qui, par la voie de la circulation eſt porté de l'endroit, où a été faite la morſure, à la gorge, où s'alliant avec la ſalive il l'infecte de ſa malignité, la rend venimeuſe, & produit les ſymptômes hydrophobiques. Mais auſſi il eſt des cas où cette propagation ſe fait trop rapidement, pour que le venin ait le tems de ſe déplacer, & de parcourir les voies de la circulation. A peine la douleur ſe fait ſentir dans la partie mordue, par exemple à la main, qu'elle s'empare du bras, & ſuivant ſa longueur, elle va aboutir au goſier, & s'y fixer. Croirons-nous que c'eſt le venin qui fait bruſquement le trajet, & qui, à travers le tiſſu cellulaire, s'achemine dans un inſtant de la main à la gorge. La choſe n'eſt pas probable ; il eſt plus naturel de penſer qu'alors le venin, qui réſide dans la plaie, agiſſant ſur les nerfs de cette partie, ſon action ſe fait ſentir, au moyen de ces nerfs, le long du bras juſqu'à la gorge. Il eſt reconnu que la cauſe matérielle d'une convulſion, d'un ſpaſme a ſouvent ſon ſiége, & ſon foyer bien loin de la partie convulſionnée. Un calcul dans les reins, dans les artères, un ganglion dans la jambe, des vers dans l'eſtomac, peuvent produire l'épilepſie, le hoquet, &c. Ainſi le venin hydrophobique, lors même qu'il eſt encore concentré dans la plaie, peut exciter le ſpaſme du goſier, quelque éloignée que ſoit cette partie du foyer virulent. Il faut conclure de-là, que lors même que les premiers ſymptômes de l'Hydrophobie ſe déclarent, le traitement doit moins regarder la gorge,

que la partie mordue, en qui le venin réside encore, peut-être en totalité.

XXIII. Puisqu'on ne peut trop étudier la marche de cette maladie, j'observerai encore que les symptômes convulsifs reviennent par accès, & qu'à des intervalles tranquilles, succédent le retour des symptômes les plus déplorables; comme la Rage est une maladie des plus aigues, & que l'Hydrophobie déclarée enleve le Malade, ordinairement, dans trois jours, on n'a pas le tems de faire beaucoup d'attention à ces retours de paroxisme; mais lorsque la Rage devient chronique, ainsi qu'on l'a observé plusieurs fois, le retour des paroxismes a plus frappé l'attention des Observateurs, & l'on s'est apperçu que ces retours étoient quelquefois périodiques.

1°. Abel Roscius (*a*), témoin oculaire, a fait l'histoire d'une Dame, sa parente, qui, après avoir été mordue par un chien enragé, eut des accès de Rage, de sept en sept ans, pendant plus de trente ans, dans lesquels la douleur du bras blessé étoit toujours le prélude.

2°. La nommée Ricard (*b*), fut constamment attaquée d'Hydrophobie les quatre premiers mois de onze grossesses.

3°. Une fille de service (*c*), guérie de la morsure d'un chien enragé, toutes les années, au tems où elle avoit été mordue, étoit prise d'un léger délire, & d'une certaine horreur de l'eau.

4°. Un homme (*d*), mordu par un chien enragé, n'étant mort que trois ans après, fut pendant ces trois années, attaqué d'un accès de Rage, de sept en sept jours, à la même heure qu'il avoit été mordu.

XXIV. L'Auteur (*e*) des Observations sur la vertu antispasmodique de la valériane sauvage, s'est servi de ces exemples pour établir une analogie entre la Rage

(*a*) *Apud Hild. Cent.* 1. Obs. 86. Voyez Andry, pag. 43.
(*b*) Journal de Méd. Tom. XVI.
(*c*) Van-Swiet. Comm. T. III, p. 546.
(*d*) List. de Hydroph. Ob. 6.
(*e*) Journal de Méd. T. XLIX, p. 165.

& l'Epilepsie. Ce sentiment, qui d'abord ne paroît que théorique, peut devenir utile à la pratique ; l'analogie est une voie qu'il ne faut pas négliger dans les maladies dont le traitement n'est pas encore bien connu ; c'est par l'analogie qu'on a découvert le spécifique anti-vénérien. On se servit de mercure dans la vérole, parce que son efficacité dans la cure des maladies cutanées étant connues, on crut devoir l'employer contre un mal, dont le symptôme le plus frappant dans sa naissance, étoient de gros boutons épars par-tout le corps. Ces boutons appellés en latin *Vari*, firent donner à la maladie le nom de *Vérole*. M. Desault ayant présumé que les vers étoient la cause de la Rage, crut devoir employer le mercure dans cette maladie, comme étant un puissant anti-helmintique, & quoique sa conjecture fût fausse, cependant sa tentative n'a pas été sans fruit. Et l'analogie que l'on peut établir entre l'Epilepsie & la Rage, est pour le moins aussi probable que celle du virus hydrophobique avec le vénérien (*a*), avec le venin de la vipère (*b*), & avec le virus de la petite vérole (*c*).

Cause secondaire de la Rage.

XXV. Le venin hydrophobique qui produit des effets si terribles dans les personnes sur lesquelles sa malignité se déploie, est sans force, sans énergie à l'égard d'autres sujets. Il arrive toujours que parmi les personnes mordues, même dans des parties qui sont à nud, plusieurs n'éprouvent aucune atteinte du venin, que la morsure de l'animal enragé a déposé dans la blessure. Il seroit facile, mais trop long d'en rapporter des exemples nombreux. Je n'en indiquerai que deux ;

(*a*) De Sauvages, Differt. sur la Rage, pag. 58.
(*b*) Le Camus, Mémoires sur divers sujets de Méd.
(*c*) M. Asti, Recherches d'Andry, page 1 & 2.

celui du Vieillard mordu à la lévre par un loup enragé, dont parle M. Guillemeau, d'après M. Cuvilier (*a*), & celui rapporté par Rey, Médecin de Nolay en Bourgogne. De dix personnes mordues par un loup enragé, neuf moururent enragées, & le dixieme qui avoit été mordu au métacarpe, & ensuite à la mamelle en arrêtant lui-même le loup, n'éprouva aucun accident.

XXVI. Ces événements prouvent évidemment que le venin de la Rage, pour devenir contagieux, a besoin que son énergie soit secondée de la part du corps par une certaine aptitude à développer, & à mettre en action sa malignité. En quoi consiste cette disposition particuliere ? c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. Il me suffit de prouver que, sans elle, le venin de la Rage est inactif & comme nul. C'est ainsi que le venin de la petite vérole n'a point de prise sur certaines personnes que l'on soumet inutilement à l'inoculation, même réitérée, non plus que sur certains sujets privilégiés qui bravent les épidémies de petite vérole, & s'exposent hardiment à la contagion, sans jamais en être atteints.

XXVII. Cette aptitude, je l'attribuerai à une plus grande sensibilité du genre nerveux, à une disposition plus grande aux spasmes, aux convulsions; disposition que j'appellerai, si l'on veut bien me permettre, convulsibilité. Je déclare ne me servir de ce terme que pour fixer mon idée, en donnant un nom à cette cause inconnue, dont l'existence est prouvée par les effets. D'ailleurs l'idée que j'en présente a une vraisemblance étayée sur les Observations. On a vu le venin rester caché, & comme assoupi pendant plusieurs mois, & même plusieurs années, dans des sujets qui, sans doute, alors manquoient de cette aptitude hydrophobique. Une frayeur, une colère, un chagrin, une douleur ont suffi

(*a*) Journal de Médecine, Tom. XXXIX.

pour donner au venin une énergie qu'il n'avoit pas eue jusqu'alors. Il est évident que ces causes morales n'ont pas pu agir sur le venin même, & que la faculté, qu'il vient d'acquérir, d'exciter des spasmes & des convulsions, que sa seule virulence n'avoit pu produire auparavant, doit être attribuée aux changemens opérés dans le corps, & sur-tout dans le systême nerveux, sur lesquels les causes morales ont tant d'influence : or cette influence ne me paroît consister, dans ce cas-ci, qu'à augmenter la sensibilité des nerfs; des exemples éclairciront ma pensée.

1°. Le jeune Marchand (*a*) de Montpellier, qui n'enragea que dix ans après la morsure que lui fit un chien enragé, porta impunément dans lui, pendant tout ce tems, le venin de la Rage. Mais, à son retour de Hollande, où il étoit allé, après avoir été mordu dans le même-tems que son frere, il n'eut pas plutôt appris la mort de celui-ci, arrivée quarante jours après la morsure, que le venin commença à agir sur lui, & à produire les symptômes que, sans l'imprudence de cette triste nouvelle, il n'auroit point excités.

2°. Robert (*b*) Chambourigaud, mordu par un chien enragé, tailloit sa vigne le trente-troisieme jour après la morsure. Un paysan lui dit qu'un tel & un tel étoient morts de la Rage six mois après leur blessure. La crainte d'un pareil sort décide à l'instant du sien. Les signes hydrophobiques se manifestent; & il meurt le cinquieme jour.

3°. Un Vieillard (*c*) vigoureux, qui avoit été mordu il y avoit trois mois par un chien enragé, sans avoir éprouvé aucune mauvaise suite, ayant eu querelle, & reçu des coups, devint non-seulement Hydrophobe, mais encore Panophobe, & mourut dans deux jours.

(*a*) Sauvages, d'après Chirac, Dissert. pag. 5.
(*b*) Ibid.
(*c*) Nosol. Méth. de Sauvages, Tom. II, pag 686.

4°. Jacquelin (*a*) avoit été mordu au poignet par une chienne enragée. Il étoit au quarantieme jour depuis la morſure, ſans avoir reſſenti le moindre ſoupçon d'Hydrophobie. Ce jour un autre enfant, avec lequel il eut quelque différend, l'appella *reſte de chien enragé;* à l'inſtant le pauvre Jacquelin demeure interdit, ſe retire triſtement à la maiſon, déclare à ſes parents que le poignet mordu lui faiſoit des grandes douleurs, ſe plaint du mal de gorge, & dès le lendemain il refuſa de boire avec horreur. Il mourut le troiſieme jour de la Rage déclarée.

5°. Claude Abeille (*b*), mordu à l'avant-bras par une louve enragée, ſe croyoit à l'abri du ſort de ſes compagnons d'infortune, tous morts de la Rage depuis près de neuf mois. Par haſard il reçoit un coup d'un morceau de bois, qu'il jettoit dans la riviere, ſur la cicatrice de la morſure. Elle ſe r'ouvre, à l'inſtant elle devient douloureuſe; la douleur, le ſpaſme ſaiſiſſent le bras, & ſe fixant bientôt à la gorge, amènent l'Hydrophobie & la mort (*c*). Dans tous ces cas on voit le virus, dépoſé dans la bleſſure par la dent de l'animal, y reſter pendant des mois & des années entieres, caché ſous la cicatrice, ſans que ni le corps, ni même la partie bleſſée où réſide le venin, reçoivent la moindre impreſſion de l'introduction, & du long ſéjour de cet hôte dangereux. Le venin ne devient malfaiſant dans la ſuite, que lorſque des cauſes morales, ou même méchaniques, ont rendu le corps plus ſuſceptible de ſon impreſſion, en donnant aux fibres animales un plus grand degré d'irritabilité. La préſence du venin ne ſuffit donc point pour donner la Rage. Il faut pour la faire éclorre que le venin ſoit développé, & pour ainſi dire *fécondé* par une certaine diſpoſition du corps. C'eſt cette diſpoſition qui hâte, ou

(*a*) Journal de Méd. Tom. XXXIX, pag. 231.

(*b*) Ibid. Tom. IV, pag. 269.

(*c*) XXVIII.

retarde le développement du virus, & qui le détermine. Le venin n'agit point que le corps ne ſoit dans la diſpoſition requiſe, & s'il n'y eſt jamais, jamais auſſi le venin n'agira.

XXVIII. Le nombre des perſonnes dans leſquelles, faute d'une diſpoſition convenable, le développement du venin n'a pas lieu, n'eſt pas petit, s'il faut en juger par la quantité de gens qui n'enragent (*a*) pas, quoique mordus par des animaux enragés. Il eſt conſtant que, parmi les perſonnes mordues par de tels animaux, le plus grand nombre eſt de celles qui n'enragent pas: la choſe eſt ſi notoire, qu'il eſt inutile d'en citer des exemples. Mais un fait plus ſingulier ſe préſente à diſcuter. Seroit-il vrai qu'il fut un tems où la conſtitution de l'homme, n'ayant point encore été affoiblie par la molleſſe & le libertinage des ſiécles poſtérieurs, étoit ſi forte, ſi ferme, que le venin de la Rage ne pouvoit avoir priſe ſur des corps ſi vigoureuſement organiſés; alors l'économie animale étoit-elle ſi bien réglée, ſi ſolide, qu'elle ſupportoit l'introduction de ce venin, ſans en être ni troublée ni altérée? Ce fait, tout extraordinaire qu'il eſt, nous eſt atteſté par toute l'antiquité. S'il faut en croire Ariſtote, (& pourquoi ne croirions-nous pas un témoignage ſi reſpectable), la choſe eſt indubitable. Les chiens, dit ce Philoſophe, ſont ſujets à la Rage, à l'Eſquinancie & à la Goutte; la premiere de ces maladies les rend furieux, & tous les animaux qu'ils mordent, deviennent enragés, *à la réſerve de l'homme*. Ce mal fait mourir les chiens eux-mêmes, & tout animal qui eſt mordu par un autre animal, *excepté l'homme*. Voyez Hiſtoire (*b*) de la Médecine, par le Clerc.

XXIX. Au ſentiment de Plutarque (*c*), ce n'auroit

(*a*) Sur vingt-deux habitants de Meynes mordus par le même animal, dix-ſept furent exempts de la Rage. Sauvages, ibid. 6. Voyez auſſi Recherches d'Andry, pag. 19, 20, 21.

(*b*) P. 2. L. IV, pag. 165.

(*c*) Sympoſiac. Lib. VIII, Probl. 9.

été que plus de deux cents ans après Ariſtote, que la Rage ſe ſeroit communiquée aux hommes, puiſque, ſuivant lui, l'Hydrophobie & l'Éléphantiaſis, étoient deux maladies nouvelles du tems d'Aſclépiade, fameux Médecin à Rome, contemporain de Mitridate, Roi de Pont. Il eſt bien vrai que Cœlius Aurelianus (*a*), après avoir agité cette queſtion : *Si l'Hydrophobie eſt une maladie nouvelle*, & avoir amplement expoſé les raiſons pour & contre, ſe range du parti de ceux qui croient l'antiquité de la Rage, ſans cependant adopter toutes leurs raiſons, dont pluſieurs lui paroiſſent frivoles ; mais avoir mis en queſtion cette antiquité, c'eſt l'avoir rendue plus que problématique. L'époque d'une maladie nouvelle peut donner lieu à des conteſtations pour la fixer ; mais l'origine d'une maladie qui s'eſt perpétuée de ſiécle en ſiécle, de génération en génération, telle que la pleuréſie, l'épilepſie, l'hydropiſie, &c. ne peut devenir contentieuſe : tellement que douter ſi une maladie eſt ancienne, c'eſt preſqu'avouer qu'elle eſt nouvelle, & en effet ce doute n'a jamais été élevé qu'au ſujet de la petite vérole, de la lépre, du mal vénérien, & quelqu'autres maladies en petit nombre.

XXX. Cette diſcuſſion peut d'abord paroître oiſeuſe & de pure curioſité ; néanmoins elle eſt vraiment utile, puiſque prouver que le venin hydrophobique n'a qu'une virulence ſubordonnée à la diſpoſition du corps qui le reçoit, c'eſt prouver auſſi que, dans le traitement de la Rage, les vues curatives ne doivent pas ſeulement être dirigées contre le venin, mais encore contre cette ſeconde cauſe qui le développe ; puiſque le ſuccès ſera égal, ſoit qu'on ôte le venin, ſoit qu'on lui ôte la faculté de nuire au corps.

(*a*) *Auctor. Morb.* Lib. III, Ch. IX.

Terminaison de la Rage.

XXXI. De tous les symptômes qui forment le tableau effrayant de cette maladie, il n'en est aucun que de sinistre. Dans les maladies les plus cruelles, dans la peste même, on apperçoit quelques symptômes où la Nature semble avoir en vue le salut du Malade; mais dans la Rage tous les symptômes sont funestes. Tous concourent à hâter la mort de l'infortuné contre lequel ils conspirent: douleur atroce, spasme violent, convulsions terribles, étranglement, suffocation, délire frénétique, rien de tout cela n'offre un moyen de guérison, ne donne un motif de croire que la Nature travaille à triompher de la maladie ; on diroit qu'effrayée de la grandeur du mal, elle n'excite que des mouvements turbulents, mal combinés, inefficaces, ou pour mieux dire, pernicieux. Le flux même de la salive, qui pourroit paroître une évacuation critique, n'est réellement que l'effet de l'étranglement ; semblable en cela à l'écume des épileptiques, cette bave désole ces malheureux, elle leur paroît d'un goût abominable, & loin de les soulager elle aggrave la suffocation, ainsi qu'ils le disent eux-mêmes: jamais on n'a vu la Nature, je ne dis pas guérir, mais soulager (*a*), le moins du monde, les Hydrophobes au moyen de cette salivation. Voyez les Observations 3e, n° 8, & 5e, ff. B. n° 8.

XXXII. S'il étoit quelque crise favorable à espérer, l'Observation nous induit à penser qu'elle se feroit par les sueurs (j'en donnerai des preuves ci-après); & précisément la sueur est la crise que les symptômes de la maladie contrarient le plus, & rendent comme impossible. La constriction de la peau, compagne du spasme universel, resserre & fronce les pores, & les tuyaux

(*a*) Lister. de Hydroph. Observ. 7.

excrétoires

excrétoires destinés à la sueur, & l'horreur de l'eau, en prescrivant l'usage des délayants, internes & externes, interdit le moyen le plus efficace pour exciter la sueur.

XXXIII. La paralysie & la gangrene sont les deux terminaisons de ce mal. L'ouverture des cadavres ne laisse aucun doute sur la gangrene qui termine quelquefois l'Hydrophobie. On voit des viscères sphacèlés, exhalants une puanteur terrible. Non-seulement la gangrene affecte le gosier, l'œsophage, l'estomac, mais encore les poumons, le diaphragme, les entrailles, & quelquefois elle se manifeste à l'extérieur suivant l'Observation de Zvinger, rapportée par Hoffman (*a*).

XXXIV. Il est d'autres cas où les spasmes finissent par l'atonie absolue des solides: la paralysie alors s'emparant de tous les organes, le mouvement cesse & la vie aussi: cette marche de la maladie est fidelement représentée dans l'Observation suivante, que M. Van-Swieten rapporte d'après les Transactions Philosophiques.

1°. Dans un homme (*b*) mordu à la main droite, par un renard enragé, la maladie se déclara par des douleurs rhumatismales, qui affecterent principalement la main mordue, le bras, l'épaule, le dos. Les douleurs calmées furent suivies de la paralysie du bras droit. Le pouls, à chaque cinquieme ou sixieme pulsation, avoit une intermittence seulement dans le bras. Le cinquieme jour après ces symptômes, cet homme étoit déja Hydrophobe, & il mourut sans convulsion, même sans agonie, comme si une paralysie universelle avoit terminé sa vie.

2°. De dix-sept (*c*) personnes mordues par un loup enragé, neuf moururent Hydrophobes, & parmi ces neuf, Enguerrit, Jean de Bielle, & Françoise Taillardet

(*a*) Hoff. Tom. I, P. II, pag. 204. Sauvages, Nosolog. Méth.

(*b*) Swiet. Comm. Tom. III, p. 551. Voyez cette Observation intéressante du Docteur Hoffman, rapportée tout au long par Turner, Traité des Maladies de la peau, Tom. II, pag. 234.

(*c*) Hist. de dix-sept personnes mordues par un loup enragé, par M. Troin. Journal de Méd. Tom. XV.

V.

devinrent, ſur la fin, paralytiques, & moururent dans un grand calme & dans une grande foibleſſe.

3°. Le chien enragé (*a*) qui mordit Pierre Boſch, mourut quatre jours après, étant devenu auparavant perclus des deux pattes du derriere.

XXXV. Comme cette paralyſie eſt une affection qui ne laiſſe aucune trace de ſon exiſtence, il arrive que l'ouverture du corps des Hydrophobes, dont la paralyſie a terminé les jours, n'offre aucune empreinte de la maladie, même dans les parties qui ont paſſé pour être les plus affectées. M. Vaughan (*b*) rapporte l'ouverture du cadavre de deux Hydrophobes; dans l'un & dans l'autre il n'a trouvé aucune altération, ſoit dans les organes de la déglutition, ſoit dans les viſcères du bas ventre, qui tous étoient dans une parfaite intégrité, nullement diſtendus par le ſang, & nullement décolorés. Méad ne trouva rien que de naturel dans le cadavre d'un jeune enfant (*c*) de neuf ans, mort le ſecond jour de la maladie, quelque recherche qu'il fît dans la tête, le goſier, la poitrine & l'eſtomac.

Toutes ces notions préliminaires ſur la cauſe de la Rage, ſur le caractère & la marche de ſes ſymptômes, ſur ſa terminaiſon, m'ont paru néceſſaires pour me diriger ſur le choix du meilleur traitement de cette maladie. Ces connoiſſances me guideront dans l'appréciation des remèdes & dans la maniere de les adminiſtrer. Je n'ai rien avancé qui ne fût appuyé ſur des faits connus & authentiques, & toujours le raiſonnement a été ſubordonné à l'expérience, de maniere que mes aſſertions ne ſont que des conſéquences déduites des faits : c'eſt le ſeul ſyſtême que je continuerai de ſuivre en expoſant le traitement de la Rage.

(*a*) Obſerv. de M. Ehrmann. Voyez Andry, pag. 99.

(*b*) Andry, pag. 130 & 139.

(*c*) Swiet. ibid. pag. 461.

SECONDE PARTIE.

Traitement de la Rage.

Je conſidérerai le venin en trois états différents; 1°. lorſqu'il eſt dans la bleſſure: 2°. lorſqu'il pénètre dans le ſang, dans les voies de la circulation; 3°. lorſqu'il eſt parvenu & dépoſé à la gorge, & aux organes de la déglutition. Cette diviſion m'a paru la plus utile pour déterminer le choix & l'emploi des remèdes; & pour cela je l'ai préférée à tout autre, quoiqu'elle ait le défaut de ne pas être exactement conforme aux différents états, que le tableau de la maladie préſente dans ſon cours, & qui l'ont fait diviſer en Rage mue, Rage commençante, Rage confirmée.

Le venin dans la plaie.

XXXVI. Dès que la morſure d'un animal enragé a dépoſé dans la bleſſure la bave & le venin qu'elle contient, il faut ſe hâter de retirer ce venin hors de la plaie, ou chercher à l'y détruire.

XXXVII. 1°. *Retirer le venin de la plaie.* C'eſt ici le point le plus eſſentiel, le plus preſſant, puiſque ſi l'on parvient à retirer le venin qui eſt dans la partie mordue, ſans qu'il en reſte la moindre particule dans le corps, c'eſt comme ſi la morſure n'avoit pas été faite par un animal enragé, & la bleſſure ceſſe d'être venimeuſe. Auſſi, de tout tems, on a eu recours à toutes ſortes de moyens propres à effectuer ce deſſein vraiment curatif; malheureuſement on n'a que trop ſouvent échoué.

XXXVIII. Le plus ſimple, le plus facile, & par là même le plus uſité, a été la lotion de la plaie. L'eau pure, l'eau ſalée, l'hydromel, l'urine, le vin, le vinaigre ſervent à cet uſage. Chaque Auteur indique celui de

ces délayants qui cadre le mieux avec ses idées & sa méthode. Paulmier préfere le vin à l'eau, pour laquelle le venin de la Rage a, selon lui, une antipathie insurmontable. D'autres préferent l'eau salée & l'urine comme détersives; d'autres choisissent l'eau avec le vinaigre comme opposé par son acide au venin de la Rage qu'ils croient alkalin. Je regarde le choix comme à-peu-près indifférent, pourvu qu'en lavant la plaie on parvienne à humecter, délayer la bave, & à l'entraîner toute hors de la blessure; mais n'est-il pas à craindre que ce moyen n'ait quelquefois un effet contraire à celui qu'on se propose? Et ne peut-il pas arriver qu'en lavant la plaie on ne délaye le venin enveloppé dans la bave, qui devenu plus fluide, n'en sera que plus propre à pénétrer & à filtrer dans le tissu des chairs, de maniere que tandis qu'une partie du venin coulera hors de la plaie avec la lotion, une autre partie s'insinuera dans les chairs & dans le tissu cellulaire de la partie mordue? Crainte de cet inconvénient, je préfere d'essuyer les bords & l'intérieur de la blessure avec du charpi, du coton, du linge bien fin, du papier boivard, ou une éponge fine, avec toute l'exactitude possible pour détacher de la surface de la plaie toute la bave qui pourroit y être adhérente; & dans le cas où je soupçonne que cette bave est trop fortement colée à la blessure pour être enlevée en l'essuyant avec du charpi, du linge, &c. je préfererois à tout autre délayant l'huile fine d'olive ou de noix, comme plus propre à détacher les matieres tenaces & visqueuses, telle qu'est la bave, & en même-tems plus capable d'envelopper & d'émousser par ses parties onctueuses tout ce qui est âcre, irritant, venimeux. Rien ne seroit peut-être plus efficace pour nétoyer la plaie, que de la faire lécher, s'il étoit possible, par un chien, à l'exemple du fameux Appollonius (*a*) de Thiane.

(*a*) *Rabiosus canis adolescentem obviam factum momordit. Appollonius penès ipsum adolescentem constituit.... Canem* Lambere *morsum jussit, ut*

XXXIX. Laisser saigner long-tems la plaie, la scarifier amplement, y appliquer des ventouses, ou même une seringue à suction, sont autant de moyens qu'on emploie pour attirer & entraîner le venin avec le sang qui coule hors de la blessure. On a observé en effet que les blessures les plus saignantes (*a*), les plus ouvertes, sont, toutes choses égales d'ailleurs, moins dangereuses que les autres, & c'est sur quoi on a fondé la méthode de les aggrandir & de les laisser saigner : mais ces moyens, quoiqu'utiles, ne sont que trop souvent insuffisants; combien de malheureux malgré les lotions, le saignement de la plaie, & les scarifications sont devenus & morts Hydrophobes.

XL. La difficulté de détacher de la partie blessée le venin qui y est une fois adhérent, a fait recourir à un expédient qui sembloit trancher le nœud de la difficulté; on a cru que le moyen le plus sûr d'enlever le venin étoit d'enlever la partie même à laquelle il adhéroit. Pour cela on a cerné les blessures tout à l'entour, en retranchant, avec le scapel, toutes les chairs mordues, sans épargner les chairs voisines, autant que la situation de la morsure l'a permis. Bien plus, lorsque cette situation favorisoit l'amputation de la partie, on l'a faite, par exemple on a coupé le doigt, la main, la jambe mordue, dans l'espoir de sauver le corps, en scarifiant un de ses membres. Jamais moyen n'a paru devoir être plus sûr; cependant le succès n'a pas répondu aux espérances, l'amputation sur-tout a été plusieurs fois promptement meurtriere.

1°. Jeanne Falourde (*b*), à qui l'on fit l'amputation du bras mordu, ne tarda pas à succomber à cette opération.

2°. Un jeune enfant est mordu à la jambe; il se

---

idem medicus esset qui vulneris Auctor fuerat. Philostr. de Appollonii vitâ, interprete. L. VI, Ch. XVIII.

(*a*) Swieten, ibid. pag. 569.

(*b*) Ob. 11, de M. Dupuy. Voyez Andry, pag. 149.

rend à l'Hôtel-Dieu : on lui coupe la jambe, & il meurt le soir même.

XLI. Je pense que les plus doux moyens d'attirer le venin au dehors, doivent être préférés aux moyens irritants ; je regarde comme très-essentiel d'éloigner tant qu'on peut tout sentiment douloureux de la partie blessée, & ce qui me fait penser ainsi, c'est que la maladie ne s'annonce jamais que par la douleur de cette partie, & qu'on a vu l'Hydrophobie succéder rapidement à cette douleur, lors même qu'une cause méchanique l'a excitée.

1°. Claude Abeille (*a*), ci-dessus cité, neuf mois après sa blessure, ne devint Hydrophobe qu'ensuite d'un coup reçu à sa cicatrice.

2°. Taussin (*b*), mordu par une louve enragée le 13 Mars, fut transporté à l'Hôpital le 14 ; il prit exactement tous les remèdes qui lui furent administrés jusqu'au 11 Avril suivant ; mais ce jour lui fut fatal : on avoit oublié de sonder sa plaie ; on le fit, & tout de suite on la dilata. Le Malade ressentit des douleurs horribles ; l'Hydrophobie se manifesta, & le 13 il expira. Ces catastrophes nous avertissent d'agir avec tout le ménagement possible, lorsqu'il faut scarifier la plaie ou enlever quelques lambaux de chair. La prudence doit décider si cela est nécessaire, & doit diriger l'instrument.

XLII. Pour attirer le venin hors de la plaie, il est un moyen qui seroit le plus doux & le plus efficace ; moyen adopté par les anciens, rejetté par les modernes ; c'est la *suction de la plaie*, telle qu'elle étoit anciennement pratiquée pour la guérison de la piquûre de la vipère (*c*) & des bêtes venimeuses. S'il faut en croire

(*a*) Ci-devant §. XXVII. L. E. p. 153.

(*b*) Obs. de M. Dupuy, R. d'Andry.

(*c*) Les Ophisgènes en Asie, les Psylles en Lybie, & les Marses en Italie, guérissoient la piquûre des serpents les plus venimeux, en suçant la plaie. M. Munnicks (Voyez Anecd. de Méd. Tom. I, pag. 255), affirme que cet usage subsiste dans les Indes Orientales, & y est fort commun, avec la précaution que le suceur se lave plusieurs fois la bouche avec le jus de limon. M. Hasselquist, témoin oculaire, dit qu'en Egypte il y a de ces guérisseurs.

Celſe, celui qui ſuçoit la bleſſure délivroit l'homme bleſſé du danger, ſans en courir aucun lui-même, pourvu que l'Opérateur n'eût, dans la bouche, aucun endroit écorché ou ulcéré: *Quiſquis id vulnus exſuſerit, & ipſe tutus erit & tutum hominem præſtabit: ne intereat, ante debebit attendere, ne quod in gingivis, palatove, aliave parte oris ulcus habeat.* Celſe, Op. L. V. nº 346. En conſéquence Capivaccius (*a*) n'a pas fait difficulté de recommander, dans le traitement de la Rage, la ſuction de la plaie; & Heiſter (*b*) de nos jours en a également donné le précepte.

XLIII. J'avoue qu'il paroît difficile de croire que le venin hydrophobique, ſe mêlant avec la ſalive de celui qui ſuceroit la plaie, ne l'infectât pas de ſa contagion.

Il ne ſeroit peut-être pas abſolument impoſſible qu'il en fût du venin hydrophobique comme de celui des inſectes venimeux, qui funeſtes dans une bleſſure, peuvent être goûtés & même avalés impunément. *Non in guſtu ſed in vulnere nocent*, dit Celſe; en effet, Rhedi aſſure (*c*) que le venin de la vipère peut être avalé ſans danger; Scerſi en fit l'épreuve ſur lui-même, en préſence des Académiciens de Florence: le vin dans lequel on laiſſe tremper, pendant pluſieurs jours, les traits empoiſonnés (*d*) des Sauvages de l'iſle de Bantham, n'eſt point une boiſſon dangereuſe. On vit à Marſeille, pendant la peſte de 1720, des chiens, non-ſeulement lécher les plaies des peſtiférés, mais, au rapport du Médecin Deidier (*e*), témoin oculaire, manger des bubons peſtilentiels, ſans contracter la maladie. Ces exemples pourroient nous enhardir à faire pratiquer la ſuction de la bleſſure faite par l'animal enragé, comme le moyen le

(*a*) Méthode prat. Méd. Lib. VII, pag. 1217.

(*b*) Inſtit. Chir. Tom. I. pag. 163, *protinus ſanguis vel digitis exprimendus, vel ore, vel cucurbitula educendus. Vid. Heiſt. Prax. Medic.*

(*c*) *Obſ. de Viperis.*

(*d*) Swiet. Comm. Tom. I pag. 202.

(*e*) Conſult. & Obſerv. de Deidier, Tom. III. pag. 259.

plus doux, & néanmoins le plus efficace d'attirer le venin hors de la plaie, quelque adhérent qu'il y fût. Les ſeringues à ſuction ne rempliſſent que très-imparfaitement leur objet : & l'on ſent combien le mouvement des lévres, appliquées ſur la plaie, donne de force & d'efficacité à l'attraction. Si ces eſſais paroiſſent dangereux (ils peuvent l'être), des condamnés au gibet pourroient ſervir à en faire l'épreuve ; & ſi elle étoit heureuſe, *le véritable remède prophilactique de la Rage ſeroit trouvé.* Ne pourroit-on pas auſſi appliquer ſur la plaie certain nombre de ſang-ſues (*a*) pour attirer le venin avec le ſang qu'elles ſuceroient ? Cette épreuve ne préſente aucune difficulté, & ſemble promettre des avantages.

XLIV. 2°. *Détruire le venin dans la plaie.*

XLV. Les anciens ont cherché à vaincre le venin de la Rage par un élément qui détruit tout le feu (*b*). Ils appliquoient ſur la bleſſure un fer rougi à la braiſe pour conſumer les chairs, & le venin dont elles ſont infectées. Cette méthode cruelle, mais efficace, a dû réuſſir dans les cas où elle étoit praticable, employée ſur le champ, & vigoureuſement. Trop tard, le venin peut avoir filtré plus loin que de la plaie ; & trop foiblement appliqué, le feu ne calcine que la ſurface de la bleſſure, le venin reſte en deſſous de l'eſcarre, & ſe trouve ainſi plus étroitement enfermé dans la plaie : les Obſervations prouvent en effet que ces cautériſations (*c*), ou tardives ou ſuperficielles, n'ont pu prévenir l'Hydrophobie.

XLVI. *L'uſtion profonde de la plaie*, n'eſt praticable que dans une partie charnue ; elle ne l'eſt point dans celles

(*a*) *Arnald. Villanov. Breviar.* Ch. XIII.

(*b*) Swiet. Tom. III. pag. 569.

(*c*) Hildan, Obſ. Chir. Cent. I. Obſ. 86. Voyez l'Obſervation ſur le Cuiſinier de Saint-Saturnin.

telles qui ſont nerveuſes, tendineuſes, membraneuſes. La tête, la main qui ſont le plus ſouvent expoſées à la dent de l'animal, ne ſauroient ſupporter une telle cautériſation. Ne pourroit-on pas ſuppléer à ce moyen par un autre analogue, mais moins violent, qui eſt applicable à quelque partie que ce ſoit qui ait été mordue, je veux dire au lieu du feu, employer la fumée?

XLVII. Il eſt reconnu que *la fumée* eſt ce qu'il y a de plus efficace pour détruire les miaſmes contagieux. C'eſt par des fumigations exactement & abondamment faites, qu'on déſinfecte les vaiſſeaux ſur leſquels ont régné des fiévres malignes & peſtilentielles. M. Lind, dans ſon ouvrage ſur les fiévres & la contagion, nouvellement traduit par M. Fouquet, nous certifie, par ſa propre expérience, combien ce moyen de déſinfection eſt infaillible. La fumée n'eſt pas moins efficace pour détruire les miaſmes méphytiques; ſuivant Kœmpfer (*a*), il n'y a que la fumée qui ait la force & la vertu d'anéantir le poiſon terrible, dont les fléches de certains Sauvages ſont infectées, & l'on eſt comme aſſuré, aujourd'hui, que ces compoſitions vénéneuſes ſont formées de poiſons animaux. Cette Obſervation a donné lieu au ſavant Auteur *de la Médecine expérimentale*, de propoſer « dans les tems de contagion, de faire paſſer » hommes & meubles par la fumée la plus épaiſſe, qui » tiendroit lieu, ou rempliroit peut-être mieux le but » qu'on ſe propoſe de détruire le levain, que tant de » parfums & drogues aromatiques brûlées dans le lazaret ». Je propoſe le même moyen contre le venin de la Rage, & je conſeille d'expoſer la partie mordue, & même tout le corps, excepté la tête, pendant un long eſpace de tems à la fumée la plus épaiſſe. Je ne puis autoriſer mon conſeil du ſuffrage de l'expérience; les occaſions de la mettre en pratique m'ont manqué depuis

(*a*) *Amœnit. exotic.*

que j'ai eu cette idée, & je ne crois pas que perſonne ait fait cette épreuve; mais elle eſt ſi facile à tenter, ſi exempte d'inconvénient, & peut devenir ſi utile, que j'inſiſte à la conſeiller.

XLVIII. La *ſuppuration* de la plaie fournit un autre moyen de détruire le venin; les chairs déchirées par la dent de l'animal enragé ſe réduiſant en pus, le venin dont elles avoient été imbibées, eſt enveloppé de l'humeur purulente, & entraîné avec elle hors de la plaie. Il ſeroit facile, mais inutile d'en rendre raiſon. L'expérience en dit plus que tout ce que je pourrois dire. Il eſt bien conſtaté que, pour prévenir la Rage & anéantir ſon venin, il n'eſt pas de moyen plus aſſuré, qu'une abondante & longue ſuppuration de la plaie, & qu'au contraire rien n'eſt plus déſavantageux que de la laiſſer tarir trop tôt. Ce qui ſuit prouvera cette aſſertion.

1°. Le 14 Février, Charles Bellamy (*a*) fut mordu à la jambe par un chat, qui auparavant avoit auſſi mordu à la jambe la Servante de cet homme. La plaie du Maître ne tarda pas à ſe fermer. Le 1er Juin une douleur au genouil droit annonça l'orage. Le 16 l'Hydrophobie commençoit à ſe déclarer; & malgré les bains, les ſaignées, les frictions mercurielles, la poudre de Cobb, & celle de Dower, il mourut le 17 de ce mois.

2°. La fille de ſervice, quoique mordue au même inſtant, à la même partie, par le même animal, eut un ſort tout différent. Heureuſement pour elle ſa jambe s'enfla, ſa plaie ne put guérir, & continua de couler juſqu'au mois d'Août qu'elle ſe cicatriſa, cet égout lui ſervit de remède & de préſervatif.

XLIX. On doit donc mettre tout en œuvre pour empêcher la plaie de ſe fermer trop tôt, & pour la faire ſuppurer abondamment, & long-tems. La choſe eſt quelquefois plus difficile qu'on ne croiroit, & j'ai vu

(*a*) Obſ. de M. Fothergill, Doct. en Méd. Voyez Rech. d'Andry, pag. 120.

moi-même (*a*) combien elle étoit peu aiſée. Les remèdes ſuppuratifs ſont aſſez connus des gens de l'Art, ſans que je les indique. Mais je ne dois pas taire, que rien n'eſt plus propre à exciter la ſuppuration que la cautériſation de la bleſſure, & rien de plus propre à l'entretenir, que l'introduction d'un pois ou autre corps ſemblable dans l'ouverture de la plaie ſuppurante, ainſi qu'on le pratique dans les cautères habituels. Hildan (*b*) réunît ces deux moyens dans le traitement d'une fille : il brûla la plaie, & après la chûte de l'eſcarre il y plaça un pois. Le ſuccès juſtifia ſa méthode.

L. M. Vaughan (*c*) a borné le traitement prophylactique à cette ſuppuration. « Il ne recommande que le » cautère actuel ſur la partie, ou même de remplir la » bleſſure, ſi elle eſt petite, de poudre à canon, à » laquelle on mettroit le feu pour déchirer & produire » un écoulement libre & continué. » Il croit que la poudre ainſi brûlée, auroit peut-être quelque action ſur le venin de la plaie. Sans adopter ni rejetter ſa manœuvre, j'obſerverai ſeulement que ſon ſentiment eſt conforme à mes idées, ſur la cautériſation & la fumigation.

LI. Il faut que l'écoulement purulent vienne de la plaie même, tout autre cautère, toute autre ſuppuration ſeroit inutile pour la deſtruction du venin ; le célèbre Cocchi a vu des perſonnes, mordues par un chien enragé, être attaquées d'une petite vérole abondante en puſtules ; guéries de cette maladie, elles n'en ont pas moins été ſurpriſes de l'Hydrophobie dont elles ſont mortes (*d*).

Un homme, quelque tems après avoir été mordu par un chien enragé, ſouffre l'opération de la taille :

(*a*) Journal de Méd. Tom. XLIX, pag. 170.

(*b*) Cent. 1. Obſ. 87. Swiet. pag. 569.

(*c*) Rech. d'Andry, pag. 145. *Vid. Salium Diverſum : teſtatur quod nunquam viderit, atque audiverit, cujus ulcus, rectâ cum ratione pertractum fuerit, Rabie correptum fuiſſe.* Swieten. ibid. 570.

(*d*) Swiet. Tom. III, pag. 548.

elle réussit très-bien. La plaie faite par le lithotome suppura le tems ordinaire, & se cicatrisa. Echappé de ce danger, cet homme n'étoit pourtant pas en sûreté, puisque l'Hydrophobie survint, & le fit périr.

SECOND ÉTAT.

Venin dans le sang.

LII. Si l'on pouvoit être assuré d'avoir retiré ou extirpé tout le venin qui étoit dans la blessure, sans qu'il en fût parvenu quelques molécules dans le sang, il seroit inutile de faire d'autres remèdes; mais comme sa marche est insidieuse & n'est pas bien connue, la prudence exige d'user, pour le salut du Malade, de toutes les ressources possibles pour attaquer le venin dans les voies de la circulation, avant même d'être assuré qu'il y soit parvenu. Une raison décisive pour tenir cette conduite, c'est que si pour essayer de l'y combattre l'on attendoit à être convaincu de l'introduction du venin dans le sang par l'apparition des symptômes propres à la constater, on n'auroit peut-être plus le tems de le faire avec succès. En effet, dès que la tristesse, l'abattement, le dégoût, le mal-aise, les douleurs vagues par le corps annoncent que le venin se répand dans l'intérieur, le lendemain ou le surlendemain l'Hydrophobie se déclare, & ses progrès sont si rapides, si promptement mortels, que le Médecin n'a pas le tems de déployer les secours de son Art. On ne sauroit donc se hâter trop tôt de les employer.

LIII. Quand un poison quelconque a pénétré dans le corps, les indications sont 1°. de lui opposer son antidote, s'il en a un de connu; 2°. de l'expulser par les voies les plus convenables: 3°. de rendre le corps

moins susceptible de ses impressions : ainsi, on corrige l'arsenic par le foie de soufre ; on l'évacue par l'émétique & les cathartiques, & on le rend moins corrosif en lubréfiant, & pour ainsi dire, vernissant l'estomac & les intestins, avec les huileux & les mucilagineux : suivons cette méthode à l'égard du venin de la Rage.

LIV. 1°. *Antidote.* L'antidote du venin de la Rage a toujours été desiré, souvent annoncé, jamais trouvé, & l'espérance de Boërrhaave pour cette découverte n'est encore qu'un souhait ; & au creuset de l'expérience s'est évaporée la vertu prétendue spécifique de tant de recettes, du mercure, & de l'alkali volatil contre la Rage (a). Ainsi la premiere indication qui devroit être remplie ne peut l'être.

LV. 2°. *L'évacuation du venin* peut se faire par les différentes émontoires du corps. Quels sont ceux qui ont été éprouvés les plus convenables à cet effet ? C'est de cet examen important qu'il faut nous occuper.

LVI. 1°. *Par la salivation.* M. Desault, en se servant du mercure dans le traitement de l'Hydrophobie, l'employoit comme vermifuge ; il ne voyoit dans ce minéral qu'un remède très-efficace pour exterminer les vers auxquels il attribuoit cette maladie, quoique de son aveu jamais il n'ait pu trouver de ces vers dans les cadavres des animaux morts dans la Rage, quelque exactement qu'il en ait fait la recherche. M. de Sauvages est le premier, qui, dans l'Hydrophobie, ait proposé le mercure comme sialagogue ; il croyoit que de toutes les humeurs il n'en est qu'une que le venin infecte, du

(a) « L'alkali volatil a été employé » dernierement à l'Hôtel Royal des » Invalides, sur deux hommes mordus » par un chien enragé ; l'un au visage » & l'autre à la poitrine. Le premier » qui avoit été mordu à une partie » nue, est mort de la Rage, comme » cela arrive toujours ; & l'autre qui » avoit été mordu à travers ses vêtements, c'est-à-dire, celui qui n'étoit » pas enragé a guéri. J'ai pour garant » du fait M. Sabbatier, de l'Académie » Royale des Sciences, & Chirurgien » Major de cet Hôtel ». Parmentier, Exper. & Réflexions sur l'Analyse des Farineux, &c. pag. 186.

moins de maniere à devenir venimeuſe, ſavoir la ſalive. Selon lui les particules venimeuſes, éparſes dans la maſſe des humeurs, ſe réuniſſent dans les couloirs ſalivaires, & par leur aſſemblage communiquent à la ſalive une qualité délétere & contagieuſe: d'après cette idée, il penſoit que pour empêcher l'infection des glandes du goſier, de laquelle naît l'Hydrophobie, il falloit nétoyer ces glandes de cette mucoſité venimeuſe dont elles étoient engorgées, & en rendre l'excrétion ſi prompte, ſi continuelle, que le venin, chaſſé auſſi-tôt qu'arrivé, n'eut pas le tems de ſéjourner & de communiquer ſa virulence (*a*). Ce ſentiment a été embraſſé par les Médecins qui ont adopté la méthode de la ſalivation; mais l'expérience a montré que cette derniere excrétion étoit inutile, fâcheuſe, pernicieuſe, & qu'au lieu de la regarder comme une criſe ſalutaire, on doit la reconnoître comme un ſymptôme cruel & dangereux.

LVII. On ne pourra s'empêcher de reconnoître la ſalivation pour inutile & ſuperflue, ſi les ſuccès attribués au traitement mercuriel ſont indépendants de la ſalivation (*b*). Or parmi les guériſons dont on fait honneur au mercure, combien n'en compte-t-on pas où la ſalivation n'a pas paru, & ou même on a évité de la laiſſer paroître. *Les ſuccès de la méthode éprouvée pour le traitement de la Rage, publiée par ordre du Gouvernement*, ceux de la méthode preſcrite *par M. Baudot* (*c*), prouvent, par les faits, que la vertu anti-lyſſe du mercure ne dépend point de la propriété qu'il a de faire ſaliver. Dans la premiere méthode on ne fait des illinitions d'onguent mercuriel, que ſur les bords & les environs de la plaie, & l'on cherche ſi peu à provoquer la ſalivation, qu'on ordonne expreſſément pour *la pré-*

(*a*) Diſſ. ſur la nature & la cauſe de la Rage, par M. de Sauvages, §. CII.-CIII.

(*b*) *Inde concludet Auctor* (*James*) *morbum graviſſimum ſaltem ubi primum gradum non exceſſerit*, *mercurio*, *ſive ſalivam moveat*, *ſive* non moveat, *cedere*. Vid. Swieten. T. III. p. 581-582.

(*c*) Eſſais anti-hydrophobiques.

venir un purgatif léger tous les quatre ou cinq jours. Dans la ſeconde méthode, le Malade fait une friction ſur la plaie & les environs, avec un gros tout au plus d'onguent mercuriel camphré, & ſeulement de deux en deux jours. La petiteſſe de la doſe de l'onguent, l'addition du camphre, l'intervalle mis d'une friction à l'autre, ſont tout autant de précautions priſes contre la ſalivation. Précautions qui n'ont point empêché le ſuccès de l'une & de l'autre méthode.

LVIII. L'inutilité de la ſalivation eſt encore prouvée par le défaut de ſuccès de cette méthode. Je citerai des faits, qui prouveront combien ſouvent ce traitement a été infructueux: & comme ces citations pourroient induire à penſer que je regarde le mercure comme nuiſible dans l'Hydrophobie, je crois devoir prévenir qu'au contraire je le crois utile, non comme antidote, ni comme ſialagogue, mais à d'autres titres que j'indiquerai ci-après.

Pour prouver ce que je dis, il n'y a qu'à parcourir les Obſervations faites ſur des Hydrophobes qu'on a frictionnés: combien n'en trouve-t-on pas, qui après avoir uſé du mercure de toutes les façons, avoir ſalivé à outrance, n'ont pas été à l'abri de l'Hydrophobie?

1°. Etienne (*a*) Enguerrit reçut dix frictions, pour leſquelles on employa quatre onces & demie d'onguent; il prit juſqu'à dix grains de turbith minéral, dont les premiers le firent *ſaliver;* la ſalivation fut toujours abondante; malgré cela il devint Hydrophobe le 19 Septembre, & mourut trois jours après.

2°. Boyer (*b*), mordu à la jambe, outre la cautériſation de ſa plaie, eſt ſoumis au traitement mercuriel deux heures après la morſure. Les frictions & le turbith minéral exciterent, dès le trois, *une ſalivation douce, qui ſe ſou-*

(*a*) Journal de Méd. Tom. XV.
(*b*) Obſerv. de M. Raymond, Méd. Voyez Andry, pag. 217.

tint jufqu'au quarante ; & malgré ces remèdes, malgré la poudre de Cobb réitérée plufieurs fois, malgré l'ufage de la poudre d'Anagallis, il devint Hydrophobe le foixante-quatorzieme jour, & mourut le furlendemain.

3°. Un Chirurgien (*a*) de Marfeille, traita une fille de douze ans, mordue par un chien ; il couvrit le corps d'onguent mercuriel, fuivant la méthode anti-vénérienne ; il ne brûla point la plaie. Le cinquantieme jour de la morfure elle mourut Hydrophobe.

4°. Le traitement mercuriel, fuivi pendant trois femaines au moins, l'écoulement de la plaie foutenu pendant quarante jours, ne purent empêcher que quatre mois après M. Oudot (*b*) n'eut le déplaifir de voir mourir Hydrophobe la femme qu'il avoit traitée.

5°. M. Vaughan (*c*) s'eft convaincu de l'infuffifance du mercure adminiftré, foit extérieurement, foit intérieurement dans trois fujets dont il rapporte l'hiftoire.

6°. L'ufage fréquent du mercure doux (*d*), donné pour guérir une gonorrhée, dont étoit attaqué un jeune homme mordu par un chien enragé, n'empêcha pas qu'un mois après la morfure il ne fut faifi d'une Rage violente dont il mourut. Six mois après avoir été mordu par un chien enragé, un jeune homme de trente ans eft mort de la Rage, quoique dans l'intervalle il eût été guéri de la vérole par l'ufage de la liqueur de Van-Swieten (*e*).

7°. M. Darluc, malgré la confiance qu'une apparence de fuccès avoit dû lui infpirer, avoue que le traitement mercuriel lui a manqué deux fois, & il s'eft tellement méfié de fon efficacité, qu'il n'a pas voulu l'effayer fur Chauvelin, aimant mieux recourir *à l'alkali volatil* (*f*).

(*a*) Ibid.
(*b*) Rech. d'Andry, pag. 93.
(*c*) Ibid. pag. 124.
(*d*) Swieten, Tom. III. pag. 582.
(*e*) Ce jeune homme eft celui qui fait le fujet de l'Obfervation fixieme. Le fait m'a été affuré par une perfonne de l'Art ; mais je n'ai pu en avoir la certitude.
(*f*) Journal de Méd. Tom. XIV.

LIX. A ces faits connus, je puis ajouter quelques cas qui me ſont particuliers, & où le traitement mercuriel a été infructueux; je m'étois d'abord fait une loi de ne citer que des Obſervations, dont l'authenticité a été rendue publique par l'impreſſion, & qui par-là méritoient plus que les miennes de faire autorité; mais puiſque la Société Royale de Médecine a deſiré que j'étayaſſe ma doctrine par des Obſervations, j'en rapporterai pluſieurs.

LX. Il eſt vrai qu'à ces cas ſiniſtres on oppoſe des événements plus heureux, où le mercure paroît avoir prévenu (*a*), & même diſſipé (*b*) les ſymptômes hydrophobiques, & qu'un remède, pour n'avoir pas toujours réuſſi, ne doit pas être réputé inutile. Mais les cas où le mercure a échoué prouvent complettement ſon inſuffiſance, puiſque malgré le mercure & la ſalivation, l'Hydrophobe a péri; au lieu que les cas où il a paru réuſſir ne prouvent pas décidément ſon efficacité, puiſqu'il n'eſt pas certain que les perſonnes traitées fuſſent atteints de la maladie, de maniere que le défaut prouve beaucoup, & le ſuccès prouve peu; il ne donne que des eſpérances d'autant plus foibles, que les faits qui les démentent ſont plus nombreux.

LXI. Faut-il donc bannir le mercure du traitement de la Rage? Non aſſurément; je crois au contraire qu'appliqué ſur la plaie, & aux environs en forme d'onguent, il eſt très-utile pour favoriſer l'expulſion & l'extirpation du venin, en l'empêchant d'adhérer trop à la plaie, & en le détachant même lorſqu'il y adhere fortement. La diviſion extrême des molécules mercurielles, qui leur facilite le moyen de s'inſinuer dans les

(*a*) Obſerv. de M. Roſe, Chirurgien. Journal de Méd. Tom. V. Inſtruction concernant les perſonnes mordues par une bête enragée, par M. Ehrmann, Doyen du Collége des Médecins, à Strasbourg. Voyez Andry, page 99.

(*b*) Obſervations ſur la Rage & la maniere de la guérir, par le Frere Duchoiſel. Journal de Méd. Tom. V, pag. 184.

chairs, & de transfuder à la surface de la plaie, le rend très-propre à produire cet effet. Se pourroit-il que le mercure s'alliât, & pour ainsi dire, s'amalgamât avec le venin hydrophobique, & qu'ainsi chargé de tout ce venin, il l'entraînât avec lui hors de la blessure? Je ne le déciderai pas, je me contenterai de dire que l'onguent mercuriel, comme liniment, assouplit les bords & le voisinage de la plaie, & les rend moins douloureux. Or il est essentiel, je ne cesserai de le répéter, *il est essentiel de prévenir & de calmer la douleur de la partie mordue.* C'est de ce point que partent les spasmes & les mouvements convulsifs du reste du corps. Empêcher, par des topiques, les spasmes de naître dans la partie lézée, ou les y supprimer, c'est étouffer le mal dans son berceau, & si j'ose me servir d'une comparaison méchanique, c'est arrêter le balancier, dont le mouvement détermine celui de la machine. Or le mercure, en liniment, est très-propre à remplir cet objet. Et voici encore l'expérience qui est garant de ce que je dis.

De quatre hommes mordus par le même loup, deux meurent de la Rage, qui avoit été précédée par une douleur, avec dureté & boursouflement à leur cicatrice: les deux autres menacés du même sort, par les mêmes signes précurseurs, sont traités par M. Desault, qui leur fit appliquer sur la cicatrice, & sur-tout le bras où elle étoit, une dragme & demie d'onguent mercuriel, pendant trois jours consécutifs; à la troisieme friction les cicatrices *s'applanirent & s'amolirent, la douleur cessa*, & la guérison fut complette en suivant le traitement commencé.

LXII. Le mercure est donc utile dans l'Hydrophobie, mais non pas comme antidote, ni comme sialagogue. Comme antidote, il est insuffisant, & comme sialagogue (a) il est nuisible. Se servir du mercure pour

(a) M. de Sauvages le reconnoît lui-même : il n'est pas nécessaire, dit-il, de

exciter la ſalivation, c'eſt aggraver le mal, en augmentant le ſymptôme le plus cruel de l'Hydrophobie, celui même dont l'Hydrophobie n'eſt qu'une ſuite: c'eſt faire comme ſi l'on vouloit guérir la dyſurie en provoquant les urines par les cantharides. Le projet d'expulſer le venin de la Rage par la ſalive, eſt auſſi erroné que le ſeroit celui d'évacuer le virus vénérien par le flux gonorrhoïque; car la bave des Hydrophobes n'eſt pas plus une évacuation critique, que ne l'eſt la gonorrhée dans la vérole, ni l'écume de la bouche dans l'épilepſie. Cette écume & la bave des enragés dépendent de la même cauſe, c'eſt-à-dire, de l'étranglement du goſier. Enfin, plus on examinera le caractère de la ſalivation des Hydrophobes, & plus auſſi on ſe convaincra qu'elle n'a aucune des qualités qui annoncent une évacuation critique & ſalutaire: que ce flux de ſalive n'eſt que ſymptomatique, & par conſéquent, loin de le provoquer, il faut le calmer en diſſipant la cauſe qui le produit.

LXIII. La même erreur a long-tems régné dans le traitement de la vérole. On excitoit une ſalivation abondante & ſoutenue, dans l'idée que le mercure entraînoit hors du corps avec lui, par les canaux ſalivaires, le venin vénérien. L'expérience a diſſipé l'illuſion qu'on s'étoit faite. Aujourd'hui on eſt auſſi attentif, en adminiſtrant les frictions mercurielles, à prévenir la ſalivation qu'on étoit autrefois ſoigneux à l'exciter. L'expérience ne ſauroit tarder à cauſer la même révolution dans le traitement de la Rage.

LXIV. 1°. *Par les urines.* On a tenté l'expulſion du venin rabieux par les voies urinaires. Dans cette vue on a excité le flux d'urine, quelquefois l'hématurie, par le moyen des diurétiques chauds, & même acrimo-

---

procurer un flux de bouche ſenſible, qui eſt ſujet à bien des inconvénients. Diſſert. pag. 48.

nieux. Les hannetons (*a*), le ſcarabée (*b*) onctueux, les cantharides (*c*) mêmes ont été employés à cette fin, & s'il en faut croire certaines Relations, ce n'a pas été ſans quelque ſuccès. Mais les mêmes Obſervations indiquent que ces remèdes ſont venimeux, & leurs effets dangereux. Or comme leur efficacité contre la Rage eſt très-douteuſe, il ne convient point de courir un riſque certain dans l'eſpérance d'un ſuccès très-incertain.

LXV. Cependant il ſera bon de ſoutenir un cours d'urine abondant par l'uſage de quelques diurétiques, qui ſans être cauſtiques, ſeroient cependant un peu actifs. Pour cela je conſeille l'uſage des raiforts, des poireaux, des oignons, de l'ail dans les aliments. J'ai lu quelque part qu'un Hydrophobe s'étoit guéri en dévorant beaucoup d'oignons. Les différentes recettes des remèdes propoſés contre la Rage, ſont toutes compoſées des remèdes propres à provoquer le cours des urines; & en cela elles peuvent être de quelqu'utilité. Mais ce ſeroit s'abuſer, que d'eſpérer l'entiere expulſion du venin par cette voie. M. Tieſſet a vu un Malade avoir un flux d'urine (*d*) aſſez conſidérable pendant pluſieurs jours; mais cette ſécrétion ne le ſauva pas. Liſter a également vu dans un Hydrophobe l'urine (*e*) s'échapper involontairement avec une grande abondance, & il n'eſt pas dit que le Malade en ait été ſoulagé.

LXVI. 3°. *Par les premieres voies.* Des remèdes d'une utilité plus avérée que les diurétiques, & d'un uſage plus néceſſaire, ſont les purgatifs, ſoit émétiques, ſoit

(*a*) Contin. de la Mat. méd. de Geoffroy, Tom. I, pag. 516, 517.

(*b*) Remède contre la morſure des bêtes enragées, acheté d'un Payſan de Siléſie, par S. M. le Roi de Pruſſe. Voyez Andry, pag. 199.

(*c*) Voyez Swieten, Tom. III, p. 578, & Capivaccius, Méthod. pag. 1216. Arnaud de Villeneuve, preſcrit auſſi les cantharides à l'intérieur contre la Rage. *Breviar. Lib. III*, *Cap. XIII*, *pag.* 221, Verſo, édit. de Veniſe 1504.

(*d*) Rech. d'Andry, pag. 42.

(*e*) Liſt. de Hydroph.

cathartiques; je parlerai ci-après des premiers, & actuellement des seconds.

LXVII. La principale utilité des *cathartiques*, paroît consister à prévenir & à dissiper l'engorgement des glandes gutturales, & à détruire cette bave gluante, qui fait le supplice des Hydrophobes. On sait que, lorsque le mercure se porte à la gorge, il n'est pas de moyen plus prompt, plus efficace pour le détourner de cette partie que les purgatifs. On doit recourir, dans la même intention, aux mêmes remèdes, lorsque le venin hydrophobique menace le gosier de son irruption, & les évacuations alvines qu'ils occasionneront, ne peuvent que contribuer à procurer la liberté du gosier. Les Observations sont d'accord en ceci avec le raisonnement. Parmi les cas où les mercuriels ont paru être utiles, les plus heureux sont en général ceux où ils ont agi par les voies cutanées, ou par les premieres voies. Il est facile de s'en convaincre en lisant les Observations qu'il seroit trop long de rapporter ici, je n'en citerai qu'une qui prouve l'utilité de cette évacuation par les selles. Deux jeunes enfants (*a*) Hydrophobes, traités par le mercure doux & par les frictions mercurielles, n'eurent ni sueur ni salivation, mais une diarrhée qui continua, quoiqu'on eût suspendu l'usage des laxatifs, & ils furent guéris. La diarrhée, au défaut de la sueur, paroît la voie la plus apte à expulser le venin hydrophobique.

LXVIII. On voit par là combien à propos l'Auteur de la *Méthode éprouvée pour le traitement de la Rage* prescrit des purgations tous les quatre ou six jours, mais légeres, par le moyen d'une poudre purgative quelconque, & ce dans l'intention de *prévenir la salivation.* On ne peut suivre un conseil plus sage & plus utile; j'ajouterai que si l'engorgement des glandes commence à se faire connoître par une salive gluante, alors des

(*a*) Rech. d'Andry, pag. 66.

purgatifs, plus forts & plus rapprochés, paroissent nécessaires, attendu que pour dissiper la salivation il faut des remèdes plus puissants que pour la prévenir. Telle est la méthode dont le Frere du Choisel s'est servi pour préserver de la Rage plus de trois cent personnes, & pour dissiper l'Hydrophobie commençante dans une femme mordue par un jeune Indien enragé. Dans ce traitement, où les frictions mercurielles sont combinées avec les bols fondants & purgatifs, les Malades vont tous les jours deux à trois fois à la selle.

LXIX. 4°. *Par les sueurs.* J'ai dit que s'il étoit quelque crise favorable à espérer dans l'Hydrophobie, l'observation nous induit à penser qu'elle se feroit par les sueurs. J'en ai promis la preuve par les faits, & je tiens ma promesse.

1°. M. Blais (*a*) a vu un Malade, dans lequel tous les symptômes de la Rage disparurent après une éruption miliaire. Eruption qui est toujours accompagnée de sueurs.

2°. Un jeune homme (*b*), dont la Rage revenoit par accès, dans l'intervalle des paroxismes retournoit à ses travaux journaliers *qui le faisoient suer.* Sans autre remède il guérit.

3°. La guérison d'Elizabeth Bryant (*c*), par le Docteur Nugent, ne fut décidée que, lorsque le huitieme jour il survint une sueur abondante. C'est l'exemple le mieux constaté d'une Hydrophobe guérie, & guérie par la sueur.

4°. M. Sanchès (*d*), rapporte avoir traité une Demoiselle par les frictions, par le musc associé à la gomme de gaïac & à la racine de contrayerva, & par des infusions & décoctions sudorifiques. Il reconnoît qu'elle dût sa guérison, non-seulement à la promptitude du traitement & à l'exactitude du régime, mais encore à ce que

(*a*) Andry, ibid. pag. 42.
(*b*) Swiet. Comm. Tom. III, p. 549.
(*c*) Dict. de Santé, Tom. I, pag. 493.
(*d*) Rech. d'Andry, pag. 73.

cette Demoiselle *ſuoit continuellement, & que tous les jours on la changeoit de tout.*

5°. Michel Gardener (*a*), mordu par un chien enragé, étoit furieux & frénétique ; il ſe mordoit & vouloit mordre les autres. Il fut traité ſuivant la méthode de Nugent. Huit jours après les ſymptômes ſe calmerent ; ils continuoient cependant encore, mais plus foiblement. La nuit du 9 au 10 il commença à *ſuer ;* car juſqu'alors il n'avoit point eu de ſueur. Celle qui parut alors dura deux jours, & la maladie fut jugée heureuſement.

6°. Un Charron (*b*), qu'un chien enragé avoit mordu, reſſentoit déja des ſignes avant-coureurs de la Rage, des frayeurs nocturnes, le deſir de mordre. M. le Curé des Brées, entreprit de le guérir avec *la poudre de Paulmier ;* il lui en adminiſtra une triple doſe dans du vin : il le fit coucher dans un étable, ſur un matelas, & le fit bien couvrir. *Une ſueur abondante ſe déclara*, & le Malade partit le lendemain. Il n'eſt mort qu'à l'âge de quatre-vingt ans, ſans avoir éprouvé de ſymptôme de Rage.

7°. Un homme (*c*) fut mordu aux mains & au bras par un mâtin enragé ; environ un mois après il eut des accès de Rage, pendant leſquels il ſe jettoit à terre, la mordoit, l'arrachoit avec les dents, quelque dure qu'elle fût, & il perdoit même connoiſſance. Il avoit eu plus de huit de ces accès, dans les vingt-quatre heures, lorſqu'on lui donna la poudre de Paulmier. A la ſeconde doſe *il ſua beaucoup.* On continua le remède, & il guérit parfaitement.

8°. Un homme (*d*) enragé fut attaché à un poteau, & long-tems accablé de ſeaux d'eau qu'on lui jettoit ſur le corps ; il écuma, il cria, hurla, tomba enfin en

(*a*) Obſ. de M. Wrightſon. Rech. d'Andry, pag. 76.

(*b*) Ibid. pag. 175. Obſerv. premiere de M. Lepage.

(*c*) Ibid. Obſervation cinquieme de M. Lepage. Andry, pag. 177.

(*d*) Académie des Sciences, année 1699.

défaillance. On le coucha ensuite, & on le couvrit beaucoup. *Il sua abondemment ;* il fut guéri le lendemain.

9°. Un enfant (*a*) âgé de sept ans, mordu à la main gauche par un chien, que j'avois les plus fortes raisons de croire enragé, fut préservé de la maladie, dont il étoit menacé, en usant de la poudre de valériane sauvage, que je lui fis prendre avec du vin blanc, le matin à jeun dans son lit: cet enfant suoit beaucoup dans son lit après avoir pris le remède, qui dans la journée passoit par les urines.

LXX. Ces guérisons ne sont pas l'ouvrage d'un même traitement ; les moyens curatifs ont été fort différents les uns des autres; l'événement a pourtant été le même. Toujours *une sueur abondante* a décidé & terminé la cure. C'est donc à elle qu'il faut en faire honneur; l'on ne doit point l'attribuer, comme l'on a fait si souvent, à quelque vertu spécifique & particuliere, de tel ou tel remède, mais à une propriété commune aux uns & aux autres, d'exciter, ainsi qu'ils ont fait, une crise par les sueurs.

LXXI. Les bons effets que cette sueur a produits dans les cas cités, & dans d'autres qu'il seroit trop long de rapporter ici, doivent faire regarder comme un point essentiel du traitement anti-rabieux de provoquer l'évacuation cutanée, & pour y parvenir il est plus d'un moyen connu. Tous les prétendus remèdes spécifiques contre la Rage, ne me paroissent avoir d'autre efficacité dans la cure de cette maladie, que d'amener une sueur salutaire ; aussi ceux qui les administrent recommandent-ils, comme un point très-important, qu'après avoir pris leur remède, le Malade fasse de l'exercice ou se tienne bien couvert dans le lit pour exciter *la sueur.* Peut-être est-ce faute d'avoir exécuté ce point essentiel du traitement, que l'administration de ces remèdes a été souvent infructueuse. Quoi qu'il en soit, les ingrédients de ces

(*a*) Journal de Méd. Tom. XLIX, pag. 169.

différentes

différentes recettes, & la façon de les administrer, sont très-propres à exciter la transpiration & à produire la sueur. La paquerette, la verveine, la sauge, la menthe, l'armoise, la bétoine, le millepertuis, la camomille, le capillaire, la scolopendre, l'écorce de frêne, celle d'églantier, l'ail, &c. & toutes ces plantes dont l'association différemment combinée, forme la variété des recettes publiées contre la Rage, sont très-propres à occasionner la sueur, si leur suc, assaisonné avec du sel commun, & associé avec le vin blanc, est donné à haute dose, & si l'on aide leur effet par la chaleur du lit, ou de l'exercice.

LXXII. Ces recettes trop vantées par leurs distributeurs, peut-être trop méprisées par des Médecins, sans doute ne sont pas des antidotes, des remèdes souverains contre la Rage; mais aussi ils ne sont rien moins que méprisables, & leur vertu sudorifique doit les faire employer. On se décidera dans le choix par les circonstances, par la facilité de se procurer, au moment du besoin, telle ou telle plante, par la confiance même & la docilité du Malade, &c. &c. L'attention principale doit être d'exciter, par leur moyen, la moiteur de la peau, & la sueur; & si le remède adopté ne produit pas cet effet, il faudra lui en substituer un autre qui le produise.

LXXIII. L'eau de Luce (*a*), donnée à dose convenable, deux fois par jour, peut tenir lieu des autres diaphorétiques & sudorifiques, ou aider leur efficacité, si elle a besoin d'être secondée par l'addition de quelques gouttes d'alkali volatil. C'est à la prudence du Médecin à appliquer à propos ce remède, & à diriger son emploi, de maniere qu'il n'augmente pas l'éréthisme des solides.

LXXIV. J'ai employé deux (*b*) fois la racine de la

(*a*) Méthode éprouvée pour le traitement de la Rage.
(*b*) Journal de Médecine, Tom. XXXIX, pag. 169.

valériane sauvage, de la manière qu'elle est prescrite dans le Journal de Médecine, Tome XXXIX. J'ai été satisfait de son action ; je l'ai employée de nouveau (*a*) avec succès cette année, & je m'en servirai encore si l'occasion se présente, en secondant ses effets par la tisane de feuilles d'oranger ; cette tisane me paroît la plus analogue aux vertus de la valériane.

LXXV. 3°. *Prémunir le corps contre les impressions du venin.*

Je ne me suis occupé jusqu'à présent qu'à combattre le venin, qui est la cause matérielle de la Rage. Il est une autre cause dont j'ai parlé ci-devant §. XXVI, XXVII, & sans le concours de laquelle le développement du venin dans le corps n'a point lieu.

LXXVI. J'ai prouvé l'existence de cette seconde cause, ou pour parler le langage de Sauvages, de ce second principe de la Rage. Quelle est la nature de ce principe? Je n'ai osé le décider ; j'ai seulement donné à entendre qu'il résidoit dans les nerfs, & probablement dans un certain éréthisme, une trop grande *convulsibilité* du systême nerveux. C'est à calmer cette sensibilité trop vive qu'il faut travailler. Moins les nerfs sont mobiles, moins l'action du venin sur eux sera forte, puisque l'impression du stimulant est en raison composée de son énergie, & de l'irritabilité du corps stimulé. Les moyens que je vais proposer sont propres à ramener ce calme.

LXXVII. 1°. *Tranquillité d'esprit.* On a vu ci-dessus §. XXVII, que le chagrin, la colère, la surprise causée par une mauvaise nouvelle, &c. ont sur le champ développé & mis en action le venin de la Rage, qui jusqu'alors étoit resté dans l'inertie. Ces exemples doivent nous servir de leçon & nous tenir en garde contre de semblables fautes. Il faut tranquilliser les Malades, les

(*a*) Voyez ci-après Observ. nouvelles.

flatter de la guérison, leur déguiser même, s'il est possible, la cause de leur mal, en leur persuadant que l'animal, dont ils ont été mordus, n'étoit point enragé; & par des occupations agréables il faut les distraire de la crainte qui les occupe. On sait combien l'inquiétude d'esprit est propre à donner aux nerfs un penchant, une aptitude aux symptômes spasmodiques & convulsifs.

LXXVIII. Il me semble qu'on a méconnu cette vérité, lorsqu'on s'est flatté de prévenir & de dissiper l'Hydrophobie par la frayeur, en jettant le Malade dans l'eau par surprise, & l'y tenant plongé assez de tems pour lui donner la peur de la mort. Cette manœuvre a souvent abouti à la mort (*a*) même, & si jamais elle a réussi, ce succès accidentel ne doit pas être attribué à la frayeur, mais doit être regardé comme la suite de quelque effet secondaire. L'expérience n'a que trop souvent prouvé, qu'un grand effroi est plus capable de causer l'Épilepsie, la Rage (*b*) & les autres maladies convulsives, qu'à guérir d'aucune.

Une Servante (*c*) fut vivement pressée par un jeune homme dans le tems de ses regles. Cette évacuation s'arrêta. Quelques heures après le jeune homme ayant renouvellé ses tentatives, la fille entra dans une espece de fureur. Le délire, l'Hydrophobie la plus déclarée, les convulsions l'enleverent trois jours après son accident.

LXXIX. Un événement plus extraordinaire encore, c'est une Hydrophobie (*d*) passagere, produite par la crainte même de l'Hydrophobie. M. Asti, d'après Cavallini, rapporte qu'un homme mordu par un chien, persuadé que l'animal étoit enragé, éprouva long-tems des symptômes hydrophobiques affreux, dont il fut délivré au bout de quelques mois, ayant appris que le chien

(*a*) Voyez Lister de Hydroph. pag. 54.

(*b*) Hydrophobie causée par une peur nocturne dans une jeune fille. Voyez Plater; Obs. Lib. I. pag. 90.

(*c*) Observ. de M. Maret, Chirurg. Membre de l'Acad. de Dijon, Tom. I, Voyez Nosol. de Sauvages, T. II, p. 704.

(*d*) Rech. d'Andry, pag. 14.

qui l'avoit mordu, n'étoit point attaqué de la Rage. J'ai observé (*a*) un fait analogue dans un jeune homme hypocondriaque.

LXXX. Loin donc de donner une nouvelle épouvante à la personne mordue, il faut au contraire calmer l'effroi, que cette morsure ne peut que lui avoir causé.

LXXXI. 2°. *La saignée* est un moyen usité pour appaiser la révolution qu'occasionne une peur forte & soudaine, telle qu'est celle que donnent la poursuite & les assauts d'un animal enragé. Elle doit être utile dans ce cas; elle doit l'être encore pour calmer la douleur de la blessure, ou pour prévenir celle qui accompagneroit l'inflammation de la plaie, si la blessure étoit considérable. Outre cela la saignée peut être nécessaire dans les personnes pléthoriques, & elle leur convient comme un préliminaire à l'emploi des remèdes subséquents; mais, hors de ces cas, la saignée est inutile, & pourroit être préjudiciable: en général elle ne convient point dans les maladies venimeuses, elle est rarement assortie au traitement des symptômes spasmodiques & convulsifs, & par conséquent, soit qu'on regarde la nature & la cause de la Rage, soit qu'on considère le caractère de ses symptômes, sous ces deux rapports la saignée ne convient point dans l'Hydrophobie, & sur-tout aux enfants.

LXXXII. 3°. *Les bains* ont été le remède le plus généralement employé contre l'Hydrophobie. Dans les pays maritimes, dès qu'une personne est mordue on l'envoie se baigner à la mer. Van-helmont rapporte la guérison d'un Vieillard Hydrophobe (*b*) opérée par ce moyen, de laquelle il fut témoin oculaire. La confiance aveugle que le Public a dans ces bains, a coûté la vie

---

(*a*) Voyez ci-après §. III. Observ.

(*b*) Van-Helmont, *idea demens.* §. XLVII, pag. 227. Swieten, T. III, pag. 559. Voyez aussi le Mémoire de M. Longis, Médecin, sur vingt-deux personnes mordues par un animal enragé, à Meines en 1718. Mém. de la Société Royale de Méd. Tom. II, pag.

à grand nombre de personnes, qui, sur la foi de ce remède, ont négligé ou refusé tout autre traitement, & qui saisies de l'Hydrophobie au moment qu'elles s'en croyoient à l'abri, ont été les victimes de leur fausse sécurité. Cette inefficacité des bains, ne se conciliant point avec les guérisons qu'on leur attribuoit, on a cru que leur succès dépendoit moins des bains que de la façon de les administrer. On s'est persuadé que la frayeur, causée aux personnes mordues, en les jettant dans la mer, malgré elles ou par surprise, & les y tenant plongées jusqu'à leur faire perdre la connoissance, faisoit en elles une révolution salutaire, qui par crainte de la mort les délivroit du péril de la Rage.

LXXXIII. Les succès de cette méthode sont encore bien problématiques, & nous avons prouvé que la frayeur par elle-même n'est rien moins que propre à guérir une maladie convulsive quelconque. Cependant il n'est pas impossible que l'état de syncope, dans lequel sont les personnes qu'on retire de l'eau où elles ont été plongées, produise des effets favorables à l'expulsion du venin: en les retirant de l'eau, on les essuie avec des linges chauds, on les met dans un lit chauffé & bien couvert, on les ranime par quelque spiritueux, par quelque cordial; les forces se développent, quelquefois une fiévre salutaire survient, & ordinairement *une sueur abondante se déclare*; or il est prouvé combien la sueur peut influer sur la guérison de cette maladie.

LXXXIV. Malgré cela l'expérience n'est pas en faveur de ces bains, donnés même avec un appareil effrayant. Un Matelot (*a*) naufragé qui s'étoit sauvé à la nage, & avoit lutté pendant deux heures contre les vagues de la mer, & pour ainsi dire, contre la mort,

(*a*) Ridley, Obferv. de Asthmate & Hydroph. Obf. 25. Vid. Swieten, Tom. III, pag. 571.

malgré ce bain involontaire, & malgré la frayeur, fut ensuite pris de l'Hydrophobie; effet d'une morsure qu'un chien enragé lui avoit faite avant son naufrage.

LXXXV. Mais si les bains de la mer ou d'eau salée, ne sont rien moins qu'un préservatif assuré de la Rage, il n'en est pas moins vrai, qu'en général les bains sont utiles, & même nécessaires dans le traitement de cette maladie. Rien n'est plus propre que les bains pour calmer & prévenir l'éréthisme des nerfs, & cet état qui les rend enclins aux mouvements convulsifs: leur efficacité sur les personnes qui ont le systême nerveux facile à émouvoir, telles que les histériques, les hypocondriaques, prouve cette propriété que je leur attribue, & qui est reconnue de tous les Praticiens.

Outre cela les bains réitérés font passer dans le corps une grande quantité de véhicule propre à délayer le venin qui s'y trouve introduit, & à l'entraîner hors du corps par les urines, la transpiration & les sueurs. Ils agissent immédiatement sur la peau, qu'ils rendent plus souple & plus disposée à la transpiration, & par là même les bains favorisent & secondent l'effet des autres remèdes appropriés au traitement de la Rage; celui des frictions mercurielles, des potions vulnéraires, diaphorétiques, sudorifiques, diurétiques; ils doivent être employés principalement comme remèdes préparatoires & auxiliaires.

LXXXVI. *Régime de vie.* La régularité du régime de vie, est un moyen des plus puissants pour prévenir le développement du venin rabieux; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à considérer que dans beaucoup de cas ce développement n'a eu lieu que par l'effet immédiat d'un erreur dans le régime. Tantôt l'Hydrophobie est venue assaillir les personnes mordues, long-tems après la morsure faite, au milieu ou à l'issue d'un festin; tantôt elle les a surpris entre les bras de la volupté, ou

peu après en être sorties. Un Paysan (*a*) enragea le premier soir de ses nôces ; Daulioulles (*b*) & Courchet ressentirent les premieres atteintes de l'Hydrophobie ; celui-ci en soupant à l'auberge, celui-là en dînant à la campagne. Un homme, légérement blessé, de retour des bains de la mer en parfaite santé, but beaucoup de vin dans un repas, pour se réjouir avec ses amis, il s'enivra, & de l'ivresse il tomba dans la Rage.

On verra ci-après (*c*) que le venin, après avoir couvé six mois, se développa tout-à-coup dans un jeune homme, à une époque où il se livra aux plaisirs de la danse, de la table & de l'amour.

Ces exemples malheureux doivent servir de leçon aux personnes mordues ; elles ne sauroient être trop attentives à éviter tout excès, & sur-tout à fuir ceux de Bacchus & de Vénus. Dans les cas cités, peut-être que si le venin n'avoit pas été mu par les causes secondaires, il seroit resté tranquille & sans action dans le corps, & que là, par le laps du tems, il auroit perdu son caractère venimeux, soit qu'il se fût détruit à la longue, soit qu'insensiblement il fut évacué par la transpiration ou une autre voie quelconque. C'est ainsi, probablement que la chose arrive, lorsque des personnes mordues, même à nud, par des animaux décidément enragés, demeurent exemptes de la Rage, sans avoir fait aucun remède pour la prévenir.

Je n'entreprendrai pas d'expliquer comment les fumées du vin, en troublant le cerveau, l'éréthisme vénérien en agitant convulsivement le système nerveux, décident, dans quelques instants, l'action du venin suspendue pendant plusieurs mois. Je ne ferai qu'une observation, mais essentielle pour mon opinion ; c'est qu'il est bien étonnant que ce venin, qu'un ébranlement

(*a*) Van-Swiet. Comm. T. III.
(*b*) Observ. de M. Darluc, Médecin. Journal de Médecine, Tom. III.
(*c*) P. 3e Observ. 6e.

momentané, excité par le transport du plaisir, ou par la fermentation de la boisson bachique, développé avec célérité, reste cependant paisible & inactif, malgré l'agitation vive & durable, d'une fiévre varioleuse (*a*) ou angineuse (*b*). Cette singularité n'est pas inexplicable dans mon sentiment. Elle confirme l'idée où je suis, que cette disposition du corps, cette cause secondaire qui détermine l'Hydrophobie, & qui est, pour parler le langage de l'école, *conditio sine quâ non*, ne réside point dans les voies de la circulation, mais dans les nerfs, & que probablement elle n'est autre chose que cet éréthisme nerveux dont j'ai parlé (§. XXVII), & sur lequel l'aiguillon de la volupté & les vapeurs du vin peuvent avoir tant d'influence.

Concluons de tout cela, qu'une partie du traitement prophylactique doit consister à prémunir le corps contre les atteintes du venin, en empêchant autant qu'il est en nous, par les moyens proposés & autres analogues, ce degré d'irritabilité de la fibre animale, sans lequel le venin ne fait qu'une impression insuffisante & comme nulle.

TROISIEME ÉTAT.

Le venin déposé au gosier.

LXXXVII. JUSQU'A présent j'ai marché, avec quelqu'assurance, dans la carriere que j'avois à parcourir, parce qu'à chaque pas je me sentois soutenu par l'expérience. Dans ce qui me reste à dire je serai privé, ou peu s'en faut, de ce soutien; les faits me manquent pour déterminer le traitement de la Rage parvenue à ce troisieme État. En lisant l'histoire de ces infortunés,

(*a*) Voyez ci-devant, §. LIII.
(*b*) Histoire de Costinel. 3. P. Obs. 6e.

on

on ne voit que des malheurs, & l'inefficacité des moyens employés, nous laisse dans l'incertitude de ceux qu'il faut leur substituer pour réussir. Cependant mettons à profit nos défauts de succès, & tâchons d'apprendre ce qu'il faut faire par l'examen de ce qui a été fait inutilement. *Le premier pas, vers la bonne méthode, est de se désabuser de la mauvaise.*

LXXXVIII. Dès que l'Hydrophobie est déclarée, le malheureux, qui en est atteint, est assailli par une foule de parents, d'amis, de gens de l'Art, qui tous le sollicitent, le pressent, le contraignent de boire. La répugnance des Hydrophobes pour l'eau est regardée comme une espece de manie, d'antipathie, dont ils sont infatués; on compare, en quelque sorte, cette répugnance à celle que l'on a quelquefois pour certains aliments, répugnance qu'on vient à bout de surmonter par l'usage de ces mêmes aliments, auxquels l'habitude accoutume: on a cru, & bien des gens croient encore que la guérison de l'Hydrophobie consiste également à vaincre, bon gré malgré dans les Hydrophobes, l'horreur qu'ils ont de l'eau. On rapporte à ce sujet l'exemple de ce Philosophe, qui se guérit de l'Hydrophobie, en surmontant par la force de la raison la répugnance qu'il avoit à boire. Mais nous avons prouvé que l'Hydrophobie n'est pas un égarement de l'esprit, un caprice de l'imagination déréglée. L'horreur de l'eau est fondée en raison, elle naît du tourment qu'éprouvent les Hydrophobes en voulant boire; tourment qui, selon leur expression, *est pire que la mort*, & qui par conséquent doit leur faire rejetter avec horreur l'objet qui l'excite. Ce sentiment nous est naturel contre tout ce qui nous tourmente, ou même nous a tourmentés (*a*).

1°. Une Dame, qui étoit enceinte, eut la fantaisie

(*a*) Analyse des fonctions du systême nerveux, par M. de la Roche, Docteur en Médecine.

de se faire faire une robe, & l'attendoit avec impatience; la robe faite elle voulut l'essayer; mais l'attitude d'être debout trop long-tems continuée, lui causa un violent mal de cœur qui l'empêcha d'achever cette opération. Le lendemain nouvel essai; mais la robe ne fut pas plutôt sur son corps que le mal au cœur la reprit. Une troisieme tentative ne fut pas plus heureuse, & pendant le tems de sa grossesse, la *simple vue* de cet objet, qu'elle avoit desiré avec passion, suffisoit pour amener un pareil accident.

2°. Un homme (*a*) guéri de la pierre par une opération extrêmement douloureuse, quoique pénétré de la plus vive reconnoissance pour celui à qui il se croyoit redevable de la vie, ne put jamais supporter la vue de cet Opérateur. Son image lui rappelloit toujours l'idée de l'extrême douleur qu'il avoit enduré par ses mains; idée qui lui étoit insupportable, tant elle faisoit de violentes impressions sur son esprit.

3°. Un Vigneron, âgé de quarante-deux ans, fit un pari de fumer vingt-cinq pipes dans une après-dînée, & tout de suite il gagna le pari; mais il fut pris d'étourdissement, suivi de perte de connoissance. Elle ne lui revint qu'après des vomissements violents & continuels, qu'on appaisa à force de lui faire boire du petit lait. Il lui resta de grands maux de tête pendant dix-huit mois, & depuis cet accident il eut une telle aversion pour la fumée du tabac, que la *vue* d'une pipe, à ce qu'il disoit, lui faisoit mal à la tête.

4°. Il y a bien des gens à qui la seule vue de l'hypécacuanha donne un mal au cœur, qui peut aller jusqu'au vomissement, en rappellant l'état d'angoisse & de malaise qu'elle avoit une fois produit chez eux. Moi-même depuis cette maladie qui a fait le malheur de ma vie, & dans laquelle je fus obligé de prendre purgatifs sur

(*a*) Voyez l'Encyclopédie au mot *Sensibilité*.

purgatifs, je ne puis soutenir la présence d'une potion cathartique. A cette vue je sens mon estomac se soulever, mes entrailles se bouleversent & sont souffrantes, & même je ne puis écrire ceci sans une espece de frémissement.

LXXXIX. Si le souvenir d'une sensation qui a été trop pénible, trop douloureuse pour être oubliée, peut après un long espace de tems, réveiller & entretenir en nous une aversion décidée contre certains objets, combien plus fortement le souvenir récent du tourment que la boisson cause à l'Hydrophobe doit-il exciter en lui du rebut, de l'horreur pour l'eau & les liquides? Cette horreur de l'eau n'est donc pas un phénomène aussi extraordinaire qu'on pourroit le croire. *Il est dans la nature de l'homme de rebuter, d'abhorrer même tout ce qui lui est insupportable.*

XC. Vouloir dissiper l'horreur de l'eau par la boisson forcée, c'est prétendre détruire l'effet par la cause, & guérir l'Hydrophobie par ce qui l'a produite. Plus on tourmentera les Malades pour les faire boire, plus on augmentera en eux cette horreur née des tourments qu'ils souffrent en buvant. La vue seule de cet objet, abominable pour eux, les met en convulsion, & les jette dans le désespoir. C'est ce qui arrive toutes les fois qu'on contraint ces malheureux à en faire l'épreuve, & ces tentatives ont été plus d'une fois suivies d'une mort prompte; il suffit quelquefois de leur parler de la boisson pour les mettre en fureur (*a*).

1°. Le Docteur Lhurongthen (*b*), ayant fait bander les yeux & lier les mains à un Hydrophobe, le força de boire à différentes reprises. Cette violence fut funeste au Malade, qui *périt à l'instant dans des convulsions.*

2°. M'étant rappellé, dit Lister, que Corton (*c*), pen-

(*a*) Voyez l'Hist. de Castinel, Observ. 5ᵉ L. B. nº 4.
(*b*) List. de Hydroph. pag. 54.
(*c*) Ibid. Obs. 1. I. Acad. des Sciences 1699.

dant le cours de ſa maladie, n'avoit pas évacué une ſeule fois, ni par les urines ni par les ſelles, je lui fis donner un lavement; il le rendit tout de ſuite, il fut pris de convulſion, & mourut.

Pluſieurs Auteurs atteſtent que des Hydrophobes ont été ſuffoqués par la boiſſon, & par l'immerſion dans l'eau; & Tauvri obſerve que ſon Hydrophobe s'eſt toujours trouvé plus mal après en avoir bu.

XCI. Loin donc de violenter les Malades, & de les déſeſpérer par une boiſſon forcée, il faut au contraire éloigner de leurs yeux l'objet dont la préſence les agite. On doit ne leur offrir à boire, que lorſqu'ils le peuvent & qu'ils le demandent. S'ils refuſent, s'ils ne le peuvent, il ne faut pas inſiſter. La privation de la boiſſon leur ſera moins préjudiciable, que ne le feroit une boiſſon forcée & convulſive; d'ailleurs tous ces eſſais aboutiſſent ordinairement, non à avaler, mais à rejetter avec effort l'eau qu'on leur préſente.

XCII. Cette abſtinence ſera d'autant moins pénible aux Hydrophobes, qu'outre qu'elle eſt conforme à leur goût, ils ne ſont point ordinairement preſſés de la ſoif, à moins qu'ils ne ſoient pris de la fiévre, ce qui eſt rare. Liſter a très-bien obſervé, que la fiévre (a) & la ſoif ne ſont pas des ſymptômes familiers aux Hydrophobes. S'ils ſont altérés, on pourra leur faire manger ou mâcher des pommes de reinette, des azerolles, des oranges, citrons & autres fruits acidules pour ſoulager leur ſoif, en attendant qu'ils puiſſent boire ſans horreur.

XCIII. *Les bains* ſujets aux mêmes inconvénients, doivent être interdits, dans ce période, par les mêmes raiſons.

XCIV. La méthode *anti-phlogiſtique*, recommandée par Boerrhaave & ſes Sectateurs, devient ainſi impra-

(a) *De Hydroph. Vid. Salium Diverſum de febrib. peſtil.* pag. 558. *Vid. Swieten*, Tom. III, pag. 555.

ticable : des moyens, que renferme cette méthode, il n'y a guere que la saignée qui puisse être mise en usage.

XCV. *La saignée* a été utile quelquefois. Elle le fut à Elizabeth Bryant : elle peut l'être encore à d'autres Hydrophobes ; j'ai dit les cas (*a*) où elle paroît convenir ou ne pas convenir. J'ajouterai que dans ce dernier état de la maladie, l'évacuation du sang, si elle est abondante & répétée, acheve d'épuiser les forces du Malade. Chebron (*b*) fut saigné, & cette saignée parut l'affoiblir. Le Religieux (*c*) de Saint-Etienne, traité par M. Paret, mourut deux heures après avoir été saigné du pied.

XCVI. *La conservation des forces du Malade* mérite les plus grands ménagements, & c'est une raison de plus pour éviter que la présence ou le contact des liquides ne ramene fréquemment les accès convulsifs. En éloignant l'objet qui les renouvelle, on les augmente, on rend le retour des convulsions plus rare & moins violent ; les forces du Malade s'épuisent moins en mouvements furieux. Il seroit à souhaiter qu'on pût parvenir à économiser ses forces, de maniere qu'elles pussent suffire à prolonger la maladie au-delà du troisieme jour, terme fatal lorsque l'Hydrophobie est déclarée. En gagnant du tems, probablement on gagneroit tout, & dans le cours d'une semaine, par exemple, la nature, aidée des remèdes, trouveroit en elle-même des ressources contre un mal, qui, dans cet espace de tems, auroit perdu de son intensité ; au lieu que la maladie court si rapidement à une fin sinistre, que la Nature & l'Art n'ont pas des moyens assez expéditifs pour parer le coup. L'espoir que je fonde sur la prolongation de la maladie, est justifié par l'histoire d'Elizabeth Bryant (*d*), dont la guérison est mémorable dans les fastes de la

(*a*) Ci-devant, §. LXXXII.

(*b*) Journal de Méd. Tom. XXXIX, pag. 232.

(*c*) Journal Encyclop. Février 1777.

(*d*) Dict. de Santé, Tom. I, au mot *Hydrophobie*.

Médecine ; on vit les terribles symptômes par lesquels le mal s'annonça, diminuer d'intensité après les premiers jours, & la nature, secondée par les remèdes, dissiper l'orage, au moyen d'une sueur soutenue, & ramener un calme parfait dans la huitaine; si une double imprudence fit reparoître les symptômes, ils cédèrent au même moyen, que la nature aidée des mêmes remèdes, employa de nouveau, je veux dire, à la sueur ; celle qui parut le troisieme de Septembre mit fin pour toujours à cette cruelle maladie.

XCVII. Il paroît que les partisans de la méthode *salivante*, n'ont pas assez réfléchi sur les égards qu'exige la conservation des forces du Malade. Ils ne voyoient pas de moyen plus efficace pour détruire l'Hydrophobie, que d'évacuer par une salivation continuelle la bave infecte & virulente, qu'ils regardent comme la cause de ce symptôme ; plus l'horreur de l'eau est forte, plus l'embarras du gosier est grand, & plus, selon eux, il faut presser les frictions, en les secondant même par les mercuriels internes, afin que le mercure, entrant dans le corps par toutes les voies possibles, & avec le plus d'abondance qu'il se pourra, se porte avec rapidité au gosier, & excite une prompte & vigoureuse salivation.

XCVIII. Cette pratique est fondée sur des idées théoriques, dont le peu de solidité est évident. J'ai prouvé que la salivation n'étoit rien moins qu'une évacuation critique (*a*) & salutaire, & par conséquent, que les sialagogues sont nuisibles aux Hydrophobes. Si d'ailleurs nous réfléchissons à ce que l'Hydrophobie, qui touche au terme fatal, se termine par la gangrene, ou par la paralysie, nous comprendrons que le mercure, dont l'action, dans le corps, est si propre à dissoudre, & à putréfier les humeurs, à énerver &

(*a*) §. XXXIII.

engourdir les ſolides, ne peut, dans ce dernier période, que hâter la mort des Malades, en accélérant cette gangrene & cette paralyſie. Le remède concourt alors avec le venin à la terminaiſon funeſte de la maladie. Pour nous en convaincre, il ſuffira de rapporter un témoignage bien déciſif, celui de M. Moreau (*a*), Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Paris. Suivant cet habile Chirurgien, aucun des Malades conduits à l'Hôtel, s'il a eu déja l'horreur de l'eau, n'a été guéri par le traitement mercuriel, qui eſt en uſage dans cet Hôpital; les frictions, loin de ſoulager, *irritent le mal*, & les Hydrophobes périſſent communément *en douze heures*. Je viens d'en dire la raiſon, & quand elle ne paroîtroit pas plauſible, voilà le fait qui prévaut ſur tous les raiſonnements.

XCIX. Je penſe cependant que le turbith minéral peut être utile dans les grands embarras de la gorge, non comme mercuriel, mais comme évacuant, comme vomitif. L'utilité des émétiques dans les angines putrides, aptheuſes, gangreneuſes, a été reconnue de tous les Praticiens: tous les recommandent fortement dans ces cas, & j'ai été ſouvent témoin de leurs bons effets. La ſecouſſe du vomiſſement, l'expulſion violente des matieres par le haut, aident à diſſiper l'engorgement des glandes gutturales, farcies d'une mucoſité épaiſſe. Ces bons effets doivent ſe faire ſentir dans le traitement de la Rage à l'époque préſente: auſſi voit-on que les évacuations procurées par les émétiques ont preſque toujours produit du ſoulagement, même dans les Malades qui ont enſuite ſuccombé. On peut s'en convaincre par la lecture des Obſervations dans leſquelles le vomiſſement a été excité (*b*), ſoit

(*a*) Rech. d'Andry, pag. 156.

(*b*) L'Hydrophobe, dont parle Tauvri, ſe ſentoit toujours ſoulagé après avoir vomi; & ce Médecin préſume que les émétiques faciliteroient la guériſon, ſi on pouvoit les faire reſter quelque tems dans l'eſtomac. Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1699, page 63, de la nouvelle édition *in-12*.

par le turbith, ſoit par d'autres émétiques. Je ne citerai qu'Elizabeth Bryant; j'aime à revenir ſur cette Obſervation, qui me paroît la plus inſtructive pour le dernier période.

C. L'émétique, en évacuant les matieres dont l'eſtomac peut être ſurchargé, favoriſe l'effet des remèdes ſubſéquents, & en particulier, l'ébranlement qu'il donne à toute la machine, diſpoſe le corps à la moiteur & à la ſueur que nous ſavons être ſalutaire.

Une autre raiſon propre à recommander les émétiques & les cathartiques dans ce dernier période de la Rage, c'eſt qu'ils ſont propres à prévenir la paralyſie, qui eſt une terminaiſon funeſte de cette maladie. S'il eſt permis d'agir par analogie (& il doit l'être dans les maladies, dont le traitement eſt encore problématique). Les ſuccès conſtants de la méthode *emetico-cathartique* contre les coliques ſpaſmodiques des Peintres, invitent à croire qu'elle auroit de bons effets dans l'angine ſpaſmodique des Hydrophobes, qui quelquefois ſe termine par la paralyſie des membres, comme la colique des Peintres. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, l'expérience, qui eſt indépendante de nos opinions, a prouvé, ainſi que je viens de le dire, l'efficacité des évacuations ſupérieures (*a*) pour le ſoulagement des Hydrophobes, & cela doit nous ſuffire.

CI. Il me reſte encore à faire l'examen le plus eſſentiel, celui des remèdes *anti-ſpaſmodiques*. Le Docteur Nugent, a mis en réputation ces remèdes pour la guériſon de l'Hydrophobie. On ne peut diſconvenir que ſa méthode ne ſoit la plus conforme au caractère de cette maladie, & le ſuccès qu'elle a eu entre ſes mains nous a donné les plus flatteuſes eſpérances. Il eſt étonnant que,

(*a*) La veuve Baron, bleſſée au front, fut priſe de mal de gorge, de la fiévre avec gêne dans la reſpiration. Le vomiſſement excité par le ſyrop de Charas calma tout. Journal de Médecine, Tom. XV.

que, depuis la dissertation publiée par cet illustre Médecin, nous ne sachions pas encore quel fonds nous pouvons faire sur sa découverte. Le premier succès sembloit en promettre une foule d'autres; & cependant quels sont ceux qui ont confirmé celui du Docteur Anglois? Peut-être la confiance qu'on nous a inspirée pour le mercure, annoncé comme un remède spécifique contre la Rage, a trop fixé notre attention sur le traitement mercuriel, & nous a empêchés de nous occuper de la méthode anti-spasmodique, autant que la guérison d'Elizabeth Bryant devoit nous y porter. Il seroit tems de réaliser en France les espérances que le Médecin Anglois nous a données, & pour le faire avec succès, il est important de nous instruire quels sont les anti-spasmodiques, qui, dans l'Hydrophobie, méritent la préférence. Il me paroît que le Docteur Nugent (soit dit avec le respect dû à cet habile Médecin) n'a pas été également heureux dans le choix.

CII. Le *cinabre*, par exemple, qui fait la base de la poudre de Cobb, employée par M. Nugent, a une réputation fort équivoque. Le célèbre Hoffman (*a*), dans une dissertation *ex professo*, en fait l'éloge le plus pompeux. Il lui prodigue de grandes & nombreuses propriétés; il en fait une panacée à presque tous les maux. Un Médecin, plus grand encore qu'Hoffman, Boerrhaave, déprécie le cinabre au point de le regarder, ainsi que l'éthiops minéral, comme une substance dénuée de toute vertu médicamenteuse. Cartheuser tient le même langage; il regarde le cinabre comme un composé indissoluble dans les premieres voies, & incapable de pénétrer dans celles de la circulation, & il s'exprime dans des termes les plus tranchants. *Pronuntiare audeo*, dit ce savant Chymiste, *cinnabarim concretum iners plane ac*

(*a*) Hoff. Op. suppl. Tom. I, P. II. Differt. *de Cinnab. antim. ejusque eximiis viribus*, pag. 137.

fatuum esse, nec ullum ideò locum inter medicamenta vera amplius tueri posse (*a*).

CIII. Peut-être l'un & l'autre sentiment s'écarte-t-il de l'exacte vérité. Il paroît en effet que le cinabre, sans être doué de grandes vertus, n'est cependant pas un remède tout-à-fait inutile. Il peut agir dans les premieres voies, & pénétrer même dans les secondes, puisque son usage, dit-on, excite la salivation: mais on auroit tort de lui attribuer une vertu anti-spasmodique calmante, & on ne sait pourquoi Stalh l'a choisi pour un des ingrédients de *sa poudre tempérante*. Le cinabre est le plus foible des mercuriels; il est le plus inutile des anti-spasmodiques, dans aucune qualité il ne faut se fier à lui, pour la guérison de l'Hydrophobie.

CIV. Le *camphre* lui a été substitué avec raison, ce remède a des propriétés mieux éprouvées, moins contestées, & il mérite d'être employé dans le traitement de la Rage, à bien des titres, comme calmant, comme anti-septique, comme sudorifique. Recommandé dans l'esquinancie gangreneuse, il ne peut qu'être utile dans l'esquinancie hydrophobique, qui tend à la gangrene. Le camphre prévient, modere, dissipe la salivation, & cette vertu anti-sialagogue est précieuse dans une maladie, où le symptôme le plus cruel, le plus désolant est une salivation infecte. Le camphre est un correctif de l'opium, dont il rend l'opération plus sûre, & moins à craindre dans l'usage qu'on en fait faire aux Hydrophobes; enfin, le camphre agit principalement par les sueurs, & c'est par les sueurs qu'on doit tenter la crise de l'Hydrophobie. On voit dans Riviere, Cent. I, Observation 24 & 29, avec quel succès le camphre peut exciter des sueurs critiques.

CV. Ce remède n'est pas sans défaut; beaucoup de personnes ne peuvent en soutenir l'odeur. Pris à haute

(*a*) Élément. Chym. Tom. II, pag. 317.

dose il porte à la tête, cause un mal-être, & suivant la remarque de M. Tissot, il rend les nuits inquiétes. Dans nos Provinces méridionales, on doit le prescrire à petite dose, dissous dans le vinaigre, ou associé avec le nître, ainsi que l'ordonne l'Auteur de la méthode éprouvée.

CVI. *L'opium* est le véritable calmant du spasme qui vient de la douleur. Sans détruire la cause irritante, il émousse le sentiment douloureux que l'irritation produiroit, & par ce moyen il suspend, & quelquefois dissipe tout-à-fait les mouvements désordonnés que la douleur excite. Dans les autres spasmes (car il en est de tant d'especes) l'*opium* est moins efficace, & peut être nuisible. Sans entrer dans de longs détails, j'observerai seulement, pour le cas présent, que l'opium n'a pas paru opérer de grands changements (*a*) dans les symptômes hydrophobiques. Il ne facilite point la déglutition des liquides, au contraire il est propre à l'embarrasser davantage, & à augmenter la suffocation. Il est sur-tout redoutable en ce qu'il peut favoriser la gangrene & la paralysie, dont les Hydrophobes périssent à cette époque : *Opium ut ligatura nervorum functiones impedit. Ex opii usu interno & externo natas gangrenas quis non vidit, legit aut audivit? Anginam, orthophneam auget opium:* Tissot *ad Haller.*

CVII. L'opium est le premier des calmants; il faut donc l'employer, mais son usage peut nuire. Il faut donc s'en servir prudemment, modérément, & avec les précautions convenables pour prévenir les inconvénients qu'on a à craindre de son usage inconsidéré. L'Auteur de la *méthode éprouvée* ne prescrit les calmants que dans les cas d'*insomnie*, & recommande de ne pas les donner plusieurs jours de suite: il est en outre nécessaire, quand on se sert de l'opium dans l'Hydrophobie, de l'associer

(*a*) Voyez l'Hist. de Costinel, Observ. 5e L. B. n° 10.

avec les anti-ſeptiques & les alexipharmaques. La thériaque eſt préférable au laudanum pur. Il faut lui donner pour correctif le camphre, & l'employer, non-ſeulement comme calmant, mais encore comme diaphorétique. J'ai éprouvé que rien ne favoriſe plus l'effet des ſudorifiques, que de les aider par le ſecours de quelques gouttes anodines.

CVIII. Cette vertu ſudorifique, ſi recommandable dans le traitement de la Rage, eſt encore plus propre à l'extrait de tête de coquelicot. Cet extrait a toutes les qualités des préparations de pavot, ſans en avoir les inconvénients graves, & dans la plupart des cas d'Hydrophobie, j'en préférerois l'uſage à celui de l'opium, & je le ferois ſervir d'excipient aux autres remèdes calmants & anti-ſpaſmodiques.

CIX. Mais de tous les anti-ſpaſmodiques, celui qui dans l'Hydrophobie mérite la préférence à plus juſte titre, c'eſt le muſc. Son efficacité contre les palpitations du cœur, contre les ſoubreſauts des tendons, le hoquet, le tremblement, la paralyſie, la cardialgie ſpaſmodique, contre l'épilepſie même, prouve l'influence que ce remède a ſur les nerfs, & combien il eſt apte à appaiſer leurs mouvements tumultueux. A la propriété calmante eſt jointe la vertu ſudorifique, & par-là le muſc réunit les deux qualités les plus appropriées à la guériſon de la Rage, celle de calmer les convulſions, & celle d'expulſer la cauſe qui les produit. Comme cette façon d'agir par les ſueurs eſt d'une grande conſidération dans le cas préſent, il eſt bon de rapporter quelques faits qui la conſtatent.

1°. Une Dame hiſtérique (*a*) & goutteuſe, avoit par accès de violents maux d'eſtomac avec le hoquet, *étranglement à la gorge*, ſuffocation aſthmatique & enflure des jambes. M. Pringle lui ordonna un bol fait avec

(*a*) Journal de Médecine, Tom. IX, pag. 133.

quinze grains de cinabre naturel & antimonié, seize grains du meilleur musc & de syrop balsamique suff. qu. La moitié de ce bol fut pris sur le champ, avec un verre d'eau-de-vie pardessus, & l'autre moitié six heures après. A peine eut-elle pris quatre de ces bols, qu'elle dormit & sua très-abondamment. La sueur continua toute cette nuit, & jusqu'au surlendemain, sans presqu'aucune interruption; elle fut délivrée de tous les symptômes qui l'affligeoient; & le même bol en prévint par deux fois le retour.

2°. La sueur de la jeune fille (*a*) épileptique, guérie par Van-Swieten, avoit l'odeur du musc qui avoit opéré sa guérison.

3°. Elizabeth Bryant (*b*), cette Hydrophobe dont j'ai si souvent parlé, eut pendant son traitement des sueurs fréquentes & soutenues. 4°. Gardener (*c*), qui fut traité par la même méthode, eut une sueur qui dura trois jours, & termina la maladie.

CX. Mais ce remède, si digne d'éloge, n'est pas exempt de blâme: on lui reproche d'occasionner dans le sang & les humeurs, une raréfaction extraordinaire qui cause la céphalalgie, & même la lypothimie. On a observé qu'il produit sur-tout ces effets sur les sujets pléthoriques. Beaucoup de personnes d'une constitution délicate & facile à émouvoir, n'en peuvent supporter l'odeur. Les Auteurs même qui exaltent les vertus du musc, ne dissimulent point ces défauts, dont la connoissance ne doit pas proscrire ce remède, mais nous engager, en l'employant, à parer aux inconvénients dont il est susceptible.

CXI. La dose de vingt-quatre grains par prise, ordonnée par M. Nugent, selon la formule de la poudre

(*a*) *Comm. in Aph.* Boerrh. Tom. III, pag. 437.
(*b*) Dict. de Santé, Tom. I, au mot Hydrophobie.
(*c*) Recherches d'Andry.

de Cobb, paroît excessive relativement au climat des Provinces méridionales, & au tempérament de ses habitants, dont le sang est si prompt & si facile à se raréfier : on ne peut guere le porter au-delà de dix grains, & le plus sûr est de commencer, comme le veut l'Auteur de la *méthode éprouvée*, par deux grains. Cependant comme le danger pressant exige de la célérité dans l'effet du remède, l'urgence du cas peut engager à donner des doses, que la prudence, quelquefois trop timide, ne conseilleroit pas dans d'autres cas.

CXII. La raréfaction qu'excite le musc semble exiger aussi quelques saignées, qui, sans l'administration de ce remède, seroient inutiles & même préjudiciables. Pour calmer cette trop forte effervescence, que les parties subtiles & actives du musc occasionnent dans le sang, la saignée est un moyen prompt & efficace. M. Nugent y eut recours plusieurs fois, pendant l'usage du musc, dans le traitement d'Elizabeth Bryant, & ce fut avec succès. La constitution pléthorique du Malade, la vigueur & la plénitude du pouls, l'état des forces, l'apparition des symptômes qui annoncent la trop grande raréfaction, doivent décider le Médecin, & le diriger sur l'emploi de la saignée.

CXIII. On doit associer au musc quelqu'ingrédient propre à s'opposer à la raréfaction du sang, tel que le nître, qui n'est rafraîchissant que par la propriété qu'il a de calmer la fougue d'un sang trop raréfié ; peut-être aussi que le cinabre que Cobb associe, en si grande quantité avec le musc, n'a d'autre propriété que de lui servir d'un excipient propre à embarrasser, & comme engluer, par ses parties sulfureuses, les molécules trop subtiles & trop actives du musc, de maniere qu'elles ne puissent passer trop rapidement dans le sang. Si cela étoit, le cinabre seroit utile, non comme anti-spasmodique ni comme mercuriel, mais comme correctif du musc, & l'on comprendroit pourquoi le musc, ainsi

combiné, seroit donné avec succès à la dose de vingt-quatre grains, tandis que six grains de musc seul produisent des symptômes qui le rendent insupportable. Cette idée, quoiqu'elle ne soit qu'une conjecture, mérite qu'on y réfléchisse.

CXIV. De cette discussion sur les remèdes anti-spasmodiques expérimentés pour le traitement de la Rage, il résulte que le musc a été trouvé le plus efficace de tous. Que son efficacité est secondée par le camphre, & l'activité de l'un & de l'autre tempérée par le nître, & que l'extrait de tête de coquelicot est l'excipient le plus propre à favoriser leur effet. Ce mêlange forme un composé anti-spasmodique, anti-septique, anodin & sudorifique, & il réunit ainsi les qualités les plus propres à remplir les indications qui se présentent dans la cure de la Rage confirmée : la dose de chaque prise, la proportion de chaque ingrédient ne peuvent être invariablement déterminées. Mais elles doivent être réglées & variées relativement au tempérament, au sexe, à l'âge, à la constitution du Malade, à la différence & au degré de violence des symptômes; la prudence & l'intelligence du Médecin, consistera à formuler la recette proportionnellement aux circonstances dans laquelle il l'emploiera.

CXV. Outre ce que j'ai dit, il me paroît que pour la bonne administration de ces remèdes, il est utile de distinguer deux especes, ou si l'on veut, deux variétés de la Rage, que les Auteurs ont indiquées, mais n'ont pas assez spécifiées. L'une est caractérisée par la violence & l'atrocité des symptômes, qui indiquent des forces vigoureusement déployées ; c'est le cas le plus ordinaire. Dans l'autre une foiblesse extrême, l'extinction en partie de la chaleur animale, n'offrent que des signes de l'anéantissement des forces vitales ; & cette espece n'est pas rare, quoique moins fréquente que l'autre ;

M. de Sauvages (*a*) en cite un exemple dans la perſonne du fils de M. Peyrier, Négociant de Montpellier, mordu à la jambe par un chat en 1746. Ce jeune Hydrophobe avoit l'habitude du corps froide, le pouls ſi foible, que le Malade tomboit en ſyncope. Il mourut dans le bain ſans aucune fureur, ſans aucune envie de mordre; la vie chez lui s'éteignit peu-à-peu. Dans le Clerc de l'Abbaye d'Alais au contraire, & dans Robert Chambourigaud, on voit la vigueur des forces vitales ſe manifeſter par l'atrocité des ſymptômes, par la violence de la Rage & des convulſions, & par la véhémence de la fiévre qui ne peut être diminuée dans Riéou, par deux ſaignées, & dans Robert, par quatre faites le même jour.

CXVI. Je ſais qu'on ne peut à la rigueur diſtinguer la Rage en chaude & en froide. Je ſais que la cauſe de la Rage canine eſt unique, & que le chaud ou le froid n'eſt point une qualité inhérente à cette cauſe. Mais pour fixer nos idées il faut des mots, & j'avoue que, pour exprimer la différence des ſymptômes obſervés dans les deux tableaux que je viens de tracer de l'Hydrophobie, je ne trouve rien de plus énergique que cette diviſion en Hydrophobie *chaude* & en Hydrophobie *froide*; ainſi je demande la permiſſion de m'en ſervir pour déterminer, d'une maniere plus diſtincte, l'emploi & le choix des remèdes propoſés. Et je déclare que je regarde ces deux variétés de la Rage, comme une ſeule & même eſpece de maladie, ce qui n'empêche pas que le traitement ne doive être différent, ainſi que le ſont leurs ſymptômes.

CXVII. Dans la Rage *froide* les ſaignées ſeroient mortelles, le nître nuiſible, les bains funeſtes. Le muſc doit être employé non-ſeulement à plus haute doſe, mais ſecondé par le camphre, les alexipharmaques, la

(*a*) Noſol. Méth. Tom. II, & Diſſert. ſur la Rage.

thériaque,

thériaque, les confections cordiales & l'alkali volatil: ces remèdes ranimant les forces vitales prêtes à s'éteindre, préviendront la mort prompte dont sont menacés ces Hydrophobes: *La nature qui n'est autre chose que l'ensemble & le concours des facultés actives de la machine animale*, excitée & soutenue par ces agents vivifiants, se relevera de l'abattement où elle étoit tombée, & déploiera toute ses forces contre l'ennemi qui la terrassoit. Alors l'usage du kina secondera heureusement ces efforts, & favorisera le triomphe de la Nature.

CXVIII. Dans la Rage *chaude*, les anti-spasmodiques, le musc, le camphre, toutes substances propres à raréfier le sang déja trop ému, doivent être employés avec ménagement à petites doses. Il faut modérer leur action trop fougueuse par quelque substance propre à cet usage, telle que le nître, les préparations de pavot, &c. Le vinaigre qu'on a souvent trouvé efficace pour calmer promptement la fureur des maniaques, & même les paroxismes d'épilepsie, seroit très-utile si on pouvoit l'administrer intérieurement selon le conseil de Boerrhaave (a), ou du moins extérieurement en fumigation (b), suivant la méthode de M. Beudon.

CXIX. La saignée, dans cette variété de la Rage, doit être un préparatif à l'emploi du musc & du camphre, & servir de moyen pour obvier à la trop grande raréfaction du sang, que ces remèdes pourront exciter.

CXX. Dans les cas intermédiaires, entre ces deux variétés, on conformera le traitement au plus ou moins de rapport, que ces cas auront avec l'Hydrophobie, ou chaude ou froide. Je n'en dirai pas davantage.

(a) *Morsui curando virulentorum aliud non est poscâ efficacius, eximio in Rabie caninâ exemplo.* Elem. chym. Tom. II.

Voyez l'exemple d'un Hydrophobe, guéri par la boisson du vinaigre, à la dose d'une livre par jour. Hist. natur. de l'homme, par le Clerc, Tom. II, pag. 371.

(b) Rech. d'Andry, pag. 171. Ces fumigations furent inutiles à Castinel. Observ. 5e L. B. n° 9.

CXXI. Le traitement externe, dans ce dernier période, se réduit à peu de chose. Nous avons vu que les frictions mercurielles sont pernicieuses, les bains, les fomentations impraticables. Quels moyens reste-t-il donc à employer extérieurement, sinon quelques topiques appliqués à la partie mordue ou à la gorge?

CXXII. L'Hydrophobie, & chacun de ses paroxismes, commencent toujours par un sentiment douloureux à la partie mordue; c'est de ce point que partent le spasme & la convulsion: c'est donc là qu'il faut la prévenir, & pour ainsi dire l'étouffer. Voyez ce que j'en ai dit §. XXII. LXIII.

CXXIII. Il sera donc important de ne pas négliger le traitement de la partie mordue, même dans ce dernier période, par des topiques anodins stupéfiants; il faut en émoussant le sentiment dans cette partie, s'efforcer d'empêcher la douleur de s'y faire sentir, & prévenir, par ce moyen, l'accès de la Rage qui viendroit à la suite de cette douleur. La thériaque récente, arrosée d'eau-de-vie camphrée, un liniment, composé d'huile d'olive & de laudanum liquide, les feuilles de jusquiame amorties sous les cendres chaudes, sont autant de moyens propres à l'indication proposée.

CXXIV. Un autre moyen que je croirois très-efficace, ce seroit d'envelopper la partie de marc d'olive échauffé, & même dans ce dernier période où les bains liquides sont insupportables, je conseillerois à leur place le bain de marc d'olive, dont on envelopperoit tout le corps. Rien ne me semble plus propre à calmer l'éréthisme universel, dont la peau paroît affectée dans l'Hydrophobie confirmée.

CXXV. Je me suis servi de ce marc pour dissiper les douleurs vives & *fourmillantes*, dont un Officier empoisonné avec de l'arsénic fut saisi aux jambes huit jours après que je l'eus délivré du poison. Ces douleurs résisterent pendant deux mois à tous les remèdes. Le

tems d'exprimer les olives, étant arrivé, j'en profitai pour lui faire plonger les jambes jusqu'aux genoux dans le marc d'olive au sortir du pressoir, & par conséquent encore tout chaud. Il restoit pendant plusieurs heures dans ce bain. Après trois bains cette crampe opiniâtre & inquiétante disparut. Depuis j'ai lu dans les ouvrages de M. de Haën (*a*), un cas tout-à-fait semblable. La difficulté que cet habile Médecin éprouva à guérir sa Malade fut si grande, que je me sais bon gré de pouvoir indiquer un remède prompt & efficace, contre les douleurs spasmodiques des membres, qui sont la suite d'un poison: ne peut-on pas espérer que le même remède produiroit le même effet contre les douleurs & les spasmes que le venin hydrophobique occasionne à l'extérieur?

CXXVI. Les mêmes topiques seroient utilement employés sur la gorge des malades. M. Nugent fit appliquer à la gorge & au cou d'Elizabeth Bryant un emplâtre de galbanum & d'extrait de thébaïque. Le topique que M. Pringle recommande dans l'esquinancie, & que j'ai éprouvé efficace, dans l'angine aphteuse, conviendroit encore mieux: voici la formule de l'Auteur.

CXXVII. Trempez (*b*) une flanelle épaisse dans égale quantité d'huile commune & d'esprit volatil de corne de cerf; appliquez-la autour du cou, & renouvellez-la une fois toutes les quatre heures, (& plus souvent s'il le faut), au moyen de quoi le cou, & quelquefois le corps en entier, entre en sueur, ce qui prouve que les effets de ce remède se combinent parfaitement avec ceux du musc, & des autres remèdes appropriés au traitement interne de la Rage.

(*a*) *Rat. Med.* Tom. V, pag. 183.
(*b*) Obs. sur les Malades des armées, Tom. I, pag. 216.

CXXVIII. *Ustion de la cicatrice.*

Dans ce dernier période est-il encore tems de cautériser par le feu, ou par les caustiques, la partie mordue & cicatrisée ? Oui : du moins tel est mon sentiment; & je le fonde sur ce que dans la Rage déclarée, confirmée même, il est possible que le venin (*a*) rabifique réside encore en partie, & même en totalité dans la partie blessée, & que de-là, sans se déplacer, par la seule impression qu'il fait sur les extrémités des filets nerveux, il excite sympathiquement les spasmes & les convulsions, qui forment l'ensemble des symptômes constitutifs de la Rage & de l'Hydrophobie.

CXXIX. Très-souvent la maniere avec laquelle le spasme douloureux, parcourant les espaces intermédiaires, se porte de la partie blessée au gosier, annonce, par la rapidité de sa marche & par le trajet qu'elle suit, non le transport successif d'une matiere morbifique par les voies de la circulation, mais la communication prompte, & comme simultanée d'un ébranlement, qui, excité par le stimulus du venin sur l'extrémité sentante des nerfs de la partie, se propage le long de ces nerfs jusqu'à l'extrémité opposée. C'est ainsi qu'agit la cause morbifique dans quelques cas de maladie convulsive, & notamment d'épilepsie; maladie avec laquelle la Rage, selon moi, a la plus grande affinité. Voyez le parallele que j'ai fait de ces deux maladies dans le Journal de Médecine, Tome XLIX.

D'ailleurs si le développement de la Rage étoit un effet de la résorption du venin déposé dans la morsure, de son introduction dans le sang, & de l'infection qui s'en suivroit, la maladie ne s'annonceroit-elle pas d'une maniere différente qu'elle ne fait? Jugeons-en par ana-

(*a*) Voyez §. XXII.

logie, & comparons l'insertion du levain varioleux par l'inoculation, à celle du venin rabieux par la morsure. Le virus variolique inséré, reste dans la peau entamée six, huit, douze jours, sans effet apparent, ainsi que fait le virus rabieux pendant quarante jours & plus. Mais le moment où le levain de la petite vérole pénètre dans le sang est-il arrivé; un frisson qui survient tout-à-coup annonce l'irruption de l'ennemi dans l'intérieur du corps: la fiévre qui succède nous avertit qu'un hétérogène nuisible s'est introduit dans les voies de la circulation, & que la Nature s'occupe du soin de l'expulser. Rien, ou presque rien de tout cela n'arrive dans les préludes, & aux approches de l'Hydrophobie: presque toujours l'état du pouls montre que la tranquillité de la circulation n'est point troublée. Or cette tranquillité constante, quelquefois pendant tout le cours de la maladie, comment peut-elle se concilier avec l'idée d'un venin âcre & délétere, mêlé avec le sang & les humeurs, & parcourant ensemble toutes les routes de la circulation?

CXXX. Cependant, malgré ces raisons théoriques, moins convaincantes peut-être qu'embarrassantes, j'avoue qu'il est peu croyable que dans ce dernier période, le venin rabieux ne se soit pas mêlé avec le sang & les humeurs, sur-tout si l'on considere que, la morsure d'un Hydrophobe, ainsi que plus d'une observation l'a prouvé, est contagieuse; effet qu'on ne peut, ce semble, attribuer qu'à l'action du venin rabieux qui a vicié la salive de l'Hydrophobe, & lui communiquant sa virulence, l'a changée elle-même en venin. Je ne prétends point élever de doute là-dessus; seulement je soupçonne qu'il est des cas où cette infection n'a pas lieu, & où l'on peut regarder, au moins comme douteuse, l'introduction du venin dans le sang. J'oppose expérience à expérience; & je trouve que si plusieurs faits attestent que la salive d'un Hydrophobe est venimeuse, contagieuse, il est quelques faits aussi qui prouvent qu'elle n'a été ni l'un ni l'autre.

Riballier nous apprend que des enfants furent impunément mordus par leur pere dans un accès de Rage; & M. Vaughan ayant fait inoculer un chien avec la salive d'un enfant Hydrophobe, au moyen d'une lancette qui en étoit imbibée, cette inoculation ne produisit aucun effet contagieux, quoique la salive eût été prise dans un moment où les symptômes de la Rage étoient empirés, & peu d'heures avant la mort de l'enfant.

CXXXI. Déja l'expérience nous a appris que la salive d'un homme Hydrophobe n'a pas un venin essentiellement mortel. Les mêmes Observations, par lesquelles nous savons que des personnes mordues par des hommes enragés, ont été affectés des symptômes hydrophobiques, nous instruisent aussi qu'aucune d'elles n'est morte des suites d'une telle morsure. Un jour l'Observation rassemblant, en plus grand nombre, des faits semblables à ceux cités par Riballier & Vaughan, nous démontrera que la salive d'un Hydrophobe, non-seulement est moins virulente que celle des bêtes, mais encore qu'il peut arriver qu'elle ne le soit absolument point: & qu'alors le venin de l'animal enragé, même en faisant périr l'homme mordu, périt en lui, sans imprégner de sa virulence, ni le sang ni les humeurs.

CXXXII. Mais sans trop prévoir dans l'avenir les connoissances futures, mettons à profit celles que le passé nous a acquises, & revenons à notre objet. Je crois en avoir assez dit, non pour persuader, mais pour établir un doute raisonnable; & ce doute doit être un motif suffisant pour que nous cherchions à détruire, par l'ustion de la partie mordue & déja cicatrisée, le venin, ou la portion du venin, que la vraisemblance nous permet d'y croire renfermé; & je pense que l'on a trop souvent négligé de le faire, dans l'idée que cette cautérisation étoit trop tardive pour être utile.

CXXXIII. Cette pratique me paroît sur-tout con-

venable, lorſqu'on s'apperçoit que chaque paroxiſme de Rage eſt annoncé par la douleur & par le ſpaſme de la partie mordue. Ce prélude du paroxiſme n'eſt-il pas un indice, que le *ſtimulus* virulent eſt encore préſent & actif dans cette partie?

CXXXIV. Tels ſont les nombreux moyens que l'Art a employés juſqu'à préſent contre cette terrible maladie. Pour débrouiller le cahos d'une foule d'Obſervations, ſouvent contradictoires, il m'a fallu ranger chaque fait à ſa place. Je ne pouvois y parvenir qu'au moyen de quelques principes qui me ſerviſſent de guide. Ceux dont je me ſuis ſervi, je les ai puiſés dans les notions pathologiques, que l'expérience nous a données ſur l'Hydrophobie.

J'ai paſſé comme en revue cette légion de remèdes propoſés contre la Rage. J'ai interrogé l'expérience ſur leurs effets; j'ai compté les ſuccès, peſé les témoignages, examiné toutes les circonſtances, & d'après tout cela, j'ai prononcé ſur le mérite de chaque remède; j'ai apprécié ſes vertus, vraies ou fauſſes, indiqué ſes qualités utiles, ou nuiſibles, & déterminé les cas favorables, ou défavorables à ſon adminiſtration. Mais, ſi j'ai oſé m'ériger en juge, la maniere de m'annoncer prouve, à ce que je penſe, combien peu je crois être en droit de préſumer de moi-même. Je n'ai pris le ton affirmatif, que lorſque j'ai parlé le langage de l'expérience. J'ai hazardé, il eſt vrai, quelques conjectures, j'ai propoſé quelques nouvelles vues; mais je ne l'ai fait, que lorſque je me ſuis vu autoriſé par l'analogie des faits: ſi mon ouvrage n'eſt pas tel que je le voudrois, tel qu'il pourroit être, ce n'eſt pas faute de l'avoir médité. Mais le dépériſſement de ma ſanté a nui à l'exécution de mon plan. Le deſir d'être utile a prévalu ſur ma foibleſſe, il m'a prêté des forces, & enfin d'efforts en efforts, j'ai pourſuivi, j'ai avancé, j'ai fini; heureux ſi cet opuſcule d'un Valétudinaire peut ſervir au ſalut

de ces infortunés que la Rage menace d'une mort tragique, & si, ayant sacrifié ma santé au Public dans l'exercice de mon Art, je puis consacrer encore à son utilité les restes d'une vie languissante.

TROISIEME PARTIE (a).

Observations nouvelles sur la Rage.

Duo sunt præcipui Medicinæ Cardines. Ratio, & Observatio; Observatio tamen est filum ad quod dirigi debent medicorum Ratiocinia. Bagliv. prax. Lib. I. Ch. II, §. III.

LORSQU'A la publication du Programme de la Société Royale de Médecine, j'entrepris de *déterminer quel est le meilleur traitement de la Rage;* je n'eus pas de peine à comprendre qu'un Mémoire fait pour le concours devoit être l'ouvrage de l'expérience, & non celui de l'imagination: qu'il y falloit des faits, & non des raisonnements, ou du moins qu'il n'y falloit des raisonnements, que ceux qui, dérivés de l'Observation, étoient nécessaires pour lier entr'eux des faits isolés, saisir leur rapport mutuel, & en déduire les conséquences pratiques, suffisantes à la solution du problême proposé; je formai mon plan d'après cette idée, & plein de la lecture des nombreuses Observations qu'une foule d'Auteurs nous ont laissées sur cette maladie, je voulus que l'expérience fût la regle fidele de mon travail.

Il est vrai que cette expérience fut moins la mienne que celle des autres. Je me fis une loi de ne citer que des Observations, dont l'authenticité fût rendue publique par l'impression, & qui, soit par cette notoriété, soit

(a) Suite du Mémoire de M. Bouteille.

par

par le nom des Auteurs, euſſent plus d'autorité que les miennes, peu nombreuſes & peu impoſantes; & en cela je fis une mépriſe, dont la Société Royale m'a fait appercevoir. Cette illuſtre Compagnie, en honorant mon Mémoire d'un accueil flatteur, trouva qu'il y manquoit des Obſervations qui me fuſſent *particulieres*, & qui vinſſent à l'appui de ma doctrine. Cette déciſion reſpectable m'impoſe une nouvelle tâche: je me ferai un devoir de la remplir, le mieux qu'il me ſera poſſible, ſoit pour donner à mon ouvrage toute l'utilité dont il eſt ſuſceptible, ſoit pour montrer combien je ſuis empreſſé de me conformer aux vues de la Société Royale.

Je lui préſente donc ce Recueil comme un ſupplément qu'elle a jugé elle-même néceſſaire; puiſſe-t-il lui paroître ſuffiſant: ces Obſervations ſont nouvelles, & pour la plupart récentes. Il n'y en a que trois qui me ſoient propres, les autres m'ont été communiquées & abandonnées par leurs Auteurs. Je me ſuis fait un devoir, non-ſeulement de mettre, à la tête de chaque Obſervation, le nom de celui à qui j'en ſuis redevable, mais encore de le laiſſer parler lui-même, de copier ſes propres expreſſions, & qui plus eſt, de les laiſſer ſubſiſter dans leur entier, lors même qu'elles ont paru contrarier mes principes. Le ſeul droit que je me ſois réſervé, a été celui de faire auſſi mes remarques, & de les placer à la ſuite de chaque Obſervation.

OBSERVATION PREMIERE,

Communiquée par M. Bouret, Docteur en Médecine.

1°. UNE louve enragée, ayant mordu pluſieurs perſonnes du peuple en 1758, dans le Terroir de Trigance, Village du Diocèſe de Riez, quatre de ces infortunés vinrent me conſulter. Quatre autres avoient reçu des

bleſſures, ſi violentes & ſi multipliées, qu'ils furent hors d'état de ſe rendre à Riez pour demander des ſecours.

2°. Les quatre qui s'adreſſerent à moi, avoient tous des plaies notables, avec des déchirures très-conſidérables. Parmi les Auteurs qui avoient écrit ſur la Rage, je n'en connoiſſois aucun de plus inſtructif que Deſault & Aſtruc, dont j'avois lu les ouvrages, lorſqu'ils parurent en public. J'adoptai leur ſentiment, & leur méthode comme mieux raiſonnée que tout autre; en conſéquence je ſoumis ces quatre perſonnes à un traitement uniforme. Je fis ſoigneuſement ſcarifier leurs plaies; elles furent exactement nettoyées par des lotions convenables, & panſées deux fois par jour avec l'onguent mercuriel. Je fis enſuite adminiſtrer des frictions mercurielles, ſelon la méthode de Deſault & d'Aſtruc, & de plus je fis uſer intérieurement de l'eau de Luce.

3°. Au bout de quinze jours de ce traitement, trois d'entr'eux ſe crurent à l'abri de tout danger, & malgré les plus vives inſtances, il ne fut pas poſſible de leur perſuader de continuer. Ils ſe retirerent chez eux, & devinrent bientôt les victimes de leur fauſſe ſécurité. Ils périrent tous les trois à Trigance, dans les accès les plus furieux de la Rage; l'un au trente-huitieme jour de ſa bleſſure, l'autre au quarante-quatrieme, & l'autre trois mois après.

4°. Ce dernier étoit un homme ſexagénaire, d'une conſtitution foible & délicate. Arrivé à Trigance, il tomba dans une triſteſſe affreuſe. De tems en tems il éprouvoit une anxiété, & un mal-être très-pénibles, comme ſi c'étoit des accès d'une Rage muette, qui enfin fit périr cet infortuné.

5°. Le quatrieme fut plus docile, & il s'en trouva bien; c'étoit un garçon de vingt-trois ans, qui avoit été mordu au poignet avec déchirement, mais qui cepen-

dant n'avoit pas été ſi maltraité que les trois autres. Il ſe ſoumit à continuer, pendant plus d'un mois, le traitement commencé, qui eut un entier ſuccès. Ce jeune homme n'eut aucune atteinte de Rage, & il eut à ſe féliciter de n'avoir pas imité l'entêtement des autres, dont il eſt à croire qu'il auroit ſubi le ſort, ſans ſa perſévérance dans les remèdes.

6°. Les quatre malheureux, qui n'avoient pu quitter leur demeure à cauſe de la griéveté de leur bleſſure, périrent tous miſérablement de la Rage, avant le trentieme jour de leur morſure. Un fait digne de remarque, c'eſt que la plupart de ces payſans vécurent maritalement avec leurs épouſes, juſqu'au tems où leur maladie ſe déclara; & cependant ces femmes, ſans avoir fait de remèdes, n'éprouverent aucune ſuite fâcheuſe de ces careſſes réitérées.

REMARQUES.

On regarde la morſure du loup, en cas de Rage, comme plus dangereuſe que celle du chien. L'Obſervation de M. Bouret eſt favorable à ce ſentiment. Huit perſonnes ſont mordues par la louve de Trigance: ſept périſſent de la Rage, & le jeune homme, qui ſeul en eſt exempt, doit ſon ſalut à ſa perſévérance dans le traitement prophilactique. Je ne connois point d'événement, où de tant de perſonnes mordues par un chien, toutes, à l'exception d'une ſeule, meurent Hydrophobes. D'où vient donc cette différence de danger dans les deux cas. De pluſieurs cauſes, 1°. le levain rabieux dans un animal féroce, maigre, affamé tel que le loup, doit être naturellement plus âcre, plus virulent que dans un animal d'un caractère amical, nourri de la main de l'homme, dont il eſt le compagnon fidele. 2°. Le chien enragé ne mord, le plus ſouvent qu'aux jambes, & aux parties inférieures qui ſont couvertes. Le loup s'élance

& ſe dreſſe, il lutte pour ainſi dire face à face avec ceux qu'il attaque, & ſes morſures ſont d'autant plus dangereuſes, que ſouvent elles ſont faites à des parties nues, au viſage, au cou, aux mains. 3°. Le plus ordinairement le chien ne mord qu'en paſſant, mais le loup plus carnacier, eſt auſſi plus acharné. Il ne ſe contente point de mcrdre, mais il déchire à lambeaux les membres mordus, & fait de nouvelles morſures aux parties, que la premiere bleſſure avoit mis à découvert. Par-là il inſinue plus profondément & plus intimement le vénin dans le tiſſu des chairs.

Le vénin de la Rage peut-il être communiqué par les voies & par l'acte de la génération ? Les (*a*) opinions ſont partagées. Hoffman, Sauvages, &c. ſont pour l'affirmative; Riballier, Baudot, Thieſſet & autres ſoutiennent la négative. Ce dernier ſentiment eſt le mieux prouvé; c'eſt celui que j'ai embraſſé dans mon Mémoire, & ce qui eſt arrivé à Trigance, le confirme d'une maniere à ne point laiſſer de doute. L'Obſervation (*b*) ci-après nous en fournira encore une preuve déciſive; il réſulte de tous ces faits, que l'émiſſion de la ſemence dans le vagin n'eſt pas une cauſe ſuffiſante d'infection: plus les Obſervations exactes ſe multiplieront, plus ſe vérifieront ces deux principes eſſentiels, conſignés dans mon Mémoire, que la bave (*c*) ou la ſalive ſeule contient le venin de la Rage, & que ce venin (*d*) n'eſt contagieux qu'autant qu'il eſt inſéré dans la peau entamée.

(*a*) Voyez §. VII. VIII.
(*b*) Obſerv. 6e, n° 12 & 13.
(*c*) §. V.
(*d*) §. IX.

OBSERVATION SECONDE,

Communiquée par M. Pélet, Docteur en Médecine, à Millaud en Rouergue.

1°. Deux perſonnes furent mordues par un chien enragé ; c'étoit un homme de vingt-cinq ans, & un garçon de douze : le premier mordu à l'hypogaſtre, entre le nombril & l'os pubis, reçut une bleſſure aſſez profonde. Le ſecond avoit eu l'avant-bras bleſſé.

2°. Les plaies de l'un & de l'autre furent ſoigneuſement panſées. On les lava avec l'eau ſalée à chaque panſement : on les tint ouvertes aſſez long-tems, & on les frictionna chaque jour, avec l'onguent mercuriel.

3°. L'homme fut ſaigné le jour même de ſa bleſſure, peu de tems après être revenu de ſa frayeur. Le lendemain il fut purgé, & le ſurlendemain je le ſoumis au traitement mercuriel. Je ſuivis la méthode anti-vénérienne de M. Haguenot, employant alternativement les bains & les frictions, & de tems en tems je purgeois cet homme, que la crainte rendoit docile à tous les remèdes. Tout cela réuſſit au mieux.

4°. L'enfant reçut le même traitement proportionné à ſon âge. Il fut ſouvent purgé avec une potion purgative ordinaire. La veille du purgatif, je lui faiſoit prendre quelque grains de mercure doux. Le ſuccès fut le même, & ces deux perſonnes n'éprouverent aucun reſſentiment de la maladie dont ils étoient menacés.

5°. Un enfant plus jeune que celui-ci, mordu par le même chien, eut un autre ſort. On n'eut pas recours au même traitement ; auſſi fut-il pris, dans le mois, de l'Hydrophobie, des convulſions, & il mourut dans un accès de Rage.

REMARQUES.

M. Haguenot, Professeur en Médecine, dans l'Université de Montpellier, publia en 1734, un Mémoire, contenant une nouvelle Méthode de traiter la vérole, dont Astruç (*a*) a donné l'analyse dans son beau Traité *de Morbis venereis*. Son objet est, en administrant les frictions mercurielles, de prévenir la salivation, qu'il regarde comme un obstacle à la guérison: *in Dissertatione suâ*, dit Astruc, *totus in eo est ut salivationi obviam eat.* Voilà la méthode mercurielle anti-salivante dont s'est servi M. Pélet, ce respectable confrere, dont je ne prononce le nom qu'avec attendrissement & vénération; les deux personnes qui s'y sont soumises, ont été sauvées, & l'infortuné qu'on ne se mit pas en peine de traiter de même, périt. Son malheur, comparé au bonheur des deux autres, fait l'éloge de la Méthode employée.

(*a*) Tom. II, L. IX, pag. 1096. Qu'il me soit permis de destiner une de ces notes à la reconnoissance. Des traits où brillent la vertu, l'humanité, fussent-ils déplacés dans un ouvrage, ils se font toujours lire avec plaisir, & ils ont sur-tout droit de plaire aux Membres d'une Société, qui consacre ses travaux au soulagement de l'humanité souffrante.

Lorsque prêt à succomber aux maux dont j'étois assailli depuis cinq ans, j'implorai en 1779, les lumieres des Maîtres en l'Art de guérir, par mon Mémoire imprimé dans le Journal de Médecine; de célèbres Médecins, soit du Royaume, soit des pays étrangers, touchés du sort d'un malheureux confrere, s'empresserent avec bonté de me donner leurs salutaires conseils, & je reçus de toute part des lettres consolantes; M. Pélet fut un des premiers à m'honorer de ses avis, & il fit plus; « soupçonnant, m'écrivoit-il, qu'un des symptômes les plus fâcheux de votre mal, est votre sollicitude pour une famille nombreuse, je vous prie de me remettre un de vos enfants, je m'offre de lui donner une éducation décente & un état honorable, & en cas de mort, j'y obligerai mon héritier.... » Que ne puis-je transcrire toute cette Lettre, où la probité bienfaisante se fait sentir à chaque mot. O homme vertueux! respectable Pélet, si ma délicatesse ne m'a pas permis d'accepter ton bienfait, tu n'es pas moins notre bienfaiteur, ton nom cher à toute ma famille, le sera encore à mes arriere-neveux; que cet ouvrage puisse mériter de parvenir à la postérité la plus reculée, pour y transmettre le souvenir & de ta générosité & de ma gratitude!

OBSERVATION TROISIEME,

Communiquée par M. Salva, Docteur en Médecine.

1°. Il eſt peu d'endroit où il paſſe plus ſouvent qu'à Siſteron, des chiens prétendus enragés, & depuis vingt-ſix ans que j'exerce la Médecine, j'ai été dans le cas de traiter bien des perſonnes qui avoient été mordues par ces chiens; mais une fois ſeulement j'ai eu la preuve certaine, que l'animal mordant étoit décidément enragé. Voici le fait.

2°. Dans le mois de Février 1773, un chien enragé, paſſant à Siſteron, mordit quatre perſonnes. Je fus appellé pour donner mes ſoins à trois d'entr'elles. L'une avoit à la jambe quatre morſures, dont chacune faiſoit une plaie aſſez conſidérable; le ſecond avoit été mordu à la main, & à l'avant-bras, & le troiſieme à la cuiſſe. Ils perdirent tous les trois beaucoup de ſang par leur bleſſures.

3°. Le traitement conſiſta à leur faire des ſcarifications, plus ou moins profondes ſur la plaie, pour la bien dégorger; enſuite une lotion avec de l'eau ſalée, un panſement journalier avec l'onguent baſilicon, mêlé à parties égales avec l'onguent mercuriel; une friction avec de l'huile d'olive ſur la partie mordue, à chaque panſement, & ſix à huit frictions mercurielles aux environs de la plaie, ou ſur la plaie même, pendant le cours du traitement, en mettant un jour & quelquefois deux jours d'intervalle d'une friction à l'autre, *pour éviter la ſalivation*. La doſe de chaque friction étoit de deux à trois dragmes.

4°. Pendant tout le traitement je leur fis prendre, matin & ſoir, un mêlange de muſc & de cinabre, & j'entretins la ſuppuration tant qu'il me fut poſſible. Aucun ſymptôme de Rage ne ſe manifeſta, ni avant,

ni pendant, ni après le traitement, & ces trois hommes jouissent encore d'une bonne santé.

5°. Il n'en fut pas de même de la quatrieme personne mordue, qui étoit une femme du peuple; elle fut d'abord mordue à la main, & le chien se dressant sur elle, la mordit ensuite à la lévre inférieure, & sur les gencives, qui donnerent beaucoup de sang.

6°. Le Chirurgien qui fut appellé pansa les blessures avec de l'eau salée, & dans moins de *huit jours elles furent guéries*. Cette infortunée se crut hors de danger, du moment que ses plaies furent fermées. Elle resta tranquille & bien portante, jusqu'au cinquante-deuxieme jours après la morsure.

7°. A cette époque elle se plaignit d'un violent mal à la tête, & quelques heures après elle entra dans des accès de fureur, pendant lesquels elle aboyoit comme un chien, & jettoit l'effroi dans l'ame des assistants. Par intervalle elle avoit des moments où elle parloit avec bon sens, & où elle connoissoit son état; prévoyant ceux où l'accès alloit la prendre, & avertissant les personnes qui étoient auprès d'elle d'être sur leurs gardes. On étoit assuré de renouveller les paroxismes toutes les fois qu'on lui parloit de boire ou de manger, & particuliérement de boire. Une femme ayant pris de l'eau dans un pot, pour en verser dans un autre; le bruit de cette eau, qui tomboit d'un vase à l'autre, lui procura sur le champ un accès des plus violents. Elle fut dans cet état jusqu'au cinquante-quatrieme jour, époque de sa mort.

8°. On observa que pendant les douze dernieres heures de sa vie, elle rendit par la bouche une *quantité de bave si abondante, que son lit en étoit inondé.*

REMARQUES.

Les Observations de MM. Bouret, Pélet & Salva, forment un corps de preuves en faveur de la Méthode qu'ils

qu'ils ont employée: Méthode qui, quoique un peu variée dans les moyens, eſt cependant la même quant au fond. Dans toutes l'événement a été le même; & cette uniformité eſt frappante en ce que, 1°. ceux qui ſe ſont ſoumis avec docilité au traitement prophilactique ont *tous* été ſauvés. 2°. Ceux en qui ce traitement n'a pas été employé, ou ne l'a pas été aſſez long-tems, ſont *tous* morts de la Rage; que conclure de ce contraſte dans l'iſſue, ſinon que la conſervation des premiers doit être attribuée aux remèdes ordonnés, & la mort des derniers au défaut des mêmes ſecours? Ainſi le malheur des uns & le bonheur des autres, concourent à rendre recommandable une méthode qui a préſervé ceux qui en ont uſé, tandis que ceux qui n'y ont pas eu recours ont péri. Ce genre de preuve me paroît démonſtratif en Médecine pratique.

OBSERVATION QUATRIEME,

Communiquée par M. Cabrol, Docteur en Médecine.

1°. UN de ces gros chiens qui ſont prépoſés à la garde des troupeaux, entra dans Rians le 3 Février 1780. A nuit cloſe, il ſe jetta ſur le premier homme qu'il rencontra, qui lui ayant tourné le dos, fut mordu à une feſſe, à travers la culotte, mais ſi légérement que la bleſſure ne paſſoit pas l'épiderme. Celui-ci fut laiſſé pouſſant les hauts cris, & le chien paſſa dans une autre rue, où ayant rencontré un jeune homme, il l'attaqua debout ſur ſes pattes de derriere. Le jeune homme vigoureux ſe battit quelque tems contre l'animal à coups de poing, & l'empêcha de le mordre; mais, comme il voulut ſe ſauver précipitamment, il tomba, & fut mordu au gras de jambe, à travers le bas. Il reçut deux bleſſures, dans laquelle la ſonde entroit de la longueur d'un travers de doigt. L'animal fit chemin, & le bleſſé entra

dans un cabaret voiſin, où il raconta ſon aventure. Deux de ſes camarades des plus hardis s'armerent de bâtons, & furent chercher le chien. Ils le trouverent *couché ſur la place du marché*, l'attaquerent, ſe battirent quelque tems contre lui; mais l'animal s'étant jetté ſur celui qui le ſerroit de plus près, le mordit à l'avant-bras, à travers la veſte, & les combattans ſe ſéparerent. La plaie fut peu conſidérable; un petit pois l'auroit recouverte. Ce jeune homme ne voulut pas même la faire panſer, & huit jours après lorſque nous la vîmes elle étoit cicatriſée.

2°. Le reſte de la nuit ne fut funeſte à perſonne, ſeulement le chien mordit pluſieurs autres chiens d'un côté & d'autre; mais, dès le grand matin, le chien voyant paſſer une femme qui portoit quelque choſe ſur la tête, ſe jetta ſur elle par derriere, la renverſa, & la mordit au gras des deux jambes, à travers des bas de laine, & il lui fit cinq ou ſix bleſſures, parmi leſquelles deux ou trois étoient conſidérables. De-là il quitta le pays, & reprit le chemin d'où il étoit venu; & à deux cent pas, ayant rencontré un troupeau de moutons, il mordit un des conducteurs au gras de la jambe, à travers les bas, lui faiſant une bleſſure cruelle de la largeur d'un gros écu, & d'un pouce de profondeur. Auſſi reſta-t-elle plus long-tems à ſe cicatriſer que toutes les autres; deux mois ſuffirent à peine; au lieu que dans quarante jours, toutes les autres plaies étoient cicatriſées, & l'auroient été plutôt ſi l'on n'avoit entretenu la ſuppuration avec les ſecours ordinaires.

3°. Nos Conſuls, inſtruits de cette cruelle aventure, firent courir après le chien deux hommes, armés d'un fuſil, qui le tuerent à une baſtide, éloignée d'une lieue du pays, au moment qu'il y arrivoit. Enſuite, conformément aux ordres de MM. les Procureurs du pays, non-ſeulement tous les chiens mordus furent mis à mort, ſans exception, mais tous ceux encore qu'on ne tenoit

pas à l'attache, & qu'on trouvoit errans dans les rues & ailleurs.

4°. On ſoumit toutes les perſonnes mordues, à un traitement prompt & efficace. Toutes les plaies furent d'abord brûlées par le feu, à l'exception de deux ou trois légeres, qui ayant échappé à l'attention des Chirurgiens, ne furent apperçues que dans le cours du traitement, huit ou dix jours après; elles furent alors ſcarifiées & panſées comme les autres.

5°. M. Roure, Me en Chirurgie de la ville d'Aix, mandé de la Province, arriva deux à trois jours après l'événement; il aſſembla les gens de l'Art, propoſa la nouvelle méthode de traiter la maladie par l'uſage du mercure & de l'alkali fluor; le traitement conſiſta à frotter les environs de la plaie avec la pommade mercurielle, à appliquer deſſus un plumaceau garni de la même pommade, à laquelle on ajouta enſuite l'onguent de la mere, & à faire prendre huit à dix gouttes d'alkali volatil, dans un demi-verre d'eau, ſoir & matin. M. Roure reſta dix à douze jours à Rians, après leſquels il retourna à Aix, en nous priant de l'informer de l'iſſue, pour en inſtruire MM. les Procureurs du pays. Le traitement commencé dura plus d'un mois, & ne produiſit ni ſalivation, ni ſueurs. Les ſuites en furent très-heureuſes; aucune des perſonnes mordues n'a éprouvé des ſymptômes qui euſſent le moindre trait à l'Hydrophobie. Tous ont vu & avalé l'eau ſans la moindre répugnance.

6°. La nommée Garron, fut la ſeule qui éprouva ſur la fin du traitement, au commencement de Mars, des ſymptômes qui m'auroient alarmé, ſi je n'avois connu le tempérament vaporeux de la Malade; elle avoit des ſonges effrayants, elle éprouvoit une chaleur brûlante, & même des tremblements dans les membres. Je fis ceſſer l'uſage du mercure & de l'alkali volatil, & dans peu de jours, à l'aide des calmants, elle reprit ſa premiere ſanté.

REMARQUES.

DE toutes les Obſervations que j'ai recueillies, il n'en eſt point d'auſſi ſatisfaiſante par l'événement que celle-ci, & je ne connois point d'autre exemple de tant de perſonnes mordues par le même animal enragé, qui toutes aient eu le bonheur d'être également exemptes, non-ſeulement de la Rage, mais auſſi de tout ſymptôme hydrophobique, même le plus léger. Combien cet entier ſuccès n'eſt-il pas propre à confirmer la bonne opinion qu'on s'eſt formée ſur la méthode mercurielle, *non ſalivante*, ſecondée par les diaphorétiques? & combien ſur-tout ne ſert-il pas à faire regarder le panſement de la bleſſure & la ſuppuration, comme le moyen prophilactique le plus efficace ? Il eſt vrai, car il faut être ſincere, même dans les ſuccès les plus brillants, qu'on peut former deux doutes, qui jettent quelque incertitude ſur ces ſuccès.

Le chien étoit-il réellement enragé? Il n'a pas été poſſible, répond M. Cabrol, d'en avoir aucune preuve phyſique; les précautions même qui ont été priſes pour prévenir tout événement fâcheux, ont anéanti celles qui auroient pu ſe manifeſter: il n'exiſte donc d'autres preuves que celles que préſente l'expoſé des ravages faits par le chien. Sa fureur à attaquer, ſon acharnement à mordre tant de perſonnes, en divers tems & lieux, à quoi l'attribuer ſi ce n'eſt à la Rage? Avouons pourtant que les préſomptions les plus plauſibles, les vraiſemblances les plus fortes n'équivalent jamais à une certitude phyſique, & qu'elles laiſſent toujours quelque choſe de louche dans les conſéquences qu'on voudroit en déduire.

De toutes les morſures de ce chien, fut-il enragé, aucune n'ayant été faite à nud, mais toutes à travers les différents vêtements du corps, n'eſt-il pas poſſible qu'elles

ne fussent pas contagieuses? Ce doute paroît fondé sur bien des faits, qui prouvent que plusieurs morsures faites à travers les vêtements, même les plus légers, n'ont point été suivies de contagion.

Une circonstance précieuse, qui mérite d'être relevée, est celle de la Garron; cette femme, sur la fin du traitement, eut des songes effrayants, éprouva une chaleur interne brûlante, & même des tremblements des membres : ces symptômes auroient pu être pris pour des avant-coureurs d'une Hydrophobie instante, & il ne fallut pas moins que la sagacité d'un sage Praticien, pour ne pas se méprendre sur le caractère de la cause de ces symptômes, & pour distinguer qu'ils étoient simplement vaporeux. On doit savoir bon gré à M. Cabrol d'avoir été ferme dans cette idée, & d'avoir agi en conséquence. S'il eut donné dans une méprise, que la circonstance rendoit facile & excusable, s'il n'eut vu dans ces symptômes que les préludes d'une Rage prête à se déclarer, & qu'en conséquence il eut multiplié les frictions, donné du musc, du camphre & du nître, &c. ainsi que d'autres auroient fait, & qu'on lui conseilloit de faire; non-seulement les symptômes histériques seroient devenus plus graves, mais, en outre, il en seroit résulté une erreur des plus séduisantes: car comme les symptômes vaporeux se seroient enfin calmés, & que cette femme, en dépit du traitement, auroit probablement fini par être guérie; on auroit pu penser, dire & publier, que, par cette méthode active, on étoit parvenu à étouffer une Hydrophobie, une Rage déja commençante, qui s'annonçoit par des signes non équivoques. Mais le discernement de M. Cabrol l'a mis à l'abri de la surprise, & a prévenu celle qu'on auroit pu nous faire. Sa conduite sage & prudente, a démontré que ces symptômes soupçonnés d'être rabieux, n'étoient que des affections nerveuses, dans une femme naturellement histérique, & n'exigeoient, pour tout remède,

que la suspension même des remèdes, & l'usage de quelques calmants. Si certaines Observations sur la Rage avoient été rédigées par des Médecins aussi attentifs que M. Cabrol, à distinguer le vrai caractère des symptômes, on n'auroit pas annoncé au Public des guérisons d'Hydrophobie, dont la prétendue existence n'étoit fondée que sur l'apparence trompeuse de certains symptômes équivoques, que la prévention exagere & transforme en signes évidents d'une Hydrophobie naissante & même déclarée.

OBSERVATION CINQUIEME,

Par M. Empereur, Docteur en Médecine, Correspondant de la Société Royale.

LE 8 Juillet 1781, à Saint-Saturnin, près d'Apt en Provence, un chien mordit trois personnes, un Cuisinier âgé de trente ans, un jeune enfant de dix ans, nommé Joseph, & un plus jeune encore, âgé seulement de six ans, appellé Castinel. Le premier fut mordu à la paume de la main; le second sous l'aisselle, & le troisieme à la lévre supérieure, au nez & aux gencives, dont deux dents furent enlevées par la morsure. Castinel, lors de la morsure n'avoit qu'une mauvaise chemise, à travers laquelle il fut mordu sous l'aisselle. Les plaies de tous les trois furent considérables, très-profondes, & rendirent beaucoup du sang.

1°. Le Cuisinier mit tout de suite lui-même un charbon allumé sur la blessure; mais il faut que cette brûlure fut peu considérable, puisqu'elle n'a été suivie ni de phlictenes ni d'escarres.

Après avoir fait appliquer sur cette plaie & sur les parties voisines, un emplâtre vésicatoire, je fis frotter & panser la partie avec l'onguent mercuriel. Il ne fut pas possible de faire suppurer la plaie, & malgré la poudre

de cantharides, dont on se servoit dans les pansements, elle fut cicatrisée dans six jours. Tel fut le traitement extérieur qui fut le même pour tous les trois. Voici quel fut le traitement interne.

2°. Le premier jour une saignée; le second un purgatif; le troisieme un bain le matin, & un bol de mercure doux, le soir une friction, avec un gros d'onguent mercuriel fait à moitié, le tout accompagné d'un régime rafraîchissant, & d'une tisane faite avec le mouron, & les fleurs de tilleul. Le traitement fut le même pour Castinel & Joseph; les bains furent continués aux uns & aux autres pendant quinze jours, & ensuite les frictions seules.

3°. Le cinquieme jour le Cuisinier eut une diarrhée qui le fit aller six fois à la selle. Au huitieme jour il a beaucoup craché. Les gencives furent enflées & douloureuses jusqu'au 23 Juillet; le mercure ayant continué de porter à la bouche, & si fort, que les joues étoient enflées, que cet homme ne pouvoit plus manger que des potages, & qu'il avoit de la peine à avaler, je fis suspendre les mercuriels; il fut purgé le même jour. Le 24, quoiqu'il n'eût plus repris les frictions ni les bols, les gencives étoient encore gonflées, & la bouche étoit parsemée d'aphtes.

4°. Le 28, n'ayant pas dormi de toute la nuit, nous lui donnâmes une potion narcotique; il rêva aux chiens toute la nuit, & quand il en voyoit il étoit effrayé. Du 28 Juillet au 4 Août, les symptômes de la bouche ayant disparu, il recommença les bols & les frictions jusqu'au 18, sans éprouver d'autre symptôme à la bouche que la salivation.

5°. Le 18 au soir il se plaignit d'un engourdissement *au bras du côté mordu.* Le 19 cet engourdissement étoit mêlé par moment d'une foiblesse pareille à la paralysie, dans d'autres moments il ressentoit une douleur à ne savoir où poser son bras.

6°. Le 20 les symptômes du bras persévererent & se

propagerent jusqu'à l'épaule du même côté. Il avoit vomi toute la nuit ; le matin il fut obligé d'étendre continuellement le bras, & tout le corps, comme dans les pandiculations qu'on éprouve en s'éveillant, ou en bâillant.

7°. A huit heures du matin il fut fort altéré: il ne pouvoit pas boire ; quand il approchoit le verre plein d'eau de sa bouche, il disoit *sentir monter quelque chose de l'estomac qui lui serroit le gosier*. Cependant, en se faisant violence, il mit une gorgée de liquide dans la bouche, & quand elle y fut, il serra les dents & les lévres, s'appuya de ses mains contre une muraille, se releva sur ses jambes, étendit le cou, & avala avec une peine incroyable. La déglutition étoit moins difficile lorsque la boisson étoit *tiede*. Jusqu'à quatre heures du soir il se promena, il vit l'eau *sans frémir*. Il étoit agité de nausées, de cardialgies & de vomissements quand il avoit avalé quelque chose; & lorsqu'il vouloit avaler, soit liquide, soit solide, il étoit obligé d'étendre les bras, disant toujours sentir monter quelque chose de l'estomac qui lui serroit le gosier.

8°. Pendant tout ce tems le pouls étoit fréquent & serré, le regard farouche, étonné. Sur les quatre heures on prépara tout pour le mettre dans le bain. Il vit l'eau, la toucha sans frémir, mais il eut de la peine à se déterminer à s'y plonger; il fut comme agité de convulsions, tous ses membres tremblerent. Il parvint à rester dans le bain un quart-d'heure en se bouchant le nez, & il y étoit assis tranquille. Il disoit que c'étoit l'*odeur* de l'eau qui lui faisoit mal, & quand il buvoit il se bouchoit aussi le nez, & alors il avaloit plus aisément.

9°. Au sortir du bain il monta dans sa chambre pour se coucher, mais il ne pouvoit rester une minute tranquille. Il enfonçoit son bonnet jusqu'au menton, disant que l'air lui faisoit mal. Il se regarda au miroir, & dit aux assistans, « je ne suis pas surpris que vous ayez peur de moi, cependant vous ne risquez rien; j'ai bien envie

envie de mordre, mais je me mordrai moi-même » : & il ſe mordoit en effet aux mains & aux bras.

10°. Sur les dix heures il avala un bouillon avec facilité, & mangea une pomme cuite. Une heure après on lui propoſa de changer de chambre, & il demanda qu'on l'enfermât, parce qu'il ne ſe ſentoit plus en état de réſiſter au deſir qu'il avoit de mordre : on eut peur ; on l'enferma : on entendit beaucoup du bruit dans ſa chambre, des hurlements ſemblables à ceux d'un chien ; il crioit qu'on fût l'étouffer. A une heure après minuit le bruit ceſſa. On ouvrit & on le trouva mort, étendu entre la muraille & ſon lit, avec des taches livides en divers endroits de ſon corps.

11°. Dans les dernieres vingt-quatre heures, il prit trois bols compoſés avec le cinabre, le muſc, le camphre & l'opium ; ce dernier à la doſe d'un grain. Son pouls a toujours été concentré, petit, ſerré comme l'on peint le pouls ſtomacal.

1°. Caſtinel, dont la plaie fut cicatriſée le dix-neuvieme jour, ſans avoir ſuppuré, quoiqu'on eut mis tout en uſage pour favoriſer la ſuppuration, fut auſſi traité par les frictions & les bols.

2°. Dès le troiſieme jour il eut un peu de mal de goſier ; le quatrieme la ſalivation commença, & elle a continué plus ou moins, pendant un mois, qu'ont duré les frictions & les bols.

3°. Le 22 Août on lui fit faire un voyage par un vent du nord, très-froid pour la ſaiſon. Il fut attaqué d'un mal de gorge, avec fiévre, toux, langue ſale, céphalalgie ; ce mal de gorge étoit, pour lors épidémique dans le lieu. La maladie ſuivit ſon cours à l'ordinaire, & ſe termina par des ſueurs & des ſelles bilieuſes, dans l'eſpace de neuf jours. L'appétit revint, la convaleſcence ne fut pas longue, & le voilà parfaitement bien au commencement de Septembre.

4°. Le 9 Septembre il n'a pas ſoupé. Le 10 il a mangé,

mais moins qu'à son ordinaire. Le 11 il n'a pas voulu boire, & il frémissoit toutes les fois qu'on lui en présentoit, & quand à force d'être prié, il buvoit, il disoit étouffer. Il ne pouvoit supporter la lumiere dans sa chambre, & on étoit obligé de l'ôter. Le même jour il se plaignoit qu'il avoit le bras gauche engourdi & douloureux. Il avoit les yeux égarés.

5°. Le 12, nuit tranquille sans dormir; le matin il a bu un demi-verre d'eau en tremblant. Journée tranquille, excepté dans les moments où on lui proposa de boire & de manger: car pour lors il cria, trembla, frémit. Le soir il ne put supporter la lumiere dans la chambre. Le 13, nuit encore tranquille, il a demandé à boire, & il a bu trois cuillerées d'eau toujours en frémissant. Le matin il a mangé un peu de soupe; la premiere cuillerée l'a fait frémir, puis il a continué de manger tranquillement. Dans la journée il a resté une heure dans le bain fort tranquille, mais il a tremblé en y entrant. Toutes les fois qu'on lui parloit de boire, il crioit, il étoit essouflé, son corps étoit agité, son visage devenoit rouge. Le même jour il s'est plaint d'avoir une petite bête dans les yeux, qu'il disoit passer d'un œil à l'autre. L'après-midi il n'a voulu ni boire, ni manger. Il a entré en convulsion, & bondissoit sur le lit toutes les fois qu'on lui en parloit: le bruit, la lumiere, tout l'épouvantoit; alors sa respiration devenoit gênée, son visage étoit rouge; ses yeux étoient féroces. Le Chirurgien, ayant peur d'être mordu, n'a pu le saigner. Le soir à onze heures, il a mangé un peu de viande.

6°. Dans la nuit du 14, il a été tranquille jusqu'à deux heures après-minuit. Il ne vouloit pas qu'on approchât de lui, & le Domestique fut obligé de rester à la porte. S'il approchoit, le Malade s'agitoit, bondissoit, crioit, frémissoit, étoit essouflé, au point que dans l'inspiration l'air entroit en sifflant dans la poitrine, & son regard étoit celui d'un furieux. Il n'a pas voulu de

lumiere : dans la matinée, il s'eſt laiſſé approcher ; mais lorſqu'il entendoit où voyoit quelqu'un marcher, il trembloit, frémiſſoit juſqu'à ce qu'on s'arrêtât : ſi je lui tâtois le pouls, aux approches de ma main il trembloit, & au moment que mes doigts le touchoient, ſon bras étoit agité de la même maniere qu'il arrive à quelqu'un qui entend le bruit d'une arme à feu ſans s'y être attendu, & qui treſſaillit de ſurpriſe. A ſon air & à ſa contenance on s'appercevoit qu'il étoit tout étonné de ce mouvement. Son pouls étoit petit, convulſif, ſans être trop fréquent.

7°. Pendant toute la journée il ſe plaignoit de ſes yeux. Il avoit toujours le bras engourdi. Quelqu'objet qu'on lui préſentât il frémiſſoit. Une branche de figuier qu'on lui remit pour ſe garantir des mouches, le fit trembler, & comme il voulut la prendre, & ſur-tout au moment qu'elle toucha ſa main, tout ſon corps fut ſinguliérement agité. Quand quelque mouche l'incommodoit, il la chaſſoit avec une agilité & une vîteſſe incroyable ; il étoit dans toutes ſes actions d'une vîteſſe ſans égale. Il n'a bu, ni mangé, ni uriné pendant toute cette journée du 14 ; & quand on lui parloit il avoit le regard farouche. Il conſervoit cependant la raiſon, & répondoit conſéquemment à tout ce qu'on lui diſoit.

8°. Dans la nuit du 14 au 15 le bruit ne l'incommodoit plus, il demandoit à boire ; il portoit la boiſſon à ſa bouche avec une ſi grande vîteſſe qu'il en répandoit la moitié, & toujours frémiſſant il ouvroit la bouche pour boire, avant que le verre fût aux lévres. Dans cette même nuit il a déliré ſur des objets indifférents. Dans la matinée il a vomi ; un lavement lui a fait rendre des matieres jaunes. Il a ſalivé prodigieuſement ; ſa bouche étoit quelquefois pleine d'une ſalive écumeuſe, qui paroiſſoit couler dans ſa bouche comme par jets. Dans ces moments il portoit un linge au viſage

pour la recevoir; car il ne crachoit pas. Il avoit toujours le regard farouche. Il demandoit à boire, il buvoit, mais toujours en frémiſſant.

9°. Il s'eſt plaint de douleurs de tête affreuſes. Il a demandé un bain, il s'impatientoit qu'il ne fût pas prêt. Il y eſt entré, & il en eſt ſorti en frémiſſant. Il n'a ceſſé depuis de grincer des dents. Ce ſymptôme a paru avec la ſalivation. Sur les dix heures, du 15, il a eu une ſyncope. Il a reſté un moment comme mort, ayant les yeux très-ſaillans & très-noirs. Il eſt revenu, il a mangé un œuf aſſez tranquillement; mais la boiſſon l'a toujours fait frémir. Juſqu'à trois heures il a été continuellement agité, ne trouvant point de bonne place, & demandant ſans ceſſe à boire & à changer de lit. A trois heures il a été pris d'une nouvelle ſyncope, & il eſt mort. On a remarqué qu'il a été froid tout de ſuite après ſa mort.

10°. Depuis le moment que ſon Hydrophobie ſe déclara juſqu'à ſa mort, chaque jour, à l'exception du troiſieme qu'il fut impoſſible de lui rien faire avaler; Caſtinel a pris pluſieurs bols avec le cinabre, le muſc, l'opium. Il a pris le bain, il a uſé des fumigations avec le vinaigre, de pluſieurs bols de camphre, & chaque ſoir des pilules de cynogloſe; il n'a jamais dormi un inſtant, quoique la doſe du narcotique eût été pouſſée juſqu'à dix grains, tandis que cinq grains des mêmes pilules faiſoient dormir une femme hiſtérique dans le même Hôpital.

11°. On lui a fait pluſieurs frictions ſur le cou avec l'onguent mercuriel. On lui a auſſi frotté le devant du cou avec un liniment, compoſé de laudanum & de camphre. Sa plaie n'a jamais changé de couleur, mais il diſoit y reſſentir de la douleur. Il n'a jamais perdu la raiſon, jamais il n'a eu envie de mordre ni de cracher ſur perſonne, & peut-être auroit-il été tranquille ſi jamais il n'avoit vu ni entendu perſonne. Car il l'étoit tout le

tems qu'on ne lui disoit rien, sur-tout qui eut rapport au boire & au manger.

12°. On voit par ce récit que les nerfs de ce malheureux étoient montés à un degré de sensibilité, le plus haut peut-être dont ils fussent susceptibles. Tout ce qui agissoit sur les organes de la vue & de l'ouie, & quelquefois sur celui de toucher le faisoit frémir & trembler. Le troisieme jour fut l'époque de la plus grande sensibilité; la vacillation de la lumiere, l'agitation de l'air, occasionnée par le mouvement des personnes qui approchoient de lui, le jettoient dans un état convulsif. Les hypnotiques, à haute dose, n'ont jamais pu diminuer cette sensibilité.

13°. Dans l'histoire de Castinel, un fait digne de remarque, c'est que dans le tems qui s'est écoulé depuis la morsure jusqu'à l'Hydrophobie, cet enfant ayant été attaqué de la fiévre angineuse, qui pour lors étoit épidémique, la fiévre ait suivi son cours; & se soit heureusement terminée par des selles & des sueurs critiques, comme dans les autres Malades; si le virus hydrophobique avoit été alors dans le sang, n'auroit-il pas dû, ou éclater, ou être altéré & dompté, ou enfin, être expulsé par les selles & les sueurs? Point du tout, c'est après une convalescence courte, après le rétablissement parfait de la santé & le retour de l'embonpoint, que l'Hydrophobie paroît. Comment donc veut-on préserver de l'Hydrophobie par des remèdes intérieurs dans un cas où le virus rabifique n'existe pas encore dans le sang ni dans les humeurs (*a*)? Voilà les seules réflexions que je me permette: venons au troisieme sujet.

1°. Joseph a usé des bols, des frictions & des bains comme les autres, il n'a éprouvé aucune incommo-

(*a*) On trouve une réponse à cette objection embarrassante dans mon Mémoire, Partie I. Art. *Cause secondaire*, & Partie II. Art. *Prémunir le corps contre l'impression du venin.*

dité jusqu'au 26 Juillet. Ce jour là il commença à saliver, mais en très-petite quantité, & les gencives étoient à peine gonflées. Les remèdes mercuriels furent continués jusqu'à ce qu'il eût pris vingt bols de six grains de mercure doux chacun, & trente frictions pour chacune desquelles on employoit un gros d'onguent mercuriel.

2°. Ses plaies suppurerent prodigieusement, & pendant plus d'un mois, à l'aide des cantharides, dont on les saupoudroit de tems en tems. Il a été préservé, est-ce par le mercure? Je ne le crois pas. Est-ce par la suppuration? Je le croirois, si j'étois certain que le chien eût mordu Joseph, de maniere à lui communiquer la Rage. J'ai dit qu'il fut mordu à travers la chemise, mauvaise à la vérité; mais il se peut fort bien que la bave du chien ait resté contre le linge, & qu'elle n'ait touché ni les téguments ni la blessure. Bien des Médecins ne douteroient point qu'ils n'eussent sauvé cet enfant, s'ils l'avoient traité; c'est ainsi que nous avons une grande quantité d'Observations sur des gens préservés de la Rage, par le mercure, tandis qu'il est possible que le mercure n'ait préservé personne.

REMARQUES.

Les Observations de M. Empereur offrent un vaste champ aux réflexions. Sous les yeux de ce Médecin, le malheur même devient instructif.

1°. D'abord quel tableau pittoresque de la Rage & de ses fureurs, que le portrait du malheureux Cuisinier, voulant boire & ne le pouvant pas. Quel spectacle affreux! On frémit à la peinture des efforts qu'il faisoit pour avaler une goutte d'eau.

2°. La description des symptômes terribles dont cet infortuné fut agité, nous manifeste quel est leur carac-

tere. On ne voit en lui & en Castinel que spasme, éréthisme, convulsion, ou leurs effets; & dans le tableau les principaux traits de Rage, la dépeignent comme une maladie vraiment convulsive, telle que Nugent l'a cru, & moi après lui (*a*).

3°. Le sort déplorable du Cuisinier & de Castinel, est plus que tout un sujet de réflexions. Malgré les secours abondants, promptement & constamment administrés, par un Médecin dont les talents sont connus; ils périssent de la Rage l'un & l'autre dans le cours du traitement. Jamais le mercure, ce semble, n'a été employé plus à propos, plus vigoureusement, plus assidument, mais aussi jamais plus inutilement. Pour disculper ce remède, on ne peut pas dire qu'il ait été mis en usage trop tard, trop peu de tems, ou trop peu abondamment. Appliqué en frictions, pris dans des bols, depuis les premiers jours de la blessure jusqu'à celui de la mort, ce remède a produit sur le corps une action vive, qui s'est déclarée par une salivation continuelle & prodigieuse. Mais à quoi tout cela a-t-il abouti? au trépas. Un événement semblable vient d'arriver à l'Hôtel-Dieu de Paris, sous les yeux de M. Majault (*b*), Médecin de cet Hôpital.

4°. Il est donc vrai, il ne l'est que trop, *que le mercure n'est point le spécifique* (*c*) *de la Rage*, le préservatif assuré contre cette maladie. S'il est triste de renoncer aux idées flatteuses qu'on s'étoit formées de la vertu souveraine de ce remède, il le seroit bien plus d'être de nouveau, & toujours trompé par des espérances illusoires; quelquefois le préjugé s'oppose au crédit que méritent des remèdes nouveaux, mais efficaces; plus souvent il soutient la réputation de ceux qui se sont malheureusement acquis une célébrité de mode, & cette

(*a*) §. XII. XXI. XXIV. Voyez aussi Journal de Méd. Tom. XLIX. p. 165.

(*b*) Journal de Méd. T. LVIII, p. 57.

(*c*) §. LXIII.

double prévention est également nuisible aux progrès de l'Art. La confiance qu'on nous a inspirée pour le mercure, exclusivement à tout autre remède anti-lysse, n'a-t-elle pas été, & n'est-elle pas encore un obstacle à des découvertes utiles ; découvertes qu'on ne cherche pas à faire dans l'idée que le spécifique de la Rage est trouvé (*a*)?

5°. Je ne suis pas surpris qu'après avoir été, deux fois en même-tems, trahi si cruellement par le mercure, M. Empereur se méfie de son efficacité, au point de dire que *peut-être jamais* ce remède n'a *préservé* personne de la Rage ; mais je ne puis souscrire à une décision si rigoureuse. Le mercure, sans être spécifique, peut être utile (*b*) ; l'exemple de Joseph semble en fournir une preuve. Il est croyable que les frictions mercurielles, conjointement avec l'abondante suppuration de la plaie, ont écarté un danger, sinon certain, assurément bien vraisemblable. Au reste, j'ai exposé mes raisons, pour & contre le mercure, aux paragraphes LIV. LVIII. LIX. LX. LXII. XCVIII.

6°. Il est donc vrai encore qu'une salivation même prodigieuse est inutile, insuffisante pour prévenir l'Hydrophobie, & qui plus est nuisible. Je suis autorisé à le dire par plusieurs faits, & même, ce me semble, par l'événement arrivé à Saint-Saturnin. Joseph, traité par la même méthode que les deux autres, mais qui n'a point, ou très-peu salivé ; Joseph, dis-je, est le seul des trois qui ait été garanti. La salivation (je suis obligé de me répéter) n'est qu'une évacuation symptomatique (*c*); jamais elle n'a fait crise : jamais elle n'est plus abondante que lorsque le mal est à son comble. La (*d*) femme de Sisteron inondoit le lit de sa bave ; Castinel dardoit la salive de sa bouche comme par jets ; le

(*a*) §. CII.
(*b*) §. LXIII.
(*c*) §. XXXII.
(*d*) Observ. 3e, n° 8.

Vieillard (*a*) qui vouloit mordre Lister, répandoit par la bouche une grande quantité de salive; cette excrétion abondante a-t-elle, je ne dis pas guéri, mais soulagé le moins du monde les Malades? Non, elle ne s'est montrée, elle n'a augmenté qu'à mesure que la maladie alloit en empirant, & inclinoit à la mort: sont-ce là des marques d'une évacuation critique, ou plutôt ne sont-ce pas des caractères certains d'une excrétion symptomatique? N'ai-je donc pas eu raison de comparer la bave de l'Hydrophobe à celle de l'Epileptique (*b*), de soutenir qu'elle n'est pas plus critique que l'écoulement de la gonorrhée (*c*), & que tenter la guérison de l'Hydrophobie par la salivation, ce seroit donner dans la même erreur, que si l'on prétendoit guérir la vérole en provoquant le flux de la gonorrhée.

7°. Cependant on annonce des guérisons étonnantes, opérées par des frictions mercurielles excessives, & rapprochées fort près les unes des autres sur des Hydrophobes désespérés; je ne porterai aucun jugement sur ces guérisons; que pourrois-je en dire? Des faits ne peuvent être détruits par des raisonnements, pas même par d'autres faits. Il faut laisser l'expérience corriger l'expérience, & le tems apprécier la valeur de ces Observations. Attendons, & tout s'éclaircira, *Medecina temporis filia.* Cependant je fais des vœux sinceres pour que cette méthode, dans les cas où elle sera de nouveau employée, ait l'efficacité qu'on lui attribue. Je m'en réjouirois comme homme, & comme Médecin; & loin d'avoir honte de chanter la palinodie, je m'empresserois alors d'exalter la vertu anti-lysse (*d*) du mercure, avec

(*a*) *Quinto ab insultu die salivam plurimam ex ore profundens, interiit.* List. de Hyd. Observ. 7.

(*b*) §. XXXIII.

(*c*) §. LXIII.

(*d*) Ce minéral, un des remèdes les plus précieux qu'emploie la Médecine, a peut-être bien des propriétés encore inconnues, que le tems découvrira, sans que nous puissions les soupçonner. Auroit-on jamais cru qu'un tel remède pût être un anti-spasmodique plus propre

une ſatisfaction incomparablement plus grande que je n'en ai maintenant à la déprimer.

OBSERVATION SIXIEME,

Extraite d'un Mémoire à conſulter qui m'a été préſenté.

1°. M. L'AVOCAT CH*. Subdélégué de l'Intendance à R**, avoit un petit chien, qui fut mordu par un autre chien enragé. Il refuſa de le faire tuer, & il ne put s'y réſoudre, même après que ſon chien l'eût mordu, le 7 Septembre 1781, à la partie inférieure de la jambe gauche, préciſément ſur le tendon d'achille. Le ſurlendemain, 9 du même mois, comme ſon chien paroiſſoit avoir quelqu'embarras dans le goſier, il s'imagina que ce pouvoit être un corps étranger engagé dans cette partie. En conſéquence il inſinua ſa main le plus avant qu'il put dans la gueule du chien, pour enlever ce prétendu corps étranger, & cette manœuvre aboutit à recevoir de la dent du chien une légere eſcoriation au poignet, qui rendit quelques gouttes de ſang. L'une & l'autre bleſſure ſe guérirent promptement & facilement, ſans l'application d'aucun topique. Cet homme d'un caractère difficile, s'obſtina à ne vouloir faire aucun remède, toujours dans la prévention, que ſon chien, & celui qui l'avoit mordu n'étoient point enragés. Six mois ſe paſſerent ſans qu'il eût à ſe repentir de ſon obſtination; mais le moment cruel du regret ne tarda pas davantage. Le ſamedi 9 Mars 1782, fut le jour fatal.

2°. M. Ch*. avoit paſſé toute la journée en partie de plaiſir, il avoit dîné aux nôces ſplendides d'un de ſes

que tout autre à diſſiper le tétanos? C'eſt cependant ce que l'expérience a appris à MM. Monro, de la Roche, Dubouei, &c. Voyez J. de Méd. T. XL. XLII & XLV.

parents, & avoit été un des convives les plus gais; après le repas il avoit joué dans la même société jusqu'à l'heure du souper. Rentré chez lui, il prit peu de chose; ensuite il fut passer la soirée chez une Dame où il resta jusques sur les dix heures. En sortant de-là il se plaignit à quelques personnes, qui se retiroient avec lui, d'un peu d'irritation à la gorge, leur disant qu'étant sujet à cette incommodité il ne s'en inquiétoit pas.

3°. Rentré chez lui, il écrivit jusqu'à environ minuit, heure à laquelle il se coucha. La difficulté de respirer & d'avaler avoit augmenté. On ne sait s'il put dormir; sur les quatre heures du matin, le mal empirant, il sonna pour appeller sa domestique, qui, à cinq heures, fit venir le Chirurgien de la famille qui étoit son parent; celui-ci le saigna du bras, mais on ne lui tira que quelques onces de sang.

4°. A huit heures le Malade se trouva dans un état pire, & on appella M. le Médecin B**. oncle du Malade, qui ordonna une saignée du pied. Le mal continua d'empirer; M. R***. Médecin, qui jouit dans ces cantons d'une réputation justement méritée, se trouvant par hazard dans la Ville, fut appellé en consultation. On trouva le Malade sans fiévre; on fit apporter une chandelle & une cuiller pour examiner l'état du gosier. A l'approche de la chandelle & à la vue d'un gobelet plein d'eau, le Malade frémit, s'agita, s'écriant qu'on ôtât cela de sa présence. Cependant, en lui fermant les yeux, on vint à bout de lui faire ouvrir la bouche, & cet examen ne procura pas de grandes lumieres. Mais le souvenir de la morsure que M. Ch*. avoit reçue, donnant des soupçons de Rage, que les symptômes actuels changeoient en certitude, il fut décidé que cet infortuné étoit enragé.

5°. Cependant lorsque M. le Médecin B**. fut appellé, M. Ch*. quoique avec difficulté buvoit de l'eau; il en étoit de même au moment que M. le Méde-

cin R***. le visita. Jusqu'alors il n'avoit paru que de légeres irritations dans le genre nerveux ; mais sur les dix heures la scène devint plus terrible, & les convulsions furent portées au plus haut période. Néanmoins, dans l'intervalle des accès, il continua de boire, mais peu. Il disoit lui-même qu'il n'avoit point de répugnance pour la boisson, qu'il boiroit volontiers, mais qu'il étoit menacé de suffoquer toutes les fois qu'il avaloit quelque chose.

6°. Vers le midi il eut des moments de fureur. Il prit un pédiluve, & il n'eut pas laissé un demi-quart-d'heure les pieds dans le bain, qu'il se trouva beaucoup mieux.

7°. Sur les trois heures, comme on tardoit un peu trop à lui donner à boire, il en demanda lui-même ; il but ce qu'on lui présenta, & se plaignit de ce qu'il n'y en avoit pas assez. On lui prépara un bain qu'il demanda également, & y entra lui-même, ne donnant aucune marque d'*horreur* pour ce liquide, il se plaignoit seulement que l'eau du bain étoit trop chaude, qu'il se brûloit ; on ajoûta de l'eau froide, & il ne dit plus rien. Il éprouva dans le bain des mouvements convulsifs, comme il en éprouvoit dans le lit, & il demeura dans l'eau près d'une heure. Au sortir du bain, on lui fit prendre des bols avec le cinabre & le musc, qu'il avala sans beaucoup de répugnance.

8°. Sur le soir, les forces commençant à s'affoiblir, il parut moins agité, & plus maître de lui-même. Il demanda à voir son pere ; on lui dit que sa situation l'avoit rendu malade. Il demanda le Curé, se confessa, reçut l'extrême-onction, répondant aux Prieres de l'Eglise.

9°. A une heure après minuit, du lundi au mardi, il parut des signes d'un prochain trépas. Le Malade rendit, par la bouche & par le nez, une quantité assez considérable de sang noir ; une demi-heure après il sortit

du ſang de même qualité, par les mêmes endroits, & cet infortuné mourut un inſtant après, dans un aſſoupiſſement léthargique, qui avoit commencé après ſa premiere hémorrhagie.

10°. Après la mort ſon corps parut méconnoiſſable, par une eſpece de noirceur qui en rendoit l'aſpect hideux.

11°. M. Ch*. étoit âgé de trente-deux ans; il étoit d'un tempérament bilieux, d'un caractère vif & ardent, d'un humeur bruſque & colère.

12°. Ce triſte événement jetta la conſternation dans la Ville, non-ſeulement par conſidération pour ce malheureux & ſes parents, mais encore par les alarmes, dans leſquelles furent beaucoup de gens qui avoient eu avec cet infortuné des relations immédiates, les plus intimes, peu de tems avant ſa cataſtrophe; les uns avoient mangé avec lui, & bu avec le même verre, dans des parties de chaſſe. Un autre avoit couché dans le même lit avec lui. La veille de ſon Hydrophobie, trois perſonnes du ſexe avoient été chez lui manger, boire, folâtrer. Ce jour même il preſſa avec les dents le bras d'une Demoiſelle avec qui il danſoit; & qui plus eſt, le ſamedi au ſoir, ſix heures avant ſon Hydrophobie déclarée, il avoit habité deux fois avec une perſonne du ſexe. Tous ces gens & leurs parents étoient dans les plus vives frayeurs.

13°. Je fus conſulté par une perſonne de l'Art. Je me hâtai de donner mon avis; il tendoit à calmer des craintes qui ne me parurent pas fondées: cependant les cas étoient trop multipliés & trop importants, pour que je vouluſſe compromettre la vie de tant de perſonnes à ma ſeule déciſion: j'eus recours à la Société Royale. Elle voulut bien m'adreſſer un rapport fait en conſéquence par MM. Andry & Thouret; & ce rapport favorable rendit la tranquillité

aux personnes intéressées, & au Public alarmé sur leur sort (a).

REMARQUES.

Voilà une nouvelle preuve que les blessures les plus légeres faites à nud, ne sont pas les moins dangereuses, & une nouvelle leçon, que dans ces cas, la moindre égratignure, mérite la plus sérieuse attention, & un emploi prompt des remèdes les plus efficaces.

Voilà encore un nouveau témoignage, que le levain de la Rage peut rester pendant plusieurs mois, sans effet sensible dans la plaie où la morsure de l'animal l'a déposé : & cela est d'autant plus remarquable dans le cas présent, qu'il s'agit d'un homme vigoureux, à la fleur de l'âge, d'un tempérament chaud & bilieux, & d'un caractère violent, toutes circonstances qui auroient dû, ce semble, concourir à hâter le développement du venin, qui pourtant n'eut lieu que six mois après la morsure.

Le moment où ce développement arriva est très-remarquable. Ce fut à une époque où le jeune homme se livra sans modération, & dans le même jour aux plaisirs de la table, de la danse & de la débauche. Ce fut la réunion de ces trois excès qui décida, en quelques instans, l'effet meurtrier d'un venin, qui depuis six mois restoit renfermé dans la blessure. Ces causes déterminantes ont-elles donné au venin plus de virulence qu'il n'en avoit ? Non, mais elles ont produit dans le corps une telle révolution, qu'il en est résulté un degré excessif de sensibilité dans la fibre animale. Dès-lors cette fibre, qui, jusqu'à ce moment d'éréthisme, avoit été insensible au stimulus du venin rabieux, deve-

(a) Cependant la plupart de ces personnes, par surabondance de précaution, continuerent le traitement prophilactique, qui leur avoit été conseillé par quelques gens de l'Art. Toutes ont été exemptes du malheur qu'elles redoutoient.

nue plus susceptible d'impression, a commencé à en ressentir les effets irritants, & la naissance de l'Hydrophobie n'a eu lieu que lorsque le germe du venin rabifique a été comme fécondé par le concours de cette cause secondaire, sans laquelle le développement de la Rage n'auroit pas encore eu lieu, & peut-être jamais. Voyez ce Mémoire, article Cause secondaire, §. XXV & suivants.

Jamais, même dans les plus forts paroxismes de Rage, ce jeune homme n'a eu horreur de l'eau. Il s'est expliqué plusieurs fois sur ce sujet, de maniere à ne point laisser de doute. La vue de l'eau ne lui faisoit aucune peine, il la voyoit même avec plaisir ; il buvoit & desiroit de boire davantage, mais il ne le pouvoit qu'avec une grande difficulté, & en avalant il se sentoit prêt à suffoquer. Il est donc vrai, ainsi que je l'ai avancé (*a*), que l'Hydrophobie, ce singulier symptôme familier aux enragés, n'est pas cependant un symptôme essentiel à la Rage ; il est donc vrai aussi, que l'Hydrophobie est un effet secondaire (*b*) de l'angine spasmodique, & que le dégoût pour la boisson ne vient que des tourments que les Hydrophobes éprouvent, ou ont éprouvé en buvant, & qui font plus ou moins d'impression sur leur esprit.

OBSERVATION SEPTIEME,

Communiquée par M. Salvator, Docteur en Médecine.

1°. DANS le mois de Mai 1781, le sieur Icard, Fermier de Payerols, fut mordu au talon par un chien qu'on disoit enragé. Icard fut fort affecté de cette morsure, & deux ou trois jours après il eut des mouvements convulsifs qui revenoient par intervalles. On

(*a*) §. XV. XVIII. XIX. XX. XXI.
(*b*) Ibid.

lui voyoit un air troublé, & comme égaré: cependant il raisonnoit très-bien lorsqu'on lui parloit de ses affaires; mais s'il étoit livré à ses réflexions, ou si on venoit à parler de son mal, on voyoit son visage changer de couleur & de figure.

2°. Je fus consulté, & je conseillai de faire des scarifications à la plaie, de la tenir ouverte & suppurante le plus long-tems qu'on pourroit, & j'envoyai au Chirurgien les Recherches sur la Rage de M. Andry, pour qu'il y trouvât une regle de conduite. Je ne pus aller moi-même auprès du Malade.

3°. Il fut traité par les bains, par quelques frictions, & par l'usage du musc combiné avec le camphre & le nître; & l'on eut soin d'entretenir la plaie ouverte pendant quelque tems. Ce Malade n'a éprouvé aucun symptôme d'Hydrophobie, n'ayant jamais eu de dégoût pour les liquides, ni fait de difficulté d'avaler la boisson.

4°. Il n'est pas assuré que le chien fût enragé, ou pour mieux dire, il a été prouvé depuis qu'il ne l'étoit pas. M. le Prieur de Malijay, mordu par le même chien, n'a fait aucun remède, & n'a éprouvé aucunes suites de la morsure. Ce même chien mordit encore à Payerols un chien qu'on a gardé à vue, & auquel il n'est rien survenu. Icard n'a été mordu qu'après M. le Prieur, & après le chien de Payerols. D'autres chiens furent également mordus, mais tous furent mis à mort par une prudente précaution.

5°. Les symptômes convulsifs que le sieur Icard éprouva, ne doivent être attribués qu'à la frayeur causée par la morsure du chien, & à l'épouvante dans laquelle il étoit de devenir enragé.

REMARQUES.

Il est possible que les nerfs & les tendons, atteints par la dent de l'animal, aient influé par leur irritation

à

à occaſionner les mouvements convulſifs. On ſait combien de bleſſures au talon & à la plante des pieds, ſont facilement ſuivies de ſpaſmes univerſels; ſur-tout dans les pays méridionaux, où une ſimple piquûre dans ces parties produit un tétanos mortel. Cependant je penſe, ainſi que M. Salvator, que tous les ſymptômes dont le ſieur Icard fut affecté, étoient dûs à ſa frayeur. M. Aſti (a) nous a conſervé l'obſervation d'un homme, en qui la crainte d'être Hydrophobe, produiſit une Hydrophobie paſſagere; & j'ai vu la même crainte exciter des ſymptômes analogues à ceux de l'Hydrophobie commençante: voici un fait arrivé l'année derniere au mois de Mars.

OBSERVATION HUITIEME.

1°. M. L**, jeune homme de vingt-cinq ans, fatigué depuis plus de ſix mois de vapeurs, & d'une douleur fixée à l'hypocondre droit, pour leſquelles je lui faiſois des remèdes, vint un ſoir me conſulter; il avoit le viſage blême, l'air conſterné, le regard mal aſſuré: il s'aſſit près de moi avec la contenance d'un homme déſolé. L'état où je voyois ce jeune homme, d'une phyſionomie, d'un caractère aimable, me toucha juſqu'à l'attendriſſement. Je lui demandai, avec le ton de l'amitié, d'où lui venoit ce redoublement de mélancolie; ah! Monſieur, me dit-il, en verſant des larmes, je ſuis perdu, ſi vous n'avez pitié de mon état. Je crains de devenir enragé, raſſurez-moi, ou ſi cela ſe peut, guériſſez-moi; il ſe tut un moment, puis reprenant ſon diſcours, il m'apprit, mais ſous le plus grand ſecret, que trois ans auparavant il avoit été mordu à la main par un chien inconnu, qu'il ſe doutoit être enragé. Que pendant quarante jours il avoit été dans la plus vive alarme, ſans oſer le confier à perſonne, crainte qu'on ne le raillât; que ce terme paſſé il avoit oublié, &

(a) Recherch. d'Andry, pag. 14.

ſes craintes & la morſure qui les avoit cauſées; mais que ces jours derniers ſe trouvant préſent à une converſation où il étoit queſtion de chiens enragés, une perſonne de l'Art avoit dit que le venin de la Rage pouvoit reſter pendant pluſieurs années dans l'inaction, pour ſe développer dans la ſuite, même après dix ans.

2°. Ces paroles firent une impreſſion ſi vive, ſi forte ſur ſon eſprit, qu'à l'inſtant même il en avoit été étrangement troublé, & que depuis, ſans ceſſe occupé de cette idée dont il ne pouvoit ſe débarraſſer, il en avoit perdu le ſommeil & l'appétit; il ne ſe ſoucioit plus de manger, encore moins de boire, & dans vingt-quatre heures il n'avoit pas avalé une goutte d'eau, ce qui ne l'avoit pas empêché d'uriner copieuſement.

3°. Mais ſa plus grande peine étoit, que depuis le matin il reſſentoit à la main mordue une douleur ſourde, qui s'étoit étendue par-tout le bras, lui cauſoit un ſentiment d'inquiétude dans cette partie, & il ſentoit que cette douleur commençoit à lui ſaiſir la gorge. Il voyoit bien, diſoit-il, que c'étoit-là le prélude de la Rage, qui alloit enfin ſe déclarer.

4°. Plus d'une fois je l'avois vu grandement alarmé par les différents ſymptômes de ſa maladie, mais jamais ſi déſolé, ſi conſterné. Je parvins difficilement à le guérir de ſa peur; mais enfin mon air tranquille, mon ton aſſuré, & ſur-tout le refus de lui preſcrire aucun remède diſſiperent ſon effroi: quelques jours après il me revit, & fut le premier à badiner de ſa terreur panique.

OBSERVATION NEUVIEME.

1°. Au mois d'Octobre 1781, dans la ville d'Aix, en Provence, un Manœuvre-Maçon, âgé de ſeize à dix-ſept ans, fut mordu à la jambe nue, par un chien enragé qui lui fit deux bleſſures, une deſquelles étoit aſſez conſidérable. Elles furent guéries en quatre ou cinq jours,

au moyen du vin chaud avec lequel on les pansoit.

2°. Ce jeune homme fut calme jusqu'au quarante-quatrieme jour de la morsure. On s'apperçut alors qu'il n'étoit pas dans un état tranquille ; mais ce ne fut que douze jours après, au cinquante-sixieme jour depuis qu'il avoit été mordu, que l'Hydrophobie se déclara.

3°. L'orage s'annonça par une douleur vive à la jambe mordue, & à la cuisse du même côté, suivie d'une tension spasmodique, qui de la blessure s'étendoit par la cuisse jusqu'à l'aîne : dès-lors l'Hydrophobie se manifesta par le refus de boire, & par le frémissement que la vue de l'eau causoit à ce jeune homme. Il avoit des moments de paroxisme, & des moments de tranquillité.

4°. M. Tabari, Docteur en Médecine, & un des Médecins de l'Hôpital Saint-Jacques de la ville d'Aix, fut appellé auprès du Malade, qui refusa de boire, & qui, à l'aspect de l'eau, trembla, frissonna, & fut saisi de convulsions à la mâchoire inférieure. Ce Médecin conseilla aux parents de le mener à l'Hôpital Saint-Jacques, où il se proposoit de le visiter, & de le traiter de concert avec quelques-uns de ses Confreres. On refusa de l'admettre dans cet Hôpital, & il fut dit aux parents de s'adresser à MM. les Consuls d'Aix, Procureurs du pays. Ce malheureux fut ainsi conduit de sa maison à l'Hôpital, de l'Hôpital à l'Hôtel-de-Ville, parcourant les rues d'Aix, sans donner aucun signe de Rage ; & il fut présenté à MM. les Procureurs du pays, qui ordonnerent de le remettre aux soins de M. Roure, Maître en Chirurgie, pour être traité aux dépens de la Ville.

5°. M. Roure trouva ce jeune homme ayant une tension générale dans les nerfs, avec spasme & douleur, depuis la partie mordue jusqu'à l'aîne du même côté. Il ne pouvoit boire, il ne pouvoit même regarder l'eau sans frémir : le cas étant pressant, on se décida à le traiter

par des frictions mercurielles à forte dose. On en fit deux encore le même jour ; l'une tout le long de la jambe mordue & de la cuisse, & l'autre sur la nuque, les vertebres du col & l'omoplate. Pour chacune de ces frictions on employa trois dragmes d'onguent mercuriel.

6°. Ces frictions parurent soulager considérablement le Malade, sur-tout la derniere. Après l'avoir reçue il recouvra assez de liberté dans la déglutition, pour boire & pour avaler, mais non sans quelque difficulté. On lui donna un lavement, où l'on avoit mis de l'alkali volatil; on lui fit prendre un bol composé de camphre, de nître & de musc. Le Malade se coucha, & fut tranquille pendant cinq à six heures. On se promettoit sa guérison, mais au moment qu'on se flattoit le plus, il mourut.

Je tiens les principaux détails de cette Observation de M. d'Arluc, savant Professeur en Médecine, de la Faculté d'Aix.

REMARQUES.

Joseph, à Saint-Saturnin, & le Manœuvre-Maçon à Aix, sont mordus l'un & l'autre à la jambe : celui-ci meurt de la Rage, celui-là en est exempt. D'où vient cette issue différente? C'est que la morsure du premier fut faite à travers les bas, & pendant plus d'un mois les plaies suppurerent prodigieusement, & qu'au contraire le Manœuvre fut mordu à la jambe nue, & que ses blessures furent imprudemment fermées, & guéries en quatre ou cinq jours. Ces deux exemples concourent également, l'un par le bon événement & l'autre par le mauvais, à prouver combien il est important de ne point laisser cicatriser (*a*) trop tôt la blessure, & de la faire suppurer abondamment & long-tems.

(*a*) Voyez mon Mém. §. L. LI. LII.

Ces exemples confirment auſſi, ce que nous ſavions, par une multitude d'Obſervations, que les plaies faites à nud ſont les plus dangereuſes. Seroient-elles les ſeules dangereuſes ?

Le ſerrement convulſif de la mâchoire mérite d'être remarqué. C'eſt un ſymptôme qui annonce une nouvelle conformité (*a*), entre l'accès de Rage & le paroxiſme épileptique.

Dès que l'Hydrophobie eſt déclarée, le traitement mercuriel ne guérit point le Malade. Les frictions, loin de ſoulager, irritent le mal; & l'Hydrophobe périt communément en douze heures. Tel eſt le ſentiment de M. Moreau (*b*), & le réſultat de ſon expérience dans le traitement de cette maladie à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il n'exiſte que trop d'Obſervations qui confirment cette déciſion. La mort du Manœuvre en offre une nouvelle preuve, & les frictions adminiſtrées à doſe forte & réitérées, n'ont point empêché qu'il ne ſoit mort de la Rage vingt-quatre heures après l'Hydrophobie déclarée.

Les frictions, il eſt vrai, ont paru le ſoulager. On l'a cru ainſi en ſuivant la maxime fautive *poſt hoc ergo propter hoc*. Dans le fait, il n'eſt arrivé au Manœuvre que ce qui arrive à beaucoup d'Hydrophobes lorſqu'ils touchent à leur fin. Preſque toujours le retour du calme, de la tranquillité, de la raiſon, & notamment de la facilité plus ou moins grande à boire & à manger, ſemble donner un eſpoir de guériſon; mais c'eſt préciſément alors que le Malade meurt. Les exemples en ſont ſi nombreux, qu'il ne feroit pas poſſible de les rapporter tous. Il ſuffit de ceux qu'offrent les précédentes Obſervations.

1°. Six heures avant ſa mort, le Cuiſinier de Saint-

(*a*) Journal de Méd. Tom. XXXIX.
(*b*) Rech. d'Andry, pag. 156. Voyez mon Mém. §. XCIX.

Saturnin avala un bouillon avec facilité, & mangea une pomme cuite.

2°. Peu de moments avant ſa mort, Caſtinel mangea un œuf aſſez tranquillement.

3°. M. Ch*. à midi, eut deux accès de fureur. Il prit un pédiluve, tout ſe calma. Il demanda à boire, but avec plaiſir, tout ce qu'on lui préſenta, & ſe plaignit qu'on ne lui en donnoit pas aſſez. Eſt-ce le pédiluve qui a produit ce ſubit amendement? Non; mais telle eſt la marche de la maladie, que la plupart des ſymptômes, & ſur-tout l'Hydrophobie, ſe calment, ou même diſparoiſſent dans les dernieres heures de la vie. En effet, quelques heures après M. Ch*. n'étoit plus.

D'après ces exemples, il me ſemble qu'on n'eſt pas fondé à faire honneur aux frictions mercurielles d'un ſoulagement qu'on obſerve à la même époque de la maladie, dans d'autres Hydrophobes qui ne le doivent point à de telles frictions, ſoulagement infidele, indice d'une gangrene (*a*) interne, & d'une mort prochaine. L'hiſtoire de Courchet nous a appris que l'on n'a rien de bon à attendre de ce calme trompeur.

Le malheureux Courchet (*b*) ſe couvre le corps d'onguent mercuriel, au milieu de cris, de jurements, de mouvements extraordinaires. Après la friction, il paroît tranquille; une demi-heure après il eſt pris d'un nouvel accident, avec vomiſſement de glaires verdâtres. L'horreur de l'eau diminue tout-à-coup. Il voit ſon épouſe manger & boire, ſans averſion, ſans crainte des liquides. Il ordonne qu'on lui prépare à ſouper, aſſurant qu'il boira à ſon tour; en attendant il ſe couche pour repoſer quelques moments, ſe couvre la tête du drap, & tandis que ſes parents ſe flattoient de le voir bientôt manger & boire, ce qu'il n'avoit fait depuis trois jours, il étoit déja mort ſans qu'on s'en fût apperçu.

(*a*) Voyez §. XXXIV.

(*b*) Journal de Méd. Tom. III. Obſ. de M. d'Arluc.

Une Obſervation (*a*) de M. Bonafos, Médecin de Perpignan, nous offre une autre preuve d'infidélité de ce prétendu ſoulagement. Un Médecin de ſes amis, eſt appellé auprès d'un Malade qui étoit dans les derniers degrés de ſa Rage. Il ordonne des frictions mercurielles; auſſi-tôt qu'elles furent faites, l'horreur de l'eau ceſſa. Le Malade but ſans peine & ſans répugnance, les liquides qu'on lui préſenta. Il mourut cependant bientôt après, des ſuites de l'inflammation gangreneuſe de différents viſcères.

Si le mercure influe dans ce ſoulagement funeſte, ce ne peut être qu'en hâtant la gangrene (*b*), qui précipite la mort du Malade, & dans ces triſtes moments la liberté d'avaler recouvrée, loin d'être un ſigne favorable, doit être regardée comme un indice mortel; tel eſt du moins le jugement qu'en portoit Avicenne: il dit que les Enragés périſſent lorſqu'ils peuvent boire. *Avicennus* (*c*) *dicit Rabidos, aquam bibentes, perire.*

OBSERVATION DERNIÈRE (*d*).

1°. LE 19 Juillet 1781, un gros chien étranger vint jetter l'alarme dans Manoſque. Le chien, à ce qu'on a ſu depuis, appartenoit à une ferme, appellée les *Perdigoris*, ſituée dans le Terroir de Beaumont, à deux lieues de Manoſque. On ne s'étoit point apperçu dans la maiſon que ce chien fût malade, excepté le matin de ce jour-là qu'il refuſa de boire & de manger, & qu'il s'enfuit de lui-même hors du logis. Il étoit habitué à ſuivre ſon Maître, lorſque celui-ci venoit faire des

(*a*) Recherches d'Andry, pag. 119.
(*b*) Mon Mém. §. XCIX.
(*c*) Capivacc. Meth. pract. L. VII, pag. 1216.
(*d*) A ces Obſervations doivent être jointes celles que j'ai rapportées dans mes Obſervations ſur la vertu de la valériane dans l'Epilepſie, la danſe de St. Witt, & la Rage. Journal de Méd. Tom. XLIX, pag. 171.

emplettes à Manosque. Il prit le chemin de cette Ville, où il arriva vers midi. Près d'y entrer, il trouva le sieur Aymard, Maître Charron, il saisit son tablier avec ses dents, le secoua, & le laissa sans le mordre.

2°. Il entra dans la Ville par la porte de la Sonnerie, parcourut la grande rue, mordit chemin faisant quelques chiens. Parvenu auprès de la Paroisse Saint Sauveur, il jetta par terre le fils du sieur Desergues, Maître Tailleur d'habits, & le mordit cruellement à la joue gauche. Cet enfant, âgé de quatre ans & demi, étoit debout tranquillement devant la porte de sa maison, lorsque le chien, sans être provoqué, se jetta sur lui. L'animal continuant son chemin sans s'arrêter, parcourut la Ville du midi au septentrion, & sortit par la porte du Soubeiran. Dans ce trajet il mordit beaucoup de chiens qui se trouverent sur son passage. Mais l'alarme qu'il répandit dans les rues par où il passa, fit que tout le monde entra dans les maisons, & que les Ouvriers fermerent les portes des boutiques; ce qui prévint de nouvelles morsures. Cependant au Soubeiran il surprit un jeune enfant, le renversa, le saisit par sa robe, le secoua fortement, & couvrit ses habits (*a*), ses mains, son visage même de bave sans le mordre; à la porte de la Ville, il mit en fuite une fille qui gardoit des cochons; il se jetta sur une grosse truie, & la mordit fortement au museau. Après cela cet animal rentra dans la Ville, & fut tué d'un coup de fusil dans une loge à cochon où il s'étoit retiré, en se voyant poursuivi.

3°. MM. les Maire & Consuls donnerent des ordres pour faire tuer tous les chiens mordus & la truie. Ce qui fut exécuté, on porta l'attention jusqu'à faire mourir tous les chiens errans, trouvés dans les rues. On ne peut qu'applaudir à cet acte de vigilance; mais si j'avois

(*a*) Le sieur Girard, pere de cet enfant, fit tout de suite laver, avec une eau de savon, les parties souillées de la bave, & il brûla tout son habillement.

été

été inſtruit à tems, j'aurois demandé que la truie mordue me fût confiée, ſous la promeſſe de la faire tenir enchaînée dans un lieu sûr, & dans le deſſein de la ſoumettre à des expériences médicinales, en cas qu'elle devînt enragée.

4°. J'étois à ma campagne lors de cet événement; M. Pourcin, Maître en Chirurgie, fut appellé ſur le champ: ce Chirurgien eſtimable que je ne louerai point, parce que l'ami ne loue pas l'ami, lava ſoigneuſement la plaie avec de l'eau ſalée, la nettoya le plus exactement qu'il put, & brûla toute la ſurface & l'intérieur de la bleſſure avec la pierre infernale.

5°. On appliqua ſur l'eſcarre un mêlange d'onguent mercuriel & d'onguent baſilicum, & on frictionna les environs de la bleſſure avec un peu d'onguent mercuriel. Intérieurement on fit uſage de la décoction de racine de valériane, aſſociée au mouron mâle. Ce qui fut continué pendant les quatre jours ſuivants.

6°. Le 21 je vis le petit Malade; il étoit fort gai, fort content, & ſa joyeuſe vivacité, faiſoit un contraſte touchant avec la triſteſſe ſilencieuſe de ſes parents: on ne pouvoit retenir ſes pleurs, lorſqu'on voyoit cet aimable enfant prodiguer ſes careſſes innocentes à ſon pere & à ſa mere, qui le croyant perdu, répandoient des larmes qu'ils vouloient en vain étouffer: j'avoue que je partageai les craintes de ſa famille, & que la griéveté de la bleſſure, & ſur-tout ſa ſituation me firent trembler ſur le ſort du petit Panerau. Trop d'exemples préſents à mon eſprit me démontroit le danger extrême d'une morſure faite au viſage, qui toujours, ou preſque toujours avoit été mortelle. La Bergere de Cogolin, d'Olioulles, Courchet, Cauvi, la petite Bergere dont parle M. de Sauvages, Chebron, Griffet, le jeune homme de Leiceſter, Tenau, &c. tous mordus au viſage, & tous morts de la Rage, me faiſoient porter un pronoſtic funeſte. Je craignis que le traitement pro-

philactique ne pût agir assez promptement pour prévenir les effets du venin déposé si près du gosier ; & dans un cas aussi critique, je crus ne pouvoir mieux faire que d'implorer les lumieres de la Société Royale. Cette illustre Compagnie, toujours occupée des progrès de l'Art, & du soulagement des Malades, daigna charger MM. Andry & des Perrieres, de me diriger par leurs conseils.

7°. Cependant, de concert avec M. Pourcin, je m'occupai incessamment du traitement qui me parut le plus convenable. Notre plus grand soin se tourna vers le pansement de la blessure, dans le dessein d'y détruire par la cautérisation & par la suppuration le venin rabieux ; nous applicâmes sur l'escarre de l'onguent basilicum pour en hâter la chûte. L'escarre tombée, je fis brûler tout l'intérieur & les bords de la plaie avec le beurre d'antimoine. De tous les caustiques, c'est celui qui m'a paru amener à la suite de son effet, une plus ample suppuration ; c'est pourquoi je m'en sers de préférence dans les charbons malins. L'effet répondit à notre espérance ; la plaie vint en suppuration abondante, fournissant une matiere blanche & bien liée ; lorsque l'écoulement parut se rallentir, nous applicâmes de nouveau le caustique, ce qui fut réitéré plusieurs fois, de maniere que la plaie fut pendant une vingtaine de jours dans une suppuration aussi abondante qu'elle pouvoit l'être, & qu'elle continua à donner du pus plus ou moins copieux, jusqu'après le quarantieme jour, tems auquel nous l'abandonnâmes à elle-même, nous contentant de la panser avec de la charpie, un peu chargé d'onguent mercuriel, & finalement avec de la charpie seche & bien fine. La cicatrice étant fermée le cinquantieme jour, je voulus qu'on continuât l'application de la charpie fine, & d'un linge pardessus, pour empêcher que quelque coup imprévu ne vînt recouvrir la blessure.

8°. Le traitement intérieur fut dirigé sur les principes établis dans mon Mémoire, & en rapportant les moyens

que je mis en usage, on appercevra facilement quelles étoient les indications que je m'étois proposé de remplir.

9°. J'ordonnai un purgatif, avec une pincée de follicules de séné, & autant de fleurs de pêcher, infusées dans quatre onces d'eau, dans lesquelles on fit dissoudre une once de manne. Ce remède procura des selles abondantes & faciles. Il fut pris le 25 Juin, sixieme jour après la morsure.

10°. Les 27 & 28, Panerau fut mis dans un bain tiéde pendant demi-heure, sur les cinq heures de relevée; & chaque matin il prit demi-dragme de racine de grande valériane sauvage en poudre, dans un mêlange d'eau & de vin blanc à la dose de quatre onces.

11°. La seconde prise de la valériane le fit beaucoup suer; la troisieme auroit eu le même effet, mais l'enfant impatient d'être au lit, non-seulement se leva, mais descendit encore à la rue, où je le trouvai tout moite de sueur.

12°. Le 29 & le 30, je fis prendre la poudre de valériane le matin à la dose de vingt grains, & donner une friction mercurielle sur les cinq heures après-midi. Elle fut faite au bras gauche, à la dose d'une dragme d'onguent Napolitain fait au tiers. Le sommeil, chaque nuit, fut moins bon, moins tranquille; cet enfant parloit & se tournoit dans son lit en rêvant. Son pouls parut agité, la chaleur du corps plus forte, quoique humide, parce que l'enfant transpiroit beaucoup.

13°. Le 1er Juillet, jour de repos. Le 2 & 3e même poudre, mêmes frictions, mêmes effets, encore plus forts. Panerau eut la diarrhée, causée probablement par l'irrégularité du régime; il fut purgé le 4 Juillet, avec une décoction d'un scrupule de rhubarbe, & de deux scrupules de mirobolans, dans laquelle on fit fondre une once de manne. Le remède agit au mieux, & la diarrhée disparut.

14°. Il paroîtra extraordinaire qu'un enfant de quatre

ans & demi, qui étoit d'une vivacité extrême, ait eu la docilité d'avaler tant de médicaments si désagréables. L'argent le rendoit docile, & il falloit le payer plus ou moins selon son caprice, pour lui faire prendre chaque remède, au moyen de cette espece de séduction, on lui faisoit avaler tout ce qu'on vouloit. Chaque pansement de la plaie ne se faisoit aussi qu'à prix d'argent; il falloit acheter chaque fois son consentement.

15°. Le 5 Juillet, jour de repos; le 6 il prit un bain sur les cinq heures du soir. Le 7 on lui fit une friction au pied & à la jambe gauche, avec une demi-dragme d'onguent; le 8 bain, le 9 friction, & ainsi continuant à l'alternative pendant douze jours. Les frictions se faisoient aussi à l'alternative, & successivement aux différents membres du corps, selon qu'il est d'usage dans le traitement vénérien. Il prenoit le matin une forte décoction de petite marguerite & de verveine; on y avoit d'abord ajouté la racine de valériane, mais il s'en rebuta au point de refuser de boire; & l'on s'apperçut que, pressé de la soif, il aimoit mieux aller boire de l'eau du bassin de la fontaine: ce qui détermina à retrancher la valériane, & ensuite même à le laisser boire à volonté de l'eau de fontaine avec un peu de syrop.

16°. Au moyen de ce traitement, Panerau fut dans une sueur continuelle; elle étoit même excessive les nuits; & le matin du jour qui suivoit les frictions, l'on trouvoit cet enfant à la rue, jouant avec ses camarades, ou tranquille spectateur de leurs jeux, trempé de sueur. Jamais le mercure ne porta à la bouche; mais quelquefois il parut de petites diarrhées, qu'on pouvoit attribuer à son effet sur les premieres voies.

17°. Le 16 Juillet, Panerau, si enjoué naturellement, parut triste, ne se souciant de rien, pas même de l'argent pour lequel il avoit été si passionné. Il refusoit de boire & de manger, & il se plaignoit de la tête & du gosier. Cependant il ne paroissoit aucun crachotement. Ni les

gencives, ni les amygdales n'étoient gonflées, pas même irritées. Les parents furent alarmés; ils ſavoient qu'un chien appartenant au ſieur Fourni, Maître Armurier, mordu par le chien des Pardigons, & ſouſtrait à la vigilance de la Police par ſon Maître, avoit donné des ſignes de Rage, mordant d'autres chiens, & pourſuivant ſon Maître, qui s'étoit hâté de le tuer: on venoit de dire à Deſorgues pere, qu'une âneſſe mordue par le même chien que ſon fils, avoit enragé le dix-ſeptieme jour de la morſure, & avoit été aſſommée; ils crurent que la Rage alloit ſe déclarer dans leur enfant. J'augurai plus favorablement.

18°. Je trouvai que Panerau avoit la fiévre, que ſa langue étoit chargée, ſon haleine épaiſſe, le ventre bourſoufflé avec quelques légeres coliques. J'attribuai ces ſymptômes & les autres, 1°. à l'effet du mercure qui circuloit dans les vaiſſeaux; 2°. au défaut de régime: 3°. à la trop grande liberté qu'on laiſſoit à cet enfant de ſortir à toute heure du jour, & même du ſoir.

19°. Le 17, je ſuſpendis tous bains & frictions. Les ſymptômes ne ſe calmerent pas, ils parurent même augmenter; le 18, je purgeai Panerau avec la poudre cornachine, parce qu'il refuſa les autres purgatifs. Il fut beaucoup évacué, & avec ſuccès. La fiévre, le mal de tête, la douleur du goſier s'appaiſerent. Le même purgatif réitéré le ſurlendemain 19 Juillet, diſſipa tous les ſymptômes qui avoient effrayé.

Le 20, 21, 22, je lui fis prendre de la poudre de valériane, dans une cuillerée de pain cuit; l'argent le rendit encore obéiſſant. On s'apperçut alors que l'enfant rendoit des vers dans les ſelles. Le 22 au ſoir il prit huit grains de mercure doux, & le lendemain huit grains de jalap, & deux grains de diagrede ſoufré, mêlé exactement avec égale quantité de ſucre. Il fut purgé, mais ne rendit pas de vers.

Depuis je me contentai de lui faire prendre un ou

deux bains dans la ſemaine, & une friction mercurielle. Panerau étoit au mieux, lorſque le quarante-quatrieme jours après la morſure, il eſt pris d'une forte fiévre, avec aſſoupiſſement, des ſoubreſauts aux tendons & des grincements de dents. Nouvelle alarme, mais bientôt diſſipée ; j'ordonnai tout de ſuite un lavement, & dès qu'il fut rendu je preſcrivis un grain de tartre ſtibié, dans un gobelet d'eau tiéde. Le vomiſſement ne tarda pas à venir, il fut abondant. Le remède porta auſſi par en bas, & dans quelques heures, la fiévre & l'aſſoupiſſement diſparurent. Ces ſymptômes n'étoient que l'effet d'une ſurabondance d'aliment & des vers, que l'émétique & le purgatif en poudre, donné le lendemain, firent évacuer.

Je lui ordonnai encore de la poudre de valériane, dans une cuillerée de ſa ſoupe, pendant trois matins. Après quoi je crus qu'il étoit tems de finir des remèdes qui avoient aſſez fatigué, peut-être trop, le jeune enfant; ſa convaleſcence fut prompte & des plus heureuſes. Il reprit bientôt toute ſa ſanté, tout ſon embonpoint, & cet état ſubſiſte encore aujourd'hui.

Je n'ajouterai aucune remarque à mon récit. Content d'avoir fidelement rapporté les faits, je ne chercherai pas à les faire valoir par des réflexions; ce n'eſt pas à moi d'apprécier cette Obſervation, dont le mérite, ſi elle en a, n'échappera pas aux yeux de la Société Royale.



MÉMOIRE
SUR LE MEILLEUR TRAITEMENT
DE LA RAGE (a);

Par M. BONEL DE LA BRAGERESSE, *Correſpondant à Mende, en Gévaudan.*

. . . . *Artem Experientia fecit,*
Exemplo monſtrante viam . . . .
Manil, Aſtronomic. L. 61—83.

LE meilleur traitement d'une maladie, eſt ſans doute celui qui l'anéantit dans ſon principe, qui l'empêche de ſe développer, & la détruit au point qu'elle ne puiſſe plus troubler les fonctions de l'économie animale. La méthode que j'ai ſuivie dans tous les cas qui ſe ſont préſentés pour le traitement de la Rage, a été ſi heureuſe, qu'il n'eſt pas permis de douter qu'elle ne produiſe ces effets à l'égard du virus hydrophobique.

Cette aſſertion me paroît démontrée par tant d'Obſervations, qu'il eſt difficile de croire que l'Art puiſſe jamais trouver un remède plus aſſuré, que celui dont

(a) Ce Mémoire a été cité avec éloge dans la Séance publique, tenue au Louvre le 11 Mars 1783.

j'ai fait uſage pour plus de cinq cens hommes ou animaux, bien décidément mordus par des chiens enragés, que j'ai eu occaſion de traiter depuis plus de trente ans que j'exerce la Médecine, dans un pays où malheureuſement ces cas ſont aſſez communs.

Je ne prétends pas communiquer à la Société Royale de Médecine une découverte qui me ſoit propre: mais je crois répondre à ſes vues, en lui faiſant part des ſuccès conſtants d'une méthode que je n'ai jamais vu manquer quand elle a été bien exécutée. La gloire ou le bonheur de ſa découverte ne m'appartient pas.

Le détail de nos Obſervations démontrera, d'une maniere inconteſtable, que ceux qui en ont été le ſujet, étoient réellement infectés du virus hydrophobique, qu'on ne combattoit pas une chimère, & que les remèdes ont réellement prévenu en eux la funeſte cataſtrophe qui les attendoit, & qu'ont éprouvé preſque tous ceux, qui ſe trouvant mordus par le même animal, n'ont pas ſubi le même traitement qui a toujours garanti les autres.

Choix du Traitement.

DESTINÉ à exercer la Médecine dans un pays où les chiens enragés produiſent tous les ans les plus grands déſordres, je ne négligeai rien pour me mettre au fait des meilleures méthodes de traiter la Rage; je lus tous les ouvrages qui faiſoient mention de cette redoutable maladie: je conſultai pendant mon ſéjour à Paris & à Montpellier les plus grands Médecins ſur ſon traitement; je recueillis tout ce que les différents Journaux publierent à ce ſujet: tout m'y parut bien équivoque & incertain. Le Traité du célèbre Aſtruc ſur la Rage, l'ouvrage ſur la même matiere de M. Deſault, Médecin de Bourdeaux, la Diſſertation ſur l'Hydrophobie de M. de Sauvages, Profeſſeur en Médecine de Montpellier, & la connoiſſance des bons effets de la poudre

de

de Tonquin, employée depuis long-tems par les Chinois, me persuaderent que le seul remède, sur lequel on pouvoit compter, étoit le mercure. Les Expériences faites & les Observations communiquées sur les effets des différentes préparations mercurielles, prouvoient, à la vérité, l'efficacité de ce minéral contre la Rage, & ne permettoient pas de douter qu'il n'en fût le véritable spécifique comme il l'est de la vérole: mais la maniere de l'administrer n'étoit pas encore bien fixée; ces deux maladies, bien différentes dans leurs symptômes, exigeoient sans doute des méthodes bien différentes d'employer ce remède: & la maniere de traiter la seconde, quoique déja bien connue, n'indiquoit pas les combinaisons, que devoit exiger la premiere, qui présente dans ses symptômes des phénomènes bien différents.

Dans cette incertitude, l'occasion se présenta de traiter six personnes cruellement mordues par un chien enragé: je me déterminai à réunir les différentes méthodes d'employer le mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, pour mieux réussir dans le cas le plus grave dont il s'agissoit.

OBSERVATION PREMIERE.

Au mois de Septembre 1753, M. l'Abbé de Rets, Vicaire-Général de l'Evêché de Mende, m'adressa un exprès, qui venoit en diligence de son château du Villeret, me consulter sur le traitement qu'il convenoit de faire, à six personnes mordues la veille par un chien enragé: cinq animaux, dont deux vaches, un bœuf, un chien de parc, & un chat avoient aussi été mordus; le Fermier de la terre l'avoit été à l'épaule, au col & à la main: deux Bouviers avoient été blessés aux jambes ou au genou; deux filles avoient eu les mains & les bras maltraités à nud: le Berger le fut encore plus que les

autres, ayant eu, outre une morſure à la main nue, le gras de la jambe gauche déchiré, & preſqu'emporté par les dents de l'animal enragé; l'on ne pouvoit pas douter de la Rage du chien, qui fit dans cet endroit de ſi cruels ravages. L'on ſut peu de jours après, que le même chien avoit la veille exercé les mêmes ravages à Genouillac & aux Villages voiſins, à quatre ou cinq lieues du château du Villeret, qu'il n'avoit pu en faire dans les intervalles qui ſéparent ces deux endroits; ayant pris ſa route pour y venir par les montagnes de la Louzere, où il n'y a ni villages ni habitans. Les informations priſes deux mois après dans ces premiers endroits où le chien avoit manifeſté ſa Rage avant que de venir au château du Villeret, n'ont pas laiſſé le moindre doute qu'il n'en fût atteint, puiſqu'à cette époque, de quatre perſonnes qui y avoient été mordues, il y en avoit déja trois de mortes dans les plus violens accès d'Hydrophobie.

Ce même chien donna des preuves du virus dont il étoit atteint, peut-être même encore plus exalté à l'époque où il mordit au Villeret les ſix perſonnes & les cinq animaux; ces derniers périrent tous de la Rage dans moins de ſix ſemaines: on ne leur avoit fait aucun remède; au lieu que les ſix perſonnes, dont les morſures avoient été même plus profondes, plus étendues, plus conſidérables, & faites la plupart à nud, furent préſervées de tout accident, & ſont encore, vingt-neuf ans après, pleines de vie.

On peut encore conclure des circonſtances qui accompagnerent ces malheurs, que le traitement que nous avons employé, a détruit le virus hydrophobique, communiqué par les morſures du chien enragé. On ne pouvoit pas ſoupçonner qu'une légere morſure, dont on a à peine pu appercevoir la cicatrice, eût pu communiquer à ces deux animaux la Rage, dont on les vit enſuite périr au bout de trois ou quatre ſemaines; ce dernier accident, & celui de la mort des trois autres

animaux mordus, qui périrent à peu d'intervalle de tems des deux autres, & de la même maniere, renouvellerent la peur & les alarmes des six personnes mordues: je leur fis reprendre par précaution à tous, les mêmes remèdes une seconde fois, & rien ne s'est manifesté à aucun d'eux; leur santé n'a pas même été altérée par ce second traitement, qui semble plutôt la leur avoir affermie, & qui ne procura aucune salivation.

La Rage, dont les cinq animaux périrent, offrit quelques différences selon leur espece; les deux vaches mugissoient, menaçoient de mordre & de blesser les filles qui vouloient les traire: elles mordoient leur crêche; leur gueule étoit pleine d'écume: le flanc leur battoit, & elles ne voulurent ni manger ni boire jusqu'à leur mort, qui arriva le quatrieme jour depuis l'invasion. Le bœuf eut à peu-près les mêmes symptômes; mais ses mugissemens étoient, & plus fréquens & plus forts: il mourut plutôt que les deux vaches. Le chien devint triste & hargneux: on prit aussi le parti de l'attacher; il ne voulut ni boire ni manger: il bavoit & écumoit, eut des convulsions, & mourut le troisieme jour. Le chat fut terrible dans ses agitations: il grimpoit par-tout, sautoit d'une armoire, ou d'un lit à l'autre; il miauloit d'une maniere horrible: il ne mordit personne, & l'on ne vit aucune écume dans sa gueule; il ne fut jamais possible de le saisir. Il monta d'une étage à l'autre, & fut à la fin se placer sur le toît du château où il mourut: ses accès furent si violens qu'ils ne durerent pas trente heures; on le trouva mort sur le toît le lendemain matin: la Rage parcourut ses périodes plus vîte dans cet animal. On n'en voulut tuer aucun pour bien s'assurer de la nature de leur maladie & de leur mort.

Traitement de la Rage.

Je fis frotter tous les Malades, le soir avant de se

mettre au lit, avec un gros de pommade mercurielle, dans laquelle entroit un tiers de mercure éteint, avec un peu de térébenthine, & deux tiers de sain-doux, long-tems triturés & incorporés ensemble. Ils se faisoient eux-mêmes les frictions sur les plaies & leurs environs, ou sur-tout le membre mordu ; les plaies suppurerent fort peu : elles rougirent & s'enflammerent à force de les frotter ; mais il n'y eut que les profondes & les grandes, dont la suppuration dura quelques jours, comme font en général les plaies de cette nature (a) : ces frictions furent continuées douze jours de suite.

En même-tems les six Malades prirent tous les matins des pilules mercurielles, dont voici la formule :

Prenez quatre scrupules de mercure doux sublimé quatre fois, de jalap & de diagrede en poudre de chacun une dragme : mêlez le tout, & avec suffisante quantité de syrop de chicorée, formez-en une masse, qu'on partagera en vingt-une pilules.

Le premier, le sixieme & le douzieme jour les Malades prirent quatre de ces pilules : les autres jours d'intervalle ils n'en prirent qu'une, avalant toujours pardessus demi-écuellée de bouillon gras ou de gruau d'orge. Aucun n'eut la plus légere menace de salivation : mon but avoit été de l'éviter, croyant nécessaire de laisser rouler long-tems dans la masse des humeurs le mercure introduit, soit par les frictions extérieurement, soit par les pilules mercurielles intérieurement ; j'aurois même appréhendé que le mercure ne se fût porté sur les glandes salivaires, & qu'il ne les eût disposées à être plus facilement affectées par le virus hydrophobique. Ce fut dans cette vue que je rendis mes pilules purgatives,

(a) Quelque méthode qu'on emploie intérieurement, il faut que les plaies suppurent abondamment & long-tems. Les Lecteurs ne perdront point de vue ces choses importantes.

voulant détourner les humeurs par l'évacuation intestinale, & que j'exhortai mes Malades à ne pas s'exposer au froid, à se couvrir un peu plus qu'à l'ordinaire, soit le jour, soit la nuit, & à user d'une grande sobriété : ils ne changerent d'ailleurs rien à leur maniere de vivre, & vaquerent même, quand le beau tems le permettoit, à tous leurs travaux ordinaires. J'eus soin que tout s'exécutât ponctuellement, sur-tout par rapport aux pilules & aux frictions, & il y eut un homme de confiance qui présida à l'administration de tous ces remèdes.

OBSERVATION SECONDE.

En 1754, un Laquais de M. de Borel, Capitaine de Cavalerie, fut mordu à la main & au menton, au château de la Grange, par un chien enragé. Son Maître instruit du succès non-équivoque du traitement détaillé dans la première Observation, me l'envoya le lendemain pour examiner & vérifier ses blessures, & lui proposer les remèdes convenables. Le chien qui l'avoit mordu avoit donné des preuves de la Rage la plus forte, en se jettant sur-tout ce qu'il rencontroit ; il mordoit indistinctement les chiens, les moutons, les Bergers, qui heureusement l'empêcherent de faire d'autres ravages, en lui ôtant la vie d'un coup de fusil : les moutons ne furent mordus qu'à travers leur toison, & ne contracterent pas la Rage, non plus que les Bergers qui n'eurent que leur habit déchiré ; mais plusieurs chiens, dont les blessures étoient à nud, contracterent la Rage dans moins de deux mois : & le Laquais mordu, qui exécuta ponctuellement & dans le même ordre le traitement détaillé ci-dessus, fut entiérement quitte de tout accident, & jouit encore d'une bonne santé. Les plaies ne suppurerent que peu de jours (a), & l'on n'y mit qu'un peu

(a) Il auroit été prudent de les faire suppurer davantage.

de pommade mercurielle dans le moment des frictions qui y furent faites, & à tous les environs. La morſure du menton, près les glandes ſalivaires, qui ne furent pas du tout engorgées ni enflammées pendant le traitement, me fit beaucoup craindre, par la proximité de l'organe, où le virus hydrophobique a coutume de ſe porter principalement, & dont cette bleſſure étoit ſi voiſine.

OBSERVATION TROISIEME.

J'EUS occaſion, en 1755, de traiter un aſſez grand nombre de perſonnes mordues par des chiens enragés, qui firent cette année beaucoup de ravages dans notre Province. Dans ce nombre, il n'y en a pas eu un ſeul en qui les remèdes & le traitement ci-deſſus n'aient eu le ſuccès le plus complet. Je n'en citerai que trois, dont les morſures étoient conſidérables, & faites à nud ſur la main, ou à la jambe & à la cuiſſe, à travers une mince étoffe, pendant la belle ſaiſon.

Les deux premiers étoient Jean Eſprit, riche Payſan d'Alene, & ſa femme: ils furent très-alarmés pour leurs bleſſures très-profondes & très-douloureuſes; la femme les avoit aux doigts, à la partie ſupérieure de la main & au bras à nud, & l'homme à la jambe & au genou.

Le même chien enragé, continua ſa courſe, & paſſa auprès du village de Sainte-Hélene, à une demi-lieue du premier. Le Berger de cet endroit, averti par le cri des payſans armés, qui pourſuivoient le chien enragé avec des fuſils, ſe cacha derriere un rocher, à côté du chemin que l'animal furieux ſembloit ſuivre: armé d'une hache, il l'attendit à ce défilé, & le partagea en deux avec ſon inſtrument; il y alloit ſi rudement, que la hache, après avoir frappé le chien, toute teinte de ſon ſang, fit à la cuiſſe du Berger, une large & profonde bleſſure, où le ſang de l'animal enragé ſe mêla avec le ſien: dans ce combat

il fut encore mordu aux doigts de la main gauche, & à la partie interne de la même main.

Je fus consulté par des exprès qu'on m'envoya le lendemain pour ces trois Malades, dont je n'étois éloigné que de deux lieues. Je leur traçai en détail tout le plan du traitement; je leur fis moi-même préparer tous les remèdes : il les exécuterent, avec beaucoup de ponctualité, pendant les douze jours de leur usage. Ils n'éprouverent aucune menace de salivation : leurs plaies suppurerent peu; il n'y eut que celle de la cuisse du Berger, qui fut pansée comme une plaie ordinaire, & dont la suppuration fut longue : tous les trois guérirent parfaitement : le Berger vit encore; Jean Esprit & sa femme sont morts de maladies, qui n'ont aucun rapport à l'Hydrophobie, plus de vingt ans après cette époque.

Changement de peu d'importance fait au traitement de la Rage en 1756.

J'EUS occasion de connoître alors, par les Affiches de Paris & par le Journal de Médecine, le traitement du Frere Duchoisel, Jésuite de Pondichery; je fus frappé de l'analogie de ses remèdes, avec ceux que j'employois depuis quelques années contre cette cruelle maladie, avec un succès qui ne s'étoit jamais démenti : cette conformité, & les épreuves bien plus multipliées qu'en avoit fait le Frere Duchoisel, qui assuroit en avoir traité plus de trois cens, sans en avoir manqué un seul, m'engagea à suivre en tout point ce dernier traitement, qui consiste, comme le mien, en frictions & en pilules mercurielles, que j'employois deux jours de plus; la seule différence est dans la composition des pilules. Le mercure, qui fait la base des miennes, comme on l'a vu dans leur composition détaillée ci-dessus, est égale-

ment celle des pilules du Frere Duchoisel: dans celles-ci, il y est en substance éteint avec la térébenthine: dans les miennes, il est sous forme saline & en mercure doux; les purgatifs que j'y ajoutois, étoient moins vifs que la gomme gutte & la coloquinte employées dans les pilules de Pondichery, dont voici la formule:

Prenez trois gros de mercure crud, éteint dans un gros de térébenthine, de rhubarbe choisie, de coloquinte & de gomme gutte en poudre, de chacune deux gros: incorporez le tout avec s. q. de miel: formez-en des pilules.

La dose est d'un gros le premier & le dixieme jour de leur usage; & de quinze grains seulement les huit autres jours intermédiaires: on les prend chaque matin à jeun, & l'on donne un bouillon pardessus. La pommade mercurielle pour les dix jours des frictions qu'on fait le soir en se couchant, se fait au quart de mercure: la mienne étoit au tiers; on les fait sur la partie mordue & sur tous les environs, ayant soin de frotter la plaie pour l'irriter légérement, y entretenir un peu de suppuration, & y faire pénétrer la pommade.

Une aussi petite différence, & la certitude de plus de trois cens guérisons opérées par ce traitement, d'ailleurs si conforme au mien, que je n'avois employé alors que sur vingt personnes, me le fit adopter à cette époque, & l'occasion d'en faire usage ne tarda pas à se présenter.

OBSERVATION QUATRIEME.

VERS la fin de la même année 1756, un chien enragé passa dans le vallon de Mende, où il mordit à un Domaine des environs de la Ville, un fils & un domestique du sieur Caupert, & un des chiens de son troupeau: le premier reçut sa blessure à nud à une des mains; le second à la jambe: le chien se débatit avec

avec l'animal enragé, & l'on ne s'apperçut à travers le poil du col ou de l'épaule, que de quelques légeres égratignures; le chien qui avoit fait ces ravages n'eut pas le tems d'en faire d'autres: on le poursuivit dans l'instant qu'il les eut faites, & il fut tué d'un coup de fusil.

Je fus consulté sur le champ, & sans perdre un moment, je fis exécuter aux deux personnes mordues le traitement du Frere Duchoisel, qui ne différoit pas essentiellement du mien; mais que je préférai, par les raisons ci-dessus détaillées, & parce que je le pensois moins propre à porter à la gorge & à exciter la salivation; ce traitement eut le même succès, & les deux personnes mordues n'ont jamais éprouvé la moindre menace d'Hydrophobie, & jouissent encore, en 1782, d'une très-bonne santé.

L'on ne peut pas douter que l'animal qui les avoit mordues, l'une à nud & l'autre à travers un bas fort mince, ne fût dans les accès de la Rage la plus active: la fureur avec laquelle il mordit tout ce qui se présentoit, & sans être nullement provoqué, le prouveroit seule; mais on ne pourra le révoquer en doute, en apprenant que le chien de parc, qui se battit avec, dont les morsures paroissoient si légeres, & faites à travers un poil très-épais, contracta la Rage six semaines après. L'on s'étoit contenté de l'envoyer à une Paroisse voisine, dédiée à Saint Pierre, dont la clef, rougie au feu & appliquée de la main du Curé, sur le front des animaux mordus, passe pour avoir la vertu de les préserver de la Rage; vertu, dont cette aventure, & bien d'autres pareilles, devroit bien détromper.

※

Traitement de la Rage, rendu public dans le Diocèſe de Mende.

Un traitement ſi efficace, contre une maladie auſſi fréquente & auſſi redoutable, fit par ſes ſuccès beaucoup de bruit; l'Adminiſtration fut inſtruite de ſes heureux effets, par-tout où il avoit été mis en uſage, & ſur-tout au château du Villeret & de la Grange, & dans les fauxbourgs de Mende; M. de Choiſeul-Beaupré, qui en étoit alors Evêque, de concert avec les Commiſſaires, le Syndic & le Greffier du Diocèſe, voulut le rendre public: l'on vint de leur part m'en demander la formule pour la faire imprimer, & la répandre dans tout le Diocèſe; cet Evêque, ſi reſpectable à tant de titres, & ſur-tout par ſon humanité, ſon caractere ſi bienfaiſant, ſon zèle pour le bien & la conſervation de ſes Diocéſains, ordonna à tous les Curés de ſa Juriſdiction, d'en faire au Prône la lecture à tous leurs Paroiſſiens, & de le leur faire connoître; on en répandit par-tout des exemplaires en 1756 (*a*): & dès ce moment les occaſions d'éprouver les effets conſtants de ce traitement, contre une maladie ſi fréquente & ſi redoutable, ſe ſont préſentées, & le réſultat a toujours été heureux.

Observation cinquieme.

Au mois de Décembre 1756, un chien enragé paſſa au Domaine du Rouſſel, appartenant au Maître-d'Hôtel de M. l'Evêque de Mende. A un quart de lieue de la Ville, une ſervante & deux cochons en furent cruellement mordus; ceux-ci eurent le dos tout couvert de bleſſures: il y en eut un qui eut une partie de l'oreille emportée. La ſervante fut bleſſée à une main, à une

(*a*) Cet Avis a été réimprimé en 1761.

joue & à une des épaules. Cette derniere fut exactement traitée comme ceux de l'Obſervation précédente ; elle prenoit ſes pilules, & on lui faiſoit ſes frictions pendant les dix jours preſcrits. Le froid vif de la ſaiſon, & le peu de précautions que prenoit cette fille pour s'en garantir, lui procurerent une ſalivation aſſez abondante, un engorgement des glandes ſalivaires & une ſorte d'eſquinancie, vers la fin de ſes remèdes. Cette circonſtance obligea de lui faire uſer des gargariſmes convenables, d'exciter la tranſpiration par quelques diaphorétiques, & de la purger quelques jours après avoir fini le traitement. Il eut toujours le même ſuccès, & la Malade s'étant bientôt rétablie, a joui conſtamment d'une bonne ſanté.

L'occaſion étoit favorable pour éprouver le même traitement ſur les animaux : je l'eſſayai ſur celui des cochons qui avoit eu le plus de morſures, & dont le chien enragé avoit emporté une partie de l'oreille ; je crus même que l'autre ſeroit peut-être exempt de contracter la Rage : ſes bleſſures paroiſſoient bien légeres, d'ailleurs éloignées de la tête, & par conſéquent moins ſuſceptibles de la contagion du virus. Le premier cochon fut donc ſoumis au traitement ; on lui fit avaler chaque jour les pilules mercurielles dans un peu de pain, à la doſe d'un gros, le premier & le dixieme jour, & à celui d'un quart de gros, les autres huit jours intermédiaires : on lui fit tous les jours des frictions avec un gros de pommade mercurielle, faite au quart, ſur le dos, & ſurtout aux environs des bleſſures, dont on avoit auparavant coupé les ſoies. Ce cochon guérit parfaitement, & n'eut jamais la moindre menace d'Hydrophobie : on le tua un an après ; on l'avoit engraiſſé, & toute la maiſon s'en nourrit à l'ordinaire, ſans que perſonne ait reſſenti le moindre mal. Le cochon qui ne prit aucun remède, & que j'avois négligé, dans l'eſpoir que d'auſſi légeres bleſſures ne pourroient lui communiquer la Rage, la

contracta au bout de cinq ſemaines : dès qu'on s'en apperçut, on l'enferma dans une loge à part ; il ne voulut plus boire d'aucune eſpece de liquide, mangea peu & avec peine : il écumoit, il devint furieux, mordoit tout ce qui ſe trouvoit dans ſa loge, & il périt dans trois jours.

Cette expérience démontre, d'une maniere non équivoque, que le chien qui avoit fait les ravages étoit atteint de la Rage, que ſes morſures l'auroient infailliblement communiquée, & à la ſervante & aux cochons ; que le traitement avoit détruit le venin, qui ne s'exhalta que dans le ſeul de ces animaux qu'on avoit laiſſé ſans remèdes, pour en bien conſtater l'efficacité, dans l'eſpoir même qu'il ne contracteroit jamais la Rage, vu la légéreté des morſures du chien qui la lui avoit communiquée ; morſures beaucoup plus nombreuſes, plus profondes, plus graves & plus dangereuſes à la ſervante & au cochon, qui en furent préſervés par le traitement.

Je paſſerai ſous ſilence un aſſez grand nombre de traitemens faits pendant les années 1757, 1758 & 1759, tant ſur les hommes que ſur pluſieurs eſpeces d'animaux : ils eurent par-tout le même ſuccès ; mais ils n'ont rien offert de particulier. Je me contenterai de citer l'Obſervation ſuivante.

Deux chiens appartenoient à M. notre Evêque ; il voulut éprouver ſur eux la méthode indiquée : on ne pouvoit pas douter que le chien qui les avoit mordus ne fût lui-même dans les accès d'une Rage confirmée. On apperçut du ſang & des morſures ſenſibles au corps, & ſur-tout au muſeau & à la tête de ces deux animaux. On enferma le chien enragé dans une écurie, où il refuſa conſtamment de boire & de manger, où il mordit tout ce qui ſe préſentoit à lui en écumant de Rage, en éprouvant des battemens de flanc & des mouvemens convulſifs, qui revenoient par intervalles, & qui le tuerent dans moins de deux jours.

Je fis bien exactement composer les pilules mercurielles, & l'onguent Napolitain comme à l'ordinaire, & je chargeai le Chirurgien de M. l'Evêque de les administrer bien soigneusement; les chiens prirent pendant dix matins les pilules à la dose d'un gros, le premier & le dixieme jour, & de quinze grains pendant les autres huit jours intermédiaires, comme j'ai coutume de faire: ces chiens furent vivement purgés par les pilules, surtout vers la fin du traitement; il y eut alors chez eux une véritable superpurgation bien manifeste par les tranchées, les épreintes & les glaires sanguinolentes, que les remèdes leur procuroient, & que je leur fis continuer tout le tems requis. Je craignois pourtant que leur activité ne leur fût dans ce moment dangereuse & peut-être mortelle; j'aimai mieux courir les risques de les voir périr par la superpurgation, que par le développement du virus hydrophobique: ils finirent le traitement, & on continua de leur faire prendre les pilules & de leur faire des frictions, au museau & aux parties les moins garnies de poil, qu'on avoit rasé autour des plaies. Quelques prises de diascordium, & l'usage du lait après leur traitement, les guérit dans peu de leur dysenterie: ils reprirent leur embonpoint & leur santé.

OBSERVATION SIXIEME.

Le nombre de personnes & d'animaux mordus par des chiens enragés, fut encore très-considérable pendant les années 1760, 1761, 1762. Le succès de notre méthode fut toujours constant. Je pourrois citer dans cet intervalle plus de quatre-vingt sujets qui l'ont éprouvé, & qui s'étoient trouvés dans la fâcheuse nécessité d'y avoir recours. De ce nombre fut Madame de Montels, de la ville de Saint-Cheli en Gévaudan......

Cette Dame, mere d'une nombreuſe famille, avoit été mordue pendant l'été de l'année 1763, avec cinq de ſes enfans & deux de ſes domeſtiques par le même chien enragé, qu'on eut ſoin d'enfermer ſeul dans une petite écurie, où il mourut deux jours après avec tous les ſymptômes de la plus furieuſe Rage. Les morſures avoient été faites, à ces huit perſonnes, en des endroits bien différents: mais elles étoient toutes aſſez conſidérables & très-ſenſibles; il y avoit eu par-tout ſolution de continuité avec ſang répandu: la plupart avoient été faites aux doigts, aux mains, aux jambes, à l'épaule, au menton & aux joues, le plus grand nombre ſur la peau nue, & ſans l'intermede d'aucune couverture.

La mort furieuſe du chien qui avoit fait ces ravages, avoient avec raiſon jetté l'alarme dans l'ame des huit ſujets mordus, & obligerent Madame de Montels à ſe tranſporter elle-même à Mende. Je lui traçai en détail la maniere de ſe traiter elle-même, & tous ceux de ſa maiſon qui ſe trouvoient dans le beſoin urgent du même traitement. Je lui fis compoſer à Mende tous les remèdes néceſſaires pour l'exécuter; on le fit avec beaucoup d'exactitude : aucun des huit Malades n'eût la moindre menace de ſalivation; ils en ſupporterent l'action, ſans en être ni incommodés ni fatigués, & ce traitement leur a été ſi efficace, qu'ils n'ont jamais éprouvé la moindre menace d'Hydrophobie, & qu'ils jouiſſent encore d'une très-bonne ſanté.

OBSERVATION SEPTIEME.

QUOIQU'IL ne ſe ſoit pas paſſé d'année, depuis 1763 juſqu'en 1770, où les chiens enragés n'aient fait beaucoup de ravages, & que j'aie eu, dans cet intervalle, plus de cent cinquante perſonnes ou animaux à traiter; je ne ferai mention que de Madame Hebrard de Prate-

laux, paroiſſe de Chaſſeradel, qui fut mordue avec une de ſes filles, vers l'automne de 1769 : la main fut bleſſée à nud à la premiere, & l'autre, outre la main, eut encore une plaie aſſez profonde ſur le moignon de l'épaule, mais à travers les habits; un Payſan du même Village, eut le genou & la jambe cruellement déchirés par les dents du chien qui faiſoit ces ravages: on eut la ſage précaution d'enfermer l'animal, & de s'aſſurer s'il étoit véritablement atteint de la Rage; ſa mort arrivée le lendemain, & avec tous les ſymptômes d'Hydrophobie & de fureur, ne permit plus d'en douter; la Dame vint elle-même me trouver: je vis ſes bleſſures, & elle me décrivit celles des deux autres perſonnes mordues. Je lui donnai par écrit la maniere dont elles devoient ſe conduire dans le traitement, qui fut exécuté avec tout le ſoin & le ſuccès ordinaire à cette méthode, puiſqu'elles jouiſſent encore douze ans après d'une ſanté bien établie.

La connoiſſance que j'avois alors des bons effets d'une légere diſſolution de ſublimé corroſif, avec parties égales de ſel ammoniac, employée utilement dans d'autres genres de maladies, m'engagea à cette époque, où les plaies étoient profondes & faites la plupart ſur la peau nue, d'y avoir recours après le traitement ordinaire fini. On ne ſauroit prendre trop de précautions contre un virus auſſi ſubtil, auſſi pénétrant & auſſi terrible dans ſes effets. En conſéquence mes trois Malades firent enſuite uſage de cette diſſolution mercurielle, dont elles mirent une cuillerée à café dans demi-écuellée de lait chaud: elles prirent ce remède, matin & ſoir, pendant quinze jours de ſuite, & terminerent le tout par un gros de pilules mercurielles, qui leur tint lieu de purgatif.

OBSERVATION HUITIEME.

EN terminant ici, je veux finir par une Obſervation bien déciſive ſur la sûreté du traitement que j'ai mis en uſage, & que j'ai cru par excès de précaution depuis une douzaine d'années, devoir renforcer d'une nouvelle maniere d'employer le mercure, ſi propre par-là à pénétrer juſques dans les derniers replis du corps animal.

Un chien enragé paſſa en 1774 par le village de Chadenet, il y mordit un chien de ce Village; le même chien paſſa à celui d'Alene, où il attaqua un homme & deux cochons, qu'il mordit cruellement, le premier à la jambe, au genou & au poignet: les animaux furent mordus ſur le dos & à l'oreille. Dans un Village, qui eſt à demi-lieue du dernier, l'animal furieux ſe jetta ſur un enfant de ſept à huit ans, fils de Jean Vidal, Fermier de ce Village; je n'avois pas encore vu de plaies ſi profondes, ni de plus grands délabremens faits par des chiens enragés: ce pauvre enfant eut la lévre ſupérieure preſque totalement emportée, le cartilage du nez ſéparé & pendant, la joue du même côté droit déchirée; une de ſes mains fut encore mordue, & les dents de l'animal avoient pénétré juſqu'aux os du métacarpe, en deux ou trois endroits.

Le même chien, continuant à courir le pays, paſſa dans la paroïſſe de Saint-Frézal, ou au village de Combeſibran, à une lieue du dernier, il ſe jette ſur un Payſan, après avoir attaqué & mordu un gros chien de parc, & enfin il fut tué d'un coup de fuſil.

Les trois perſonnes mordues par ce furieux animal, me furent amenées à Mende; j'en vérifiai les bleſſures: leurs alarmes étoient extrêmes; je les raſſurai par tant d'exemples que j'avois à leur citer: je leur traçai la méthode qu'ils devoient ſuivre; ils furent pourvus de tout ce qui étoit néceſſaire pour l'exécuter: j'y fis joindre

joindre une bouteille de diſſolution de ſublimé corroſif, dont douze grains, mêlés avec autant de ſel ammoniac, avoient été diſſouts dans deux livres d'eau diſtillée, le tout édulcoré avec quatre onces de ſyrop de guimauve, pour en prendre une cuillerée dans du lait, deux fois le jour, pendant une quinzaine, après les dix jours des autres remèdes mercuriels du traitement ordinaire. Je crus ce ſupplément néceſſaire, ſur-tout dans cette occaſion eſſentielle, où les cruelles bleſſures de l'enfant, leur proximité des glandes ſalivaires, & la fureur de l'animal qui les avoit faites, m'engagea à cet excès de précaution, que je ne négligeois pas depuis quelques années, même dans les cas ordinaires. Le ſuccès en fut complet: les plaies ſi graves du viſage de l'enfant furent panſées avec le ſeul onguent Napolitain, comme celles des autres: elles ſuppurerent pendant une bonne partie du traitement, qui réuſſit en lui comme aux deux autres, au-delà de toute eſpérance: aucun n'éprouva la moindre ſalivation; je les ai vus tous les trois quelques années après leur fâcheuſe aventure, jouiſſant de la ſanté la mieux établie.

Quoique la fureur de l'animal, qui fit tant de ravages dans ce moment, annonçât aſſez la Rage, qui le rendoit ſi terrible, elle a été encore mieux manifeſtée par celle qui ſurvint aux deux cochons, mordus par le même chien, comme nous l'avons annoncé; par une économie ou une négligence mal placée, le Maître négligea le traitement qui les auroit infailliblement préſervés, comme on l'a vu plus haut; ils périrent tous les deux de la Rage dans moins de ſix ſemaines.

Conſéquences tirées des Obſervations précédentes.

Je crois avoir rempli, au moins en partie, les vues de la Société Royale de Médecine, en indiquant un traitement conſtaté par tant d'épreuves & d'expériences,

qui n'a jamais manqué dans tant de cas où j'ai eu occasion de l'employer.

Voilà donc près de cinq cens expériences qui me sont propres, & dont les principales & les plus frappantes viennent d'être détaillées; j'ose encore y joindre celles du Frere Duchoisel, qui s'est servi du même traitement sur plus de trois cens personnes, sans qu'une seule ait eu le plus léger symptôme de Rage. Cette méthode est donc fondée sur environ huit cens expériences décisives, auxquelles on peut joindre nombre d'autres détaillées dans les recherches de M. Andry.

Traitement de la Rage confirmée & déclarée.

Ne peut-on pas espérer de la vertu du mercure employé si efficacement pour détruire le virus hydrophobique, avant qu'il se développe, qu'il aura toujours la même vertu dans le moment même de son développement, & lors même que ce virus commencera à produire les horribles symptômes qui l'accompagnent, & qui terminent la vie de ceux qui en sont atteints? On a tout lieu de le croire. Si la Société Royale exige des expériences faites dans ce moment critique, j'avoue que j'en ai fort peu à lui présenter; comme la méthode que j'emploie ne m'a jamais manqué, elle a toujours prévenu cette funeste catastrophe.

On peut cependant présumer que ce remède, propre à détruire & à anéantir dans le corps animal le virus hydrophobique, agira encore efficacement dans le moment où les symptômes de la Rage déclarée se manifesteront; qu'il ne s'agira, comme les momens sont alors précieux & le tems court, que de l'insinuer dans les humeurs plus promptement, d'en rapprocher les doses, de les donner plus fortes, & d'ajouter au mercure, qui en est le spécifique, les antispasmodiques propres à rendre le genre nerveux, sur lequel se porte principa-

lement le délétere qui produit la Rage, moins ſenſible à ſes impreſſions, moins irritable, & moins ſuſceptible de produire, par les impreſſions, les ſpaſmes, les convulſions & tous les ſymptômes qui en dépendent.

Cette idée qui paroît naturelle & qui dérive de l'action du mercure ſur le virus hydrophobique, ſe trouve déja confirmée par quelques Obſervations. Celle de M. Nugent eſt depuis 1754, connue de toute l'Europe; & c'eſt la méthode qu'employa ce célèbre Médecin de Bath, que je recommandai d'employer dans le traitement rendu public pour la ſeconde fois en 1761, quand notre Adminiſtration fit réimprimer celui que j'avois employé auparavant avec un ſuccès ſi conſtant pour prévenir la Rage: voici le cas qui y donna occaſion, & que j'ai promis ci-deſſus de raconter.

OBSERVATION PREMIERE.

UNE fille de la paroiſſe de Salmont, Diocèſe de Mende, vint en 1759, au château de Chanac, conſulter le Chirurgien de M. l'Evêque; cette fille avoit été mordue à une main, peu de jours auparavant, par un chien enragé. Le Chirurgien qui connoiſſoit le ſuccès conſtant du remède que j'employois depuis pluſieurs années, m'envoya un exprès pour le lui envoyer préparé avec ſoin. Pendant le peu de tems que mit cet exprès pour venir à Mende, qui n'eſt éloigné de ce château que de trois heures de chemin, cette fille fut malheureuſement ſollicitée par les femmelettes de l'endroit, d'aller à la mer pour y prendre les bains, qu'elles lui avoient perſuadé être le meilleur remède contre la Rage; elle leur obéit, & partit pour le port de *Cette* en Languedoc, où elle prit pendant neuf jours les bains de la Méditerranée; elle revint alors dans ſon pays, & par une précaution, qu'elle croyoit ſurabondante, elle ſe décida en paſſant à prendre

Mm 2

le remède qu'elle avoit d'abord demandé au Chirurgien de M. l'Evêque, & que sa plus grande confiance dans les bains de mer, lui avoit fait différer jusqu'à son retour.

C'étoit dans le mois de Mai qu'elle avoit fait ce voyage. La chaleur de la saison, sur-tout celle qu'elle éprouva dans le Bas-Languedoc, & sur les sables brûlans de la Méditerranée, les fatigues de son voyage qu'elle fit à pied, la distance d'environ trente lieues de son pays à la ville de *Cette*, tout contribua à exalter & à rendre plus actif le virus hydrophobique. En la voyant reparoître à Chanac, le Chirurgien apperçut dans cette pauvre fille les symptômes de la Rage; des yeux hagards, des soubresauts dans les tendons, des mouvemens convulsifs involontaires, un ton de voix brusque, & sur-tout une répugnance & une difficulté à avaler tout liquide. Instruit de la marche prompte de cette maladie, que la mort a coutume de terminer dans trois ou quatre jours, il craignit de n'avoir pas le tems d'administrer des remèdes, dont l'usage, selon notre formule, devoit durer dix jours, & que loin de guérir la Malade, ils n'irritassent les symptômes, & ne fussent accusés de la mort de cette misérable fille, qu'il auroit pu peut-être garantir, & qu'il eût le déplaisir de voir périr dans l'espace de deux jours de la mort la plus affreuse.

Peu de jours après cette triste aventure, le Chirurgien m'en raconta toutes les circonstances: je le blâmai de sa crainte, & de n'avoir pas, en homme de l'Art, donné le mercure dans cette pressante circonstance, à bien plus haute dose, & de n'y avoir pas associé les remèdes qu'il connoissoit les plus propres à calmer l'irritabilité nerveuse, dont les symptômes se manifestent si visiblement dans la Rage déclarée. C'est ce qui me détermina à ajouter une note au Mémoire du traitement, quand le Syndic du pays voulut le faire réimprimer. Dans cette note, comme on pourra le voir, j'exhorte les Médecins,

qui se trouveront dans le cas qu'on vient de détailler, de suivre le traitement, qui a si bien réussi à M. Nugent, ou de doubler & tripler les doses du nôtre, & d'y joindre, à des doses fortes & redoublées, l'usage des antispasmodiques les plus efficaces.

Je ne doute pas qu'on n'éprouvât le succès le plus complet de cette méthode dans le moment même de l'apparition des symptômes hydrophobiques; l'analogie l'annonce, & les expériences sont déja assez nombreuses pour oser le présumer. Nous avons déja cité en preuve l'Observation de M. Nugent; je suis même convaincu que les remèdes qu'il employa, auroient plutôt calmé les symptômes de sa Malade, s'il eût plus insisté sur les mercuriaux, ou s'il les eût choisis d'un genre plus propre à pénétrer dans le corps, & à s'insinuer dans la masse des humeurs; il n'employa que le cinabre, où le mercure amalgamé avec le soufre, forme une combinaison presqu'insoluble dans nos liqueurs gastriques, & incapable, selon Boerrhaave, Cartheuser & nos plus grands Chymistes, de produire de grands effets dans l'économie animale.

A l'Observation de M. Nugent, on peut, en faveur de ce traitement, en joindre d'autres bien avérées & bien connues; celle du Frere Duchoisel, dont nous avons d'ailleurs adopté la méthode pour prévenir la Rage, qui guérit une femme âgée de trente ans, laquelle avoit déja tous les symptômes d'Hydrophobie, mérite d'être ici rapportée en preuve. Le succès de cette méthode vient tout récemment d'être confirmé par l'Observation de M. Guillaume Wrightson, Chirurgien à Sedgefield, dans le Comté de Durhan, en Angleterre, communiquée dans le Journal encyclopédique, & détaillée dans l'Esprit des Journaux, mois de Novembre 1782.

Les Mémoires de la Société Royale de Médecine sont trop répandus, pour que nous soyons dans le cas

de tirer des deux Diſſertations de M. Andry, qui y ſont inſérées, les Obſervations nombreuſes que ce Médecin y a réunies en faveur du traitement que nous recommandons dans les cas même d'une Rage déclarée; l'on y trouvera des exemples d'Hydrophobes bien décidés, guéris parfaitement par les mercuriaux, pris intérieurement & extérieurement, & combinés avec les antiſpaſmodiques. Nous oſons donc nous appuyer ſur ces Obſervations, les citer en faveur de notre méthode, & y joindre encore celles, que ce Médecin y a raſſemblées, pour prouver l'efficacité du mercure contre le virus hydrophobique, & prévenir les terribles ſymptômes qui conſtituent la Rage confirmée.

OBSERVATION SECONDE.

SUR ces cinq ſujets, l'on a vu ci-deſſus la fille de Salmon, qui preſſée par quelques femmelettes de commencer ſon traitement par les bains de mer, perdit un tems précieux, négligea le nôtre, que le Chirurgien conſulté n'oſa mettre en uſage, craignant de n'avoir pas le tems de l'employer, & ignorant ſon efficacité par l'augmentation de ſes doſes, & par ſon aſſociation avec les antiſpaſmodiques les plus efficaces.

M. Boulet, Chirurgien de la ville de la Canourgue, fut plus heureux quelques années après ſur un jeune Payſan de ſon voiſinage, qui avoit été mordu par un chien enragé, dans une Province voiſine où il avoit été travailler; il revint chez ſes parens, auxquels il raconta ſon aventure, arrivée un mois auparavant: on ne lui avoit fait aucun remède dans le pays où il avoit été mordu. Ses parens, à ſon retour, croyant peut-être que le chien dont il leur parloit n'étoit pas enragé, le négligerent pendant quelques jours: mais voyant qu'il devenoit triſte & taciturne, qu'il avoit horreur de toute

boiſſon, qu'il avoit des momens de fureur, & qu'il menaçoit de mordre tout ce qui l'environnoit; on prit le parti de l'attacher à un arbre, & de l'y lier avec des cordes. Par bonheur pour ce miſérable, M. le Baron de Montjuſieu, venant de la chaſſe & paſſant par ce village, le rencontra dans ce triſte état: ſon cœur plein d'humanité, de bienfaiſance & de religion, fut touché de ſon ſort; il envoya chercher le Chirurgien dans la ville voiſine, & engagea M. Boulet à exécuter notre traitement, & en doubler & tripler les doſes, à faire des frictions ſur-tout le corps, à donner deux fois le jour un gros de pilules mercurielles, & à faire prendre dans les intervalles des cuillerées d'une potion faite avec le camphre, le muſc, le caſtoreum, le mucilage de gomme adragant, & l'eau de fleurs d'orange. Les accidens ceſſerent dans peu de jours, le Malade reprit ſa ſanté & ſes fonctions dans moins d'une ſemaine.

Les ſujets dont on va parler dans les deux Obſervations ſuivantes, ne furent pas ſi heureux que celui de la préſente Obſervation; le premier, parce qu'il n'avoit fait aucun remède; le ſecond, parce qu'il les avoit mal-faits ou incomplettement.

OBSERVATION TROISIEME.

Un Payſan de Rayrols, paroiſſe de Fontans, avoit été mordu en Languedoc, par un chien dont on ignoroit la Rage: il négligea la bleſſure, qui d'ailleurs paroiſſoit très-légere, & n'en fit aucun cas; il revint chez lui peu de tems après, & à peine y fut-il arrivé qu'il devint enragé, au point qu'on l'enferma dans une petite écurie, où après les plus furieux ſymptômes d'Hydrophobie, il mourut dans moins de deux jours, après des convulſions & des ſyncopes multipliées.

OBSERVATION QUATRIEME.

UNE femme d'environ ſoixante ans, mere d'une nombreuſe famille, du lieu de Bramonas, paroiſſe de Balſiege, Diocèſe de Mende, qui n'en eſt qu'à deux lieues, fut mordue en 1764, par un chien enragé, à une des joues; elle ſe tranſporta à Mende le lendemain pour me conſulter: j'étois abſent; elle s'y pourvut des remèdes & du Mémoire imprimé qui en apprend l'uſage; on n'eut pas l'attention de lui donner la diſſolution du ſublimé corroſif, que je ſuis en uſage de faire prendre depuis nombre d'années à ceux que je traite de la Rage par excès de précaution. Après les dix jours des pilules & des frictions, ce remède auroit peut-être ſuppléé au peu d'effet des premiers, dont les pilules furent preſque toujours vomies par la Malade, & dont les frictions furent mal adminiſtrées: à peine appliquoit-on la pommade mercurielle ſur la peau, ſans s'embarraſſer de la faire pénétrer dans l'intérieur.

J'ignore ſi la maladie, dont elle mourut environ deux mois après, étoit l'effet du virus hydrophobique, ou des alarmes vives & de la peur continuelle qui affecta la Malade, ou ſi c'étoit quelqu'autre eſpece de maladie dont elle fut atteinte à cette époque. Sa famille m'envoya chercher à Mende pour la traiter; & comme c'eſt aſſez l'uſage chez les gens de la campagne, on ne s'y détermina qu'à l'extrémité: je partis dès que je fus averti; mais un exprès vint dans la route m'annoncer la mort de la Malade.

Je m'informai des accidens & des circonſtances de la maladie, qui n'a pas préſenté les ſymptômes ordinaires de l'Hydrophobie, ni l'horreur des liquides, ni convulſions, ni envie de mordre, ni ces ſanglots & ces agitations ſpaſmodiques, qu'on remarque comme par accès & par quintes dans preſque tous les enragés; la Malade

étoit depuis le premier moment de sa morsure, tombée dans une tristesse & une mélancolie que rien ne pouvoit calmer ; elle parvint au point, que les quinze derniers jours, ne voulant prendre aucune espece de nourriture solide, elle s'affoiblit, & tomba à la fin dans des syncopes qui terminerent sa vie : elle prit jusqu'à la fin de petites quantités d'eau & de bouillon, qu'elle avala toujours facilement ; ce n'étoit pas la difficulté de la déglutition, mais le seul dégoût pour la nourriture, l'affaissement & la prostration des forces qui l'éloignoient de toute espece d'alimens.

Tels furent les éclaircissemens que sa famille & tous ceux qui avoient été auprès de la Malade me donnerent après sa mort ; pour en être mieux instruit, j'en écrivis au Vicaire de la Paroisse qui lui avoit administré tous les Sacremens, qui l'avoit exhortée, & ne l'avoit pas quittée jusqu'à son dernier soupir : sa lettre, que je conserve encore, confirma le récit que l'on m'avoit fait. Doit-on rapporter ces accidens au virus hydrophobique, ou à quelque fiévre nerveuse, ou enfin à quelqu'affection mélancolique, produite par la révolution qu'éprouva cette femme, par les vives impressions que le chien fit sur elle, par les alarmes continuelles où elle fut livrée dès ce moment ? Tous ceux qui l'ont vue m'ont assuré que rien ne fut capable de la tranquilliser ; qu'elle fut dès les premiers momens de l'attaque du chien enragé, dans des perplexités & des inquiétudes continuelles, & qu'on ne put jamais la rassurer. Une pareille cause, dont tous les Médecins connoissent l'influence sur l'économie animale, me paroît, dans ce cas, avoir plus contribué à la mort de la Malade que le virus hydrophobique, qu'on pourroit soupçonner peut-être d'avoir aggravé les symptômes, par l'insuffisance & la mauvaise administration du remède destiné à le combattre.

Les expériences que j'ai eu occasion de faire sur

différens animaux, & que je rapporterai à la fin de ce Mémoire, démontrent qu'on doit faire entrer dans le corps, une certaine quantité de mercure, pour y détruire & anéantir le venin de la Rage; qu'on doit même l'augmenter à proportion de la grandeur de l'animal, & que pour peu qu'il en manque de cette quantité néceſſaire pour produire l'effet deſiré, l'animal mordu n'eſt pas guéri : la Rage qui l'attend n'en eſt que différée.

OBSERVATION CINQUIEME (a).

LE 10 Septembre 1778, un enfant de quinze ou ſeize ans, du lieu du Segala, paroiſſe de Banaſſac, Diocèſe de Mende, vint me trouver pour me conſulter ſur un grand mal à la tête qu'il avoit eu la veille, & qui s'étoit terminé, diſoit-il, dans la nuit par un grand mal de gorge, qui l'empêchoit d'avaler les alimens ſolides, & principalement les liquides.

J'examinai le goſier, qui ne me parut ni tuméfié ni rouge, plus qu'il n'a coutume de l'être dans l'état naturel. Je voulus faire boire cet enfant, & je m'apperçus d'un mouvement involontaire, qui le fit friſſonner & reculer à l'aſpect d'un verre d'eau que je lui préſentois.

Quelle fut ma ſurpriſe de reconnoître le vrai ſymptôme de la Rage ou Hydrophobie dans un enfant d'ailleurs ſi tranquille! En le queſtionnant, je découvris que cet enfant avoit été mordu le 10 Juillet 1777, par un chien enragé, qui fit de cruels ravages dans le voiſinage, & principalement au château de Salelles, où il mordit une vache & trois chiens. Cet enfant, très-ſenſible & très-affecté par cette morſure, conſulta un Chirurgien, qui lui remit ſur le champ les pilules & la pom-

(a) Cette Obſervation a été faite par M. Bonel de la Brageresse le fils.

made mercurielle, pour exécuter le traitement contre la Rage, publié depuis long-tems dans le Diocèse de Mende & dans les Diocèses voisins. Ces remèdes furent exécutés, m'a-t-on dit, avec toute l'exactitude dont sont capables les gens de la campagne; mais j'ai su bien positivement que l'enfant, malgré sa bonne volonté, vomissoit toujours les pilules que son estomac rebutoit, & que la pommade mercurielle étoit tout-à-fait mal composée: les globules de mercure s'en séparoient, & quoique l'enfant fit bien ses frictions, il n'en pouvoit presque rien pénétrer à travers la peau; aussi l'enfant n'en fut point fatigué.

Les deux petites plaies de la morsure étoient sur la main: elles se cicatriserent promptement (*a*), & il se crut guéri jusqu'au moment où un homme du voisinage, foible d'esprit, mordu par le même chien, qui lui avoit fait une légere égratignure au nez, & une petite plaie à l'avant-bras à travers les habits, devint véritablement enragé au bout de trois semaines, & périt avec tous les symptômes d'Hydrophobie, dans une cabane de Berger où il s'étoit réfugié; cette nouvelle effraya tellement ce jeune enfant, qu'il éprouva dès ce moment une tristesse & un chagrin que rien ne pouvoit dissiper: il fut encore atteint de quelques coliques & d'une douleur de tête, avec une augmentation de tristesse vers le 16 ou 17 Août, environ cinq semaines après sa morsure.

La crainte d'avoir mal exécuté ou d'avoir eu mal préparé un remède qui devoit lui sauver la vie, décida le pere de cet enfant à se rendre à Mende, pour consulter. Mon pere, croyant que le premier remède qu'il avoit pris avoit été bien composé & bien exécuté, le rassura & lui proposa cependant, par excès de précaution, de recommencer ce traitement. Il crut superflu,

(*a*) Les plaies, de presque tous les Malades, cités dans ce Mémoire, ont trop peu suppuré; aucune n'a été cautérisée: ces deux moyens sont cependant de la plus grande importance dans le traitement de la Rage.

par les mêmes raiſons, de lui faire prendre la diſſolution mercurielle ; l'enfant ne put encore ſupporter les pilules, qu'il rendoit après les avoir avalées : après ces remèdes il ſe porta bien pendant plus d'un an. Le 9 Septembre 1778, étant à la campagne, cet enfant fut pris tout-à-coup d'un violent mal de tête, qui l'empêcha de manger le ſoir, & l'obligea de ſe coucher de bonne heure. Dans la nuit il ſentit que le mal de tête diminuoit, mais que le goſier lui faiſoit mal, & étoit ſec : ayant voulu boire, il éprouva une certaine difficulté d'avaler, qui n'étoit pas à beaucoup près auſſi conſidérable pour les alimens ſolides.

Voilà ce que je pus découvrir des événemens qui avoient précédé le malheur affreux dont l'enfant étoit menacé.

Il étoit huit heures du matin, & ſon état étoit tel que nous allons le décrire.

Ce jeune homme avoit un air rêveur & penſif: ſi on le queſtionnoit, ſes yeux paroiſſoient s'agiter, ainſi que ſa reſpiration & ſes membres, & on appercevoit une gêne conſidérable, dans la maniere bruſque & précipitée avec laquelle il parloit; il répondoit d'ailleurs avec juſteſſe à tout ce qu'on lui demandoit. Son pouls étoit petit & ſerré, paroiſſant d'ailleurs naturel quant au nombre des pulſations. Tout ſon mal, diſoit-il, s'étendoit depuis le goſier juſqu'au creux de l'eſtomac, qui lui ſembloit vouloir ſe déchirer en deux, & remonter vers le goſier quand il parloit, touſſoit, crachoit & mangeoit, mais ſur-tout quand il vouloit boire: ayant eu l'attention d'examiner ſon goſier, en abaiſſant la langue au moyen d'une cuiller, je n'y vis rien que de naturel; la langue, ainſi que le palais & l'arriere-bouche, avoient leur couleur ordinaire: on n'appercevoit aucune tuméfaction apparente des amygdales, aucun allongement de la luette; il n'y avoit aucune cauſe ſenſible des accidens que nous obſervions. Attribuant tous ces ſymp-

tômes au ſpaſme du goſier, je lui donnai ſur le champ un bol compoſé avec huit grains de camphre & autant de nître, & l'engageai à ſe baigner ſur le champ dans la riviere voiſine. Accompagné de ſes parens, il fut plongé dans l'eau, avec des roidiſſemens conſidérables & des mouvemens involontaires dans les bras & les jambes; la reſpiration devenoit laborieuſe & entre-coupée: il ſe plaignoit continuellement; il parloit par ſauts & par bons; ſes dents claquoient: tous ces accidens engagerent ſes parens à le retirer de l'eau au bout d'un quart-d'heure: expoſé ſur le rivage à un ſoleil des plus ardents, ces différens ſymptômes ſe calmerent un peu, & il fut replongé après un quart-d'heure encore quelqu'inſtans; même retour dans les accidens qu'il y éprouva, & même calme au ſortir de l'eau. Enveloppé de ſes habits, il fut tranſporté au château de Salelles, où je lui fis avaler un ſecond bol camphré deux heures après le premier, & quelques cuillerées de bouillon; il me demanda un morceau ſolide pour manger, & en effet il mangea, avec beaucoup de plaiſir, une cuiſſe de poulet, & un petit morceau de pain que je lui fis ſervir.

Je l'engageai à retourner chez lui pour ſe mettre au lit, en lui promettant de le venir voir au plutôt. En effet, vers les trois heures de l'après-midi, je vis cet enfant, dans lequel je trouvai tous les ſymptômes de la Rage exaltés; ſon pouls étoit ſerré & petit: ſes yeux étoient ſaillans & humides, dans un mouvement perpétuel: ce n'étoit qu'après avoir éprouvé des treſſaillemens dans tout le corps, & une maniere de hoquet, qu'il faut avoir vu pour le connoître, qu'il proféroit quelques paroles entrecoupées. L'horreur pour l'eau avoit encore augmenté depuis le matin, & même depuis midi, au point que le ſeul bruit de l'eau, verſée d'un vaſe dans un autre très-loin de lui, lui occaſionnoit des treſſaillemens convulſifs de tout le corps, &

des ſoulevemens d'eſtomac, qui imitoient aſſez bien les efforts du vomiſſement, arrêté par la conſtriction du pharinx : ſi on lui préſentoit quelques cuillerées d'un liquide, il le ſaiſiſſoit avec avidité, l'approchoit de ſa bouche avec des treſſaillemens univerſels, & l'avaloit avec une précipitation extrême ; mais bientôt un mouvement involontaire ramenoit cette cuillerée de bouillon dans ſa bouche, où il ne pouvoit bientôt plus la contenir : malgré ſa bonne volonté, elle s'échappoit avec violence à trois ou quatre pas loin de lui. Les urines étoient claires & limpides: la peau étoit ſéche, les ſelles ſupprimées depuis deux jours.

J'ordonnai un pédiluve pour lui faire ouvrir la veine: ce fut avec peine qu'on put l'engager à mettre & tenir les jambes dans l'eau ; je fis faire une ſaignée de dix onces de ſang : & le Malade remis dans ſon lit, je fis frictionner la mâchoire, la gorge, l'abdomen & l'avant-bras droit, avec une once d'onguent mercuriel ſimple, chargé d'une dragme de camphre; je preſcrivis un lavement émollient, qui produiſit une très-légere évacuation, & j'ordonnai en même-tems le julep ſuivant:

Prenez quinze grains de camphre, dix grains de muſc, mêlez-les dans deux onces d'eau de fleurs d'orange: on le prendra par cuillerées d'heure en heure, avalant pardeſſus quelques cuillerées de décoction de valériane ſauvage.

Le Malade parut un peu moins agité d'abord après ces remèdes, & dans mon abſence, il obligea encore ſa famille à lui donner un morceau de pain, & une pomme qu'il mangea avec plaiſir.

Le ſoir, ſur les neuf heures, je trouvai le Malade dans le même état que vers les trois heures; un ſeul ſymptôme de plus; il ne pouvoit pas ſupporter le moindre vêtement au col & ſur la poitrine; il étoit

fort agité, mais il raiſonnoit d'ailleurs très-bien; je fis réitérer la friction mercurielle, avec la même doſe d'onguent Napolitain double, chargé de camphre, & je preſcrivis, avec le julep camphré & muſqué ci-deſſus, un bol composé avec un grain & demi d'opium, quatre grains d'extrait de juſquiame, & ſix grains de camphre.

Le Malade repoſa un peu après cela : mais bientôt de nouvelles agitations ſuccéderent à ce calme ; elles furent même plus vives que celles de la veille: il reſta pluſieurs momens dans la nuit ſans parole ; quelques ſignes étoient le ſeul moyen qu'il eut de s'exprimer: l'horreur de la boiſſon fut portée au point, qu'il ne prit dans toute la nuit que trois cuillerées du julep, & autant de décoction de valériane, encore les rendit-il auſſi-tôt avec de forts ſoulevemens d'eſtomac. Un peu plus de calme vers les cinq heures du matin, nous donna la facilité de revenir au bol du ſoir, à faire faire une troiſieme friction, & à répéter un lavement purgatif.

Le Malade commençoit à ſentir les glandes ſalivaires embarraſſées, & le goſier étoit néanmoins très-ſec. Ce fut autant pour détourner par les ſelles le commencement de ſalivation, que pour détruire le ſpaſme de l'œſophage, que je fis prendre enſuite vers les neuf heures deux ſcrupules de pilules mercurielles de Belloſte; le Malade fut purgé par le lavement ou les pilules, trois fois entre neuf heures du matin & deux heures après-midi : alors il deſira un air froid, & malgré mes ordres on le laiſſa ſortir un moment hors de la maiſon. Une petite quantité de ſyrop de mûres avoit adouci le goſier; il crachoit un peu, étoit plus tranquille, demandoit à manger, raiſonnoit bien, avoit uriné, & avoit avalé un demi-verre d'eau fraîche, &c. Une de ſes tantes & ſon frere qui étoient abſens arriverent: il les embraſſa avec tranſport; il pleura de

joie de les revoir, & en fut affecté au point qu'il en éprouva un ferrement de cœur qui menaça de l'étouffer ; il prétendit qu'il lui devenoit impoffible d'avaler la moindre chofe à caufe du plaifir dont il étoit tranfporté ; & follicité de prendre un nouveau bolus, compofé avec quatre grains de laudanum, douze grains de mufc, & quinze grains de cinabre artificiel incorporés dans le miel, il nous engagea à fortir, pour qu'il ne prît ce remède qu'en préfence de fes parens : en effet il l'avala avec précipitation, ainfi que quelques gouttes de bouillon qu'on lui donna par-deffus : nous rentrâmes ; il nous dit que ce bol qu'il venoit d'avaler ne pouvoit entrer dans fon eftomac, mais qu'il feroit les plus grands efforts pour l'arrêter, & qu'il le feroit redefcendre par force s'il revenoit dans la bouche. Depuis ce moment la falivation ou les efforts le lui firent rendre : le crachement augmenta ainfi que les mouvemens ; il éprouvoit continuellement des foulevemens du diaphragme, & des envies de vomir fi fortes, qu'il crioit toujours que fon eftomac & fes entrailles alloient fortir par la bouche. Quelques crachats écumeux fortoient avec un tel effort, qu'il les lançoit fort loin : deux perfonnes avoient toutes les peines du monde à le tenir ; il devenoit furieux quand on approchoit de lui quelque fluide ; la violence des efforts lui faifoit jetter des hurlemens affreux ; les jambes & les bras étoient roides ; tout fon corps tremblotoit : une fueur froide couloit de fon vifage ; fes yeux plus animés étoient néanmoins larmoyans : fon pouls étoit petit, ferré & un peu fréquent ; les mufcles de l'abdomen étoient durs comme une planche : les jambes devinrent froides ; les convulfions redoublerent d'un moment à l'autre : il menaçoit de s'échapper fi on ne le tenoit ; il croyoit que tout le monde le fuyoit ; il demandoit du fecours ; un pareil état ne pouvoit être de longue durée, bavant & écumant, il devint froid fucceffivement, &

tomba

tomba de cet état horrible dans une syncope mortelle. Cet accès de convulsion dura trois heures; il mourut cinquante-quatre ou cinquante-cinq heures depuis le premier moment de l'invasion, qui avoit commencé par des élancemens très-vifs dans l'œil gauche.

L'activité du venin du chien enragé qui mordit ce jeune homme, & la maniere prompte avec laquelle il se développa chez tous les sujets qui en furent infectés, même par les morsures les plus légeres, ont de quoi surprendre. Ce furieux animal a mordu plus de dix bêtes, qui sont toutes devenues enragées: les unes au bout de deux jours, comme la grosse chienne de Salelles; les autres au bout de quatre, cinq, ou six jours, comme les vaches de Saint-Laurans, les bœufs du Pin, les cochons de Montjulieu: l'imbécille mordu, mourut dans trois semaines, d'autres au bout de trente-six jours, comme la vache de Salelles, qui nourrit son veau jusqu'au moment où la Rage se déclara, & qui n'a éprouvé aucun mal, non plus qu'un enfant qui mangea beaucoup du lait de la même vache, depuis l'époque où elle fut mordue jusqu'à celle où elle mourut: cet enfant a joui d'une bonne santé, & n'a jamais eu depuis aucune menace d'Hydrophobie.

Il avoit pénétré dans le corps du Malade (*a*) assez de mercure pour énerver une partie du venin hydrophobique, mais il ne fut pas entiérement détruit ou expulsé; il tarda beaucoup plus à se développer, puisque ce ne fut qu'environ quatorze ou quinze mois après la morsure du chien enragé, que les symptômes hydrophobiques se manifesterent, tandis qu'ils parurent si

(*a*) Il est important de remarquer, que les symptômes de la Rage ont été portés au plus haut degré dans ce Malade, depuis l'effroi que lui a causé l'immersion, & que l'on a oublié, comme on l'a déja dit dans la note précédente, & comme on ne sauroit trop le répéter, la cautérisation & le pansement de la plaie, qui sont ce qu'il y a de plus important dans le traitement.

promptement & dans peu de jours, aux dix ou douze autres sujets que le même chien avoit mordus.

OBSERVATION SIXIEME.

UN Maçon de vingt-deux ans, vigoureux & robuste, fut mordu en 1777 d'un chien enragé, à une main & à une jambe: quoique les plaies fussent légeres, il voulut prendre les précautions sages d'en éviter les suites; il s'adressa à un Apothicaire de sa Province, qui avoit fait venir de Mende un exemplaire imprimé de notre méthode. Il donna les remèdes au Maçon mordu, qui se contenta, à ce qu'on m'apprit ensuite, de ne les prendre que pendant six jours: j'ignore s'il fit bien ses frictions pendant ce tems insuffisant; on m'assura qu'il avoit pris les pilules, mais qu'il en avoit vomi une partie, & qu'il avoit tout discontinué au bout de six jours, sans y revenir absolument dans la suite. Il jouit d'une très-bonne santé pendant huit mois, vaquant aux travaux de sa profession: les symptômes d'Hydrophobie le surprirent alors vers le milieu de Juillet 1778, au village de Luc, où il travailloit; & il périt dans les plus forts accès de Rage dans l'espace de trois jours. Les gens de la maison le secoururent, en prirent soin, & deux personnes furent occupées à le tenir & à l'empêcher de s'échapper & de fuir dans ses momens de fureur: elles avoient humé le souffle de sa respiration pendant plus de vingt-quatre heures, touché sa peau suante; il y avoit une de ses Gardes qui lui avoit mis les doigts dans sa bouche écumante, & qui avoit même reçu une égratignure, qui fut heureusement faite, non avec les dents, mais avec une ongle de l'Hydrophobe. Toutes ces circonstances, la connoissance de l'Observation de M. Razoux, Médecin de Nîmes, publiée en 1757, & de plusieurs autres Auteurs,

qui ont démontré que la Rage s'est souvent communiquée par le souffle seul & la respiration, de proche en proche, d'un sujet enragé à un qui ne l'étoit pas, me déterminerent à proposer notre traitement aux deux Gardes de cet Hydrophobe : ils l'exécuterent ponctuellement, & n'ont jamais éprouvé aucune menace de Rage.

On voit par cette Observation, que l'Hydrophobe qui en est le sujet, avoit (par les remèdes qu'il ne prit, ni comme il convient, ni pendant un tems suffisant, & dont les internes furent en partie rejettés par le vomissement,) énervé & diminué le virus contracté par la morsure du chien enragé, qui tarda ensuite à se développer & à devenir actif beaucoup plus long-tems qu'il n'a coutume de faire. L'Observation suivante, qui n'est qu'un extrait de plusieurs expériences faites sur divers animaux, rendra encore cette conjecture plus que vraisemblable.

Observation septieme.

J'ai toujours tâché d'engager les maîtres des animaux mordus par des chiens enragés, à en faire le sacrifice & de les tuer, soit parce qu'il est souvent difficile & dangereux de leur faire bien avaler les remèdes, soit parce qu'il l'est encore plus de faire pénétrer en eux le mercure par les frictions à travers une peau dure, presqu'impénétrable & couverte d'un poil qui ne permet pas de s'assurer de la morsure ou de l'endroit mordu, ou très-difficile à raser pour pouvoir y faire les frictions requises.

Il y a cependant des cas où l'attachement à certains animaux, l'économie & le besoin, ont déterminé les possesseurs à tenter des remèdes & les Médecins à en faire l'épreuve. La quatrieme & la cinquieme Obser-

vation démontrent ſon efficacité d'une maniere convaincante.

Depuis cette époque j'ai renouvellé l'expérience ſur plus de quinze chiens de toute grandeur, & plus de douze cochons; le traitement a toujours réuſſi ſur ces eſpeces d'animaux: mais il n'eut pas d'abord le même ſuccès ſur les bœufs & les vaches qui y furent ſoumis. Plus de la moitié périt (malgré les remèdes) de la Rage qui tarda pourtant beaucoup plus long-tems à ſe déclarer, & dont les ſymptômes furent bien plus modérés, & moins violens qu'ils n'ont coutume de l'être à ceux qu'on a laiſſés ſans traitement. J'ai même obſervé que preſque toutes les vaches guérirent, que je n'en ai vu périr qu'une dans le nombre de celles que j'ai traitées, & que le traitement réuſſit conſtamment mieux en elles que dans les bœufs.

J'ai eu l'occaſion fréquente de faire l'eſſai du traitement de la Rage ſur nombre de chevaux, mules ou mulets; il n'a pas eu plus de ſuccès, & il en a péri à-peu-près la moitié; mais toujours plus tard, & d'une mort plus tranquille & moins violente, qu'elle ne l'étoit dans ceux qui n'avoient fait aucun remède. Cette derniere circonſtance ſemble indiquer, que le traitement rend le virus hydrophobique moins actif, qu'il l'énerve, mais qu'il eſt, par l'inſuffiſance de la doſe, incapable de le détruire & de l'anéantir dans le corps de ces gros animaux; il avoit agi de même ſur les hommes qui l'avoient pris à doſe inſuffiſante, ou par la mauvaiſe préparation des remèdes, ou qui les avoient rendu inutiles par une mauvaiſe & trop légere application, ou par le vomiſſement qui les leur faiſoit rejetter. Les dernieres Obſervations que nous avons rapportées, l'ont prouvé bien clairement.

Dans cette idée, j'ai doublé la doſe des pilules & de la pommade mercurielle, & j'y ai joint enſuite l'uſage

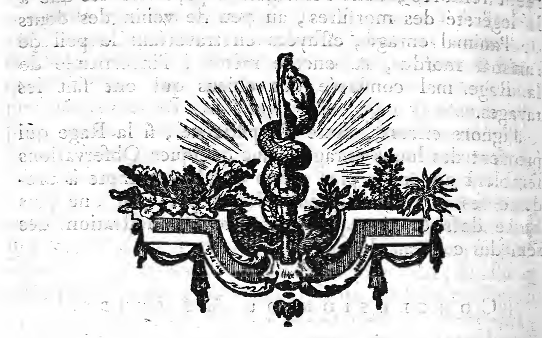
d'une légere diſſolution aqueuſe du ſublimé corroſif, à laquelle le lait à grande doſe ſervoit de véhicule ; & j'ai ainſi traité une vache, un cheval & deux bœufs ; le ſuccès a répondu à mes eſpérances, & a confirmé mes idées : ces quatre animaux ont été préſervés de la Rage ; mais les eſſais ne ſont pas encore aſſez nombreux pour nous raſſurer ſur la certitude de ce traitement renforcé, dont l'efficacité a peut-être été due à la légéreté des morſures, au peu de venin des dents de l'animal enragé, eſſuyées en traverſant le poil de l'animal mordu, & encore même à l'incertitude de la Rage mal conſtatée des chiens qui ont fait les ravages.

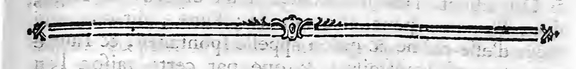
J'ignore encore, faute d'expérience, ſi la Rage qui provient des loups enragés, que quelques Obſervations ſemblent annoncer plus active & plus prompte à produire ſes effets, ne demanderoit pas auſſi une plus haute doſe & une plus prompte adminiſtration des remèdes convenables.

CONCLUSION DU MÉMOIRE.

IL eſt bien difficile à l'Art de fonder la ſûreté du traitement d'une maladie ſur un plus grand nombre d'expériences convaincantes & déciſives ; on peut compter ſur leur exactitude & leur authenticité : elles répandent un nouveau jour ſur un objet auſſi important, en écartant nombre de méthodes de traiter cette maladie, qui ne doivent leur réputation qu'à la foibleſſe ou à la non-exiſtence du virus qu'on cherchoit à combattre dans des ſujets, en qui peut-être il ne ſe feroit jamais développé. Les animaux, dont il eſt queſtion dans mes Obſervations, étoient réellement atteints de la Rage, puiſque leur morſure a été ſi

funeste à une partie des sujets qui n'ont pas été assujettis au traitement, tandis qu'il a préservé tous les autres qui l'ont exécuté. Je desire que la Société Royale applaudisse au moins aux vues qui m'animent, & à mon zèle pour le travail.





ESSAI

SUR LA QUESTION PROPOSÉE

PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE (a):

Quel est le meilleur Traitement de la Rage ?

Par M. MATTHIEU, Maître en Chirurgie, à Conze, près la Linde en Périgord.

De tous les maux qui affligent l'humanité, & auxquels notre Art donne ses secours, la Rage est sans contredit le plus violent, le plus cruel, & celui qui se termine le plus promptement & le plus irrévocablement par la mort.

Dans les autres maladies où existent des convulsions aussi fortes, comme par exemple dans l'Epilepsie, les Malades, malgré l'état déplorable où ils se trouvent, jouissent en quelque sorte de l'avantage d'être privés de toute perception; au lieu que la Rage laisse ceux qui en sont atteints, pleins de connoissance. Les personnes que j'ai vues dans cet état pitoyable, & que j'avois connues auparavant, m'ont paru jouir d'une plus grande perspicacité, d'une raison plus développée, sur-tout quand, ce qui est ordinaire, la fiévre ne se joint point aux autres symptômes.

(a) Ce Mémoire a été cité avec éloge dans la Séance publique du 11 Mars 1783.

On admet dans les Ecoles deux eſpeces de Rage, dont l'homme peut être affecté ; l'une, dit-on, qui vient d'elle-même & qu'on appelle ſpontanée, & l'autre qui nous eſt tranſmiſe, & que par cette raiſon l'on nomme communiquée ; mais l'homme ne nous paroît point ſuſceptible de devenir enragé ſpontanément, du moins n'en avons-nous encore aucune preuve déciſive ; ſi l'expérience nous a bien inſtruit, ce n'eſt que pour en tirer l'aſſertion la plus négative : car quoique pluſieurs Auteurs aient aſſuré le plus affirmativement l'exiſtence de cette Rage, ne craignons pas de dire le contraire. C'eſt en prenant le ſymptôme pour la maladie eſſentielle (§. 3), en confondant l'Hydrophobie qui n'eſt qu'un des ſymptômes de la Rage, avec la Rage elle-même, qu'ils ſont tombés dans cette erreur ; & faute d'attention, ou aveuglés par leur préjugé, ils ont admis ſans doute par analogie, la Rage ſpontanée de l'homme, laquelle n'a jamais exiſté que dans les animaux, ou dans l'imagination trop exaltée de ceux qui en font le partage de l'humanité.

Auſſi la Société Royale ne porte pas de jugement ſur cette queſtion, qui lui paroît tout au moins douteuſe, puiſqu'elle demande des exemples de Rage ſpontanée. Sans rien décider ſur ce point, M. Andry, dans ſes Recherches ſur la Rage, ſe contente de rapporter exactement les Obſervations que les Auteurs ont données ſur cet objet ; mais ces Obſervations caractériſent-elles la Rage ? Non, elles offrent ſeulement l'hiſtoire de diverſes maladies, preſque toutes aiguës, auxquelles la difficulté, l'impoſſibilité d'avaler, l'horreur des liquides, une véritable Hydrophobie ſont ſurvenues ; mais où il n'eſt queſtion de nul autre ſymptôme caractériſtique de la Rage. (§. 2 & 3).

La premiere de ces Obſervations & la plus détaillée eſt fournie par M. de Sauvages. Une fille, au tems de ſes regles, eſt vivement preſſée par un jeune homme ; cette

cette évacuation s'arrêta, & quelques heures après le jeune homme renouvellant ses tentatives, cette fille s'irrita au point d'entrer dans une sorte de fureur. Dès ce moment elle se plaignit de douleurs vagues partout le corps, qui furent suivies d'une fiévre ardente & d'un délire si violent, qu'il fallut la lier. Ces accidens firent place à l'Hydrophobie la plus décidée; l'aspect de tout liquide fit tomber la Malade dans des convulsious affreuses, mais il n'y a là aucun caractère de Rage. Dans cette Observation je ne vois que l'Hydrophobie, suite d'une fiévre ardente, provoquée par une espece de fureur.

M. Pouteau rapporte aussi une Observation de Rage spontanée, qui selon lui est des plus concluantes; la voici. Un homme presque fou, un Maître de pension, qui se croyoit l'un des premiers Poëtes latins, entre en fureur contre un Porte-faix qui lui rompt une glace. Rien ne peut le calmer, pas même le sommeil; & de ce qu'à son réveil, cet homme a soif, & ne peut pas boire, M. Pouteau, conclut que ce Malade est enragé. Voilà sans contredit une Hydrophobie bien décidée, & point du tout la Rage. L'on ne peut s'empêcher, d'après le récit de ce fait, de voir que ce Malade, qui précédemment étoit presque maniaque, l'est devenu tout-à-fait par une violente colère, & que sans donner aucun signe de Rage, autre que l'aversion pour l'eau, ce forcené n'est mort que de la grande quantité de sang qu'il a perdue.

Les autres Auteurs que j'ai pu consulter ne m'en ont pas appris davantage, pas même *Zacutus Lusitanus*, à qui les faits rares & admirables semblent se présenter en foule. Il seroit donc, je crois, superflu d'en chercher ailleurs; aussi finirai-je mes recherches sur ce point, par ces paroles de M. Lieutaud, on croit encore, dit ce savant Médecin, avoir observé des Rages spontanées; mais ne peut-on pas, dans quelques maladies, refuser

& avoir même de l'horreur pour la boiſſon ſans être enragé ? On ſait qu'on voit quelquefois ce ſymptôme dans les fiévres malignes, & l'affection hyſtérique : il peut même arriver que quelqu'un ait été touché ou même mordu par un chien enragé, ſans qu'il le ſache ou qu'il s'en ſouvienne, & dans ce cas, une fiévre aiguë ou toute autre circonſtance ne peuvent-elles pas donner lieu au développement de ce levain ? Ce ſont, ajoute-t-il, des doutes que la ſeule Obſervation peut diſſiper.

J'ai vu dans ma pratique bien des Hydrophobes ; j'appelle ainſi tous ceux qui ont les liquides en horreur ; j'ai vu, dis je, des Dyſentériques, des Hyſtériques, des Hypocondriaques, des femmes groſſes, des Malades affectés de fiévres putride, maligne, ardente, qui malgré la ſoif qui les dévoroit ne pouvoient pas boire.

Nous ne nous contenterons pas ſeulement de démontrer que l'Hydrophobie peut exiſter ſans la Rage ; mais pour lever tous les doutes à cet égard, pour qu'on ne confonde plus déſormais le ſymptôme avec la maladie eſſentielle, pour qu'on ne prenne plus pour ſynonymes ces mots Hydrophobie & Rage ; nous croyons devoir prouver encore que la Rage peut exiſter ſans Hydrophobie. Etant à Montpellier, c'étoit l'été de 1766, je vis à l'Hôtel-Dieu de cette Ville un enfant de treize à quatorze ans, qui avoit été mordu à la jambe aſſez cruellement par un chien enragé. Il fut panſé comme d'une bleſſure ſimple ; cet enfant & ſes parens ſoutinrent que le chien n'étoit pas enragé. D'abord après ſa guériſon, qui fut des plus promptes, l'enfant ſortit de l'Hôpital malgré les inſtances de M. Vigarou, Chirurgien-Major, qui auroit voulu prévenir le mal dont il étoit menacé ; mal, qui en effet ne tarda pas à ſe déclarer, puiſqu'environ trois ſemaines après il fut atteint de la Rage. Tranquille & ſerein comme en ſanté, excepté au moment

des accès qui étoient terribles, & qu'il prévoyoit d'assez loin pour qu'on eut le tems de l'attacher, il avala toujours jusqu'au dernier moment, & sans répugnance apparente, toutes les boissons que sa mere lui présentoit; mais par complaisance, disoit-il, n'étant nullement pressé par la soif. Je me rappelle aussi qu'un homme, il y a plus de trente ans, âgé d'environ cinquante, est devenu enragé sans être Hydrophobe: Méad en rapporte aussi des exemples.

Dans le cas de transmission du venin de la Rage au moyen d'une blessure, l'on est toujours averti que la maladie va éclater, par la douleur, pour ainsi dire brûlante, qui s'empare de la partie blessée; par la phlogose ou inflammation, plus ou moins considérable qui y survient: ainsi prévenu, l'on a un peu plus de tems pour employer un traitement convenable, & plus d'espoir de succès; il n'en est pas de même lorsque ce venin s'est introduit autrement que par une blessure, comme dans les cas dont parlent *Palmarius*, *Aurelianus*, *Hildanus*, que Swieten rapporte, où celui que nous citerons plus bas, dans lesquels les signes précurseurs ne peuvent être qu'un abattement général, le sommeil inquiet, la tristesse, l'amour de la solitude, un état d'angoisse, la répugnance même pour la boisson, qui annoncent autant une affection mélancolique ou autre, qu'une Rage future, à moins que des signes commémoratifs, s'il en existe, ne viennent au secours du Praticien, & ne le tirent du doute où il est plongé.

La sagacité du Praticien ne doit pas être moindre, lorsqu'il survient quelques complications qui confondent les symptômes de la Rage avec ceux d'une autre maladie, comme dans le cas dont parle M. Blais (*a*); alors quelle perspicacité n'est pas nécessaire pour débrouiller cet ensemble confus, pour distinguer exactement ce

---

(*a*) Lettre à M. l'Evêque de Mâcon, pag. 7 & 8.

qui eſt de l'un, d'avec ce qui appartient à l'autre, pour obvier aux ſymptômes les plus urgens, ſans cependant jamais perdre de vue la maladie la plus dangereuſe qui eſt la Rage, & qu'on doit toujours traiter malgré la préſence des autres accidens, & quoiqu'ils ſemblent quelquefois exiger des ſecours contraires.

Le mercure, eſt juſqu'à préſent le ſeul remède qui mérite de la confiance; M. de Sauvages le conſeille dans ſa Diſſertation ſur la Rage, & aſſure qu'on a réuſſi lors même que cette maladie étoit déclarée. Van-Swieten veut qu'on l'emploie d'après les bons effets qu'on lui a vu opérer en pareille circonſtance. Lieutaud aſſure que le mercure, de quelque maniere qu'on l'adminiſtre, eſt non-ſeulement le meilleur préſervatif qu'on puiſſe employer contre la Rage: *mais qu'il peut encore en guérir.* M. Tiſſot l'indique comme le remède le plus efficace, en aſſurant qu'il n'eſt pas d'Obſervation qui prouve le contraire. M. de Laſſone en fait la baſe de la méthode éprouvée pour le traitement de la Rage, publiée par ordre du Gouvernement; enfin, la Société vient elle-même de faire renouveller ces épreuves par quelques-uns de ſes Membres, & les ſuccès les plus heureux ſont devenus le fruit & la récompenſe de leurs travaux.

S'il nous eſt permis d'ajouter à d'auſſi grandes autorités ce que l'expérience nous a appris, il en réſultera, que dans tous les tems de la Rage, le traitement où l'on emploie le mercure pour la guérir, eſt de tous le le meilleur, ou pour mieux dire le ſeul qu'on doive & qu'on puiſſe mettre en uſage. Et en effet, ſi le traitement, ainſi que nous l'allons prouver, peut non-ſeulement préſerver de la Rage ceux qui en ſont menacés, mais même encore guérir ceux en qui cette maladie eſt déclarée, ce qu'aucun autre remède n'a pu faire juſqu'ici; l'on ne peut s'empêcher de conclure, que toujours & dans tous les cas, on doit le mettre en uſage. Mais de quelle maniere doit-on employer ce remède?

ſous quelle forme doit-on l'adminiſtrer ? quelles ſont les précautions qu'on doit prendre avant, pendant & après qu'on l'a mis en uſage ? C'eſt ce que nous allons expoſer ; après quoi nous donnerons notre ſentiment ſur les moyens acceſſoires, qu'on peut & qu'on doit employer avec lui.

Il eſt abſolument néceſſaire, lorſqu'on emploie le mercure comme remède prophylactique de la Rage, c'eſt-à-dire, lorſque le Malade eſt ſeulement menacé de cette cruelle maladie, de le ſaigner autant que la pléthôre peut l'exiger, que les forces peuvent le permettre, ou que la crainte d'une inflammation prochaine, à la ſuite de grandes bleſſures, peut l'exiger.

La purgation eſt auſſi abſolument néceſſaire pour dégager les premieres voies ; ce qu'on doit répéter auſſi ſouvent que les indications, c'eſt-à-dire, la plénitude de l'eſtomac & des inteſtins, peuvent l'indiquer, autant parce que dans cette maladie ces parties ſemblent être toujours plus affectées, qu'afin que le mercure ne trouve aucun obſtacle qui l'empêche d'avoir pleinement ſon effet. L'on doit même employer l'émétique de préférence, & ſur le champ, ſi rien ne s'y oppoſe.

Il n'eſt pas moins indiſpenſable de mettre les bains en uſage, autant pour ſoutenir l'effet des remèdes qui les ont précédés, en empêchant tout érétiſme dans les ſolides, tout orgaſme dans les humeurs, que pour faciliter par ces moyens un accès plus libre, une action plus douce, un ſuccès plus sûr au mercure, qu'on doit employer immédiatement après leur uſage. Leur nombre doit être de deux par jour au moins pendant une ſemaine entiere.

Après les bains, on purge & on ſaigne de nouveau s'il eſt beſoin, & l'on adminiſtre le mercure en frictions, à la maniere uſitée dans les maladies vénériennes, c'eſt-à-dire, en commençant par les parties inférieures, pour,

en montant couvrir graduellement tout le corps, en obſervant qu'ici les doſes de l'onguent, que nous employons toujours au tiers, doivent être plus fortes, comme de deux à quatre dragmes, & même plus ſelon l'âge, le ſexe, le tempérament, la force du Malade; en un mot, ſelon qu'il ſera plus ou moins ſuſceptible d'être ému par ce remède.

Nous croyons qu'il eſt abſolument indiſpenſable de provoquer, s'il eſt poſſible, la ſalivation, à moins que le mercure n'occaſionne quelqu'autre excrétion qui puiſſe la ſuppléer. Quoique ſur ce point la plupart des Auteurs ſoient d'un avis différent, le plus grand nombre de nos Obſervations en démontrent la néceſſité: car non-ſeulement je ſuis de l'avis de ceux qui croient, que pour guérir, le mercure doit exciter quelqu'excrétion, une ſorte de criſe; mais je penſe encore que le venin de la Rage ayant, comme pluſieurs en conviennent, ſon ſiége dans la ſalive ou ſucs ſalivaires, l'on ne guérit jamais mieux cette maladie, que lorſqu'on l'attaque dans ſon propre foyer. D'ailleurs, ainſi que je viens de le dire, & que je le répéterai plus bas, je n'ai vu céder les ſymptômes de Rage, lorſqu'elle étoit déclarée, que lorſque cette excrétion eſt ſurvenue; tandis, que malgré le mercure qu'on employoit quelquefois avec profuſion, les ſymptômes non-ſeulement ſéviſſoient, mais même encore prenoient de l'accroiſſement, juſqu'à ce que la ſalivation parut; époque à laquelle ils diſparoiſſoient, pour ainſi dire, comme par enchantement.

L'on doit donc provoquer la ſalivation; mais elle doit être plus ou moins forte, ſuivant le plus ou moins grand danger dont le Malade eſt menacé, c'eſt-à-dire, qu'on doit l'entretenir juſqu'à ce qu'on n'ait plus à craindre qu'il ſurvienne des accidens, ou que ces mêmes accidens ſe ſoient évanouis. Ce ſont les circonſtances qui doivent diriger celui, que des connoiſſances ſuffi-

ſantes ont mis dans le cas d'employer le mercure, remède qui dans des mains peu habiles devient auſſi nuiſible qu'il peut être ſalutaire ; ce qu'une de nos Obſervations ne prouve que trop.

Dans tous les tems du traitement les alimens doivent être peu nourriſſans, ou de facile digeſtion, tels que la crême de riz, de gruau, les différentes eſpeces de purées, le bouillon, de légers potages, les œufs frais, le blanc de volaille, dont on donne en plus ou moins grande quantité, ſelon qu'ils ſont plus ou moins nourriſſans, ſelon les différens beſoins, ſelon les différentes indications.

La boiſſon, qui doit être auſſi ample qu'il ſoit poſſible, conſiſtera dans la tiſane de chiendent, ou les infuſions de fleurs de ſureau, de tilleul, ou de feuilles d'orangers, qu'on peut édulcorer avec le miel ou le ſucre, & même quelquefois aciduler ſuivant les circonſtances dont nous parlerons plus bas. Le vin trempé, ne doit auſſi jamais être permis que dans les cas dont nous ferons mention.

Juſqu'ici nous n'avons donné que des regles, qui ne ſauroient être d'un bien grand poids, ſi elles n'étoient étayées par des exemples que notre pratique nous a fournis.

Une Demoiſelle & une Servante de la maiſon, ſont mordues par un chat enragé, qui ſouffroit ſi violemment, qu'on le croyoit ſuffoqué par un os arrêté au goſier, & auquel on s'empreſſoit de donner du ſecours. Comme on ne le croyoit pas atteint de Rage, on négligea les bleſſures qu'il fit, & qui furent bientôt guéries. Peu de jours après la Demoiſelle éprouva les ſymptômes de la Rage la plus terrible, & mourut. Cette Demoiſelle reſtoit toujours dans la ſociété nombreuſe qui venoit la voir, excepté au moment où les accès la prenoient; elle paſſoit alors dans ſa chambre, qu'elle avoit ſoin de fermer bien exactement, afin que perſonne n'entrât, &

qu'elle ne fût pas exposée à faire du mal, ce dont elle croyoit n'être pas la maîtresse. A mesure que la maladie fit des progrès, les accès devenant plus longs, on alloit à la porte pour lui demander si elle avoit besoin de secours, à quoi elle répondoit si l'accès n'étoit pas fini : « N'entrez pas ; car je vous dévorerois peut-être » ; & l'accès fini elle se rendoit de nouveau dans la société. Elle devint Hydrophobe ; elle reçut tous les Sacremens, avec la plus grande connoissance & la plus grande résignation : on la trouva morte, cinq jours après que la Rage fut déclarée, sous la table de sa chambre. La Servante, devenue inquiette & craintive, fut traitée par les frictions mercurielles, (qui provoquerent la salivation), & guérie, tandis que la Demoiselle, à qui il n'avoit été rien fait, mourut ; c'étoit en 1770.

Au mois de Septembre 1776, un petit chien, devenu enragé, mordit, & fit une blessure de demi-pouce de longueur, dans la paume de la main, à un Berger, au moment où cet enfant, qui avoit environ treize ans, voulut le prendre pour le caresser. Depuis ce moment ce chien a disparu ; un instant auparavant il avoit voulu mordre son Maître & sa Maîtresse, qui fut très-affligée de sa perte. Le Maître m'écrivit le lendemain pour me prier de me rendre chez lui au plus vîte ; après très-peu de remèdes préparatoires, tant la crainte s'étoit emparée de tous les esprits, je lui fis donner les frictions mercurielles selon l'usage. Le régime étoit en tout le même que celui que j'ai décrit plus haut, jusqu'à la troisieme friction, que la salivation s'annonça par une haleine puante, le dégoût, le gonflement des gencives, la sputation fréquente. Alors je fis discontinuer les frictions, qui se donnoient de deux jours l'un, à la dose de deux dragmes, & pendant quatre la Malade ne prit que du bouillon, où l'on délayoit un peu de pain, je fis boire abondamment une

une infusion de fleurs de sureau, après quoi la salivation s'étant beaucoup calmée, l'on reprit l'usage des frictions, qui dès-lors furent données selon les regles prescrites par la méthode de l'extinction, & eurent tout le succès possible, le Malade se portant aujourd'hui très-bien. J'observerai, que pour empêcher le mercure de provoquer la salivation, je permis aux repas l'usage de la piquette, espece de breuvage qu'on fait en ce pays, en laissant fermenter de l'eau sur la vendange, dont on vient de retirer le vin; boisson toujours douée d'acidité, au point de passer souvent les bornes de l'agréable. J'aurai occasion de parler encore de l'usage qu'on doit faire des acides, pour modérer l'effet du mercure lorsqu'il est excessif. Au reste, les frictions mercurielles générales ne furent pas les seules qu'on employa; il y en eut de locales sur la partie blessée, qui fut traitée comme nous le dirons plus bas (*a*).

Au commencement d'Août 1775, un gros chien devint enragé, mordit trois enfans d'un Fermier, & un quatrieme appartenant à un autre Fermier voisin. Ce chien, qui jusqu'alors avoit été le jouet de ces enfans, ne les connut plus, & les mordit tous les quatre au bras de la maniere la plus cruelle; les uns à nud & les autres seulement couverts de leur chemise. Ils étoient le plus horriblement balafrés, sur-tout l'un d'eux, dont la partie moyenne & supérieure du bras étoit pour ainsi dire hachée; je fus appellé le surlendemain de cet accident. Très-occupé dans ce moment par la trop grande quantité de Malades qui me surchargeoit, & par la diversité des lieux qu'il me falloit parcourir, je ne pus les voir qu'un instant, & prescrire, en attendant que je revinsse, un pansement méthodique pour ces plaies, avec des frictions mercurielles locales. Le grand

(*a*) On n'étoit point certain que le chien fût véritablement enragé. *Remarque du Rédacteur du Volume.*

accès que ces plaies fournirent au mercure pour pénétrer dans les vaisseaux, fit que ce remède provoqua bientôt les plus grands ravages, puisque n'ayant pas pu porter du secours assez tôt, celui de ces enfans le plus maltraité mourut de l'effet du mercure, & les autres au moyen des secours qu'il fut possible de leur donner à tems, guérirent par le traitement dont nous avons parlé, & se portent aujourd'hui le mieux possible (*a*).

S'il en étoit besoin, je pourrois donner ici beaucoup d'autres exemples du succès du mercure pour la cure prophylactique de la Rage; mais je les crois d'autant plus inutiles, que les Auteurs qui en ont parlé rapportent beaucoup de faits semblables. Et en effet, que prouveroient-ils de plus que ce qu'en ont dit MM. Desault, Sauvages, Lieutaud, Van-Swieten, Tissot, Andry & tant d'autres? Je me contenterai de détailler des faits où la Rage commençoit à se déclarer, qui plus est même, où elle étoit déclarée, & dans lesquels le mercure a eu de grands succès.

Sur la fin d'Août 1776, une femme étant aux champs, fut mordue par un chat, qui s'élança sur elle, de même que sur un cochon qu'elle y gardoit. La blessure étoit légere (elle étoit à l'avant-bras, près du poignet). Cette femme n'y fit pas la moindre attention. Peu de jours après le cochon devint enragé; cette femme vint toute éplorée me montrer deux légeres blessures au poignet, couvertes d'une croûte noire, & dont les bords étoient phlogosés. Elle me dit que seulement depuis ce jour où elle me parloit, elle ressentoit une espece de feu sous ces croûtes. Je la rassurai, & la Rage étant prête à paroître, & s'annonçant par les symp-

(*a*) Rien ne démontroit que les chiens fussent enragés. Cette Observation doit inspirer la plus grande défiance sur le traitement anti-hydrophobique, fait avec le mercure à grande dose, sans d'excessives précautions. *Note du Rédacteur du Volume.*

tômes avant-coureurs (*a*), je donn... ...-ſeulement des frictions locales, mais même de plus amples, en commençant par le bras affecté, afin que le mercure eut un effet plus prompt. Mon attente ne fut point trompée ; au ſecond jour le remède produiſit l'effet que je deſirois, en provoquant tous les ſymptômes de la ſalivation, & la ſalivation elle-même. Dès ce moment il n'y eut plus de douleur aux endroits bleſſés, peu après les croûtes tomberent, le traitement fut continué, comme nous avons dit ci-deſſus, & la Malade fut très-bien guérie.

Au mois de Septembre 1772, un jeune homme de la paroiſſe de ... âgé d'environ vingt ans, conduiſant au point du jour, ſa mere à une fabrique où elle travailloit, fit la rencontre d'un chien mâtin enragé. Ce chien ſe jetta à la face du jeune homme, & d'un coup de dent lui fendit, dans la longueur d'environ trois quarts de pouce, & dans toute ſon épaiſſeur, la lévre inférieure, près de la commiſſure, du côté droit, en deſcendant vers le bord de la mâchoire. Cette plaie ſaigna copieuſement. Arrivé à la fabrique où il alloit, le Fabricant lui conſeilla de partir ſur le champ, & d'aller à deux lieues de-là trouver un Bourgeois, qui poſſédoit le ſecret de garantir de la Rage. A ſon retour il vint me trouver : j'examinai ſa plaie, que je trouvai réunie, au moyen d'une croûte qui la recouvroit dans toute ſon étendue, tant intérieurement qu'extérieurement, ne ſe plaignant de preſqu'aucune douleur dans cette partie, & dans la plus parfaite ſécurité ſur ſon état, ayant ſelon lui, ſon eſtomac rempli de l'antidote. Je lui témoignai mes craintes ſur ſon état, & lui propoſai des remèdes qu'il rejetta. Cependant, en le quittant, je lui recommandai, que s'il venoit à être malade, & ſur-tout

(*a*) Il auroit fallu expoſer les ſymptômes, comme l'Auteur l'a fait dans l'Obſervation ſuivante, qui eſt bien détaillée. *Note du Rédacteur du Volume.*

à ressentir de la douleur dans l'endroit blessé, de venir me trouver ou m'envoyer chercher au plus vîte. Pendant les six premiers jours, les choses resterent dans l'état le plus calme ; mais le septieme le Malade devint inquiet, rêveur, craintif, trémoussant également à l'aspect des choses imprévues, comme de celles qu'il pouvoit prévoir, regardant continuellement à ses côtés, afin de n'être pas assailli par des chiens, qui, disoit-il, étoient continuellement à sa suite; tombant dans les rêves les plus affreux lorsqu'il s'assoupissoit, pendant lesquels il croyoit se battre avec des chiens, crioit à haute voix & gémissoit; l'endroit blessé se boursouffle, devient rouge, s'enflamme, il y ressent des douleurs rongeantes: il sentoit, disoit-il, un brasier dans l'estomac, il éprouvoit des nausées, & avoit la bouche extrêmement amere; il avoit soif, & ne pouvoit boire qu'en fermant les yeux, tant il craignoit l'aspect de tout liquide, & n'avaloit même qu'avec peine; le pouls étoit tendu, plein, élevé, il avoit mal à la tête, la peau séche & brûlante. Tel étoit l'état de ce Malade, le neuvieme jour de sa blessure, lorsque de très-grand matin, on vint me prier d'aller au plus vîte à son secours. J'aurois voulu le saigner copieusement sur le champ; mais je l'avoue, l'air égaré & furieux avec lequel il me regardoit, le ton rude & brusque dont il me répondoit, & le peu de monde qu'il y avoit dans l'endroit isolé qu'il habitoit m'en ôterent la hardiesse. Comme il avoit de fortes nausées, & une grande amertume à la bouche, je lui fis prendre trois grains de tartre stibié, qui opérerent, par haut & par bas, les plus amples évacuations, jaunes & vertes; immédiatement après, il fut mis dans un bain tiéde, où il resta une heure & demie, & dans lequel il ne consentit d'entrer, qu'après qu'on lui eut couvert la figure. Tandis qu'il étoit dans le bain, on lui oignit amplement sa blessure d'onguent mercuriel au tiers, & dès qu'il en fut sorti, son pere lui fit une friction de deux dragmes

du même onguent à l'un des pieds. Chaque jour, matin & ſoir, on faiſoit ſur la plaie les mêmes onctions, & de deux jours l'un on lui donnoit des frictions de la même maniere que dans les maladies vénériennes, en augmentant chaque fois qu'on changeoit de lieu, de demi-dragme les doſes de l'onguent. Les ſymptômes me parurent céder à meſure qu'on avançoit dans l'uſage des remèdes; mais ils ſubſiſtoient toujours. La répugnance pour les liquides fut de tous celui qui diminua le plus, puiſque le Malade buvoit, non ſans quelque peine, à la vérité, quatre livres par jour, d'une infuſion de fleurs de ſureau & de tilleul. Les choſes étoient en cet état à la dixieme friction, & je croyois le Malade hors d'affaire; mais le lendemain les ſymptômes devinrent auſſi formidables que jamais, & le Malade refuſa de boire pendant tout ce jour, de quelque maniere qu'on s'y prît pour l'y exciter: il paſſa & fit paſſer la plus cruelle des nuits. Au point du jour, ſon pere vint me chercher. A mon arrivée je le trouvai, quoique très-agité, beaucoup plus calme, me dit-on, qu'il n'avoit été depuis vingt-quatre heures. Je ſaiſis ce moment pour lui faire donner ſa friction, qu'il devoit recevoir ce jour ſur les reins, & je la fis faire avec une once d'onguent, principalement ſur toute l'étendue de l'épine, & ne fis ceſſer de frotter, que lorſque la main qui la donnoit fut ſéche. Je fis auſſi doubler les doſes de l'onguent pour les onctions de la plaie, & les fis rapprocher, parce qu'elle me parut plus enflammée qu'à l'ordinaire. Les ſymptômes perſiſterent les mêmes, juſqu'au ſoir que le Malade tomba dans une eſpece d'*hebetudo*, & dans le plus grand accablement. Il ne parloit plus, il ſoupiroit, il ſanglotoit, & ne répondoit pas aux queſtions qu'on lui faiſoit. Je le vis dans cet état, & je le croyois perdu. Cependant je dis à ſon pere de venir de bonne heure le lendemain, me dire l'état de ſon fils; ce qu'il fit en effet, & me rapporta que depuis environ minuit le Malade

crachoit assez abondamment, qu'il se trouvoit mieux que la veille, qu'il parloit un peu & ne se plaignoit que de n'avoir pas de force, & d'avoir beaucoup de mal à la bouche. J'y fus, & le trouvai véritablement dans cet état. Le mercure avoit porté à la bouche, les gencives étoient extrêmement gorgées : elles étoient pâles de même que les lévres; il en exhaloit une puanteur insoutenable. J'exhortai le Malade à boire autant qu'il le pourroit, & à prendre, pour soutenir ses forces, du bouillon avec un peu de vin, de même que de l'eau rougie, ce qu'il ne put faire qu'en bien petite quantité pendant tout ce jour; mais peu-à-peu il parvint à en prendre suffisamment. Deux jours après cette époque, les croûtes qui couvroient la plaie tomberent, & laisserent voir la plaie bien cicatrisée, & beaucoup moins difforme que je ne m'y attendois. Presqu'en même-tems la salivation cessa, & le Malade prenoit des forces avec de l'appétit; mais pour ne pas être en reste avec le mal, je fis achever de couvrir presque tout le corps d'onguent mercuriel. Le traitement fini, il fut en moins d'un mois parfaitement rétabli, & put reprendre ses exercices de Laboureur comme auparavant. Tout ce qui lui en resta, fut un regard égaré, & l'habitude de regarder à ses côtés & en dessous. Il a resté très-peureux pendant long-tems, mais cela est totalement passé, & il se porte aujourd'hui très-bien. J'observerai avant de finir, qu'il fut employé, tant pour les frictions que pour les onctions de la plaie, douze onces & demie d'onguent mercuriel. Il y en eut un peu de perdu dans le traitement.

Vers la fin de Février 1775, une pauvre femme de cette Paroisse, âgée d'environ soixante-quinze ans, hors d'état de gagner sa vie, & par conséquent forcée d'aller mendier, fut mordue à la jambe, couverte d'un bas & d'une jupe de toile, par un chien enragé, qu'on poursuivoit à une lieue d'ici. Il n'y eut que l'empreinte d'une dent du chien, qui existoit encore plus d'un mois après.

Comme il n'y avoit qu'une contusion, cette pauvre femme ne s'en mit pas en peine; mais comme sa jupe fut déchirée, rendue chez elle, elle n'eut rien de plus pressé que de la coudre, & pour que la couture qu'elle venoit de faire fût la moins apparente possible, elle crût devoir la mâcher, l'applatir avec les dents. Sans le moindre soupçon, elle continua tranquillement son train de vie ordinaire pendant environ un mois, tems auquel elle devint inquiette, souffrante, ayant des serremens de cœur & de gosier, avec quelque légere difficulté d'avaler, ne dormant que difficilement. Une chaleur d'estomac se déclara, accompagnée d'une faim dévorante; elle mangeoit avec un grand plaisir; un jour en mangeant elle voulut boire de l'eau, & ne le put: l'aspect de ce fluide lui fit de la peine; on lui donna du demi-vin, qui ne produisit pas le même effet, mais qu'elle ne put pas boire: l'angoisse la saisit, des mouvemens convulsifs momentanés survinrent; elle étoit quelquefois effrayée, quelquefois elle étoit en colere, quelquefois elle déliroit. On la mit au lit, & cet état continuant & prenant même de la force, elle passa & fit passer, à ceux à qui elle appartenoit, la plus cruelle nuit. Au matin les symptômes furent plus violens; l'idée de l'eau la faisoit frémir, & pousser les plus hauts cris. Elle avoit des accès fréquens, dont elle étoit avertie, & dont elle avertissoit ceux qui étoient auprès d'elle, en les priant de la laisser seule, de la défendre du moindre jour qui lui étoit insupportable; ajoutant qu'elle craignoit de les mordre & de cracher sur eux, & dans ses paroxismes, elle se mordoit les poings autant qu'elle pouvoit; heureusement qu'elle n'avoit presque pas de dents: dans ce triste état elle demanda les secours spirituels; M. notre Curé fut appellé. Arrivé, & entendant la Malade, qui étoit dans un accès violent, il n'osa entrer, & demanda qu'on m'appellât; j'arrivai au moment où l'accès diminuoit. Je la questionnai; elle me répondit avec tout le bon sens

poſſible, & me raconta exactement ce qu'elle éprouvoit, à l'exception de ſon horreur pour l'eau: je lui demandai ſi elle n'étoit pas altérée; elle réfléchit, & d'une voix tremblante me dit qu'oui: je l'exhortai à boire; elle me demanda en grace de ne pas lui en parler: à ſon inſu je fis apporter un verre d'eau, & ſans l'en avertir je le lui préſentai. Juſqu'à ce moment je n'avois obſervé que des ſoubreſauts dans les tendons; mais à l'aſpect de l'eau, la Malade tomba dans la convulſion la plus forte: pouſſa les plus grands cris, l'écume lui vint à la bouche; elle me menaça, & fit des mouvemens pour ſe jetter ſur moi: je laiſſai tomber de l'eau ſur elle, & me retirai à une certaine diſtance, d'où je pus l'obſerver ſans danger; les convulſions & les cris redoublerent, au point que les aſſiſtans me dirent ne lui en avoir pas encore obſervé d'auſſi forts. Au bout d'un quart-d'heure l'accès étant fini, je revins à ſon lit, muni d'un miroir que je tenois caché. Je lui parlai de nouveau, & cette fois en la compagnie de M. le Curé; elle me répéta qu'elle ſouffroit plus qu'il n'étoit poſſible de dire: qu'elle voyoit bien qu'elle étoit enragée, que par conſéquent elle ne pouvoit pas en revenir, & que pour abréger ſes ſouffrances, elle me prioit de lui donner le même remède qu'on avoit fait prendre, il y avoit quinze ans, à un de ſes voiſins; lequel remède l'avoit tué en moins d'une heure. Tandis qu'elle me parloit ainſi, je lui préſente, ſans l'en avertir, le miroir dont je m'étois muni, & la même ſcène que l'eau avoit occaſionnée ſe renouvella. Dès qu'elle fut finie, je lui dis que ſi elle vouloit je tenterois des remèdes qui pourroient la guérir. Elle me répondit, en me remerciant, que quoiqu'elle fût bien vieille, elle préféroit encore la vie à la mort. Je me décidai donc à lui faire donner de fortes frictions mercurielles; mais qui trouver pour les faire? On n'oſoit approcher de ſon lit. Je lui propoſai de les faire elle-même, elle y conſentit le plus courageuſement; &

en

en conséquence lui ayant donné une once d'onguent mercuriel au tiers, elle s'en frotta généralement tout le corps, & aussi long-tems qu'elle put. Toute cette journée fut très-mauvaise ; mais la nuit fut un peu plus calme, toujours avec la même horreur de l'eau: elle me dit le lendemain qu'elle se sentoit pressée par la faim, & qu'elle mangeroit bien toute la cuisse d'un chapon ; je la lui fis apporter : elle en mit dans la bouche & ne put l'avaler. Les symptômes étant un peu diminués, elle employa une égale dose d'onguent, & de la même maniere que la veille. Ce jour fut encore un peu plus tranquille ; mais le lendemain, quatrieme jour de l'apparition de la Rage, les accidens furent si violens, que les voisins, au nombre d'une vingtaine, s'étoient assemblés, & délibéroient s'il falloit tuer cette pauvre femme. Heureusement pour cette misérable j'arrivai en ce moment, & représentai avec force qu'elle n'étoit pas, selon moi, tout-à-fait désespérée, & qu'on n'avoit pas à craindre qu'elle fît aucun mal, puisqu'elle annonçoit les momens où elle pourroit en faire ; qu'il valoit mieux l'attacher, si l'on voyoit qu'il y eut à risquer, & que par ce moyen, à l'abri de tout événement fâcheux, il étoit préférable de prendre patience : & qu'enfin s'ils s'avisoient d'attenter à sa vie, je les dénoncerois moi-même à la Justice, qui ne manqueroit pas de les en punir le plus sévérement. Réfléchissant cependant sur l'état affreux de la Malade, je désespérai de la guérir, quoique l'Observation précédente me rassurât un peu sur ce point ; je me résolus pourtant à continuer l'usage du mercure, mais à plus haute dose, & en conséquence il fut employé ce jour, deux onces d'onguent de la même maniere, c'est-à-dire, indistinctement par-tout le corps. Cette fois je fus présent à cette friction, que la Malade se donna avec courage, malgré la plus grande foiblesse. Tout ce jour fut très-fâcheux, puis-

qu'il n'y avoit qu'environ une heure d'intervalle d'un paroxiſme à l'autre. A ma viſite du ſoir, je trouvai la Malade à-peu-près dans le même état, mais plus foible que le matin. Le mercure, qui juſqu'à ce moment n'avoit pas paru agir, avoit porté à la bouche, & la faiſoit cracher aſſez abondamment. Dans la nuit, une diarrhée abondante & des plus fétides parut; le ptyaliſme, & tous les ſymptômes de Rage diminuoient à meſure que les évacuations augmentoient. Le cinquieme, au matin, je trouvai ma Malade beaucoup mieux, mais dans un état de foibleſſe, tel qu'à peine elle pouvoit parler. De tous les ſymptômes de la Rage, elle ne conſervoit que l'horreur de l'eau, & de toute autre boiſſon; ce qui fit que de tout ce jour on ne put lui donner que des alimens ſolides (*a*): mais vers le ſoir elle put prendre du bouillon avec un peu de vin. Elle ne l'avaloit cependant qu'avec beaucoup de répugnance, parce que, diſoit-elle, elle éprouvoit, en le prenant, une eſpece de ſtrangulation ou de ſuffocation. Le lendemain, cette difficulté d'avaler les fluides continuant, je fis mettre un peu de pain dans ſon bouillon, qu'elle prit avec plus de facilité, & elle ſupporta même pendant ce jour l'aſpect de la lumiere & de l'eau, ce qu'elle n'avoit pas fait depuis l'invaſion de la Rage; mais la difficulté d'avaler, quoique moins grande, ſubſiſtoit toujours. La diarrhée continuoit, & les forces ſembloient ſe perdre de plus en plus. Je ne pouvois pas la ſecourir comme j'aurois voulu, & comme ſon état l'exigeoit, parce que ceux qui étoient auprès d'elle n'oſoient pas encore l'approcher, ou du moins ne l'approchoient que de très-loin. Sa foibleſſe l'avoit forcée de rendre ſes excrémens ſous elle; & du coin où l'on l'avoit reléguée, s'exhaloit une odeur méphytique, inſupportable. On eut

---

(*a*) Tels que de la gelée de groſeilles, de coings & autres confitures.

même la cruauté de la laiſſer encore plus de douze jours dans cet état de miſere, tems auquel, non ſans peine, à la vérité, elle en ſortit d'elle-même: le ſixieme au ſoir, preſſée par la ſoif, elle commença à boire de l'eau avec un peu de vin, & deux jours après elle put boire aſſez facilement une infuſion de fleurs de tilleul. La diarrhée lui avoit ſans doute ôté des forces; mais les convulſions fortes, & très-ſouvent répétées, & les angoiſſes qu'elle avoit éprouvées, jointes à la privation de toute eſpece d'alimens, n'avoient pas peu contribué à la jetter dans l'état d'inanition où elle ſe trouvoit; & cette aſſertion eſt fondée, ſur ce qu'elle prit un peu de forces, au tems même où la diarrhée ſubſiſtoit dans toute ſa vigueur, mais où elle faiſoit uſage de nourriture capable de la reſtaurer. Peu à peu elle ſe rétablit, au moyen des bons alimens qu'elle prit, & que chacun s'empreſſoit de lui porter, de ſorte qu'en moins d'un mois & demi, elle put reprendre ſon ancien métier de mendier; & à une certaine foibleſſe près, & un tremblement qui lui reſta, elle recouvra ſa premiere ſanté, dont elle jouit pendant huit mois, tems auquel elle mourut d'une deſcente ou chûte de matrice, à laquelle elle étoit ſujette, & qui ſe gangréna.

Cette Obſervation (§. 35), fait voir la Rage la plus manifeſte ſurvenue dans la plus grande ſécurité, & ſans la moindre attente de la Malade qui ne s'en doutoit pas, & cela pour avoir pompé, avec la bouche, les reſtes de bave que le chien avoit pu laiſſer ſur la jupe qu'il avoit déchirée; cette Rage ne parut qu'après un mois, quoique le venin eut été porté preſqu'immédiatement aux glandes ſalivaires, où cette maladie ſemble avoir ſon ſiége principal: la Malade fut preſque féroce dès le premier moment de ſon invaſion, & la maladie ne commença à céder qu'après trois frictions générales de tout le corps, dans leſquelles il fut employé quatre onces

d'onguent mercuriel au tiers, & lorſque ce remède eut commencé à agir en portant ſur les glandes ſalivaires ou ſur les premieres voies. Ce n'a été qu'à un excès de mercure, qúe la Malade a dû ſa guériſon, & par elle nous devons être enhardis à employer, en pareille circonſtance, ce remède à grande doſe. Car, quoique de la maniere dont je l'ai employé, je n'aie qu'à m'en applaudir, puiſque j'en ai retiré tout le ſuccès poſſible; je me ſuis cependant depuis, plus d'une fois reproché de ne l'avoir pas mis dès le commencement en uſage à une bien plus haute doſe. Et en effet, qu'avais-je à craindre? La mort de la Malade? N'étoit-elle pas certaine? Et ſi ſon âge, preſque décrépit, n'eût pas été accompagné de cette débilité qui lui eſt naturelle, tous les ſymptômes de la Rage ayant été néceſſairement plus violens, auroient été plutôt terminés par la mort, puiſqu'on a vu dans des tempéraments robuſtes, cette maladie ſe terminer ainſi en moins de trente, vingt & même douze heures; & que dans ma Malade le mercure ne commença à dompter les accidens, que ſur la fin du troiſieme jour de ſon emploi.

Ces deux Obſervations nous font voir, que ſi les ſymptômes de la Rage ont paru céder dans les premiers momens de l'uſage du mercure, ce n'a été que pour paroître enſuite avec une bien plus grande violence, & qu'ils n'ont cédé, & ne ſe ſont vraiment évanouis, qu'après que le mercure eut porté ſur la bouche, & produit ſur cette partie les effets dont il eſt ſuſceptible. L'Obſervation qui la précéde, où à la vérité les ſymptômes étoient beaucoup moins effrayans, prouve auſſi la même choſe, en nous apprenant que ce fut ſeulement, lorſque la ſalivation parut, que les accidens s'évanouirent. Ces trois dernieres Obſervations, ſur-tout la ſeconde, démontrent qu'on ne ſauroit trop-tôt mettre ce ſpécifique en uſage, pour empêcher que la Rage ne ſe déclare, puiſque dans cette ſeconde Obſervation,

elle n'a attendu que le septieme jour pour paroître; ce qui n'auroit certainement pas été, si dès le premier moment on eût mis en usage un traitement convenable.

Quand bien même nous n'aurions pour preuve de l'efficacité du mercure dans la Rage déclarée, que les Observations que nous venons de rapporter, elles seroient suffisantes pour assurer à ce remède le titre de remède spécifique de la Rage; mais ces faits que nous rapportons ne sont pas les seuls: on en trouve d'analogues, au nombre de trois, rapportés dans le Journal de Genève, où tous les symptômes de la Rage portés au comble, furent guéris par le moyen du mercure, employé de même à la plus haute dose: puisque dans l'un de ces cas, la premiere friction faite sur les régions gutturales, la poitrine & le bas-ventre, le fut avec une once six dragmes d'onguent mercuriel, sans doute fait à moitié, n'y ayant guères, je crois, que les Praticiens de Montpellier qui s'en servent de fait au tiers; & tous les symptômes céderent, dès que le mercure eut provoqué des évacuations: mais comme la Rage étoit portée au plus haut degré, on fut obligé, les accidens reparoissant comme auparavant & le venin n'étant pas tout-à-fait détruit, de donner une nouvelle friction sur les mêmes parties, avec une once deux dragmes du même onguent, ce qui fut suffisant, & le Malade guérit. En effet, le mercure ne mérite-t-il pas d'après ces faits, d'être appellé le spécifique de la Rage, puisque jusqu'à ce jour tous les autres remèdes avoient été sans effet, lorsque cette terrible maladie étoit déclarée? & que celui-ci la guérit radicalement, & dans tous les tems qu'elle peut parcourir.

Nous ne doutons cependant pas qu'il n'y ait eu beaucoup de cas, où la Rage se soit déclarée, quoiqu'on ait employé le mercure; & nous dou-

tons encore moins qu'il ait été ſans effet lorſqu'elle étoit déclarée. Les Auteurs les plus reſpectables nous l'aſſurent. Van-Swieten rapporte l'hiſtoire d'un jeune homme, qui fut mordu par un chien enragé, dans le même-tems qu'il avoit une gonorrhée, pour laquelle il prenoit tous les ſoirs une doſe de mercure doux, ce qui ne l'empêcha pas de devenir lui-même enragé un mois après. *Neque tamen frequens uſus mercurii dulcis impedivit, quominùs menſis ſpatio elapſo, poſt vulnus inflictum, ſummâ rabie correptus, miſerrimè perierit.* Les deux Chirurgiens en chef des deux premiers Hôpitaux du Royaume, MM. Moreau & Pouteau, aſſurent le plus poſitivement, le premier, que non-ſeulement le mercure ne guérit pas la Rage déclarée, mais qu'au contraire il ſemble aigrir le mal, lorſque l'Hydrophobie eſt ſurvenue, & précipiter les Malades en moins de douze heures dans le tombeau; & le ſecond, que lorſque la Rage eſt déclarée, le mercure, ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre, a été reconnu impuiſſant, & qu'on doit ſe garder de ſe livrer alors à des eſpérances qu'il a vu fruſtrées plus d'une fois. Mais quel eſt le remède qui réuſſit conſtamment? Le mercure lui-même guérit-il toujours la vérole, quoiqu'il ſoit aujourd'hui reconnu pour être le véritable ſpécifique de cette maladie ? Ne lui réſiſte-t-elle pas au contraire beaucoup trop ſouvent? L'opium calme-t-il toujours la douleur? provoque-t-il toujours le ſommeil, &c ? Non ſans doute. Au reſte, ne pourroit-on pas dire à M. Van-Swieten, avec M. de Laſſone, que le mercure n'a pas, à beaucoup près, la même efficacité contre la Rage quand on l'adminiſtre intérieurement ſous forme ſaline, ou de telle autre maniere ; & que d'ailleurs le mercure doux, qui paſſe très-difficilement dans les ſecondes voies, eſt reſté ſans effet : car s'il étoit pris à haute doſe tous les ſoirs, il étoit chaſſé chaque

matin par un purgatif, *& sequenti manè purgans ;* & à MM. Moreau & Pouteau, que si le mercure ne leur a pas réussi dans la Rage manifeste, c'est qu'ils ne l'ont pas employé à assez haute dose. En effet, il n'est pas douteux, ou tout au moins il est très-vraisemblable, que s'ils eussent été aussi hardis que moi, leurs Malades auroient été aussi bien guéris que les miens. D'ailleurs la pratique ne nous fait-elle pas voir tous les jours, que les remèdes aigrissent les maladies, lorsqu'ils ne sont pas donnés à assez haute dose pour les détruire, pour ainsi dire, tout d'un coup : car combien de fois l'opium n'a-t-il pas aggravé le spasme ou la douleur, donné à petite dose, tandis qu'une plus grande les a fait évanouir ? Combien de fois le quinquina n'a-t-il pas rendu les fiévres intermittentes plus rebelles, sur-tout celles que la malignité complique, donné à la dose ordinaire ; tandis qu'il les détruit, donné pour ainsi dire sans mesure ? Et enfin combien de fois n'a-t-on pas vu les cauteres & les caustiques, rendre le cancer & les autres ulceres malins plus féroces, mis en usage par une main timide & tremblante, tandis que ces moyens héroïques les font disparoître pour toujours, si on les emploie de maniere à leur laisser enlever la maladie d'un seul coup ?

Le mercure est donc le seul remède que nous connoissions capable de détruire le venin de la Rage ; lui seul en est le spécifique. Mais si, lorsque la Rage est déclarée, on doit l'employer pour ainsi dire sans mesure, afin qu'il puisse la dompter ; il n'en est pas de même lorsqu'on ne l'emploie que comme remède prophylactique, de cette maladie, n'étant pas par lui-même exempt de provoquer les maux les plus funestes, la mort même, s'il n'est modéré & bien conduit dans ses effets.

Nous avons déja parlé de quatre enfans qui furent mordus le plus cruellement au bras par un chien enragé, sur lesquels, au moyen de l'ample voie que des plaies

auſſi conſidérables ont fournie au mercure, ce remède agit avec tant de véhémence, que celui qui étoit le plus griévement bleſſé mourut de ſes effets, qui ſe manifeſterent par des tâches très-larges d'un pourpre noir infect, dont cet enfant, de huit à neuf ans, étoit couvert; & la maladie finit par l'hémorrhagie la plus abondante d'un ſang fétide, & totalement diſſous. Les autres menaçoient de tomber bientôt dans le même état; mais les ſecours que je m'empreſſai de leur donner, & qui conſiſterent dans l'uſage abondant des anti-ſeptiques acides, tant pour médicamens que pour alimens, & la ceſſation de l'emploi du mercure leur conſerverent la vie.

La cataſtrophe de cet enfant, qui ne ſortira jamais de ma mémoire, prouve que dans notre Art, l'omiſſion la plus légere, ou la plus légere précipitation peuvent, dans l'emploi des moyens, avoir les ſuites les plus funeſtes.

Ce ſont ſur-tout les acides qui arrêtent le mercure dans ſes effets. L'expérience nous a appris plus d'une fois que c'eſt à eux qu'il faut avoir recours dans cette vue, & que les autres moyens, tels, par exemple, que les purgatifs, dont on ſe ſert pour la même fin, ſont preſque toujours infideles, & ne font que dévier ſon action, ſans l'empêcher de l'avoir preſqu'auſſi pleinement que ſi on ne les avoit pas mis en uſage: car les évacuations qu'il provoque, quelles qu'elles ſoient, ſont toujours auſſi abondantes, auſſi fétides, elles affoibliſſent autant, en un mot, elles n'ont rien de particulier que de n'être pas auſſi incommodes les unes que les autres. De ces moyens, il faut cependant en excepter quelques-uns, tels que la crême de tartre, le ſel végétal, les tamarins, même la manne à qui j'ai vu produire de bons effets dans ce cas.

Nous nous bornons à conſeiller de prévenir avec le plus grand ſoin & par les moyens les plus sûrs, & que

nous

nous avons indiqué les funestes effets du mercure à grande dose, dans tous les cas où l'on croit devoir recourir à son usage ; il ne faut pas oublier que ce remède mal administré peut causer la mort, s'il n'est pas dirigé par les mains les plus habiles.

De tous les remèdes, que les Auteurs s'accordent le plus à recommander ici, après le mercure, ce sont les antispasmodiques, dont l'usage semble le mieux indiqué, mais dont l'efficacité n'est rien moins que prouvée : car sur-tout lorsque la Rage est déclarée, quel est leur effet, & quel peut-il être ? Nul. Les faits rapportés en leur faveur par le Docteur Nugent, ne sauroient vraiment faire aucune exception, fut-il même bien clairement démontré, & cela n'est, à ce qu'il paroît, qu'une présomption, que les Malades, dont ils parlent, étoient véritablement enragés : puisqu'en analysant leurs Observations, on ne sait pas trop si l'on doit attribuer les symptômes qu'il détaille, plutôt à la Rage qu'à toute autre maladie. D'ailleurs fussent-ils aussi efficaces qu'on le prétend, ils ne sauroient jamais l'emporter sur le mercure, ni même être rangés à côté de lui, vu que comme lui, ils ne sont jamais parvenus à guérir la Rage déclarée. Et en effet, qu'on consulte les Auteurs, & qu'on voie si jamais dans ces cas malheureux, les saignées, les bains, les lavemens, les autres antispasmodiques, & même les narcotiques, qu'on recommande tant, & qu'on prodigue, ont produit des effets salutaires. Comment auroient-ils pu l'être, puisqu'ils n'attaquent que l'effet & point du tout la cause ? Ce n'est pourtant pas que je veuille absolument en blâmer l'usage ; je crois au contraire qu'ils conviennent, & qu'on ne doit pas même les négliger, sur-tout lorsque quelqu'autre maladie spasmodique vient compliquer la Rage, comme, par exemple, dans le cas dont il est parlé dans le *Dictionnaire portatif de Médecine*, concernant Elizabeth Bryant. Celui de tous à qui nous

donnerions la préférence, feroit le quinquina, principalement dans la convalefcence, ou à la fuite du traitement, autant pour remédier aux accidens que peut provoquer le mercure, qu'à ceux que la maladie peut occafionner après elle; fur-tout lorfqu'ils laiffent à leur fuite du fpafme & de la foibleffe. Quant aux alkalis, tels que l'eau de Luce, qu'on a beaucoup vantée contre la Rage, ils ne peuvent être mis en parallele avec le mercure; n'y eut-il que cette feule raifon, qu'ils font beaucoup trop lents dans leurs effets, & que comme le mercure ils ne fauroient être employés dans tous les cas, puifqu'ils doivent être avalés, ce qui fouvent eft impoffible; & pour lors ils font tout au moins inutiles, pour ne pas dire nuifibles, puifque fi l'on vouloit forcer les Malades à les avaler, ils ne pourroient qu'augmenter les tourmens qu'ils endurent, & conféquemment accélérer leur mort. Je n'ai pas trouvé de meilleur antifpafmodique contre la Rage que le mercure, & le mercure employé feul.

Tous les Auteurs s'accordent à recommander de faire fuppurer le plus long-tems poffible, les plaies faites par un animal enragé. Ce précepte, fans doute très-bon, ne laiffe pas d'être très-difficile à accomplir, vu le penchant, pour ainfi dire invincible, que ces fortes de plaies ont à fe cicatrifer, malgré tout ce que l'Art le mieux entendu peut faire pour s'y oppofer. Le cautere actuel eft fans contredit le meilleur moyen qu'on puiffe employer dans cette vue, attendu qu'il doit néceffairement s'établir une longue & abondante fuppuration, pour opérer la chûte de l'efcarre, fur-tout fi, comme il me paroît néceffaire, celle-ci eft un peu étendue; mais dans le cas où l'on ne mettroit pas la cautérifation en ufage, ou que l'y ayant mife, & l'efcarre étant tombée, on voudroit l'entretenir plus long-tems, les véficatoires me paroiffent être, (& l'on en a vu, ce femble, d'affez bons effets), le moyen qu'on doit préférer, parce qu'en

agaçant continuellement ou alternativement, ſelon qu'on les mettroit en uſage, la partie affectée, en l'entretenant dans une phlogoſe ou inflammation continuelle, en attirant ſur cette partie une plus grande quantité d'humeurs, l'on eſt preſque sûr d'avoir une ſuppuration des plus abondantes, avec le ſoin d'entretenir l'endroit qu'on traite, ainſi continuellement humecté, ſoit avec des lotions émollientes, ou des onguens de même nature tels que le *baſilicum*; ou pour mieux faire, ſi je ne me trompe, il faudroit établir un exutoire dans cette partie qu'on garderoit ouvert autant qu'on voudroit, & qui n'auroit pas l'inconvénient des véſicatoires.

De tout ce que nous venons de dire & de toutes nos Obſervations, il réſulte qu'il n'eſt point de Rage ſpontanée dans l'homme, qu'elle lui eſt toujours communiquée lorſqu'il en eſt atteint; que quoique l'Hydrophobie ſoit le ſymptôme le plus ordinaire de la Rage, il ne faut cependant pas la confondre toujours avec elle: que le mercure eſt le ſpécifique de la Rage, & qu'il peut non-ſeulement la prévenir, mais même encore la guérir radicalement, quoiqu'elle ſoit déclarée. Que ſi dans ce dernier cas il doit être employé à grande doſe, il doit l'être toujours avec ménagement, lorſque ce mal redoutable eſt encore occulte, vu les mauvais effets que ce remède peut produire; que les frictions mercurielles, ſont de toutes les préparations de ce remède, celles qui méritent la préférence, non-ſeulement parce qu'elles ſont les plus sûres, mais encore qu'on peut, ſous cette forme, l'employer dans tous les degrés de la maladie, tandis qu'il n'en eſt pas de même des autres; que le virus de la Rage paroiſſant avoir ſon ſiége dans la ſalive, & les glandes qui en operent la ſecrétion, l'on doit toujours dans le traitement de la Rage, faire porter le mercure ſur la bouche, & l'y laiſſer agir plus ou moins de tems, ſelon la violence des ſymptômes du mal; & que les acides ſont les moyens les plus sûrs, ſoit pour l'empêcher

Ss 2

d'agir trop fortement, ſoit pour détruire les mauvais effets qu'il peut provoquer : que quoique l'abſence des accidens de la Rage n'exige pas autant de précipitation dans l'emploi du mercure, on ne ſauroit cependant trop tôt le mettre en uſage ; que plus on approche l'application de ce remède des régions gutturales, plus ſon effet devient prompt : que la ſolution de continuité lui fournit une voie bien plus ample & plus courte pour pénétrer. Enfin que les onctions mercurielles ſur la plaie, faite par un animal enragé, en doivent être preſque les ſeuls panſemens (§. 50). D'où il eſt aiſé de conclure que *le meilleur traitement de la Rage*, eſt celui dont le mercure fait la baſe.

Supplément au Mémoire.

Pour prouver encore davantage l'efficacité du mercure dans la cure de la Rage, nous croyons devoir placer ici comme un ſupplément, le traitement que nous avons fait faire à pluſieurs chiens, dont deux eurent des ſymptômes de Rage, après avoir été mordus par d'autres chiens enragés. Deux dogues d'une Dame furent, en même-tems que d'autres, mordus par un chien enragé ; entr'autres parties c'étoient les oreilles qui étoient les plus maltraitées. Cette Dame s'occupa d'abord à faire panſer ſes chiens avec l'eau ſalée, & à leur donner des omelettes faites avec les coquilles d'huîtres calcinées, & autres drogues qu'on vante beaucoup dans nos cantons, contre la Rage ; mais ces remèdes n'opérerent rien, puiſqu'environ douze jours après, ces chiens devinrent triſtes, abattus, hargneux, grondeurs, perdirent l'appétit, & ne careſſoient plus. On me conſulta ; j'eus beau conclure à la mort, cela fut inutile : ils étoient à l'attache heureuſement. Un Domeſtique ſe chargea de leur oindre deux fois le jour toute la tête & les autres bleſſures avec l'onguent mercuriel, qui dès le ſecond jour de ſon emploi, les atterra, & les fit baver le plus copieuſement. Je ne le cache pas, n'ayant pas été fâché de me défaire de deux voiſins que je regardois comme dange-

reux, je continuai à les faire frotter d'onguent comme je l'ai dit, qui, au lieu de les tuer, les guérit. Après cinq ou six jours de l'emploi du remède, leur appétit revint, & les remit au point, que onze jours après ils furent élargis du lieu où l'on les avoit mis. Tous les autres chiens qui avoient été mordus avec eux, n'ayant pas été traités, périrent de la Rage. Environ huit mois après, le même couple, car ils étoient mâle & femelle, fut assailli dans la cour du château par un chien épagneul enragé, qui les poursuivit jusques sous la table de la cuisine, & vint les mordre entre les jambes des Domestiques qui soupoient. Il ne fut plus question d'omelette, il fallut que je les traitasse de nouveau. Je prescrivis de l'onguent sur les blessures qui étoient peu considérables, & du turbith minéral, à la dose de douze grains chaque matin, ce qui provoqua la salivation, & ils n'eurent aucun symptôme de Rage; tandis qu'une chienne voisine, de leur espece, mordue par le même épagneul, devint enragée: ils ont vécu sept ans depuis cette derniere époque.

Les Observations suivantes nous ont paru dignes aussi d'être conservées. Au mois de Mai 1782, un gros chien mâtin, du nommé Lacheze, riche Paysan du lieu de Tuillere, paroisse de Crayac, devint enragé, & après trente-six heures d'absence, revint chez son Maître, & mordit en plusieurs endroits, de la maniere la plus cruelle, une truie pleine & prête à mettre bas. Quelque tems après il mordit un cochon du voisinage, & ce cochon devint enragé. Le Paysan craignant beaucoup de perdre sa truie, qui étoit de très-belle espece, vint me demander de lui indiquer les moyens de la sauver. Je lui fis donner chaque matin, pendant trois semaines consécutives, dix-huit grains de turbith minéral. Ce remède seul produisit tout l'effet que j'en attendois, puisque cet animal, qui se porte actuellement très-bien, n'a pas eu la moindre atteinte

de Rage. On tint continuellement dans l'étable pendant tout le traitement, (qui ne fut pas interrompu, quoique la truie fît ses petits), une auge pleine d'eau blanche, où l'animal pouvoit se désaltérer au besoin; on y ajouta du vinaigre en plus ou moins grande dose, selon l'indication, dès qu'on s'apperçut que le remède avoit altéré la santé de l'animal, en lui ôtant l'appétit, après quoi elle se trouva très-bien guérie & hors de tout danger.

En poursuivant sa route, le chien enragé fut au château du Mondouel, où il mordit trois gros chiens de montagne, qu'il trouva dans la cour, deux desquels furent traités par la méthode dont j'ai parlé, & guérirent; tandis que le troisieme qui ne fut pas traité, a disparu trois semaines après avoir été mordu, époque à laquelle tous ceux qui se trouverent dans son cas, devinrent enragés. Le chien de Lacheze continua de parcourir la plaine jusques près de Bergerac, & fit sur son chemin des dégâts affreux, puisque dans plus de deux lieues d'étendue, tous les chiens sans nombre qu'il mordit, de même qu'une vache, dans la paroisse de Cours-de-Pilles, périrent de la Rage trois semaines après, ayant été abandonnés à leur malheureux sort.

Au mois de Septembre dernier, six cochons gras, appartenant à M. de Constantin de Beaumont, furent mordus aux champs par un chien enragé. Au commencement du mois suivant, deux de ces cochons devinrent enragés, & les quatre autres étant déja malades, c'est-à-dire, abattus & ayant perdu l'appétit, menaçoient de le devenir incessamment. Alors M. de Constantin m'écrivit pour me demander mon avis, qui fut qu'on devoit traiter sans autre délai, par ma méthode, les quatre qui n'étoient pas encore enragés. Ceux-ci ont été très-bien guéris; mais le remède les a maigris considérablement. Ce Gentilhomme ne put pas, ou peut-être n'osa pas employer la méthode de M. Beudon, que j'avois pref-

crite pour les deux enragés qu'on laiſſa mourir ſans aucun ſecours.

Ces Obſervations qui me ſont propres, ſont favorables au traitement mercuriel; puiſque tous les animaux mordus, dont je parle, & qu'on n'a pas traités, ont été atteints de la Rage, & en ſont morts. Si je pouvois faire uſage des Obſervations d'autrui, j'en citerois de très-concluantes en faveur de ma méthode; dix-ſept perſonnes des environs de Sarlat, furent très-maltraitées par un loup enragé. M. Meyrignac, Subdélégué, s'empreſſa de faire donner les ſecours néceſſaires à ces miſérables; mais par une fatalité marquée, il arriva que l'un des dix-ſept fut oublié. Les ſeize autres furent traités avec le mercure, par M. Malarat, Chirurgien, & aucun d'eux ne devint enragé. Il n'y eut de pris de la Rage, que celui qui ne fut pas traité, & qui vint mourir à l'Hôpital-Général de Sarlat. Je pourrois encore ajouter que M. Taillefer, Médecin de Domme, qui jouit d'une grande réputation, a traité ſept perſonnes, qui avoient été également bleſſées par un loup enragé, & qu'il a eu l'avantage de les guérir par la même méthode, quoiqu'il y en eût deux qui avoient déja des ſignes manifeſtes de Rage.

Si à mes Obſervations, l'on ajoute toutes celles de différens Auteurs que j'ai cités dans ce Mémoire, on ne pourra pas s'empêcher de reconnoître que le mercure eſt, ſinon comme le ſeul, au moins le plus sûr remède de la Rage.

Nous obſervons, touchant les narcotiques, qu'on doit être très-diſcret dans leur emploi, & que donnés à trop haute doſe, ils peuvent empêcher, & l'Art & la Nature d'aller à leur but. Il eſt ſans doute inutile d'obſerver, que l'*opium*, par exemple, engourdit tellement toutes les facultés du corps, que celui-ci, après l'uſage de ce remède, n'eſt plus ſuſceptible d'éprouver aucunes ſenſations, tant de celles qui lui ſont naturelles, que de celles

qui lui viennent du dehors; ce qui nous porte à croire, que si M. Vaughan n'a pas eu tout le succès qu'il devoit retirer des amples frictions mercurielles, dont il a fait usage sur les sujets de ses Observations, on doit l'attribuer aux fortes doses d'opium répétées qu'il prodiguoit, pour ainsi dire, à ses Malades.

Comme plusieurs Observateurs assurent que la suppuration entretenue long-tems dans les endroits blessés, par un animal enragé, favorise singuliérement l'usage & le succès des autres remèdes qu'on emploie pour prévenir la Rage; nous croyons, quoique nous ne l'ayons jamais fait, & que nous n'en ayons pas moins réussi, qu'on peut, qu'on doit même établir, autant d'exutoires qu'il y a de points mordus, & pour plus grande sûreté les laisser ouverts, sur-tout si les blessures se trouvoient situées, ou à-peu-près, dans les lieux où l'on forme ces sortes d'égouts.



DISSERTATIO



DISSERTATIO

DE RABIE

SEU HYDROPHOBIA,

EJUSQUE CURATIONE;

Autore D. METZLER (a).

La voix de l'Univers est-elle un préjugé ? Voltaire.

INNOTUIT ante triginta ferè sæcula morbus, qui ab animalium rabidorum morsu ortus tam stupenda exhibuit symptomata, ut eo jam tempore Medicorum maximam excitaverit attentionem. Ab aquæ metu-symptomate morbi primario-illis ὑδροφοβια dicebatur. Historiam hujus morbi jam tanta Authorum multitudo depinxit, ut actum agerem si illam repeterem. Scatent Medicorum libri de morbi hujus ortu, progressu & exitu, dùm illum hucusque insanabilem fuisse, neque nostris diebus sanari omnes boni lugent. Et ideò nolo ingentem Authorum

(a) *M. Metzler, est Conseiller-Médecin de Mgr le Comte de Bissinghen Nippenbourg, à Schtamberg.*

Cette Dissertation a été citée avec éloge dans la Séance publique, tenue au Louvre le 11 Mars 1783.

catervam, neque insipidam remediorum farraginem, quam huic morbo opposuêre, his inserere litteris. Nolo remediis & Authoribus tam industriosè à Cl. *Andry, dans les Recherches sur la Rage*, pro concurrentium commodo collectis bis centum addere, quos ego legi, quibusque omnem denegavi fidem. Nolo tandem, quoniam neque natura, neque ars hucusque methodice consulere valuit, sed unicè artis Empiria, circà venenum morsus rabidi, cum theoria de venenis physica & multò magis medica tam intricata est, versari. Sufficit heu dolor! De hoc veneno uti & de aliis scire, quod præsentissimam & penetrantissimam, summè noxiam efficaciam possideat, & nisi festinatum feratur auxilium, mortem successu plurimum satis veloci inferat.

Observationibus constat, furorem, Rabiem caninam non semper concomitari, sæpeque Hydrophobiam aliis in morbis adesse; patet hinc commodè, & ex natura sua dividi posse in Rabiem *symptomaticam, & communicatam*. Sed relicta illa quam, in hæmitritæa, post Epilepsias, in febribus malignis putridis, in peripneumonia, in gastritide, in hystericis & aliis morbis clarissimi vidêre Authores (*a*), quamque nuper ipse in metritide & dyssenteria maligna putrida vidi, à Rabie communicata ego telam ordiar.

Pauca sunt animalia, quæ nostris in regionibus rabiosa vidimus. Numeramus ut plurimum lupum, vulpem, felem & canem; propter quem posteriorem morbus per excellentiam *Rabies canina* dicitur. Quidquid ergo hoc de morbo afferam, non de canum morsu solum, sed de læsione cujuscumque animalis rabidi intellexerim.

(a) *Hippocr. Marcellus Donatus, Salius Diversus, Massa, Vandelius, Salmuth, Borelli, Schenkius, Méad, Sagar, Siélig, Brieu fils, Morgagni*, vide porro *Ephém. Germ.* 1687. *Essais de Médecine, de la Société d'Edimbourg. Journal de Médecine*, Tom. VI, Février 1757. — Tom. VII, Juillet 1757. —Tom. VIII, Août 1757.—Tom. XVI, Janvier 1762. *Journal Encyclopédique, &c.*

Nam morſu & læſione cujuſcumque animalis rabidi cruenta idem propagatur morbus in alio. Hoc Obſervationes ab artis medicæ ortu ad noſtras uſque dies protractæ docent.

Morbi ergo hujus remedium certius non daretur, quam aut legibus politicis Rabiem in animalibus præcavere, aut præſentem una cum animale interimere. Hac veritate convicti multi in Germania viri innumera præcavent infortunia. Sed omnia cum præcaveri nequeant, præſtat, ut Rabiei in animalibus ſigna omnium primo exhibeantur.

Tria, ego in canis Rabie diſtinguo ſtadia. *In primo* canis obſervatur triſtis; potum cibumque renuens; ad heri ſui vocem immorigerum ſe gerit; alios non audit; ſolitudinis amans, languens oculis, caudam trahens, ſtupiduſque ingreſſum vacillantem exhibet; neminem ſponte invadit; nonniſi excitatus mordet, herumque adhuc agnoſcit. Sed hujus ſtadii ſymptomata cuicumque canum morbo conveniunt. Canis ſimplici colica correptus eadem ferè ſigna exhibet, quin inde oriatur Rabies. Obſervetur hinc canis ſolicite, exſpecteturque an reconvaleſcat, aut an *ſtadio ſecundo* corripiatur.

In hoc nullam amplius, neque heri ſequitur vocem; vidi ego quemdam ſclopeti ſonum non advertentem; feroces hinc inde movet oculos; agnoſcit neminem; potum abhorreſcit omnem; anxius maſticare quid videtur, donec ſpuma ex ore prodeat; ſui inſcius, febreque incaleſcens, domo relicta campum petit, atque nunc;

> Viſceribus in ipſis ignitum diſcurrit malum,
> Vorticibus flammarum carnem ignis more depaſcens
> Veluti crater plenus ætnei ignis.

Fixis oculis, caudam trahens omnes vias recta percurrit; cæteri canes præ metu ejulantes à longè illum

fugiunt; nam invadit, mordetque dextrorſum & ſiniſtrorſum, quidquid illi obvenit.

Tertio nunc appropinquat *ſtadio*. Viribus exhauſtis tandem ſuccumbit. Humo repens de loco vix ſe movet; & convulſus brevi exſpirat anhelans.

Felix quem his cum ſymptomatibus non tetigit! ſunt enim hæc Rabiei ſigna omnibus aliis longè certiora.

In cane mortuo ſine anamneſi Rabiei ſigna certa non habentur; & conſilium clariſſimi *Petiti* (*a*), quod ſæpius repetii nil valet. Horrent enim canes omnem cibum, cui quid ſalivæ canis cujuſcumque mortui fuerit admixtum; id quod & *Jonſtonus* aſſerit (*b*).

Ex hucuſque dictis facilè eluceſcit: non omnes canes circumvagantes caudamque trahentes rabidos eſſe. Et inde patet, cur tam copioſa, decantataque exſtent contra hunc morbum ſpecifica. Non enim videntur eorum Authores Rabiem exquiſitam ſatis agnoviſſe, hincque morſum canis rabidi & non rabidi promiſcuè ſanaviſſe.

Remedium antilyſſum internum aut externum ſanioris mentis hominibus exiſtere nullum ſuperius dixi. Inſanabilis ergo adhuc dicitur terribilis hic morbus etiam poſt argenti viri inſtituta à viris ſummis pericula (*c*). Dubias deſuper video totius Europæ Academias, & Medicorum Societates. Veritatis denique hujus argumentum ponderoſius mihi nullum eſt, quàm quod incomparabili Academiæ veſtræ nullum adhuc innoteſcit remedium, cui committi queat ſalus miſerrime periclitantis hominis. Vidiſtis hucuſque nullum eſſe

(a) *Mém. de l'Acad. des Sciences de Paris* 1723.

(b) *Jonſton*, Taumatographia, Cap. VII.

(c) *Ravelly*, *Tauvry*, *Aſtruc*, *Deſault*, *Boerrhaave*, *Sauvages*, *d'Arluc*, *Tiſſot*, *Bellet*, *Frere Duchoiſel*, *Arrigoni*, *Duhamel*, *Corvinus*, *Ehrman*, *Baudot*, *Laſſone*, *Oudot*, *Moreau*, *Robert James*, *Vaughan*, *Bertrand*, *Roſe*, *Hoin*, *Kühn*, *Morand*, *Werlhof*, *Kaliſckmied*, *Linacier*, &c.

notum, cujus experimenta certa ſint; ſed patet vel ſpeculationi ortum ſuum debere remedia decantata, vel deſcriptis ex alio confiſum fuiſſe (*a*). Hinc aquam paventium ſanatorum exemplum dari certa fide nullum cum *Boerrhaavio* ſentio.

Aſt prophylaxin dari non mihi ſolum ſed & Medicis octodecim ante ſæcula viventibus uſque innotuit; prophylaxin dari infallibilem non ſolum bis mille annorum experientia, ſed & ratio ſuadet humana.

Sed circa rationis argumenta antequam verſor, cum *Wallæo*, *Blancardo*, *Langio*, *Sauvages*, *Boerrhaavio*, *Tiſſoto*, *Swietenio*, omnibuſque noſtri ævi Medicis affirmare placet: venenum rabidorum nonniſi in ſaliva animalis rabidi hærere. Hæc vulneri inſita morbum cauſat. Ridenda hinc, atque vetulis narranda ſunt exempla *Aretæi Capadocis*, *Cælii Aureliani*, *Palmarii*, *Schenkii*, & *Stalpardi Vander-Wiel*. Venenum enim rabioſum iſti viperarum haud abſimile neque attactu, neque eſu (*b*), neque coïtu (*c*), propagatur. Per anatomen rabidorum nullus hujuſque contagium contraxit (*d*). Nuper fœminæ per octo menſes gravidæ digitus pedis minimus mordebatur à fele; poſt viginti unum dies Rabioſa moritur. Medicis Chirurgiſque præ metu contagii opem ferre recuſantibus ruſtici vicini fœmina ſectionem Cæſaream, cultro ad menſam uſuali perfecit, fætumque liberavit feliciſſimo cum ſucceſſu. Saliva ergo animalis rabidi *vulneri inſita* cauſa morbi proxima habetur.

(a) *Boerhaave*, §. MCXLVII.

(b) *Eſſais anti-hydrophobiques de M. Baudot*, 1770. *Journal de Médecine, Tom. I, Septembre* 1754. *Camus, Conjecture ſur la Rage. Lettre de M. Caſtelli, à la Société Royale de Médecine*, 1777.

(c) *Baudot & Thieſſet, dans les Mémoires de la Société Royale de Médecine*, 1776.

(d) *Méad*, *Zwinger*, *d'Arluc*, *Trecourt*, *Laurens*, *Lavirotte*, *Thieſſet*, *Morgagni*, *Lieutaud*, *Senac*, *Rolſink*, *Brechyſeld*, *Riedl*, *Sauvages*, &c.

Effectus ab hac causa dependentes non illico, ut de Americanorum quibusdam venenis notum est (*a*), sese ostendunt. A paucis diebus ad plures menses usque, pro variis circumstantiis, plusve minusve in læsionis loco fixum hæret virus, quin ullum producat morbi symptoma. Diu sæpe post vulneris sanationem rubor, dolorque recrudescentes veneni præsentiam indicant. Haud aliter scirrhus diu indolens subito rubet, dolet, & carcinomatis indigitat initium. Cur autem prophylaxis in cancro ab omnibus recepta non etiam recipitur in rabidorum morsu ? Nonne plenaria veneni rabidi in vulnere destructio & annihilatio contra Hydrophobiam prophylaxis æque infallibilis est, ac ablatio scirrhi dolentis cancrum præcavet ? Nonne æque certa ac pustulis venereis (chancres) cauterio ablatis præcavetur siphylis? Est utique in ambustione partium morsu rabido læsarum unica salus, infallibilisque hujus morbi prophylaxis. Notis enim ex physica ignis effectibus, illum corporis animalis organismum penitus destruere scimus. Igne volatilia aufugere ; terrestria, salina, fixa remanere; hæc in cineres, & illa in primaria corporum elementa reduci notum est. Ignem ergo omnes animalium partes morsu infectas destruere, unaque cum veneno Rabiei annihilare posse ratione evictum est.

Minus bene sed eumdem attingunt finem cauteria potentialia (*b*), & amputatio. Nobilem vidi virum, qui proprio cane morsus cultro vulnusculum pedis una cum carne vicina amovit cum successu.

Cl. Boyleus venatores pulvere pyrio vulneri insperso igneque admoto Rabiem prævenire vidit. Laudat idem

(a) *Recherches philosophiques sur les Américains*, *Tom. II*, *Sect. III.* — *Trattato di ricerche fisiche sopra il veneno della vipera*, *di felice Fontana*, *&c.* 1767. — *Histoire de la Guiane françoise*, *par M. Bajon*. — *Physique & Histoire naturelle du Globe*, *par M. Saury*, *Doct. en Méd.*

(*b*) Lapis causticus Chirurgorum ; butyrum antimonii, lapis infernalis, &c.

remedium Cl. *Vaughan* (a). Minus crudele hoc videtur, consentio, sed & minus securum.

Moxa eodem tempore, quo hæc scribo, plures sanavi rheumatismos fixos; annon & in vulnere rabido prodesset moxa? Nonne attractione veneni eo citius sanaret, cum in rheumatismis ob cutis cohærentiam minus bene, in vulnere rabido autem ob vasa aperta, & humorum affluxu spontaneo feliciores deberent sequi effectus? Nonne attractione ore uxoris facta Edouardus primus Britannorum Rex ictu venenato sanus evasit (*b*)? Perspicaciores problema hoc solvant. Mihi desunt Observationes.

Hinc, cum in tam terribili morbo pericula facere proximi amor vetet, *ferrum candens*, utpote remedium hucusque certissimum, unice suadeo. Mox post morsum vulneri adhibeatur; inurantur partes salivæ affectæ, ut post veneni perfectam destructionem nil nisi crusta ex ambustione cum ulcere remaneat, id quod posteà butyro recenti inungetur. Cùm plurimum intersit, ut illicò morbo medeatur, maximam inustio meretur commentationem, quod mediante omni ferro, commode, cito, ubique loci, & ab omni hominum genere applicari potest, imò & sanguinis profluvium inhibet. Crudelis quidem *Tissoto* dicitur inustio (*c*). Sed perhorrescere remedium, quod unicum habetur, ad stateram rationis quis sibi permittet? Nonne corporis valetudo, certaque sanitatis spes pondere longe prævalent.

Ratione quod suaderi nequit, factis sæpe subito evincitur. Videamus.

Ante bis mille & quingentos annos Cous princeps vaticinatus est: ea, quæ medicamenta non sanant, ferrum sanare; quæ ferrum non sanat, ea ignem sanare; quæ

(a) *Two Cases of the Hydrophobia. London.* 1778.
(b) *Olaus Borrichius, Thomas Bartholinus.*
(c) *Avis au Peuple.*

ignis non ſanat, ea incurabilia reputare opportere (*a*). *Celſus* primo poſt Chriſtum natum ſæculo ad rabidi canis morſum, præeunte jam *Eraſiſtrato* (*b*), ambuſtionem ſpecifice laudat (*c*).

Galenus tot aliis jam remediis in hoc morbo præſcriptis inuſtionem omnibus palmam eripere fatetur (*d*). *Paulus Ægineta* ambuſtionem & amputationem, ut certiora commendat (*e*). *Dioſcorides* Neronis ſub exercitu remedium idem ſpecifice & ſemper profuiſſe refert in Libro de Theriaca. Arabes & præcipue eorum Chirurgiæ princeps *Albucaſis* inuſtionem in morſu venenato omni adhibent. Iiſdem temporibus materiâ medicâ tam valde à Medicis auctâ remedia varia incaſſum adhibuêre. Hydrophobiam nunquam anti-lyſſis ſanaverunt. Si *Rhazes* mox poſt canis morſum Cantharides dedit, modo ſecuta eſt Hydrophobia, modo non. Idem & illis accidit, qui nullum ſumpſere remedium. Optimis ergo Medicis prophylaxis noſtra ſemper ſacra fuit anchora.

Ævo ſequenti devaſtata fere tota Europa & detruſo per bella ſcientiarum genio, manibus ſacerdotum exercebatur Medicina. Sed artem clinicam ſolum amplexi ſunt, rejectâque ob canones Chirurgiâ, noſtra morbi prophylaxis ab omnibus fuit oblita; donec *Guilielmus de Saliceto* & *Guido Cauliacus*, doctiſſimuſque Chirurgiæ reſtaurator *Severinus* (*f*) & multi poſt illum excellentiſſimi viri (*g*) prophylaxeos hujus infallibilitatem comprobarunt. Primus in Gallia Chirurgus *Lanfrancus*, poſt illum *Pitard*, *Paræus*, tota denique hodierna Chirurgorum celebris Academia, plurimi Galliæ Medici, & præſertim celeberrimus *Andry* ad morſus animalium rabidos nonniſi inuſtionem, quaſi unicum hucuſque ſpecificum laudant.

(a) *Hippocr. Aphor. Sect. VII*, n° *LXXXV*.

(b) *Dioſcorides*, *Liber de Theriaca*.

(c) *Celſus*, *de Medicina*, *Liber V*, *Cap. XXVII*.

(d) *Galenus*, *Lib. de Antidotis*, *Cap. I*.

(e) *Ægineta V*. 3.

(f) *Severinus de Medicinâ efficaci*.

(g) *Joannes de Vigo*, *Fabricius ab Aquapend. Marchettis*, &c.

Boerrhaavius

Boerhaavius, quem facile maximum totius Europæ Medicum fuisse dicam, cui nullum notum fuit remedium, quod huic morbo par sit, Boerhaavius vulneris rabidi inustionem unice laudat (*a*). Medici Boerhaavio Coetanei (*b*) æque ac ejus discipuli eidem remedio thura ferebant. Illustris *Van-Swieten* (*c*) unicam in inustione vulneris spem ponit; & à *Tissoto* (*d*) efficacissima morbi medela dicitur.

Cl. Raymond, periculis sæpe institutis, nonnisi vulneris inustione Hydrophobiam præveniri posse retulit (*e*). *Cl. Ehrman* argento vivo non tot sanaret rabidos, si nostrum remedium omitteret prophylacticum. *Aussi-tôt qu'une personne aura été mordue par un animal enragé* (sunt ejus ipsissima verba) *on brûlera la plaie pour la faire suppurer* (*f*). Eundem in errorem *Tissotus* (*g*) & alii ducti sunt (*h*). Inustione enim vulneris facta mercurium adhibent, huicque specificas ferunt laudes, quas omnes meretur inustio sola. Cancrum si quis cultro auferret, quis cicutam aut belladonam intus sumptam morbum sanasse somniaret?

Cl. Sauvages, juxta pulcherrimam suam Rabiei theoriam, tamen inustionem amputationemque ut præcipua commendavit remedia (*i*).

Sciant porrò hujus veritatis inimici *Brachmanos*, *Chinenses*, *Brasilienses*, *Caraïbas*, *Hottentotas* omnesque fere Americanos in morsu venenato rabiosorum remedium efficacius hucusque nullum habuisse vulneris

(a) *Partem toxico affectam quam ocyssime auferendo, ne sincera trahat, quod caustico ex ferro ignito optime fit.* §. *MCXXXXIII.*

(b) *Ruysch*, *Oosterdyk schacht*, *Van-Soolingen*, *Scultetus*, *Fabricius Hildanus*, *Morgagni*, *Vander-Stylle*, *Hoffmann*, *Stahl*, *Junker*, *&c.*

(c) *Comment.* §. *MCXLIII.*

(d) *Avis au Peuple.*

(e) *Mémoires de la Société Royale de Médecine.* 1777 & 18.

(f) *Ehrman. Instruct. concernant les personnes mordues par une bête enragée.* Strasbourg, 1778.

(g) *Avis au Peuple.*

(h) *Méthode éprouvée pour le traitement de la Rage, publiée par ordre du Gouvernement.* Paris, 1778.

(i) *Dissertation sur la Rage.* 1748, §. *XCI.*

inuſtione (*a*); ſciant ſecundum in Japonia medicorum ordinem, quos *Xenkieu* nominant, nonniſi igne ſanare (*b*); ſciant quam plurimos eſſe in America, quibus ab inuſtione numeroſæ in corporis artubus numerantur cicatrices (*c*). Clariſſimus Londinenſium Chirurgus *Ingram* pluſquam ducentos inuſtione ſanavit. Unicus poſt ſex ſeptimanas Hydrophobus moriebatur, quia inuſtionem non admiſerat. Adeò Americani de certitudine inuſtionis in hoc morbo ſunt perſuaſi, ut quilibet hoc malo correptus Fabri ferrarii officinam petat, ferro ignito ut ſanetur.

Nuper mortuus *Fothergill* (*d*), *Hunauld* (*e*) & *Hyllary* (*f*), eluto prius vulnere, nonniſi inuſtione aut amputatione ſanitatem dederunt. *Vaughan*, moſcho, opio, camphora, & mercurio magna doſi fruſtra adhibitis, ferrum ignitum in prophylaxin proponit (*g*).

Unzerus remedia chirurgica in hoc morbo unica eſſe refert, & ſcarificatione & cucurbitis longè efficaciorem eſſe inuſtionem habet. Nec aliter ſentiunt in Germania maximi in arte viri, ut *Heiſter*, *Dekker*, *Platner*, *Schmuker*, *Bilguer*, *Plenk*, *Richter*, *Sebald*, *Brambilla*, & mihi maxime amicus *Mederer*.

Sunt dein in Germania noſtra multæ fabrorum ferrariorum officinæ, in quibus diverſiſſimæ figuræ inſtrumenta aſſervantur adhuc, quæ ignita & vulneri rabido applicata adeò infallibiliter Hydrophobiam præcavent, ut vulgus eventu ſupernaturali id fieri ſibi perſuaſum habuerit. Et ideò indubitatum hujus morbi habetur remedium ſub clavis ferreæ forma, quam clavem Sancti Huberti nominant. Ignita vulneri applicata Hydrophobiam ſemper præca-

(a) *Haller Bibliothec. Chirurg. pag.* 125.

(b) *Wilh Ten Rhyne Mantiſſa Schemat. p.* 158.

(c) *Temple, Tractatus de ſanitate & vita longa.*

(d) *Recherches de Méd.* 1776, *p.* 159.

(e) *Entretiens ſur la Rage & ſes remèdes.* 1714.

(f) *Traité des maladies, qui arrivent aux Habitans des Iſles Américaines.*

(g) *Vaughan Two Caſes of the Hydrophobia*, 1778.

vet; quotidianæ id docent Obſervationes, dummodò ſatis cito morſui applicatur, hacque actione virus una cum partium jam infectarum organiſmo in cineres redigitur. Noſtris in regionibus clavis hæc ſacerdotum ſolum in manibus aſſervata, ex quibus cùm ſine magno pretio obtineri nequeat, pauberioribus in uſum non cedit. Intereſt ergo, ut omnibus & ſingulis phyſica remedii ratio demonſtretur, quod ego etiam idiomate Germanico feci. Eouſque enim increvit myſtici hujus remedii præjudicium, ut Germani canes ſucs clavi hâc ad cranium inuſtos, rabidos fieri poſſe negant. Sed tranſeo has nugas atque *Horatium* hic repeto dum ait:

Non Deus interſit, niſi dignus vindice nodus
Inciderit . . . .

Haud ergo aliud in terribili hoc morbo habetur remedium, quam *mediante ferro* inſtituta *inuſtio*. Miror hinc, cur Medici prophylaxin hanc, quam & ratio & experientiſſimi in arte viri commendant, non ambabus amplectentur manibus? Non capio, quare remedium hoc & fama & authoritate octodecim per ſæcula celebre, noſtris diebus à ſanioris mentis hominibus negligi potuerit? Non video, quare Medici morbum hunc inſanabilem dixerint, & adhuc dicant, præſente remedio & phyſice & moraliter certo, tamdiùque jamjam invento.

Sed hæc ſufficiant. Atque ſi *inuſtionem* in hoc morbo unicum, optimumque eſſe remedium non ſatis demonſtravi; non argumentorum numerum, veritatemque, ſed authoris dicendi facultatem defuiſſe, cuivis facile apparebit.

Scripſi 10ᵐᵃ *Octobris* 1782.

RABIEI HISTORIA CUM EPICRISI.

Stude, non ut plus aliquid ſcias, ſed ut meliùs.

HISTORIA MORBI.

JOSEPHI REITERI uxor Maria Anna Proghammerin vigeſimo ſexto ætatis anno pias ob cauſas iter ſuſcipiens 26to Decembris 1782 à cane alienigero rabioſo mordebatur. Vulnus ſupra malleolum pedis ſiniſtri externum tranſverſe decurrens duos pollices & dimidium metiebatur; nec minus ad ejuſdem pedis malleolum internum læſio quædam advertebatur. Infelix hæc fœmina mox poſt morſum ingreſſu vacillante Chirurgi domum petit. Ibi ſæpius diverſiſque lavamentis cruentum eluitur vulnus; ſcarificatione facta cantharidum pulvis inſpergitur, & emplaſtro deſuper impoſito à Chirurgo dimittitur.

27ma Mane eadem fuere repetita; clavis Sancti Huberti candens imprimitur manibus; vulnus ſex per ſeptimanas apertum ſervatur, & venæſectione inſtituta, aſſumtis ab eodem Chirurgo purgantibus læſio à cane inflicta paulò poſt ſanatur integre.

24ta Februarii 1783 Colico prolis ſuæ dolore terreſit; mox livet locus demorſus, atque validi utroque in pede percipiuntur dolores.

25ta Femora iiſdem doloribus ſed atrocitate auctis cruciantur.

26ta Familiaribus ſuis functionibus diutiùs præſtare nequit. Lecto incumbere coacta cibum omnem renuit. Dolor pedum ad coxas uſque protenſus flammæ inſtar

ſævit ; ſitis oritur ingens, quæ hauſta frigida diſparet.

27[ma] Dolores ad regionem epigaſtricam extenduntur remittente pedum dolore. Spiritus vini hauſtum aſſumſit, hucuſque enim miſera hyſteriam ; quam multum laborabat, accuſat.

28[va] Deglutiendi poteſtas penitùs fere abolita. Interdiu butyri pauculum aſſumſit ; anxietas & reſpirandi difficultas augebantur perpetuò ; viſcidaque, intumeſcente ventre, exſcreatur ſaliva.

Primâ Martii exacerbantur omnia. Ob ſitim ingentem proprii viri digitos aqua madidos lambit ; ipſamet guttatim frigidam in ora inſtillat. Nam aquam hucuſque non abhorret, ſed metuit deglutitionem tam fluidorum quam ſolidorum. Quivis deglutiendi conatus tremores, convulſiones, ſuffocationiſque inducit metum, quamquam à frigidæ guttula incredibiliter levabatur. Deglutitio ſalivæ impoſſibilis. Quiſquis lecto appropinquat vir, proles, affinis, terrore percutitur, anxietaſque inde tam valde augebatur, ut præ ſuffocationis metu nonniſi pro liberiori reſpiratione imploraret adſtantes. Mente in cæterum bene conſtans medicum nunc expetit, ut ferat auxilium. Veſpere per horæ diſtantiam miſſus me vocat. Interea nefandus irruit Rabiei acceſſus, quo præſente virum ſuum indeſinenter precatur ægra, ut ſtragulis impoſitis tragediæ huic finem faciat. *Lecto diutius nunc incumbere nequeo, atque ſi ultimum hoc petitum renuis, clamitat ; cave, ne & tu calamitoſo hoc morbo pereas.* Metu perculſus & uxoris commotus precibus tria miſeræ ſuperimponit ſtragula ; atque ingemiſcens ſub campanulæ ſonitu amatæ uxoris mortem exſpectat.

Miſero hoc in ſtatu rogatus domum intravi. Feſtinans ſuperimpoſita aufero ſtragula, & portis feneſtriſque apertis alcali volatili & frigida aſperſa agonizantem reſuſcitari conatus ſum. Reficitur ſucceſſive, moxque me præſente ſtragulorum dolet ablationem, & propria

ſibi ora tegens reſpirationem cohibere nititur. Hæc dum impedio, dumque maritus intereà totam mihi mali hiſtoriam enarrat, mente magis conſtitit. Reſpiratione nunc minus auxia mariti dicta confirmat, graviditatem trimeſtrem dolet, omnique ſanationis ſpe evaneſcente, cœli meumque expetit ſubſidium. Pulſum tetigi celerem, inæqualem, parvum; mox augebatur magnitudine, neutiquam duritie. Uncias quatuordecim ſanguinis detraxi omni nota boni. Atque brevi poſt tartari emetici in aqua ſoluti ob nauſeam & vomitaritionem perpetuam grana quatuor dedi. Nullus inde etiam repetitis doſibus ſequebatur vomitus. Chirurgo præſenti jubeo, ut illico locum demorſum cultro aperiat, profunde ſcarificet, cantharidumque pulverem vulneri inſpergat; ut cliſmata adhibeat emollientia, ut unguento mercuriali læſam partem inungat, ut opii granum unum & dimidium omni bihorio porrigat; utque ægra præ cæteris balneo immittatur tepido. Robuſtis quatuor viris duos adhuc Chirurgos adſociavi; hiſque cum neceſſarias ob contagium & remediorum uſum inculcavi cautelas; hora ad veſperam ſeptima domum redeo, atque dicta præparo, mittoque medicamina.

Sed dira & terribilis ſequebatur nox. Nam balneo tepido vix immiſſa acceſſu Rabioſo corripitur. Feroces, *lucidos* hinc inde movet oculos. Voce rauca copioſam in adſtantes expuit ſpumam. Peſſima cum reſpiratione recrudeſcit febris; atque calore & ſiti renaſcentibus ingens oritur delirium. Exſerit linguam; convellitur; & fluidorum & ſolidorum deglutitio nunc plane impoſſibilis.

Adſtantes horrendo hoc delirio terrefacti lecto committunt ægram, in quo tanta corripitur Rabie, ut viros præſentes in cubiculi angulo extenſis brachiis præmetu preces fundentes invaſerit, illiſque vim inferre omnimode conata fuerit. Audaciori ruſtico tandem prehenſa

humi cecidit; ubi ligata funibus, perpetuo convulsa, oreque spumante diu eandem ludit Rabiem. Venam sectam ob perpetuas brachii convulsiones redeuntem nullus Chirurgorum cohibere ausus fuit, quin & remedia præscripta adhibere recusant.

Circa tertiam matutinam magna, inopinata oritur debilitas. Pulsus observatur parvus, celer, sudor frigidus, respiratio pessima; Chirurgique summo mane ad me redeuntes infaustum ægræ mihi referunt obitum.

EPICRISIS.

EUROPA paucos intra annos tot medicis de Rabie canina scriptis inundatur, ut eorum respectu Rabie perire nil videntur difficilius. Sed inverse se habet. Videntur copiosi de hoc morbo libri Rabiem animalium irritare; producere. Rabiosorum enim numerus eo magis increscit, quo observationum & medicamentorum major notatur quantitas. Dubius hinc hæsito, quid super morbi dicti historiam referre possim. Metuo enim ne publici nausea, quæ nimiam nunquam non sequitur satietatem, inde cieatur, neque me rideant & subsannent perspicaciores. Pauca tamen, non vulgaria proferam.

§. I.

HAUD multum efluxit temporis, cum ingeniosas per Observationes Cl. *le Camus* Rabiem nonnisi in cane, vulpe & lupo sponte oriri edocuit. Non displicuit theseos hujus theoria, modo felem theoriæ suæ neutiquam repugnantem non omisisset. Notabilis felium rabidorum numerus Rabiem sponte sua his in animalibus ortam tam luculenter suadet, ut nostris in regionibus terribilis hujus morbi fons nonnisi in cane & fele observetur.

Remedium prophylacticum, quod canis, felisque

Rabiem inhibet, me latet. Doleo; ſed neſcit mecum quidquid eſt mortalium. Somniavit de vermis ſub lingua canum exciſione *Plinius* (a) dum ait: « Eſt vermiculus » in lingua canum, qui vocatur à græcis λύττα quo » exempto infantibus catulis nec rabidi fiunt, nec » faſtidium ſentiunt » idem referunt *Schreberus* & *Layard*. Nuperrime adhuc *Schmuker* eandem commendat exciſionem, hujuſque effectus iteratas per Obſervationes conſtanter ſecundos affirmat. Aſt exulet inanis hæc operatio, quæ Rabiem nec promovere nec impedire compos eſt. Conſtat enim ſubſtantiam illam tendinoſam eſſe, quæ una cum glandulis adhæreſcentibus exciſa non Rabiem, ſed mea ſaltem in patria perpetuam canum roſionem ob linguæ dolorem impedit. Tam parum ergo prodeſt, ut imo nocere celeberrimus *Heysham* aſſerat.

Quæcunque porrò de nimio frigore *Layard*, quæ de nimio calore, de alimentorum putredine, & aquæ penuria *Boerrhaavius* (b), quæ de viru cancroſo (c), & hominis ſanguine devorato, quæ de vermibus *Bartholinus*, *Bauhinus*, *Stephanus*, *Swieten* (d), aliique referunt Authores, idem *Heysham* & Cl. *Saury* (e) longe lateque improbant. Neque ullius hodiedum uſus fuit Rabiei in ſeptem genera diviſio (f). Paucis! in puteo Democriti verſatur Rabiei theoria. Quivis canis febre acuta correptus mihi Rabioſus, omniſque tunc temporis morſus periculoſus dicitur. Sit hæc theſis mihi.

Legibus ergo politicis exceptis hucuſque non datur Rabiei in cane prophylaxis. Plures Germaniæ Principes, Reſpublicæ, Magiſtratus triſtia ſic præcavent infortunia. Sic inferior, anteriorque auſtria magni ſui Imperatoris

(a) *Hiſtor. Nat. Tom. II*, *pag.* 510.

(b) *Boerrhaave Aphoris.* §. 1134.

(c) *Dictionnaire économique.*

(d) *Lemery Acad. reg. ſcient.* 1707, *pag.* 31.

(e) *Gazette de Santé*, nº 101. 1781.

(f) *La Rage mue, tombante, endormie, efflanquée, rhumatique, chaude & courante.* Vide *Layard, philoſoph. tranſaction*, nº 191 & *Encyclopédie*, art. Rage.

collaudat

collaudet ſapientiam qua canis omnis ſuperfluus enecatur, quivis ægrotans aut illico occiditur, aut incluſus omni detinetur cura. Sic heroïs Friderici juſſu in publicis Berolini plateis nullus obſervabatur canis. Sic lege ſereniſſimi Wirtembergiæ Ducis omnes totius ſuæ ditionis canes ſæpius inſpiciuntur à venatoribus, ut vetuſtiores, ægrotantes immorigerique occidantur. Vidi nuper ex 200 undique adductis 48 enecare. Sed præplacet Helvetiorum mos, quem Turici, Baſileæque vidi. Nullus ibi canis eſt, qui non ora ſua loris circumducta habeat. Aſt doleo æſtatis id tantummodo menſibus fieri, dum interim reliquis anni temporibus cani cuivis rabido homines invadere licet. Cautelis his Rabiei exiſtentia perquam valde imminuitur. Præſtat hinc leges has imitari, ameliorare, ut dira hæc generi humano præcaveatur lues. Si autem præter omnem attentionem canis per plateas bacchatur rabidus, publica admonitione infortunia impedire neceſſe eſt, id quod legibus incumbit politicis.

§. I I.

Ab omnibus hucuſque evictum habetur virus Rabioſum non niſi per ſalivam propagari. Miror hinc quod plures ab eodem cane vulnerati non ſemper eodem corripiantur morbo. Eodem die, quo dicta mordebatur fœmina, ab eodem cane robuſtus læditur vir. Cruenta fuit læſio, aſt parva. Sed dum duplicata per tibialia læditur, veneno per tibialia abſterſo vulnus non niſi ſicco dente infligitur; hinc nullum ſibi contraxit contagium. Scarificatione poſt in hoc viro facta multum efluxit ſanguinis.

An & venenum ſanguinis fluxu abluitur? An in ſalivæ rabidæ inſitione, quam ſine conſequente contagio peregit *Vaughan* (a), venenum ſanguinis torrente ablatum

(a) *Two Caſes of the Hydrophobia, With Obſervations on That diſeaſe, By Vaughan, M. D.*

fuit? Haud videtur. Magnos enim vidi in insitionis vetustiori methodo sanguinis rivulos, quin impediretur variolarum contagium. Morsus viperæ sanguinis fluxu majori neutiquam sanantur. Symptomata serpentum orientalium morsu exorta illo ne quidem leniuntur. Dantur venena, quibus susceptis nec citissima vulneris ablatione mors impeditur. Quid ergo sanguinis proderit effluxus, si mors etiam partis vulneratæ ablatione cohiberi nequit? Fœmina hæc mox à morsu multum edidit sanguinis; aquâ salibus imprægnatâ sæpius eluitur vulnus; scarificatio bis profunde instituitur; sexque per septimanas juxta *Fothergilli* consilium pulvere cantharidum operta servatur læsio; quid profuit? Miserrima morte correpta artis viros edocuit, quantum eorum sit peccatum, dum ignotum & terribile hoc venenum titillantibus ejusmodi remediis solummodò impugnant.

§. III.

ANIMI affectibus Rabiem expergefieri ferè omnes Authores bene adnotarunt. Videtur scilicet terror etiam hoc in casu Rabiei eruptioni ansam dedisse. Nam ejusdem fœminæ octo annorum infans dolore colico vehemente corripitur. Uterque parens de remedio deliberantes, magnam spiritus vini quantitatem infanti præbent; quo hausto tanta oritur ebrietas, ut paralyticam, mortique proximam deplorarent prolem. Fœmina brevi post commotionibus, ut putat, hystericis vexabatur. Moxque pedis sinistri locus demorsus, ut & pedis dextri malleolus, tanto obsidentur dolore, ut sani pedis dolor loci demorsi dolorem longe superaret. Quæ miri hujus effectus causa? Cur, doloribus ad regionem epigastricam extensis, pedum disparet dolor? Nonne nervos affectos esse hæc docent?

Ego certe Rabiem nonnisi affectum mere nervosum esse magis magisque persuasum me habeo. Quanta enim Rabiei cum tetano & epilepsia similitudo? An hucusque

anatomes in rabioſorum cadaveribus alterius morbi detexit veſtigium? Certa fide nullum. Adhæc! veneni rabioſi qualitates quamquam plane ignorantur, ſat tamen conſtat, omne venenum plus, minuſve irritare nervos, & quodvis venenum ſua ſpecifica exhibere ſymptomata. Id docent fungi penitus inodori, ſolo tamen perimentes odore. Vapore ſulphuris reſpirationis eliditur facultas. Cantharides ſtranguriam, plumbum colicam, Belladona pupillæ relaxationem, arſenicum ſcroti gangrænam producunt. Opio aſſumto cordis ſiſtitur motus. Peculiaria ſibi ſymptomata ſecale cornutum patrat. Somnum ciet aſpis, ceraſtes tetanum; icterum producit vipera; ſeps gangrænam, hæmorhoïs putridam cruoris diſſolutionem, preſter emphyſema, dipſas inexplebilem ſitim œſophagique inflammationem parturiunt. Minimo morſu mortem minantur nota illa *Balalao*, Linnæique coluber *Cherſœa* & *Naja*. Tela viroſo *Mancanillæ*, *Bejuccæ*, *Lianæque* ſucco tincta momento citius perimunt. Idem præſtat Americanis ſuccus arboris *Ahouais*. Anglus vita mulctandus juſſu Regis inſulæ Macaſſar periculum fecit; leviter vulnerat Rex *Sumbaco* pedis dextri pollicem. Duo Chirurgi proxime adſtantes pollicem una cum vulnere citiſſime auferunt, mox facta amputatione convulſus cecidit Anglus & perit (*a*). Cecidit ſubito mortua comitiſſa de *Montſoreau* dimidium mali Perſici venenati dum deglutitur, moxque altero dimidio comeſto terribiliter convulſus periit illuſtriſſimi Dux *de Guyenne* (*b*).

Unde hæc ſymptomatum varietas, unde hæc malignitas? Nervis utique à viru ſpecifico ſpecifice affectis, nervorumque, ut cum *Democrito* loquar, incendio. Sic *Boerrhaave*, *Morgagni*, *Senac*, *Sauvages*, *Monro*, *Langrish*, *Mortimer*, *Haller*, *Tiſſot*, *Duhamel*, *Taver-*

(a) *Tavernier, Tom. III, Cap. XIX.*
(b) *Hiſtoire de Louis XI.*

nier, *Daries*, *Wepfer*, *Rajus*, *Raimarus*, *Sprœgel*, *Haguenot*, *Stenzel*, *Gmelin*, *Courten*, *Percival*, *Baker*, *Zimmerman*, *Hillefeld*, *Andry* & *Richter* afferunt. Quare unicuique veneno fua certa correfpondeant fymptomata, non melius nifi forfan per illud *Hipocratis* explicatur, dum exclamat :

ξύῤῥοια μία, ξύμπνοια μία, ξυμπαθέα πάντα.

§. IV.

MAGNA videtur etiam admiratione dignum, omnes Medicos aquæ pavorem ceu Rabiei fymptoma primarium habuiffe, eofque morbum hunc ὑδροφοβιαν dixiffe, ac fi folidorum deglutitionem neutiquam abhorrerent rabidi. Videtur hoc ex vetuftatis digeftis defcriptum, teftaturque, fcriptores medicos fefe ipfos ut pifces maris devoraffe. Ipfus ego virorum olim Authoritate ductus hanc adoptavi hærefim. Sed propriis nunc fuffultus periculis :

. . . . Longe mea difcrepat iftis
Et vox & ratio . . . . . *Horat.*

Symptomata Rabiei πατογνομονικα in delirio phrenitico, abolitaque confiftunt deglutitione. Hanc validiffimi femper vexant fpafmi. Ut ergo facile divinari poffit, cur rabiofi delirantes, metuque fuffocationis anxii omnem fluidorum æque ac folidorum abhorreant deglutitionem, dedi ego butyrum fœminæ rabiofæ: libenter adfumfit; aft tanta cum anxietate, ut ad pedis diftantiam ore jam in me irruens oblatum mihi abripuerit butyrum, deglutitioneque fequente convulfa fuffocari videretur. Repetii pericula ; exhibui panis fruftula ; dedi rob fambuci ; eadem accidêre.

Cum fucceffu plane eodem aquam exhibui, quam ore in me irruens eadem vi ceu canis abripuit, fimulque nullo mordendi conatu fed præ terribili anxietate id

fieri certum me fecit. Fluida cæterum viſu tam parum abhorret, ut vaſculum aqua plenum propriis teneret manibus. Modo ut deglutiat, nil exhibetur. Idem in bove morbo eodem correpto vidi, qui nonniſi ore admoto fluida abhorruit. Digniſſimi in arte viri *Morgagni*, *Mead*, *Boerrhaave*, *Van-Swieten* eadem perhibent.

Dicta fœmina, ut verum fatear, fluidorum quidem deglutitionem difficiliorem & ſalivæ fere impoſſibilem refert. Aſt & idem in omni fere angina obſervatur. Jam ergo dum acuata ſyſtematis nervoſi ſenſibilitate omnis deglutitionis idea angit, nolo ego, ut Clr. *Haguenot* (*a*) Hydrophobiam ſed *deglutitionis difficultatem* pathognomonicam ſtatuere. Hæc enim una cum delirio phrenitico morbum conſtituit. Præſentes ponunt, continuant morbum. Abſentes tollunt.

His ita ſe habentibus invitus morbum hunc diutius Hydrophobiæ ſub nomine lego; atque aptiſſimo gallorum vocabulo (*b*) ductus in poſterum nec ὑδροφοβια (*c*) nec φευγυδρον, nec φοβοδυψον mihi, ſed per excellentiam *Cynolyſſon*, rabieſque dicitur canina.

§. V.

RESTAT nunc, ut de rabidorum moribus verba faciam. Homines enim ab animalibus rabidis demorſos non modo rabiem incurrere, ſed quandoque etiam mordentium animalium mores & actiones imitari maximi ſcripſere in arte viri. Ita, ut à morſu canis rabioſi novam naturam caninam aliquatenus induant (*d*),

(a) *Mém. de la Société de Montpellier*, *Tom. XIII*, *pag.* 43.

(b) *La Rage.*

(c) Hydrophobiam ſine Rabie viderunt *Sallin*, *Bloch*, *Sagar*, *Waugh*, *Mazars de Cazeles*, *Albrecht*, etiam videantur *Hofmanni* diſſertatio de morbis æſophagi convulſivis, *de Haen*, *Van-Swieten*, *Vander-Schwert.* Batavis enim præ cæteris hic morbus familiaris. Anno 1766, magnum expoſuêre præmium, ſi quis morbi hujus cauſas enumeret. Videantur *les Recherchès ſur la Rage de M. Andry.*

(d) Ex Philoſtrato refert *Stalpard Vander-Wiel*, Cent. I, Obſ. 100, Schol. pag. 419.

atque inſtar canum latrantes (*a*) ringant (*b*), ac in terrâ manibus pedibuſque gradientes (*c*), ſe etiam canum more in ea volutent (*d*), obviam factos morſu adoriantur (*e*), ac mordendo ſimili vitio labefactent copioſi aſſerunt Authores (*f*). Sed vetuſtatis hæc ſunt deliramenta; ne hilo pluſquam deliramenta. Omiſſis omnibus his nugis propriis ego edoctus Obſervationibus, quid veritati conſentiat, docebo.

Cum omnes fere rabioſi perpetuo vomendi conatu vexentur, facile eluceſcit, eos præſente anxietate ingenti, citiſſimaque reſpiratione & ſuffocationis metu, tam miros edere ſonos, ut modo galli gallinacei cantum, modo canis latratum, modo bovis mugitum imitari videantur. Haud multum temporis interfluxit, dum ego Chirurguſque ad rabioſum vocor. Vomituritionibus validis vexatus æger tam miros gutture ſonos edidit, ut Chirurgus canis latratui ſimiliores ſe nunquam audiiſſe aſſeruerit. Ego hâc opinione minus obſeſſus nullaque prorſus inventa ſimilitudine quæſivi ex ægro, cur tam miros ederet ſonos? Incredibile eſt, interrupta ait voce, quam valde levor, ſiquid minimum vomitu ejicio; ingens autem pectoris oppreſſio, reſpirationis anxietas, & ſuffocationis metus meis reſiſtunt conatibus, indeque mira iſta ſoni præter meam voluntatem exiſtit modificatio.

Reliqua, quæ de mordendi, invadendique niſu dixere ſcriptores, nonniſi delirii phrenitici ſunt effectus. E lecto ſurgens ſupra dicta fœmina adſtantes quidem invadere viſa fuit. Vidit hominem rabioſum Clr. *Wrightſon* qui delirans prunas candentes ſine ullo doloris ſigno manibus tractavit. Sed talia etiam in quovis morbo

---

(a) *Petrus Borellus*. Obſerv. Med. Cent. I. Obſ. 47, pag. 78.

(b) *Liſterus* de Morb. chron. pag. 122.

(c) *Marcell. Donat.* de Med. hiſt. mirabil. Liv. VI, Cap. I, pag. 595.

(d) *Cæl. Aurel.* de Morb. acut. Cap. II, Lib. III.

(e) *Etmüller* opes. Med. Vol. II, fol. 971, & *Kircherus* Scrutin. peſt. Sect. II, Cap. II, pag. 123.

(f) *Riedlinus*, *Hildanus*, *Thomas Campanella*, &c.

acuto obſervari poſſunt. Sponſi, Riedlinus (*a*) meminit, qui nuptiarum die choreas ducens à cane quodam parvo morſus paulò poſt cum ſponſa concubiturus tantam incidit in rabiem, ut ſponſam aggrederetur, atque totum ejus pectus dentibus ſuis dilaceraret. Nimis canis hic fuit, ſi hiſtoriæ fides! Aſt repeto, antiquitatis hæc ſunt deliramenta, vetulis ſagis orta, Obſervatorum fidem diminuentia, atque ab omni ſaniore deriſa.

§. VI.

PECULIARIS etiam videtur lucidus ille oculorum ſplendor, quem omnibus fere in rabidis hucuſque obſervavi. Sic noctu felis in culina ſedentis ſplendet oculus. An materia electrica hujus phænomeni cauſa ut Cl. *Sauvages* habet? An phoſphorus ammoniacalis ut celeber. *le Camus* refert? Mihi hæ magnorum Virorum opiniones in unum confluere, ac verbis ſolummodò differre videntur. Cæterum! Obſervationum defectus judicii mei expetit ſuſpenſionem.

§. VII.

DE ſanatione teterrimi hujus morbi prophylactica dum ſcribo, calcata premo veſtigia. Ingens ſpecificorum numerus, qui noſtris adhuc diebus quotidie augetur, nonniſi de certi ſpecifici, antidotique defectu teſtatur. Laudentur hinc Paracelſi mumia (*b*), cynorhodonis fungus (*c*), Belladona (*d*), anagallis (*e*), valeriana, gen-

(a) *Millenar. cur. Med. Obſ.* 658, *pag.* 410.

(b) *Hiskia Cardilucius* Chymiſcher Pallaſt. Cap. XVIII, pag. 775.

(c) *Shmidt*, *Zwinger.*

(d) *Paſtor Münch* in Hanœvriſchen Magazin 1767-70-73-75 ejuſque filius *Frid. Münch* in Diſſert. de Belladona efficaci in Rabie canina remedio.

(e) *Bruch* de Anagallide Diſſertatio. *Chabert*, *Boncken*, *Dictionnaire d'induſtrie*, *art. Rage. Auſſi le* Duc de Deux-Ponts, l'Evêque de Mayence, de Bamberg, *la ville de* Munſter, *& pluſieurs autres Magiſtrats ont ordonné, que dans toutes les Villes & Villages de leur dépendance, il y eut toujours proviſion de poudre d'anagallis.* Ravenſtein.

tiana rubra (*a*), lichen cinereus terrestris (*b*) amygdalæ amaræ (*c*), cancrorum cineres, pili heparque canis rabidi (*d*), lumbrici terrestres (*e*), magnes (*f*). Laudentur illustris *Werlhofii* cantharides à *Kramero* (*g*), *Wichmanno* (*h*) & *Catani* (*i*). Laudentur omnia, quæ celeberrimus *Andry* collegit specifica (*k*). Non adducor, ut periclitantis hominis salutem illis confidam. Doleo cum Cl. *Heysham* & *Saunders* remedii Ormskirkensis inanitatem (*l*). Non invideo Cl. *Hannemanni* à matre obtentum specificum (*m*), neque *Schreberi* radicem bardanæ (*n*). Udinæ Friouliæ Metropoli pauperem aceto epoto se sanavisse virum referunt, pluribusque ibi idem profuisse remedium (*o*). Crediderim. Nam idem in Padua remedium profuisse dictum fuit, quamquam certo constitit, morbum neutiquam rabiosum fuisse (*p*). Laudavit nuper, nobilis quidam Brandenburgicus *de Sydow* Matrisylvam (*q*), suadet rosam veterum caninam *Bekmanus* (*r*); imò Chirurgicam in Jamaïca infusionem bono cum effectu adhibuisse Cl. *Chauvet* refert (*s*). In omnibus Angliæ Provinciis supremi regiminis decreto radicis rosæ sylvestris infusio vinosa in morsu canis rabidi præscripta fuit (*t*). Pasta salina morsui sæpius applicata optimum

(a) *Junker* Conspect. Med.

(b) *Dampier*, Mead, *Hansloane*, Rajus, Lowthorp, *Jean Martini* in Georgicorum Virgilii Traductione.

(c) *Minderer*.

(d) *Boyle*, *Jonston*, *Junker*, *Hoeffer*, *Horstius*.

(e) *Oosterdykschacht* de Hydrophobia.

(f) *Vander-Stylle*.

(g) Comerc. *Norimb*.

(h) *Differt. de Rabie*.

(i) *Riflesioni Fisico-Mediche* sopra di un nuovo anti-Lysso.

(k) *Recherches sur la Rage*.

(*l*) Cretæ pulv. unc ß. bol. arm. drjjj alum. gr x. pulv. helenii drj ol. anis gt vj M. f. pulv. vide Diss. de Rabie contagiosa Edimb. 1775.

(m) *Act. Med. Hafn.* ℞ Hbæ rutæ, abrot. beton. salviæ cardui fulonum ana part. æqu. infundantur frigide in aceto. Addetur theriaca.

(n) *Schrebers* Samlungen Verschiedner Schriften dreyzehenter Theil.

(o) *Physicalisch-œconomische* Auszüge siebenter Band viertes Stüke.

(p) *Philos. Trans. T. LXXXVIII.*

(q) *Physicalisch-œconomische* Auszüge achter Band zweytes Stüke.

(r) *De Historia Naturali veterum* libellus primus 1776.

(s) *Gazette de Santé*, n° 51. 1781. Autor intelligit per *infusionem Chirurgicam* operationem quâ sanguis ex uno brachio mittitur, dum aqua simplex vel medicata in venam alterius brachii transmittitur. Hæc methodus *Chirurgia infusoria*.

(t) *Gazette du Commerce*.

remedium esse prophylacticum in nova Anglia perhibent (*a*). Vitrioli Naphtâ, instrumentisque musicis rabiem sanari nuper legi (*b*). Laudantur circa collum vesicantia (*c*). Imo etiam penitus rabiosos opio sanatos *Wrightson* (*d*) aliique referunt Authores (*e*).

De mercurio universim nunc adoptato specifico quid ego referam? Magni sunt viri, fateor, quibus innititur remedii hujus Authoritas. nosco *Boerrhaavium*, *Sauvages*, *Lassone*, *Tissotum*, *Ehrmanum*, & *Ræderer* specificas illi dedisse vires. Nosco *Danielem Danielis* mercurium sublimatum jam anno 1612 adhibuisse (*f*). Sed nec ignoro *Boerrhaavii* ipsissima verba: Hactenus verò nullis ea com- » perta fides, cui credi queat salus miserrime periclitantis » hominis, quum nullum sit notum, cujus experimenta » certa; sed vel speculationi ortum debent, vel descrip- » tis ex alio confisum fuit » (*g*). Magno hujus viri candore suffultus cæterorum eo magis mihi imminuitur Authoritas, dum illos nonnisi cauteriis adhibitis mercurium adhibuisse notum est (*h*). Læsæ partis combustione facta morbum ergo specifice tollit mercurius, sed eundem neglecto heroico hoc remedio non sanare, experientia docuit.

Dolet hinc mecum candidissimus *Fothergill* (*i*) cæcam publici in mercurium confidentiam; improbat reme-

(a) *Dictionnaire d'Industrie*, *art. Rage.*

(b) *Heysham*, Diss. Med. de Rabie canina.

(c) De Meza Diatribæ tres Med. *Layard* Essay on the bite of mad dog.

(d) *L'Esprit des Journaux*, November 1782.

(e) *Heysham*, *Richter.*

(f) *Hildan. Cent. VI*, *Obs.* 88.

(g) *Boerrhaave.* Aphoris. §. MCXLVII.

(h) Sauvages, *Diss. sur la Rage*, 1748, §. *XCI.* Tissot, *Avis au Peuple.* Lassone, *Méthode éprouvé pour le traitement de la Rage*, *publiée par ordre du Gouvernement. Paris*, 1776. Ehrman, *Instruct. concernant les personnes mordues*, *&c. Strasbourg*, 1778. *Rœderer*, Program. de morsu canis rabidi sanato, 1766. *L'Esprit des Journaux*, Décembre 1782. M. Dussot, *Élève de l'École Vétérinaire de Paris*, *a guéri plusieurs vaches enragées*, *qui étoient mordues par un chien.... Il a ouvert toutes les plaies*, *qui étoient cicatrisées pendant quarante jours*, *il les a* cautérisées, *& les a couvertes d'*onguent mercuriel, *il a passé un seton au fanon*, *& donné le matin en breuvage trois gros d'alkali volatil*, *dans une pinte d'infusion d'*anagallis.

(i) *Medical Observations aud inquiries*, *Tom. V.*

dium anti-lyssum, tunquinense; vituperat arcanum Ormskirchanse; suadetque ne dubia hæc remedia specifici sub nomine diutius vendantur publicè. *Vaughan* (a) opio, Moscho, camphora & mercurio magna dosi frustra adhibitis, ut *Fothergill* ferrum candens in prophylaxim proponit. Nostra in Germania ex innumeris Rabiem sanandi methodis ubique *Mercurius*, *Meloe proscarabæus*, & *Belladonæ* radix adhibentur. Interea animalium, hominumque hoc morbo pereuntium numerus quotidie augetur. Periit felis morsu Lausannæ in Helvetia illustrissimus *Marqui Gentil de Langallerie* remediis mercurialibus incassum adhibitis. Periit Grodnoniæ in Polonia morsu canis Comitissa *Miozinzki* titillantibus his remediis diu frustra vexata. Deplorat adhuc Francofurtum amati Pastoris, aliorumque obitus, qui propriis morsi canibus multoque mercurio inuncti vita functi sunt. Wirtembergiæ Metropolis (Stutgardum) paucos intra annos tristia hæc infortunia sæpius vidit, adhibitisque sæpius mercurialibus plures concives Rabie interemtos memorat. Dolet literis ad me missis perspicax ejusdem civitatis medicus (Jager) multo mercurio adhibito plurium hominum vita salvari non potuisse. Pragæ nuper idem accidisse infortunium perhibetur. Perpensis his omnibus taceam medicos qui rabiosos quamvis nunquam viderint mercurio thura ferunt publica; hinc non possum, quin circa mercurii laudes specificas dubius sim, deque nimia in remedium hoc confiducia medicos admoneam. Quingenta mendacia colliguntur facilius, quam unius veritatis statuitur demonstratio.

Hucusque ergo non datur medicamentum anti-lyssum internum neque externum: in amputatione vel ambustione partium morsu læsarum unica salus (*b*). Saliva

(a) *Two Cases of the Hydrophobie Whit Observations on That diseases, &c.*

(b) *Hippocrates*, *Erasistratus*, *Celsus*, *Galenus*, *Aëtius*, *Oribasius*, *Dioscorides*, *Aegineta*, *Rhazes*, *Avicenna*, *Albucassis*, *Mesue*, *Saliceto*, *Brunus*, *Rogerius*, *Theodoricus*,

rabiosa vulneri quocunque modo inoculata eundem morbum communicat; atque sine noxa diu eundem locum obtinens variis pro circumstantiis citius, tardiusve Rabiei causat symptomata. An stimulo locali ut *Friccius* & *Pouteau* volunt? Non dixerim. Id tamen annuo, quod *Cl. Hewson* sæpissime suis edocuit Chirurgis: dari scilicet venena, quorum effectus, cum diu sæpe non resorbentur, exciso vulnere pulchre præveniuntur. Miseram Rabiosi mortem describens hominis se meminit *Cl. Bathie*, qui ab ægroto rabido demorsus citissima vulneris excisione sese sanavit; literis hinc ad *Cl. Hope* missis certam hanc commendavit prophylaxim (*a*).

Cl. Heysham mercurio, opio, vitrioli Naphtâ, instrumentisque musicis incassum adhibitis vulneris inustionem vel amputationem ceu unicum suasit prophylacticum. Idem sentiunt memorati *Fothergill*, *Vaughan* ingensque Authorum supra jam memoratorum numerus. Vidi ego virum, qui proprio cane morsus Chirurgi domum petit, ut omne saliva rabida infectum cultro auferat. Renuente Chirurgo cultrum arripuit ipse, vulnerisque plenaria excisione vitam sibi adhuc incolumem reddidit. Nosco amici patrem, qui vulneris rabidi inustione sanus adhuc existit. Nuper undecim in patriæ meæ vicinia à cane rabido mordentur. Mox ab Excelso anterioris Austriæ regimine suavis mihi amicus *Mederer Chir. & art. Obst. Prof. P.* mittitur, ut ferat auxilium. Hic adjuvante patre meo Chirurgo ibi præsente vulneribus bene inustis ad unum omnes servavit incolumes. Remedium præterea nullum exhibuerunt (*b*).

Rolandus, *Guido Cauliacus*, *Severinus*, *Lanfrancuœ*, *Parœus*, *de Vigo*, *Aquapendens*, *Marchettis*, *Mathiolus*, *Gesnerus*, *Nicolaus Florentinus*, *Fracastorins*, *Forestus*, *Petrus Salius*, *Andr. Baccius Boerrhaave*, *Ruysch*, *Van-Soolengen*, *Hildanus*, *Mayerus*, *Morgagni*, *Vander-Stylle*, *Van-Swieten*, *Raymond*, *Temple*, *Allen*, *Haller*, *Piso*, *Ingram*, *Hyllary*, *Unzer*, *Andry*, *Heister*, *Dekker*, *Plenk*, *Richter*, *Mederer*, & innumeri alii.

(a) *Edimb. Comment. Tom. IV.*

(*b*) Vulneris inustionem pulvere pyrio institutam laudant *Boyle*, *Fothergill*

Quidquid nunc in contrarium afferant *Cl. Portal*, & alii Cl. Viri non moveor. Nam:

Non mihi ſed rationi, aut quæ ratio eſſe videtur
Milito; . . . . (*a*).

Antidoti tamen poſſibilitatem non nego, dum ejus impugno exiſtentiam. Nupero infortunio enim commotum anglum quemdam antidotum tam indubitatum detexiſſe audivi, ut quinque jam rabidorum canum morſus ſibi inflictos innoxios, reddidiſſe fertur. Quanta hæc eſſet inventio!

Hæc de prophylaxi. Morbo præſente ferè nullum in arte auxilium ſitum eſt. Hinc ſilentio prætercam. Specialiſſimæ tamen Obſervationis eſt *Simonis Pauli* de baculo corni arboris aſſertio quod ſcilicet in manibus ad incaleſcentiam detentus, Rabiem poſt multos annos in illis reſuſcitet, qui antea eodem morbo curati fuerint (*b*). Credat judæus apella.

§. VIII.

OMNIS morbi cognitio ſedulæ Obſervationis, abſtractæque attentionis eſt filia. Diu immotus ad ægrorum lecta hærere, impavidus omnia morbi phænomena magnis intueri oculis neceſſe eſt, cerebroque gaudere ſano oportet, dum circa morborum cognitionem verſatur medicus. Hucuſque autem ob ingentem contagii metum medici rabioſorum lectum adire recuſarunt; defecit eorum animus, atque ad oſtii limen titubantes locuti ſunt ut vetulæ: quare cæcutientes circa hunc morbum medicos nemo miretur. Eſt enim metus ſeu terror attentionis Obſervationiſque infallibile antidotum; hinc ne

---

& *Vaughan*. Non vidi hanc methodum; in magnis tamen vulneribus ferro ignito anteponendum eſſe aiunt. An experimento ſatis tuto? An lapis cauſticus Chirurgorum, butyrum antimonii, lapis infernalis, &c. æque tuta?

(a) *Scaliger.*

(b) *Stahl. Diſſ. de Metaſchematiſmis morborum, pag.* 42.

in posterum contagium medici abhorreant, pauca quædam, ast vera referam.

Indubitatis nunc constat Observationibus, salivam veneni rabiosi vehiculum esse (*a*); hæc læsione minimoque vulnere humoribus immediate commixta eodem inficit morbo. Ast contactu propagari nequit. propriis ego periculis hac de veritate dissero. Infelix, de qua supra dixi fæmina, plane familiarem cum marito, affinibus, prolibusque suis degebat vitam sine ulla sequela. Soror vix ante Rabiei eruptionem eodem cum illa in lecto dormiens hodiedum existit incolumis, quamquam ægra validis vexabatur sudoribus. Maritus per totum fere morbi decursum digitis aqua madidis Rabiosæ linguam irrigavit, iisque sæpius viscidam ab ore detraxit salivam. Ipse ego pericula ob deglutitionem iterata instituens, Chirurgusque manus sanguine, spuma & saliva contaminatas habuimus sine ullo contagio. Maritus iteratos per coitus (*b*) non inficiebatur; vegetus enim rusticis suis incumbit laboribus. Adstantium vix fuit ullus, qui non aut ægram adjuvando, aut fortuito lecti consurcati contactu Rabiosam sine ulla noxa tetigit salivam. Haud procul à loco in quo hæc scribo, jumentorum grex cane Rabioso invaditur. Vulnerantur decem; atque tertio jam die nefanda apparet Rabies. Terribiles inter mugitus convulsi pereunt ad unum omnes. Cæteri boves illæsi, iisdemque detenti stabulis neutiquam inficie-

(*a*) An animalcula catulis simillima in saliva ? ut *Casp. à Reies* Camp. Elys. quæst. 62, §. II, pag. 806.
Senert. Instit. Med. Liv. II, P. III, Sect. II, Cap. IV, pag. 413.
Zacutus Lusit de Med. Princ. Hist. Liv. V, Hist. 14, fol. 844.
Marcellus Donatus de Med. Hist. Mirab. Liv. VI, Cap. I, pag. 595.
Philip. Salmuth Cent. II. Obs. 85, pag. 100.
Mich. Etmüllerus Oper. Vol. II. An in urina ? ut
Petrus Andr. Mathiolus Comment. in Diosc. Liv. VI. Cap. XXXVI. fol. 1008.
Petrus Borellus Cent. I, Obs. 28, pag. 37.
Emmanuel Kœnig Regn. animal, Sect. III, Art. 8.
Sammuel Hafenrefferus Liv. III, Cap. VI, pag. 443, &c.

(*b*) Ut observarunt etiam *Cl. Baudot* & *Thiesset*.

bantur. Idem nuper accidit. Bos à cane rabido morſus totius anni ſpatio elapſo Rabie corripitur; ruſticus nuda manu ægrotanti infudit medicamina, atque bos ad mortem fere uſque ſtabulo incluſus nullum propagavit contagium.

Nimis ergo anxii videntur Medici, qui ob contagii metum omnia ægrotorum comburi volunt ſuppellectilia. Quid enim inde boni? Nil niſi:

To Throw the helve after the hatchet.

Cælii Aureliani (a), *Aretæi* (b), *Palmarii* (c), *Schenkii* (d), *Mathioli*, *Pierii Valeniani*, *Mathæi de Gradibus*, *Meiſchneri*, *Surii*, *Salii* (e) *Hildani*, & *Baccii* (f) de facili per oſcula, &c. contagio Obſervationes an ſatis certæ? parum me hercle! nam & apis punctura (g) & anatis irati morſus (h) lethales fuere. Quid inde? An ergo apum læſio mortifera? An anatis morſus lethales? Rabies ergo nec contactu, nec ſudore, nec ſanguine, nec urina, nec ſaliva, niſi per aliquam cutis ſolutionem aut læſionem communicatur; Imò per innumerorum cadaverum ſectionem, per animalia rabioſa ſæpius comeſta (i) adducor, ut virus rabioſum corporibus inanimatis inherens prorſus iners, inoxiumque credam. Hinc etiam mortui canis ſaliva inoculata nullius effectus videtur; ruuntque *Petiti* & *Gruneri* encheireſes de Rabiei in cane mortuo cognitione. Paucis! veneni hujus contagium nonniſi vulnere contrahitur. Ipſe ego ut dixi, ſanguine, ſpuma & ſaliva multum infectus

(a) *De morbis acut. Cap. II, Lib. III.*
(b) *Morb. Chron. Lib. I.*
(c) *De morſu canis rabidi.*
(d) *Obſerv. Med. Lib. VII.*
(e) *Obſer. Chir. Cent. I, n° 86 & 87.*
(f) *Andr. Baccius de venenis & Antidotis prolegomena.*
(g) *Journal de Méd. Tom. XXIII, pag.* 153.
(h) *Le Cat in Recueil périodique d'Obſervations de Méd. Chir. & Pharm. Tom. I,*
(i) *Aſti* Compendio di notizie intereſſanti circa il veneno de rabioſi animali.

nulla adhuc premor anxietate. Si autem præter opinionem teterrimo hoc morbo correptum me ſentiam, victas dabo manus, dicamque : *Dans un noble projet on tombe noblement* (a).

(a) Longin, *Traité du Sublime.*

Fin de la Seconde Partie des Mémoires de l'Année 1783.

